



Atlas des paysages du Loir-et-Cher

SEPTEMBRE 2010

Agence Bertrand FOLLÉA - Claire GAUTIER

Paysagistes DPLG - Urbanistes



INTRODUCTION.....	7
<i>POURQUOI UN ATLAS DES PAYSAGES DU LOIR-ET-CHER ?</i>	<i>7</i>
<i>Pour mieux connaître les paysages</i>	<i>7</i>
<i>Pour mieux agir sur les paysages</i>	<i>7</i>
<i>Pour mieux construire le cadre de vie de demain.....</i>	<i>8</i>
<i>COMMENT EST ÉLABORÉ L'ATLAS ?</i>	<i>9</i>
<i>Sous forme Internet</i>	<i>9</i>
<i>Sous forme papier.....</i>	<i>9</i>
<i>Par une équipe pluridisciplinaire, un comité de pilotage et des ateliers de travail</i>	<i>9</i>
<i>COMMENT S'ORGANISE LE CONTENU INTERNET DE L'ATLAS ?</i>	<i>11</i>
<i>Quatre parties.....</i>	<i>11</i>
<i>QUELS SONT LES INTÉRÊTS ET LES LIMITES DE L'ATLAS.....</i>	<i>13</i>
<i>COMMENT PROLONGER L'ATLAS DES PAYSAGES ?</i>	<i>15</i>
ORGANISATION DES PAYSAGES.....	16
<i>8 GRANDS ENSEMBLES DE PAYSAGES.....</i>	<i>16</i>
<i>LE LOIR-ET-CHER, TERRITOIRE DE RENCONTRES PAYSAGÈRES.....</i>	<i>19</i>
<i>25 UNITÉS DE PAYSAGES</i>	<i>21</i>
FONDEMENTS DES PAYSAGES.....	29
<i>LES PAYSAGES ET LES RELIEFS.....</i>	<i>29</i>
<i>Une morphologie globalement adoucie</i>	<i>29</i>
<i>Les paysages des plateaux</i>	<i>30</i>
<i>Les paysages des collines.....</i>	<i>33</i>
<i>Les paysages des vallées.....</i>	<i>34</i>
<i>LES PAYSAGES, LA GÉOLOGIE ET LES SOLS UNE DIVERSITÉ CONTRASTÉE À LA SOURCE DE LA RICHESSE PAYSAGÈRE DU DÉPARTEMENT</i>	<i>41</i>
<i>Des paysages très contrastés en grande partie grâce à la nature des sols.....</i>	<i>41</i>
<i>Le tuffeau</i>	<i>43</i>
<i>Les argiles à silex.....</i>	<i>44</i>
<i>Le calcaire de Beauce.....</i>	<i>45</i>
<i>Les sables et argiles de Sologne.....</i>	<i>45</i>
<i>Les faluns.....</i>	<i>47</i>
<i>Les sols jeunes des vallées</i>	<i>48</i>
<i>LES PAYSAGES ET L'EAU</i>	<i>49</i>
<i>Une eau largement aménagée et valorisée</i>	<i>49</i>
<i>Le sauvage et le domestique : un subtil équilibre pour la Loire.....</i>	<i>50</i>
<i>La Loire des châteaux, des villes et des villages</i>	<i>52</i>
<i>La saga des levées de la Loire</i>	<i>54</i>
<i>Le paysage des rivières et des canaux</i>	<i>58</i>
<i>Le paysage des étangs Solognots.....</i>	<i>64</i>
<i>Les mares de Gâtine.....</i>	<i>66</i>
<i>LES PAYSAGES ET L'AGRICULTURE : FORCE ET SUBTILITÉ.....</i>	<i>67</i>
<i>Les paysages agricoles des plateaux.....</i>	<i>68</i>
<i>Les paysages agricoles des collines</i>	<i>71</i>
<i>Les paysages agricoles des vallées</i>	<i>72</i>
<i>L'originalité de la Sologne viticole.....</i>	<i>75</i>
<i>LES PAYSAGES, LA FORÊT ET L'ARBRE UNE FORÊT INÉGALEMENT RÉPARTIE</i>	<i>76</i>
<i>Des forêts qui dessinent des transitions entre paysages.....</i>	<i>77</i>
<i>Des forêts gérées et productives</i>	<i>78</i>
<i>Des forêts liées aux villes, qui composent le cadre urbain et offrent des usages de loisirs de proximité.....</i>	<i>80</i>
<i>La belle richesse des paysages et des milieux forestiers solognots.....</i>	<i>82</i>
<i>Le bocage, forêt linéaire des secteurs agricoles.....</i>	<i>85</i>
<i>LES PAYSAGES, L'URBANISATION ET LES INFRASTRUCTURES : UNE RICHESSE URBAINE ET ARCHITECTURALE FRAGILE.....</i>	<i>90</i>
<i>Une armature urbaine modeste mais heureusement équilibrée</i>	<i>91</i>
<i>Des formes urbaines et des sites bâtis qui contribuent à la personnalité des paysages</i>	<i>92</i>
<i>Le patrimoine précieux des jardins, potagers, vergers et murs.....</i>	<i>100</i>

<i>Une qualité architecturale liée à une grande diversité de matériaux de construction fortement identitaires</i>	101
<i>De précieuses routes-paysage</i>	106
<i>Le paysage mésestimé des infrastructures routières</i>	107
<i>Un réseau ferré inégalement réparti</i>	109
LES UNITÉS DE PAYSAGE	111
1/ LE PERCHE GOUËT	113
<i>Situation</i>	113
<i>Description</i>	114
<i>Analyse critique</i>	123
2/ LE PERCHE VENDÔMOIS	129
<i>Situation</i>	129
<i>Description</i>	130
<i>Analyse critique</i>	137
3/ LA VALLÉE DE LA BRAYE.....	140
<i>Situation</i>	140
<i>Description</i>	141
<i>Analyse critique</i>	147
4/ LA BEAUCE.....	151
<i>Situation</i>	151
<i>Description</i>	152
<i>Analyse critique</i>	162
5/ LA VALLÉE DE LA CISSE BEAUCERONNE.....	167
<i>Situation</i>	167
<i>Description</i>	168
<i>Analyse critique</i>	171
6/ LES CONFINS DE LA BEAUCE ET DU LOIR	174
<i>Situation</i>	174
<i>Description</i>	175
<i>Analyse critique</i>	179
7/ LA GRANDE SOLOGNE.....	182
<i>Situation</i>	182
<i>Description</i>	183
<i>Analyse critique</i>	196
8/ LA SOLOGNE VITICOLE	201
<i>Situation</i>	201
<i>Description</i>	202
<i>Analyse critique</i>	209
9/ LA VALLÉE AMONT DU LOIR.....	213
<i>Situation</i>	213
<i>Description</i>	214
<i>Analyse critique</i>	221
10/ LES BOUCLES DU LOIR VENDÔMOIS	227
<i>Situation</i>	227
<i>Description</i>	228
<i>Analyse critique</i>	236
11/ LA PLAINE DU LOIR	241
<i>Situation</i>	241
<i>Description</i>	242
<i>Analyse critique</i>	247
12/ LA LOIRE À SAINT-LAURENT-NOUAN	251
<i>Situation</i>	251
<i>Description</i>	252
<i>Analyse critique</i>	257
<i>Protection / préservation</i>	258
13/ LA LOIRE PATRIMONIALE DE MER À BLOIS.....	261
<i>Situation</i>	261
<i>Description</i>	262

Analyse critique.....	272
14/ LA LOIRE URBAINE DE BLOIS	278
Situation	278
Description	279
Analyse critique.....	288
15/ LA VALLÉE DE LA CISSE BLÉSOISE	293
Situation	293
Description	294
Analyse critique.....	299
16/ LA LOIRE DE BLOIS AUX PORTES DE CHAUMONT	303
Situation	303
Description	304
Analyse critique.....	309
17/ LA LOIRE ET LA CISSE.....	314
Situation	314
Analyse critique.....	323
18/ LE CHER DES CONFINS DE LA SOLOGNE (CHÂTRE/GIÈVRES)	329
Situation	329
Description	330
Analyse critique.....	340
19/ LE CHER DE SAINT-AIGNAN	345
Situation	345
Description	346
Analyse critique.....	355
20/ LE CHER URBANISÉ DE MONTRICHARD.....	360
Situation	360
Description	361
Analyse critique.....	368
21/ LES COTEAUX DU CHER	375
Situation	375
Description	376
Un relief aux amples ondulations	376
Analyse critique.....	381
22/ LA GÂTINE TOURANGELLE.....	385
Situation	385
Description	386
Analyse critique.....	393
23/ LES CONFINS DE LA GÂTINE TOURANGELLE ET DU LOIR.....	398
Situation	398
Description	399
Analyse critique.....	405
24/ LE PLATEAU DE PONTLEVOY	409
Situation	409
Description	410
Analyse critique.....	414
25/ LES MARGES DE LA CHAMPAGNE BERRICHONNE.....	419
Situation	419
Description	420
Analyse critique.....	424
ÉVOLUTION, ENJEUX ET ORIENTATIONS.....	427
LES SEPT VALEURS PAYSAGÈRES CLEFS DU LOIR-ET-CHER.....	428
1/ Un territoire équilibré, composé en tryptique, qui favorise des relations de qualité entre ville et «nature»	428
2/ Un territoire de rencontre entre grands paysages contrastés	430
3/ Loire, Loir et Cher : des vallées creusets d'un riche patrimoine culturel et naturel.....	433
4/ Une architecture riche de matériaux et de couleurs diversifiés.....	435
6/ Une image de grande nature sauvage	438
7/ Une agriculture créatrice de paysages à la fois forts et subtils.....	441

Synthèse spatiale des valeurs paysagères départementales	444
LES DYNAMIQUES D'ÉVOLUTIONS RÉCENTES	446
1/ Une urbanisation marquante, indifférente aux contextes	446
2/ Une banalisation du bâti d'habitation, d'activités et d'exploitation.....	462
3/ Une relation ambivalente des grandes infrastructures au territoire	467
-Des routes à la fois attirantes et repoussantes	467
- Des réseaux ferrés à revaloriser	471
- Des réseaux aériens encore très présents dans les grands espaces ouverts.....	472
4/ Une simplification des espaces agricoles et forestiers qui tend à uniformiser et appauvrir les paysages.....	474
5/ Une prise en compte croissante du patrimoine.....	487
LES ENJEUX, ORIENTATIONS ET RECOMMANDATIONS	492
Orientation 1 : Construire autrement	492
Orientation 2 : Intégrer la dimension paysagère dans les pratiques agricoles.....	506
Orientation 3 : Promouvoir la richesse des espaces de nature.....	511
Orientation 4 : Valoriser les paysages des infrastructures	516

Introduction

Pourquoi un Atlas des paysages du Loir-et-Cher ?

Pour mieux connaître les paysages

L'Atlas des paysages du Loir-et-Cher est une ambitieuse entreprise lancée par le CAUE du Loir-et-Cher (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), en collaboration avec la DIREN Centre, partenaire financier. Il s'inscrit dans la politique nationale menée par le Ministère de l'écologie (MEDDAT) depuis de nombreuses années pour que, progressivement, chaque département dispose d'un atlas des paysages. Il répond à la demande de la Convention Européenne du Paysage, entrée en vigueur en France le 1er juillet 2006, qui prévoit un engagement d'identification et de qualification des paysages :

« Chaque Partie s'engage :

- à identifier ses propres paysages, sur l'ensemble de son territoire ;*
- à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient ;*
- à en suivre les transformations ;*
- à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. »*

Il a pour objectif de mettre à disposition de tous une connaissance précise des paysages du département, qui doit nourrir les politiques qualitatives d'aménagement du territoire conduites par l'État, la Région, le Département ou les groupements de communes dans leurs prérogatives respectives. Il a aussi pour ambition d'être suffisamment précis, concret et illustré pour nourrir les façons de « faire » dans les actions quotidiennes entreprises par les services techniques, les entreprises privées mais aussi les habitants, également acteurs du cadre de vie.

Pour mieux agir sur les paysages

Agir individuellement

Le paysage est bien une affaire de culture. C'est par ignorance ou facilité que les actions de transformations du territoire, quelles qu'elles soient, ignorent le contexte dans lequel elles sont appelées à s'inscrire. S'inscrire dans un paysage, pour une route, un quartier, une extension de village, une maison, un équipement, c'est déjà connaître et reconnaître l'existant : identifier les valeurs qui le composent pour les reprendre à son compte, les intégrer dans la conception et poursuivre ainsi l'œuvre de construction d'un cadre de vie agréable et de qualité. Dans un territoire modelé par les hommes depuis si longtemps, profondément humanisé, même dans les secteurs qui paraissent « naturels » comme la Sologne, on ne part jamais d'une page blanche. Le paysage est là, constitué, capable d'évoluer - c'est sa nature -, mais porteur aussi d'une personnalité qui fait de chaque site un cas particulier qui mérite cette attention à l'existant. L'Atlas, dans sa meilleure acception, a vocation à être source d'inspiration pour agir à bon escient.

Agir collectivement

Le paysage est aussi une affaire de culture partagée. Il n'est la préoccupation principale de personne, mais est le produit dérivé d'un grand nombre d'actions menées par beaucoup de monde : en ce sens il est le reflet d'une relation des hommes à leur environnement quotidien. Le maire qui étend sa commune et qui l'aménage, l'habitant qui dépose son permis de construire, qui repeint ses volets ou qui refait sa clôture, l'agriculteur et le viticulteur qui produisent, l'entrepreneur qui s'implante, l'ingénieur et le technicien qui redessinent la route ou le cours d'eau, l'Etat, les Régions, les Départements et les collectivités locales, qui réglementent, investissent et subventionnent dans les domaines de l'économie, du logement, de l'environnement, des infrastructures et des équipements, les associations qui prennent part aux débats et influent sur les décisions, sont chacun responsable de la qualité du cadre de vie.

La construction d'un regard partagé sur la qualité du territoire aide à agir, évite les blocages et les confrontations souvent caricaturales entre « protecteurs » et « aménageurs ». Il passe par la mise à disposition d'une connaissance précise là encore accessible à tous. C'est bien la vocation de l'Atlas que de contribuer à construire ce regard.

Pour mieux construire le cadre de vie de demain

L'Atlas a vocation à préparer la définition d'objectifs de qualité paysagère et leur mise en œuvre. Extrait de la Convention Européenne du Paysage :

« Objectifs de qualité paysagère

Chaque Partie s'engage à formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public conformément à l'article 5.c.

Mise en œuvre

Pour mettre en œuvre les politiques du paysage, chaque Partie s'engage à mettre en place des moyens d'intervention visant la protection, la gestion et/ou l'aménagement des paysages ».

Avec un grand nombre d'acteurs de l'aménagement, et des pouvoirs très émiétés, le territoire ne peut plus être la seule résultante hasardeuse des actions des uns et des autres. Les meilleurs musiciens rassemblés en un même lieu produiront un épouvantable capharnaüm, malgré leur talent individuel, s'ils n'ont pas de partition commune. Il en va de même pour le cadre de vie.

Au-delà de la mise à disposition d'une connaissance, l'Atlas a ainsi également vocation à préparer un projet d'avenir pour la qualité du territoire, qui oriente les actions, les harmonise et leur donne sens. Une contribution à la construction d'une vision d'avenir et non plus seulement d'un regard.

Comment est élaboré l'Atlas ?

Sous forme Internet

C'est pour relever le défi d'une connaissance accessible au plus grand nombre, diffusable à moindre frais, que le présent Atlas des paysages du Loir-et-Cher a été d'emblée conçu comme un site Internet.

Sous forme papier

Pour compléter l'outil internet, l'Atlas est imprimable et actualisable sous format word/PDF, de façon à bénéficier d'un document papier, transportable, plus agréable à lire et disposant des cartographies de bonne qualité et aux bonnes échelles.

Par une équipe pluridisciplinaire, un comité de pilotage et des ateliers de travail

L'Atlas des paysages du Loir-et-Cher, dans son contenu et dans sa mise en forme, a été réalisé par l'Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes, qui se sont adjoints des compétences pour l'écriture des pages internet (Agence Idylyk) et la réalisation de cartes sous SIG (Atelier de l'Isthme). L'intégration sur internet et la gestion du site sont assurées par le CAUE du Loir-et-Cher.

Les coordonnées de l'équipe :

- **Agence Folléa-Gautier**
100, avenue Henri Ginoux - 92 120 Montrouge
Tél. : 01 47 35 71 33- www.follea-gautier.com
- **Atelier de l'Isthme**
7, place de la Mairie - 91800 Brunoy
Tél. : 09 54 99 98 54
- **Agence Web Idylyk**
12, avenue Maurice Thorez - 94200 Ivry-sur-Seine
Tél. : 01 43 09 05 92 - www.idylyk.com

Les coordonnées du CAUE :

- **C.A.U.E. du Loir-et-Cher**
34, avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Tel : 02 54 51 56 50 - www.caue41.fr

*L'Atlas a été enrichi par la contribution d'acteurs de l'aménagement, réunis en **ateliers de travail** par territoires en octobre 2009.*

Les personnalités et organismes présents aux ateliers de travail d'octobre 2009 :

les élus, les communautés de communes, les Pays, le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement, le Conservatoire de sites 41, le Groupe d'Action Locale Ressources 41, le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie, la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France...

Le travail est suivi et validé par le CAUE du Loir-et-Cher, par un Comité technique rassemblant le CAUE et la DIREN Centre, et par un Comité de pilotage rassemblant des organismes et personnalités compétents.

La composition du Comité de pilotage :

Le Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement 41, la Direction Régionale de l'Environnement centre, la Direction Départementale de l'Environnement et de l'Agriculture 41, le Conseil Régional, le Conseil Général 41, les Pays, l'Observatoire 41, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement, le Conservatoire de sites, Conservatoire du Patrimoine de la région Centre, le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie, la Chambre d'agriculture, la Chambre du Commerce et de l'Industrie, l'Agence Départementale de Développement Touristique, l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage, la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France...

Comment s'organise le contenu Internet de l'Atlas ?

Quatre parties

Le contenu de l'atlas se décompose en quatre parties :

- L'organisation des paysages
- Les fondements des paysages
- Les unités de paysage
- Les dynamiques d'évolution, les enjeux et les orientations

S'y ajoutent :

- Un moteur de recherche pour faciliter l'accès à des données précisément recherchées.
- Un lexique pour l'explication des termes techniques et des sigles.

L'organisation des paysages : en partant des grands ensembles régionaux et interrégionaux, cette partie identifie les grands paysages du département, décrit la diversité des paysages rencontrés pour chacun et aboutit à la carte générale des unités de paysage pour le département : 8 grands ensembles et 25 unités de paysage ont été identifiés.

Les fondements des paysages : ce chapitre explique l'origine de la diversité des paysages, dans ses dimensions géographiques et historiques.

- Les paysages et les reliefs
- Les paysages, la géologie et les sols
- Les paysages et l'eau
- Les paysages et l'agriculture
- Les paysages, la forêt et l'arbre
- Les paysages, l'urbanisation et les infrastructures

Les unités de paysage : c'est la partie la plus précise de l'Atlas. Une unité de paysage est un pan de territoire qui présente des caractéristiques paysagères propres. L'identification des unités est un moyen de connaissance qui permet de **mettre au jour la diversité** des paysages du département, et de **définir les traits de caractère** qui font la personnalité de chacun. Les unités de paysage offrent ainsi des bases pour définir et mettre en oeuvre des modes d'aménagement du territoire adaptés et attentifs aux spécificités, et pour contribuer, au travers des actions quotidiennes d'aménagement, à la diversité et à la richesse des paysages héritées de la géographie et de l'histoire. C'est en ce sens que le paysage est un patrimoine vivant.

Contenu du chapitre « Situation »

Le chapitre « Situation » contient :

- une carte mettant en évidence les reliefs, l'occupation de l'urbanisation (agglomérée et diffuse) et la couverture végétale (boisée ou agricole). En cliquant sur la carte, elle s'affiche en grand
- un texte d'introduction situant l'unité de paysage dans un ensemble plus large
- un bloc-diagramme résumant l'organisation paysagère de l'unité
- la liste des communes concernées

Contenu du chapitre « Description »

Le chapitre « Description » contient :

- un texte, rythmé par des intertitres qui résument les éléments essentiels du paysage et accompagné, pour chaque idée-force, d'une photographie légendée

- les photographies légendées ; un clic sur la photo permet son affichage en grand.

Contenu du chapitre « Analyse critique, identification d'enjeux »

Le chapitre « Identification d'enjeux » contient :

- une cartographie d'enjeux, classés en trois catégories correspondant à trois couleurs :
- enjeux de protection/préservation en vert
- enjeux de valorisation/création en orange
- enjeux de réhabilitation/requalification en rouge
- un texte bref d'explicitation de l'enjeu
- des photographies d'illustration et de repérage de chaque enjeu identifié

Les analyses critiques ainsi développées n'ont pas l'ambition de l'exhaustivité : elles ont vocation à introduire au débat, à construire un regard critique partagé sur l'état de chaque paysage du département, à prendre la mesure d'actions concrètes qui pourraient être menées. Les cartographies peuvent utilement être complétées à l'occasion des études paysagères menées aux échelles intercommunales et communales, et des révisions ou élaboration des documents d'urbanisme.

Les dynamiques d'évolution, les enjeux et les orientations : cette dernière partie de l'atlas a vocation à alimenter la réflexion du choix d'orientations pour le devenir des paysages. Elle met en évidence les éléments suivants :

Les valeurs paysagères-clefs du Loir-et-Cher :

Il s'agit d'une synthèse sur ce qui fait la personnalité des paysages du Loir-et-Cher, ce qui peut nourrir les politiques d'aménagement pour poursuivre la construction de cette personnalité.

- Les dynamiques d'évolution récentes, en cours ou à venir
- Les opportunités, les risques et les problèmes liés à ces dynamiques

Les dynamiques d'évolution perceptibles (les stigmates) sont identifiées par le travail de terrain, et les dynamiques d'évolution probables (grands projets et dynamiques à venir), par les rencontres et les avis du comité de pilotage. Les dynamiques d'évolution sont mises en évidence par images successives. Émergent ainsi les opportunités, les risques et les problèmes en matière de paysage, liés à ces dynamiques.

- Les orientations et recommandations pour les paysages du Loir-et-Cher
 - Des « objectifs » sont dégagés, en nombre restreint, qui constituent chacun un axe possible pour une politique de paysage à l'échelle départementale. Ces objectifs sont précisés par l'identification d'actions possibles et de principes d'actions possibles, qui permettent de les rendre plus concrets et de nourrir un regard partagé sur les façons de faire.

Quels sont les intérêts et les limites de l'Atlas

L'Atlas des paysages du Loir-et-Cher présente plusieurs originalités :

- il a d'emblée été conçu comme un **site Internet**, pouvant de ce fait être accessible à tous, pour la totalité des données produites : en ce sens il s'agit d'un véritable **outil démocratique** d'accès à une connaissance et une culture partagées, sur une question complexe - l'aménagement qualitatif du territoire - qui a vocation à intéresser l'ensemble des citoyens et qui appelle à la clarté pour faire progresser les débats ;
- il **articule les échelles de l'aménagement**, depuis l'échelle stratégique départementale jusqu'à l'échelle concrète de sites ponctuels, en passant par les échelles intercommunales et communales ; de cette façon, il a vocation à intéresser un maximum d'acteurs, à favoriser le partage d'une vision commune sur les points forts et les points faibles du territoire en matière de paysage, et à rendre concret et illustré l'état des paysages du département à l'orée du XXI^e siècle ;
- il propose une **synthèse cartographiée et commentée des grands enjeux** en matière d'aménagement qualitatif du territoire pour le département ;
- l'atlas est **très abondamment illustré** de photographies de terrain, légendées, commentées et repérées sur SIG : de cette façon l'atlas est conçu comme un **guide pédagogique de lecture du paysage**, qui aide à déceler les caractéristiques ou les enjeux à partir d'une perception "quotidienne" et banale du territoire : celle qui s'offre aux yeux lorsqu'on le parcourt ; leur repérage sous SIG rend possible en complément la construction d'un **"atlas photographique des paysages"** pour mesurer les dynamiques d'évolution par reconduction des prises de vues géoréférencées ;
- il offre une **vision dynamique et interactive des larges points de vue** sur les grands paysages du département, avec possibilité de se "promener" dans la photo et de zoomer (technologie Quicktime VR) ;
- il propose une **représentation numérique en trois dimensions** du territoire, sous forme de blocs-diagrammes, qui permettent une représentation synthétique de chaque unité de paysage ;
- il offre des cartographies pour chaque unité de paysage dont la précision descend à l'échelle du **1/25 000e**, et dont les **référencements sous SIG** rendent possibles leur complément, enrichissement et actualisation ;
- il offre **plusieurs points d'entrées** possibles, par cartes, par noms de lieux ou de communes ou par mots clefs ;
- il dispose d'un **lexique**, ainsi que d'un **moteur de recherche** qui facilite l'obtention des informations souhaitées.

Au total :

- Plus de 100 cartographies, schémas et blocs-diagrammes sont dessinés
- Environ 1100 photographies légendées accompagnent le texte.

Pour autant, l'atlas reste bien un document d'ensemble, dont la vocation d'échelle reste au final **départementale**. L'identification d'enjeux à des échelles précises (1/25 000e) n'a pas la prétention de l'exhaustivité : elle vise à faciliter l'articulation des échelles entre les visions globales, stratégiques et politiques, et les visions locales, concrètes et opérationnelles ; elle vise à faciliter le dialogue sur l'action en identifiant des questions concrètes visibles sur le terrain.

Les communes ou les groupements de communes désireux d'information trouveront une introduction à la question du paysage pour l'échelle qui les intéresse. L'Atlas les aidera à re-situer le territoire communal ou intercommunal dans une logique paysagère plus large et diverse, à prendre la mesure de valeurs paysagères clefs et d'enjeux en première approche. En aucune façon l'atlas n'a vocation à se substituer aux réflexions plus localisées sur un territoire ou plus ciblées sur un thème, comme une révision de document d'urbanisme ou, a fortiori, un projet d'aménagement particulier.

Les syndicats intercommunaux, les pays, les associations, trouveront une matière adaptée à leur échelle de préoccupation, introduisant le travail des chartes ou des SCOT et favorisant le regard partagé à l'occasion des concertations et sensibilisations à engager.

Le Département et la Région, ainsi que les services de l'Etat, y trouveront une matière pour alimenter les politiques d'aménagement qualitatif du territoire et les portés-à-connaissance.

Les spécialistes y trouveront moins de matière que dans les publications propres à leurs domaines de compétences. Mais l'Atlas devrait faciliter l'articulation de leur champ de préoccupation avec celui des autres, autour de la question du cadre de vie ; car dans l'Atlas, l'aménagement qualitatif du territoire prend une place centrale, croise les champs spécialisés et décloisonne les logiques sectorielles. Le paysage touche, en effet, à peu près à tous les domaines de l'aménagement : environnement, hydraulique, urbanisme et logement, transports et déplacements, agriculture et activités économiques, ...

Enfin l'Atlas Internet est facilement évolutif ; il a non seulement capacité mais aussi vocation à se préciser et se parfaire dans les années à venir.

Comment prolonger l'Atlas des paysages ?

La réflexion engagée avec l'Atlas mérite de se prolonger dans plusieurs directions :

1. L'approfondissement de la connaissance, par des programmes de recherches spécifiques ;

2. La communication et la concertation. Par exemple :

- l'information de la mise à disposition du site internet de l'atlas (courriers, mailings, plaquettes d'information, événements, presse, ...),
- des présentations par territoires,
- des débats par territoires et par thèmes, prolongeant les ateliers de travail menés dans le cadre de l'Atlas, riches d'enseignements
- une exposition itinérante, ...

3. La construction d'un projet partagé pour les paysages du Loir-et-Cher : quels paysages souhaite-t-on pour le Loir-et-Cher ? Les premières orientations dégagées méritent d'être approfondies et débattues :

- définition de principes d'actions,
- identifications des acteurs de l'aménagement concernés,
- identification des outils, des moyens et des leviers d'action existants,
- analyse critique de ces outils, de leur pertinence et de leur efficacité au regard des objectifs de qualité et des principes d'action définis,
- identification des outils, leviers et moyens d'actions à mettre en place,
- illustrations par cas d'exemples pris dans le département ou ailleurs,
- élaboration de programmes d'actions,
- mise en place d'un suivi de l'évolution des paysages : observatoire photographique, indicateurs adaptés.

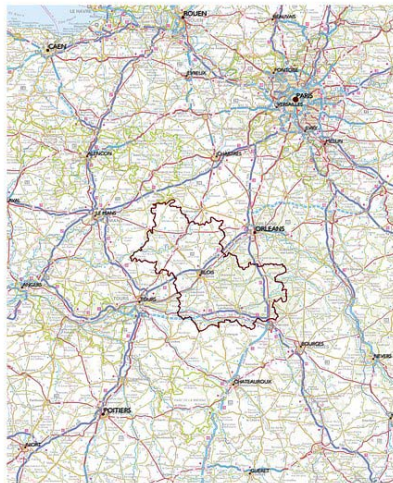
Ce sont de véritables **projets de paysages** concertés qui méritent de s'élaborer, à l'échelle départementale et aux échelles intercommunales ; sous forme de **plans et chartes de paysage**.

Bertrand Folléa

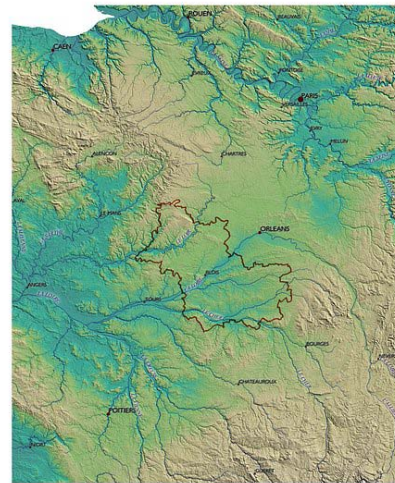
Organisation des paysages

Une présentation générale des grands ensembles et des unités de paysage du département

8 grands ensembles de paysages



ATLAS DES PAYSAGES DU LOIR-ET-CHER
Carte de situation du département dans le nord-ouest de la France
(source : IGN Sans 1000)



ATLAS DES PAYSAGES DU LOIR-ET-CHER
Le Loir-et-Cher dans le système oro-hydrographique (source : IGN BD ALI - Nasa SRTM1 - IGN BD Carthage)

Le département du Loir-et-Cher et les grands réseaux de circulation de l'ouest de la France : une position équilibrée entre Orléans, Tours, Le Mans et Bourges

Le département du Loir-et-Cher dans les grands reliefs de l'ouest de la France : entre les reliefs des confins du Massif Central et du Massif Armoricain d'une part, et entre les plaines du Bassin de la Seine et du Bassin de la Loire d'autre part

Au cœur de la région Centre, les paysages du Loir-et-Cher ne peuvent se comprendre sans être resitués plus globalement dans **les grandes logiques territoriales** au sein desquelles ils s'inscrivent. En effet, tous les grands ensembles de paysages qui façonnent le visage du Loir-et-Cher débordent les frontières départementales :

La vallée du Loir et le village de Thoré-la-Rochette

La vallée de la Loire sauvage à Veuves

- chacune des trois rivières principales du département, **Loire, Loir** et **Cher**, constitue un grand ensemble de paysages qui ne se comprend, par définition, qu'en étant restitué dans le cours global de la voie d'eau. Ce sont ces vallées qui offrent les paysages les plus spectaculaires ou « pittoresques » dans le département, en ouvrant les vues grâce aux reliefs plus vigoureux, en cristallisant une part du patrimoine bâti, celui des châteaux, des villes, des villages et des constructions troglodytiques, en offrant des sites souvent remarquables, et en bénéficiant de milieux écologiques variés, où se côtoient zones humides de fonds de vallées et milieux secs des coteaux ;

Étang de Sologne au cœur de la forêt – Marcilly-en-Gault

- au sud-est, la **Sologne** des forêts et des étangs s'étend principalement dans le département, mais se prolonge également au sud du Loiret et au nord-ouest du Cher pour couvrir l'essentiel des territoires entre Blois, Orléans et Bourges ; la forêt solignote fait succéder aux chênes des bois de bouleaux et fougères, des pins laricios et maritimes, ainsi que des traces des forêts du XIXe siècle abondamment plantées de châtaigniers. Sa particularité provient en grande partie de la nature du sol, souvent acide, tantôt humide, tantôt à l'inverse desséché. Le réseau extraordinairement dense des étangs, constitue la plus vaste superficie de zones humides d'intérêt international en Europe continentale ;

Les vastes étendues de la Beauce - Membrolles

- au nord-est, les grandes étendues de la **Beauce**, qui couvrent une partie des départements de l'Essonne, du Loiret et de l'Eure-et-Loir, pénètrent profondément le territoire départemental, au-delà de la forêt de Marchenoir, pour s'achever à Blois ; elle constitue la plus grande surface agricole du département, mise en culture depuis fort longtemps grâce à son sol limoneux fertile ;

Le bocage percheron – Saint-Avit

- au nord, le **Perche**, principalement étendu en région Basse-Normandie, s'avance dans le département jusqu'aux marges du Loir ; bien qu'en régression importante depuis les années 1920, le bocage marque encore le paysage et fait une bonne part de sa spécificité ; il engendre des paysages intimes et variés, appréciés en raison de la présence de l'arbre. Il offre l'un des modes d'occupation du sol les plus favorables à la richesse et à la diversité biologique et paysagère ;

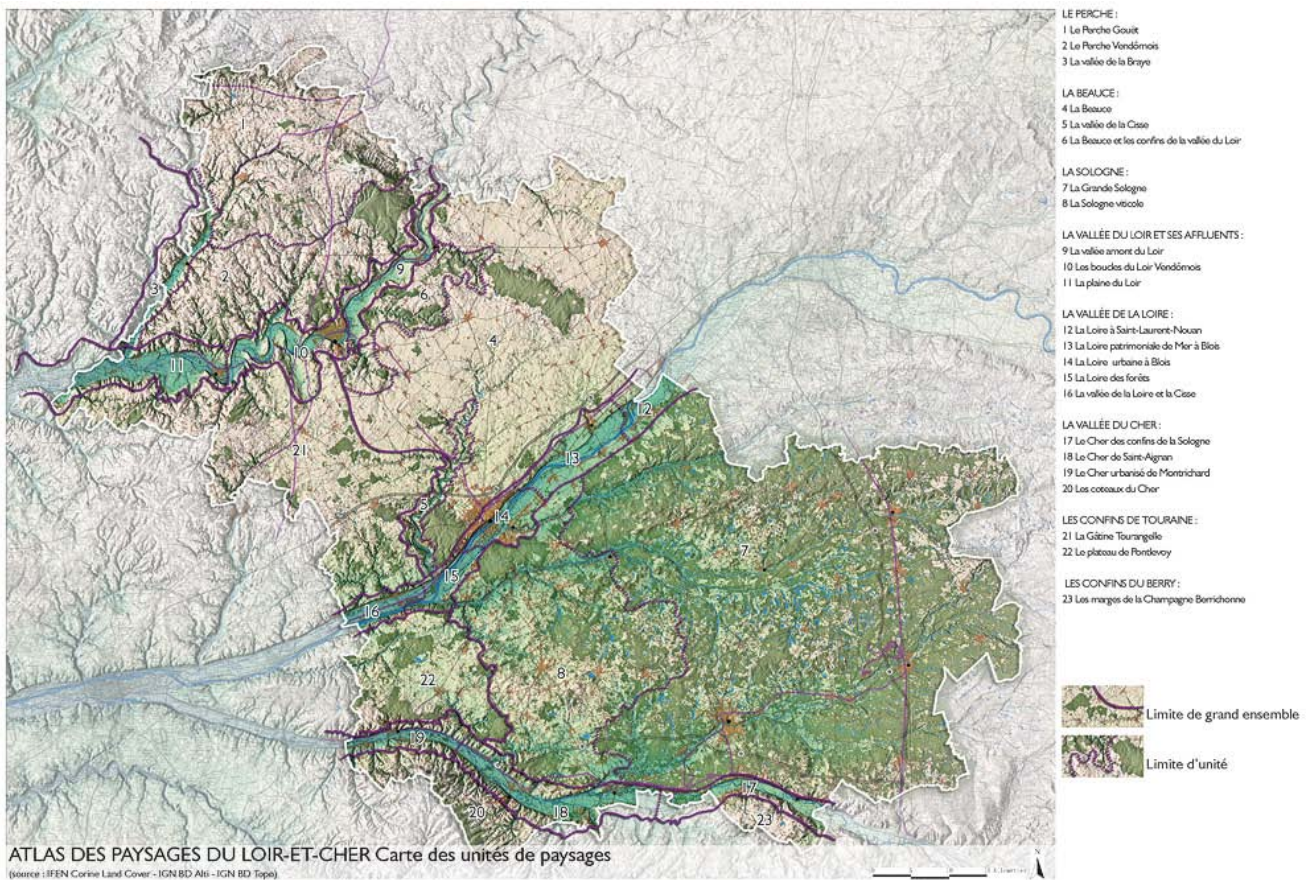
La Gâtine Tourangelle - Gombergean

- à l'ouest, les **confins de la Touraine**, largement présente en Indre-et-Loire, s'immiscent dans le département jusqu'aux portes de Blois ; elles ont été gagnées sur la forêt et les landes. Le terme en vieux français évoque les forêts dégradées ou « gâtées ». La haie n'en est jamais tout à fait absente, mais le maillage végétal est peu dense. On y pratique la polyculture ou la polyculture-élevage dont les pâtures sont toujours situées à proximité des exploitations ;



Les marges de la Champagne Berrichonne aux portes de la vallée du Cher

- enfin aux marges méridionales du département, une mince bande de territoire au sud de la rivière du Cher appartient déjà aux vastes étendues **des confins du Berry** développées dans l'Indre et le Cher ; le sol, moins riche que celui de la Beauce, a longtemps été destiné au pâturage. Quelques trames végétales résiduelles subsistent sur ces marges, mais la mise en culture intensive qu'a permis l'apport d'amendements de la seconde moitié du XXe siècle fait aujourd'hui ressembler la Champagne Berrichonne à une Beauce « moutonnante » ;



Ainsi au total apparaissent huit grands ensembles de paysages :

- la Sologne
- la Beauce
- le Perche
- les confins de la Touraine
- les confins du Berry
- la vallée de la Loire
- la vallée du Loir
- la vallée du Cher.

Le Loir-et-Cher, territoire de rencontres paysagères



Rencontre de grands paysages dans le Loir-et-Cher

L'originalité des paysages du Loir-et-Cher ne tient pas dans chacun des **huit grands paysages** en soi, puisque aucun ne se développe exclusivement dans les frontières départementales ; tous, au contraire, s'étendent également dans les départements ou les régions voisines ; la spécificité du Loir-et-Cher tient plutôt dans la **convergence de ces grands paysages** : le Loir-et-Cher apparaît de façon frappante comme un creuset de grands paysages, un territoire de rencontres paysagères, où vont cohabiter des espaces aussi différents et spectaculairement contrastés que la Beauce largement ouverte sur le ciel, la secrète Sologne des étangs et des bois, le Perche encore marqué par son bocage de haies et d'arbres, etc.

Les transitions vont être subtiles, prendre de l'épaisseur et générer finalement une part de la spécificité des paysages du département ; c'est ce qu'évoque Paul Fénélon dans son ouvrage *Les Pays de la Loire* (1978) :

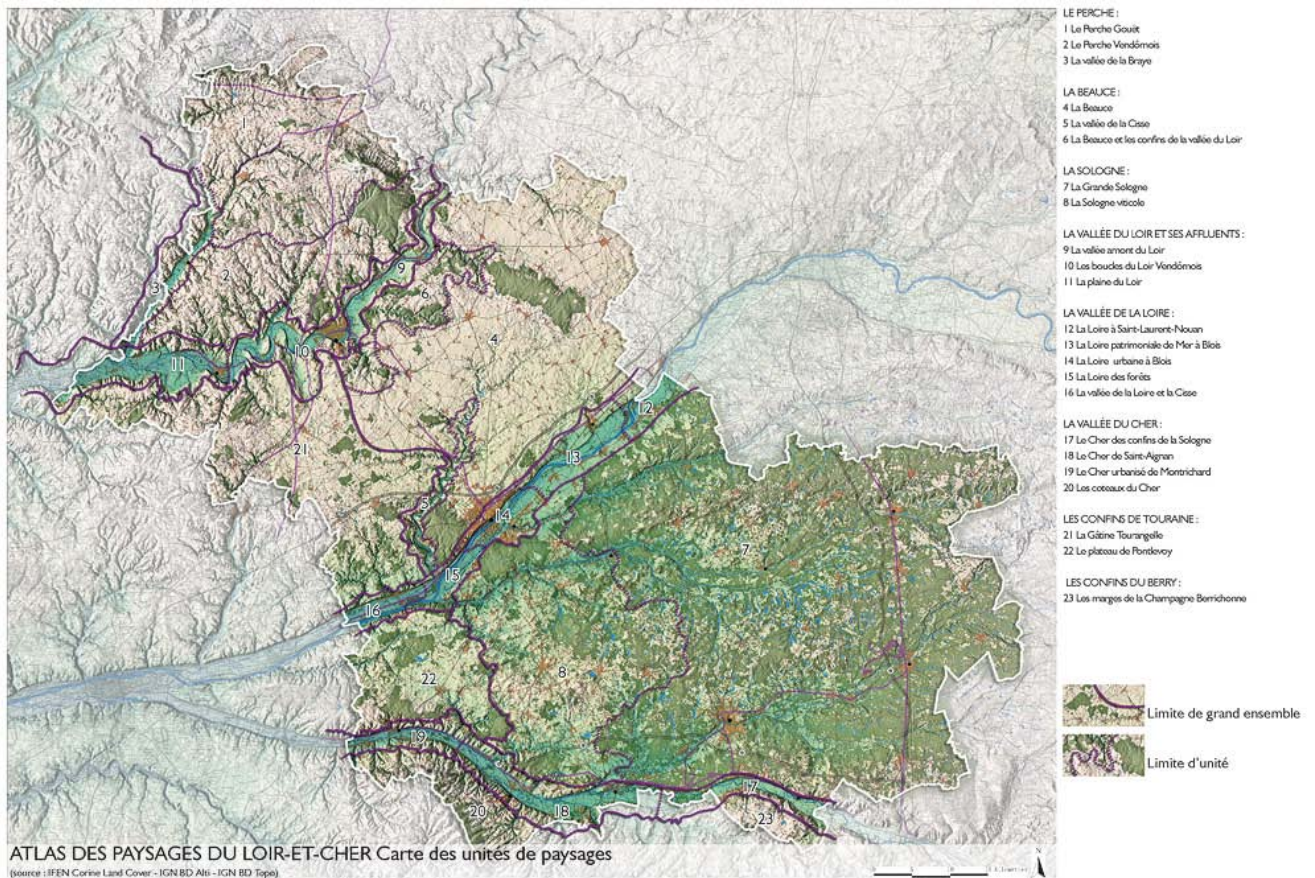
« Entre la Touraine et l'Orléanais, et du Berry au Perche, se juxtaposent plusieurs pays qui ne relèvent ni de Tours, ni d'Orléans, ni de Bourges, ni du Mans. Ce sont de petites régions naturelles très différentes les unes des autres. Au centre, de Mer à Chaumont, s'allonge le Val de Loire. Vers le sud, la Grande Sologne déploie ses bois, ses étangs et ses clairières de Contres à Lamotte-Beuvron et, par delà le val du Cher, les collines de Saint-Aignan s'élèvent jusqu'à la forêt de Brouard. Vers le Nord, la Petite Beauce étale sa plaine entre forêt de Marchenoir et Gâtine d'Herbault ; le Vendômois et le Dunois englobent, de part et d'autre du Val du Loir, des fractions de la Beauce et du Perche, jusqu'au Pays Chartrain. »

C'est principalement **autour des vallées** que vont s'opérer ces rencontres : ainsi la **Loire** en amont de Blois s'accompagne en rive droite de la Beauce et en rive gauche de la Sologne ; le **Loir** en rive droite préfigure le pays Percheron, tandis qu'en rive gauche il borde la Beauce ; le **Cher** en rive droite s'ourle des franges boisées de la Sologne tandis qu'il s'ouvre en rive gauche sur les larges étendues cultivées de la Champagne Berrichonne. Il n'y a guère que la Gâtine Tourangelle qui échappe aux frontières des rivières, s'immisçant dans le département jusqu'aux marges de Vendôme et de Blois en rive droite de la Loire, et jusqu'autour de Pontlevoy en rive gauche.

Dans ce jeu de **rencontres paysagères**, il n'est pas anodin de remarquer à quel point les deux principales villes du département que sont **Blois** et **Vendôme** sont positionnées aux carrefours des différents pays et paysages : Blois à la fois sur la vallée de la Loire et à l'interface de la Beauce, de la Gâtine et de la Sologne ; Vendôme sur la vallée du Loir et au contact du Perche, de la Gâtine Tourangelle et de la Beauce. Habiter Blois ou Vendôme, ce n'est pas être au cœur, c'est être au carrefour : ce sont fondamentalement des villes d'échange ; pour les

habitants, en termes de paysage, cela se traduit par un cadre de vie aux multiples facettes, riche d'une diversité d'ambiances, d'habitats, de cadres de promenades et de loisirs immédiatement accessibles.

25 unités de paysages



Au-delà de cette organisation à gros traits des paysages du Loir-et-Cher, des différences apparaissent au sein de chacun des huit grands ensembles, dessinant plus finement des unités de paysages distinctes :



La Grande Sologne



La Sologne Viticole

En Sologne , les vastes étendues boisées émaillées par la myriade des étangs discrets composent la **Grande Sologne** qui couvre l'essentiel de la superficie ; mais vers l'ouest, de Bracieux à Mur-de-Sologne, la forêt s'ouvre progressivement cédant la place aux parcelles cultivées mêlées aux bois, où la vigne marque le paysage de son empreinte, imbriquée aux parcelles maraîchères ou de petit élevage : un autre paysage Solognot apparaît, original : c'est la **Sologne viticole** ;



La Beauce Blésoise



La Beauce et les confins de la vallée du Loir



La vallée de la Cisse

En Beauce, le pays compris entre Blois et la forêt de Marchenoir est traditionnellement appelé la « **Beauce Blésoise** » : ses caractéristiques paysagères restent cependant similaires à celle de la « Grande Beauce » ou « Beauce Orléanaise » qui s'étend au-delà de la forêt de Marchenoir vers le nord ; en revanche la **vallée de la Cisse**, née discrètement d'un pli insignifiant dans les étendues ouvertes et aplanies Beauceronnes, constitue un paysage particulier à partir de Champigny-en-Beauce en rive droite et Averdon en rive Gauche, lorsque ses reliefs en creux prennent de l'ampleur et que l'occupation du sol se diversifie, jusqu'à son débouché dans l'axe de la vallée de la Loire à l'ouest de la forêt de Blois ; de même, au nord, l'ourlet moutonnant que constituent les différents vallons affluents du Loir donne à la Beauce un tout autre visage : cette transition entre **vallée du Loir et Beauce** est marquée par un relief vif et de nombreux boisements.



Le Perche Gouët



Le Perche Vendômois



La vallée de la Braye

Dans le Perche, les étendues proprement Percheronnes à l'extrême nord-ouest du département, où le bocage, les arbres isolés et l'élevage marquent encore assez nettement le paysage, composent le **Perche Gouët** ; plus au sud, les grandes cultures prennent progressivement plus d'importance, en même temps que les affluents du Loir font sentir leur présence par des reliefs de plus en plus creusés où l'élevage et les traces bocagères qui l'accompagnent finissent par se « réfugier », laissant les langues des croupes aux étendues céréalières ou forestières : c'est alors le **Perche Vendômois** qui se dessine ; enfin à l'ouest du grand ensemble Percheron, la **vallée de la Braye**, plus large et profonde que les autres affluents du Loir, dessine une unité de paysage propre aux marges du Perche et des premières influences de la Gâtine Tourangelle ;



Les gâtines : alternance de bois et de grandes cultures
- Plateau de Pontlevoy



Les gâtines des confins de la Touraine : la Gâtine
Tourangelle

A l'ouest, les confins de la Touraine se dissocient en deux unités de paysage de part et d'autre de la Loire : au nord (rive droite), c'est la **Gâtine Tourangelle** proprement dite, avec ses vastes étendues cultivées qui, contrairement à la Beauce voisine, laissent s'épanouir quelques bois épars. Leur accumulation finit par donner l'impression de vastes clairières successives, avec des horizons apparemment boisés ; au sud, le bourg de Pontlevoy commande les vastes espaces agricoles qui l'environnent, là encore comme une clairière géante, avec les forêts de Montrichard et de Choussy, et les Bois de Saint-Martin, de la Buzelière et de Sudais qui cernent l'ensemble de la composition : c'est le **plateau de Pontlevoy** ;



Les marges de la Champagne Berrichonne – les Gourdodières, commune de La Chapelle-Montmartin

Au sud, les confins du Berry couvrent de trop petites surfaces dans le département pour composer autre chose que les marges de la **Champagne Berrichonne**, où le paysage des coteaux de la vallée du Cher, marqués par quelques restes de structures bocagères et d'élevage, cède la place aux étendues ouvertes et cultivées en céréales ;



La vallée de la Loire à Saint-Laurent-des-Eaux



La vallée de la Loire de Mer à Blois : alternance de points de vue d'un village à l'autre à travers la vallée, ici de Montlivault vers Cour-sur-Loire



La vallée de la Loire à Blois



La vallée de la Loire surmontée de la forêt de Russy



La vallée de la Loire entre Onzain et Monteaux

Au cœur du département, la vallée de la Loire n'offre pas les mêmes paysages au fil de l'eau : cinq séquences principales se succèdent d'amont en aval, dessinant autant d'unités de paysages distinctes :

- *la vallée de la Loire à Saint-Laurent-Nouan, marquée par la silhouette imposante de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux ;*
- *la vallée de la Loire de Mer à Blois, au caractère fortement patrimonial grâce à la richesse architecturale, urbaine et paysagère des sites des villages et des châteaux ;*
- *la vallée de la Loire à Blois, où la ville et ses extensions récentes marquent le paysage de façon prégnante ;*
- *la vallée de la Loire des forêts : une séquence particulière de la vallée, où les forêts de Blois et de Russy marquent les horizons de leur présence sur chacune des rives ;*
- *la vallée de la Loire et la Cisse, où les rives dissymétriques dessinent des ambiances variées à l'intérieur même de la vallée.*



La vallée du Loir – Fréteval



La vallée des boucles du Loir, confluence du ruisseau de la Bourboule et du Loir – Mazangé



La plaine du Loir – Couture-sur-Loir

La vallée du Loir et ses affluents s'organisent également en séquences :

- **la vallée amont du Loir, au nord de Vendôme**, où la rivière, relativement rectiligne, dessine une vallée classique, tenue par ses coteaux plus ou moins boisés ;
- **les boucles du Loir Vendômois**, où le Loir complexifie son parcours en boucles successives, enrichissant le paysage de situations variées, imbriquées et labyrinthiques ;
- **la plaine du Loir de Montoire-sur-le-Loir**, où le Loir reprend un cours plus régulier au sein d'une vallée largement ouverte, accueillant une généreuse plaine cultivée ;



La vallée du Cher des confins de la Sologne – Châtres-sur-Cher



La vallée du Cher - Saint-Aignan



La vallée du Cher urbanisée – Montrichard

La vallée du Cher enfin, également organisée en unités de paysages distinctes au fil de l'eau :

- *à l'amont, le Cher des confins de la Sologne, où la présence de la forêt en rive droite ainsi que l'architecture et l'urbanisme marquent le paysage ;*
- *le Cher de Saint-Aignan, où la plaine alluviale apparaît plus largement cultivée, tandis que les coteaux offrent des sites bâtis où se distingue en particulier Saint-Aignan, au château perché en crête ;*
- *le Cher urbanisé de Montrichard à l'aval du parcours départemental de la rivière, où l'influence de l'agglomération Tourangelle se ressent au travers d'une pression d'urbanisation qui se lit en particulier dans les extensions récentes d'urbanisation, sur les coteaux et le long des routes ;*
- *enfin les coteaux du Cher, en rive gauche, où les affluents successifs dessinent une alternance de vallons plutôt boisés et de croupes au contraire dégagées, où la vigne occupe de façon dominante les sols.*

Ainsi, au total, le Loir-et-Cher s'organise en 23 unités de paysages, qui précisent les 8 grands ensembles de paysages préalablement identifiés.

La partie sur les « Fondements des paysages » explique l'origine de ces différences, voire de cette diversité contrastée constatée pour le Loir-et-Cher, territoire de « rencontres paysagères ».

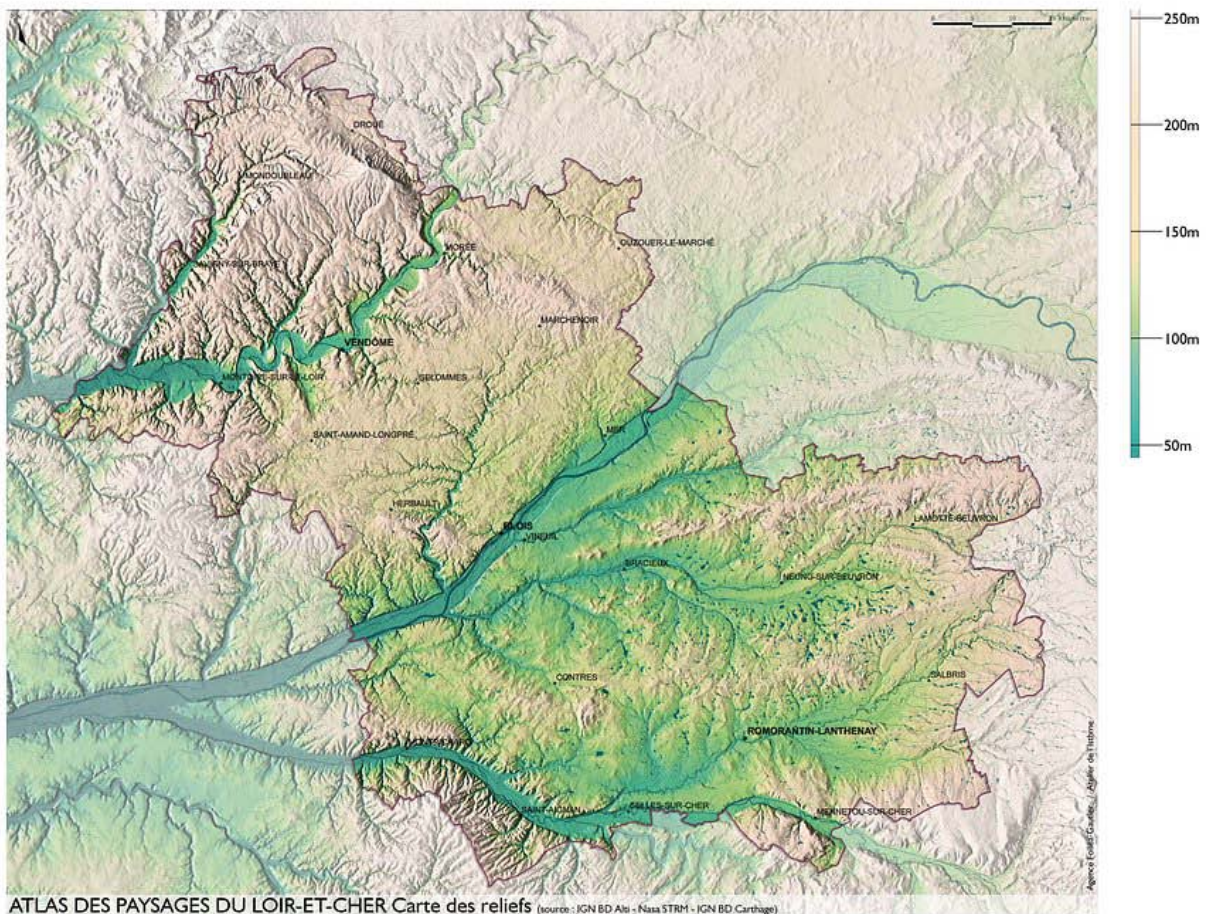
Quant à la partie sur les unités de paysages, elle précise pour chaque unité ses caractéristiques paysagères, ainsi que les dynamiques d'évolution et les enjeux en matière de cadre de vie.

Fondements des paysages

Une explication de la diversité des paysages du département sur des bases géographiques, historiques et culturelles.

Les paysages et les reliefs

Une morphologie globalement adoucie



Les doux reliefs du Loir-et-Cher tendent globalement à tenir les paysages dans une certaine uniformité. Néanmoins, trois types principaux de reliefs se rencontrent : plateaux, collines et vallées. Les plateaux, bien que géologiquement très différents les uns des autres, dominent en superficie, avec la Beauce, la Sologne et la Gâtine Tourangelle. Il faut franchir le Loir vers le nord pour que les premières collines s'arrondissent et se succèdent, formant le Perche, jusqu'à atteindre le point culminant du département avec la butte de Cormont, à 256 m d'altitude. Ce sont les vallées bien formées de la Loire, du Loir et du Cher, qui génèrent les reliefs les plus spectaculaires et surprenants, avec des coteaux raides, voire des falaises de calcaire, dominant nettement des plaines alluviales. Quant aux affluents des trois vallées principales, ils composent souvent les paysages les plus intimistes et précieux du département, notamment autour du Loir.

Les paysages des plateaux



Les vastes plateaux ouverts aux vents motivent la plantation de végétal aux abords des villages – Josnes

Avec la Beauce, la Sologne et la Gâtine Tourangelle, les surfaces aplanies des plateaux couvrent pas moins des deux tiers de la superficie départementale ; entre ces grands ensembles de paysages aplanis, c'est plutôt l'occupation des sols, spectaculairement contrastée, qui va générer les variations de paysage, avec la Sologne boisée, la Beauce cultivée et la Gâtine, cultivée et piquée de bois.

L'agriculture révèle en majesté la planéité du plateau de Beauce, étiré à 115 m d'altitude en moyenne : ici plus qu'ailleurs le paysage est fait de ciels vastes et de silhouettes : celles du village et de son clocher, de la ferme, du château d'eau, du silo surtout et, depuis peu, des éoliennes. Dans cet océan céréalier, l'absence de reliefs protecteurs a obligé les hommes à composer un habitat particulier, notamment pour s'abriter des vents qui balayent sans obstacle les étendues ouvertes : les villages apparaissent compacts, les rues tortueuses pour éviter les effets de couloirs à vent, les fermes peu ouvertes sur l'extérieur, presque austères, parfois magnifiques de dépouillement et de simplicité « cubistes », tournées sur une cour intérieure. Autour des villages, des bouquets d'arbres, des jardins, améliorent encore la protection.



La Cisse, dont la vallée ne représente qu'un léger pli à l'amont - Pontijou

Mais le plateau de Beauce n'est pas plat. Il ondule de façon ample grâce à des vallons secs, notamment sur ses marges lorsque les affluents viennent épisodiquement alimenter le Loir ou la Loire. Parmi ces vallons, celui de la Cisse surprend en naissant loin au cœur du plateau. C'est la coquetterie de la Beauce Blésoise. D'abord pli imperceptible, il s'affirme en se rapprochant progressivement de la Loire, se creuse et s'élargit jusqu'à former un vallon où l'agriculture lâche prise, laissant se développer de précieux milieux riches de biodiversité, à la fois secs et calcicoles sur les flancs, humides et alimentés par des résurgences de la nappe phréatique dans les fonds. L'ensemble est protégé par la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain. Plus à l'aval encore, en se

rapprochant de la forêt de Blois, le vallon devient vallée, avec ses coteaux et son fond aplani cultivé et fertile, jusqu'à déboucher dans le synclinal de la vallée de la Loire. Un monde à part, entre val de Loire, Beauce et Gâtine Tourangelle, s'organise ainsi jusqu'à Chouzy-sur-Cisse.



Les vastes étendues cultivées de la Gâtine Tourangelle - les Michélinières, Saint-Cyr-du-Gault



Ondulation du plateau de la Gâtine Tourangelle - Santenay

La Gâtine Tourangelle ne se différencie pas de la Beauce par son relief, également étiré en plateau. C'est plutôt la présence de boisements épars qui établit une différence ; additionnés les uns aux autres sur ces reliefs étirés où la vue porte loin, ils finissent par composer un horizon boisé au paysage, faisant de la Gâtine une sorte de clairière apparente.



La Sologne ouvrant de grandes clairières planes au sein de la forêt – Marcilly-en-Gault



Les prairies ourlées d'une élégante lisière forestière – Neung-sur-Beuvron

Le plateau de Sologne, à peine moins élevé que la Beauce en altitude, est en fait une cuvette remplie de sables et d'argiles. Dans ces sols tendres et partiellement imperméables, l'eau est très présente mais a peu creusé. Les trois vallées principales que sont le Cosson, le Beuvron et la Sauldre restent peu profondes, mais les 20 à 30 m de dénivelé suffisent à dégager des vues depuis leurs rebords, et à créer des ambiances particulières au fil de l'eau. Les trois cours d'eau ne sont pas pressés de rejoindre la Loire ou le Cher, courant dans la longueur du plateau jusqu'à l'aval de Blois (pour le Cosson et le Beuvron) et de Romorantin-Lanthenay (pour la Sauldre). Leurs innombrables micro-affluents drainent en douceur le plateau, révélés sur les cartes par les chapelets d'étangs qui se succèdent en ligne, creusés dans les discrètes inflexions de terrain qu'ils forment.

Là encore, ce n'est pas le relief, sensiblement équivalent, qui permet de distinguer la Sologne viticole de la Grande Sologne. On verra dans les autres chapitres que les sols, liés à l'eau, sont bien davantage explicatifs de leur différenciation de mise en valeur, entre la forêt et les étangs d'un côté, et la vigne, les cultures et le maraîchage de l'autre. Ce sont également les sols qui expliqueront principalement pourquoi les paysages de la Sologne viticole cèdent la place à ceux des gâtines des confins de la Touraine autour de Pontlevoy. Les reliefs jouent peu pour différencier des deux paysages. Mais un œil attentif permet de percevoir le plateau particulièrement aplani de Pontlevoy, qui s'infléchit légèrement vers l'est, à partir de Sambin ou de Choussy, lorsque naissent dans ses flancs les premiers micro-affluents qui vont drainer les sols de Sologne.

Les paysages des collines



Succession des collines du Perche vers l'horizon – Saint-Avit



Les douces collines du Perche chapeautées de forêts – la Borde Bruyère, Le Plessis-Dorin

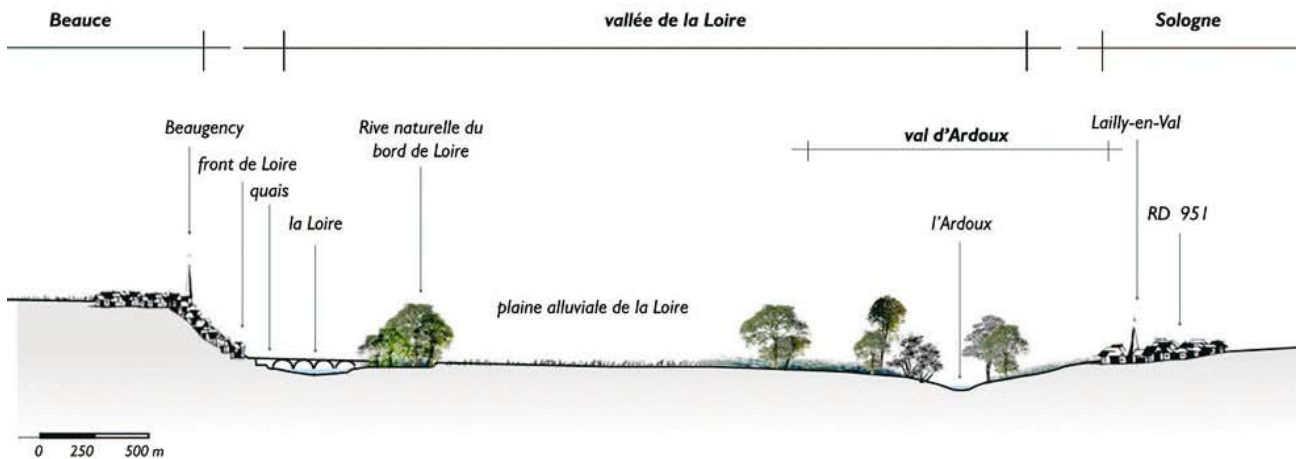
Les collines du Loir-et-Cher se déroulent principalement au nord dans le Perche. Elles dépassent la cote des 240 m d'altitude aux confins du département, autour de la forêt de Montmirail. Des vues lointaines se dégagent alors, aussi bien vers le sud que vers le nord. En se rapprochant du Loir, où elles s'achèvent, les collines percheronnes s'abaissent progressivement d'une centaine de mètres. Le Perche Vendômois apparaît ainsi globalement moins élevé que le Perche Gouët. Les collines ont été formées par le réseau hydrographique des rivières et ruisseaux, façonnant les sols argileux en vallons et vallées successives aux profils arrondis. Aujourd'hui, les vues depuis les collines portent d'autant plus loin que le paysage s'est ouvert, les cultures succédant partiellement aux pâtures traditionnelles, encloses dans un réseau de haies bocagères caractéristiques.

La limite entre le Perche Vendômois et le Perche Gouët n'est pas simple à déterminer d'un trait bien net. La topographie diffère cependant entre l'une et l'autre unité de paysage. Au nord (Perche Gouët), les collines s'enchaînent en clapotis, façonnées par le Couetron, la Grenne et leurs affluents, qui vont alimenter la Braye ; au sud (Perche Vendômois), les horizons plus tabulaires, plus ouverts par la mise en culture des pâtures, se voient attaqués par les affluents du Loir, particulièrement nombreux en rive droite : les ruisseaux du Boulon et du Gratte-Loup en sont les principaux ; des paysages successifs contrastés se succèdent ainsi entre hauteurs dégagées et aplanies, parfois couvertes de forêts, et fonds de vallées intimistes aux paysages plus jardinés et plus complexes.

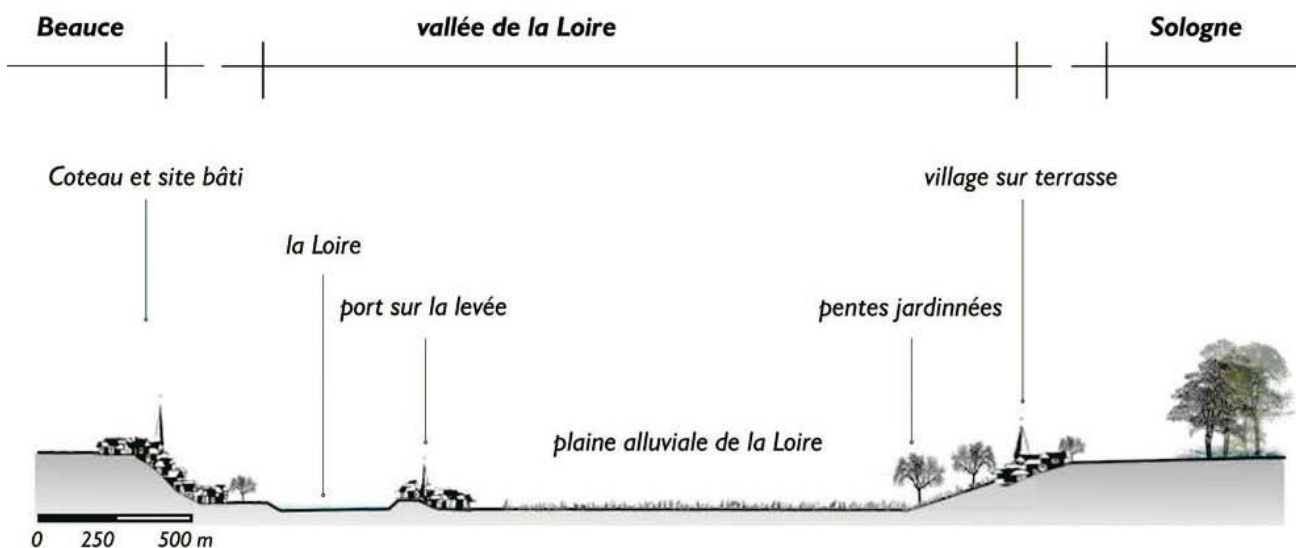
A l'ouest, aux marges du Perche, en limite de département, la Braye, affluent du Loir plus imposant que tous les autres, compose son propre paysage de vallée, avec son fond nettement aplani d'un kilomètre de large, tenu dans des coteaux d'une soixantaine de mètres de hauteur.

Les paysages des vallées

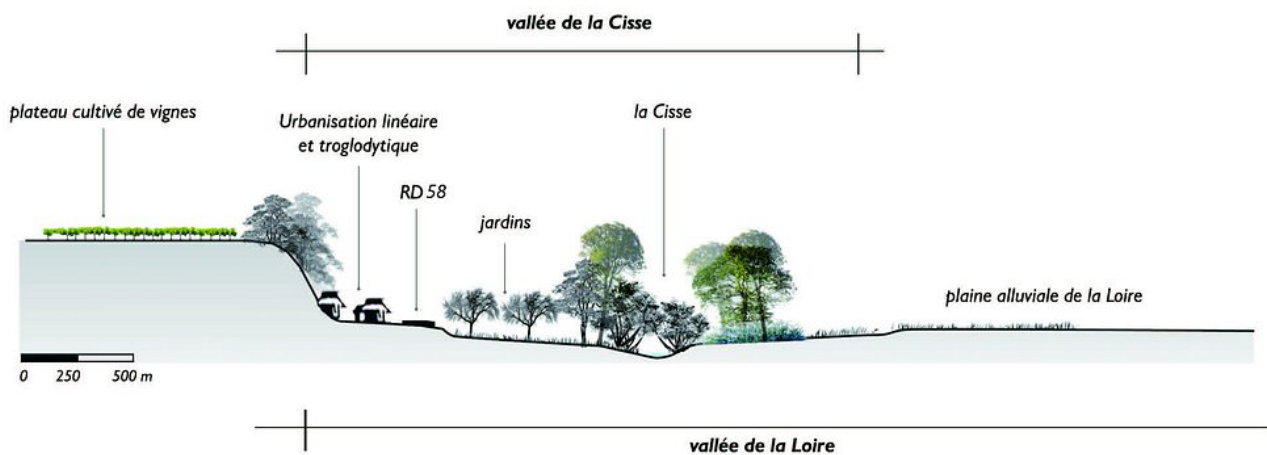
Dans la douceur généralisée des reliefs du département, les trois vallées principales que sont la Loire, le Loir et le Cher composent des événements remarquables, qui en font les paysages les plus « pittoresques » : riches de points de vue, de sites, de diversité de milieux, de patrimoine culturel et naturel.



Coupe de la vallée de la Loire à Beaugency (Loiret)



Coupe de la vallée la Loire à Blois



Coupe de la vallée de la Cisse à Onzain

La Loire compose un grand paysage complexe car deux topographies s'additionnent : celle, classique, des coteaux qui la bordent et celle, plus originale et plus subtile, de son fond de vallée, qui n'est pas plat naturellement et qui a fait l'objet d'aménagements :

- La topographie des coteaux en rebord de vallée contribue à différencier les unités de paysage successives au fil de la Loire : à l'amont de Blois, les coteaux restent modestes, et la Loire forme un pli large mais peu profond entre Beauce et Sologne ; ces coteaux adoucis suffisent à cristalliser les villages et châteaux qui se succèdent au fil de l'eau de Mer à Saint-Claude-de-Diray, en passant par Suèvres, Muides, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Dyé-sur-Loire ou Ménars, composant des sites remarquables, pas forcément spectaculaires mais précis, riches de patrimoine ...et fragiles ; autour de Blois, en rive droite notamment à l'aval de Ménars, et en rive gauche à partir de la forêt de Russy, les coteaux s'accroissent avec la Loire qui creuse son cours, atteignant 30 à 40 m d'amplitude ; jusqu'à l'aval du département, la vallée est alors nettement délimitée par ces rebords, occupés par l'urbanisation de Blois, des villages, le château de Chaumont-sur-Loire et, selon la pente, par des cultures ou plus souvent des boisements ;
- Entre les deux versants, qu'elle a sensiblement écartés l'un de l'autre par ses déplacements latéraux au cours des deux cent derniers millénaires (2 à 3 km dans le département et jusqu'à 7km en amont dans l'Orléanais et à l'aval en Anjou), la Loire a déposé dans son lit majeur d'énormes quantités d'alluvions composées de sables, de graviers et de limons ; au sein de ce couloir que forme la vallée, des ambiances assez diverses se juxtaposent, en lanières parallèles au fleuve, du fait de la topographie subtile de la plaine alluviale. En effet, contrairement à la logique communément admise, le fond de vallée prend une forme légèrement bombée, à peine sensible à l'œil, hérité d'une terrasse élaborée au cours des récentes glaciations ; il est ainsi légèrement plus haut que les pieds des coteaux de part et d'autre ; l'un des côtés est occupé par le lit mineur du fleuve, l'autre par les affluents, qui offrent ainsi la curieuse particularité de suivre longuement la Loire parallèlement à celle-ci, profitant de la gouttière formée en pied de coteau : c'est le cas de l'Ardoux à l'amont du département, du Cosson au droit de Blois, de la Cisse en rive droite qui, débouchant dans la vallée à Blois, ne mêle ses eaux à la Loire qu'à Tours ; c'est aussi le cas du Cher à Tours, de l'Authion à proximité d'Angers, de l'Indre, etc. Ainsi, il y a souvent deux cours d'eau parallèles dans la vallée : la Loire proprement dite, escortée d'un affluent.

Ce sont les inondations qui révèlent avec le plus de précision la subtilité de ces reliefs : toujours parcourues par les eaux, ces dépressions sont naturellement les premières atteintes par l'inondation. Leur altitude au-dessus de l'étiage de la Loire n'est en moyenne que de 2 mètres, alors que celle des parties les plus élevées de la Plaine submersible atteint ordinairement 4.50 mètres. C'est par de légères dépressions obliques que s'insinuent les crues les plus considérables. Par temps d'inondation, seuls émergent les dos de terrains du centre et quelques îlots imperceptiblement plus élevés que le lit majeur. Ce sont les « peus » de l'Anjou et les « montils »

de la Touraine. On les attribue aux débris d'une ancienne terrasse démantelée puis fossilisée partiellement par les apports plus récents.

Roger Dion, dans « Le Val de Loire, étude de géographie régionale » décrit ainsi le phénomène des crues de la Loire :

« Avant même que la crue n'ait dépassé les berges du lit mineur, la dépression latérale est envahie par le refoulement de l'affluent qui la parcourt ou par la montée des nappes d'infiltration. Et lorsque l'inondation commence, les eaux, déjà profondes au pied des versants, touchent aux bornes qu'il ne leur sera pas permis de dépasser. Il ne leur reste qu'à couvrir la partie bombée de la plaine alluviale qu'elles circonscrivent déjà de toutes part. [...] Des courants puissants, attirés par les dépressions, lavent le bas des pentes, chassent les éboulis qui auraient pu s'y accumuler dans l'intervalle des crues et entretiennent ainsi dans la fraîcheur de ses formes la topographie précise des bords du lit majeur. La nature des lieux permet donc aux riverains de la Loire d'indiquer avec beaucoup de sûreté et, en général, à moins de 50 mètres près, l'emplacement des limites latérales de leur Val, au pied du coteau qu'ils appellent, suivant les régions « le tertre » ou « la côte ». »



Le coteau de la rive gauche, à Chailles, peuplé de chênes



La Loire sauvage, ses îles, sa terrasse alluviale et le coteau de la rive droite, portant le village de Suèvres

Des paysages finalement très contrastés se juxtaposent en parallèle dans la vallée de la Loire : des coteaux raides ou doux, boisés, cultivés ou piqués d'un village, voire d'un château ; la Loire, aux paysages merveilleusement enrichis par ses îles et ses bancs de sable ; des plaines cultivées largement ouvertes et simplifiées, des cours d'eau intimes, cristallisant à leurs abords une ripisylve, voire des pâtures et des prairies de fauche, puis à nouveau des coteaux. Ce phénomène naturel de juxtaposition de paysages en parallèles a été renforcé au fil des siècles par les digues ou levées, établies pour favoriser la navigabilité du fleuve (voir le chapitre « les paysages et l'eau »).



Cale de Saint-Dyé-sur-Loire, ancien port de déchargement des pierres de construction du château de Chambord

Ainsi composés, les reliefs dictent largement l'organisation du territoire : les routes en pied de coteau et sur les levées, les villes déroulées au flanc des coteaux avec des cales et des ports à leur pied, les villages les plus proches de l'eau établis sur des montils, grâce auxquels ils se prémunissaient des crues.

Le Loir présente également une topographie variée qui contribue à différencier les trois paysages qui s'enchainent au fil de son parcours :



Le village de Morée, accroché au coteau du Loir, en rive gauche

- *à l'amont, de Saint-Jean-Froidmental à Vendôme, il creuse une vallée bien formée, au fond aplani large d'un kilomètre, aux coteaux d'une cinquantaine de mètres de hauteur, cultivés dès que la pente le permet, boisés ou enfrichés ailleurs ;*



Le Loir s'écoulant entre les prairies humides du village de Rochambeau, commune de Thoré-la-Rochette

- *au centre, de Vendôme à Montoire-sur-le-Loir, il se déroule en cinq boucles successives serrées, dessinant des coteaux courbes irréguliers, encore complexifiés par le creusement de multiples vallons*

affluents, qui rendent l'ensemble du paysage délicieusement labyrinthique, riche d'une diversité de sites et situations dont ont su profiter les implantations humaines : château de Vendôme, château de Rochambeau, château de Lavardin, château de Montoire-sur-le-Loir par exemple. La nature calcaire et tendre des flancs de coteaux de tuffeau, taillés à vif en falaises, a été favorable à la création d'habitations troglodytiques et d'innombrables caves et champignonnières qui ajoutent à la spécificité du paysage des boucles Vendômoises ;



La large plaine du Loire en aval de Montoire-sur-le-Loir



Montoire-sur-le-Loir, occupant la plaine du Loir avale

- à la hauteur de Montoire-sur-le-Loir et jusqu'aux limites aval du département, la vallée s'élargit jusqu'à atteindre environ 5 kilomètres de largeur, laissant s'épanouir en son cœur une large plaine cultivée.



Vallée du Cher se lit dans le pli que dessinent les coteaux en se répondant d'une rive à l'autre



Vallée du cher parcourue d'une ligne d'urbanisation en grande partie troglodytique de Bourré à Vineuil

Le Cher, contrairement au Loir, dessine une vallée étonnamment régulière : un couloir, dont le fond, plutôt rectiligne, est large de deux kilomètres environ, tenu par des coteaux raides, d'une cinquantaine de mètres d'amplitude au plus haut. Au sein de ce couloir, la rivière borde tantôt le coteau en rive droite, tantôt mais plus rarement celui de la rive gauche ; il laisse une large plaine plate aujourd'hui essentiellement dévolue aux cultures, même si quelques secteurs de haies bocagères et de pâtures se maintiennent entre Gièvres et Villefranche-sur-Cher. Le relief de la vallée conditionne largement le dessin du paysage : nécessairement hors du fond inondable de la vallée, les villages se pressent de façon resserrée sur les pentes raides des coteaux, générant par endroits des silhouettes et des formes urbaines remarquables : à Saint-Aignan, à Montrichard pour prendre les exemples les plus frappants.



Vallée du Cher, détail de l'urbanisation troglodytique occupant la falaise de craie, Vineuil

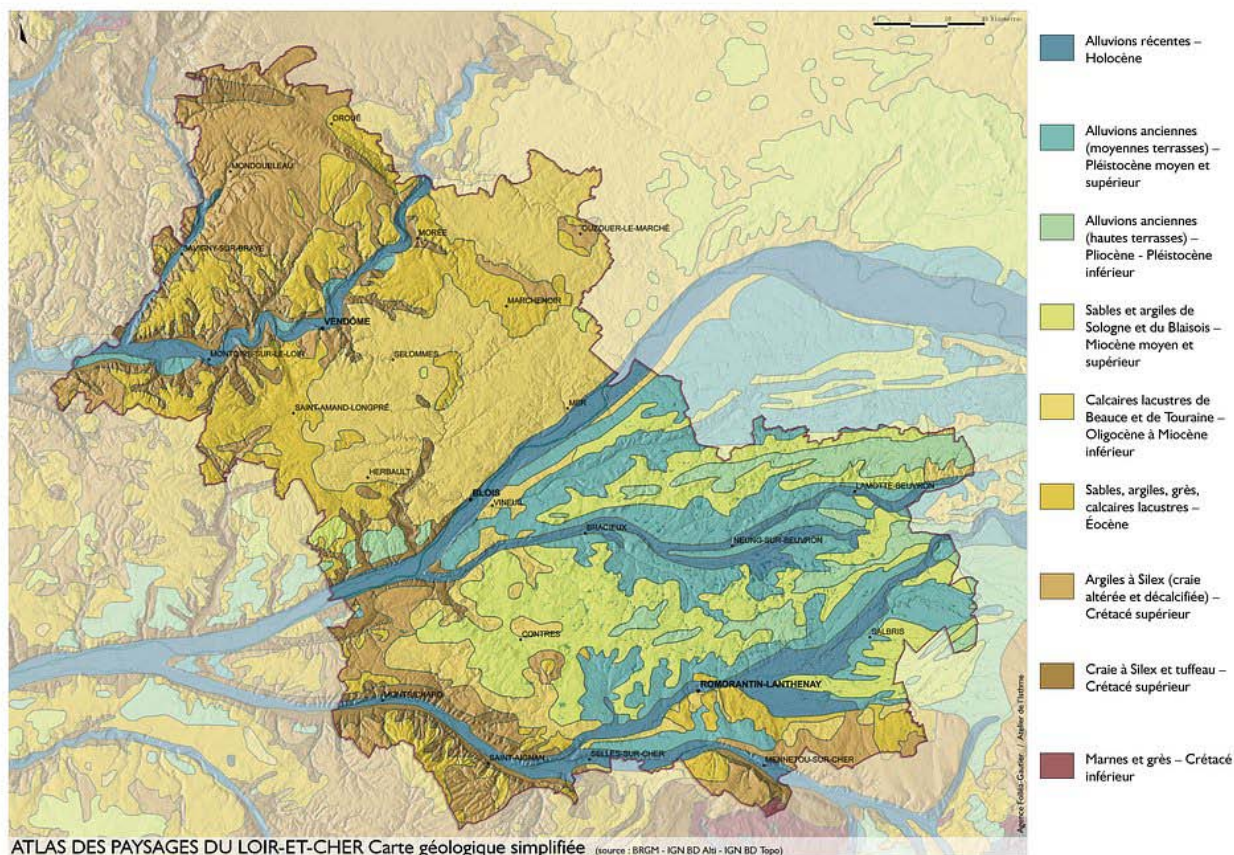


Le Cher, paisible, après des habitations, Chissay-en-Touraine

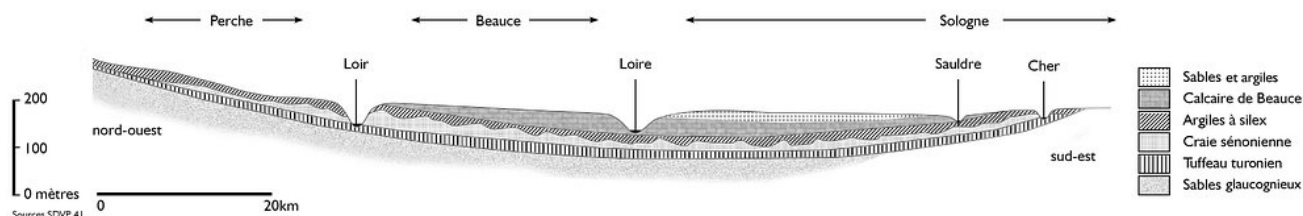
Le manque de reconnaissance de ces sites bâtis a aussi conduit à des débordements d'urbanisation récente, notamment sur l'aval de la vallée, qui subit l'influence de l'agglomération tourangelle : mitage des coteaux, urbanisation linéaire autour des infrastructures, implantations hors d'échelle ou mal situées. Les infrastructures, également implantées hors d'eau, filent comme elles peuvent au pied du coteau, cohabitant de façon plus ou moins douloureuse avec l'urbanisation : les routes (RD 17, RN 76), le train et même le canal du Berry jusqu'à Noyers-sur-Cher. Enfin, comme dans le Loir, le tuffeau apparaît par endroits en falaises, donnant naissance à des formes d'habitat troglodytiques.

Les paysages, la géologie et les sols une diversité contrastée à la source de la richesse paysagère du département

Des paysages très contrastés en grande partie grâce à la nature des sols



Coupe Géologique nord-ouest/sud-est du département du Loir-et-Cher

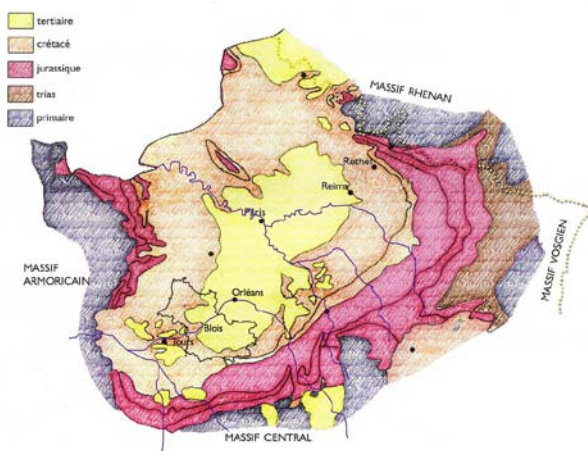


Coupe géologique du Loir-et-Cher

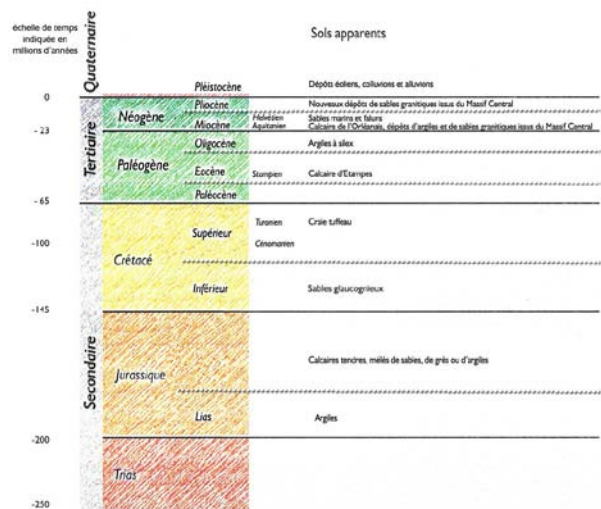
Les sols et la géologie jouent un rôle absolument majeur dans la différenciation des paysages du département :

de part et d'autre de la Loire, la cohabitation entre la Beauce toujours riche et la Sologne autrefois pauvre ne peut s'expliquer que par la nature des sols. De part et d'autre du Loir, c'est la proximité entre le Perche longtemps bocager et la Beauce d'openfield qui s'explique encore par les sols. Plus subtilement, ce sont encore les sols et l'économie de l'eau qui vont expliquer la différence de paysage entre la Grande Sologne boisée et la Sologne viticole ; et encore les sols qui vont faire évoluer les paysages de la Beauce ou de la Sologne vers ceux des confins de la Touraine. Ce sont toujours les sols qui vont expliquer la place de la forêt de Marchenoir ou celle de Blois dans le paysage. Enfin la diversité et la qualité du patrimoine architectural traditionnel, qui fait une grande part de la valeur des paysages du Loir-et-Cher, sont les reflets apparents des variations sous-jacentes de la géologie, parfois affleurante à la faveur notamment des coteaux et falaises des vallées : les pans de bois et torchis, le cloutage de silex, la brique, le calcaire tuffeau parfois blanc et parfois jaune, la tuile et l'ardoise des toitures.

Pour comprendre l'origine des paysages départementaux, il est indispensable de changer d'échelle de temps et d'échelle d'espace.



La géologie du bassin parisien et le département du Loir-et-Cher



Echelle des différents temps géologiques et principaux types de sols et matériaux utilisés pour la construction dans le Loir-et-Cher

A égale distance du Massif Armoricain et du Massif Central, le Loir-et-Cher est en fait entièrement inclus dans les formations sédimentaires géologiques du Bassin Parisien. A la manière d'une pile d'assiettes, les formations les plus anciennes se situent en dessous et apparaissent à la périphérie, tandis que les plus jeunes se superposent en strates concentriques. Dans le département, les formations géologiques les plus anciennes sont des calcaires hérités des dépôts marins du Jurassique, une longue période calme de sédimentation qui a duré 200 millions d'années. Les calcaires jurassiques ne sont pas loin d'affleurer à l'extrême sud du département, préfigurant le Berry, ainsi qu'aux marges de la Sologne viticole, sous une couche de sable et d'argile plus mince que dans la grande Sologne.

Au-dessus, l'essentiel des formations géologiques datent de la deuxième moitié de l'ère Secondaire (Crétacé) et des ères Tertiaire et Quaternaire.

Le tuffeau



Caves troglodytiques creusées dans le tuffeau tendre



Village de Bourré, célèbre pour ses caforts, vastes caves d'extraction souterraine - coteaux du Cher

Dans le Sancerrois, sur les plateaux de Touraine et dans le Perche, la craie formée au Crétacé recouvre le calcaire Jurassique. A cette époque (Turonien du Crétacé supérieur), la terre connaît une longue période de réchauffement climatique. Le pôle bénéficie d'un climat tempéré et les océans atteignent des niveaux exceptionnels. Le Bassin Parisien et le Bassin Aquitain se rejoignent et les futures provinces d'Anjou et de Touraine baignent dans une mer chaude sous 300 mètres d'eau. Le turonien inférieur a légué une craie marneuse. Le Turonien moyen est l'époque de formation de cette roche prisée entre toutes qu'est le tuffeau blanc. Il s'agit d'une craie compacte comportant du quartz et de fines paillettes de mica qui scintillent comme la rosée. Elle fait le prestige des falaises de Saumur et de Bourré. Enfin, le Turonien supérieur a produit une roche de qualité, le tuffeau jaune. Cette pierre plus blonde et plus sableuse, est présente un peu partout sur les coteaux du Loir.



Village de Trôo, construit contre et dans la falaise de tuffeau de la vallée du Loir

Au final, le tuffeau se rencontre en bordure nord-ouest du département, dans le Perche, sur les coteaux sud du Loir en aval de Montoire-sur-le-Loir ainsi que sur les pentes de la vallée du Cher, en aval de Châtillon-sur-Cher.

L'apparition, à Blois même, des formations crétacées, qui vont accompagner la vallée de la Loire jusqu'à l'entrée du Massif Armoricain, n'amène pas de changement sensible dans la topographie des plateaux, qui conservent leur horizontalité entre 110 et 120 mètres d'altitude. Mais la diminution régulière des altitudes du

thalweg, qui s'abaisse de 21 mètres entre Blois et Tours, fait grandir progressivement les versants. Hauts de 45 mètres environ à Blois, ils atteignent 55 mètres à l'approche d'Amboise. Contrairement à ce qui se passe dans l'Orléanais, la coulée des sables fluviatiles reste désormais contenue dans le lit majeur strictement délimité par deux murailles de craie. Au moment où le fleuve la rencontre à Blois, la craie, puissante d'une trentaine de mètres, présente, sur plus des deux tiers de son épaisseur, des couches très riches en rognons de silex d'une dizaine de mètres (aussi appelée craie de Blois), et vers sa base, un blanc plus homogène et plus compact, épais d'une dizaine de mètres également (craie de Cangey).

Hors des coteaux et falaises aux flancs des vallées, le calcaire Crétacé est nappé par une formation plus récente, issue de l'ère Tertiaire : les argiles à silex.

Les argiles à silex



Argiles à silex – sommet des coteaux du Loir – Morée Grange dont les murs sont essentiellement constitués de rognons de silex

Par-dessus le calcaire de tuffeau s'est constitué un sol d'argiles à silex, présentes essentiellement sur l'ensemble de l'anticlinal de Marchenoir, à l'ouest de la Beauce, sur une bonne partie du Perche Vendômois ainsi qu'au nord-est de la Gâtine. Au total, elles recouvrent 240 000 ha en Loir-et-Cher : plus du tiers du département (640 000 ha). Cette formation recouvre la craie d'un manteau d'épaisseur variable mais quasi-continu et correspond à un mélange en proportions différentes d'argiles et de silex qui lui confère un caractère imperméable. Elle est issue, au cours de l'ère Tertiaire (fin de l'Oligocène), d'une diagenèse superficielle, transformant des sédiments (sables) en roches sédimentaires (silex). Des limons battants sensibles à l'érosion se sont développés à partir de l'argile à silex de l'Eocène, plus ou moins recouverts de sables éoliens. Ils sont présents pour l'essentiel dans le Perche, dans le massif forestier de Marchenoir ainsi que sur toute la bordure ouest du département, en Gâtine Tourangelle. Des terres caillouteuses sur argiles à silex se trouvent également dans la vallée et sur les coteaux du Loir, de ses affluents et du Cher ainsi que sur les versants des vallées en pente du Perche. Elles donnent des sols bruns hydromorphes et lessivés.

Le calcaire de Beauce



Sols limoneux de Gâtine



Constructions en calcaire de Beauce – Suèvres

C'est encore un calcaire qui constitue le socle du grand plateau de la Beauce. Il est d'origine lacustre, issu des dépôts sédimentaires d'un grand lac qui recouvrait la région il y a 24 millions d'années, durant l'ère Tertiaire, au Paléogène.

L'appellation calcaire de Beauce recouvre principalement le calcaire de l'Orléanais (aquitaniens) et le calcaire d'Etampes (stampien). Ils sont affleurants sur le versant nord de la Loire ainsi qu'au sud, sur 22 000 hectares, à la hauteur de Blois. Ils génèrent des limons francs dans la partie méridionale de la Beauce jouxtant la Loire et donnent des sols bruns faiblement lessivés à lessivés. Des terres argilo-calcaires et limons francs se trouvent également jusqu'aux confins orientaux de la Gâtine du nord.

Les sables et argiles de Sologne



Sols sableux de Sologne

Comment expliquer que la Sologne, qui n'est séparée de la riche Beauce céréalière que par la Loire, n'ait pas bénéficié des mêmes limons fertiles mais tout à l'inverse de sols ingrats et pauvres, sableux et argileux, essentiellement favorables à la forêt ?

La Sologne est en fait une zone d'affaissement de la plate-forme de Beauce. Au Miocène (ère Tertiaire), à la fin de l'Aquitaniens (-20 millions d'années), la Beauce asséchée détermine les grandes orientations du réseau

hydrographique et fait converger au sud du Bassin Parisien le réseau de la Loire moyenne, qui est alors un affluent de la Seine. Cette Loire « use » les pentes du vieux Massif Central, et les dépôts détritiques s'accumulent dans la dépression de la Sologne, jusqu'à atteindre des épaisseurs de 300 mètres. Ces dépôts (196 700 ha au total en Loir-et-Cher) sont essentiellement constitués d'argiles et de sables granitiques formant une mosaïque de sols complexes. Les secteurs les plus argileux sont les plus imperméables et s'engorgent facilement en eau. Les secteurs plus sableux peuvent être au contraire beaucoup plus secs. Ce sont ces mêmes sables et argiles qui nappent les sols de la forêt d'Orléans et ceux de la Brenne.

La Sologne viticole, grâce à une grande variété de production, des boisements moins denses et des ondulations ouvertes vers le lointain, offre des paysages que ne connaît pas la Grande Sologne. Pourquoi cette différence, alors que les sols sont constitués également de sables et d'argiles ? Roger Dion propose une explication du phénomène qui place la Loire au cœur du processus :

« C'est par la Loire que les cours d'eau solognots, séniles et incapables de drainer les topographies indécises dont ils sont enveloppés, ont recouvré dans leur cours inférieurs, une vigueur nouvelle qui leur permet de préciser les formes de leur vallée, de façonner des versants, d'appeler plus énergiquement les eaux répandues à la surface des terres avoisinantes et finalement de mettre à nu la surface de calcaire de Beauce cachée sous les sables. En effet, la Loire actuelle, ayant incrusté son lit majeur dans le soubassement de calcaire de Beauce, ne peut plus remanier directement les terrains de la Sologne. Mais elle en poursuit encore l'assainissement et la transformation par l'intermédiaire des érosions régressives qu'elle a provoquées sur le cours de L'Ardoux, du Cosson et du Beuvron. Cette action durera aussi longtemps que les rivières solognotes n'auront pas achevé de raccorder leur profil au niveau de base local représenté par l'étiage de la Loire. Ainsi, dès que le calcaire de Beauce apparaît dans les vallées affluentes, vers Thoury, Bracieux et Cour-Cheverny, la terre de Sologne, drainée désormais jusqu'à sa base, est débarrassée de son excès d'humidité. Dans la région de Huisseau-sur-Cosson et Cellettes, les plateaux voisins du Cosson et du Beuvron ne sont plus que des tables calcaires revêtues de minces couches de sables de Sologne, auquel se substitue bientôt, sans que l'aspect du sol ne change beaucoup, des nappes alluviales anciennes de la Loire. Profondément différent de la Grande Sologne, ce pays de calcaires arides et de sables asséchés est donc l'œuvre d'un jeune cycle d'érosion qui remontant les affluents de la Loire, poursuit l'ablation progressive des sables et argiles miocènes. Ceux-ci reculent peu à peu avec les paysages qui leur sont associés, vers la partie centrale de leur domaine, vers le fond de la dépression structurale où ils conservent encore l'aspect d'une masse continue. Les routes qui, de Blois, gagnent les vallées du Cosson et du Beuvron, traversent, sur une distance de plus de 20 kilomètres, des vignobles et des bois aux sols secs avant d'atteindre, au-delà de Bracieux et de Cour-Cheverny, le pays des étangs et des terres mal égouttées. Les terrains conquis par l'action directe ou indirecte de la Loire, possèdent en effet, un certain nombre de caractères physiques communs qui permettent de les comprendre dans un même ensemble régional : malgré d'inévitables différences entre nappes alluviales ancienne et revêtements miocènes asséchés, tous sont essentiellement formés de sables granitiques étalés par minces couches sur des calcaires perméables, tous offrent à l'agriculture une terre saine et meuble, particulièrement favorable à la vigne et aux cultures légumières. »

Le Val de Loire,
étude de géographie régionale,
R. Dion

Les faluns



Faluns apparaissant sur les falaises au sud de Vendôme – coteaux du Loir

La curieuse roche coquillière cimentée que l'on trouve dans la vallée du Loir, par exemple près de Vendôme, est héritée d'anciens dépôts marins de la mer des Faluns, constitués de calcaires gréseux, de boues calcaires et de sables plus ou moins coquilliers.

Ce calcaire est davantage présent à l'aval du département, notamment entre Loches et Tours.

Cette ancienne mer peu profonde, située sur le plateau continental, remplissait un golfe de Loire situé à l'emplacement de l'Ille-et-Vilaine, de l'Anjou, de la Touraine et du Blésois il y a 15 millions d'années. Elle séparait le Bassin Parisien de l'île que constituait le Massif Armoricaïn surélevé de Bretagne. Dans un climat subtropical prospérait la faune dense du Tertiaire. Le schéma sédimentaire se reproduisit à la manière de celui de la craie du Turonien, à ceci près que la période, nettement moins longue, ne permit pas une compaction aussi aboutie. Par ailleurs, l'eau était peu profonde et soumise à de forts courants et les sédiments se répartirent inégalement. Les calcaires d'accumulation biodétritique ainsi formés, appelés faluns, s'entassèrent principalement dans les cuvettes, atteignant parfois 25 mètres d'épaisseur. Ils s'apparentent alors à une roche coquillière cimentée, visible dans la vallée du Loir.

Après le retrait de cette mer des faluns, les sédiments qu'elle a laissés témoignent d'une activité biologique riche et variée, sous un climat subtropical. La plupart des sables marins et faluns de l'Helvétien ont été déblayés par l'érosion mais les rares lambeaux qui subsistent ont recouvert une grande partie de la Touraine et de l'Anjou ainsi que l'ouest du Blésois correspondant à la Gâtine Tourangelle, autour des communes de Onzain et Mesland, et au sud de la Loire, entre Contres et Pontlevoy. Deux différents faciès se distinguent :

- le faciès savignéen (de Savigné-sur-Lathan, en Indre-et-Loire). Ce sont des calcaires gréseux ou des boues calcaires, riches en bryozoaires, correspondant à une sédimentation en pleine mer, dans une eau assez profonde (autour de 50 m).

- le faciès pontilévien (de Pontlevoy, en Loir-et-Cher). Ce sont des sables riches en débris coquilliers, mêlés de grains de quartz et de galets. La sédimentation s'est faite en zone littorale, entre 0 et 40 m de profondeur. C'est dans le faciès pontilévien que les fossiles sont les plus variés. Les bryozoaires y sont quasiment absents mais, par contre, tous les mollusques ont été conservés. On y trouve également des coraux caractéristiques d'un milieu peu profond et chaud.

Les sols jeunes des vallées



Sol brun et fertile du fond de vallée du Loir



Sol gris alluvial des bords de Loire

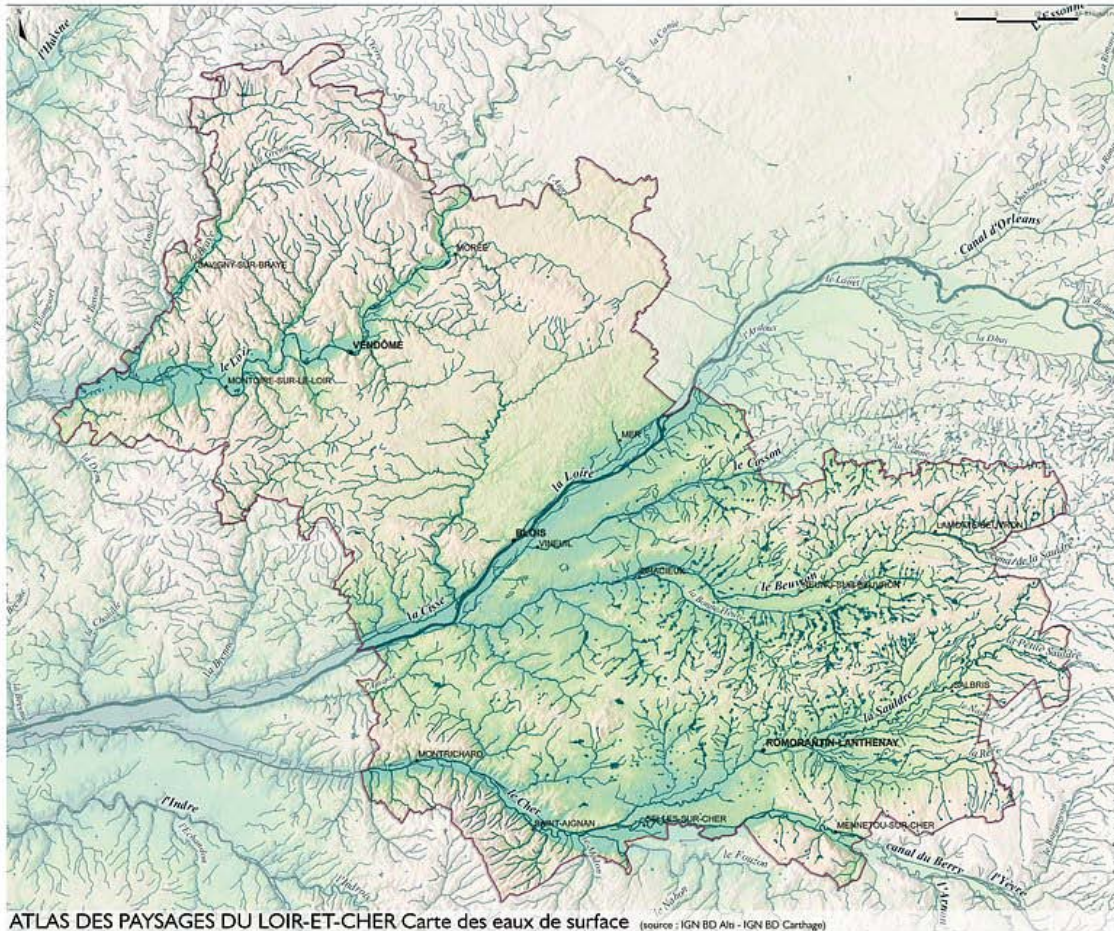
C'est probablement au Pliocène moyen, à la toute fin de l'ère Tertiaire, que survint la capture de la pré-Loire par un cours d'eau du bassin ligérien. Les premiers hommes en ont été témoins. Ceci est en partie dû au plissement alpin qui a provoqué une élévation du massif vosgien et des régressions marines vers l'ouest. Le Bassin Parisien est alors brutalement soulevé de 50 mètres environ dans la vallée de la Loire.

L'ère quaternaire a façonné la fine surface du territoire. Les lits des rivières et terrasses alluviales sont issus du travail des cours d'eau pour se frayer un passage jusqu'à la mer. Les alluvions qui forment les lits majeurs des quatre plus grandes rivières du département, à savoir la Loire, le Loir, le Cher et la Sauldre, représentent 53 700 ha. Leur texture est sableuse alors que les terrasses alluviales sont constituées de matériaux plus grossiers alternant avec des poches argileuses, sableuses et caillouteuses.

Des limons d'origine éolienne et colluviale se sont déposés sur les plateaux calcaires de Beauce.

Les paysages et l'eau

Une eau largement aménagée et valorisée



Divisé en deux parties, sensiblement égales, par la Loire, le département est en outre traversé par les deux rivières importantes dont il tire son nom : le Loir au nord et le Cher au sud. Ces trois axes organisent le territoire en rassemblant à leurs abords les pays et paysages qui font le visage du département : Beauce, Sologne et Gâtine autour de la Loire, Beauce, Perche et Gâtine autour du Loir, Sologne, Berry et Gâtine autour du Cher. Les vallées qu'ils forment sont irréductiblement des lignes de rencontres, de coutures et d'échanges entre les pays, même après la baisse ou l'abandon du trafic des marchandises par les voies d'eau. Outre l'importance des rivières, les sols très hétérogènes du Loir-et-Cher ont obligé les hommes à aménager l'eau pour, selon les cas, l'évacuer (comme en Sologne) ou tout à l'inverse pour la retenir (comme en Beauce). Aussi, la maîtrise de l'eau en Loir-et-Cher a toujours été le fruit d'une politique économique volontariste. Associée à l'agriculture et au transport de marchandises, l'eau a cristallisé les efforts de gestion et d'amélioration des territoires.

Le sauvage et le domestique : un subtil équilibre pour la Loire

Un patrimoine naturel de « fleuve sauvage »



La Loire, ses bancs de sables et ses îles, à Veuves



Les bancs de sables de la Loire accueillent parfois des colonies entières d'oiseaux

On dit de la Loire qu'elle est « le dernier fleuve sauvage d'Europe ». En termes de paysage, cette liberté se lit principalement dans le lit mineur. Empruntées aux terrains d'amont, les alluvions du fleuve se sont déposées en longues grèves de galets et de sable que séparent les seuils où, par temps d'étiage, se maintiennent difficilement des filets d'eau. Au plus bas de la saison chaude, le fleuve décrit ainsi de longues sinuosités entre les bancs de graviers, coulant de creux en creux, c'est-à-dire de « mouille » en « mouille », selon les termes locaux, par-dessus les seuils qui correspondent en moindre ampleur aux dépressions obliques du lit majeur (Paul Fénelon). Ainsi, par endroits, l'eau s'imbrique merveilleusement à la terre pour dessiner des tresses de bancs de sables et d'îles, qui magnifient le paysage du fleuve : elles l'adoucissent, l'éclairent, le complexifient, donnent de la profondeur aux vues de rive à rive, favorisent la biodiversité et notamment la présence des oiseaux, et finalement dessinent des séquences plus intimistes qui contrastent avec celles où le fleuve se déroule en majesté d'un bloc sur toute sa largeur.

Cette douce liberté d'un fleuve musardant est en fait limitée depuis longtemps par les aménagements. Car ce qui a pris une valeur écologique et paysagère aux yeux des hommes du 20e siècle était à l'inverse peu appréciable aux yeux de ceux des siècles précédents : la Loire était faite pour naviguer, et les îles, bancs de sables et hauts fonds constituaient autant d'obstacles, voire de dangers contrariant cette vocation.

Un patrimoine culturel de fleuve navigable



La Loire navigable à Chaumont-sur-Loire – aquarelle datant de 1699



La Loire portant encore bateau...
pour le loisir et le folklore

La navigation sur la Loire a été, jusqu'à l'avènement du chemin de fer, bien plus importante que sur la Seine ou le Rhône, atteignant jusqu'à 300 000 tonnes de fret par an. Le Val de Loire fut l'axe économique primordial pour toute la France de la fin du XVII^e siècle jusqu'à la moitié du XIX^e siècle. C'est même dès le Moyen-Âge que la Loire fut artificialisée pour la batellerie. Par sa longueur et sa position géographique, la Loire servait de trait d'union entre les ports de l'Atlantique, le centre et le sud du Bassin parisien, le Massif central et l'axe rhodanien. Toutes les provinces riveraines, le Nivernais, la Bourgogne, le Bourbonnais, l'Auvergne, la Touraine, le Berry, le Poitou, l'Anjou, la Bretagne, échangeaient leurs richesses par la Loire. La masse des denrées transportées procurait un fret très important. D'après les recherches de Roger Dion (*Histoire des levées de la Loire*), au milieu du XVII^e siècle, dans un arrêt du conseil d'État du roi de 1661, la rivière de Loire, "estant le plus grand fleuve et le plus important du Royaume", fait "la meilleure part du commerce de France".

Cette activité fut frappée de plein fouet par la construction des chemins de fer et l'amélioration du réseau routier. Pour toute la section de la Loire moyenne, de Gien à Saumur, on peut même dire que la navigation fut anéantie. Ce fut une des plus importantes mutations économiques, non seulement de la région, mais de la France toute entière. Ainsi, la batellerie, joliment baptisée « marine » à cause de l'emploi de voiles, a disparu au XIX^e siècle, et n'existe plus aujourd'hui que de façon anecdotique, entretenue par de nombreuses associations. Mais les travaux d'aménagement pour la favoriser furent si importants qu'ils sont encore partout visibles, marquant le paysage des bords de Loire : chenalisation avec les digues submersibles, arches batelières des ponts tels que celles, majestueuses, du pont Jacques Gabriel de Blois, cales et quais entièrement pavés bordés d'esplanades plantées d'arbres, comme à Saint-Dyé-sur-Loire.

La Loire des châteaux, des villes et des villages



Château de Ménars, tout entier tourné vers la Loire



Chamont-sur-Loire, sont village de piémont et sont château perché

Le paysage de la Loire est, de façon plus manifeste que sur n'importe quel autre fleuve, magnifié par les châteaux qui ponctuent ses rives. Les Rois de France s'y établissent à partir du XVe siècle avec Charles VII, et y restent fidèles durant tout le XVIe siècle, jusqu'à l'avènement d'Henri IV et son entrée triomphale dans Paris en 1594. Ainsi la Renaissance éclôt-elle sur les rives de la Loire. Dans le Loir-et-Cher, les châteaux les plus visibles et ostentatoires dans le paysage fluvial sont ceux de Ménars, qui étend avec magnificence ses terrasses au-dessus du fleuve, et de Chamont-sur-Loire, perché de façon spectaculaire au-dessus du village resté en pied de coteau au bord de l'eau. Le château de Blois se fond dans le tissu bâti de la ville, accompagné d'autres silhouettes marquantes comme celle de l'abbaye Saint-Laurent, l'église Saint-Nicolas et de la cathédrale Saint-Louis.



Front de Loire très travaillé de Blois



Château de Saint-Denis-sur-Loire, discrètement placé en bas de coteau, en recul par rapport à la Loire



Château de Candé-sur-Beuvron, installé à la pointe des coteaux séparant Loire et Beuvron

D'autres châteaux plus discrets s'ouvrent sur le fleuve, profitant autrefois du spectacle de l'activité de la marine, et aujourd'hui de sa lumière, de la vue, du dégagement, de son calme souverain et apaisant : celui de Saint-Denis-sur-Loire ou celui de Candé-sur-Beuvron, en pied de coteau.



Terrasse de la Loire portant le village de Montlivault



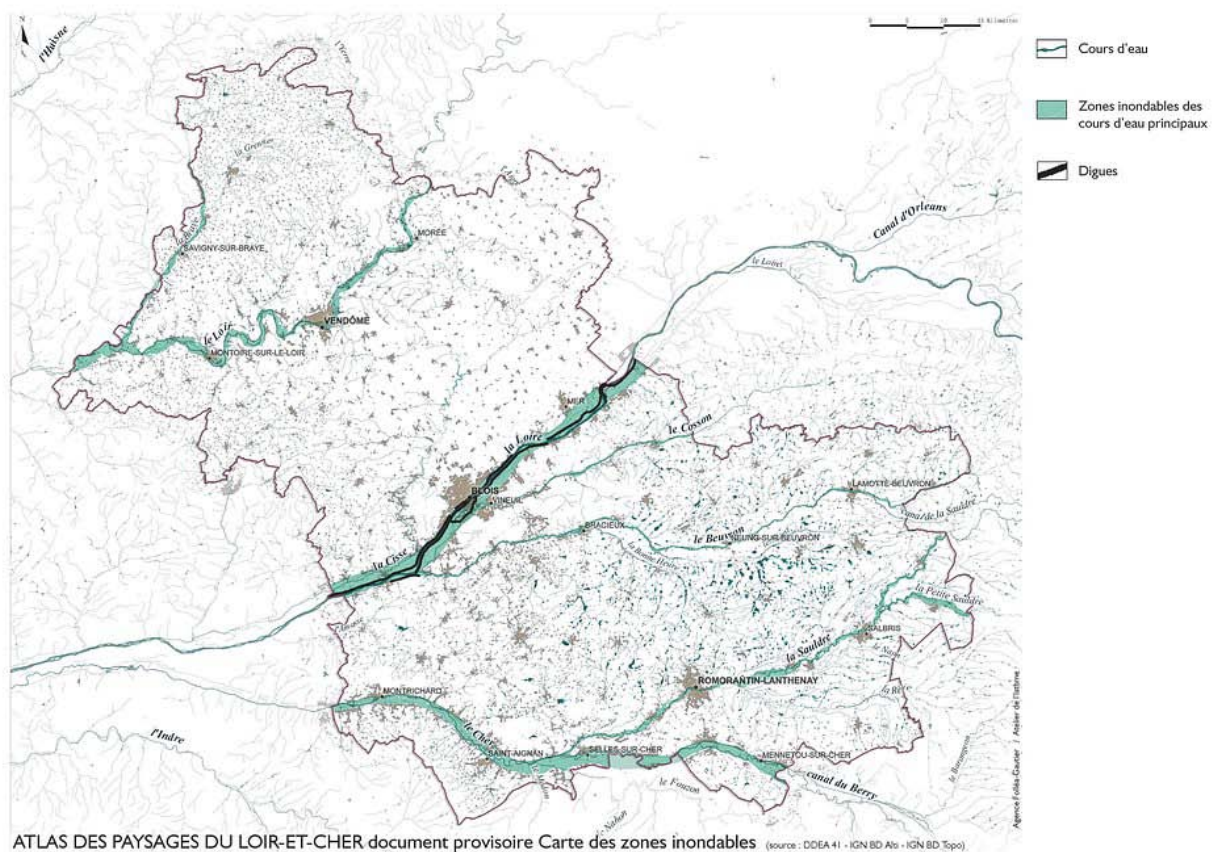
Village de Cour-sur-Loire, posté sur les pentes douces du bord de Loire

Outre les châteaux, les villes et villages portuaires s'organisent également précisément avec l'eau, choisissant les sites leur offrant à la fois la proximité du fleuve et la protection contre les crues. Des formes urbaines remarquables sont dessinées ainsi par l'eau : les pentes urbaines de Blois, marquées par les silhouettes de ses monuments phares, les façades régulièrement alignées de Blois en rive gauche, mais aussi de Chaumont-sur-Loire, au fil de l'eau ; les villages en pente jusqu'à l'eau, comme Saint-Dyé-sur-Loire ou Suèvres, ou délicatement posés sur le rebord du coteau, comme Montlivault. C'est une riche et subtile palette de sites bâtis qu'organisent ainsi les eaux de la Loire.

Au final, au patrimoine naturel hérité du fleuve sauvage s'est ajouté un patrimoine culturel lié à la navigation et aux châteaux. La richesse paysagère de la Loire tient dans la subtile association du sauvage et de l'artifice.

Aujourd'hui, l'attractivité que représente le fleuve fragilise la qualité même de cette relation à l'eau et au paysage : chacun rêve d'y construire sa maison, et la pression de l'urbanisation et des infrastructures met à mal à la fois les logiques constructives des sites bâtis culturels et l'intégrité des milieux naturels.

La saga des levées de la Loire



Carte du réseau de levées et des aires d'extension de crues

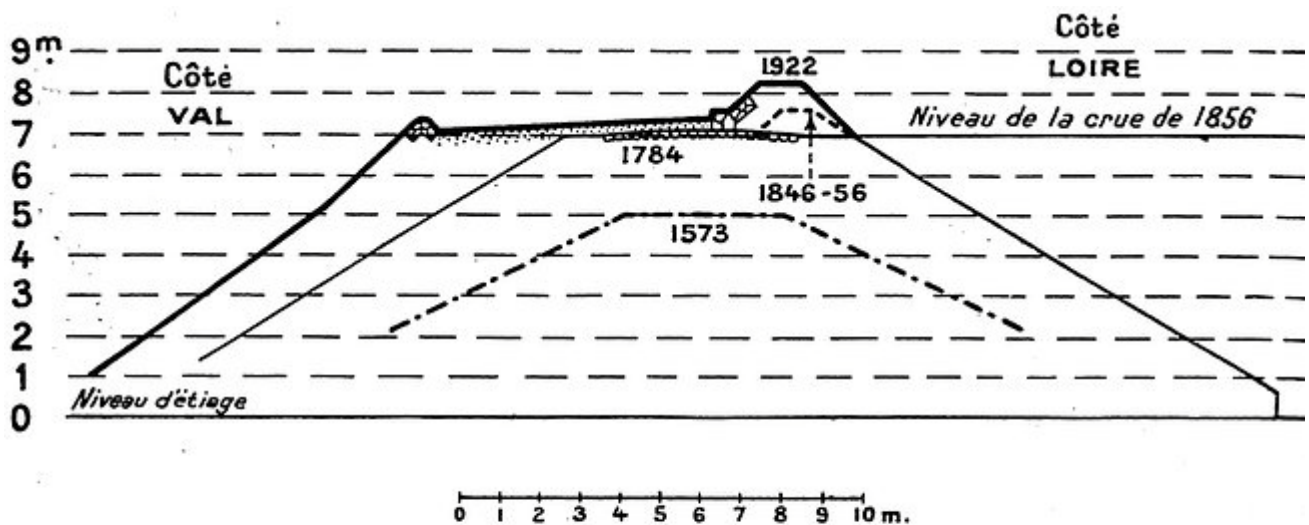
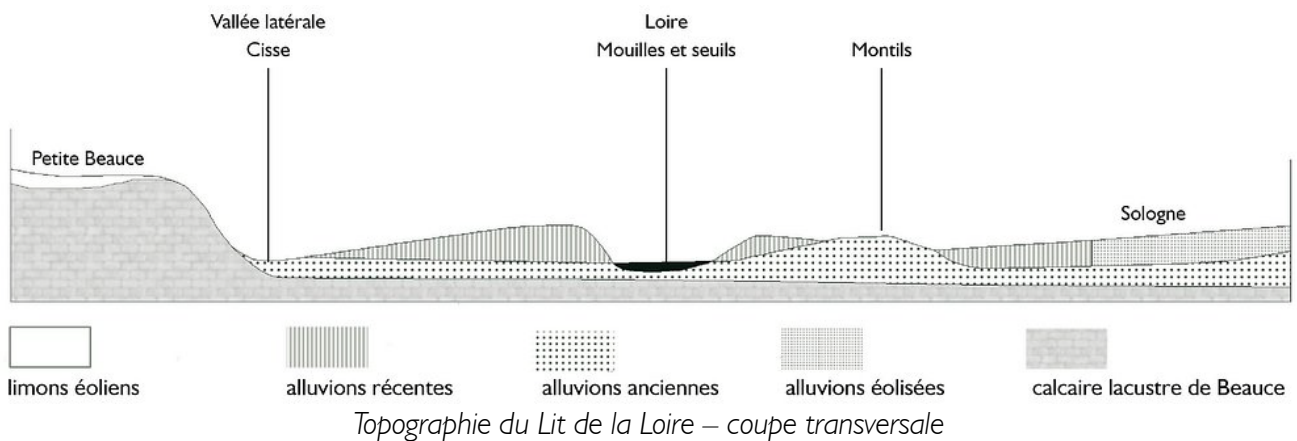


FIG. 56. — ÉVOLUTION DES FORMES DE LA LEVÉE DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE.

Profils exécutés d'après les documents suivants :

- 1° Règlement sur le fait des turcyes et levées, 28 avril 1573, article VIII (Arch. Ville de Tours, DD 2);
- 2° Profil de la levée entre Montlouis et Tours dressé en 1784 (Arch. Indre-et-Loire, C 271);
- 3° Profil type en rase campagne de la levée de la haute vallée d'Anjou après les aménagements exécutés de 1913 à 1922 (communiqué par M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées d'Indre-et-Loire).

Evolution des formes de la levée depuis le XVI^e siècle



Levée protégeant la plaine d'Onzain et faisant face à Chaumont-sur-Loire



Petite levée de terre - Saint-Laurent-Nouan

Parmi les dispositions d'aménagement de la Loire, les plus marquantes aujourd'hui dans le paysage sont les digues ou « levées ». Empruntées aujourd'hui par les routes sur une bonne partie de leur linéaire, elles mettent véritablement en scène la vallée. Leur histoire est révélatrice de la volonté des hommes pour maîtriser le cours de l'eau... et de la difficulté d'une telle entreprise.

En moyenne, les levées dominent le lit ordinaire du fleuve de plus de 7 mètres et leur assise atteint près de 30 mètres pour une largeur de 12 mètres de couronnement. Elles n'ont été édifiées que progressivement, lentement, durant des siècles (du 12^e au 19^e siècle) par ajouts, par reprises et par tâtonnements, que trahissent aujourd'hui les charmantes incertitudes des tracés de ces levées et les sinuosités souvent inexplicables. Mais au final, elles accompagnent peu ou prou la Loire dans sa traversée du département, et plus globalement la Loire de Decize à Nantes sur 350 km.

Les premières levées ont été construites par les paysans afin de protéger les plaines agricoles fertiles contre les inondations. Une chartre d'Henri II Plantagenêt atteste en 1160 de la présence des plus anciennes levées connues. L'Anjou fut longtemps seul à en être pourvu et elles portaient alors le nom de « turcies ». A l'époque médiévale, ces levées étaient constituées de « terre et gazon » et agrémentée parfois d'un chaînage de pierres.



Vue panoramique de Blois par Mérian (17^e siècle)

Blois avant la construction de levée, était soumis aux divagations du fleuve – gravure de Mérian - XVII^e siècle



Blois, par A. Deroy, 1860.

Blois, devenue ville commerçante, après la construction des levées – aquarelle de Deroy - 1860

A partir du XV^e siècle, les levées changent de vocation.

Les travaux sont entrepris par Louis XI dès 1481, qui cherche à développer le commerce afin de subvenir à ses extraordinaires dépenses et à répondre aux demandes des différents corps de métier dont la prospérité est fondée sur l'utilisation de la voie navigable. Avec le renforcement de cette vocation commerciale, la mission des levées n'a plus le même caractère : elles ont maintenant le rôle principal de fixer le lit mineur auprès des ports fluviaux, de remédier à la division des eaux en plusieurs bras et à la divagation des chenaux, et finalement d'améliorer la navigabilité de la Loire en resserrant ses eaux moyennes dans un espace plus étroit. C'est pourquoi, à dater de cette époque, elles défendent des plaines inhabitées, comme celles de Candé-sur-Beuvron à Saint-Laurent-des-Eaux, ou celles du val de Cisse.

Le changement de vocation des digues conduit au changement de leur aspect : elles qui étaient le plus souvent habitées deviennent nues et uniformes, aux proportions identiques partout.



Route implantée sur une levée – Montlivault



Levée à Montlivault, face à Cours-sur-Loire

Sur certains tronçons clefs, l'aménagement des digues répond à l'idéal des techniciens du XVI^e siècle : c'est le cas de Blois. En parlant de la levée de Montlivault à Blois, l'historien Blésois Fournier écrivait en 1785 dans le procès-verbal des ravages exercés par la crue foudroyante de 1608, que les levées, «superbes monuments de la munificence de nos rois » avaient été commencées aux environs de Blois sous le règne d'Henri III. Blois était alors l'un des séjours ordinaires de la Cour et, en un temps où la plupart des voyageurs préféraient la voie fluviale à la voie terrestre, la Loire elle-même était la plus fréquentée des grandes routes conduisant au château royal. De là vient peut-être qu'aux abords de la ville, l'aménagement de ses rives et de son lit ait été poussé aussi près que possible de ce qui apparaissait alors comme le point de perfection. Nulle part le resserrement du lit n'est plus régulier ni plus rigoureux.

Ailleurs, les tracés moins linéaires des levées trahissent les aménagements successifs et les « réglages » par tâtonnements, nécessaires pour maîtriser tant bien que mal les crues et leur pouvoir destructeur.

Le cas des hauteurs de digue et des déversoirs est révélateur des difficultés d'aménagements liées à l'eau au fil des siècles. Globalement, la réponse aux crues a longtemps été l'exhaussement toujours plus important des levées. Pourtant, des déchargeoirs ont été expérimentés très anciennement à Blois où, dans l'étranglement très prononcé que subit le lit endigué dans la traversée de la ville, on avait pu prévenir la rupture de la digue en l'abaissant sur une longueur de 350 mètres jusqu'au niveau des crues moyennes. D'après Roger Dion, « ce déchargeoir de Blois, si heureusement conçu, fut entretenu jusqu'à nos jours sans qu'on y apporte de grandes modifications ». A la suite de cette expérience, l'arrêt du Conseil de Louis XIII du 19 décembre 1629 prescrit d'ouvrir les levées, « aux endroitz qui seront jugez les plus commodes et moins dommageables par les experts et gens de congnoissans » et de créer des « deschargeoirs pour recevoir les eaux lors des grandes creues ».

Malgré cela, il a fallu attendre 1856 et la plus violente crue qu'a connue la vallée de la Loire (160 brèches sur le cours du fleuve, soit 23 kilomètres de dégâts ; 300 maisons détruites ; environ 100 kilomètres de voies ferrées sous les eaux ; plusieurs ponts effondrés), pour que des déversoirs modernes soient mis en place dans les plans de défense contre les crues.

Au regard des multiples tentatives de l'homme pour canaliser et dompter la Loire, Roger Dion conclut son étude sur les levées par un regard lucide sur la Loire des années 1930 :

« Empiriques, désordonnées et interrompues par de longues périodes d'insouciance, les travaux d'endiguement de la Loire n'ont finalement jamais atteint le point de perfection attendu par les ingénieurs, les agriculteurs ni les riverains. Les protections jugées les plus opportunes par les études du début du XXe siècle sont « de petites digues submersibles discontinues, bouchant seulement les dépressions des berges et ne dépassant pas le niveau des parties supérieures des plaines » ce qui semble être la définition même des travaux menés spontanément par les paysans avant toute intervention des hommes de l'art. »

Aujourd'hui, c'est sans doute l'imperfection même des dispositions de « chenalisation » de la Loire qui lui valent d'avoir préservé une partie de son image de fleuve libre et sauvage.

Le paysage des rivières et des canaux

Les eaux du Loir et du Cher et celles des affluents, comme celles de la Loire, ont généré des formes d'organisation du paysage remarquables, plus ou moins reconnues.



Bords du Loir jardinés à Saint-Jean-Froidmentel



Jardins de bords de l'eau à Trôo, sur les berges du Loir



Bords du canal de Berry à Villefranche-sur-Cher



Bords de la Grenne jardinés à Mondoubleau



Parcelles jardinées en bords de Cher, Saint-Aignan

Les ripisylves, les pâtures, les prairies humides, bien que raréfiées au cours des dernières décennies, et même disparues sur certaines séquences du Loir et surtout du Cher, constituent le patrimoine paysager « naturel » des rivières. Mais il faut y ajouter les nombreux et remarquables **petits jardins** qui s'épanouissent à proximité immédiate des rivières, au droit des villes et des villages, profitant de la richesse des terres alluviales et de la proximité immédiate de l'eau pour arroser : ils égayent notamment les bords du Loir à Saint-Jean-Froidmentel, les bords du Canal de Berry à Villefranche-sur-Cher, les bords de la Grenne à Mondoubleau... Ce sont des jardins familiers plutôt que familiaux, riches de légumes et de fruits, amoureuxment entretenus, souvent animés par la présence d'animaux domestiques en complément : coqs, poules, pintades, chèvres ou moutons : un patrimoine fragile et sans doute insuffisamment reconnu, préservé et maîtrisé.



Le château de Saint-Aignan est accroché au rebord du coteau, dominant le Cher et la ville



Montrichard, construit à flanc de coteau et coiffé de son ancienne forteresse

*Profitant des éperons multiples offerts par les boucles du Loir, des **châteaux et donjons** y ont fleuri en majesté, magnifiant encore aujourd'hui de leurs silhouettes les horizons de la vallée : châteaux ruinés de Vendôme, de Montoire-sur-le-Loir, de Lavardin. Le Cher, au cours plus régulier, a offert moins de sites défensifs favorables, mais Saint-Aignan, comme Montrichard, sont coiffés en crête d'imposants châteaux qui marquent spectaculairement le paysage de la vallée.*



Village d'Avaray, implanté en pied de coteau sur la rive droite de la Loire

Les sites bâtis des villes et des villages, développés à proximité d'une eau longtemps indispensable pour les déplacements et l'énergie, apparaissent pas moins remarquables et diversifiés : silhouettes de villages perchés comme Thoré-la-Rochette, quais des villes de plaine tels que ceux de Vendôme, longs bourgs étirés en pieds de coteaux d'Avaray ; les cours d'eau conditionnent des modes d'installations dont on remarque toujours la qualité urbaine et architecturale



Minoterie de Saint-Jean-Froidmentel, sur le Loir



Le moulin du Chapitre, à Romorantin-Lanthenay, aujourd'hui reconverti en Musée de Sologne

Si la navigation sur le Loir, très lente et très coûteuse, ne bénéficiant ni de chemins de halage ni d'écluses, a laissé peu de traces dans le paysage, des usines marquent encore certains secteurs, dont celle remarquable de Saint-Jean-Froidmentel, aujourd'hui minoterie encore en activité, posée sur l'eau. Sur la Sauldre, l'ancien moulin de Romorantin-Lanthenay a été converti en Musée de Sologne.



Pertuis du barrage du Port, à Saint-Georges-sur-Cher

*Le Cher, long de 410 kilomètres environ, commençait à être flottable depuis Chambonchard et navigable à Vierzon, sur 159 kilomètres. Il est canalisé de Noyers-sur-Cher jusqu'à Tours et est barré de 28 **pertuis et portes marinières**. On en trouve plusieurs exemples dans le département, comme à Saint-Georges-sur-Cher et Chissay-en-Touraine, mais aussi aux Masselles (commune de Thésée) au Bagneux ou à la Méchinière (commune de Mareuil-sur-Cher).*



Pont de pierre de Montrichard, enjambant le Cher

*Enfin les **ponts** représentent souvent un remarquable patrimoine lié à l'eau comme ceux de Montrichard ou de Blois, enjambant de larges rivières, mais aussi les plus petits ponts comme celui de Candé-sur-Beuvron ou de Saint-Aignan.*

Le canal de Berry



Canal de Berry, propice à la promenade près du centre-ville, à Châtillon-sur-Cher



Le canal de Berry entre Selles-sur-Cher et Villedieu



Pont canal du Canal de Berry enjambant la Sauldre à Châtillon-sur-Cher

Jusqu'à Noyers-sur-Cher, le Cher est escorté sur sa rive droite par le canal du Berry. Précisément implanté pour suivre les courbes de niveau, il dessine des paysages soignés faits de perspectives d'eau, par endroits de perspectives larges sur la vallée du Cher, mais aussi de promenades, de patrimoine construit, de jardins et de formes urbaines qui se sont adaptés à sa présence. Long de 323 kilomètres, il a été construit entre 1808 et 1840 pour acheminer les richesses houillères des contreforts d'Auvergne vers les exploitations de minerais de fer situées dans les plaines. Il joint ainsi les bassins houillers de l'Allier à partir de Montluçon, au canal latéral et à la vallée du Cher en direction de la basse Loire. Le choix par Joseph-Michel Dutens, son concepteur, d'un petit gabarit (9,50 m de large pour 1,50 m de mouillage) lui a été dicté par la faiblesse des ressources en eau de la région de Sancoins, où se trouve le point culminant du canal.



« Berrichon » tiré par un âne – Canal de Berry – carte postale

Ce petit gabarit a entraîné de fait la conception de bateaux spécialement adaptés à ce canal, les "berrichons" ou « flûtes berrichonnes », aux dimensions maximales de 27,50 m x 2,60 m, et pouvant porter 60 tonnes dans le canal de Berry, et 100 tonnes sur les autres canaux. Comme tous les canaux construits au XIXe siècle, le destin du canal du Berry a été cruel, très vite concurrencé par le train, en l'occurrence le chemin de fer de Bourges à Montluçon, inauguré en 1860. Les dimensions modestes du canal composent aujourd'hui un paysage de canal familier, dont les bords sont faciles d'appropriation pour la pêche ou la promenade, adapté à l'échelle du coteau et des maisons qui l'accompagnent.

Le canal de la Sauldre, ou canal de Blancafort



Canal de Blancafort – vue vers l'ouest – Pierrefitte-sur-Sauldre



Canal de Blancafort – vue vers l'est – Pierrefitte-sur-Sauldre

A l'est de Lamotte-Beuvron, le discret canal de la Sauldre a connu un destin plus tragique encore. Engagés de 1848 à 1868, les travaux de construction furent abandonnés après le creusement de 12 kilomètres entre Le Coudray et Nouan-le-Fuzelier, faute de crédits. Sur les conseils du Comité Central de Sologne, le gouvernement de la Troisième République reprit les travaux. Le canal court aujourd'hui sur 46,810 kilomètres, joignant Blancafort dans le Cher, à Lamotte-Beuvron. Mais il n'est relié à aucun réseau fluvial et son parcours est trop restreint pour faciliter efficacement les échanges. Il a été déclassé en 1926, constituant aujourd'hui une belle pièce du patrimoine hydraulique du département.

Le paysage des étangs Solognots



Etang aménagé à l'entrée de Chaumont-sur-Tharonne



Etang Vié – Pierrefitte-sur-Sauldre



*Etang de La Ferté-Saint-Cyr,
dont on vide les eaux*



Chaussée longeant un étang, bordée d'arbres et clôturée, Marolles-en-Sologne

La Sologne ne serait pas la Sologne sans ses étangs : ils font partie de l'imagerie du pays, avec la forêt, la chasse et Chambord. Pourtant, les étangs Solognots se dérobent pour la plupart au regard. Ils sont discrètement implantés en chapelets dans les inflexions formés par les rus dont le chevelu dense vient se jeter dans les bassins de la Loire et du Cher ; ils restent environnés de bois, éloignés des voies de circulation, pris dans de vastes propriétés privées. Il faut le passage d'une route sur une « chaussée » (digue) pour que, au travers des feuillages, ils se laissent deviner. Certains étangs ont été par ailleurs « apprivoisés » par les communes, qui en ont fait souvent d'élégants espaces publics de proximité pour les villages, propices à la promenade. Mais la réalité de la perception ne laisse en rien deviner leur nombre. Seule une carte permet de prendre la mesure de la démesure : la myriades de taches bleues représente 3000 étangs ! La concentration

la plus importante concerne un secteur d'environ 30 000 hectares dont le cœur se situe sur les communes de Marcilly-en-Gault, de Millancay et de Saint-Viâtre. Il représente à lui seul 10% de la superficie totale des étangs français.

Il faut remonter au Moyen-âge pour comprendre leur origine. La Sologne, alors entièrement couverte de forêt, se transforme rapidement en un véritable marécage avec le défrichement intensif des moines, désireux d'en cultiver la terre. Paludisme et fièvre jaune font leur apparition.

On creuse alors les étangs pour maîtriser la remontée de la nappe phréatique et assainir le territoire. Une chaussée munie d'une écluse au travers d'une petite vallée suffit à maintenir une nappe d'eau triangulaire. Bien vite, ils assurent de solides revenus à leurs propriétaires qui y pratiquent la pêche. L'étang rempli, on y apporte des alevins pour en retirer, deux ou trois ans plus tard, quelques quintaux de carpes, de brèmes et de chevesnes. Aux produits des champs, de l'étable et des bois, le Solognot ajoute le poisson de ses étangs.

A l'origine artificiels, ces étangs se sont révélés être des milieux d'une grande richesse écologique, à la fois lieux de passage et de reproduction pour les oiseaux, qu'ils soient migrateurs ou non (canards, grèbes, mouettes, hérons, guifettes, rapaces, etc.), creusets de développement d'une végétation spécifique, abris pour de nombreux mammifères.



Pisciculture – Etang de la Giraudière – Marolles-en-Sologne



Pêches d'étangs en Sologne au début du XXe siècle



Pêches d'étangs en Sologne dans les années 1970

Aujourd'hui, la faible rentabilité de la pisciculture extensive explique en partie l'état d'abandon de certains étangs et leur évolution lente vers un comblement par boisement. La déprise agricole entraîne le développement des friches, accentuant la fermeture des paysages.

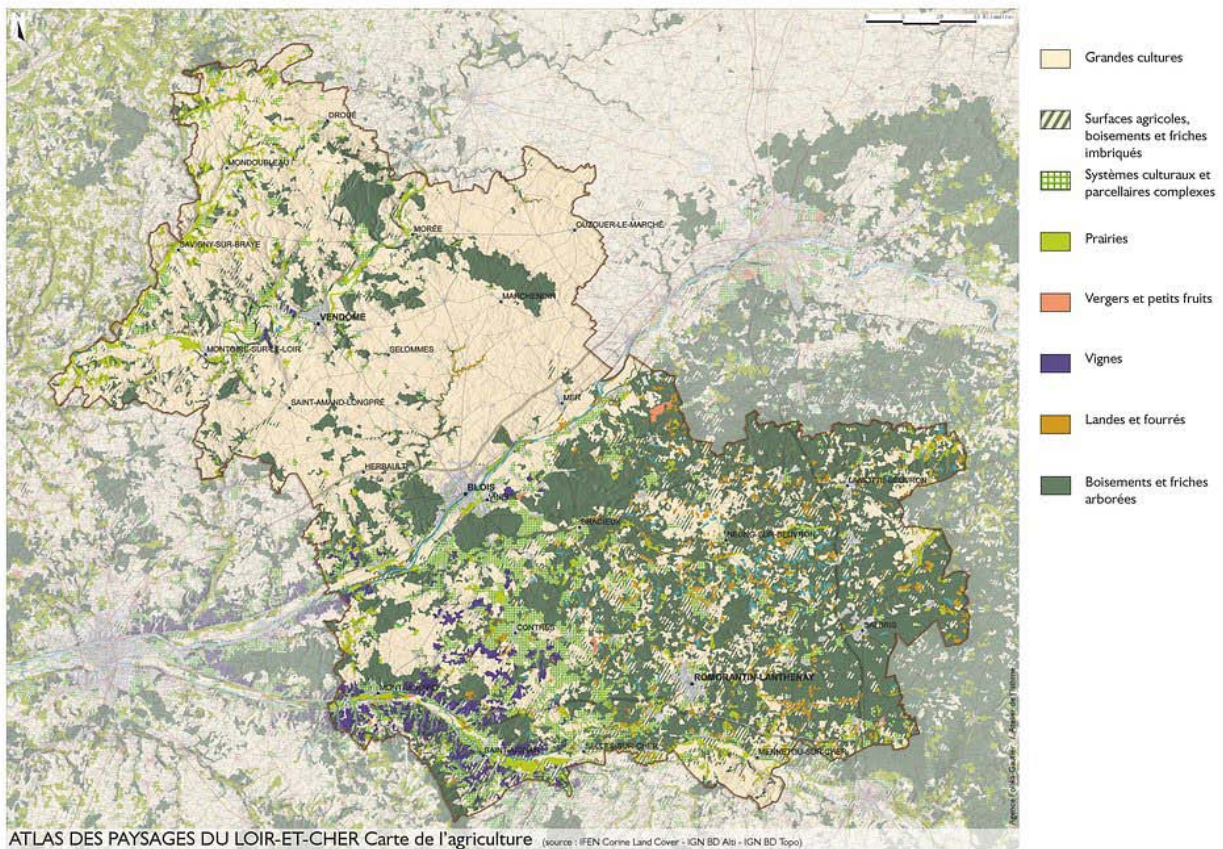
Les mares de Gâtine



Mare domestique, issue de l'extraction de matériaux pour la construction

A l'inverse de la Sologne, où l'on a creusé pour évacuer le trop plein d'eau, il a fallu creuser pour la retenir dans les pays voisins de Beauce et de Gâtine. En Beauce en particulier, la nature filtrante des sols se remarque à la sécheresse des modestes vallons qui viennent infléchir ses horizons. Les mares ont ainsi été constituées pour offrir une réserve d'eau, visible à proximité immédiate des fermes qui, en Gâtine notamment, ont pu servir d'abreuvoirs aux animaux.

Les paysages et l'agriculture : force et subtilité



L'agriculture reflète en Loir-et-Cher la diversité et même les contrastes entre les sols des différentes petites régions et leur potentiel de mise en valeur. Aussi contribue-t-elle de façon essentielle à dessiner les différents visages du département. Sur les 642 000 hectares du département, environ la moitié est valorisée par l'activité agricole. Selon les secteurs, elle y joue un rôle majeur, et même quasi exclusif comme en Beauce, ou à l'inverse subalterne comme en Sologne, où dominant aujourd'hui la forêt et la chasse. Entre ces deux extrêmes qui se côtoient de part et d'autre de la Loire, l'agriculture crée ailleurs des paysages plus complexes et composés, où se mêlent dans des proportions variables les cultures, les prairies, les pâtures et les arbres sous forme de haies, bosquets et bois : c'est le cas notamment en Gâtine, dans le Perche ou dans les vallées. Enfin dans d'autres secteurs, les cultures contribuent à dessiner des paysages particulièrement originaux en s'imbriquant de façon intime : c'est le cas de séquences des vallées, sur le Loir, le Cher et la Loire, notamment lorsque la vigne, mais aussi les jardins potagers, et parfois les vergers, s'ajoutent aux cultures et aux pâtures ; et c'est le cas unique de la Sologne viticole, où la vigne peigne soigneusement des parcelles, mêlée à des cultures, des prés, du maraîchage, mais aussi des serres et du bâti d'habitation, au sein de clairières lâches marquées par les silhouettes de pins.

Ce bel éventail de diversité tend néanmoins à se rétrécir sur les dernières décennies : l'amélioration des terres par la mécanisation et les intrants, les logiques de marché et de politique agricole, les changements de mode de vie des agriculteurs, ont eu tendance à raréfier les systèmes d'élevage ou de polyculture-élevage au bénéfice des grandes cultures, homogénéisant les formes de paysages dans des dispositions plus ouvertes et simplifiées.

Dans le Perche, région de production laitière par tradition, la Surface toujours en herbe est passée de

12 400 ha en 1970 à 3 159 en 2000 soit une diminution de 75%... Les céréales et les cultures industrielles (colza, tournesol) atteignent, quant à elles, une proportion de plus de 70%.

Cette politique productiviste a eu des répercussions importantes sur les espaces agricoles, mais également sur les hommes qui y vivent. Les agriculteurs sont désormais minoritaires dans le tissu rural. En 2000, la population agricole familiale du département ne compte plus que 13 400 personnes soit seulement 4.3% de la population totale du Loir-et-Cher (Agreste, 2003). En 1970, elle était quatre fois supérieure.

Les paysages agricoles des plateaux



Le plateau agricole, sur lequel vient se poser Oucques



Paysage de ciel et de terre, Boisville, commune de Membrolles

Les immenses étendues ouvertes de la Beauce marquent le triomphe des grandes cultures. Elles sont si rentables qu'elle n'ont laissé à peu près aucune chance à l'arbre : un obstacle gênant les engins, et un pourvoyeur d'ombre inutile en l'absence d'animaux et même néfaste à la rentabilité des cultures.

L'aspect épuré du paysage Beauceron est ancien ; historiquement, cette région au sol riche et aplani a toujours privilégié une agriculture de grande échelle, organisée autour de fermes massives groupées au milieu de vastes champs cultivés. La Beauce n'a jamais été une région bocagère même à l'époque où le bocage recouvrait la plupart de la région Centre, comme au XVIII^e siècle ; contrairement au Perche ou à la Sologne, la liberté de clore les terres cultivées par des haies n'y était pas reconnue ; le pâturage, en l'absence de clôture, était très réglementé ; puis le défrichage est devenu systématique et la totalité du terroir a été exploitée. Aujourd'hui la

Beauce, réputée « grenier de la France », contribue à faire du pays une puissance agro-industrielle de rang mondial. Les exploitations sont vastes et tendent toujours à s'agrandir, au détriment d'installation de nouveaux exploitants ; dans les cantons de Saint-Amand-Longpré, Herbault, Mer, Marchenoir et Selommés, la surface agricole utile (S.A.U.) moyenne est de 95 hectares et plus.

Dans le département, 85 % des exploitations Beauceronnes sont principalement orientées vers les grandes cultures ; pourtant, d'autres productions, maraîchères et fruitières, permettent de diversifier modestement l'occupation des sols : l'asperge verte, le cassis, la pomme de terre, l'oignon sont des cultures de plein champ aujourd'hui intégrées dans le système, sur des sols à forte potentialité. Ce bassin très dynamique, porté notamment par la réforme de la P.A.C. de 1992, a réussi à mettre sur le marché des produits de qualité comme l'asperge verte « Chambord ». Le bassin traditionnel de production reste cependant la Sologne viticole : en rive droite de la Loire, la Beauce reste fondamentalement un océan de grandes cultures ouvertes sur le ciel.



Les grandes cultures ponctuées de bouquets d'arbres, Saint-Martin-des-Bois



La Gougeonnerie, commune de Vallières-les-Grandes, Plateau de Pontlevoy

Les Gâtines qui succèdent à la Beauce ou à la Sologne à l'ouest de Blois ressemblent aujourd'hui à la Beauce : le système des grandes cultures s'impose, avec blé, orge et maïs, après que l'élevage ou la polyculture-élevage ont beaucoup diminué. Mais les nappages d'argile à silex, plus fréquents qu'en Beauce où les fertiles limons dominent largement, laissent en Gâtine des secteurs plus favorables aux forêts et aux bois. Ainsi, les grandes cultures ne courent pas jusqu'à l'horizon comme en Beauce, mais semblent se déployer au sein de vastes clairières apparentes, bornées à l'horizon par les bois épars. Le plateau de Pontlevoy est même une véritable clairière, ouverte au cœur des Bois de Sudais et de la forêt domaniale de Montrichard et cernée à l'est par les bouquets d'arbres de la Sologne viticole.

En Gâtine, les exploitations agricoles, isolées et dispersées, sont parfois accompagnées d'une mare et de quelques pâtures pour l'élevage bovin ; une partie des céréales produite est alors autoconsommée par le cheptel animal. Autour des fermes, des traces de vergers anciens, aujourd'hui délaissés et moribonds, témoignent de l'époque de la polyculture-élevage, avant les remembrements entrepris à partir des années 1960.



*Les vignes, prospérant sur les croupes des coteaux du Cher,
La Haute Herbaudière, commune de Saint-Aignan*

Au sud du Cher, le Berry commence à dessiner ses amples ondulations aujourd'hui largement dévolues aux grandes cultures. Dans le Loir-et-Cher, des traces de bocage sont encore visibles, témoignant de l'évolution récente des paysages de la Champagne berrichonne, conquise par les grandes cultures à la faveur des progrès techniques de l'agriculture au cours des dernières décennies. Autour de Saint-Aignan/Montrichard, entre la vallée du Cher et la forêt de Brouard, c'est la vigne qui a pris place sur les croupes aplanies qui séparent les vallons affluents les uns des autres.



*L'élevage du mouton demeure une des spécialités
agricole de la Sologne*



Enrichement d'anciennes clairières cultivées - Neuvy

Durant des siècles, la Sologne, malgré un potentiel naturellement limité, a fait l'objet d'un travail incessant pour qu'elle produise quelques biens agricoles. Cette mise en valeur se traduit encore aujourd'hui par les trouées qui parsèment le manteau forestier, occupées souvent par des pâtures, des prairies de fauche, quelques cultures. Elle se lit aussi à la myriade d'étangs qu'il a fallu creuser pour assainir les terres, engorgées d'eau par suite de l'abattage des arbres. Mais la nature est têtue : tandis que la Sologne agricole ne peut produire ses récoltes qu'au prix d'efforts et de labeurs incessants, le gibier vit et prospère naturellement sur ces terres où dominent l'arbre et l'eau. Ce constat est à l'origine d'un conflit d'intérêt entre l'activité liée à la chasse et celle liée à l'agriculture ; sous le Second Empire et sous la IIIe République, la Sologne s'est couverte de rendez-vous de chasse prestigieux. Depuis un demi siècle, la transformation des conditions de vie humaines et économiques liée à la chasse s'est accélérée en Grande Sologne. Avec l'influence des propriétaires fonciers et de riches Parisiens, la région est devenue un vaste terrain de loisir, de chasse et de pêche. Cette attractivité résidentielle et de loisir a exagérément fait croître le prix des terres : l'hectare loué au chasseur rapporte davantage que s'il était consacré aux céréales ou à la pâture. Ainsi, beaucoup de petits propriétaires préfèrent louer leurs terres à des sociétés de chasse plutôt que de produire du blé, du lait ou de la viande. Par ailleurs, la cohabitation avec

la chasse complique les conditions d'exploitations agricoles : récoltes facilement saccagées, chemins accaparés, conflits sur les clôtures, ... Dans cette situation, il n'est guère étonnant que l'agriculture soit plutôt en déprise : les bois couvrent aujourd'hui, dans certaines communes, plus de 50% de la superficie. Les paysages se ferment et l'extension des terres incultes se poursuit : en 1997, la jachère, devenue la principale « culture », occupait près d'un hectare sur cinq.

Les paysages agricoles des collines



Vue depuis les collines du Perche, La Fontaine-Raoul



Les collines dessinées par la Grenne, entre Choue et Mondoubleau



*Collines où se mêlent cultures, haies et arbres isolés,
Boursay*



Les collines de Saint-Avit



Les terres planes du Perche, subissant l'influence de la Beauce et de la Gâtine, Choue

Les paysages des collines ne se déroulent vraiment que dans le nord du département, avec le Perche Vendômois et surtout le Perche Gouët.

Avec ses terres argileuses, lourdes, la région du Perche est traditionnellement favorable à l'élevage, dessinant sur les collines d'élégants paysages de prairies encloses d'un maillage bocager dense et complexe. L'habitat vernaculaire a trouvé sa place au cœur de ce système, isolé, épars, toujours à proximité des prés et des animaux. Aujourd'hui pourtant, le Perche, comme la Gâtine tourangelle, est influencé par la Beauce, au point qu'il constitue un pôle secondaire de production céréalière dans le département. Au plus près de celle-ci, sur la rive droite du Loir, le Perche Vendômois s'est largement ouvert, avec l'abandon de l'élevage, le passage à la céréaliculture et l'abattage de la maille des haies et arbres isolés, dont la structure passe pour archaïque. Aux confins nord-ouest du département, le Perche Gouët, davantage éloigné de la Beauce, évolue de façon moins radicale ; Les cultures se mêlent aux pâtures et aux prairies de fauches et les haies assurent toujours, dans des dispositions simplement plus lâches et parfois discontinues, leurs rôles de clôtures, de protection des cultures contre les vents, de protection des sols contre l'érosion et de refuge pour la biodiversité.

Les paysages agricoles des vallées

Les vallées du Loir-et-Cher concentrent des paysages agricoles diversifiés voire contrastés selon les séquences déroulées au fil de l'eau (pour le Loir et pour le Cher notamment). Dans la large vallée de la Loire, cette diversité d'occupation du sol peut se juxtaposer en bandes dans l'épaisseur même de la vallée.



Fraîcheur des prairies en bord de Loire, Le Vivier, Cour-sur-Loire



Les grandes cultures occupent la vallée de la Loire, Candé-sur-Beuvron



Les vignes en coteau entre Mesland et Meuves



Jardins potagers dans la plaine, Montlivault

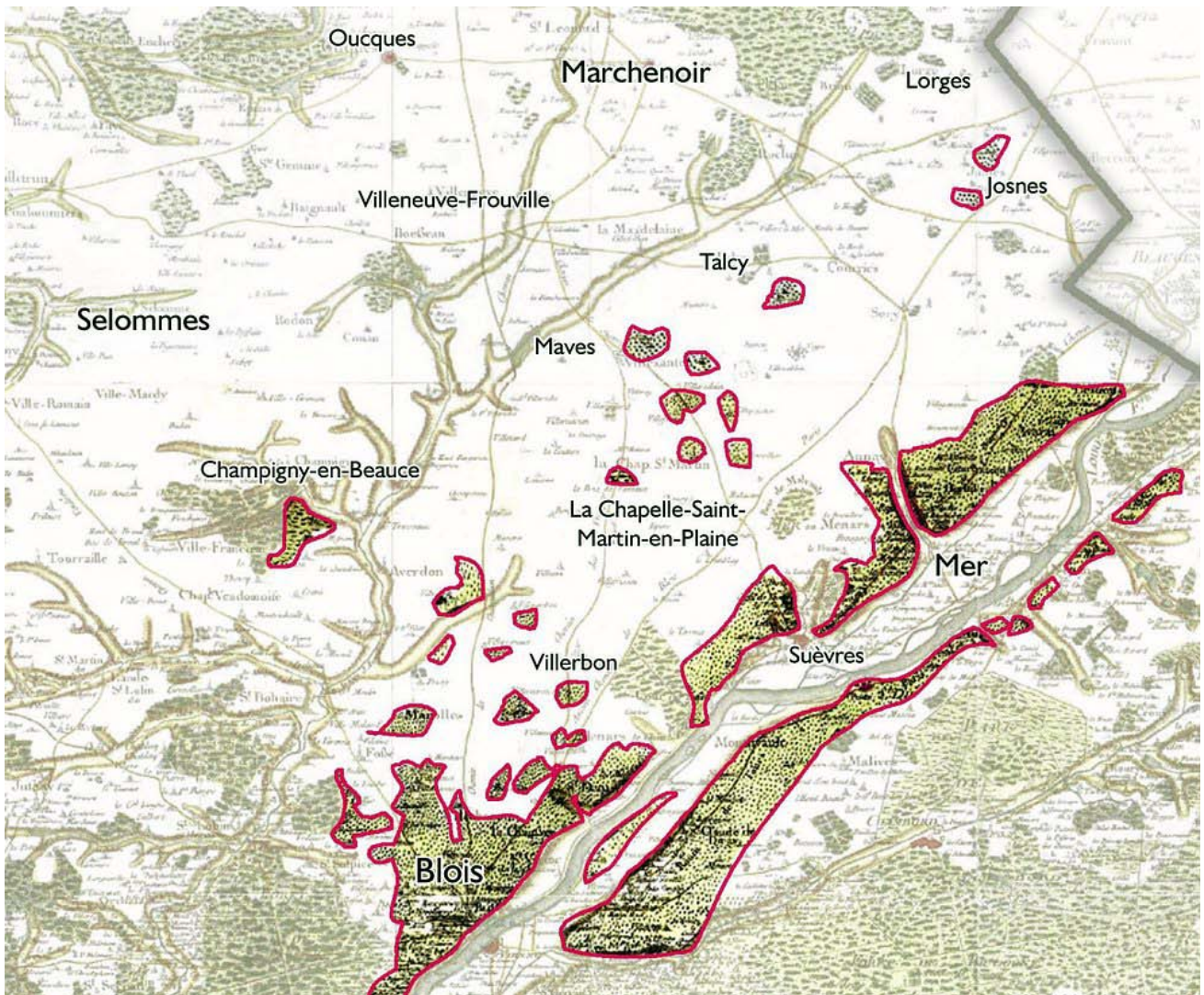
Ainsi certains secteurs apparaissent encore préservées, avec une dominance de pâtures et prairies de fauche, piquées d'arbres isolés et bordées de haies : ce sont les paysages les plus évocateurs des vallées qui, creusées dans le contexte dominant des grands plateaux cultivés et ouverts, apparaissent alors comme des oasis de verdure, de fraîcheur et de biodiversité ; d'autres séquences de vallées à l'inverse voient s'étendre sans partage de vastes étendues cultivées où dominent les céréales : comme si les vastes plateaux adjacents avaient « glissé » dans le fond de vallée. Partout ou presque, mais à une toute autre échelle, les jardins potagers soigneusement entretenus offrent une image domestique et familière précieuse aux franges des secteurs habités des vallées.

Enfin, par endroits, la vigne enrichit et complexifie le paysage des vallées et de leurs rebords, en se mêlant aux cultures, notamment sur les coteaux. Dans certains secteurs, la vigne occupe même sans partage l'espace, dessinant à son tour des paysages quelque peu simplifiés.

Comme partout, la géographie de la vigne en Loir-et-Cher est liée à celle de l'eau, par laquelle le transport du vin était rendu possible. Implantée dans le département à partir du IIIe siècle, ce sont les évêques qui, pour les besoins du culte, ont contribué à entretenir et développer le vignoble après l'effondrement de l'Empire Romain.

Au Ve siècle, la vigne prend rapidement de l'ampleur et se déploie sur tous les coteaux de la Loire et ses affluents. Une charte de 895 mentionne la présence de vignes à Suèvres, sur les coteaux de la Loire. Voyant les profits tirés par cette culture, les nobles et les bourgeois deviennent de grands viticulteurs et s'installent près des villes. La Loire et ses différents affluents constituent des voies de communication qui favorisent le commerce et notamment l'exportation du vin. Du XIe au XIIIe siècle, un véritable courant commercial s'établit avec la Hollande.

La présence de la cour au XVIe siècle favorise la production des vins de qualité du Val de Loire. Le Gouais, l'Auvernât blanc et rouge et le Meslier sont les principaux cépages cultivés à cette époque. Louis XII estime particulièrement le cru de Galipeau des coteaux dominant Blois et Henri IV celui de Prépatour, à côté de Vendôme.



Carte de Cassini montrant la présence de vignes sur le plateau beauceron, aux environs de Blois, XVIIIe siècle

De manière surprenante, la vigne s'est même développée... en Beauce : elle y a occupé de petits îlots moins fertiles dans les confins occidentaux du plateau Beauceron.

Au XVIIe siècle, la viticulture est donc très florissante, grâce aux Hollandais qui achètent les vins très chers, permettant aux viticulteurs de s'enrichir et de prospérer.

Mais au XVIIIe siècle, la guerre contre les Hollandais ruine les viticulteurs du Blésois. Parallèlement, la région parisienne boude les vins de la région qui sont alors sans qualité et ne supportent pas les voyages. C'est la raison de l'essor de la vinaigrerie à Orléans.

En 1876 apparaît le phylloxera qui va décimer la région viticole. Les exploitants se reportent alors sur la production légumière (pomme de terre, petit pois ou haricot), aisée grâce à la présence des sables alluviaux de Loire et de Sologne. Ce type de paysage mixte est encore aujourd'hui caractéristique de la Sologne viticole.

Après cette crise, à partir de 1883, les vigneronns prennent conscience du potentiel de leur terroir et accentuent leurs efforts pour obtenir une production de qualité.

Les appellations sont nombreuses et parmi elles, on trouve des AOC telles que Cheverny, Cour-Cheverny, Coteaux-du-Vendômois, Valençay ou Touraine.

Aujourd'hui, sur les 30 000 hectares d'aires d'appellation, seuls 8 000 hectares sont réellement cultivés.

L'originalité de la Sologne viticole



Cultures voisines de maïs et d'asperges en Sologne viticole – entre Dhuizon et Montrieux-en-Sologne

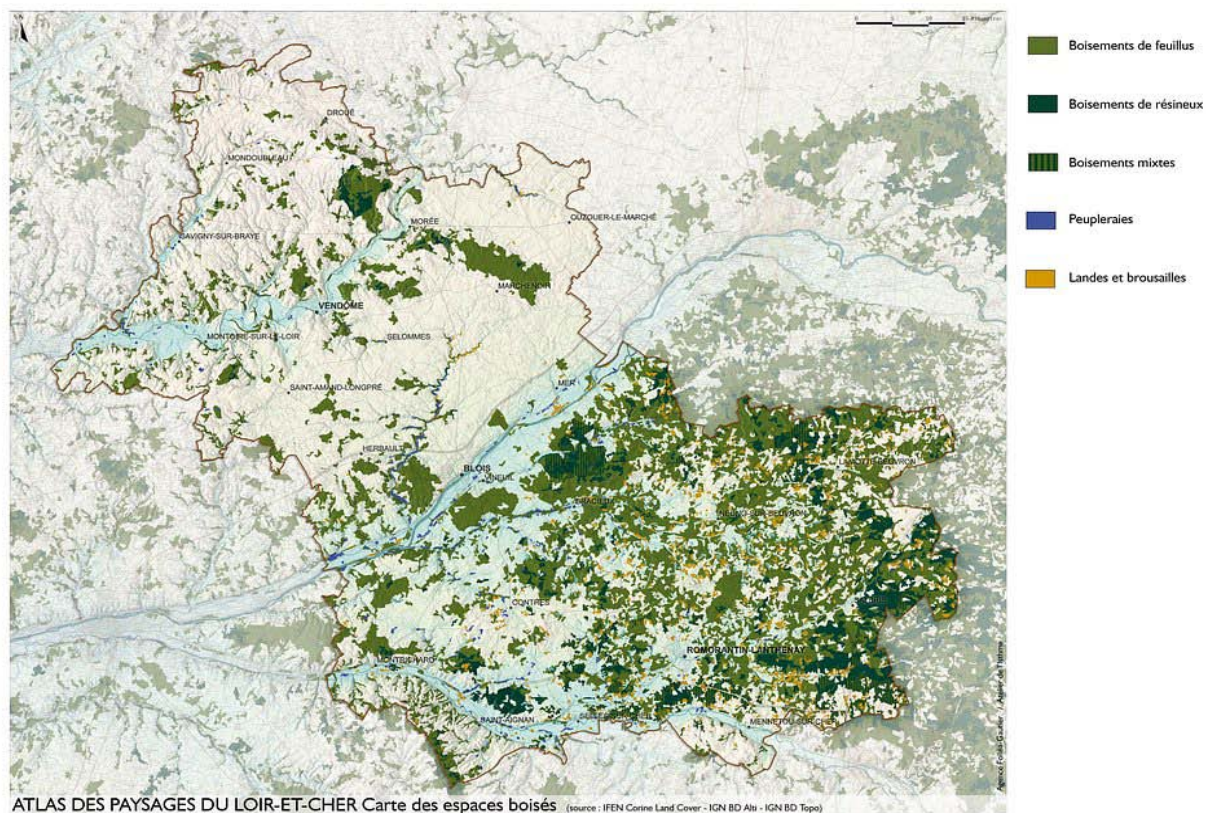


Paysage mixte de la Sologne viticole, composé de champs, de vignes, de vergers et de bois – au premier plan, un verger ancien vieillissant – Monthou-sur-Bievre

Parmi les paysages agricoles du département, les plus originaux sont sans doute ceux de la Sologne viticole. Tenus par des horizons boisés, les cultures sont diverses : les vignes y sont bien sûr présentes, profitant des sols plus secs et mieux drainés que ceux de la Grande Sologne voisine ; mais elles se mêlent à des pâtures ou à des prairies de fauche, qui occupent volontiers les inflexions des amplies ondulations, et surtout à des cultures spécialisées, à forte valeur ajoutée : la production légumière et fruitière, peu consommatrice d'espace, occupe plus d'un millier d'exploitations sur des sols sablonneux à potentialité agronomique très moyenne. Ces exploitations débordent de la Sologne viticole vers la Grande Sologne et dans les vallées du Cher et de la Loire. La culture d'asperges, dès 1890, a connu un grand succès près de Vineuil, Montlivault et Saint-Claude-de-Diray, au point que la compagnie d'Orléans dut leur affecter un train spécial à partir de 1909. Aujourd'hui, le Loir-et-Cher figure dans le peloton de tête pour les productions d'asperges et de fraises. L'ensemble repose sur un tissu agricole aux structures anciennes, avec des petites exploitations. Autour de Contres, la bulbiculture et l'horticulture ont su se développer, profitant du dynamisme des entreprises d'encadrement présentes dans ce bassin de production. Au total, un fondu enchaîné de parcelles diverses se succède, piquées de bois de pins, et l'ensemble compose, entre Loire et Cher, un paysage agricole spécifique au département.

Les paysages, la forêt et l'arbre

Une forêt inégalement répartie



Quantitativement, le Loir-et-Cher dispose d'une couverture de bois et forêts assez proche de la moyenne Française : avec 210 000 ha, les surfaces boisées représentent 32% de la surface départementale, pour une moyenne nationale de 27%. Mais ce chiffre global masque des situations étonnamment différentes d'un bout à l'autre du département. A elle seule, la Grande Sologne représente 63% de ce total.

Une fois de plus, le contraste apparaît particulièrement accusé entre Beauce et Sologne. Alors que le taux de boisement de la Beauce avoisine les 5 %, avec de nombreuses communes où la forêt est absente (moins de 1 % de surface forestière), il dépasse presque partout 55% en Grande Sologne, voire 70% dans certains secteurs comme Salbris et Lamotte-Beuvron. Il n'y a quasiment pas de paysage forestier en Beauce, alors qu'il n'y a presque que cela en Grande Sologne.

Le défrichement de la Beauce est ancien ; il semble s'être fait à partir de clairières centrales près d'Etampes et de Chartres ; aujourd'hui les forêts ont depuis très longtemps disparu des terres fertiles du plateau Beauceron. Entre les parcelles, aucune haie ne vient faire concurrence aux cultures, là encore depuis longtemps comme l'attestent les cartes anciennes. Les rares boisements que l'on aperçoit aujourd'hui sont généralement liés aux habitations, permettant à la fois de constituer une réserve de chasse et un abri contre le vent qui balaie le plateau. Seules quelques belles forêts demeurent sur les terrains les moins riches : dans le département, c'est celle de Marchenoir ; sur 4 500 hectares, elle couvre un prolongement des argiles à silex du Perche, sol extrêmement délicat à valoriser sans faire usage de la mécanisation ; c'est ce qui explique que la forêt a subsisté jusqu'à nos jours.

Quant à la Sologne, elle est si marquée par la forêt qu'elle fait l'objet d'un chapitre spécifique ci-dessous.

Ailleurs dans le département, les contrastes sont moins tranchés, et la forêt trouve sa place de façon plus équilibrée avec la composante agricole ou urbaine :

En Gâtine Tourangelle, les bois et forêts isolées dans les champs cultivés finissent par dessiner des horizons boisés au paysage.

Dans le Perche Gouët, les bois se prolongent dans les espaces agricoles par un réseau de haies bocagères, tandis que dans le Perche Vendômois, ils coiffent les nappes d'argiles à silex entre les vallons creusés par les affluents du Loir.

En Sologne viticole, les bois partagent l'espace avec la vigne et les cultures spécialisées, et la présence des pins contribue à l'originalité du paysage.

Dans les vallées, les coteaux les plus raides sont aujourd'hui laissés aux bois, qui composent alors les horizons des plaines alluviales aujourd'hui souvent ouvertes par les grandes cultures en remplacement des prairies bocagères.

Des forêts qui dessinent des transitions entre paysages



La forêt de Marchenoir se dessine à l'horizon de la Beauce



La forêt de Montmirail délimite le nord du département

Souvent les forêts composent les limites et les transitions entre paysages, occupant les terres les moins fertiles ou faciles à travailler :

la Forêt de Marchenoir occupe une position intermédiaire entre la grande Beauce Orléanaise et la petite Beauce Blésoise ;

la forêt de Blois est à l'interface de la vallée de la Cisse, de la Gâtine tourangelle, de la Beauce et de la ville de Blois ;

les forêts de Chambord, de Boulogne et de Russy occupent l'intervalle entre Val de Loire et Sologne ;

les bois et forêts du Vendômois font la limite entre Perche et Val de Loir d'un côté, Beauce et Val de Loire de l'autre ;

au nord, **la forêt de Montmirail** dessine la limite du territoire départemental, coiffant des reliefs de collines percheronnes.

Ces forêts ne sont pas seules à composer des transitions paysagères ; mais elles s'ajoutent à celles que forment les grandes vallées du département que sont la Loire, le Loir et le Cher.

Des forêts gérées et productives

Les paysages forestiers dépendent à la fois des conditions de milieu, notamment des sols, et des mises en valeur dont les forêts font l'objet : production sylvicole, chasse, autres loisirs. Cette mise en valeur est elle-même liée au foncier : statut public ou privé des forêts et taille des propriétés. Dans le département, ces paysages forestiers apparaissent globalement diversifiés : chênaies-hêtraies dans le Perche, futaies de chênes dans le Blésois, forêts mixtes, landes à bruyères et étangs en Sologne.



Bois de Chênes et de Hêtres



Pins laricio et fougères



Bois de bouleaux



Bois de châtaignés

Dans l'ensemble départemental, **les paysages forestiers solognots** apparaissent particulièrement riches : la Grande Sologne tend plus vers des boisements mixtes de feuillus et de résineux : selon la nature du sol, plus ou moins argileuse, plus ou moins sableuse, plus ou moins sèche, plus ou moins humide, des ambiances diverses se succèdent à un rythme serré : chêne, bouleaux, pins sylvestres, parfois pins maritimes, douglas, saules et aulnes, l'ensemble composant des tableaux dont les camaïeux sont magnifiés à l'automne ; la Sologne sèche apparaît de son côté plus favorable aux boisements monospécifiques de résineux (70-80 %) qui, en Sologne viticole, se mêlent non seulement à la vigne mais également aux cultures spécialisées, développant de toutes autres ambiances.

Enfin la gestion pour la chasse contribue à dessiner des paysages forestiers particuliers (voir ci-dessous).

Pour la plupart, les bois et forêts du département sont productifs et exploités : sur les 210 000 hectares, 201 000 environ le sont.

Le Loir-et-Cher compte six forêts domaniales importantes. Les plus remarquables du point de vue de la taille et de l'unité des peuplements sont celles de Blois et de Russy, périurbaines, essentiellement constituées de futaies de chêne. La forêt de Boulogne est gérée en futaie et présente une alternance de peuplements de feuillus et de résineux. La forêt de Chambord, qui présente la particularité d'être enclose, se caractérise par la mosaïque de ses peuplements. Futaies de conifères et de feuillus alternent avec des futaies mixtes et des taillis sous futaie, ces derniers formant la majorité des peuplements. La forêt de Lamotte-Beuvron, héritée du reboisement de terres agricoles au XIXe siècle, est morcelée en plusieurs unités. Les forêts de Montrichard et de Citeaux sont de tailles plus modestes et sont gérées en futaie.

Les forêts domaniales et communales sont gérées par l'O.N.F qui applique une gestion rigoureuse de ses terrains dans une optique première de production, incluant le long terme. C'est la raison pour laquelle les forêts domaniales recèlent les plus belles futaies régulières de chênes. L'enjeu de production forestière n'est pas le seul, et doit être compatible avec l'accueil du public et le maintien de la biodiversité. L'héritage des chasses royales et les modes de production organisés ont été favorables à la création d'allées dessinant de remarquables perspectives à travers les boisements, favorables à la fréquentation des promeneurs et sportifs.

Les forêts communales, soumises au régime forestier plus tardivement que les forêts domaniales (1964), ne présentent pas de grandes futaies majestueuses mais ressemblent davantage à des forêts privées, plus denses, plus jeunes et constituées de bois plus courts. Les trois plus importantes en superficie sont celles de Vendôme, de Dhuizon et de Villefranche-sur-Cher.

La forêt privée, quant à elle, couvre 91% des surfaces boisées, une proportion supérieure à la moyenne nationale (75%). La répartition entre petite et grande propriété diffère d'une région forestière à l'autre. Quatre classes de taille ont été choisies en fonction de la législation en vigueur. La part des grands propriétaires est plus importante en Sologne que dans le reste du département. Certaines d'entre elles dépassent aisément les 300 hectares de forêt. Les propriétés de moins de 10 ha représentent moins de 50% du total. Dans la Sologne des étangs, du nord et de l'est, les propriétés sont particulièrement grandes. La forêt apparaît en général d'autant plus gérée que la propriété est grande ; dans les forêts morcelées par les successions d'héritage, la gestion est en général abandonnée et la forêt livrée à elle-même. La taille de l'unité de gestion forestière n'est suffisante pour en vivre que lorsque celle-ci atteint environ 500 ha ; il faut en outre qu'il s'agisse d'une forêt équilibrée, c'est-à-dire avec toutes les classes d'âge représentées pour assurer un revenu régulier et substantiel tous les ans. Dans l'ensemble du reste du département, la part des grandes propriétés, quelques exceptions mises à part, tourne autour de 5%.

Globalement, la surface forestière est plutôt en augmentation. Si l'accroissement des forêts domaniales est resté minime au cours des dernières décennies, les propriétés forestières privées en revanche se sont accrues de 20 000 ha entre 1982 et 1998 (source : Schéma des Espaces Naturels et Ruraux (SEN), Service Aménagement Rural et Environnement - D.D.A.F. de Loir-et-Cher). Outre les boisements spontanés qui se développent après abandon des terres exploitées, les aides de l'Etat ainsi que celles prévues depuis 1992 par le règlement C.E.E. n° 2080/92 incitent au boisement des terres agricoles. Cependant, cela ne représente qu'une part minime de la replantation en Loir-et-her. De façon générale, le département perd environ 1 400 ha de surface agricole par an dont environ 1 000 ha au profit de la forêt.

Des forêts liées aux villes, qui composent le cadre urbain et offrent des usages de loisirs de proximité



Promenade en Sologne

Sur la Sauldre, **Romorantin-Lanthenay** appartient encore complètement à la Sologne boisée, qui fait son cadre naturel valorisant. Mais cette situation urbaine forestière n'est pas unique dans le département.



Promenade en forêt de Russy, allée de Chailles



La forêt domaniale de Blois fournissant un appui boisé au village de Chambon-sur-Cisse

Blois, bien qu'au contact de la vallée de la Loire, de la Beauce et de la Gâtine tourangelle, bénéficie également d'un contexte forestier remarquable : les forêts domaniales de Blois, de Russy et de Boulogne composent les horizons lointains de la ville ; elles sont héritées des chasses royales de la Renaissance ; aujourd'hui, leur situation périurbaine et leur caractère public leur donnent une vocation de loisir qui s'ajoute à celle de production.

Autour de **Vendôme**, les massifs forestiers d'un seul tenant sont moins vastes mais plus nombreux, conférant là encore un cadre boisé appréciable pour la ville et ses habitants : forêts de Fréteval, de Vendôme, de Rocheux, Bois de Meslay, de Briscard ou de Rochambeau.

Montrichard, exposé au sud sur le coteau du Cher, bénéficie de la forêt de Montrichard en transition avec la clairière agricole du plateau de Pontlevoy. Elle fournit à la ville un appui boisé au nord, et offre comme à Blois, un lieu de nature proche de la ville.

La situation périurbaine d'une partie des forêts complète la vocation de loisirs déjà largement affirmée par l'importance de la chasse dans le département, et dans une moindre mesure de la pêche, tout particulièrement en Sologne.

Les nombreuses autres activités pratiquées dans les forêts du département en témoignent : le cheval, élevé depuis longtemps dans la région, offre un mode privilégié de découverte des massifs forestiers ; la marche, la

course à pied et le VTT sont également des pratiques très fréquentes, qu'il s'agisse d'excursions organisées ou de sorties en famille. Les communes sont généralement équipées d'une signalétique communale qui permet de découvrir les chemins communaux. Ainsi, même si 90% des forêts du département sont privées, elles offrent de nombreuses possibilités de loisirs de nature.

La belle richesse des paysages et des milieux forestiers solognots



Forêt Solognote

Vue d'avion, la forêt Solognote dans son ensemble se présente comme une île de verdure dans un océan de céréales (Beauce et Champagne berrichonne). Sa première valeur vient bien de son relatif isolement au sein de vastes plaines et plateaux dévolus aux grandes cultures. Au total, la forêt solognote couvre 500 000 hectares : c'est le deuxième plus important massif de France après la forêt des Landes, également établie sur des sables. Mais la comparaison s'arrête là ; en Sologne, le paysage forestier est resté très diversifié : le pin maritime ne s'aperçoit que ponctuellement, plus souvent relayé par le pin sylvestre, qui résiste mieux au froid, ou par le pin laricio, originaire des montagnes corses ; ponctuellement le douglas a également été planté ; au total, les résineux ne dominent que dans les parties les plus sèches et les mieux drainées, notamment en Sologne viticole ; partout ailleurs les feuillus se sont largement maintenus, avec le chêne, le châtaignier, introduit pour ses multiples usages, le bouleau, le tremble, les saules dans les parties les plus humides, etc. Au total, si les sols solognots sont pauvres et ne permettent globalement pas aux arbres d'atteindre de grandes hauteurs, c'est néanmoins un paysage forestier riche de sa diversité qui se découvre.



Clairière pâturée de Sologne



Passage aménagé dans les fourrés pour le passage du gibier et des chasseurs

Cette diversité est renforcée par l'agriculture, qui « troue » le manteau forestier en clairières cultivées ou pâturées, commandées par des fermes éparses, mais également par la chasse, qui contribue nettement et de façon originale à dessiner le paysage de la forêt : postes de tirs construits en bois qui ponctuent les lisières, percées enherbées facilitant le tir, petites parcelles en cultures à gibier, lisières soignées, ...et faisans, qui partout se laissent voir et même approcher sans grande difficulté.

Avant de trouver cette vocation cynégétique, l'histoire de la forêt solognote, tour à tour défrichée, reboisée, voire délaissée, reflète la difficulté de mise en valeur du pays par les hommes.

Alors que les moines, au Moyen-Âge, avaient entrepris de déboiser la forêt pour y installer des cultures, ils durent également mettre en place un réseau d'étangs pour drainer les terres lourdes et humides (voir le chapitre « Les paysages et l'eau » supra). Au XVI^e siècle, François I^{er} voulut développer la culture de la vigne et fit planter 80000 ceps de Beaune qui donnèrent naissance au cépage de "Romorantin" (1517). Les guerres de religion, entraînèrent dans le même temps l'abandon d'une partie des terres, ce qui favorisa un réenfrichement du territoire.

A la Révolution, la Convention décréta l'assèchement des étangs de Sologne pour assainir les terres. Localement, cette décision provoqua la consternation générale : avec le poisson, les étangs constituaient en effet une source de revenu et un complément alimentaire non négligeables. Les premiers résultats de l'opération ne furent cependant guère probants, le décret fut oublié et les travaux abandonnés.

C'est surtout au XIX^e siècle que la Sologne changea de visage.

Sous l'Empire, le Prince de Beauharnais contribua au regain d'intérêt suscité par la Sologne en développant l'élevage des moutons et des chevaux. Sous l'action de la Société d'Agriculture du Loir-et-Cher, la Sologne fut reboisée, l'élevage du mouton prospéra et même la culture de la betterave à sucre se développa.

Durant le Second Empire (1852-1870), la Sologne fut partiellement asséchée et des routes agricoles furent construites. Comme les Landes de Gascogne, cette zone humide, réputée malsaine, fit l'objet d'une forte politique de boisement. Le pin maritime, introduit dans les forêts solognotes autour de 1770, connut alors un développement massif, avant que le gel, par deux fois (hiver 1878 et hiver 1879), inflige de grands dégâts dans les forêts de jeunes pins. On reboisa en utilisant cette fois le pin sylvestre, moins rapide en pousse mais beaucoup plus résistant au froid que le pin maritime. Les bois de feuillus, traditionnellement cultivés en Sologne, étaient destinés aux charpentes et à la menuiserie, offrant glands et fâines au bétail ainsi que litière et soutrage des sous bois pour les fumures. Le résineux ne concurrençait pas les feuillus pour le bois de chauffe ; il ne convenait pas non plus pour la construction. Il trouva sa place sur le marché du bois de boulangers puis celui de la pâte à papier.

Le paysage Solognot connut à nouveau de grandes transformations pendant la première moitié du XX^e siècle. Le pays paya un lourd tribut à la Première Guerre Mondiale, perdant 10 000 habitants. L'exode rural qui suivit la guerre continua de vider la région. Rapidement, le recul de l'agriculture a laissé place à l'enfrichement puis à la forêt, devenue emblématique de la Sologne actuelle. L'enfrichement du paysage a d'ailleurs été renforcé par la myxomatose, apparue dans les années 1950.

Parallèlement, c'est depuis près de 150 ans que la chasse s'est développée, devenant progressivement une activité économique à part entière qui contribue aujourd'hui de façon prépondérante à la prospérité de la Sologne. Entre 1860 et 1914, la Sologne se couvre de luxueux pavillons de chasse construits sur de vastes domaines.

Dans son ouvrage « la Sologne », Henri Denizet écrit : « La chasse est devenue une valeur dont on trafique ; on loue une chasse comme on loue une maison, et le prix de location a doublé depuis vingt ans ; c'est que la Sologne est le pays de chasse préféré des parisiens qui viennent s'y délasser, le dimanche, des travaux de la semaine ».

L'engouement des Solognots pour cette ressource les a mené à créer des fermes à gibier. On estime à 15 000 par an la production de faisans. Outre l'élevage de gibier, les activités qui bénéficient des retombées économiques de la chasse sont aussi diverses que la vente d'armes, la taxidermie, l'hôtellerie, la restauration, les métiers du bâtiment, l'élevage de chiens, l'immobilier, ...



Mirador de tir pour la chasse



Des grillages interdisent souvent l'accès aux forêts de chasse privées



Bande de maïs cultivé pour attirer le gibier

L'allure même de la forêt en a été modifiée : la chasse a redessiné le paysage forestier. Les domaines de chasse sont souvent enclos de grillages, des miradors sont postés en lisières des forêts, de grandes percées sont aménagées pour faciliter le passage des chevaux (chasse à courre), des lisières entretenues sont ménagées aux orées des bois, ainsi que des bandes de cultures céréalières attirant le gibier.

L'agriculture faisant toujours plus pâle figure, la chasse offre les moyens d'une prospérité jusqu'en 1974, lorsque la suppression d'un privilège fiscal – l'inclusion des coûts de la chasse dans les charges de l'entreprise – va porter un coup sévère à la région. L'effet est très rapide : des groupes industriels partent ; les emplois induits disparaissent ; le nombre de gardes-chasses s'effondre en 20 ans et passe de 2000 à 300 ; le morcellement des domaines s'accélère. Pour certains, la « démocratisation » de la chasse qui s'engage alors se révèle problématique pour l'environnement. Les grillages deviennent la plaie de la Sologne, et la pression des citoyens amateurs de chasse et de résidences secondaires fragilise la vocation agricole des terres en faisant monter les prix du foncier. La chasse, en partie dépendante de l'activité agricole, en est donc affectée à son tour.

Aujourd'hui, la Sologne constitue le principal « réservoir cynégétique » du Loir-et-Cher, même si la chasse se pratique sur l'ensemble du département. En automne et en début d'année, la quasi-totalité du territoire solognot est consacré à la chasse. Dans le département, un habitant sur quatorze est chasseur, contre un habitant sur quarante en France. Même si 90% du territoire demeure privé (même les forêts domaniales de Lamotte-Beuvron, Boulogne et Vouzeron font partie du domaine privé de l'Etat), pour les non chasseurs, la Sologne offre 2 000 kilomètres de chemins communaux.

Le bocage, forêt linéaire des secteurs agricoles



Chemin protégé de deux haies bocagères, Les Bidaudières, Le Gault-Perche

Outre les bois et les forêts, inégalement répartis sur le territoire départemental, d'autres structures végétales arborées enrichissent les paysages du Loir-et-Cher. Il s'agit principalement du bocage. Il se compose d'une multitude de structures végétales : non seulement les haies entourant les parcelles, mais aussi les bois, les vergers, les arbres isolés, les ripisylves ou encore les alignements, qui participent à la diversité du bocage et des paysages.



Prairies et bocage dans un vallon, Souday



Paysage de haies résiduelles d'un système bocager, Mont-près-Chambord

Dans le Loir-et-Cher, le bocage marque aujourd'hui principalement le Perche et les vallées. Les haies, les arbres isolés, y dessinent soigneusement le paysage, accompagnant les talus, les chemins, les bâtiments et les limites de propriétés.

Il a fallu leur raréfaction drastique au cours des dernières décennies, avec les remembrements et les retournements des prairies, pour que leurs valeurs multiples soient remises en évidence et que des actions de préservations et de replantations soient timidement engagées. Les haies et structures bocagères rendent en effet de nombreux services : protection des cultures contre les vents, enclos et ombrage pour les animaux, protection des sols contre l'érosion, refuge pour les auxiliaires des cultures, pour le gibier et pour la biodiversité en général, agrément des paysages et des cheminements.

L'histoire du réseau bocager est longue ; ce qu'il forme aujourd'hui est hérité des premiers défrichements du Moyen-Age, jusqu'à l'apogée du bocage vers la moitié et la fin du XIXe siècle, au moment du pic de population rurale. Le maillage continu qu'il a constitué alors, sous forme de haies, de bois et d'arbres isolés, s'accompagnait d'un dense réseau de chemins, souvent creux, irriguant tout l'espace rural pour relier champs,

fermes, hameaux et villages.

Le déclin du bocage en Loir-et-Cher est apparu au début du siècle. Depuis une bonne cinquantaine d'années, la mécanisation de l'agriculture, l'agrandissement des exploitations, la baisse drastique de main d'œuvre, la diminution du cheptel au profit des cultures, l'inadaptation des haies aux pratiques culturales modernes, ont accéléré la raréfaction de la haie dans le paysage rural. Même le Perche, région la plus représentative du bocage dans le département, est en voie de "champagnisation" avancée, notamment dans le sud-est.

En 1999, on estime encore à près de 11 000 kilomètres la longueur de haies dans le département dont 8 800 km de haies bocagères.



Arbres émondés typiques des paysages de bocage



*Chênes isolés dont l'ancienne haie bocagère a aujourd'hui disparue, Mondoubleau

Le Perche offre aujourd'hui la plus forte densité de haies observée dans le département, avec environ 3 km de haies pour 100 hectares. Les secteurs les plus denses sont ceux où l'élevage est encore présent. Les tracés y sont irréguliers, plus rectilignes lorsqu'ils sont récents, et la forêt peu présente. Ce bocage se compose de haies sur talus et de haies « à plat ». Les premières forment « l'ossature » du bocage et sont plus anciennes tandis que les secondes, plus jeunes, servent avant tout de limite de propriété. Ponctuellement, on identifie encore les silhouettes des chênes taillés en trogne ou en têtard, au sein des haies ou à l'inverse isolés dans la parcelle du fait de la disparition de la haie à laquelle ils étaient associés (ex : le chêne de la Chapelle-Vicomtesse).



Haie récemment plantée, Ouzouer-le-Marché

En Beauce, on recense seulement 500 m de haies pour 100 hectares, et leur localisation est généralement très proche des villages et hameaux. Les alignements d'arbres de haut jet et les haies ornementales y représentent trois haies sur quatre. Des haies se sont épanouies autrefois aux abords des exploitations, mais elles ont aujourd'hui disparu, et avec elles de nombreux alignements le long des routes. Compte tenu de la

qualité du sol, les terres se sont avérées largement favorables à la culture, sans laisser de place à l'arbre devenu très tôt inutile et plus récemment gênant, avec les progrès de la mécanisation. Le remembrement a supprimé quantité de petits bois qui recouvraient le territoire. Les vallons de la Beauce Blésoise portent encore timidement la marque de bocage lié à l'élevage.



Haie libre aux confins du Berry, Saint-Loup

La Champagne Berrichonne est constituée de vallons et de plateaux fertiles accueillant céréaliculture et pâturages. Sans former un véritable maillage, la haie est relativement présente, mais les enclos sont discontinus. La partie nord qui s'étend sur le Loir-et-Cher n'est plus bocagère mais plutôt tournée vers les grandes cultures alliées à l'élevage. Seules des traces discontinues s'y observent encore.



Ancienne haie dont subsistent quelques très vieux arbres fruitiers, Vauliard

La Gâtine gagnée sur la forêt, qui recouvrait autrefois le secteur de la Gâtine Tourangelle, a été défrichée au Moyen-Âge. Le terme, en vieux français, évoque les forêts dégradées ou «gâtées». Ces défrichements successifs pour développer l'agriculture ont laissé des reliquats de forêts sous forme de bosquets, avec des « taches bocagères » qui subsistent çà et là, vestiges d'un ancien maillage bocager, notamment en bordure de la vallée du Loir. Si les bosquets sont encore assez présents, la rareté des haies et des arbres isolés ne permet pas de qualifier le secteur de bocager.



Les coteaux souples du Loir, aux larges parcelles limitées de haies, Naveil



Subsistance de haies bocagères dans la vallée de la Loire, Montlivault



Bocage composé de haies basse jeunes et de chênes anciens, Mennetou-sur-Cher

Les vallées sont par nature des terres d'élevage où le bocage associé est présent. Mais le retournement des prairies et la mise en culture des terres ont largement contribué à leur raréfaction :

- **une partie de la vallée du Loir** présente un paysage de bocage encore significatif, notamment entre la pointe est d'Artins et le bas de Ternay ; secteur très cloisonné par des haies perpendiculaires au Loir, il est mis en valeur par les pâtures. Des haies sont également présentes dans les vallons des affluents du Loir comme à Ternay ou à Sasnières. Le reste du val présente un bocage plus ou moins disparate mais apparaît globalement aujourd'hui largement ouvert, à dominante céréalière. Le bocage de la vallée du Loir a même par endroits totalement disparu comme sur les franges de Couture-sur-Loir ;

- **la vallée de la Loire** est une plaine alluviale où alternent actuellement principalement champs découverts et peupleraies. Elle a été autrefois un pays de haies, semblable au val de Loire actuel sur la partie angevine. Au XVIIIe siècle, sur le Loir-et-Cher, la haie était fréquente, accompagnant non seulement l'élevage mais également les cultures. Elle a disparu à partir du XIXe siècle pour laisser place à une agriculture spécialisée. Dans les années 1930, Roger Dion la décrivait ainsi : « Le Val, il n'y a pas un demi-siècle, était couvert, de toute son étendue, d'arbres, de diverses essences connues sous le nom de têtards. Ils tendent à disparaître de jour en jour, et avant peu, cette partie du territoire aura le même aspect que la Beauce » ;

- **le val du Cher** est historiquement un secteur d'élevage où le bocage est très présent. Aujourd'hui, il ne l'est plus que sur une partie, du fait de la « descente » de la céréaliculture dans le fond de vallée. Lié aux prairies et à l'élevage, il cerne alors de grandes parcelles et constitue un réseau de haies singulier. Les prairies alluviales du Fouzon, notamment, forment un ensemble remarquable. Sur les coteaux et le haut des plateaux, la viticulture a quasiment effacé toute couverture végétale, tandis qu'en retrait du Cher, les plateaux céréalières sont

ponctués par les traces de forêts dégradées. Il en résulte un certain nombre de parcelles boisées, quelques haies le long de certaines routes et chemins, ainsi que quelques arbres isolés.



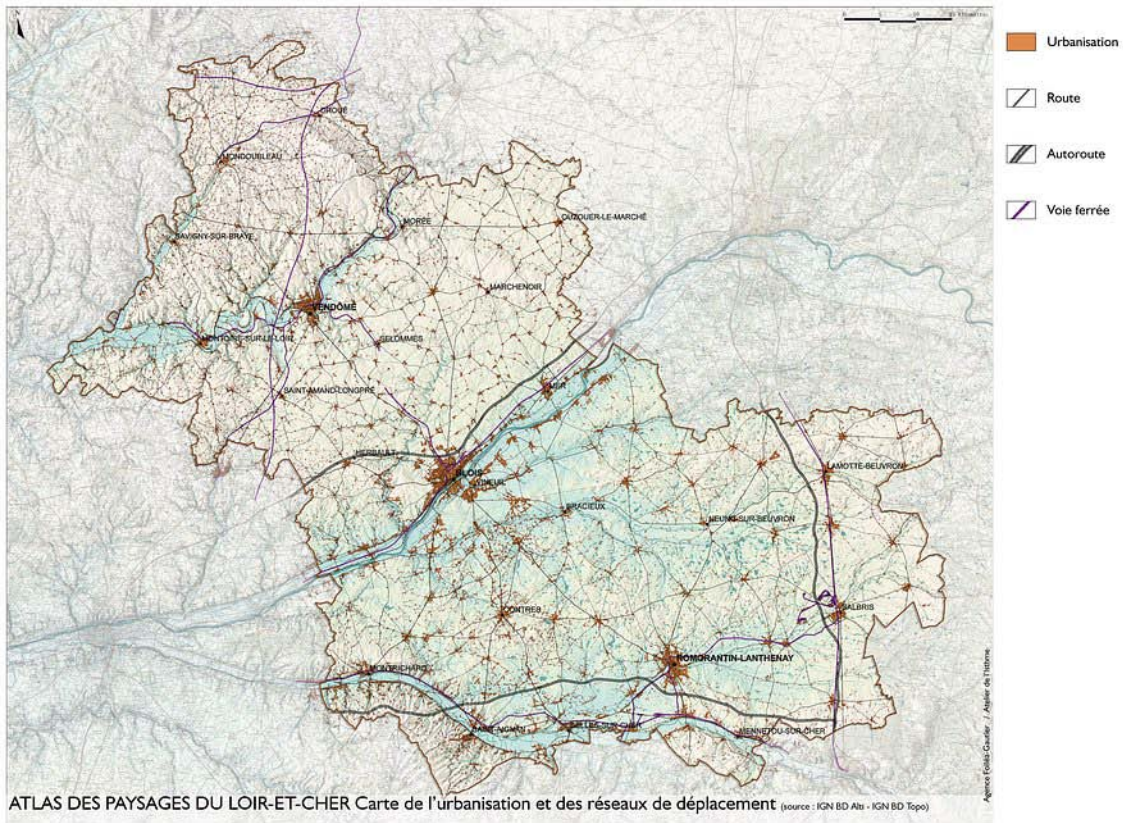
Quelques haies délimitent les pâtures dans les clairières solognotes, Neung-sur-Beuvron

En Sologne, la haie était très présente au XVIII^e siècle comme l'attestent les descriptions de la Sologne d'Arthur Young lors de son « Voyage en France » . Par ailleurs, l'atlas de Trudaine révèle la présence d'un bocage serré aux abords des exploitations. Les fermes s'ouvraient sur un pâtis entouré de haies que l'on appelait « la place » ; les haies canalisait les troupeaux.

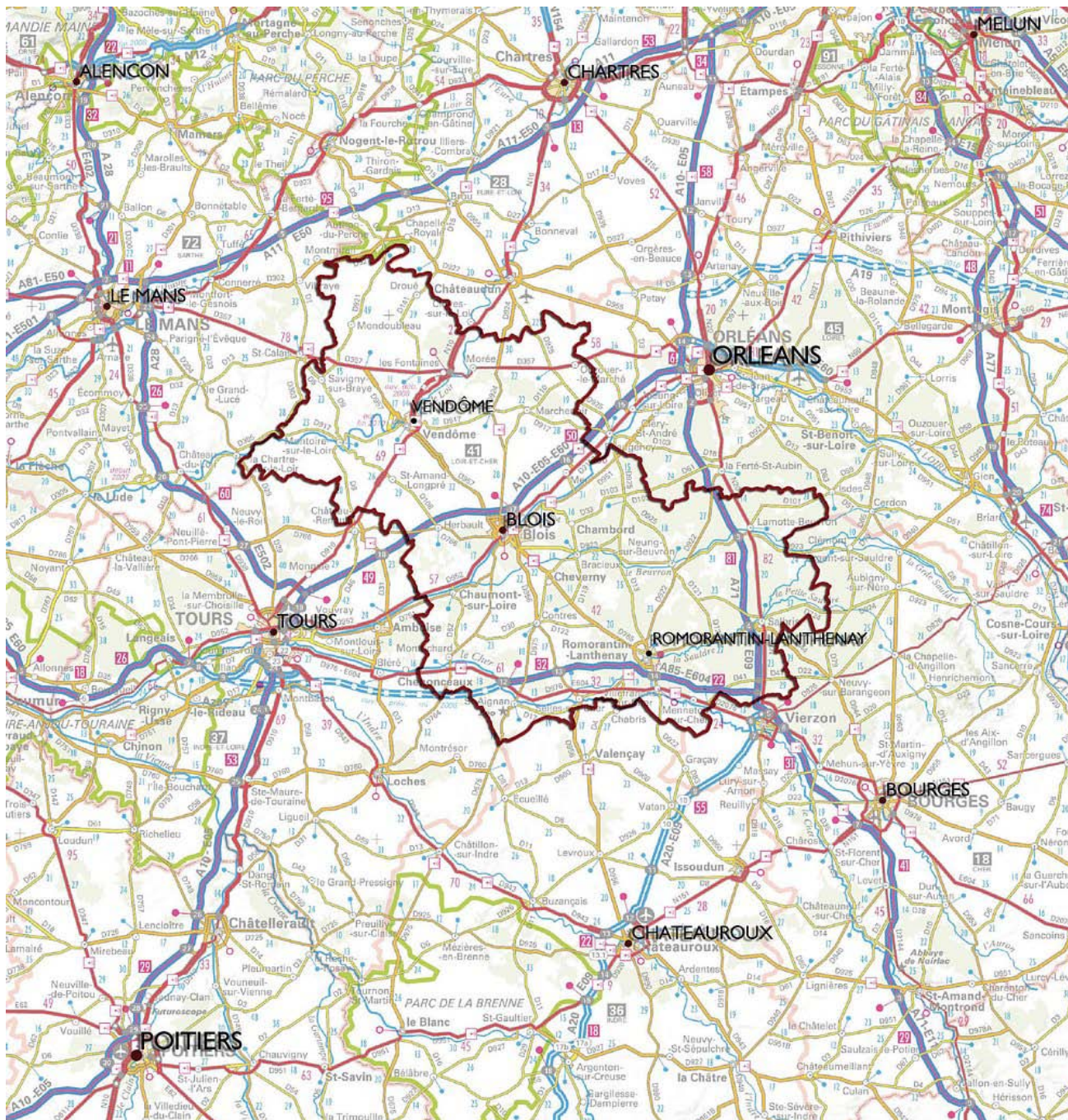
De cette organisation, il reste des traces ainsi que de nombreuses trognes, mais aujourd'hui les îlots de bocage sont dispersés et rares. Liés à de l'élevage bovin, on les retrouve surtout le long des vallées du Cher et de la Sauldre dans les prairies humides. L'agriculture actuelle recule et le paysage tend à se fermer, malgré la valeur cynégétique de la haie.

Quant à Sologne viticole, des haies y apparaissent très ponctuellement, en fond de vallon, aux abords des prairies, mais ne forment pas de maillage bocager.

Les paysages, l'urbanisation et les infrastructures : une richesse urbaine et architecturale fragile



Une armature urbaine modeste mais heureusement équilibrée



Le Loir et cher : une position équilibrée entre Orléans, Tours, Le Mans et Bourges

L'armature urbaine du Loir-et-Cher apparaît quantitativement relativement modeste, mais spatialement remarquablement équilibrée. Le département échappe au modèle de la métropole urbaine « aspirant » tout le territoire en y concentrant à l'excès le développement du logement, des services et des emplois. Sa forme rectangulaire s'inscrit à égale distance d'Orléans et de Tours d'une part, du Mans et de Bourges d'autre part. Dans les limites du département, la ville de Blois occupe le plein cœur, sur la Loire (50 000 habitants) ; elle trouve son pendant d'un côté sur le Loir avec Vendôme et de l'autre à proximité du Cher avec Romorantin-Lanthenay : deux villes de taille sensiblement égale (17-18 000 habitants), situées à égale distance de Blois,

l'une au nord-ouest et l'autre au sud-est, dans une symétrie parfaite. Le territoire est ainsi maillé régulièrement par les trois villes phares, chacune jouant son rôle de pôle de centralité local. Elles sont complétées par les petites villes développées sur les vallées du Loir, de la Loire et du Cher : principalement Mer (sur la Loire), Montoire-sur-le-Loir et Selles-sur-Cher ; et aux confins est du département par Lamotte-Beuvron et Salbris, sur la route reliant Orléans à Vierzon. Enfin les villages, hameaux et fermes cristallisent la population rurale, occupant le territoire de façon diverse, les formes urbaines et les sites bâtis qui en résultent contribuant à différencier les paysages.

Des formes urbaines et des sites bâtis qui contribuent à la personnalité des paysages

Le bâti ne s'organise pas partout de la même façon, composant des sites bâtis et des formes urbaines qui contribuent à différencier et varier les paysages ; pour chaque projet urbain, notamment à l'échelle des PLU et cartes communales, c'est la reconnaissance de la spécificité du site bâti et de la forme urbaine qui mérite de guider les choix en termes d'urbanisme. Globalement, quatre situations se rencontrent, enrichies par un large éventail de déclinaisons :



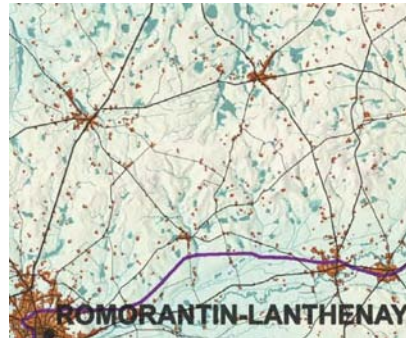
Les villages compacts de la Beauce



Ferme Beauceronne à la silhouette cubiste, Villeromain Village de Saint-Léonard-en-Beauce, poser sur l'horizon agricole Beauceron

- en Beauce, les villages, hameaux et fermes composent une maille serrée de villages compacts, qui se

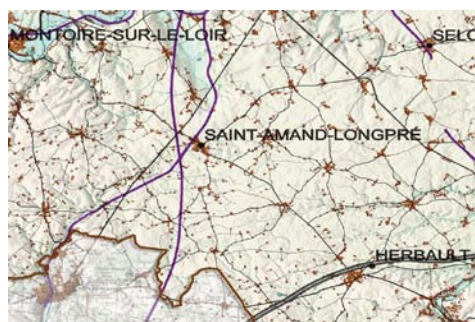
succèdent tous les trois à cinq kilomètres, caractéristique remarquable des pays d'openfield ; chacun forme un îlot construit au milieu d'une mer de cultures, visible de loin et signalé par les « phares » que constituent les clochers, les châteaux d'eau et les silos à grains ; sur ces terres apparemment planes, les villages n'ont pas fleuri tout à fait au hasard, recherchant les microreliefs, les plis qui indiquent la présence de ruisseaux souterrains, ou les petits adossements qui protègent du vent : Marchenoir est à l'appui de la forêt, Selommes est lové dans les premiers méandres du ruisseau de Saint-Martin, Oucques est précisément placé à la source du Réveillon, Maves surplombe légèrement la Sixte, Verdes s'inscrit dans un micro-vallon, ...



Un urbanisme mixte en Sologne



Centre village soigné, ouvert en clairière dans la forêt de Sologne, Souvigny-en-Sologne



Un urbanisme mixte dans les plateaux de Gâtine

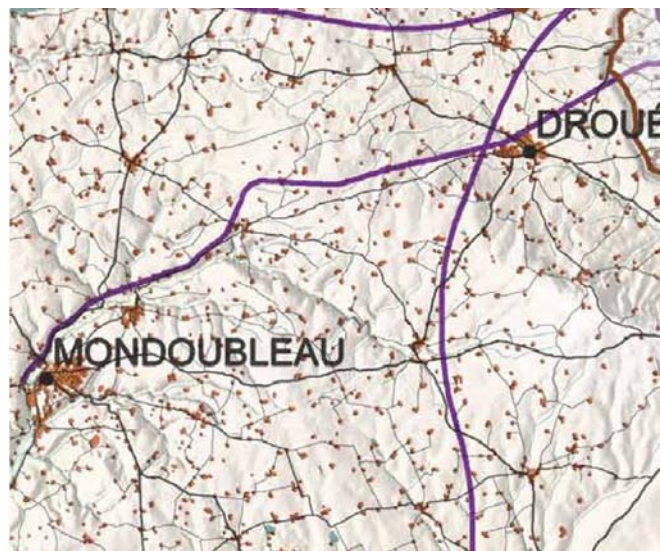


Village ouvert sur le plateau agricole de Gâtine, Villeporcher



Massive exploitation céréalière, en Gâtine Tourangelle

- les villages forment une maille plus large mais toujours régulière en Sologne (cinq à dix kilomètres de distance) ainsi qu'en Gâtine Tourangelle, à laquelle s'ajoute un semis de bâti (fermes) diffus qui contribue à différencier la Gâtine de la Beauce ; les villages Solognots, volontiers étirés en villages-rues, sont souvent liés à la fois aux cours d'eau et aux carrefours des axes de communication ; toujours en Sologne mais dans l'aire d'influence de Blois, l'urbanisation tend à devenir plus franchement linéaire, développée au fil des voies, faisant passer les « villages rues » à des « villages routes » ; un changement d'échelle qui n'est pas sans poser des problèmes ;



Une grande dispersion de fermes isolées dans le Perche

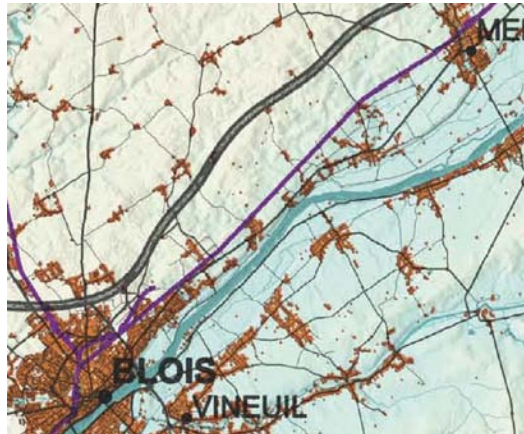


La Gandonnière, perchée à mi-pente face à Mondoubleau



Petit village groupé de Romilly

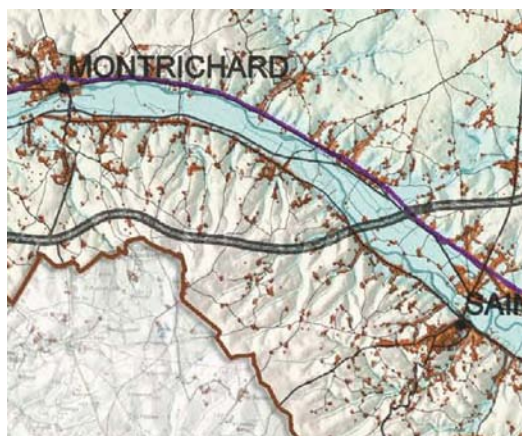
- l'armature régulière des villages se perd **dans le Perche**, où les bourgs se raréfient, laissant place au semis d'habitat et de fermes diffus, caractéristique des pays de bocage : un semis historiquement discret mais devenu beaucoup plus sensible aujourd'hui dans le paysage, avec les mises en culture et l'ouverture des vues qui s'ensuit. C'est d'autant plus vrai que le bâti occupe plus volontiers les mi-pentes ou les sommets des collines que les fonds de vallons. Les villages eux-mêmes sont en quelque sorte ouverts, les centres rayonnant par les rues et chemins conduisant aux différents écarts et hameaux ;



Une urbanisation qui s'égrène au fil de la route dans la vallée de la Loire



Une alternance de villes de plaine et de villages accrochés dans la vallée du Loir



Des villes et des villages de coteaux dans la vallée du Cher



Chaumont-sur-Loire, étiré le long de la levée de protection contre les crues et adossé au coteau de la Loire



Le centre de Montrichard, accroché au coteau, au pied de l'ancienne forteresse



Château de Châteauvieux, perché sur un éperon rocheux, protégeant le village en contrebas

- dans les vallées du Loir, de la Loire et du Cher, trois situations se rencontrent : Les villes et bourgs s'implantent le plus souvent en piémont, dessinant des formes urbaines remarquables, parfois allongées en quais dans les situations les plus urbaines. Lorsque ces bourgs de piémont sont dominés par les châteaux ou ruines de châteaux isolés en crête, l'ensemble compose alors les paysages urbains les plus spectaculaires et valorisants du département : à Vendôme, à Montoire et à Lavardin par exemple sur le Loir ; à Saint-Aignan et à

Montrichard sur le Cher ; à Chaumont sur la Loire ; à Blois curieusement, la silhouette urbaine est moins marquée par le château que par les clochers de la cathédrale et de l'église Saint-Nicolas. Véritables repères dans le paysage, ces ensembles forment aussi de superbes observatoires de la ville ou du village et de la campagne environnante.



Montoire-sur-le-Loir, qui s'étend dans la vallée du Loir au pied des ruines du château

Pour profiter au mieux de la proximité de l'eau, certains villages quittent l'abri du piémont pour s'aventurer en plaine ; ils se protègent alors des risques liés à l'eau par de légers monticules, ou « montils » sur la Loire. Veuves, Selles-sur-Cher ou Fréteval sont restés de dimensions relativement modestes, mais Montoire-sur-le-Loir et Vendôme a fortiori se sont par exemple étendues dans la large plaine alluviale.



Village perché de Thoré-la-Rochette, dont la construction s'échelonne du sommet au bas du coteau du Loir

Les villes ou villages véritablement perchés apparaissent finalement beaucoup plus rares et ne coiffent pas seulement les sommets : Trôo et Thoré-la-Rochette sur le Loir, Savigny-sur-Braye, Mondoubleau sur la Grenne, Saint-Aignan sur le Cher, Blois à une autre échelle sur la Loire, occupent en fait tout le gradient de la pente, de la crête au piémont, en profitant d'un coteau pas trop raide. En revanche les fermes occupent volontiers les rebords hauts des coteaux, perchées pour profiter de la proximité immédiate de terres complémentaires : celles du plateau pour les grandes cultures, celles du coteau pour la vigne ou les vergers, celles des vallons ou vallées pour l'élevage ; ces fermes perchées composent alors à elles seules des éléments bâtis remarquables dans le paysage ; on les trouve tout particulièrement sur les coteaux qui dominent le Loir ; elles méritent d'être identifiées et préservées.



Face à la difficulté de construire à proximité du Cher, les coteaux colonisés par l'urbanisation, Montrichard



Urbanisation déstructurée du coteau, installée en piémont, dans la pente et en crête, Chissay-en-Touraine

De façon générale, les extensions récentes dans les vallées ont fragilisé les sites bâtis dans leur relation au paysage. L'absence de choix d'urbanisme entre plaine, piémont, pente ou crête, génère un processus de mitage où tout paraît constructible de façon indifférenciée ; la rupture avec les formes urbaines compactes historiques aggrave le phénomène, avec des maisons isolées dans leurs parcelles consommatrices d'un espace pourtant particulièrement précieux. Des exceptions notables existent heureusement, y compris en situation très urbaine ; ainsi par exemple Vendôme a choisi de reconquérir son coteau nord enfriché en replantant des vignes (la pente des Coutis) plutôt qu'en implantant des maisons, assumant son site bâti de ville de plaine alluviale dans un écrin de coteaux « verts ».



Cave troglodyte dans une vallée affluente du Cher, Châteauvieux



Hameau troglodytique entre falaise boisée et vallée pâturée, Lunay

- Toujours dans les vallées du Loir, de la Loire et du Cher, une quatrième situation bien particulière se rencontre : la roche tendre qu'est le tuffeau a permis le développement d'une forme d'habitat très caractéristique : les troglodytes. La nécessité de faire face, à plusieurs reprises, à des invasions barbares, a certainement favorisé la prolifération de ce type d'abris. Face aux périls, dans le moindre hameau, les familles de paysans ont creusé leurs souterrains refuges. On en dénombre plusieurs centaines et l'on estime que de nombreux autres ont disparu. Ces lieux ont souvent eu une vocation dissuasive : ramper dans des boyaux qui ne laissent guère passer qu'un homme, voilà qui n'est pas commode. Mais ils sont aussi liés à l'économie fluviale : sur les coteaux du Cher ou de la Loire, il n'est guère question d'habitat paysan, mais plutôt d'habitat artisan, noble ou bourgeois, issu d'un passé de marinières, de pêcheurs, de champignonnistes et de vignerons... Un passé qui s'est ancré à l'époque où la Loire était l'une des grandes artères de la France. L'extraction de la roche a même suscité des « cathédrales souterraines », comme à Trôo, par exemple, avec son réseau de Caforts long de 7 kilomètres, qui tourne en rond sur plusieurs niveaux. Le village était déjà mentionné par César comme un

village criblé de « terriers gaulois ». Le village de Bourré, quant à lui, demeure encore ancré dans les rochers. Le coteau, réputé pour la qualité de son tuffeau blanc, semble avoir toujours vécu au rythme des perriers qui s'aventuraient dans le corps tendre de la terre. Les pierres en attente constituaient un important stock que l'on étirait en contrebas du coteau, sur les quais du Cher, le plongeant dans l'eau sur des rondins de bois pour le protéger du soleil et du gel.



L'habitat troglodytique implique une forme urbaine « en peigne », c'est-à-dire perpendiculairement à la falaise exploitée pour l'extraction de la roche, Châteauneuf



Maisons construites en tuffeau dans le prolongement des salles d'excavation, Les Roches-l'Évêque

Qu'ils soient faits pour des abris, des caves, des champignonnières, ou des pièces d'habitation, les troglodytes ont généré des formes urbaines aujourd'hui originales, où le bâti s'organise perpendiculairement à la falaise, laissant dégagées les vues sur les parois calcaires. Il en résulte un paysage précieux et fragile, abîmé malheureusement par des erreurs d'implantations bâties, ignorantes du caractère patrimonial des lieux.

Le patrimoine précieux des jardins, potagers, vergers et murs



Jardins et habitat troglodyte à Châteaueux



Jardins aux limites du village de Lunay



Jardins potagers et d'agrément ouverts sur l'espace public, Saint-Sulpice



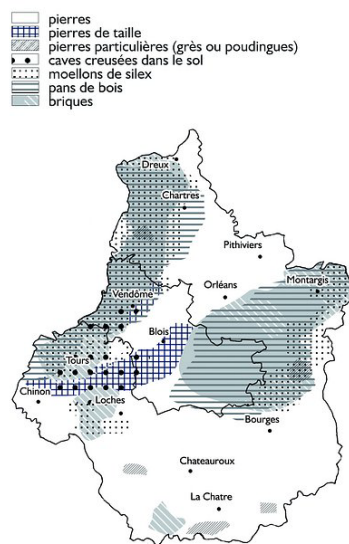
Jardins implantés dans la pente, créant une lisière végétale entre village et campagne, Saint-Lubin-en-Vergonnois



Jardins sur l'eau, Mesland

Quelle que soit la forme urbaine et son site, les paysages construits du département apparaissent largement valorisés par la présence de vergers et de potagers dans les jardins en cœur de villages, accompagnés par un réseau de murs qui contribuent à tenir l'ensemble dans une unité construite remarquable ; dans ces enclos, la présence d'animaux domestiques contribue à l'animation et au charme du paysage habité. C'est vrai dans les vallées et vallons, où la richesse de la terre et la proximité de l'eau sont favorables à la présence de ces jardins. Mais ces jardins et ce réseau de murs jouent également un rôle très important pour les bourgs de plateau, notamment par exemple à Pontlevoy. Un patrimoine précieux, à identifier et à préserver d'autant plus que la « densification » des bourgs, prônée à juste titre dans les principes du développement durable, pourrait fragiliser cet héritage en étant appliquée sans discernement.

Une qualité architecturale liée à une grande diversité de matériaux de construction fortement identitaires



Source : Ecole de l'habitat rural de l'Ingen Caron, Synthèse, CN-RP de l'Ingen Caron, 1983

Carte de la répartition des matériaux traditionnels de construction en région centre et plus particulièrement dans le Loir-et-Cher

L'importance de la géologie dans la différenciation des paysages du Loir-et-Cher n'est pas liée qu'aux variations des sols et de leur potentiel de mise en valeur agricole. Elle joue aussi de façon prégnante sur l'architecture, en offrant les matériaux qui vont servir à la construction. L'architecture, par ces matériaux et par les couleurs et les formes qu'ils induisent, contribue ainsi de façon majeure à la diversité et à la richesse des paysages du département. Conscient de cette valeur, le CAUE et le Conseil Général ont organisé une exposition en 2004 qui résume bien les couleurs du Loir-et-Cher :

La Beauce blanche et grise



Le calcaire et l'ardoise, Ouzouer-le-Doyen



Le calcaire et l'ardoise, Prénouvellon

Le calcaire lacustre Beauceron, abondant et de bonne qualité, est utilisé pour le bâti, offrant des tonalités blancs-gris teintées de beige par les enduits ou les joints au mortier de chaux ; les toits bruns chauds de tuiles se mêlent à ceux gris sombre des ardoises (depuis la généralisation de son transport par chemin de fer à partir de la fin du XIXe siècle) et à ceux de tôle galvanisée apparus depuis les années 1950.

Le Loir blanc et rouge



La brique en corniche ou en chaînage, Morée



Le tuffeau et la tuile, Lavardin



Le tuffeau, la brique et l'ardoise, à Montoire-sur-le-Loir

Si le tuffeau blanc domine dans le cours aval de la vallée, marqué également par les troglodytes, il se mêle bien souvent aux matériaux chauds du Perche riverain, comme le grison, le silex, le calcaire et surtout la brique dans sa partie amont

Le Perche marron et vermillon



Constructions mettant à profit différentes techniques de construction. Ici, on retrouve le roussard en chaînage, la brique en façade, le pan de bois enduit ou le silex sur mur pignon, Boursay



le rognon de silex en « tapisserie », le Gault-Perche



Le roussard



Le grison

Les matériaux divers marquent particulièrement l'architecture percheronne, tenus dans l'unité de tonalités dominantes particulièrement chaleureuses : les pans de bois sont fréquents, accompagnés parfois encore par la terre crue sous forme de torchis ou de bauge ; ils sont traditionnellement utilisés dans les zones d'argiles à silex, ce dernier, sous forme de « rognons », ne pouvant composer à lui seul une maçonnerie ; les enduits à base de chaux et de sable local non lavé apportent une tonalité jaune remarquablement lumineuse et chaude ; la brique, du brun sombre au vermillon, apparaît globalement plus sombre que celle de Sologne au contraire plus claire et orangée ; le roussard, un grès dense, offre son étonnante couleur brun sombre/lie de vin violacé ; le grison, brun ou jaune plus ou moins dense, enrichit la palette des couleurs, mais aussi des textures, avec leurs gros granulats agglomérés ; s'ajoute à cet ensemble extraordinairement riche un calcaire d'un blanc crémeux

dit « craie de Rouen », qui constitue la pierre la plus répandue au cœur du Perche et dans toute sa partie Ouest. Utilisée en moellons ou en pierre de taille pour le parement des façades, la « pierre blanche » du Perche se prête aussi admirablement aux encadrements de baie, aux chaînages d'angle et à la taille fine d'éléments décoratifs : bandeaux, corniches, sculptures...

La Loire blanche et grise



Tuile, calcaire et brique pour le bâti ligérien, Blois



Le calcaire et l'ardoise, Suèvres

Sous la douce lumière ligérienne, les constructions de la vallée sont tout entières tenues dans l'unité du calcaire blanc, calcaire de Beauce ou tuffeau, élégant, abondant, sur les plus opulents châteaux comme sur les plus humbles appentis de maisons de marinières. L'ardoise semble globalement dominer dans les toitures, mêlée à la tuile qui lui a été antérieure. Sur les toits d'ardoise de Blois, les cheminées de brique rouge ajoutent une touche de couleur dans les sages et douces tonalités dominantes de blanc et de gris. La richesse générée par l'activité fluviale se lit aux détails soignés d'architecture, dans la sculpture d'un linteau, d'un corbeau, d'une encoche, et jusque dans l'inclusion dans la pierre de motifs d'ardoise taillée.

La Sologne rouge et orange



Tuiles et briques, associées parfois à un enduit, la Ferté-Beauharnais



Tuiles et briques à Chaumont-sur-Tharonne

Le bâti Solognot, plus qu'ailleurs, apparaît charmant et délicat : par la simplicité des volumes et leur modestie, par l'inventivité des motifs dessinés par la brique, orange ou brune, en damiers, en losanges ou en croisillons. En complément, l'utilisation du calcaire de Beauce ou de la craie pour les chaînages d'angle et les linteaux des portes et fenêtres signe l'aisance du propriétaire, tout comme l'ardoise qui se mêle à la tuile plate. Cette

personnalité du bâti solognot n'est pas de toute éternité ; elle s'est façonnée depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, avec le remplacement de la terre crue par la terre cuite (la brique). Aujourd'hui les maisons à pans de bois et torchis sont des exceptions, et les toitures de chaume ou de grandes bruyères ont à peu près disparu. En revanche, la pression de l'urbanisation et le caractère isolé des maisons récentes rendent sensibles dans le paysage le surgissement de maisons aux tonalités et matériaux déconnectés du contexte, crépis de « tons pierre » incongrus ; le phénomène est sensible en particulier dans la Sologne viticole, plus exposée à la pression et plus ouverte.

Le Cher multicolore



Mélange hétéroclite de brique, de calcaire, d'ardoise et de tuiles, Villefranche-sur-Cher



Le Calcaire et l'ardoise, Montrichard

La vallée du Cher présente deux visages en termes d'architecture traditionnelle : sur son cours à l'amont de Selles-sur-Cher, elle reste sous influence de la Sologne qui la borde au nord, avec la brique qui domine, et le calcaire de Beauce ; sur son cours aval, le tuffeau clair s'impose partout, annonçant la vallée de la Loire et laissant voir des pans de falaises trouées de troglodytes ; sur ce cours aval, la pression d'urbanisation a assez largement conduit à l'éclatement du bâti dans le paysage, mais aussi à l'éclatement des matériaux et des couleurs.

De précieuses routes-paysage



Route paysage du Perche, sud de Droué



Route paysage à Tréhet, parallèle à la pente des collines, en limite ouest du département



Route paysage traversant la Champagne Berrichonne

Un certain nombre de routes jouent un rôle particulièrement valorisant pour l'image du territoire, à la fois par la qualité de leur tracé dans le paysage, des ouvertures qu'elles offrent et de leurs aménagements en emprises ; certaines suivent élégamment les vallées, accompagnant précisément le pied du coteau en dominant légèrement le fond (vallée de la Braye, vallée du Loir et ses affluents...) ; d'autres suivent les crêtes et rebords hauts de ces mêmes vallées, ouvrant des vues plus larges : cas par exemple de la route de crête du Gault-Perche au Plessis-Dorin ou de Fontaine-Raoul dans le Perche, cas également de la RD51 vers Saint-Loup/Maray au dessus de la vallée du Cher... ; les routes sur les levées, très particulières et originales, jouent un rôle majeur pour la découverte de la Loire ; celles de Beauce valent principalement par la pureté radicale des étendues agricoles qu'elles traversent ; celles de Sologne par la diversité des boisements qui les accompagnent, mais aussi par les rares et précieuses perceptions qu'elles peuvent offrir sur les étangs.

Le paysage mésestimé des infrastructures routières



La RN 152 traversant Ménars



La N10, large infrastructure routière, à Pezou

Le département est traversé en plein cœur sur sa largeur par l'A10, qui suit l'axe de la Loire en rive droite en desservant Blois et Mer. L'autoroute double ainsi la RN 152 en bord de Loire. Elle n'offre pas une image particulièrement valorisante du département, ne révélant pas sa diversité en traversant principalement les vastes étendues de Beauce et de Gâtine, dans la continuité des départements voisins, sans que la Loire ni Blois ne soient perceptibles. C'est surtout la qualité de l'image du développement économique à proximité des échangeurs, portes d'entrée du territoire, qui est en jeu. Elle a été heureusement particulièrement travaillée à Blois (ZAC du Parc A10) et mérite de l'être à Mer dans le cadre du développement important en cours.



La RD 957 réaménagée entre Vendôme et Villeromain

Perpendiculairement à l'A10, toujours en plein cœur du département mais dans sa longueur cette fois, s'étire l'axe qui relie les trois villes du département : RD 957/765, entre Vendôme, Blois et Romorantin-Lanthenay : c'est la véritable épine dorsale du département, perçue comme telle par le Conseil Général ; elle dessert non seulement les trois villes principales, mais également les différents pays et paysages en passant sur leurs marges : entre Gâtine et Beauce, entre Sologne viticole et Grande Sologne... C'est un axe qui mérite particulièrement une politique paysagère volontariste tant elle concerne à la fois l'image du département et ses usages les plus intenses par la population et les visiteurs : requalification des entrées de ville, maîtrise qualitative du développement économique, inconstructibilité des bords des routes, protection et mise en valeur d'ouvertures visuelles, animation et séquençage du parcours, etc.



La RD 176, à laquelle s'agglutine l'urbanisation linéaire, sortie ouest de Montrichard



Angé, route de la vallée, parallèle à la RN 76



La RD 724 cristallisant des activités à ses abords, sortie sud-ouest de Romorantin-Lanthenay

Aux marges est du département, l'A71 dessert Lamotte-Beuvron et Salbris, tandis que l'A85 au sud suit la direction de la vallée du Cher, desservant Romorantin, Selles-sur-Cher et Saint-Aignan ; des autoroutes visuellement plutôt discrète, principalement tracées dans l'épaisseur des bois de Sologne ; l'A71 double la RN20 entre Orléans et Vierzon, tandis que l'A85, récente, double la RN 76 dans la vallée du Cher, mais aussi les D17 et D176, fortement marquées par l'urbanisation linéaire.

Un réseau ferré inégalement réparti



La ligne Orléans/Tours, accrochée au coteau de Blois, est aujourd'hui joutée par de nombreuses constructions

La première ligne de chemin de fer ouverte dans la région a été celle de Paris à Orléans. Elle a été inaugurée le 2 mai 1843. La prolongation de la ligne, devant rejoindre Tours, hésita entre Vendôme et Blois, ayant pour objectif de relier Paris à Nantes. Finalement, la voie de chemin de fer dessert la préfecture sur la rive droite de la Loire, traversant le département d'est en ouest, accrochée au coteau à l'amont et descendant dans la plaine à partir de Chouzy-sur-Cisse.



La Voie ferrée dans la vallée du Cher, entre coteau urbanisé et rivière, entre Bourré et Vineuil



La voie ferrée traversant la plaine agricole, à Onzain

L'embranchement partant d'Orléans vers Bordeaux fut également un enjeu majeur pour le développement du sud du département, le tracé hésitant entre Romorantin et Vierzon. C'est Vierzon qui fut choisie et la ligne se prolongea par la suite en rive droite du Cher entre Vierzon et Tours, glissant le long de la vallée parfois en pied

de coteaux, parfois à mi-pente. A l'ouest du département, cette implantation est doublée des routes RD 176 et RD 40 de Noyers-sur-Cher à Saint-Georges et produit une forte rupture au sein des territoires traversés : le Cher ne laisse qu'un faible interstice constructible entre plaine inondable et coteau, et les villes sont aujourd'hui contraintes entre la voie ferrée et les pentes abruptes. A l'est, la RN 76 se glisse entre la voie ferrée et le canal de Berry, induisant la juxtaposition de trois voies de communication difficilement franchissables. Certaines communes, comme Châtres ou Mennetou-sur-Cher, sont même très limitées dans leur développement bâti par l'emprise de ces axes ajoutée à l'inondabilité de la plaine.

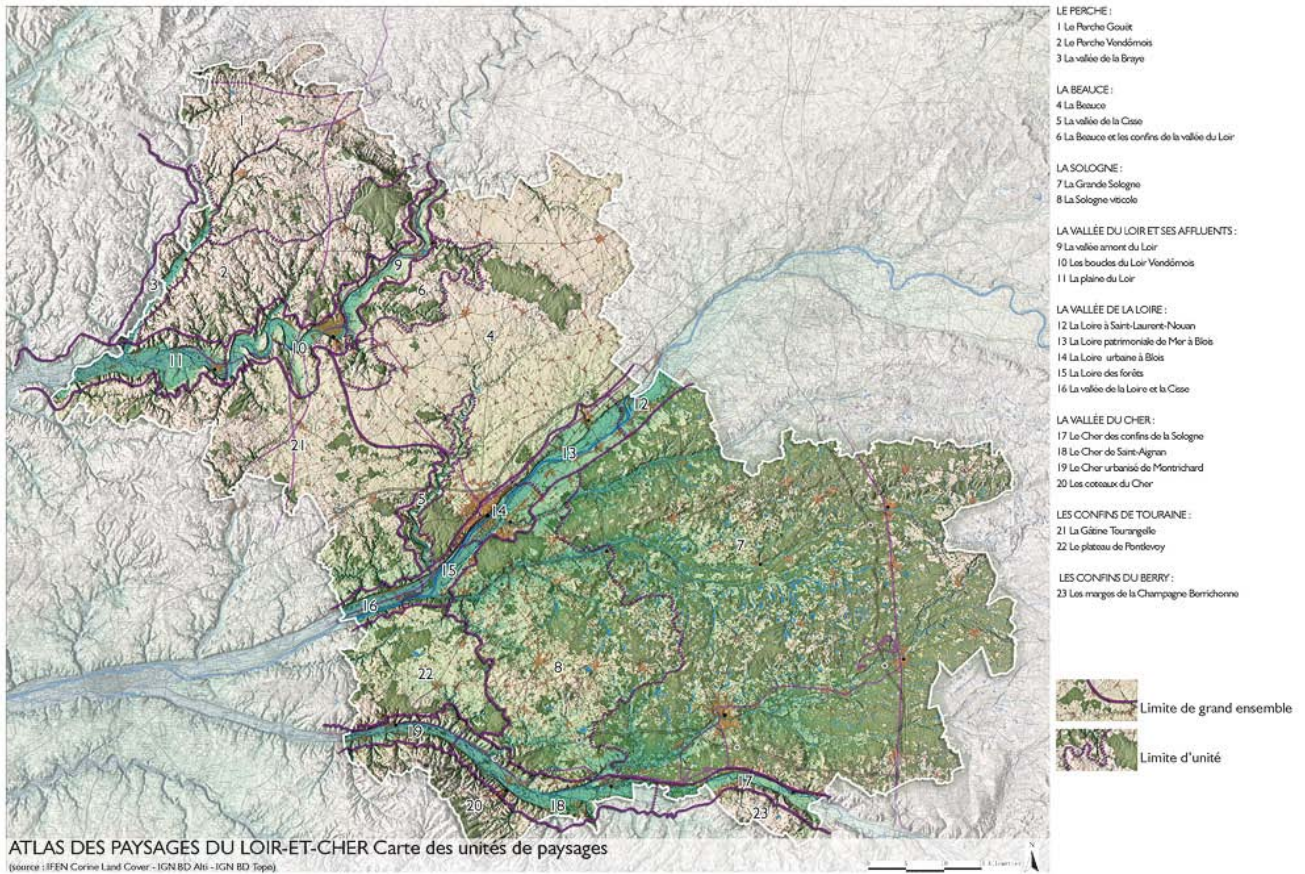


L'ancienne voie ferrée qui reliait Vendôme à Romorantin, aujourd'hui abandonnée, Vineuil

La ligne Paris/Vendôme ne s'ouvrit qu'en 1857, avec un premier tronçon qui rejoignait Brétigny. Vendôme/Tours attendit un an et demi de plus. Vendôme se trouvait alors à 5h30 de Paris. Par la suite, la ville fut également reliée à Romorantin, qui avait entre temps bénéficié d'un embranchement depuis la ligne Vierzon/Tours. Le trafic fut cependant considéré comme trop faible au début du XXe siècle, et on ferma la ligne « voyageur » en 1938, ne conservant plus que le fret de marchandise. Lorsque le pont qui enjambait la Loire fut détruit par les bombardements du 11 juin 1944, il fut décidé de ne pas le reconstruire. Ses ruines élégantes sont encore visibles aujourd'hui à l'amont de Blois. Entre Villefrancoeur et Selommes d'une part, et Pont-de-Braye et Trôo de l'autre, les rails ont été démontés.

Le TGV, quant à lui, traversa le Loir-et-Cher en 1990, malgré de nombreuses réactions qui s'opposaient à l'ouverture d'une ligne supplémentaire, dénonçant la perte de terres agricoles et la création d'une rupture physique importante dans le territoire. Deux tracés ont été étudiés, mais celui du Perche l'emporta sur celui de la Beauce. La ligne passe aujourd'hui par le Gault-Perche, Arville et le Plessis-Dorin. Elle apporte un essor économique important au pays Vendômois et à la ville même de Vendôme en la plaçant à une quarantaine de minutes de Paris-Montparnasse.

Les unités de paysage



Les unités de paysage permettent de mieux connaître le territoire, en identifiant précisément ses différents visages et leurs traits de caractères. Afin d'articuler la connaissance et l'action, une identification d'enjeux, issus essentiellement d'un travail de terrain, sera faite. Cette identification n'aura pas de prétention d'exhaustivité ; elle permettra néanmoins d'articuler l'atlas avec les échelles infra-départementales plus précises et plus opérationnelles : SCOT, chartes de pays, chartes intercommunales, PLU, ... Les sous-unités seront identifiées, ce qui permettra également d'articuler l'atlas avec les autres études et documents d'échelles plus précises.

- 1/ Le Perche Gouët
- 2/ Le Perche Vendômois
- 3/ La vallée de la Braye
- 4/ La Beauce
- 5/ La vallée de la Cisse beauceronne
- 6/ Les confins de la Beauce et du Loir
- 7/ La Grande Sologne
- 8/ La Sologne viticole
- 9/ La vallée amont du Loir
- 10/ Les boucles du Loir Vendômois
- 11/ La plaine du Loir
- 12/ La Loire à Saint-Laurent-Nouan
- 13/ La Loire patrimoniale de Mer à Blois

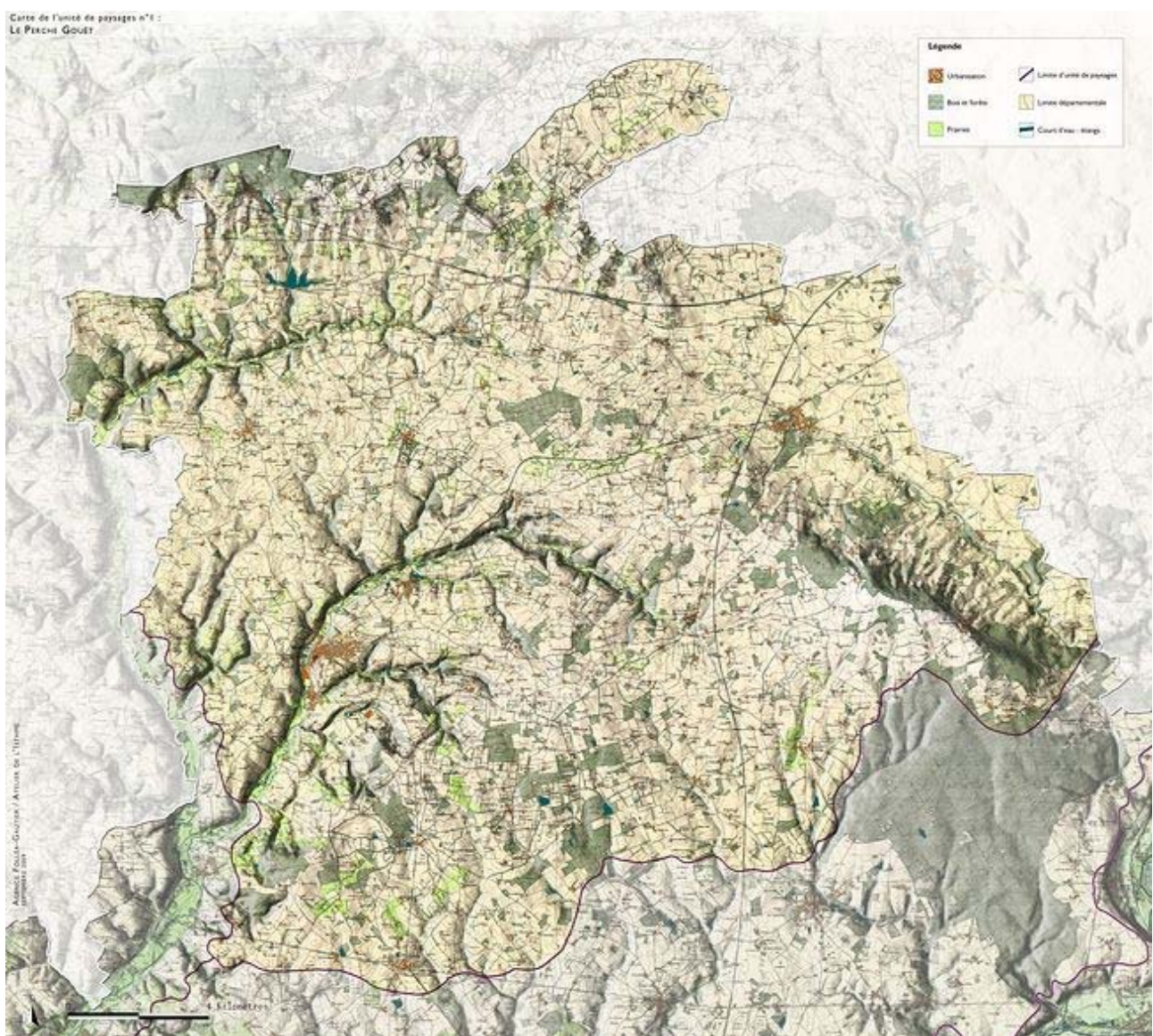
- 14/ *La Loire urbaine de Blois*
- 15/ *La vallée de la Cisse Blésoise*
- 16/ *La Loire de Blois aux portes de Chaumont*
- 17/ *La Loire et la Cisse*
- 18/ *Le Cher des confins de la Sologne (Châtre/Gièvres)*
- 19/ *Le Cher de Saint-Aignan*
- 20/ *Le Cher urbanisé de Montrichard*
- 21/ *Les coteaux du Cher*
- 22/ *La Gâtine Tourangelle*
- 23/ *Les confins de la Gâtine Tourangelle et du Loir*
- 24/ *Le plateau de Pontlevoy*
- 25/ *Les marges de la Champagne Berrichonne*

I / Le Perche Gouët

Situation

Le Perche Gouët anime de ses collines l'extrémité nord du Loir-et-Cher, couvrant environ un quinzième de sa superficie. Au-delà des limites départementales, il s'étend plus largement jusqu'à Nogent-le-Rotrou dans l'Eure-et-Loir et pour partie dans la Sarthe.

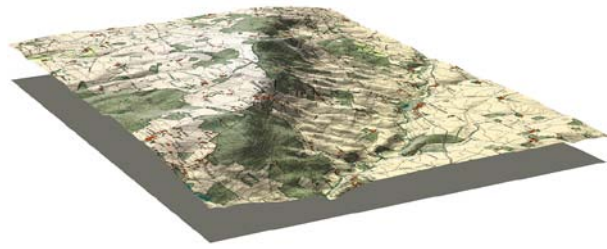
Bordé à l'est par la Beauce (et le Dunois), au nord et à l'ouest par le Maine et le Perche (ou Grand Perche) et au sud par le Vendômois, le Perche Gouët (ou Petit Perche) tire son nom de Guillaume Gouët, seigneur de Montmirail, d'Authon et de La Bazoche qui, le premier, a donné une certaine unité au pays. Historiquement, il était délimité par le Loir au sud. Aujourd'hui il est relayé vers le Loir par le Perche Vendômois à partir de l'axe formé par les communes de Sargé-sur-Braye, Epuisay et Villebout.



carte de l'unité I / Le Perche Gouët

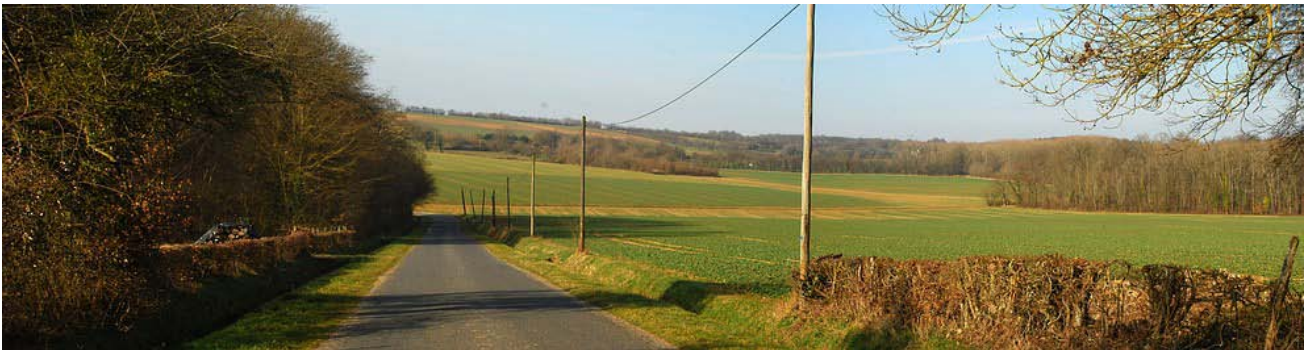
Fichier joint : [carte_up1.pdf](#)

Description



Carte 3D zoomée de l'unité de paysage

Un relief souple de collines façonnées par les cours d'eau



Paysage semi-ouvert du Perche Gouët, route de la petite vallée, Le Gault-Perche



Vue sur les collines du Perche, La Simonière, Saint-Avit



Habitat installé en piémont et coiffé de bois, le Plessis-Dorin

Fichier joint : [41-5-067-069.mov](#)



Paysage de vallée pâturée séquencée par le maillage bocager, la Grenne, Choue



Vaste étangs de Boisvinet, logé en contrebas des collines du Plessis-Dorin

Avec ses successions de vallons et de croupes, le Perche Gouët anime les parcours et dégage des vues alternativement intimes et ouvertes, offrant de riches paysages. Ce pays de collines chantournées apparaît d'autant plus précieux que le département apparaît par ailleurs marqué par de grandes étendues des plateaux et de larges vallées. Le Perche Gouët constitue ainsi une exception en Loir-et-Cher. C'est la nature argileuse des sols qui explique cette forme mouvementée des reliefs : les rivières et ruisseaux y ont facilement sculpté des vallons et vallées successives aux profils arrondis.

Deux crêtes forment un arc qui constitue l'épine dorsale du territoire percheron : l'une s'étire du Plessis-Dorin au Gault-Perche, l'autre s'élève progressivement au sud de Droué et court jusqu'à l'Estriverde ; toutes deux dominant le bocage et conduisent le regard jusqu'aux plateaux de Beauce et de Gâtine, mais la seconde offre la particularité d'ouvrir de larges panoramas en direction des vastes étendues céréalières de l'Eure-et-Loir. Depuis ces deux arcs se déploient des contreforts sillonnés de ruisseaux qui rejoignent le plus souvent le Loir ou la Braye par de petits affluents comme le Couëtron ou l'Egvyonne. En s'écoulant vers Boisvinet depuis le Plessis-Dorin, ils forment l'unique étang du Perche Gouët, serti d'un écrin boisé et accompagné d'un bocage encore très préservé. En progressant vers le sud, le relief s'aplanit mais demeure animé par la Grenne, aux coteaux festonnés par de multiples ruisseaux affluents. Elle aussi dessine un arc et rassemble sur son cours des paysages très caractéristiques du Perche : vallées aux coteaux adoucis, fonds humides pâturés maillés de haies, pentes cultivées chapeautées de petits bois.

Un paysage agricole séquencé par les haies bocagères



Haie bocagère taillée en trogne, les Bidaudières, Le Gault-Perche

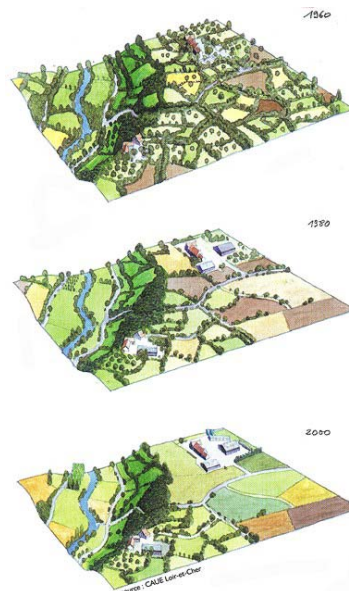


Bel arbre isolé issu d'une ancienne haie bocagère, Les Haies, Saint-Agil



Route bordée d'une haie bocagère ancienne, Le Temple

Au flanc des hauteurs boisées, de grands versants bocagers composent les paysages particulièrement typés du pays percheron. Le bocage constitue l'un des éléments clés de ce paysage végétal. Sa composition en haies parfois taillées, parfois libres, mêle trognes et arbres isolés ; le paysage ainsi formé apparaît précieux et intimiste, diversifié, accompagnant chaque ondulation du relief pour en dessiner les courbes et les contours. Si l'on trouve peu de forêts dans le Perche Gouët, le bocage constitue à lui seul une véritable forêt linéaire : il sert non seulement à la production de bois, mais aussi de brise-vent et d'abris pour le bétail, de refuge pour la faune sauvage, de barrière contre l'érosion des sols argileux et de protection pour la qualité des eaux. Près de 30% de la flore percheronne dispersée dans les prairies, les forêts, les marais, se retrouve dans les haies. On peut également y observer près de la moitié des espèces d'oiseaux présents dans le Perche.



Exemple de simplification du paysage bocager liée à la disparition des haies dans le temps – illustration Denis Clavreul - source : Le Perche Vendômois, carnets de paysages et d'architectures, CAUE 41, 2001

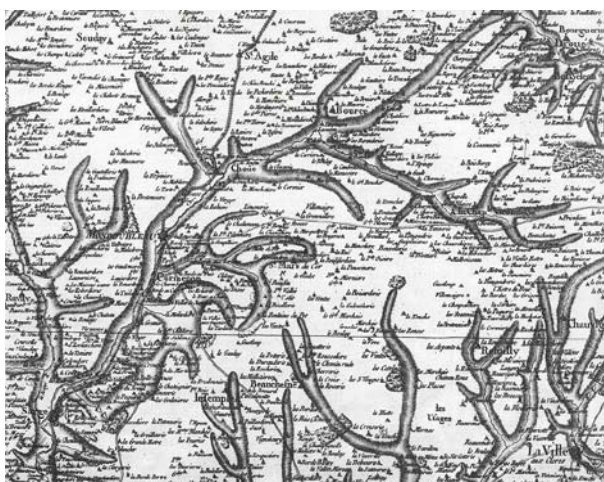


Plateau agricole dont la trame bocagère a totalement disparu, entre Souday et Mondoubleau

Fichier joint : [41-5-110-112.mov](#)

Originellement lié à l'élevage traditionnel, le bocage perd aujourd'hui du terrain et cède peu à peu la place aux grandes cultures qui s'accommodent mal des obstacles. Depuis les années 1960, plusieurs milliers de kilomètres de haies ont disparu. Aujourd'hui, les petits plateaux, particulièrement au sud de la Grenne, apparaissent dénudés, largement ouverts : ils s'apparentent davantage à un paysage de champagne qu'à un paysage bocager, remettant en cause la spécificité même du Perche Gouët. Ce sont plutôt les vallées qui semblent offrir encore une certaine « résistance » au phénomène d'arasement des haies : l'agriculture se présente encore sous forme de parcelles de taille modérée et des prairies humides accompagnées d'arbres s'y maintiennent.

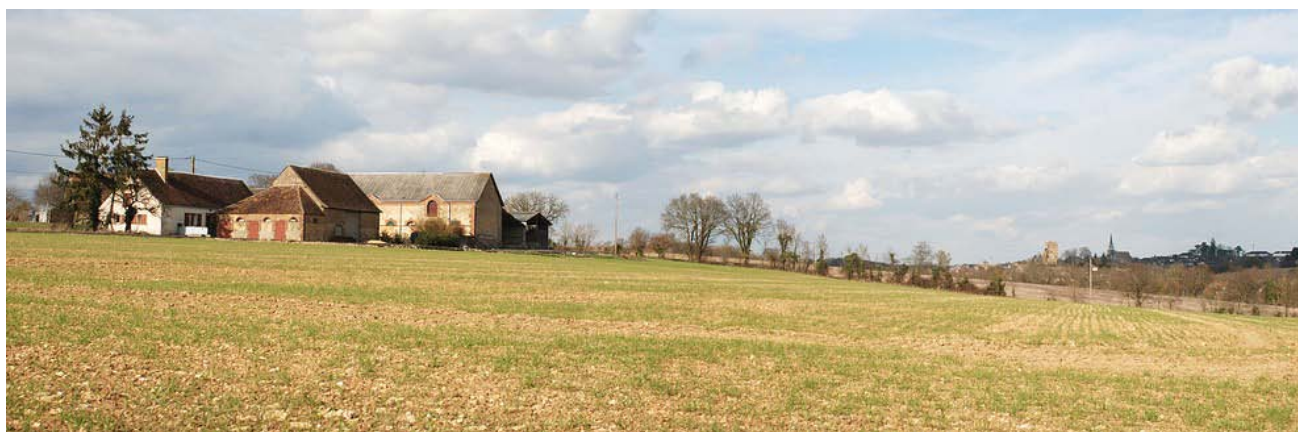
Un paysage bâti constitué de fermes agricoles dispersées et de petits villages groupés



Hameaux et villages dispersés dans le territoire agricole, XVIIIe siècle, carte des frères Cassini



La Touche, ancienne dépendance du manoir d'Alleray, Saint-Agil



La Gandonnière, perchée face à Mondoubleau



La Jalaise, dominant les paysages agricoles préservés du bocage percheron, Sargé-sur-Braye

L'organisation bâtie du Perche Gouët est double : à la fois dispersée en fermes et regroupée en villages. Les fermes isolées se perchent volontiers en sommet de pente, surplombant des terres occupées par des cultures, des vergers, des pâtures et des bois. Le relief moutonnant et la présence de l'eau facilitent ce type d'établissement qui trouve sur chaque croupe des conditions adaptées à la polyculture-élevage. Egalement présents de manière dispersée, des châteaux, des abbayes ou des manoirs constellent le territoire. Ils sont

enclos de murs, entourés de fossés, ponctués de tours, et s'inscrivent au cœur de leurs domaines, comme la ferme fortifiée de la Creuserie à Motteux, par exemple. Le soin et le raffinement des constructions, leur implantation en relation étroite avec le relief, les vastes parcs ouverts sur l'espace agricole, entretiennent par endroits des impressions fugaces de « paysage anglais » qui charme par sa douceur.



Village de Mondoubleau, dont les maisons s'échelonnent sur le coteau de la Grenne



Petit village groupé de Romilly

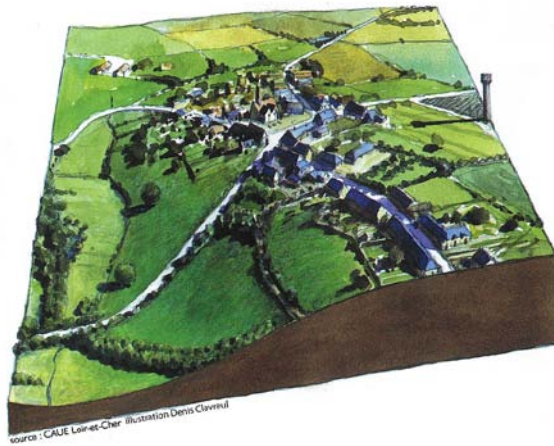


Le Plessis-Dorin, logé au creux d'un vallon sec

Fichier joint : [41-5-077-080.mov](#)



Le village de Pont Blossier, bien groupé au croisement de deux routes, Ruan-sur-Egvyonne



Situation caractéristique d'un village situé en haut de pente le long d'une vallée (Boursay)- illustration Denis Clavreul - source : Le Perche Vendômois, carnets de paysages et d'architectures, CAUE 41, 2001

A l'opposé, les bourgs comme Droué ou Mondoubleau, denses et bien groupés, s'installent aux carrefours des routes principales et sont constitués de maisons de villes et de jardins intimement imbriqués autour de quelques places et des monuments principaux (églises, mairies, lavoirs...). Ils composent des sites bâtis remarquables, perchés sur les coteaux de la Grenne, offrant des silhouettes urbaines visibles de loin depuis les étendues de collines alentours.

Une architecture de qualité marquée par la nature des sols



Eglise du Plessis-Dorin, marquée par ses chaînages massifs de rousard



Le Manoir d'Alleray, façade nord. Choue, illustration de Denis Clavreul - source : Le Perche, carnets de paysages et d'architectures, CAUE 41

Multiplicité des matériaux de construction du Perche, Manoir d'Alleray, façade nord, Choue – illustration Denis Clavreul - source : Le Perche Vendômois, carnets de paysages et d'architectures, CAUE 41, 2001



Centre bourg de Boursay, où se côtoient le rousard et le silex enduit, ainsi que la tuile plate et quelques ardoises



Détail de maçonnerie mettant en valeur la diversité des matériaux de construction du Perche et leur couleurs chaudes :
silex, roussard et sables ocres



Belle harmonie colorée à l'entrée de Saint-Agil, mêlant tons bruns et roux de la tuile plate, du bois, de la brique et de l'enduit

L'animation des reliefs, le maillage des haies, ne sont pas seuls à valoriser les paysages du Perche Gouët ; la qualité architecturale apparaît également remarquable. La géologie hétérogène a contribué à la diversité des matériaux de construction. Les constructions à pans de bois sont associées à la terre crue ou cuite, aux maçonneries de silex ou de pierres taillées de calcaire et de grès, et à des enduits de chaux et de sables directement issus du sol, aux tonalités ocres remarquablement chaleureuses. Les matériaux les plus fréquemment utilisés sont directement tirés des argiles à silex de surface :

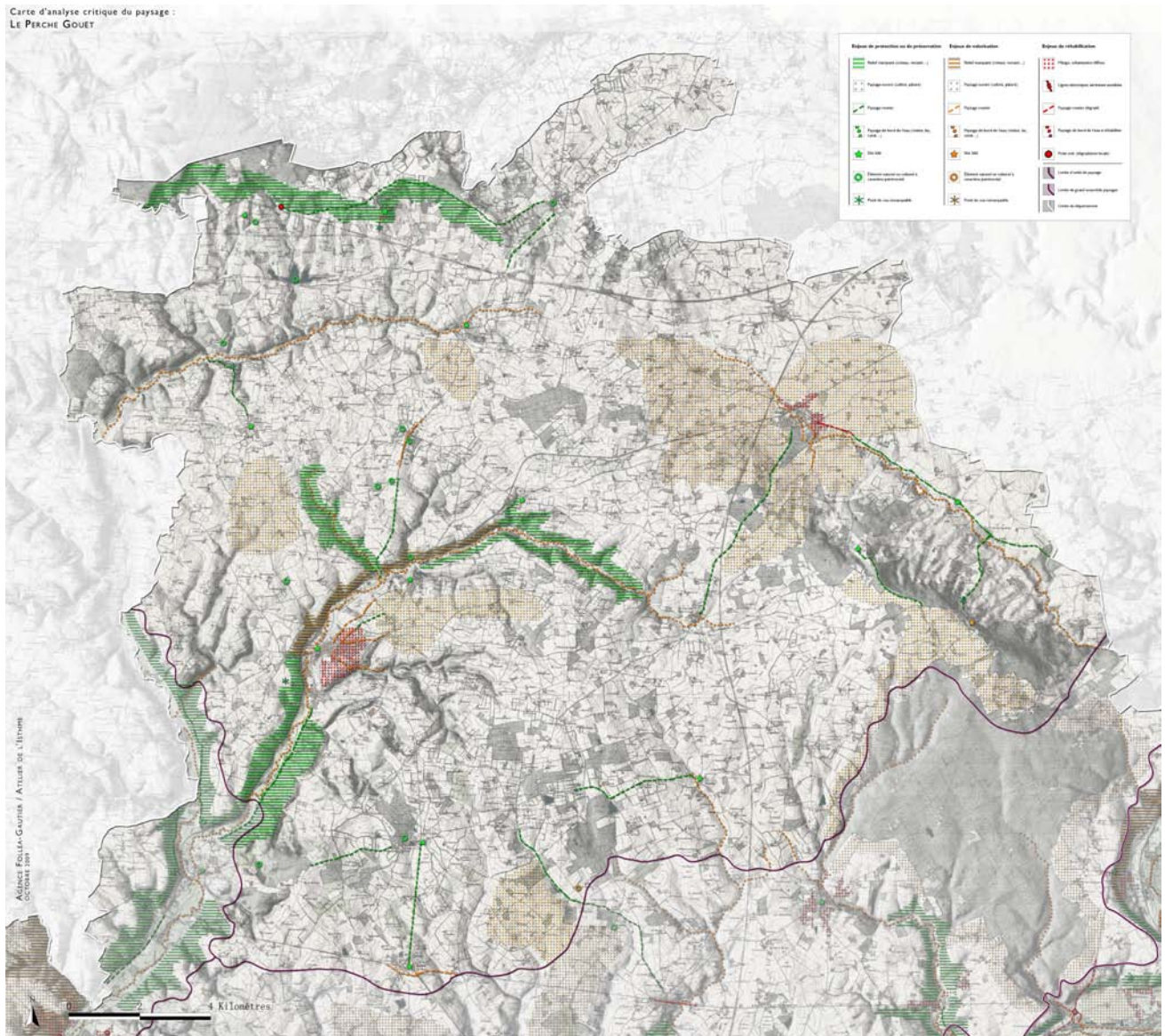
- **les argiles**, utilisées sous forme de briques parfois appelées « miches » lorsqu'elles ont de grandes dimensions (32x16x9cm), entrent dans la composition des murs à pans de bois et torchis ou bauge ;
- **les silex** sont employés en soubassement des constructions de terre et comme moellons dans les murs.

Deux types de roches, uniques dans le département et très caractéristiques du Perche, s'ajoutent encore aux matériaux de construction, définissant l'architecture par des couleurs chaudes et de textures fortes :

- **le roussard** (grès ferrugineux) est extrait à Cormenon et à Sargé-sur-Braye ; il se présente sur l'ensemble du territoire délimité par la Grenne et la Braye ; il fournit une pierre de taille de très bonne qualité que l'on retrouve souvent en chaînages ou en linteaux ;
- **le grison**, très présent également, correspond à des « brèches à silex et à ciment humique et ferrugineux » (source : Loir-et-Cher, texte de J.M. Lorain) formé dans les horizons superficiels du sol, proches des limons et argiles à silex et donc facilement exploitable ; on le trouve régulièrement dans tout le nord du département.

Pourtant, malgré cette palette large de matériaux, le bâti traditionnel garde une belle unité, sans doute liée aux enduits, aux volumes simples, aux toits sombres de tuile plate, imposants et pentus. Les formes architecturales se répondent d'un site bâti à l'autre, appuyées par des implantations précises sur les reliefs, en haut de pente et bien orientées. Le bâti s'insère ainsi harmonieusement parmi les collines.

Analyse critique



carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte-enjeux_upl.pdf](#)

Protection / préservation



Baillou, village perché à la silhouette très préservée, coteaux de la Bray

- **les sites bâtis** encore largement préservés : prise en compte fine lors des extensions d'urbanisation, maîtrise paysagère, architecturale et urbaine des extensions, définition et respect des capacités d'accueil du site, confortement des centralités, lutte contre le mitage et la consommation des espaces, diversification des formes parcellaires proposées dans les opérations d'extension, attention portée aux limites entre bâti et espace "naturel" ou agricole et aux entrées et sorties des villages



Bel ensemble de bâtiments avec maison de maître et dépendances, Saint-Agil

- **le patrimoine bâti** (habitations, fermes, murs...) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, mise en valeur du patrimoine construit de pays, soutien à l'entretien et à la réhabilitation, valorisation de filières de production de matériaux traditionnels



Paysage de bocage, depuis les coteaux de la Grenne vers le sud du Perche, Choue

Fichier joint : [41-5-231-232.mov](#)



RD 141 entre la Chapelle-Vicontesse et Droué

- **le maillage bocager** qui tend à disparaître ainsi que les vestiges de haies (arbres fruitiers, arbres isolés...) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la replantation de haies ou d'arbres, adaptation aux activités agricoles et aux conditions de gestion contemporaines



Vue sur les plaines agricoles du nord-est du département depuis une route paysage, Fontaine-Raoul

- **les routes-paysages** qui parcourent les crêtes et offrent des dégagements vers le lointain : soin porté aux bas-côtés en évitant les surlargeurs de chaussées, valorisation des points de vues, limitation des constructions riveraines



Le Couëtron s'écoulant parmi les prairies humides, Souday



Vallée de la Grenne préservée, Mondoubleau



Mondoubleau, dont un quartier s'est développé au delà de la voie ferrée, sur le coteau opposé au village, sans cohérence avec le centre ancien

- **Les bords de l'eau** (étangs, rivières, mares...) : préservation et gestion des ripisylves, du bocage et des espaces ouverts, développement de continuités de circulations douces, maîtrise qualitative de l'accueil du public.

Valorisation / création

- les limites villes et des villages qui doivent permettre une transition douce entre espaces bâtis et agricoles : préservation et entretien d'espaces agricoles diversifiés (vergers, potagers, jardins...), maîtrise foncière des espaces péri-urbains, création et entretien d'espaces de transition supports d'activités, de loisirs et de circulations douces



Espace public mettant peu en valeur le patrimoine architectural du centre de la Chapelle-Vicomtesse



Centre village de Souday, dont le beau patrimoine bâti appelle une requalification de l'espace public



Place de l'église de Chou, traité avec soin

- **Les centres bourgs et leurs espaces publics** : mise en valeur architecturale, adaptation fine aux besoins contemporains pour vivifier les centralités existantes, requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des largeurs de chaussées, maintien d'une certaine souplesse dans les usages des espaces publics, limitation du mobilier urbain afin de préserver le caractère rural des centres.

Réhabilitation / requalification



La Creuserie, superbe bâtiment de ferme affublé de hangars mal intégrés, Danzé



La Guetterie, Saint-Avit



Carcassonne, Saint-Avit



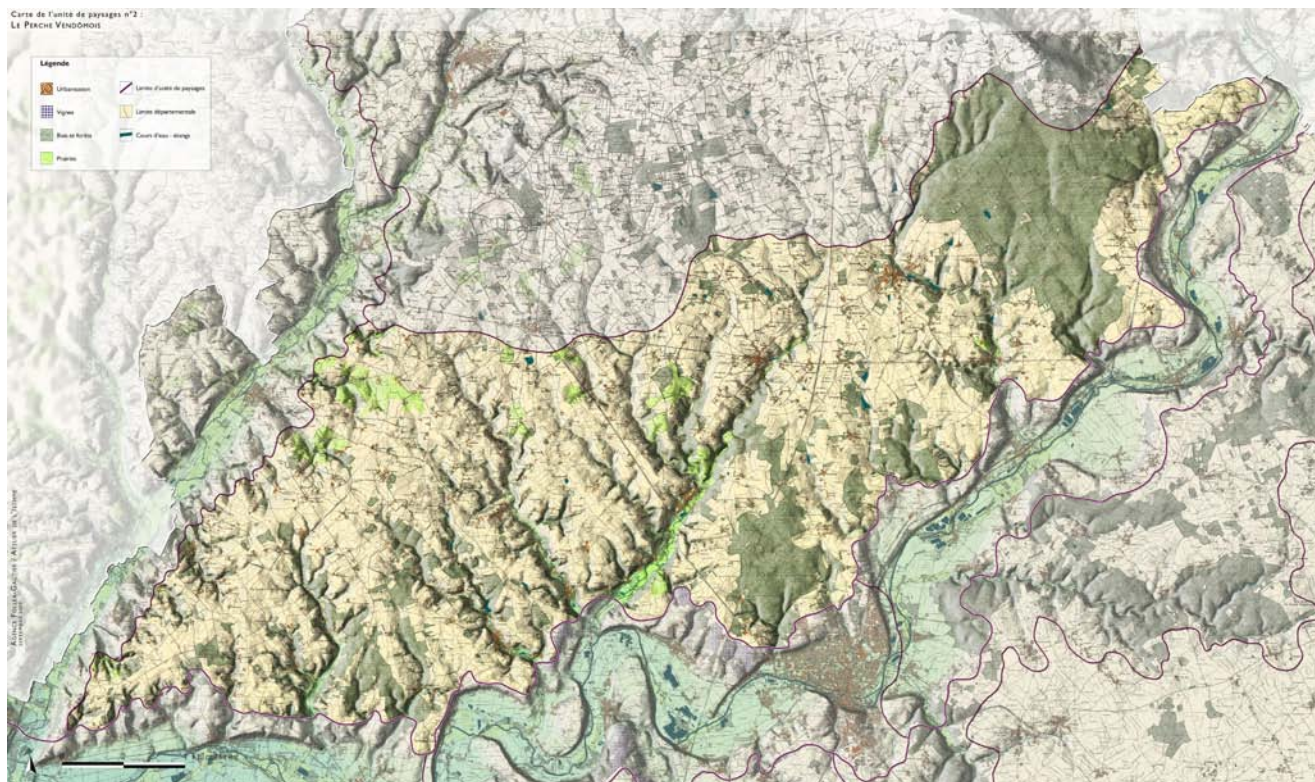
Etrivet, Choue

- **Les bâtiments agricoles récents** : requalification des abords, plantation d'arbres avec une palette d'essences indigènes adaptées au contexte rural, choix de couleurs adaptées aux tonalités denses du bâti percheron (en supprimant les blancs, beiges et « tons pierre » non adaptés), promotion de matériaux naturels comme le bois.

2/ Le Perche Vendômois

Situation

Le Perche Vendômois est largement tourné vers le Loir et sa capitale, Vendôme. Il correspond à une nuance particulière du Perche à sa marge méridionale, marqué par un relief moins chahuté que dans le Perche Gouët, et influencé par le Loir dont les affluents tracent de profonds sillons creusés en vallées. Il correspond, comme le Perche Gouët, à un quinzième environ du département, allongé sur une cinquantaine de kilomètres en accompagnement de la rive droite du Loir à travers le Loir-et-Cher.



Carte de l'unité 2/ Le Perche Vendômois

Fichier joint : [carte_up2.pdf](#)

Description

Un territoire de transition entre Perche et Loir



Entre grandes cultures et haies bocagères, quelques fermes isolées profitent d'un appui boisé pour s'installer, Les Jaunets, commune de Motteux



Massive ferme isolée au caractère percheron affirmé, Les jaunets, Commune de Motteux



Habitat troglodytique auprès des coteaux de la Boële, à Lunay, rappelant celui de la vallée du Loir toute proche

Le Perche Vendômois entretient une situation intermédiaire entre Perche Gouët et vallée du Loir : ses paysages de transition douce ne montrent pas de rupture franche avec les paysages voisins, mais glissent plutôt entre caractères hérités du Perche et proximité des falaises du Loir.

Ces influences se ressentent dans l'urbanisme ou l'architecture, - qui empruntent tantôt à la vallée du Loir, tantôt aux volumes percherons -, mais aussi dans l'occupation du territoire, qui oscille entre bocage minutieusement entretenu et grandes cultures à perte de vue. Cependant, le Perche Vendômois possède sa personnalité propre, riche d'une diversité et d'une subtilité fragiles qu'il est important d'identifier avec soin.

Un territoire orienté vers le Loir par de profonds vallons



Les berges du Boulon aménagées pour la promenade, Danzé



Naissance du vallon du Boulon, au nord d'Azé

La morphologie particulière du Perche Vendômois contribue largement à la personnalité de ses paysages : son relief en plateau, prolongeant les plates étendues de la Beauce par-delà le Loir en rive droite, est nettement entaillé par de nombreux affluents qui creusent les argiles et les calcaires tendres pour rejoindre rapidement le Loir. Ces deux aspects contrastés du territoire provoquent un basculement permanent et rapide entre situations ouvertes de plateau et milieux humides et ombragés de vallons. Ainsi, l'Eggonne, le Gratte Loup et le Boulon suscitent une complexité insoupçonnée depuis les replats de Rahart, de Motteux (Danzé), de Boissay (Azé) ou de la Poulinière (Savigny-sur-Braye). Ces vallées s'orientent globalement selon deux directions principales :

- une direction nord-est/sud-ouest, qui correspond à l'affluent principal du Loir dans le Perche Vendômois. Le Boulon prend sa source près de Romilly, dans le Perche Gouët et s'écoule jusqu'au lieu-dit du Gué du Loir, à Thoré-la-Rochette ;

- une direction nord-ouest/sud-est, partagée par l'ensemble des autres cours d'eau, quasiment parallèles entre eux, la Gouffrande, le Grand Ri, La Boële et le Gratte Loup se jetant directement dans le Loir tandis qu'un chevelu de petits rus accompagne la Bourboule pour transiter par le Boulon avant de rejoindre le Loir.

Au creux de ces vallons, des paysages intimistes se découvrent, marqués par une agriculture occupant les fonds plats. Leur complexité est d'autant plus riche qu'ils proposent à la fois des milieux humides et des milieux secs, des abris boisés, des fonds plats pâturés et des coteaux habités.

Des forêts qui occupent de vastes surfaces



Chemin forestier privé en Forêt de Fréteval



Lisière de la Forêt de Vendôme depuis la Champenazerie, Vendôme



Lisière forestière du Bois de la Buronnière, en surplomb du vallon du Gratte Loup, Busloup

Les boisements occupent de façon sensible le Perche Vendômois. En grandes masses forestières et en petits bois épars, sur les étendues aplanies des plateaux et sur les versants abrupts des vallons, leur diversité contribue à la richesse des paysages du Perche Vendômois. Les horizons et les moutonnements des vallées sont souvent annoncés par d'élégantes lisières arborées.

A la différence du Perche Gouët, les forêts s'étendent volontiers en massifs importants ; celles de Fréteval et de Vendôme couvrent à elles seules près d'un septième du territoire. La Forêt communale de Vendôme, à proximité immédiate de la ville, constitue un vaste et précieux espace de nature largement investi par les Vendômois pour leurs loisirs.

Les reliefs abrupts des vallées sont plus facilement occupés par la forêt que gérés par l'agriculture : sur les coteaux de la Gouffrande, du Grand Ri, de la Boële ou du Ruisseau de Fargot, ainsi que ceux de la Gravelle, en direction de la Braye, à l'ouest. Ils cadrent élégamment les bas de pentes et les fonds occupés par les espaces cultivés et les villages.

Cependant, les espaces agricoles proches des lisières manquent souvent de complexité : les haies et les pâtures disparaissent, nuisant à la qualité paysagère et écologique de ces espaces de transition entre milieux ouverts et milieux forestiers.

Un paysage agricole à deux visages



Vallée du Gratte Loup, où persistent l'élevage et ses paysages de pâtures et de haies associés



Magnifiques arbres issus de l'ancienne trame bocagère, à proximité de la Forêt de Vendôme, Azé

Le « plateau vendômois » offre de vastes étendues ouvertes où règnent en maîtres les grandes cultures. Originellement, ce territoire était lié au Perche Gouët, marqué par la polyculture-élevage et tramée de bocage. L'intensification de la production agricole n'a laissé derrière elle que peu de haies, reliquats en sursis d'un paysage qui a évolué en se simplifiant. Tout à l'inverse, les vallées et vallons ont conservé une belle part de bocage. Les paysages complexes et riches y contrastent fortement avec ceux des plateaux ouverts, offrant des ambiances plus fraîches et plus verdoyantes. Ils sont soumis néanmoins à une pression forte de transformation agricole, qui s'ajoute à la pression du développement de l'urbanisation, à proche distance de Vendôme : ainsi observe-t-on les vallées se simplifier peu à peu à leur tour en passant des prairies aux cultures, et les rivières se transformer parfois en exutoires de drainage.

Des villages rassemblés près des cours d'eau



Village de La Ville-aux-Clercs, installé sur les coteaux du Gratte Loup



Centre-village de Fortan,
sur les coteaux de la Bourboule

Contrairement au Perche Gouët, qui offre des conditions d'implantation humaine favorables au dispersement, le Perche Vendômois, caractérisé par une partition plateau/vallée, montre une urbanisation globalement plus groupée. Les villages traditionnels, accrochés aux coteaux, s'abstiennent d'empiéter sur les terres labourables ou inondables et se logent contre les flancs des vallées. Profitant parfois d'un léger rehaut de la plaine, ils s'étendent légèrement sans se risquer à descendre trop près des berges, consacrées à l'élevage ou soigneusement jardinées. Cette forme d'urbanisme rappelle assez celle de la vallée du Loir, qui se groupe et s'allonge au pied des falaises.

L'architecture traditionnelle, elle aussi, fait écho à celle des bords du Loir en employant davantage le calcaire que le pans de bois et torchis. Quelques fermes isolées, bien abritées auprès d'un bois ou placées sur un affleurement rocheux (mis à profit pour la construction), se sont développées sur le plateau. Ces bâtiments d'exploitations, relativement similaires à ceux du Perche Gouët dans leurs formes et leurs matériaux, sont souvent de taille plus restreintes et ne sont plus que rarement accompagnés des vergers, potagers et jardins qui constituaient leur précieux écrin.

Des extensions bâties soumises à l'influence de Vendôme



Extensions urbaines de Busloup, éparpillées sur les coteaux du Gratte Loup.



Confrontation urbaines et architecturale entre des extensions de qualité médiocre banalisant les paysages fragiles de la vallée, à gauche, et un habitat de type troglodytique intégré au coteau, à droite, Lunay.



Logement neuf en entrée de village, en complète contradiction avec les caractéristiques locales (volumes bâtis, matériaux, clôtures, jardins...), Lunay.

De manière générale, l'évolution urbaine des villages du Perche Vendômois est soumise à la pression de Vendôme, toute proche. Placées en dehors des limites physiques des villages groupés, elles s'accompagnent rarement de plantations et ne favorisent pas les transitions douces entre l'espace bâti et l'espace agricole. De plus, elles viennent souvent en contradiction avec les sites bâtis initiaux fragiles. Face aux sites troglodytiques bien serrés contre les falaises et placés à bonne distance de la route, les nouvelles constructions peuvent, par leur manque de discrétion et de recul, engendrer des couloirs bâtis déconnectés des paysages qu'elles occupent. De même les villages de coteaux apparaissent souvent noyés dans la masse des petites maisons qui occupent indifféremment pentes, piémonts et fonds plats pour s'étendre.

Des routes en moindre dialogue avec le paysage



La RD9 traversant le plateau Vendômois en diagonale, entre Savigny-sur-Braye et Montoire-sur-le-Loir au niveau des Trois Bornes

Fichier joint : [41-6-344-345.mov](#)

Les routes du Perche Vendômois suivent volontiers les secteurs en plateaux. Plus droites que dans le Perche Gouët, elles sont aussi plus monotones. Les RD9 et RD 5 en sont l'illustration, accompagnées de petits boqueteaux et ouvertes sur les vastes espaces des grandes cultures.



Danzé traversé par la RD 157



La RD 157 constituant une rupture au sein du village de Danzé, vue depuis la sortie est du village

Quelques routes, telles la RN157 ou la RD 957, ont été recalibrées pour accueillir un trafic routier important. Elles traversent parfois des villages en constituant des coupures brutales au sein du tissu bâti. De nombreux poids lourds circulent au quotidien sur la RN 157, qui a été pour cette raison déviée à Epuisay, mais qui demeurent gênants au cœur de Danzé.

Analyse critique



carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte-enjeux_up2.pdf](#)

Protection / préservation

Village de piémont, près des coteaux du Boulon, Vauchalupau, commune de Mazangé

Fichier joint : [41-5-333-334.mov](#)

- **les sites bâtis encore largement préservés** : prise en compte fine lors des extensions d'urbanisation, maîtrise paysagère, architecturale et urbaine des extensions, définition et respect des capacités d'accueil du site, confortement des centralités, lutte contre le mitage et la consommation des espaces, attention portée aux limites entre bâti et espace "naturel" ou agricoles et aux entrées et sorties des villages, diversification des dimensions de parcelles proposées pour les futures opérations

Patrimoine architectural agricole, la Champignonnière, Commune de Lunay

- **le patrimoine bâti** (habitations, fermes, murs...) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la réhabilitation, valorisation de filières de production de matériaux traditionnels

Valorisation / création

L'Îme, dont la ripisylve favorise la richesse biologique et environnementale de la vallée

- **Les bords de l'eau** : création de circulations douces, entretien et gestion des ripisylves, valorisation des milieux écologiques et de la biodiversité, valorisation et préservation des saulaies et des berges de l'Ardoux
- **le patrimoine bâti** (habitations, fermes, murs...) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la réhabilitation, valorisation de filières de production de matériaux traditionnels

Absence d'espaces publics sur les bords de la RD157, à Danzé

- **Les espaces publics des villes et villages** : requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des largeurs de chaussées, maintien d'une certaine souplesse dans les usages, limitation du mobilier urbain de manière à préserver le caractère rural des villages

Quartier récent construit sans prise en compte des caractéristiques architecturales et urbaines locales, Lunay

- **les extensions d'urbanisation et les entrées et abords de villes et de villages** : respect des sites bâtis et recherche d'emplacements soignés pour les nouveaux quartiers, confortement des centralités, prise en compte des particularités architecturales et urbaines (formes, volumes, pentes de toits, couleurs et matériaux, orientation, recul par rapport à la route, clôtures et plantations...) récréation de lisières accompagnant les extensions et nouvelles implantations urbaines, préverdissement et traitement des limites des nouvelles implantations d'activités...

Extensions de village sans traitement des limites avec l'espace agricole, Fortan

Disparition des structures végétales dans l'espace agricole, près de la vallée de la Boële, Fortan

- **les structures végétales dans l'espace agricole** : repérage des vestiges de haies, identification et préservation dans les documents d'urbanisme ; soutien à l'entretien et à la plantation de nouvelles haies ou d'arbres, adaptation à la diversité des pratiques agricoles et aux modalités de gestion contemporaines
- **Les bords de l'eau** (étangs, rivières, mares...) : préservation et gestion des ripisylves, du bocage et des espaces ouverts, développement de continuités de circulations douces, maîtrise qualitative de l'accueil du public

Réhabilitation / requalification

*Bâtiment d'activités et silos construits avec des matériaux peu valorisants, sans mise en valeur des abords,
Zone d'activité de Villeprovert, Lunay*

- **Les bâtiments agricoles récents** : requalification des abords, plantation d'arbres avec une palette d'essences indigènes adaptées au contexte rural, choix de couleurs adaptées aux tonalités denses du bâti percheron (en supprimant les blancs, beiges et « tons pierre » non adaptés, promotion de matériaux naturels comme le bois

3/ La vallée de la Bray

Situation

L'ouest du Perche est limité par une large vallée affluente du Loir : la Bray. Cette vallée présente une échelle et des reliefs intermédiaires entre le Perche et la Vallée du Loir, ce qui en fait une vallée à part, différente de la Grenne ou du Couëtron, par exemple. Elle borde le département à sa limite nord-ouest sur une trentaine de kilomètres, creusant les collines d'un sillon de 400 à 800 mètres de largeur environ.



Carte de l'unité 3/ La vallée de la Bray

Fichier joint : [carte_up3.pdf](#)

Description

Une large vallée appuyée de souples coteaux



Vue sur la vallée de la Braye depuis le sommet du coteau de la rive gauche, entre Sargé-sur-Braye et Baillou



*Coteaux de la Braye régulièrement tramés de bocage,
La Courcelle, commune de Savigny*



Coteaux arrondis accueillant l'agriculture, Sargé-sur-Braye

La Braye correspond à la limite ouest du Perche dans le département. Elle dessine une vallée tendue qui suit un axe nord-est/sud-ouest, parallèle à la vallée du Boulon dans le Perche Vendômois. Si le cours de la Braye divague fréquemment dans le fond aplani, la vallée quant à elle apparaît plutôt régulière, ne présentant pas de boucles et ne formant qu'une légère bifurcation lors de sa rencontre avec le Couëtron, dont elle collecte les eaux ainsi que celles de la Grenne après qu'elles aient traversé le Perche Gouët. Les coteaux souples s'arrondissent au sommet pour former de petites collines qui animent le paysage de la vallée. Le fond plat, large de 500 à 700 mètres en moyenne, met en évidence leur courbure élégante qui s'accompagne d'un bocage encore régulier, comme à La Courcelle (commune de Savigny).

Un fond de vallée occupé par l'agriculture et ponctuellement par l'industrie



Fond de vallée cultivé, nord de Sargé-sur-Braye

Le cours de la rivière est accompagné de prairies alluviales qui disparaissent progressivement au profit de la grande culture (céréales et tournesols). Les fonds plats propices à l'intensification de la production agricole apparaissent ainsi simplifiés.



Peupleraies en fond de vallée, sud de Baillou



Jeune peupleraie dont la densité constitue un obstacle à la vue, la Bicaise, Sargé-sur-Braye

Les peupleraies, bien adaptées aux milieux humides, apparaissent au pied de Baillou ou de Sargé-sur-Braye. Installées sur de trop vastes surfaces, elles peuvent à court terme engendrer une fermeture visuelle de la vallée et accentuer encore la simplification des paysages de vallée, limitant la diversité des milieux et des ambiances agricoles ou naturelles.



Implantation d'une zone d'activités de qualité paysagère médiocre en fond de vallée, Savigny-sur-Braye

A proximité immédiate des bourgs, c'est l'industrie qui prend le pas sur l'agriculture. Particulièrement visibles depuis les hauteurs des coteaux, les pôles d'activités ne contribuent pas à valoriser les paysages de la vallée, faute de qualité architecturale et de plantations de grands arbres d'accompagnement.

Des sommets de pente pâturés offrant des paysages globalement préservés



Bocage soigné à flanc de coteau, la Bénéardière (commune de Sargé-sur-Braye)

Au sommet des coteaux bordant la Braye, le bocage demeure encore très présent. La maille de haies est dense et les parcelles, de tailles raisonnables, perpétuent un paysage soigné et entretenu, vecteur de richesse biologique et paysagère.

Une urbanisation accrochée aux rebords de la vallée



Le manoir des Radrets, à l'architecture sobre et robuste, se dresse à la confluence de la Grenne et de la Braye



Silhouette de Baillou, accrochée au coteau de la Braye



Extensions urbaines déconnectées du site bâti de Savigny-sur-Braye

Comme dans le Perche Gouët, la dispersion de l'habitat rural est la règle. Des fermes isolées parfois fortifiées et

des manoirs occupent sporadiquement les flancs de la vallée. Ils prennent un caractère particulièrement remarquable lorsqu'ils profitent des confluences pour s'implanter, comme le manoir des Radrets entre Brayé et Grenne.

Les villages principaux sont accrochés aux coteaux, dominant la vallée et ses eaux. Baillou, petit village de 200 habitants, a su préserver son caractère groupé de village de coteau et offre une belle silhouette entre boisements et cultures.

C'est également le cas par exemple de Sargé-sur-Braye et Savigny-sur-Braye, qui se sont développés sur les coteaux de la rive gauche. Aujourd'hui ces deux villes s'implantent largement en sommet de pente ou parfois même sur les fonds plats, pour Savigny-sur-Braye.

Les extensions urbaines récentes mettent en péril l'équilibre des paysages de la vallée, occupant en général les sites offrant des vues. Le manque de transition végétale et les limites d'urbanisation brutales et sans charme mettent en évidence la rupture d'échelle et de forme avec l'habitat traditionnel très présent, ainsi que la relative banalité des matériaux utilisés.

Une architecture très caractéristique du Perche



Centre groupé de Savigny-sur-Braye, accroché au coteau



Constructions massives aux toits hauts et pentus typiquement percherons, centre-ville de Sargé-sur-Braye



Eglise de Sargé-sur-Braye, construite en grande partie en roussard

La vallée de la Braye, par son architecture traditionnelle, représente bien l'habitat percheron dans sa forme et dans la diversité de ses matériaux : fermes trapues et robustes, maisons de maîtres parées de massives toitures en tuiles plates, villages de torchis et de briques mélangés.

Si l'on retrouve ici plus qu'ailleurs la présence du roussard, c'est que l'une des deux principales carrières de la région se trouve à Sargé-sur-Braye. Il est présent sous différentes formes dans toute l'architecture urbaine et religieuse : petits moellons dans la construction des corps de fermes et des maisons de bourg, massives pierres taillées pour l'entrée du parc du château de Baillou ou pour les contreforts de l'église de Sargé-sur-Braye, par exemple.

L'architecture évolue cependant en allant vers l'aval de la vallée, marquée alors par l'influence du Loir : elle présente des centres construits en calcaire avec des toitures d'ardoise comme à de Savigny-sur-Braye par exemple.

De discrètes routes paysage



La RD9, ouvrant de belles perspectives sur la vallée, Sargé-sur-Braye



Route paysage délicatement installée en piémont, les Caves, commune de Cellé

Fichier joint : [41-6-311-314.mov](#)

Les routes sont souvent accrochées en bas de pente, pas tout à fait dans le fond de la plaine, légèrement en surplomb. Leurs ondulations, suivant fidèlement celles du coteau, mettent alors bien en scène les paysages traversés : elles s'animent de perspectives qui appellent à parcourir la vallée dans son ensemble. C'est le cas de la route communale entre Baillou et les Radrets ou de la RD 31 entre Cellé et Savigny-sur-Braye en rive gauche. En rive droite également, la route communale qui mène de Savigny-sur-Braye au château de Montmarin est elle aussi bien installée en bas de coteau.



Paysage de vallée dégradé par une urbanisation non maîtrisée, Savigny-sur-Braye

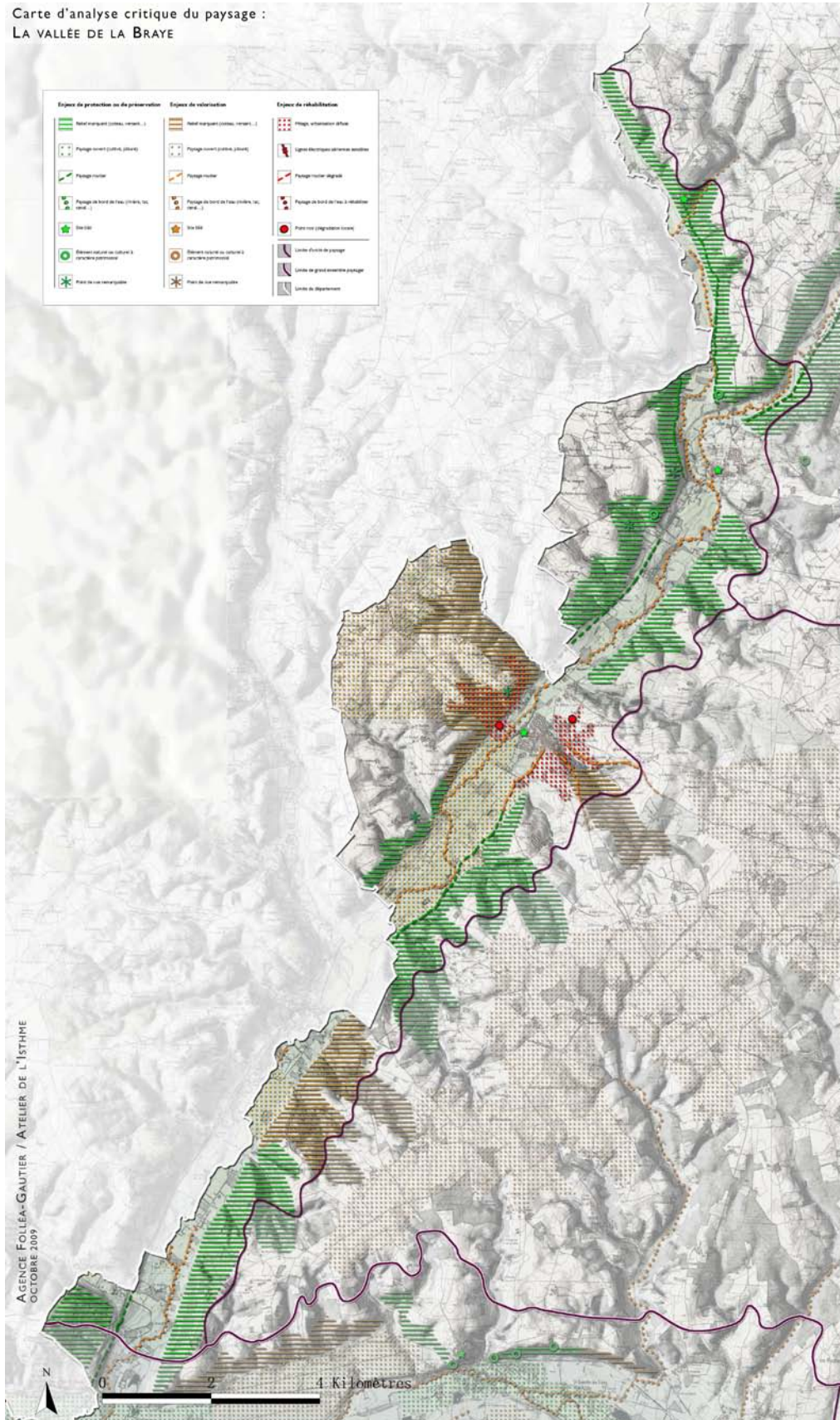
Fichier joint : [41-6-331-336.mov](#)

Depuis les routes de sommet de coteau, de nombreux points de vue s'ouvrent de part et d'autre de la vallée. Les coteaux de la rive droite mettent en valeur les paysages bâtis de Baillou, Sargé-sur-Braye ou Savigny-sur-Braye.

Malheureusement, l'urbanisation récente de ces deux derniers sites offrent souvent une image de marée pavillonnaire et industrielle qui amoindrit la subtilité des paysages de la vallée et la qualité des sites bâtis initiaux.

Analyse critique

Carte d'analyse critique du paysage :
LA VALLÉE DE LA BRAYE



Carte d'analyse critique du paysage

Fichier joint : [carte-enjeux_up3.pdf](#)

Protection / préservation



Coteau bocager très préservé, la Clancherie, Sargé-sur-Braye



Coteaux de la Braye, à Baillou, où apparaissent en sommet des maisons individuelles isolées

- **Les coteaux** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, arrêt de l'urbanisation sur les pentes, mise en place d'opérations créant une certaine densité d'habitat confortant les centres, soutien à l'entretien et à la revalorisation des espaces agricoles périurbains de coteau



Prairies humides en fond de vallée de la Braye, Baillou

Erreur !



Traversée de la Braye au pied du bourg de Baillou

- **Les bords de l'eau** : préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement, création de circulations douces et de sentiers, maîtrise qualitative de l'accueil du public



Route paysage offrant de belles vues sur le fond de vallée, près de Baillou

Fichier joint : [41-5-254-255.mov](#)

- **les routes-paysages** qui offrent des dégagements vers le lointain : soin porté aux bas-côtés en évitant les surlargeurs de chaussées, valorisation des points de vues, arrêt de l'urbanisation linéaire à proximité des routes

Valorisation / création



Diffusion de l'urbanisation de façon désordonnée, en piémont, sur les flancs ou en sommet de coteaux, Sargé-sur-Braye

Fichier joint : [41-5-280-282.mov](#)



Urbanisation diffuse de Savigny-sur-Braye, vue depuis le vallon du ruisseau du Vau.

- **les extensions d'urbanisation** : recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti, confortement des centralités existantes, emploi de matériaux de qualité (bois, pierre locale...), arrêt de l'urbanisation linéaire

Réhabilitation / requalification



Installation d'une zone d'activité dans le fond de vallée humide, nuisant à la fois à la qualité des paysages urbains et aux milieux écologiques précieux inféodés au rives

- **Les zones d'activités existantes** : requalification des accès, réhabilitation des bâtiments et des espaces publics, plantation de grands arbres d'accompagnement



Bâtiments d'exploitation agricole rendus très visibles par leur positionnement en sommet de coteau et par l'absence de plantations, Savigny-sur-Braye

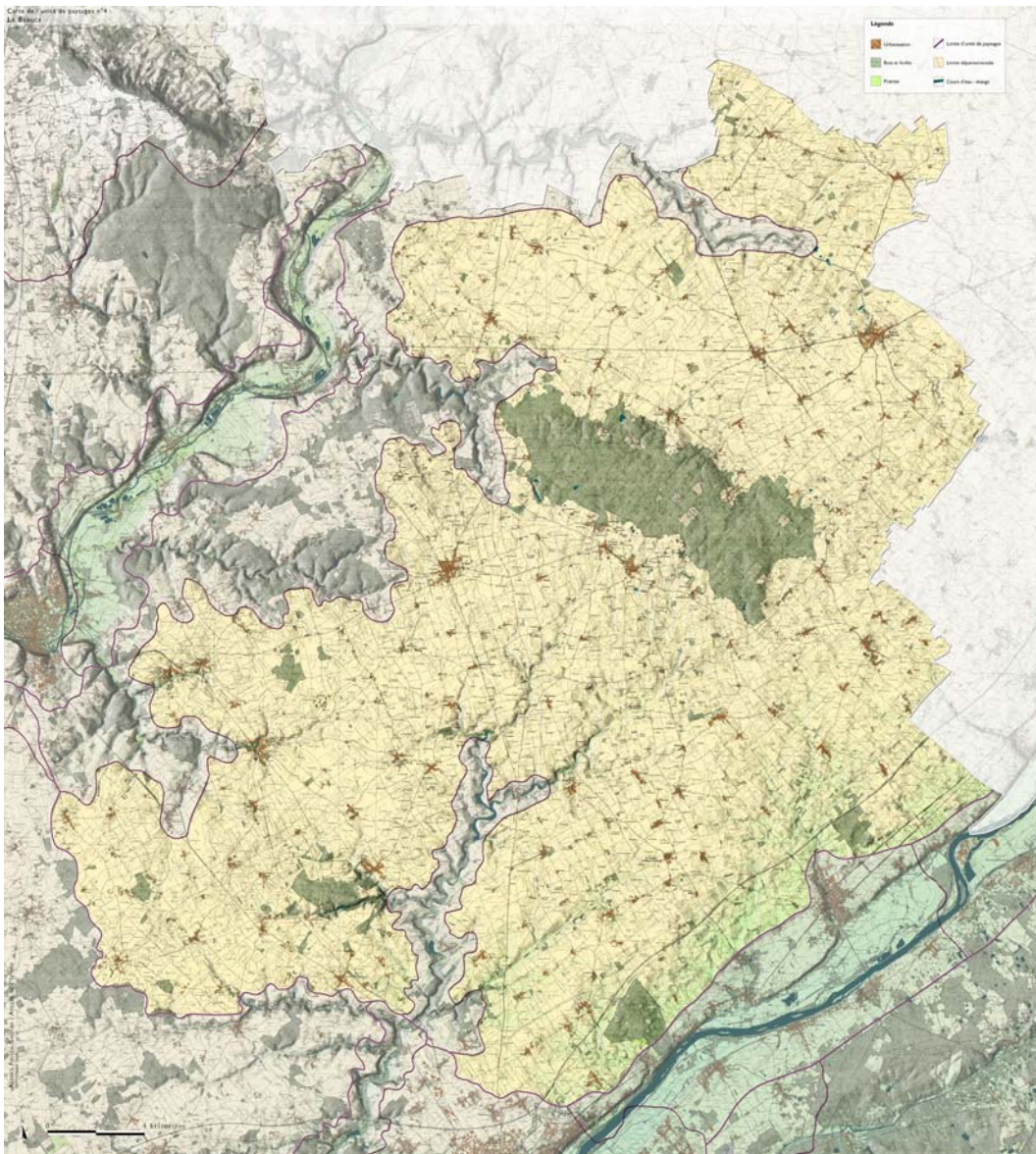
- **Les bâtiments d'activités et agricoles récents** : requalification des abords, plantation d'arbres avec une palette d'essences indigènes adaptées au contexte rural, choix de couleurs adaptées aux tonalités denses du bâti percheron (en supprimant les blancs, beiges et « tons pierre » non adaptés), promotion de matériaux naturels comme le bois.

4/ La Beauce

Situation

La fertile Beauce couvre pas moins de six cent mille hectares, partagés sur plusieurs départements : principalement l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher, mais aussi le Loiret, l'Essonne et les Yvelines. Ce vaste plateau, essentiellement consacré aux grandes cultures (céréales, colza, betterave sucrière), est souvent présenté comme le grenier à blé de la France. En Loir-et-Cher, la Beauce s'avance jusqu'à Blois, bordée au nord par le Loir et au sud par la Loire, couvrant un septième du département. Resitués plus globalement, ses paysages épurés et ouverts sur le ciel contrastent radicalement avec les vertes collines Percheronnes au nord et surtout avec les grandes forêts Solognotes au sud.

Bien que très uniforme, la Beauce en Loir-et-Cher présente quelques nuances qui permettent en particulier de distinguer la Petite Beauce - ou Beauce Blésoise - et la Grande Beauce, respectivement à l'ouest et à l'est de la forêt de Marchenoir.



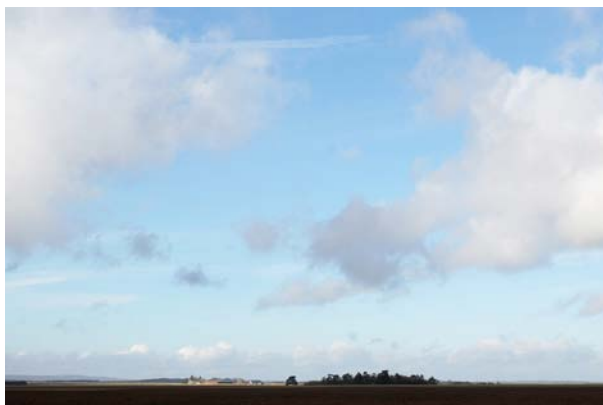
Fichier joint : [carte_up4.pdf](#)

Description

Un paysage de ciels et de silhouettes



Vaste plateau Beauceron, Villexanton



*Le ciel de Beauce dans toute son immensité, Mézière,
commune de Verdes*



*Vastes horizons dégagés, Boisville,
commune de Membrolles*



*Silhouette urbaine caractéristique de la Beauce, marquée par l'église,
le silo agricole et le château d'eau*

La Beauce est souvent comparée à un « océan » de blé, ou à un « désert » fertile. On y retrouve en effet la même sobriété épurée, radicale, où les immensités ouvertes et aplanies révèlent finalement moins la terre que

le ciel. Dans ce paysage tendu vers l'horizon, les silhouettes prennent une importance inhabituelle. L'œil glisse sur les étendues cultivées et s'arrête sur les silhouettes des villages, des clochers, des châteaux d'eau, des silos et, à une autre échelle, sur celles des éoliennes. Lorsque, à la faveur d'une inflexion légère de terrain, aucune verticale n'apparaît, le paysage bascule dans l'abstraction, sans repère d'échelle.. Les arbres ne font ici qu'accompagner le bâti, pas les champs. C'est cette pureté radicale qui fait une part de la valeur paysagère de Beauce, même si elle peut paraître déconcertante.

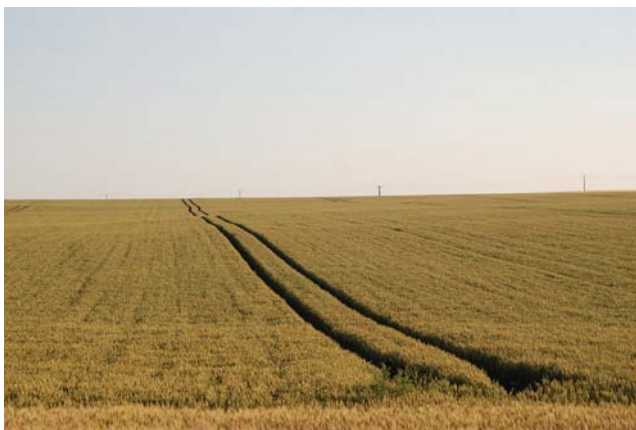


Légères ondulations d'un paysage aux lignes abstraites, Villesablou

Sur l'ensemble du plateau, des vallées sèches, issues d'un écoulement des eaux superficielles postérieur aux grandes glaciations du Quaternaire, dessinent de rares ondulations. Elles sont parfois marquées par une végétation particulière en thalweg, mais plus souvent l'agriculture occupe entièrement les terres, ne laissant qu'un discret fossé de drainage dans les inflexions. Bien que très atténuée, ces amples vagues sont propices à la composition de scènes abstraites, sans repères tangibles, qui font l'originalité et la valeur de l'océan Beauceron. Aux marges du plateau, à proximité du Loir, les affluents creusent plus vigoureusement le plateau beauceron, composant un paysage spécifique, plus nuancé, peuplé de petits bois et creusé de ruisseaux, qui fait l'objet d'un chapitre distinct dans le présent atlas.

Au cœur du plateau, la Cisse, dont le cours aval est en eau, rejoint rapidement le val de Loire après avoir traversé en diagonale le sud de la Beauce. Si, à sa naissance, elle ne produit qu'un pli similaire aux autres vallées sèches, elle se creuse à partir du Bas Moron, à l'est de Conan tout comme son affluent la Sixtre, à partir de Maves, jusqu'à offrir des paysages bien différents de ceux du plateau. Elle compose alors elle aussi une nouvelle unité de paysage développée en tant que telle dans l'atlas.

La grande culture en dominance



Vastes paysages couverts de céréales, Villexanton



Cultures d'asperges, Sérís

Les calcaires lacustres de Beauce, issus du Crétacé, génèrent des limons francs et des terres argilo-calcaires très favorables à la culture. Le relief plat et la qualité des sols permettent de travailler dans de très bonnes conditions sur la majeure partie du territoire, engendrant un accroissement des surfaces parcelaires important et contribuant à limiter autant que possible la présence d'obstacles, comme les arbres ou les haies par exemple.

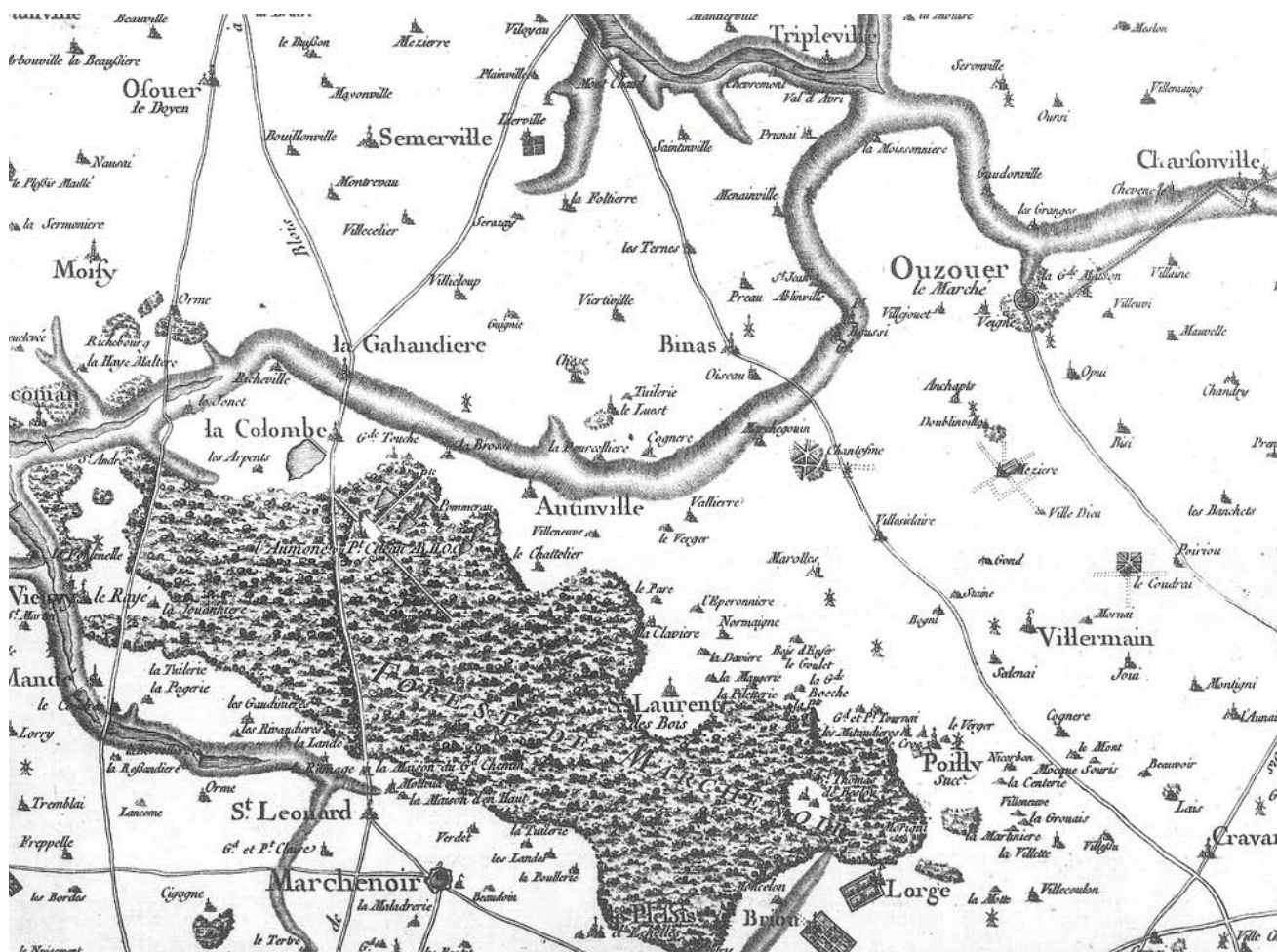
Aujourd'hui, la taille des exploitations varie entre 45 et 300 hectares, mais la moyenne est de 60 hectares. Les paysages printaniers mettent en scène des océans de céréales ondulant au vent, tandis que les labours automnaux montrent une terre sombre et riche, soigneusement peignée par le soc des charrues.

Bien que les céréales dominent largement, d'autres productions comme la betterave à sucre, les asperges ou la pomme de terre sont également développées, notamment à proximité de la vallée de la Loire, apportant localement une pointe de diversité dans ces immensités découvertes.

La Forêt de Marchenoir : origine d'une diversité de paysages



Village « perché » de Marchenoir, qui profite d'un rehaussement du sol en lisière de forêt pour dominer l'espace agricole



Au XVIII^e siècle, autour de la Forêt de Marchenoir, les hameaux et villages étaient plus densément répartis que sur le reste du plateau agricole, carte des frères Cassini

Située au cœur de la partie départementale de la Beauce, et la traversant presque de part en part, la Forêt de Marchenoir dessine un long horizon forestier perçu à plusieurs dizaines de kilomètres. Sa lisière sombre visible à l'horizon vient parfois ourler les immensités céréalières, tandis qu'elle limite le champ de vision pour offrir des paysages plus intimistes lorsqu'on s'en approche. Certains villages ont d'ailleurs choisi de s'installer auprès de la forêt, voire même d'y former une clairière, à Saint-Laurent-des-Bois ou à Citeaux par exemple.

La Forêt de Marchenoir occupe un sol dont la mise en valeur difficile a justifié depuis bien longtemps d'abandonner les terres aux bois. Les argiles à silex qui couvrent le Perche s'étendent ici aussi en une bande qui prolonge la crête de Fontaine-Raoul sur le plateau Beauceron. Cette couche superficielle recouvre les limons fertiles et le calcaire lacustre de Beauce, créant une prééminence de sols moins riches.

Cet événement dans la Beauce a permis de faire naître de nouvelles ambiances et une diversité qui ne se retrouve pas dans les étendues ouvertes et cultivées : la forêt, majoritairement privée, est conduite en taillis-sous-futaie.

La forêt de Marchenoir délimite des paysages subtilement différents de part et d'autre : au nord-est, la Grande Beauce qui s'ouvre sur l'Eure-et-Loir et le Loiret, et au sud-ouest, la Petite Beauce, ou Beauce Blésoise, qui annonce les gâtines de Touraine.

Une échelle de paysage particulière dans la Petite Beauce



les paysages de grandes cultures piqués de bouquets d'arbres, Séris

Alors que la Grande Beauce s'étend bien au-delà de la limite départementale vers l'est et s'étire en immensités caractéristiques, à l'ouest, le plateau est vite limité par la Loire et les confins de la Gâtine Tourangelle. La forêt de Blois constitue un second horizon boisé qui fait écho à celui de la forêt de Marchenoir. La Beauce change alors légèrement pour devenir ce qu'on appelle la Petite Beauce, ou Beauce Blésoise. Ses horizons fins, caractérisés par des ondulations plus marquées qu'en Grande Beauce et piquées de bouquets d'arbres à l'approche du Val de Loire, instaurent des échelles de perception moins étendues, contribuant à créer des paysages plus humanisés, accentués par la perception des clochers et des silhouettes des villages se succédant. Les exploitations sont plus petites et les villages plus proches les uns des autres.



Petits bois plantés sur des parcelles entre les grandes cultures, Villexanton



Boisement mixte de résineux et de feuillus, Séris

De rares friches et bois en timbres poste ponctuent çà et là les étendues agricoles à la faveur d'affleurements calcaires ou argileux moins favorables à l'agriculture. Véritables radeaux végétaux perdus sur l'océan céréalière, ils constituent de précieux îlots de nature où la petite faune sauvage et le gibier peuvent trouver refuge.

Des villages groupés, accompagnés de jardins protecteurs



Clocher, château d'eau et silo, tels trois phares au milieu d'un océan agricole, Sérís



Hameau de Villaugon, aux allures d'oasis arborée au milieu des cultures, commune de Mer



Rue bordée d'arbres et de jardins imbriqués dans le tissu bâti, Villexanton



Potager soigné en limite de village et d'espace cultivé, Villexanton

Les villages resserrés, isolés les uns des autres, se détachent nettement au milieu des immensités céréalières. Ils prennent parfois l'apparence d'oasis de verdure, en étant à la fois jardinés sur leur pourtour, ménageant des transitions végétales protectrices avec les étendues cultivées balayées par les vents, et à l'intérieur, à la faveur des cours ou des simples bas-côtés des rues et des chemins.

Des fermes fortifiées tournées vers l'intérieur



Ferme à cour carrée, construite en calcaire de Beauce, Bardy,

Commune de Saint-Léonard-en-Beauce

Une certaine austérité et une grande solidité se dégagent des fermes, qu'elles soient isolées ou dans les hameaux. Elles s'organisent en cour carrée, fermée sur les quatre faces. Le portail est généralement de construction soignée : grande porte charretière et porte piétonnière traitées en arcs ou cantonnées de piliers. Le calcaire lacustre aux teintes grises est extrait à faible profondeur et affleure même dans les vallées sèches. Sa solidité en fait le matériau presque unique des constructions beauceronnes, contribuant à l'aspect massif des constructions. Le plus souvent, les moellons sont simplement équarris et montés « à la terre », mais on trouve aussi de la pierre sommairement taillée et maçonnée en chaînage d'angle ou aux entourages des fenêtres et portes.

Des routes qui glissent à la surface du plateau



Route paysage à l'horizon épuré caractéristique de la Beauce, Membrolles

Très épurées, les routes se posent à la surface des paysages qu'elles traversent. Le regard glisse sur les terres agricoles et s'accroche de temps à autres à un village qui vient grossir ponctuellement l'horizon. De manière générale, elles forment un maillage régulier et homogène. Entre deux villages, les routes sont souvent droites et dépourvues de plantations. Lorsqu'elles entrent dans le tissu urbain, elles dessinent généralement une courbe qui protège les villages contre les grands vents qui balayent le plateau.



Élegant alignement de platanes entre le bois de Villemalin et Villeromain, au sud de Vendôme

A l'intérieur de ce réseau, IA10 et la RD 957 se distinguent : la première est peu visible mais constitue une fracture physique ponctuellement franchissable entre Beauce et Val de Loire, en doublant la RN152 ; la seconde est marquée par un alignement de platanes long de 4 kilomètres entre le bois de Villemalin et le village Villeromain. Cette route large et très empruntée, reliant Vendôme et Blois à travers le plateau, se place elle aussi à la limite entre deux paysages : ceux des grandes ouvertures de la Beauce à l'est, et l'amorce des gâtines de Touraine à l'ouest.

Des extensions urbaines et des réseaux aériens qui tendent à dévaloriser les paysages



Entrée du hameau de Villedieu, encadrée par des bâtiments agricoles de tôle aux couleurs disparates



Silo agricole imposant, implanté en marge du village, Boisville, Commune de Membrolles



Les couleurs « terre » des bâtiments agricoles, proches des nuances brunes ou sablées du sol, sont mieux adaptées au contexte beauceron que les couleurs trop claires comme celles de ce hangar blanc, très voyant. Izy, commune de Josnes

La radicale simplicité des paysages Beucerons les rend plus fragiles qu'on ne croit : ils sont sensibles en particulier aux extensions bâties et aux réseaux aériens.

Autour des villages se lit la puissance de l'économie agricole, marqué par les silos monumentaux et les bâtiments d'exploitation récents de plus en plus vastes. Installés à l'extérieur des limites construites, ils entrent parfois en confrontation avec l'échelle des habitations et perturbent l'équilibre qui lie le village à son paysage : en se plaçant à l'écart du village, le long des routes, ils donnent une image d'étalement des villages et banalisent leurs entrées. L'usage de matériaux industriels aux couleurs trop claires ou l'absence de plantations marginalisent encore davantage ces édifices par rapport aux villages resserrés de calcaire gris.



Entrée sud de Moisy, où se construit une extension en bord de route



Nouveaux quartiers pavillonnaires n'assurant pas de transition douce entre l'espace agricole et l'espace bâti, et offrant une silhouette urbaine de médiocre qualité, Oucques

Les extensions récentes d'habitations et d'activités marquent par endroits les paysages de Beauce ; localement, les bâtiments banalisent les entrées et sorties de villages : ils masquent les anciennes habitations qui donnent son caractère architectural et urbain au village ; ils oublient de ménager des transitions avec l'espace agricole, comme le font traditionnellement les potagers, jardins et vergers installés en limite de village. Ces phénomènes sont particulièrement marquants à Oucques et Ouzouer-le-Marché, où l'on voit nettement, en les abordant, la juxtaposition de constructions successives sans lien les unes avec les autres.



Problème de réseau aérien au cœur des paysages de Beauce, Villaugon

La pureté des paysages agricoles de Beauce pâtit par endroits d'une « pollution » visuelle imposée par les

réseaux aériens. Lignes à haute tension, mais aussi simples lignes électriques et téléphoniques piquées de banals poteaux de bois ou de béton, apparaissent ici de façon plus sensible qu'ailleurs : elles cassent la sobriété des paysages, et rompent leur dimension abstraite qui fait la part la plus originale de leur personnalité. Quant aux bouquets d'éoliennes, ils fleurissent davantage hors du département ; c'est plutôt leur multiplication qui est en jeu, avec le risque d'une saturation « industrielle » des purs horizons agricoles Beaucerons.

Analyse critique



Carte d'analyse critique du paysage

Fichier joint : [carte_enjeux_up4.pdf](#)

Protection / préservation



Ferme fortifiée beauceronne, Villermain

- **Le patrimoine bâti** (fermes, maisons de bourgs, châteaux, bâtiments religieux...) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation



Les villages bénéficient souvent d'un écrin de jardins auxquels s'ajoutent aujourd'hui des plantations de haies récentes subventionnées, Josnes



Alignement d'arbre menant à une entrée de ferme, Séronville, commune de Prénouvellon

- **Le patrimoine des jardins et des arbres** dans les villages et autour : préservation de parcelles jardinées, informations et animations autour des jardins potagers (marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...), aide à la plantation et à l'entretien d'essences majoritairement indigènes

dans les aménagements, favorisant le caractère rural des bourgs

- **Les silhouettes bâties des villes et villages** : maîtrise foncière des terrains contigus au village, mise en place d'opérations de construction qualitatives (positionnement et liaisons confortant les centralités, architecture soignée, matériaux de qualité de type bois ou pierre, création d'espaces publics végétalisés en limite d'emprise...), construction de bâtiments agricoles ou d'activités à distance de la route, accompagnement par des plantations, recherche de coloris proches de ceux des sols agricoles (bruns, marron glacé...) en évitant les couleurs trop claires



Lisière de la Forêt de Marchenoir dans la clairière de Saint-Laurent-des-Bois, enrichie de jardins, de haies et de bosquets

- **La lisière forestière de la forêt de Marchenoir** : ménagement de transition entre les grandes cultures et la forêt, préservation de bandes enherbées, diversification des productions, création de circulations douces et ouverture au public de sentiers de randonnée reliant villages et forêt



Boisement en timbre poste sur les affleurements rocheux de la Beauce, Prénouvellon

- les « garennes » en timbres poste, landes et bois des affleurements calcaires ou argileux : repérage, identification et préservation aux documents d'urbanisme, enrichissement biologique, gestion

Valorisation / création



Extension d'urbanisation accompagnée de plantations banalisantes, Ouzouer-le-Marché

Fichier joint : [41-3-059-061.mov](#)

- **Les extensions d'urbanisation** : recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti, mise en place d'opérations favorisant une certaine densité et permettant de conforter les centres, créations de circulations douces reliant les nouveaux quartiers aux centres, mise en réseau des nouvelles voies de circulation avec celles existantes, création d'espaces publics appropriables par tous, plantations d'essences indigènes préservant le caractère rural du village



Entrée nord de Villermain



Entrée de village dont la qualité est soulignée par la présence de jardins, Villegombian

- **Les entrées et abords de villes et de villages** : recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti, récréation de lisières plantées accompagnant les extensions et nouvelles implantations urbaines, architecture qualitative des nouveaux bâtiments d'activité ou agricoles



Espace public au traitement peu soigné, Moisy

- **Les espaces publics des villes et villages** : requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des surlargeurs minéralisées, maintien d'une certaine souplesse dans les usages

Réhabilitation / requalification



Entrée de ville d'Oucques, marquée par les monumentaux silos agricoles et les hangars de tôle

- **les bâtiments agricoles et d'activités** : aide à la requalification des abords, choix de couleurs terres pour les matériaux, travail systématique sur leur positionnement, leur traitement architectural, le traitement de leurs abords et de leurs relations aux autres éléments du paysage (vues, bâti existant, relief, végétation, ...)



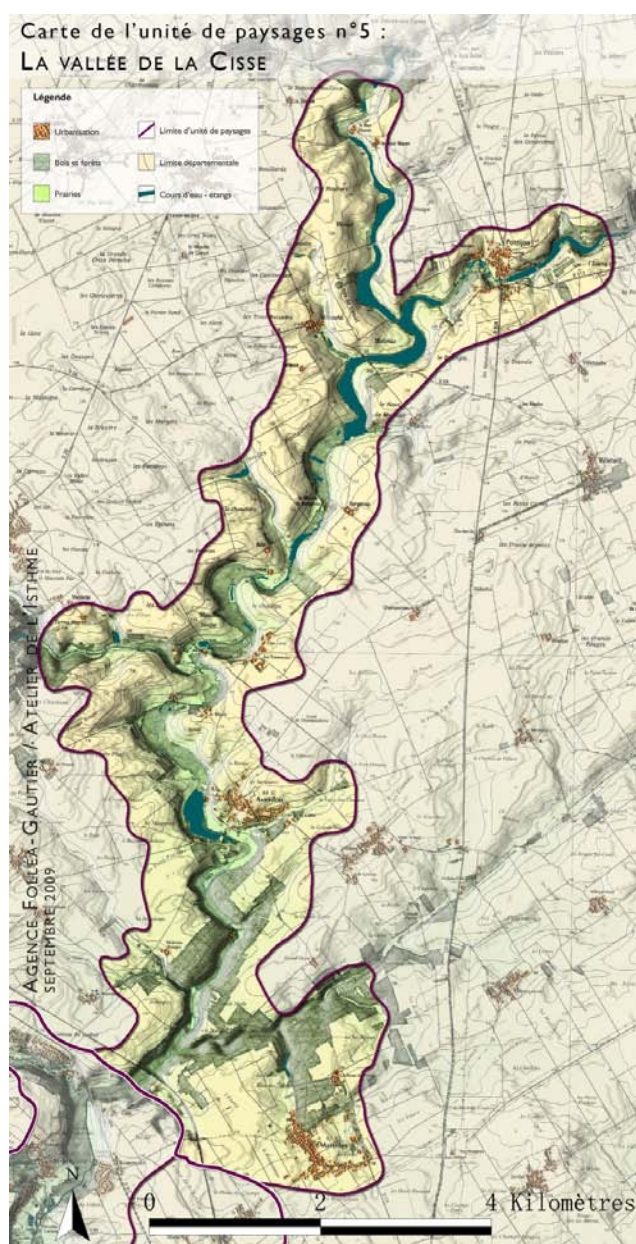
Réseau aérien dévalorisant les paysages d'immensité de Beauce

- **Les réseaux aériens** : repérage des lignes les plus sensibles dans les villages et enterrement ou passage en façades ; repérage des lignes les plus sensibles dans l'espace agricole, enterrement.

5/ La vallée de la Cisse beauceronne

Situation

En traversant la Petite Beauce selon un axe nord-est/sud-ouest, la Cisse constitue un événement. Unique cours d'eau s'écoulant à travers le plateau (partout ailleurs, seuls des fossés laissent deviner la présence d'une eau intermittente), elle offre une variété d'ambiances et de milieux : si son cours ligérien prend la configuration d'une vallée à part entière à l'approche de Blois, elle s'allonge ici à travers des marais herbeux en demeurant proche de l'altitude du plateau. Elle n'est creusée que d'une vingtaine de mètres entre Pontijou et Saint-Bohaire. Elle s'écoule sur une trentaine de kilomètres avant de rejoindre la vallée de la Loire, et en parcourt plus d'une dizaine en Beauce.



carte de l'unité 5/ La vallée de la Cisse beauceronne

Fichier joint : [carte_up5.pdf](#)

Description

Une topographie très peu marquée



Discrète vallée de la Cisse, Pontijou



La Cisse s'écoulant entre les légers bombements des coteaux de Molinas

Alors qu'elle se creuse à partir d'Averdon et Marolles pour rejoindre la Loire, la Cisse ne forme en Beauce qu'un léger pli humide. Ses nombreux méandres attestent de sa difficulté à s'écouler en surface, à la fois entravée dans son cours par les plates étendues et par la roche calcaire poreuse sous-jacente. Elle n'est profonde que de quelques mètres et ne montre pas encore de francs coteaux. Elle est plutôt ourlée de doux bombements côtelés, tapissés de graminées et parfois hérissés d'arbustes et de petits bois, comme le coteau de Molinas à Pontijou.

Une oasis dans la Beauce



Contraste marqué entre la Cisse verdoyante et le plateau agricole de la Beauce

La vallée de la Cisse se présente comme une rareté au cœur de la Beauce : auprès d'elle quelques villages se sont blottis, recherchant la proximité de l'eau.

Une vue aérienne suffit à mettre en évidence son importance en termes écologique et de paysage. Elle contraste avec les espaces de grandes cultures par une mosaïque de milieux naturels : pelouses calcicoles, bois de chênes pubescents, de buis, forêt fraîche, marais et rivière créent un paysage complexe et diversifié sans pareil en Beauce. Elle constitue un espace corridor entre Beauce et val de Loire pour la faune qui y trouve refuge.

*Au début du XXe siècle, les marais de la Cisse, plus ou moins tourbeux, étaient encore essentiellement pâturés par les moutons. Ils offrent aujourd'hui de grandes formations de roseaux, piquées de saules, qui tranchent singulièrement par leur caractère sauvage avec les paysages de plateau. Parce qu'ils n'offrent pas de potentiel agricole, certains îlots de nature sauvage ont été préservés. C'est notamment le cas des pelouses calcaires qui accompagnent les vallées, et dont la plus intéressante se trouve à la confluence de la vallée sèche de Grand-Pierre et de la Cisse, à Marolles et Averdon. 296 hectares de vallée sont ainsi classés Réserve Naturelle depuis 1979. Près de 40 % de la surface de la réserve sont formés d'écosystèmes d'intérêt européen. Parmi les milieux les plus représentatifs de la vallée de la Cisse, les pelouses calcaires caractérisées par les graminées (*Brôme érigé* et *Brachypode penné*) surprennent par la diversité de leur flore : divers *Sedums*, *Lins* et *Hélianthèmes*, des *Orchidées* et la très belle *Anémone pulsatille* s'y développent. Les boisements - dont la composition varie avec la topographie - sont riches en *Champignons* de toutes sortes. Les *Mousses* et les *lichens* bien que peu visibles sont incontestablement une des principales richesses des forêts à bois mort. Outre la rivière et les marais à la végétation commune, les terres agricoles et leur lisière retrouvent après quelques années en jachère une grande diversité d'espèces. On peut citer l'*Euphrase de Jaubert* (plante endémique du centre de la France) espèce protégée à l'échelon national.*

Une vallée peu habitée



Centre de Marolles, d'aspect général très minéral, marqué par des maisons perpendiculaires à la rue



Ferme isolée de Grand Vitain, en surplomb de la vallée de la Cisse et de la vallée de la Grand Pierre, commune d'Averdon

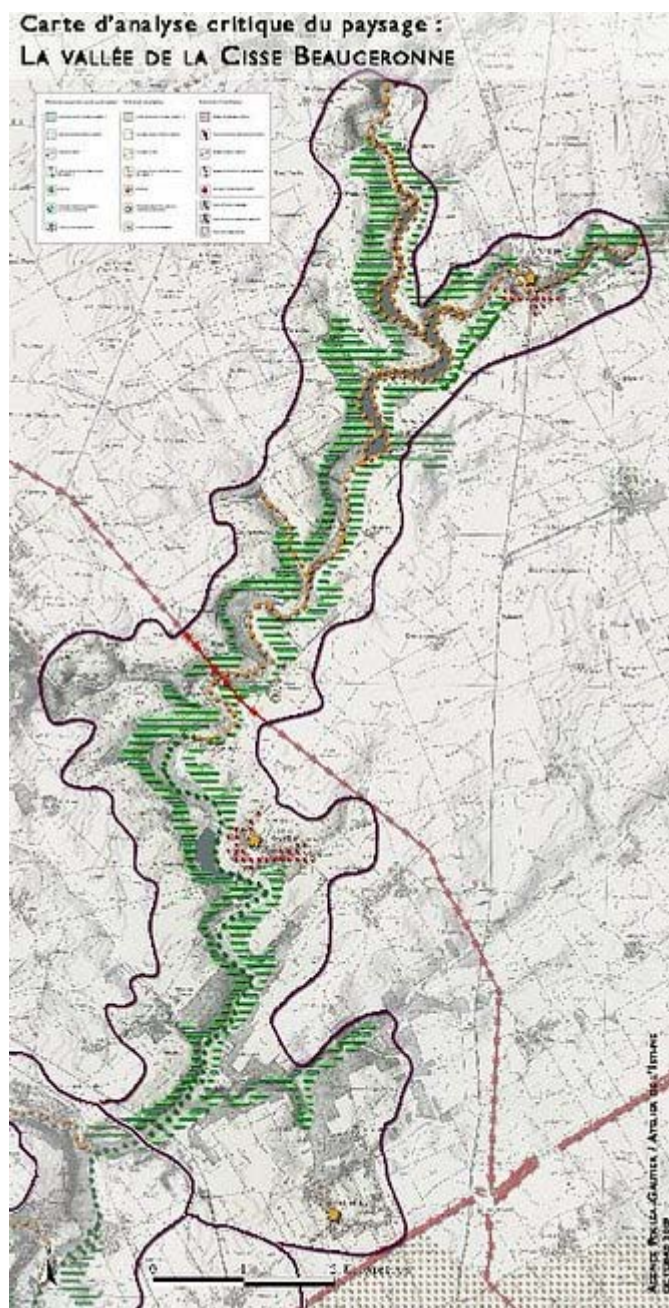


Constructions récentes implantées au plus proche de la rivière, Pontijou

Si les villages ont cherché à s'approcher de la rivière, l'absence de coteaux marqués les a contraints à demeurer à distance raisonnable de ses eaux, les marais étant peu propices à l'installation de l'habitat. L'urbanisme beauceron des villages de la Cisse est donc très proche de celui de la Petite Beauce et profite de subtils reliefs pour se poster au-dessus de la vallée. L'habitat reste groupé et les fermes isolées se protègent derrière de hauts murs formant une cour carrée.

Seul le village de Pontijou s'approche très près de la rivière, laissant quelques récentes constructions s'approprier les paysages des berges, au risque de les banaliser.

Analyse critique



Carte d'analyse critique du paysage

Fichier joint : [carte_enjeux_up5.pdf](#)

Protection / préservation

- **les espaces de nature** et milieux écologiques sensibles (zones humides, pelouses sèches...) : poursuite des efforts de valorisation et de préservation de la réserve naturelle de la Grand Pierre et Vitain, arrêt de l'urbanisation sur les bas de pente, information et animation autour de la valeur des espaces naturels en milieu agricole



Coteau fragile de la Cisse, Averdon

- **Les coteaux** colonisés progressivement par l'urbanisation : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, soutien à la gestion et à la revalorisation, arrêt de l'urbanisation sur les bas de pente ou en coteau

Valorisation / création

Centre de Marolles

- **Les espaces publics des villes et villages** : requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des surlargeurs minéralisées, sobriété des aménagements, utilisation de matériaux locaux de type calcaire, plantations d'essences majoritairement indigènes préservant le caractère rural des centres



Traversée de la Cisse à Averdon

- **les traversées et aménagements accompagnant la Cisse** : *préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts, maîtrise qualitative des ouvrages de traversée et des espaces d'accueil du public...*



Bords de l'eau agréables mais souvent peu accessibles

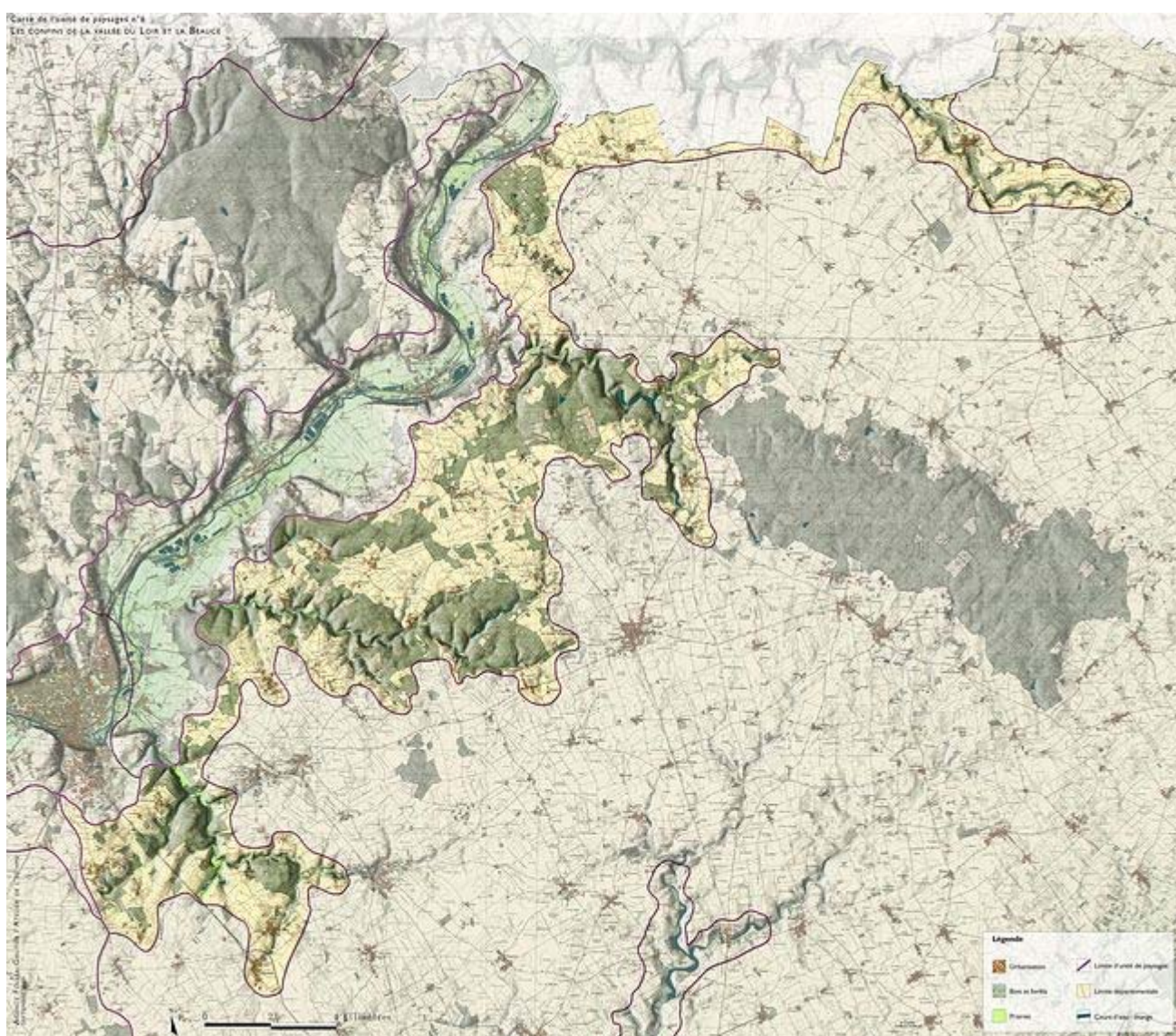
- **Les circulations douces** : *création de cheminement continu au fil de la vallée ; création de liaisons douces entre villages proches et vallée.*

6/ Les confins de la Beauce et du Loir

Situation

Aux confins de la Beauce, la rencontre du plateau cultivé avec les coteaux du Loir crée un paysage particulier : de nombreuses petites vallées affluentes du Loir drainent le plateau et se parent de boisements, faisant varier sans cesse les ambiances entre vastes ouvertures et clairières confinées. Ce paysage de marge s'étire au nord de la Beauce sur une bande irrégulière d'une trentaine de kilomètres de long dans le département.

Plusieurs petites routes départementales traversent le territoire de façon transversale comme la RD 12, la RD 34 ou la RD 111. Les villages, de taille modeste, ne dépassent pas les 600 habitants et forment de petits groupements bâtis comme Rocé, Rocheux ou Vievy-le-Rayé.



carte de l'unité 6/ Les confins de la Beauce et du Loir

Fichier joint : [carte_up6.pdf](#)

Description

Un plateau entaillé de vallées basculant de la Beauce vers le Loir



Village de Verdes, inscrit dans une légère vallée des confins de la Beauce et du Loir



RD 957, ondulant au gré des vallonements du plateau à l'approche de la vallée du Loir

Entre vallée du Loir et Beauce, le plateau calcaire s'anime, à ses confins nord, d'un relief nouveau qui introduit une diversité de paysages étonnante. Le basculement qui s'opère entre plateau et coteaux est formé de nombreuses entailles : le Baignon, le Réveillon, la Houzé et d'autres affluents creusent leur chemin à travers les coteaux pour alimenter le Loir, laissant derrière eux les paysages ouverts des champs céréaliers. La Beauce des grandes cultures s'achève ici, dès que les pentes des coteaux s'accroissent, laissant la place aux bois et aux prairies.

Un paysage marqué par la forêt



Ouverture du fond de vallée à La Ritière, près de Morée, vallée du Baignon

La naissance des vallées affluentes du Loir aux confins de la Beauce s'accompagne presque systématiquement de bois et de forêts. Leurs lisières jouent un rôle important en termes de paysage : elles se découpent en fonction d'un parcellaire plus petit ici qu'au milieu du plateau, et semble se déliter progressivement en petits bosquets isolés au milieu des cultures ; elles annoncent la présence des vallées au loin, qui restent peu habitées et souvent très densément boisées ; les villages s'y postent le plus souvent, entre forêt et cultures, sur les rebords des coteaux.

Certaines forêts se démarquent par leur taille :

- **la Forêt de Rocheux**, qui prolonge la Forêt de Marchenoir vers le nord, occupe toute la vallée affluente du Baignon et les berges des étangs de la Grille et du Ruchet, avant de s'ouvrir pour le laisser rejoindre le Loir à Morée.
- **les Bois de Rochambeau, de Briscard ou de Meslay**, le long du Réveillon et de ses affluents, accompagnent les rebords de coteaux et s'étendent jusqu'aux ripisylves, en laissant toutefois une précieuse petite place à l'agriculture en fond de vallée.
- **les Bois du Coudray, de Villemalin et de Brulène** sont longés par la Houzé qui rejoint ensuite Vendôme. Elle dessine une ouverture suffisamment large pour que des prairies puissent s'y développer, diversifiant les ambiances et les milieux.

Des vallées complexes qui tendent à se simplifier



Affluent du Réveillon, à Beauvilliers, dont la ripisylve a aujourd'hui totalement disparu au profit des labours

Très étroites, maintenues par des coteaux boisés marqués, les vallées sont relativement difficiles à mettre en valeur de façon équilibrée ; l'élevage, qui a entretenu les fonds ouverts jusqu'à aujourd'hui, apparaît de moins

en moins présent, et les paysages tendent à se fermer. Ailleurs, à la faveur d'un élargissement, ce sont les grandes cultures qui ont pris le dessus : le calibrage des ruisseaux, réduits à la fonction de drains agricoles, la suppression des ripisylves et la mise en culture au plus près des berges contribuent à simplifier les milieux et les paysages diversifiés de ces territoires de transition.



Verdes, légèrement perché par rapport à la vallée de l'Aigre qui s'écoule en contrebas (à droite)

Au sein de cette frange Beauceronne, une vallée se différencie plus franchement des autres : la vallée de l'Aigre, qui coule à Verdes, et qui n'est bordée par aucun bois ; elle est presque entièrement occupée par une épaisse ripisylve en fond de vallée. Verdes se place en léger surplomb de la vallée, de part et d'autre de la rivière, et fait figure de village perché dans l'immense plateau beauceron. Visible de loin, le village baigné par les eaux de la rivière prend de ce fait un caractère verdoyant inhabituel, qui préfigure les situations bâties du Loir.

Des clairières ouvertes entre bosquets et forêts



Village de Renay, installé au cœur d'une clairière née de la rencontre des confins de la Beauce et du Loir

Des clairières demeurent cultivées sur les plateaux, mises à l'écart de la Petite Beauce par une multitude de petits bois privés occupant les terres les moins fertiles. La qualité de ces paysages tient à leur échelle : on y retrouve certes les grandes cultures de Beauce, mais les dimensions moins vastes, plus à l'échelle humaine, contribuent à entretenir une atmosphère plus « confortable » que sur le plateau.

Des villages qui se logent entre plateau et vallée



Exemple de village dont le tissu urbain est plus souple et moins dense qu'ailleurs en Beauce, Beauvilliers



Verdes, logé sur les petits coteaux de la vallée de l'Aigre

Au sein de ces ouvertures en clairières, le bâti se répartit un peu différemment de celui de la Beauce : les fermes isolées ponctuent plus régulièrement le territoire, les villages sont moins denses et moins groupés ; les maisons de bourgs s'organisent moins régulièrement en perpendiculaire à la rue.

Les villages prennent le plus souvent des positions stratégiques correspondant au point de basculement entre plateau et vallée, afin profiter au mieux des caractéristiques de chaque milieu : plus complexes et plus variés que celui du plateau, les paysages des confins de la Beauce sont marqués par des villages qui occupent toujours un site bien particulier, légèrement en surplomb des eaux : Ecoman, La Ritière, La Grapperie, La Chapelle-Enchérie ou Verdes



Monumentale ferme beauceronne, Les Prés Millières, Villeromain



Corps de ferme de type longère dans le village de Beauvilliers

Bien que le type des constructions Beauceronne demeure prégnant, la proximité du Loir apporte une plus grande diversité de matériaux. La présence de silex dans le sol justifie son usage combiné au calcaire lacustre pour l'appareillage des murs maçonnés et la tuile plate coiffe des bâtiments aux formes moins rigoureusement géométriques.

Protection / préservation

- **les sites bâtis** : prise en compte fine lors des extensions d'urbanisation, maîtrise paysagère, architecturale et urbaine des extensions, définition et respect des capacités d'accueil du site, confortement des centralités, lutte contre le mitage et la consommation des espaces, attention portée aux limites entre bâti et espace " naturel " ou agricoles et aux entrées et sorties des villages, diversification des densités proposées pour les futures opérations
- **les coteaux des vallées affluentes du Loir** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, réouvertures et gestion dans les secteurs les plus sensibles (abords

- *des villages, ...), gestion forestière*
- **les fonds de vallée** *humides et les bords de l'eau : maintien des prairies pâturées et des trames végétales existantes, création de circulations douces et de cheminements, préservation ou recréation de ripisylves*



Paysage séquencé par les horizons boisés progressant vers le Loir, Beauvillier

- **Les lisières forestières** : *ménagement de transition entre les grandes cultures et la forêt, préservation de bandes enherbées, diversification des productions, création de circulations douces*

Valorisation / création

- **Les limites et les entrées des villes et des villages** : *recréation de lisières accompagnant les extensions et nouvelles implantations urbaines, requalification des linéaires routiers*
- **Les traversées des villes et des villages et les espaces publics** : *requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des largeurs de chaussées, plantations d'essences indigènes, aménagements privilégiant la simplicité et favorisant la souplesse des usages*

7/ La Grande Sologne

Situation

Parmi les unités de paysage du département, la Sologne est, avec la Beauce, une des plus homogènes et des plus vastes, couvrant 350 000 hectares. A l'échelle régionale, son taux de boisement très important en fait une sorte de gigantesque île de verdure au coeur d'un océan de cultures, entre Beauce et Champagne Berrichonne. La Grande Sologne, localisée au sud-est, entre les vallées de la Loire et du Cher, occupe à elle seule un tiers environ du Loir-et-Cher. Elle déborde ses limites en s'étendant sur le Loiret et le Cher, rejoignant la Forêt d'Orléans au nord-est et couvrant la plus grande partie du coude de la Loire jusqu'aux portes de Bourges, au sud.

Description

Des paysages forestiers diversifiés



Allée forestière entre Dhuizon et Montrieux



Peuplement de pins sylvestres et sous-bois de fougères et de molinies



Bois de chênes et de bouleaux et sous bois de bruyères arborescentes



Sol sableux, les Hirtaignes, Chaon

La Grande Sologne, couverte de forêt à %, présente des paysages forestiers remarquablement diversifiés qui lui évitent la monotonie. Ils sont particulièrement révélés et magnifiés à l'automne lorsque les essences caduques se parent de couleurs chaudes, rehaussées par le vert des essences persistantes résineuses : selon les secteurs

dominent le chêne, le châtaignier, le bouleau, le saule, le tremble, l'érable, le charme, le pin (maritime, sylvestre, laricio), le douglas, le sapin, l'épicéa, sans compter le cortège des arbustes et arbrisseaux qui les accompagnent.

Ce sont d'abord les sols - mais aussi, on le verra, l'histoire - qui expliquent à la fois la dominance de la forêt aujourd'hui et la diversité des peuplements. Il faut remonter à l'ère Tertiaire pour comprendre leur origine : la Sologne est en fait une zone d'affaissement de la plate-forme de Beauce, qui, au Miocène, a vu converger au sud du Bassin Parisien le réseau de la Loire moyenne. En usant au passage les pentes granitiques du vieux Massif Central, les eaux ont arraché les sables et argiles qui se sont accumulés dans la dépression Solognote, jusqu'à atteindre des épaisseurs de 300 mètres. Ce sont eux qui constituent les sols complexes de la Sologne aujourd'hui, pauvres, naturellement favorables à la forêt plutôt qu'à l'agriculture, globalement humides mais offrant des faciès secs à la faveur d'épaisseurs de sables mieux drainantes.

L'importance du lessivage, la profondeur de l'horizon d'accumulation d'argiles ou le degré d'imperméabilité forment, selon les cas, des sols bruns forestiers (peu lessivés, de bonne qualité), des sols podzoliques (lessivage important, coloration cendrée poussiéreuse, de mauvaise qualité), ou des sols à gley ou pseudo-gley (sols peu profonds imperméables gorgés d'eau, bariolés de taches noires, rouille ou vertes montrant l'accumulation de fer, support d'une végétation très spécifique). Les sols très secs et très lessivés sont souvent occupés par la lande à lichens tandis que des sous-bois à fougères aigle s'étendent sur les sols secs en surface et humides en profondeur.

L'histoire récente s'ajoute aux conditions naturelles pédologiques pour expliquer la dominance actuelle du paysage forestier en Grande Sologne. Comme les Landes de Gascogne, cette zone humide réputée malsaine au XIXe siècle, où le paludisme sévissait encore, a fait l'objet d'une forte politique de boisement à partir du Second Empire. Au commencement de ces ambitieuses opérations de plantations, la Grande Sologne présentait un visage bien différent de celui d'aujourd'hui, avec une forêt ne couvrant que 16% des surfaces. Les landes et les parcelles cultivées diversifiaient alors les types de paysages.



Route forestière bordée de peuplements de feuillus aux couleurs automnales, RN 20, nord de Salbris



Route forestière bordée de peuplements de résineux au sombre couvert, entre Saint-Viâtre et Nouan-le-Fuzelier



Couvert forestier partagé entre pins sylvestres, chênes et châtaigniers, Marcilly-en-Gault

Le pin maritime, puis le pin sylvestre ont été plantés en masse, s'accommodant bien des sables qui recouvrent une grande partie des formations géologiques de la région. Mais la Sologne, à la différence des Landes, a conservé une forte proportion de peuplements feuillus. Ainsi la chênaie claire acidophile, composée de chênes, de charmes, de trembles et de bouleaux blancs, se développe bien sur les sols acides de Sologne.

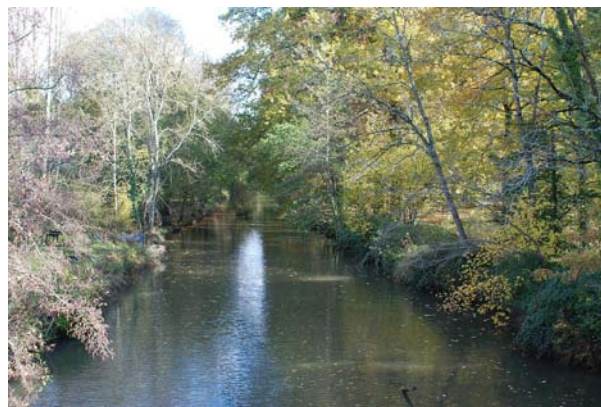
Deux massifs se distinguent cependant. Au nord-ouest, à proximité de Blois, la Forêt domaniale de Boulogne est principalement destinée à la production de chêne de grande qualité et présente une futaie régulière sur 3200 hectares depuis plus de sept siècles. La Forêt domaniale de Chambord bénéficie d'un statut de réserve cynégétique et de chasse présidentielle. François Premier en avait déjà fait une chasse royale sous son règne. Elle est conduite en taillis-sous-futaie, le gibier entretenant les strates arbustives et herbacées.

Depuis le XVIIIe siècle, la structure foncière de la Sologne est devenue très caractéristiques des grandes régions forestières : des surfaces considérables sont possédées par un petit nombre de grands propriétaires qui dominant ainsi le pays. Au total, 85% des boisements sont privés.

Un plateau aux vallonnements discrets



Léger coteau de la vallée du Cosson à Crouy



Le Beuvron, parcourant la forêt,
à Neung-sur-Beuvron



Rare paysage de vallée, la Sauldre, sud-ouest de Romorantin-Lanthenay

La Grande Sologne est souvent décrite comme secrète : les arbres dominant partout, engloutissant les implantations humaines : le relief très peu accidenté empêche le regard de dominer la masse boisée. Le profil de plateau incliné d'est en ouest n'est interrompu que par de larges vallonnements aux coteaux doux et discrets, drainés difficilement par une multitude de cours d'eau (Sauldre, Beuvron, Cosson, Néant...) et amollis par la nature sableuse et argileuse des sols. La plus grande partie du pays est ainsi constituée de larges interfluves plats séparant des vallées peu marquées, surplombant de quelques mètres seulement les eaux, allongés d'est en ouest pour rejoindre les terrasses sud de la Loire.

Seule la Sauldre, au sud-est, est légèrement encaissée : les versants sont en pente forte et les dénivellations sont souvent supérieures à 25 mètres. Ailleurs, les interfluves bas et les versants en pente très faibles sont trop discrets pour ne pas être masqués par les boisements ; c'est là que l'on compte également le plus d'étangs, autour de Nouan-le-Fuzelier, Saint-Viâtre et Marcilly-en-Gault.

Une myriade d'étangs discrets



Etang des Guigneaux, bordé de roseaux, Millancay



Etang de la Courtilière, visible depuis la chaussée qui en barre le cours, la Marolle-en-Sologne



Etang d'Ambon, discrètement lové au creux de la végétation, Chaumont-sur-Tharonne



Etang de Souvigny-en-Sologne, valorisé en tant qu'espace public

Les étangs de Sologne forment une myriade de taches d'eau qui trouent la toison forestière de Grande Sologne. La concentration la plus importante concerne un secteur d'environ 30 000 hectares dont le cœur se situe sur les communes de Marcilly-en-Gault, de Millancay et de Saint-Viâtre. Il représente à lui seul 10% de la superficie totale des étangs français. Si les cartes ou les photos aériennes témoignent de leur présence, ils restent étonnamment peu perceptibles depuis les routes ou les chemins qui sillonnent la Grande Sologne. Environnés de bois, éloignés des voies de circulation, pris dans de vastes propriétés privées, ils se dérobent au regard, absents du grand paysage, composant plutôt des sites intimes et secrets. Il faut le passage d'une route

sur une «chaussée» (digue) pour qu'ils se laissent deviner au travers des feuillages.

Les étangs, ainsi isolés et au calme, souvent entourés d'importantes roselières, parfois ponctués de touffes d'iris faux acores ou envahis par les renoncules blanches, ceints d'un élégant écriin boisé, présentent une grande richesse paysagère et écologique. Leurs ambiances, leurs lumières, évoluent selon la saison et l'heure. Ils servent à la fois de lieux de passage et de reproduction pour les oiseaux, qu'ils soient migrateurs ou non (canards, grèbes, mouettes, hérons, guifettes, rapaces, etc.) et d'habitat pour de nombreux mammifères.

La valeur « naturelle » qu'on leur reconnaît aujourd'hui est pourtant ... artificielle. La création des étangs Solognots remonte au Moyen-Age, lorsque la lande surpâturée par les troupeaux de moutons et les bois défrichés par les moines pour la mise en culture, ont transformé le pays en véritables marécages. Afin de maîtriser la remontée de l'eau en surface, les étangs ont été creusés : une chaussée munie d'une écluse en travers d'un cours d'eau suffit à maintenir une nappe d'eau qui prend une forme triangulaire.

Une activité cynégétique intense qui contribue à dessiner le paysage Solognot



Culture à gibier produite en lisière des bois , Forêt Domaniale de Vierzon



Mirador installé en lisière de forêt, le long d'un couloir de tir



Bois privé marqué par les signes de la chasse : clôture grillagée, bande de maïs attirant le gibier, miradors, couloir de tir

La chasse est reine en Grande Sologne et les paysages forestiers sont marqués par cette activité : les lisières enherbées, parfois semées de « cultures à gibiers », accompagnent les routes et participent à la valorisation de la traversée de la forêt, tandis que les longues allées forestières, utilisées comme couloirs de tir, créent des perspectives et incitent à la promenade. Des postes de tirs perchés, construits en bois, jalonnent les lisières. Cependant, d'autres signes de l'importance de la chasse peuvent être perçus de manière plus problématique : les grillages, venant clore de vastes propriétés pouvant aller jusqu'à 1 500 hectares, sont les symptômes

récents d'une économie particulièrement développée. Le grand gibier, dont la présence repose en partie sur l'élevage, se croise désormais davantage à l'intérieure de chasses grillagées. De nombreux élevages alimentent les bois en gibiers, contrebalançant une surexploitation des ressources cynégétiques. Ce phénomène, conforté par une demande puissante émanant de la région parisienne (1/4 du territoire cynégétique solognot est possédé par des Parisiens résidant dans un rayon d'un kilomètre autour de la Place de l'Etoile en 1980 – source : Sologne, l'homme et la nature, J. Hesse), cause un déséquilibre important au sein de la forêt, tant du point de vue écologique qu'économique.

Une activité agricole en recul



Le travail au champ, en Sologne au début du XXe siècle,
Carte postale



Culture d'asperges se prêtant bien aux sols légers et
sableux de Sologne



Paysage de Bocage au sein d'une clairière, Neufran,
commune de Chaon



Clairière pâturée par les moutons, Neung-sur-Beuvron

es bois solognots s'ouvrent par endroits en clairières, diversifiant alors les ambiances : originellement pâturées ou couverte landes, elles sont aujourd'hui également dévolues aux cultures céréalières ou maraîchères grâce aux intrants.

Entre les parcelles, des haies résiduelles d'un bocage se dressent encore parfois. Certains secteurs apparaissent plus particulièrement préservés, entre la Sauldre et Châtres-sur-Cher, et en particulier sur les rives de la Petite Rère.



Friche gérée pour la chasse, Forêt domaniale de Vierzon



Rive gauche du Beuvron, en voie d'enfrichement, Neuvy

Globalement, l'emprise des espaces ouverts est en recul. La transformation progressive des prairies en labours est une dynamique observable en Sologne comme sur une grande partie du territoire national ; mais ici, les surfaces agricoles ne se stabilisent pas pour autant. La difficulté de production liée à la mauvaise qualité agronomique des sols, la puissance économique de la chasse et l'absence de candidats à la reprise des terres agricoles, sont des phénomènes qui ont participé au recul des surfaces cultivées de 17% entre 1979 et 1988. Aujourd'hui, le département perd en moyenne 1 000 hectares de surfaces agricoles par an au profit de la forêt, dont une part importante est liée à l'enfrichement des parcelles en déprise dans le sud du département (source : DDAF 41 – Service de l'Aménagement et de l'Environnement). La carte des espaces boisés le fait nettement apparaître. Aussi assiste-t-on peu à peu à la fermeture de nombreuses clairières, et avec elles, des paysages ouverts de Sologne.

Des villages soignés, logés au cœur des clairières



Village en clairière de Souesmes

La Sologne présente des formes d'habitat variées, se répartissant de façon relativement homogène entre petits bourgs denses, hameaux groupés et fermes isolées, toujours logées au cœur de clairières exploitées.



Métairie de Migeraux, vaste corps de ferme installé au milieu d'une clairière, Lorreux

Ces structures sont en partie héritées du Moyen-Âge, époque à laquelle les serfs étaient amenés à se regrouper en « personneries » ou « frèrèches » afin de mettre en commun la main d'œuvre et d'alléger les redevances au seigneur. Artisans et paysans constituaient des petites cellules autonomes au sein de la forêt, ne se rendant en ville que pour chercher le sel et le fer. Ainsi se sont formées de petites unités bâties disséminées sur l'ensemble du territoire. Ces organisations ont produit un habitat particulier, à la fois diffus dans sa répartition et groupé dans sa forme : autour de l'exploitation originelle venaient s'agréger d'autres constructions. On avait alors plusieurs habitations et leurs dépendances groupées autour d'une cour centrale appelée « placeau », avec une grange et un puits communs. Quelques traces de ces propriétés subsistent encore aujourd'hui en Sologne méridionale.

Après la guerre de Cent ans, l'exode rural sévit si bien que les hameaux se vidèrent en même temps que les « personneries » de désagrégeaient. Ils furent remplacés par des métairies, doublées d'une ou deux petites exploitations auxquelles elles étaient liées par contrat : les « locatures ».

De manière générale, l'eau est également un vecteur d'implantations particulières : la présence permanente de l'eau, facilement accessible par le creusement d'un puits, a favorisé l'habitat isolé.



Centre village de Souvigny-en-Sologne, dont l'église du XIIe siècle est joliment mise en valeur par un espace public de qualité



Aménagement de bords de chaussées enherbés, valorisant l'ambiance champêtre de l'entrée de village, Vernou-en-Sologne



Centre village de Marcilly-en-Gault, peu mis en valeur par une haie taillée persistante qui ne correspond pas à l'ambiance forestière des villages solognots

Aujourd'hui, les villages présentent des centres anciens bien préservés. Les espaces publics apparaissent généralement mis en valeur, soigneusement aménagés et associés à l'herbe. Il arrive cependant que des plantations non adaptées au contexte forestier nuisent à l'ambiance générale des centres, comme des haies

persistantes, opaques au regard, par exemple.



Château de La Ferté-Imbault, dont la reconstruction en brique date du XVIIe siècle



Quartier résidentiel en sortie de Salbris



Zone d'activité banale en sortie de Romorantin-Lanthenay

Les villes les plus importantes possèdent elles aussi un patrimoine bâti remarquable : le château de la Ferté-Imbault ou le moulin de Romorantin-Lanthenay le rappellent. Mais elles sont aussi marquées par une banalisation de leurs périphéries, comme à Salbris ou Romorantin-Lanthenay. Leur croissance récente et rapide n'a pas su s'inspirer des qualités d'urbanisme des centres anciens.

Une architecture « coquette » très valorisante



Centre bourg de Vouzon, entièrement construit de briques



Ancien corps de ferme en pans de bois et torchis, Bonvau, la Ferté-Saint-Cyr



Jolie maison de bourg construite en brique et décorée de motifs, Chaumont-sur-Tharonne



Rue du centre bourg en brique et calcaire, la Ferté-Saint-Cyr

La Sologne est riche de son patrimoine bâti, qui contribue grandement à sa qualité paysagère. Les habitations de brique aux tons chaleureux prennent volontiers des dimensions de maisons de poupées, fleuries, soigneusement décorées de frises et de motifs travaillés dans l'appareillage des murs. Leur aspect coquet contraste de façon radicale avec l'austère massivité –non moins belle– des fermes Beauceronnes juste de l'autre côté de la Loire.

La brique, présente sous différentes formes et différents tons, apporte chaleur et douceur au bâti. Des motifs en damiers, croisillons ou losanges viennent diversifier le travail des façades et s'ajoutent à un subtil jeu de relief donné par des briques en avancée par rapport au nu du mur, des corniches soignées et l'apparition ponctuelle de pierres de taille empruntées aux vallées de la Loire ou du Cher.

La brique domine du fait de l'absence sur place de matériaux rocheux et de l'abondance, à l'inverse, de l'argile. Pourtant, sa généralisation qui imprime une si forte personnalité au paysage construit Solognot, est

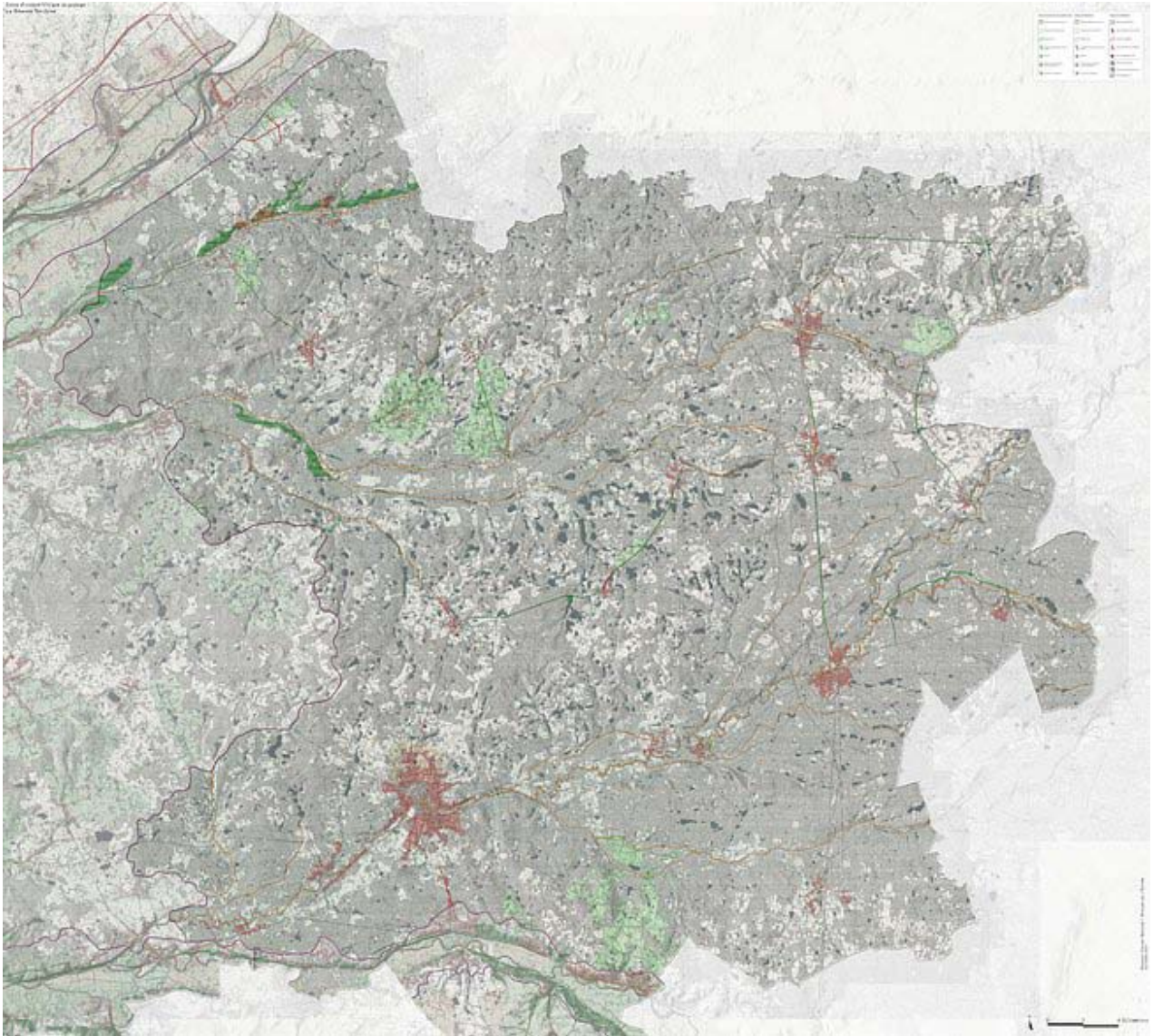
récente et ne date que de la seconde moitié du XIXe siècle. Auparavant les constructions à pans de bois étaient majoritaires sur l'ensemble du territoire. Devenues rares, elles sont souvent valorisées comme éléments forts de patrimoine.



*Ferme traditionnelle dont les pans de bois sont complétés par la « chantignolle »
disposée en « feuille de fougère », carte postale*

La construction traditionnelle à pans de bois solognote diffère de celle du Perche par la substitution de la brique au torchis : si elles sont toutes deux basées sur un sous-murage maçonné, l'usage d'une brique particulière, appelée « demi-brique » ou « chantignolle », disposée en arrêtes de poisson, ou, selon l'expression consacrée, en « feuilles de fougères », permet un remplissage des poutres à la place ou en complément du torchis.

Analyse critique



Carte d'analyse critique du paysage

Fichier joint : [carte_enjeux_up7.pdf](#)

Protection / préservation



Belle longère villageoise en briques roses et tuiles plates, Chaumont-sur-Tharonne



Eglise à caquetoire de Souvigny-en-Sologne

- **Le patrimoine bâti** (fermes, maisons de bourgs, châteaux, bâtiments religieux...) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation



Limite d'urbanisation détériorée par l'installation de pavillons et de zones d'activités sans aménagements d'accompagnement, Dhuizon

- **Les limites villes et des villages** : aménagement de transitions douces entre espaces bâtis et agricoles, choix soigné des nouvelles parcelles à urbaniser en accord avec le site bâti



Mise en valeur des espaces publics aménagés, Pierrefitte-sur-Sauldre

- **Les centres et leurs espaces publics** : valorisation de la présence de l'herbe en milieu urbain, création d'espaces publics simples favorisant une souplesse des usages, plantations d'arbres isolés à grand développement



Route paysage mettant en valeur les immensités boisées de Sologne, RD 101, Vouzon



Route paysage longeant l'étang de Meune, Marcilly-en-Gault

- **Les routes qui traversent la forêt** : soin porté aux bas-côtés et gestion des lisières, valorisation des ouvertures sur les étangs proches des routes



Village de Chaumont-sur-Tharonne, dont l'urbanisation profite d'un étang aux berges aménagées et ouvertes au public



Rives soignées de l'étang de Souvigny-en-Sologne, approprié en tant qu'espace public du village

- **Les bords de l'eau** (étangs, rivières, mares...) : *préservation et gestion des ripisylves, création de circulations douces permettant la découverte des étangs, créations d'espaces publics sobres à proximité des villages, maîtrise qualitative de l'accueil du public.*

Valorisation / création



Nouveau lotissement en construction, sortie nord de la Ferté-Saint-Cyr

- **Les extensions d'urbanisation** : *recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti, mise en place d'opérations favorisant une certaine densité permettant de conforter les centres, créations de circulations douces reliant les nouveaux quartiers aux centres, mise en réseau des nouvelles voies de circulation avec celles existantes, création d'espaces publics appropriables par tous, plantations d'essences indigènes préservant le caractère forestier du bourg, adaptation de la qualité architecturale renforçant la qualité patrimoniale du bâti*



Hameau installé en clairière, Marpalu, la Ferté-Saint-Cyr



Clairière pâturée dont subsiste la trame bocagère, Montrieux-en-Sologne

- **Les clairières** pâturées et les espaces ouverts : gestion, préservation d'espaces ouverts autour des bourgs



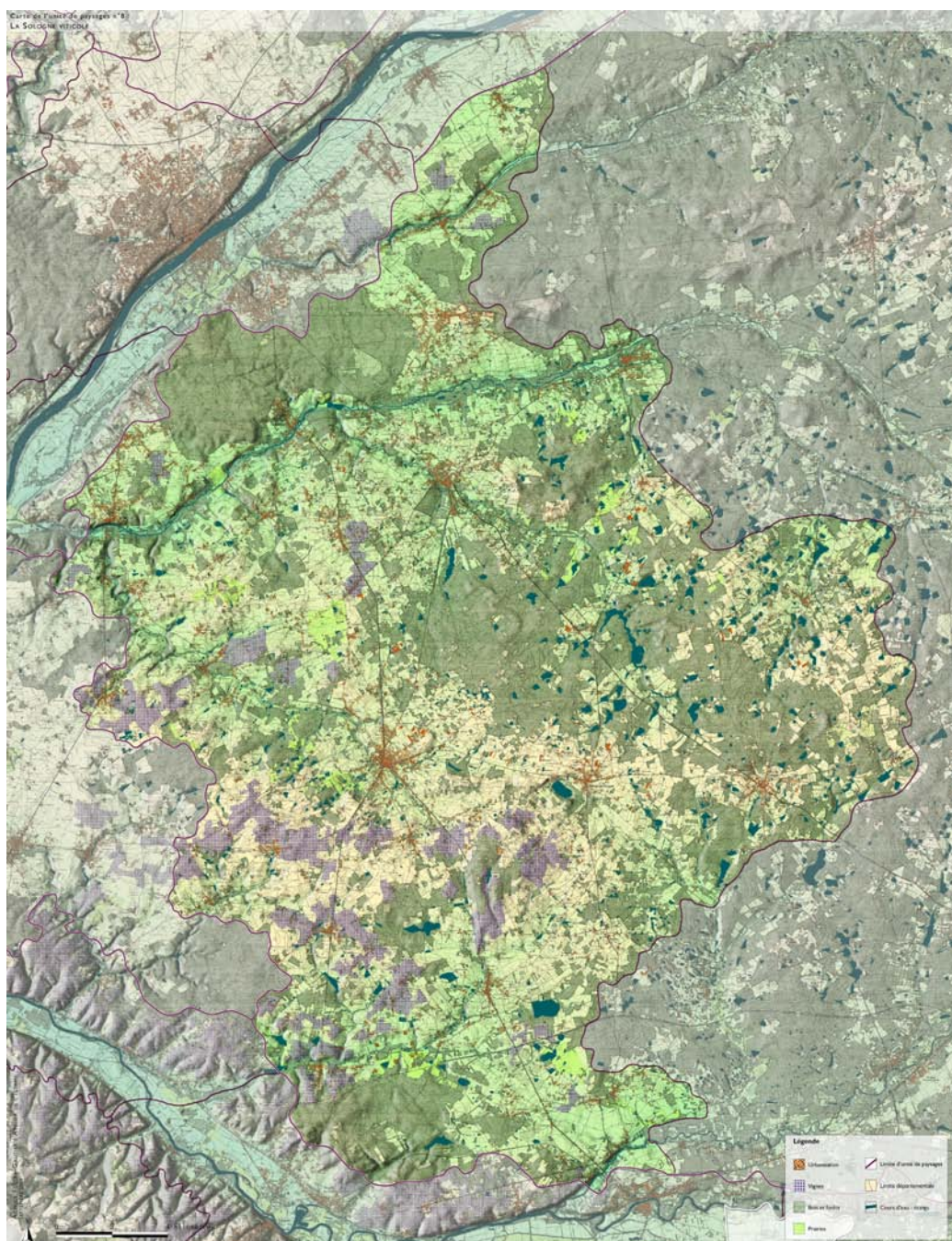
Parcelles de chasse engrillagée, Saint-Hubert, la Ferté-Saint-Cyr

- **l'ouverture et l'accessibilité** des forêts : limitation des clôtures, maintien d'espaces de continuités et de corridors écologiques

8/ La Sologne viticole

Situation

En frange ouest du massif Solognot, la Sologne viticole constitue un paysage de transition entre les vallées de la Loire et du Cher, ainsi qu'entre la Sologne des forêts et le plateau cultivé de Pontlevoy. Sa « capitale », Contres, occupe une position relativement centrale au cœur d'un territoire vaste de plus de 600 kilomètres carrés, soit un dixième environ du territoire départemental.



Carte de l'unité 8/ La Sologne viticole

Fichier joint : [carte_up8.pdf](#)

Description

Un paysage en fondu enchaîné



Ondulations légères de la Sologne Viticole, occupée par des bosquets d'arbres et des parcelles vigne, Feings



Vallée du Beuvron, légèrement encaissée à l'approche du Val de Loire, la Varenne, commune de Chitenay



Coteau très peu marqué du Cosson, Mont-près-Chambord



Paysage ouvert dont la profondeur est soulignée par les parcelles de vignes et les bosquets, Chémery

La Sologne viticole, moins boisée que la Grande Sologne, offre la possibilité d'apprécier les douces rondeurs du

relief. La présence affirmée d'une agriculture qui prend le relais des boisements de Grande Sologne dégage des points de vue et des horizons ouverts. Les paysages de bois et de cultures s'enchaînent en s'imbriquant les uns aux autres. Le regard glisse graduellement entre bouquets d'arbres et vastes clairières cultivées. Le plateau s'étire au loin en mouvements subtils, présentant peu de déclivité et ne dessinant que des vallonnements peu encaissés. Un jeu de plans successifs met en valeur les différentes cultures qui se font écho de croupes en croupes et donne un agréable sentiment de profondeur et de continuité visuelle. Les vallées, bien qu'encore très modérément encaissées, se font plus sensibles.

Des transitions douces avec les unités voisines



Vignes et bois au passage entre la Sologne Viticole à la Grande Sologne, Feings et la Sologne viticole aux accents de bord de Loire, Cheverny

Les transitions entre la Sologne viticole et les unités de paysages voisines sont douces et se font progressivement, sans heurts. Si le caractère Solognot domine par la forte présence des bois, les ambiances, nuancées, s'échelonnent graduellement selon que l'on s'approche à l'est de la Grande Sologne ou à l'ouest du plateau de Pontlevoy. Au nord, la terrasse de la Loire, associée à la vallée, est amorcée par des lisières boisées et des vignes rendant à nouveau la limite entre les deux unités relativement floue. Seule la vallée du Cher au sud marque une rupture plus nette par les massifs boisés qui s'interposent entre les dernières cultures maraîchères de Sologne et les vignobles des coteaux du Cher : forêt de Gros Bois, bois de la Pinellerie, forêt de Choussy, ...

Un paysage jardiné de cultures variées



Paysage « mosaïque » de vignobles et de cultures imbriquées, Sambin



Vestiges des structures végétales qui cloisonnaient les parcelles agricoles de Sologne viticole, la Halerie, Rilly-sur-Loire

La Sologne, dans sa globalité, est constituée d'une mosaïque de sols, mélanges variables de sables, de limons et d'argiles issus de la dégradation des roches arrachées au Massif Central durant l'ère tertiaire. Ces sols, très humides en Grande Sologne, ont largement tendance à être asséchants en Sologne viticole. Ceci est en partie lié à la forte présence de sables drainants, mais aussi à la présence sous-jacente de calcaires. Ces conditions, bien que moins favorables à l'exploitation agricole que sur le plateau limoneux de Beauce, conviennent cependant très bien à des cultures spécialisées, la plus répandue étant la vigne, qui court parfois à perte de vue, dans les secteurs de Oisly ou de Couddes, par exemple.



Cultures maraîchère de poireaux, Grenouillet, Chémery Vergers en limite de village, à la transition entre espace bâti et agricole, Contres

Cette agriculture est propre à la Sologne viticole, qui offre ainsi, à l'image de ses sols, une mosaïque de cultures, et de paysages associés. Céréales, oléagineux côtoient vignes et plantations d'asperges, de poireaux, de courgettes ou de cornichons, vergers, prairies de pâturage ou de fauche ainsi que quelques bosquets d'arbres, contribuant à préserver une grande diversité sur ce territoire et lui conférant son aspect « jardiné ». A elles seules, les cultures légumières du Loir-et-Cher, en grande partie produite en Sologne viticole, représentent 13% de la valeur de la production agricole totale du département. Le paysage particulier de la Sologne viticole est intimement lié à cette spécificité du territoire.

Un habitat groupé en petits bourgs, aux carrefours des axes de communication

La Sologne viticole est peuplée de nombreux villages avoisinant les 1000 habitants. Leur répartition relativement homogène sur l'ensemble du territoire crée globalement un paysage habité, où la présence de l'homme est partout sensible. Des fermes isolées ponctuent l'espace qui sépare les villages, contribuant à ce sentiment de paysage humanisé.



Ferme isolée ses vignes et de ses cultures



Village posté au bord de la Bièvre, Sassay



Jardins potagers en milieu urbain, Courmemin



Limites d'urbanisation repoussées au-delà des potagers, Fougères-sur-Bièvre

L'urbanisme et l'architecture contribuent largement à la qualité des paysages de la Sologne viticole. Les villages sont dans l'ensemble bien groupés et se postent généralement près des cours d'eau, mis en valeur. De nombreux jardins potagers se disséminent à l'intérieur et autour des villages et des bourgs, contribuant à leur agrément.



Silhouette bâtie de Fontaines-en-Sologne, s'élevant au dessus de l'horizon grâce à un léger promontoire



Dépendances du château et habitations du village de Chémery



Château de Fougères-sur-Bièvre

De façon générale, le bâti ancien apparaît préservé et valorisé. Les châteaux, tels ceux de Fougère ou de Chémery, ont été généralement restaurés et leurs abords ont souvent été aménagés avec soin. De nombreux centres de villages présentent une grande qualité urbaine liée à la fois à l'unité qui régit les volumes simples du bâti, aux détails qui enrichissent l'architecture (chaînages, linteaux, corniches...) et au traitement sobre et soigné des espaces publics.



Centre de Huisseau-sur-Cosson, dont le patrimoine bâti est influencé par le val de Loire proche.



Présence du calcaire à Feings



Usage de la brique à Courmemin



Grange à pans de bois et torchis, Fontaines-en-Sologne

L'architecture est teintée d'influences voisines : les constructions expriment la variété des sols et l'influence de la Grande Sologne et du Plateau de Pontlevoy. La brique, toujours présente, s'associe au calcaire et à la craie. Des plaquettes de grès, appelés « millards », issues des faluns, sont employées comme moellons dans de nombreuses maisons de Contres et des communes environnantes : Soings-en-Sologne, Ouchamps, Oisly, Sassay, Feings, ...

Une pression de l'urbanisation Blésoise qui se lit dans le paysage



Extension pavillonnaire de Seur, très gourmande en espace et peu valorisante, ainsi posée en sommet de pente



Limite de hameau déstructuré par l'urbanisation diffuse et linéaire, Favras, Feings

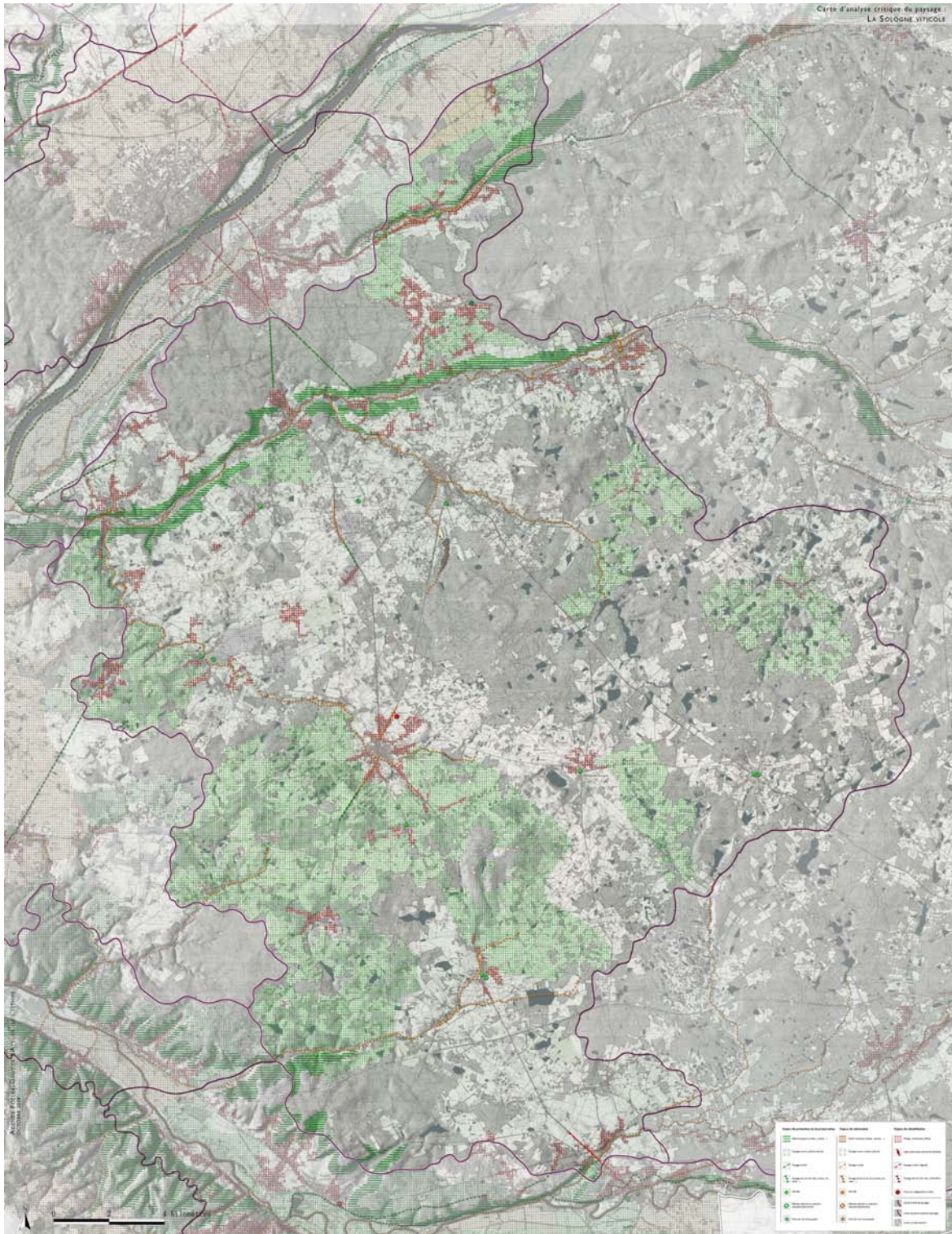
Aujourd'hui, les constructions sortent de l'enveloppe initiale de l'urbanisation et créent des limites urbaines au caractère agro-industriel brutal, visibles de loin à travers le plateau. Contres, placée au cœur de la Sologne viticole, présente une silhouette urbaine peu avenante, marquée par les silos, les entrepôts et les zones d'activités.

Les extensions bâties liées au logement apparaissent peu valorisantes de manière générale, et sont particulièrement marquées au nord, où l'attraction de Blois se fait davantage sentir. Les villages, souvent petits et groupés, se sont développés de manière importante, créant des continuums bâtis aux allures de banlieue le long des routes. Les terres agricoles n'ont pas résisté à la pression foncière qui a fait croître le prix de vente des parcelles urbanisables. Les matériaux utilisés et les plantations qui les accompagnent sont standardisés et confèrent peu de qualité aux nouveaux quartiers.



Urbanisation linéaire à l'entrée de Sassay

Analyse critique



Carte d'analyse critique du paysage

Fichier joint : [carte_enjeux_up8.pdf](#)

Protection / préservation



Cultures d'asperges, Soings-en-Sologne

- **La diversité des paysages agricoles** (*maraîchages, vignes, cultures spécialisées...*) : confortement des productions spécialisées, mise en place d'Appellations d'Origine Contrôlée ou d'Indication Géographique Protégée, de labels associant qualité paysagère et qualité des productions, maîtrise de la qualité architecturale et paysagère des installations, des points de vente et d'accueil du public



Jardins potagers imbriqués dans le tissu urbain, Contres

- **Le patrimoine des jardins et des arbres dans les villages** : préservation de parcelles jardinées à l'intérieur des villages, préservation et gestion des murs, informations et animations autour des jardins potagers (*marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...*), aide à la plantation et à l'entretien d'essences majoritairement indigènes dans les aménagements favorisant le caractère rural des centres



La Houssay, Fontaines-en-Sologne



Centre bourg de Soings-en-Sologne



Domaine de la Pauvertrie, Cormeray

- **Le patrimoine urbain et architectural** (*châteaux, églises, fermes, maisons de bourgs, jardins et murets ...*) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation

Valorisation / création



Problème de haie de conifères inadaptée au contexte et au développement très important

- **Les extensions d'urbanisation** : arrêt de l'urbanisation linéaire au fil des routes, recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti, mise en place d'opérations favorisant une certaine densité et permettant de conforter les centres, création de circulations douces reliant les nouveaux quartiers aux centres, mise en réseau des nouvelles voies de circulation avec celles existantes, création d'espaces publics appropriables, plantations d'essences indigènes préservant le caractère rural des bourgs

Réhabilitation / requalification



Entrée de ville de Contres banalisée par sa zone d'activités



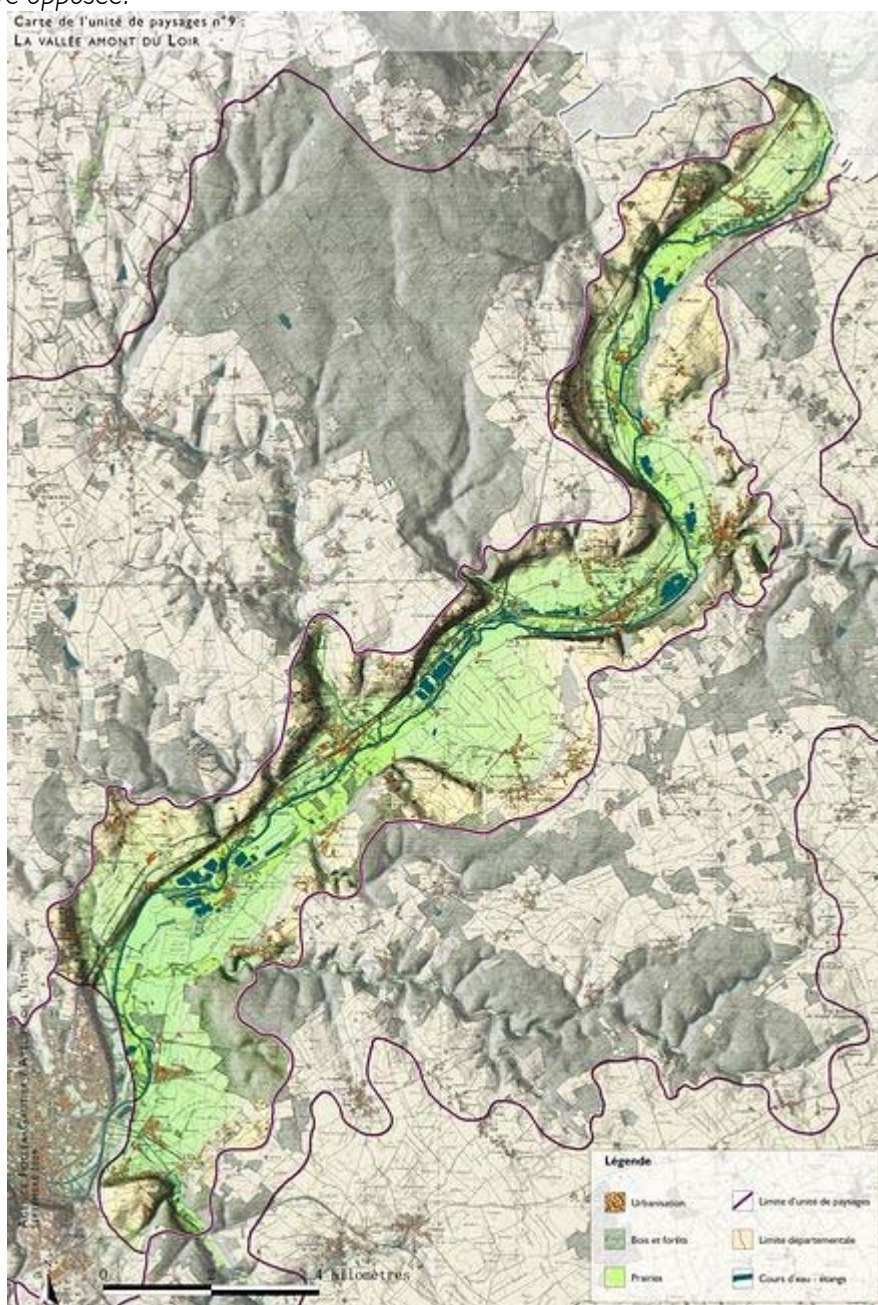
Urbanisation linéaire sous forme de pavillons isolés, sortie de Sassay

- **Les entrées, abords et traversées de villes et de villages** : recréation de lisières plantées accompagnant les extensions et nouvelles implantations urbaines, intégration des nouvelles implantations d'activités ou de bâtiments agricoles, informations et animations autour des jardins

9/ La vallée amont du Loir

Situation

Le Loir prend sa source près de Saint-Eman en Eure-et-Loir, dans les hauteurs des collines Percheronnes. Avec le Cher et la Loire, c'est un des trois principaux cours d'eau du département. Il le traverse dans son tiers nord en suivant une direction nord-est/sud-ouest. A l'amont de Vendôme, la vallée dessine un sillon plutôt régulier entre Perche et Beauce sur une trentaine de kilomètres pour une largeur d'environ un kilomètre. Les coteaux sont de hauteurs irrégulières, atteignant 45 mètres à Saint-Jean-Froidmental contre 25 mètres à peine à Fréteval, sur la rive opposée.



Carte de l'unité 9/ La vallée amont du Loir

Fichier joint : [carte_up9.pdf](#)

Description

Une vallée régulière de belle ampleur



Vaste point de vue vers la vallée du Loir, depuis le coteau de Morée

Fichier joint : [41-3-124-128.mov](#)



*Coteau raide et boisé, exposé au nord-est,
Saint-Hilaire-la-Gravelle*



Petit coteau du Loir, arrondi, à Morée



Le Loir bordé d'une fine ripisylve et de prairies, Saint-Jean-Froidmentel



Le Loir et ses îles, Meslay

Le Loir en amont de Vendôme dessine un généreux couloir, plutôt régulier, qui ne s'élargit vraiment qu'à l'approche de Vendôme. Les coteaux, souvent trop raides pour être cultivés, bordent la vallée d'un net liseré sombre et boisé. Lorsqu'ils sont plus arrondis, comme à Morée, ils sont cultivés jusqu'à leur sommet et rejoignent progressivement les plateaux de Beauce. Ces reliefs doux et élégants sont fragiles et sensibles à toute implantation nouvelle de bâtiments. Le fond, aplani, est majoritairement dévolu aux cultures. Au sein de ce couloir, le Loir divague et serpente jusqu'à Morée, passant d'un coteau à l'autre. A l'aval, entre Fréteval et Vendôme, il ouvre des plaines agricoles larges d'un à deux kilomètres, à Lignéres, Saint-Firmin-des-Prés ou

Areines. Il coule en un bras régulier qui se scinde de temps à autre pour laisser place à quelques petites îles verdoyantes, comme à Pezou, Saint-Firmin-des-Prés ou Meslay. L'ensemble compose des paysages doux et apaisés, empreints de sérénité. Pourtant le Loir entre parfois en crue, répandant à l'occasion ses limons fertiles sur la plaine. Les berges sont d'ailleurs riches d'une végétation assez dense d'aulnes, de saules et de frênes.

Un fond de vallée très cultivé



La vallée du Loir, ouverte et cultivée, depuis les coteaux nord de Fréteval vers la plaine de Lignéres



Bocage relique et dégradé dans la vallée du Loir, les Dérompées, Meslay

Fichier joint : [41-3-178-181.mov](#)



Présence marquante de la grande culture en fond de vallée, Saint-Hilaire-la-Gravelle



Grandes cultures sur les fonds plats de la vallée, Saint-Firmin-des-Prés,

L'agriculture marque largement le paysage de son empreinte, s'installant sur les fonds plats qui accompagnent le Loir où elle bénéficie de ses limons fertiles ; c'est particulièrement vrai sur la plaine de Lignéres, formée par un ancien méandre du Loir. Les coteaux sont alternativement cultivés ou boisés selon la raideur de la pente.

La maille serrée du bocage ancien qui occupait le fond de vallée s'est aujourd'hui largement relâchée ; elle

subsiste encore par endroits, créant alors des scènes intimistes et soignées. A Saint-Jean-Froidmentel, par exemple, la densité de la trame végétale accompagne bien le cours du Loir qui traverse des systèmes de haies successives, révélant un parcellaire assez fin, ponctué d'arbres isolés.

Ailleurs, notamment à Saint-Hilaire-la-Gravelle, les fonds humides sont parfois entièrement plantés de peupleraies, simplifiant les paysages et les milieux lorsqu'elles couvrent sans discontinuité de grandes surfaces. Entre Fréteval et Saint-Ouen, c'est la grande culture qui prend le dessus, à la faveur d'un élargissement de la plaine : le plateau Beauceron semble avoir « glissé » dans le fond de vallée, du fait de la disparition des haies, des arbres et des prairies.

Au Breuil (Saint-Jean-Froidmentel), à la Varenne (Morée), à Fréteval, à Saint-Firmin-des-Prés ou à Meslay, des bassins et étangs jouxtent le Loir. Ils sont issus des carrières de sables et cailloutis aujourd'hui inondées, occupant parfois tout le fond plat de la vallée. Cependant, ils restent visuellement peu présents, bordés d'une dense végétation qui les dissimule au regard.

Des villages liés à la rivière ou aux coteaux



Hameau perché sur les coteaux du Loir, La Maugerie, Morée



Jardins de bord de l'eau, Fréteval



Village installé entre coteau et Loir, pied du coteau de Saint-Ouen

Bien que généralement paisible, le Loir entre parfois en crue, contraignant les villages se développés selon deux typologies bâties :

*- **légèrement exhaustés par un bombement de la plaine**, les villages s'installent au bord du Loir, comme à Fréteval, Saint-Firmin-des-Prés ou Saint-Jean-Froidmentel. Les terres fraîches qui s'ouvrent en contrebas apparaissent souvent valorisées par des jardins en pied de village. Depuis la rive opposée, ils offrent un premier plan qui valorise les sites urbains et constituent l'une des richesses paysagères des sites bâtis.*

*- **en retrait par rapport à la rivière**, les constructions s'accrochent au coteau ou en piémont pour se préserver des crues. C'est le cas de Morée en particulier, bien visible depuis le coteau de la rive gauche, mais aussi de Rougemont ou de Lisle.*

Une architecture sous influences



Centre de Pezou, marqué par une diversité de matériaux rappelant le Perche Vendômois

La craie de la vallée, trop tendre ou trop chargée en silex, ne fournit pas un matériau propice à la construction. Aussi, l'habitat traditionnel prend des accents percherons. On y retrouve les pans de bois, la bauge, le grison, mais surtout le silex, grossièrement équarri en moellons, dits « têtes de chat », et monté en assises régulières. Sur la rive gauche, l'influence de la Beauce est également sensible. A Morée, le village aux toits mélangés de tuiles et d'ardoises est largement construit en calcaire de Beauce. L'architecture s'affirme, à travers ses diverses sources, comme creuset de convergence des matériaux et forge par ces associations bigarrées une part de son identité.

Une urbanisation récente gourmande en espace



Mitage de la vallée par de l'habitat diffus, la Montbalière, Fréteval

Fichier joint : [41-3-144-149.mov](#)



Village de Morée, colonisant le coteau par l'urbanisation diffuse

Fichier joint : [41-3-139-143.mov](#)



Installation non maîtrisée de bâtiments d'activités au pied des coteaux et légèrement à l'écart de la ville, Morée



Extensions urbaines de Meslay, dont l'implantation ne respecte pas le site bâti initial subtilement installé dans un vallon

Le paysage de la vallée apparaît largement sensible aux extensions bâties qui s'opèrent de façon plutôt hétérogène selon les situations : construction en pied de coteau à Saint-Hilaire-la-Gravelle, urbanisation au fil de la route à Pezou, lotissements en limite de village sans transition végétale avec l'espace agricole à Meslay... L'accumulation de ces diverses formes d'extension fragilisent les paysages de la vallée, comme c'est le cas pour Morée, qui depuis les coteaux de la rive gauche, présente un front bâti dilaté et peu soigné.

Des infrastructures routières de qualité inégale



Route paysage parcourant le coteau au nord de Morée



Paysage de Beauce en atteignant le sommet des coteaux de la rive gauche, Morée



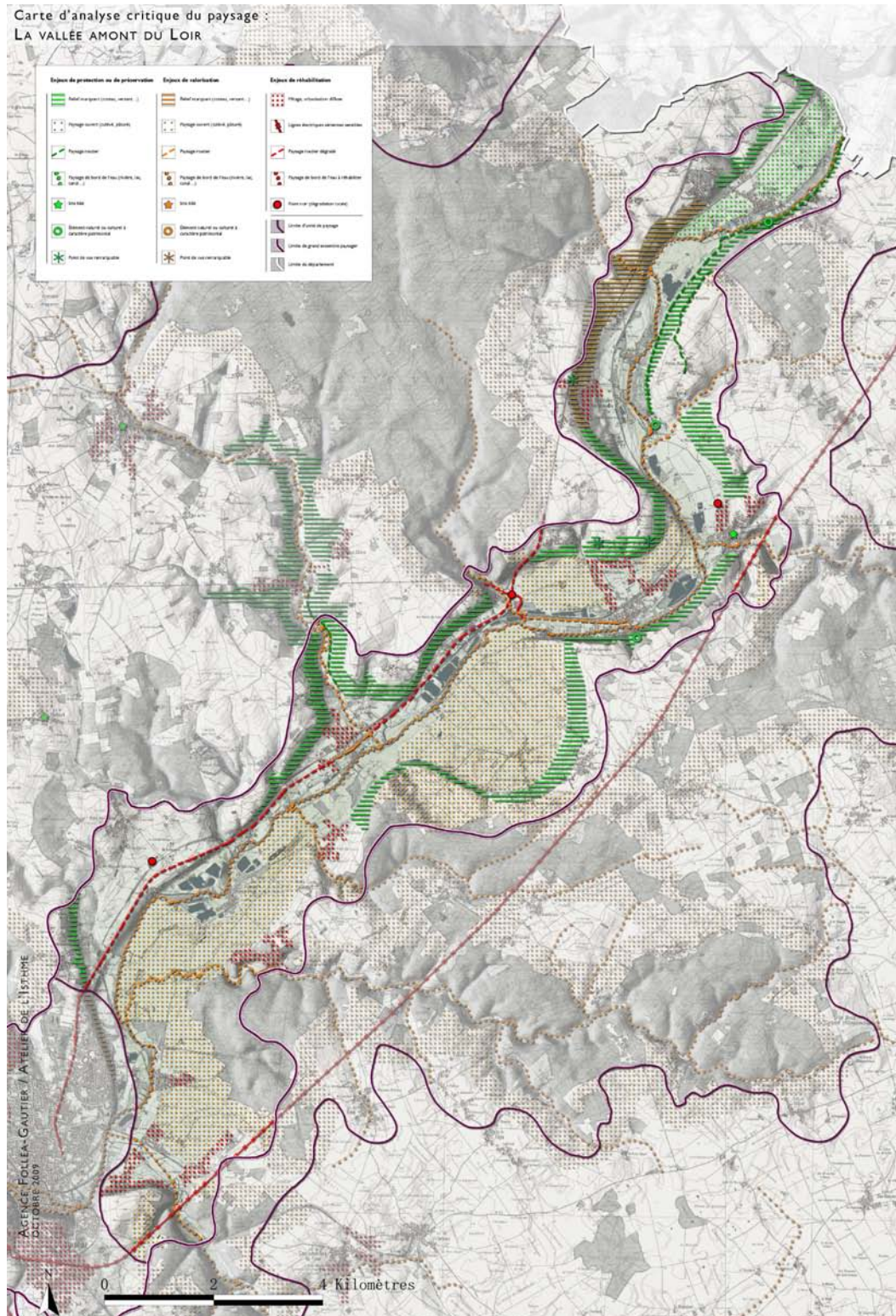
La RN10, massive infrastructure routière déconnectée du paysage qui l'entoure

La vallée amont du Loir est à la fois parcourue par la ligne de chemin de fer Paris/Le Mans via Vendôme, par des petites routes discrètes et par la RN 10 à fort trafic.

En rive gauche, plusieurs « routes paysage » offrent une perception valorisante de la plaine alluviale, passant tantôt sur les coteaux, tantôt en piémont.

De Fréteval à Vendôme, la vallée est fortement marquée par la RN 10, d'autant qu'elle a été récemment redessinée et élargie. Elle s'accompagne de carrefours, de talus et merlons au caractère excessivement routier.

Analyse critique



Carte d'analyse critique du paysage

Fichier joint : [carte-enjeux_up9.pdf](#)

Protection / préservation



Depuis le plateau, l'arrivée à Morée est signalée par son église perchée

- **Les sites bâtis** : prise en compte du type de site bâti (situation de piémont, coteau ou bord de rivière) : position par rapport au relief, taille et forme des parcelles, orientation du bâti, limitation des extensions d'habitat diffus, confortement des centralités, réhabilitation des sites d'extension diffuse



Coquette maison de bourg aux détails de façade soignés, Pezou

- **Le patrimoine urbain et architectural** (maisons de bourgs, châteaux, anciennes usines, moulins...) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la réhabilitation, maîtrise qualitative de l'architecture contre la banalisation en cours



Vestiges du bocage, des haies et des vergers, Saint-Hilaire-la-Gravelle



Paysage de bocage sur les rives du Réveillon, confluence avec le Loir, La Grapperie à Meslay

- **Les structures végétales de type « bocage »** : encouragement au maintien des prairies et zones humides, repérage des vestiges de haies, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère de la vallée (essences de sols frais, humides, ou gorgés d'eau à proximité du Loir, essences de milieux secs ou calcaires sur les coteaux abrupts par exemple)



Jardins d'agrément sur les rives du Loir, Fréteval

- **Le patrimoine des jardins près des berges, au pied des villages** : préservation des parcelles jardinées contre l'urbanisation ou la plantation de peupleraies : identification dans les documents d'urbanisme, création de chemins de découverte, information et animations autour des jardins potagers (marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...), aide à la plantation et à l'entretien d'essences indigènes ou anciennes, maîtrise qualitative des clôtures et des cabanons



Coteaux boisés du Loir et du Baigon, Morée



la déviation de la RN 157 et des bâtiments d'activités implantés sur le fragile coteau de Morée

- **Les coteaux** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme contre l'urbanisation diffuse, gestion des espaces agricoles et naturels



Petit vallon affluent du Loir, auquel les prairies et boisements donnent tout son charme

- **Les bords de l'eau** (étangs, rivières, mares...) : préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts, encouragement au maintien des prairies, création de circulations douces entre les villages, maîtrise qualitative de l'accueil du public, valorisation du patrimoine bâti (Moulin de Saint-Jean, ancienne usine de Villeprovert...)



Route paysage parcourant le coteau au nord de Morée

- **Les routes-paysages** : création ou valorisation de points de vues, soin porté aux bas-côtés en évitant les surlargeurs de chaussées, préservation ou valorisation du petit patrimoine attenant

Valorisation / création



Limite urbaine fragilisée par la construction de maisons individuelles plantées dans la plaine, Rougemont, Saint-Jean-Froidmentel

- **Les limites des villages** : création de transitions douces entre espaces bâtis et espaces agricoles, notamment dans les secteurs d'urbanisation diffuse, plantation d'essences locales adaptées au contexte rural de la vallée, accompagnement par des circulations douces, maîtrise des implantations nouvelles, maîtrise qualitative de l'architecture



Traversée de Fréteval par la RN 157, nécessitant une requalification

- **Les centres et leurs espaces publics** : mise en valeur architecturale, requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des largeurs de chaussées, plantations d'accompagnement



Fond de vallée simplifiée par la grande culture, la Blinière, Morée

Fichier joint : [41-3-106-107.mov](#)

- **Les espaces agricoles simplifiés dans les plaines** (plaine du Réveillon, plaine de Lignières, pied de coteau de Fréteval...) : soutien à l'entretien des vestiges de structures végétales, replantation de haies ou d'arbres en accord avec les besoins, les instruments fonciers et les modes de gestion des espaces agricoles contemporains



Ancienne carrière transformée en bassin dépourvu de traitement paysager

- **Les anciennes carrières** : valorisation écologique et paysagère des étangs et des berges



La RN 10, dont l'aménagement ne prend pas en compte le paysage traversé

- **Les abords de la route Nationale 10** : maîtrise des implantations d'activités à proximité immédiate, instauration d'une veille foncière, création de fenêtres et percées visuelles, plantations de grands arbres d'accompagnement, reprofilage et reconquête végétale des merlons et talus...



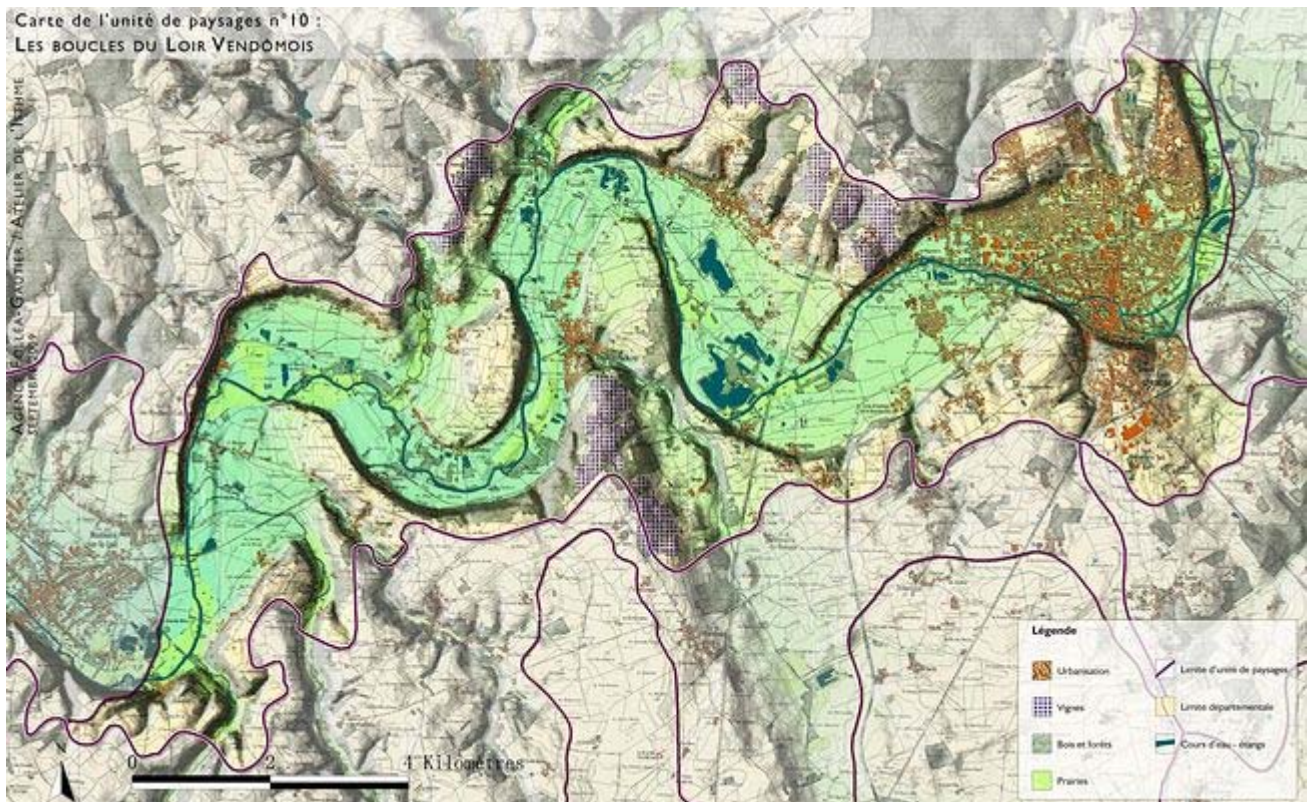
Traversée de Pezou par l'ancienne RN 10

- **La traversée de Pezou et de Lisle par la RN 10** : requalification dans des dispositions plus urbaines

10/ Les boucles du Loir Vendômois

Situation

La vallée du Loir, longue de 90 kilomètres à travers le département, présente en sa partie centrale des paysages bien spécifiques, liés aux méandres serrés que dessine la rivière. A partir de Vendôme, six boucles se succèdent, faisant naître des falaises abruptes et dégagant un fond de vallée encaissé. A vol d'oiseau, la séquence ne couvre qu'une douzaine de kilomètres, mais lovée plusieurs fois sur elle-même, la rivière se déroule en fait sur un linéaire de plus de 25 kilomètres. La plaine de Montoire-sur-le-Loir, à l'aval, amorce une nouvelle unité de paysage.



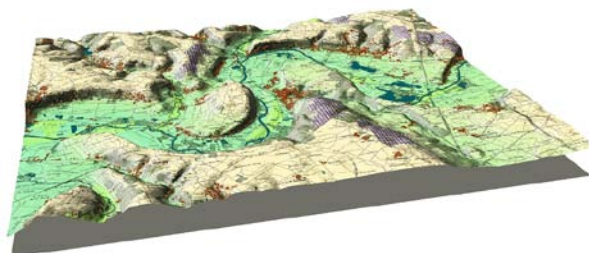
Carte de l'unité 10/ Les boucles du Loir Vendômois

Fichier joint : [carte_up10.pdf](#)

Description



Carte 3D de l'unité 10



Carte 3D zoomée de l'unité 10

Une vallée à la géographie complexe, riche de paysages



Vue sur la boucle de Thoré-la-Rochette depuis le village



Vallée agricole du Loir depuis le coteau nord de la vallée, Montrieux



La vallée du Loir depuis le coteau de La Barre, Les Roches-l'Evêque

Les paysages des boucles du Loir sont riches de complexité : alors que l'amont de la vallée reste empreint de calme et de sérénité, le Loir se contorsionne désormais en méandres serrés, tenus par un relief marqué par des coteaux à vif. La géologie explique cette nouvelle séquence de paysages : le tuffeau s'est substitué aux molles

argiles du Perche. Issu d'une longue période de stratification des sédiments marins durant le Crétacé, il marque le paysage de sa présence. Ses teintes blanches, sablées ou ocre apparaissent largement sur les falaises mises à nu par la rivière, et dans l'architecture traditionnelle.

Les directions changent, les situations se multiplient, contribuant à cette complexité labyrinthique synonyme de richesse et de diversité paysagère.

Selon leur exposition, les falaises et pentes sont tour à tour coiffées de denses boisements, nappées de fougères, ou occupées par une végétation plus méridionale à la faveur d'une orientation sud. Une grande variété de milieux, d'ambiances et de paysages fait finalement apparaître la vallée sous différentes facettes.

Plusieurs affluents tels la Brisse, le Gondré ou le Longeron contribuent à complexifier encore la géographie des boucles, creusant eux aussi la roche-mère pour y imprimer de profonds vallons aux paysages souvent bien préservés. Ils créent ainsi des ramifications à l'intérieur du Perche Vendômois et de la Gâtine Tourangelle.



Vallée du Langeron, affluente du Loir, Lavardin



Vallée de la Fontaine de Sasnières, affluente du Loir, Villavard

Fichier joint : [41-6-228-229.mov](#)

Des coteaux globalement boisés, ponctuellement occupés par la vigne



Coteau nord du Loir occupé par le Bois du Chêne, face à Asnières



Coteau des Coutis, cultivé de vigne, Vendôme

Fichier joint : [41-6-032-034.mov](#)

Les boucles de la vallée exposent les coteaux à des orientations très diverses. Dans cette situation, les villages ont trouvé l'opportunité de développer différentes ressources. Les sites exposés au nord et aux vents sont couverts par des bois longtemps exploités pour le chauffage et qui servent encore aujourd'hui de réserve cynégétique. A l'inverse, les situations bien ensoleillées mais sèches accueillent la vigne, qui se plaît sur les argiles à silex organisés en bandes sur les rebords de coteaux. Ponctuellement, sur les pentes bien visibles, la vigne dessine des paysages soignés et peignés très valorisants. Si elle occupe majoritairement les coteaux exposés au sud, comme à Vendôme, quelques pentes opposées peuvent également être propices à son développement en fonction de micro climats : à Thoré-la-Rochette, l'éperon que forme la Brisse avec le Loir est couvert de vignobles classés AOC Coteaux du Vendômois.

Une agriculture soignée



Pairies et vergers au bord du Loir, Montrieux



Vallée agricole ouverte présentant de grandes parcelles cultivées, Asnières

Le fond de la vallée du Loir n'est pas de largeur constante : il s'ouvre et se resserre alternativement en fonction du rapprochement des coteaux qui le bordent. Il s'élargit à la faveur d'une confluence, comme à Saint-Rimay, où s'insinue le Gondré dans la vallée qui mesure alors 2 kilomètres ; il se contracte et ne mesure plus que 600 à 700 mètres de large entre les coteaux d'Asnières et de la Rochette. A l'aval de Vendôme, la vallée se transforme en une petite plaine large de deux kilomètres et demie. Selon ces dispositions, l'agriculture s'est adaptée et dessine tantôt le visage d'une vallée bocagère préservée et pâturée, tantôt celui d'une plaine agricole à fort rendement, découpée en grandes parcelles. Certaines séquences paysagères pâtissent d'une intensification importante, mais les paysages agricoles restent dans l'ensemble plutôt préservés.

En rive gauche, les ruisseaux du Langeron, du Gondré et de la Fontaine de Sasnières, sinuent à travers de petits fonds agricoles à l'aspect jardiné où s'imbriquent ripisylve denses, prairies encloses de haies et parcelles cultivées. Ces ouvertures précieuses dans les coteaux du Loir, verdoyantes et intimistes, invitent à découvrir d'autres ambiances, en transition douce avec les paysages plus ouverts et monotones des plateaux de la Gâtine Tourangelle. En rive droite, ce sont les ruisseaux du Fargot, du Boulon et de la Boële qui ouvrent des perspectives vers le Perche Vendômois dans un cadre agricole moins préservé : les haies et les ripisylves ont ici en grande partie disparu.



Village perché de Thoré-la-Rochette, installé sur les coteaux de la rive gauche du Loir



Urbanisation allongée en piémont, issue d'installations troglodytiques, Asnières



Jardins en lanières en contre bas de la route qui sépare les habitations du Loir, Montrieux



Habitat groupé au pied des coteaux accompagnés de jardins et de prairies, Rochambeau



Présences fréquente d'animaux dans les jardins, Asnières

Les sites bâtis des boucles du Loir ont profité de la complexité de la géographie et se présentent sous trois formes, qui contribuent à la richesse paysagère de la vallée :

- les sites bâtis de plaine sont rares, mais Vendôme en est l'exemple le plus marquant. La ville s'est largement développée et rejoint les piémont des coteaux de part et d'autre de la vallée ;
- les sites perchés tirent essentiellement parti des éperons dessinés par les méandres du Loir et les

confluences. C'est le cas de Thoré-la-Rochette notamment, qui s'installe au dessus de la confluence du Loir et de la Brisse ;

- **la situation de piémont** est l'une des plus fréquentes. Les villages s'accrochent au bas des falaises et se concentrent en longues files régulières, dessinant des formes urbaines particulièrement originales en appui contre la falaise d'un côté et ouverts sur le fond de vallée de l'autre. C'est le cas de Montrieux, d'Asnières ou de Rochambeau. De l'autre côté de la route se succèdent les jardins potagers en lanières étroites parfois enrichis par la présence d'animaux domestiques qui contribuent à l'attractivité des sites. Outre le bâti traditionnel, les villages de piémont sont souvent marqués par des habitations troglodytiques.

Une urbanisation marquée par la présence d'habitat troglodytique



Caves troglodytiques, Asnières



Village troglodytique des Roches-l'Evêque

Les boucles du Loir sont marquées par une architecture d'un type particulier, l'habitat troglodytique, largement présent au fil de la vallée : à Asnières, Rochambeau, Montrieux, Clouseaux, Villavard, les Roches-l'Evêque ou Lavardin. Il met à profit les cavités issues de l'exploitation du tuffeau pour en faire des pièces d'habitations. Le long de la route, en pied de coteau, les maisons s'organisent en peigne, perpendiculairement à la falaise, laissant deviner les ouvertures des caves, des champignonnières ou des pièces creusées dans la roche. Certaines sont même parfois spectaculairement enkystées dedans. Des cours et des jardins se succèdent entre les habitations.

Vendôme, ville de plaine



Vendôme vue depuis les Coutis, en rive droite



Vendôme dans la plaine du Loir, vue depuis les ruines médiévales, en rive gauche

Fichier joint : [41-3-211-215.mov](#)



Ruine de l'ancienne forteresse de Vendôme



Le Loir constituant une douve autour du centre médiéval de Vendôme

Alors que l'urbanisation de la vallée est majoritairement accrochée aux coteaux, Vendôme fait exception à la règle : originellement installée en piémont et dominée par une massive forteresse médiévale, la ville s'est développée peu à peu dans la plaine. Elle est aujourd'hui toute entière inscrite dans le fond de vallée. Depuis les rives du Loir, qui se divisent en plusieurs biefs, elle a peu à peu repoussé ses propres limites. A l'intérieur de l'enceinte que représente la douve naturelle du Loir, confortée par de hauts murs de pierre taillée, le centre se compose de places et de ruelles bordées de maisons à colombage ou en calcaire. Le riche patrimoine bâti du centre ville est marqué par la blancheur du tuffeau et les toits d'ardoises. A l'extérieur, les faubourgs et les quartiers plus récents ont progressivement gagné les terres agricoles de la vallée.

Les coteaux préservés, cultivés ou récemment replantés de vignes, magnifient le site urbain en composant ses

horizons. Ils offrent des points de vue depuis chacune des rives, montrant Vendôme lascivement étendue qui présente une harmonie architecturale remarquable tenue par le tuffeau et l'ardoise. L'abbaye bénédictine de la Trinité, la tour de l'Islette, la chapelle Saint-Jacques dessinent, parmi d'autres édifices, la silhouette de la ville.

Des sites bâtis fragiles très sensibles aux extensions récentes



Surconsommation du fin et précieux espace du piémont, les Coutils, Langeron

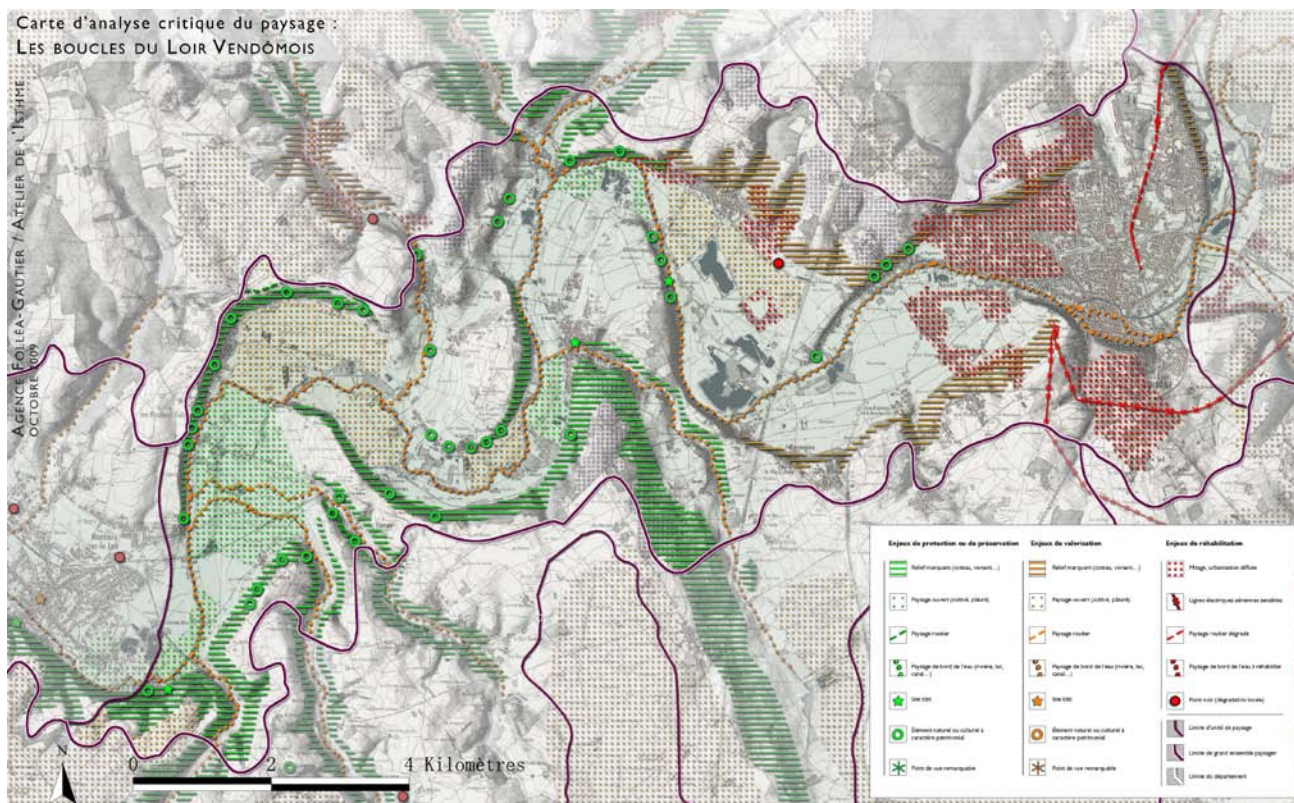


Extensions urbaines dans la plaine de Villiers-sur-Loir, fragilisant le paysage urbain du village

Les sites bâtis, dans toute leur diversité et leur complexité, sont très sensibles à l'extension urbaine. Certains d'entre eux, comme Lavardin ou Thoré-la-Rochette, ont su préserver leur caractère tout en soignant leur image par l'aménagement d'espaces publics sobres et de qualité. Globalement, les villages demeurent groupés et leurs silhouettes bâties coiffent élégamment les coteaux construits. Pourtant, la pression exercée par Vendôme sur ses environs a largement contribué à fragiliser des sites tels que Naveil ou Villiers-sur-Loir.

Les sites troglodytiques apparaissent également sensibles et fragiles : construits selon une logique linéaire, ils souffrent aujourd'hui d'extensions urbaines au fil de la route. Ils tendent à être masqués par des maisons individuelles banales qui n'ont pas respecté l'organisation d'origine perpendiculaire à la falaise.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte-enjeux_up10.pdf](#)

Protection / préservation



Site bâti remarquable de Lavardin, en balcon sur la vallée du Loir

- **Les sites bâtis** : prise en compte du type de site bâti (situation de piémont, coteau ou bord de rivière) : position par rapport au relief, taille et forme des parcelles, orientation du bâti,

- *limitation des extensions d'habitat diffus, confortement des centralités, réhabilitation des sites d'extension diffus*



Habitat troglodytique à Villavard



Site troglodytique fragilisé par la construction de nouveaux logements et de bâtiments d'activités

Fichier joint : [41-6-001-003.mov](#)

- **Les sites troglodytiques** : *choix précis de l'implantation des nouvelles constructions, respect des caractéristiques architecturales spécifiques au site (implantations perpendiculaire à la falaise, d'un seul côté de la route, préservation des jardins de l'autre côté de la route)*



Centre du village de Lavardin, dont le bâti forme un beau patrimoine

- **Le patrimoine bâti** : *repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation*



Jardin sur les berges du Loir, Lavardin



Structures végétales ayant presque disparu auprès du Loir, depuis le Pont du Breuil, Thoré-la-Rochette

- **Les bords de l'eau** : préservation des structures végétales spécifiques aux milieux humides, aménagement de circulations douces, protection des espaces agricoles sensibles



Limite de village non maîtrisée, Villiers-sur-Loir



Coupure d'urbanisation valorisant le beau coteau festonné entre Naveil et Bordebeurre

- **Les coupures d'urbanisation** : maintien d'espaces de respiration entre les villages, arrêt de l'urbanisation linéaire, revalorisation des continuités bâties entre Vendôme et les communes voisines

V valorisation / création



Nouveau quartier de Vendôme à l'architecture contemporaine favorisant une certaine densité



Implantation d'une zone d'activités en pied de coteau fragilisant le paysage de sortie de ville, Vendôme

- **Le site de Vendôme** : poursuite de la préservation des coteaux et de la mise en valeur des bords de l'eau, prise en compte du site bâti pour les nouvelles extensions urbaines, création de liaisons douces entre les quartiers et les espaces de nature



Vue sur Vendôme masquée par des boisements de coteaux

- **Les points de vue sur Vendôme depuis les ruines du château médiéval** : gestion de la végétation, accès sécurisé aux ruines, valorisation de l'accueil du public

Réhabilitation / requalification



La RN 10 entrant dans Vendôme

- **La RN 10 et ses abords** : maîtrise des implantations d'activités à proximité immédiate, instauration d'une veille foncière, plantations de grands arbres d'accompagnement, aménagements d'espaces publics de qualité en transition entre la route et les quartiers voisins



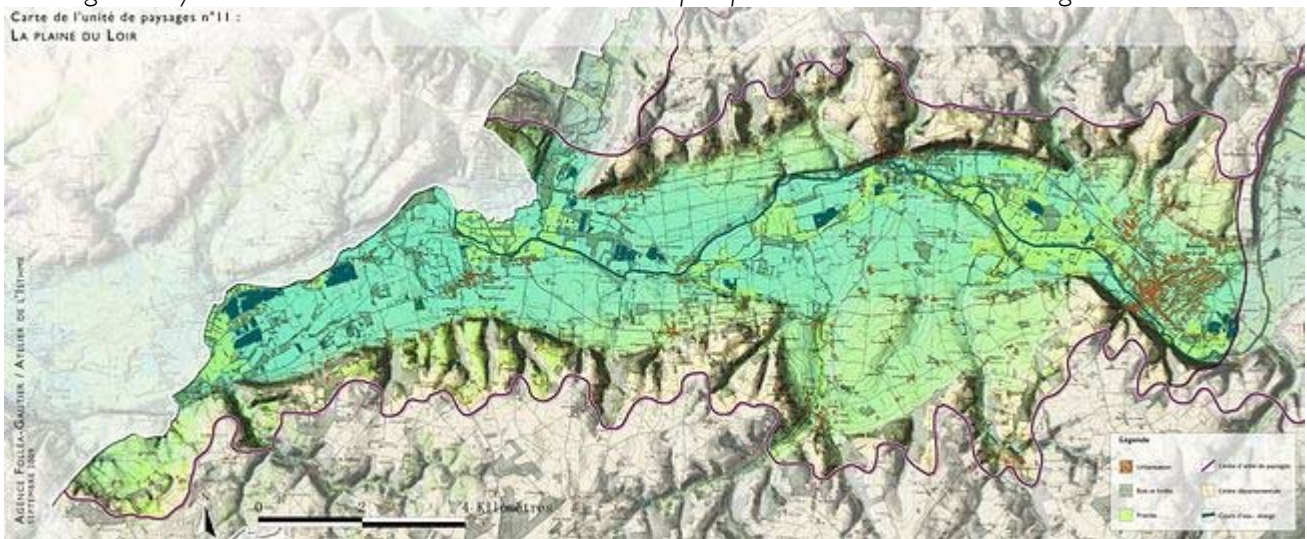
Entrée de Vendôme depuis la RD 957

- **Les entrées de ville et en particulier celles de Vendôme** (surtout en direction de Saint-Ouen, de Naveil et sur le plateau de Beauce par la RD 957) : revalorisation des zones d'activités, création d'espaces publics plantés en transition avec l'espace agricole, implantation de nouveaux quartiers de qualité (architecture, matériaux, espaces publics)

I I / La plaine du Loir

Situation

La plaine du Loir correspond à un vaste élargissement de la vallée, entre Montoire-sur-le-Loir et Couture-sur-Loir, à l'extrémité ouest du département, où elle est rejointe par la Braye. D'un coteau à l'autre, elle s'ouvre sur une largeur moyenne de 3 à 5 kilomètres et s'étire sur un peu plus de 20 kilomètres de long.



Carte de l'unité I I / La plaine du Loir

Fichier joint : [carte_upI I .pdf](#)

Description

Une plaine largement étendue et ouverte



Vue sur la Vallée du Loire depuis le village troglodytique de Trôo



Vue panoramique de la vallée depuis les coteaux habités de Trôo

Fichier joint : [41-6-247-251.mov](#)



La plaine du Loir et ses coteaux, depuis Ponce-sur-le-Loir

Fichier joint : [41-6-297-300.mov](#)

La plaine du Loir, faisant suite aux boucles vendômoises, compose une nouvelle séquence paysagère de la vallée : elle s'épanouit largement, bordée au nord par un coteau raide haut de 40 à 50 mètres, et au sud par les coteaux en pente douce d'une trentaine de mètres de haut qui remontent sur plateau de la Gâtine Tourangelle. Cet élargissement soudain de la vallée est principalement dû à la confluence du Loir, de la Cendrine et du Merdreau. Le fond de vallée atteint jusqu'à 5,5 kilomètres de large entre Ternay et Trôo. L'ouest de la vallée se poursuit en un couloir plus régulier qui se referme légèrement à l'approche de la limite départementale. Le Loir y a dessiné de légères terrasses alluviales qui font la transition avec les coteaux près de Trôo et de Ternay. Il s'ouvre parfois pour former quelques îles dont l'Île Verte évoquée par Ronsard, natif de Couture-sur-Loir :

*« Je veil, j'entends, j'ordonne,
Qu'un sépulchre on me donne
Non près des Rois levés
Ne d'or gravé,
Mais en cette Isle Verte. »*

A proximité de ses rives, des carrières alluvionnaires ont été transformées en étangs artificiels discrets bordés de boisements. Ils contribuent à la diversité écologique des milieux humides mais apportent peu de qualité paysagère, du fait l'absence de valorisation des abords.

Une plaine où se côtoient des secteurs de grandes cultures et des secteurs bocagers préservés



Prédominance de la grande culture, entre Artins et Couture-sur-Loir

Fichier joint : [41-6-274-275.mov](#)



Grandes cultures en pied de coteau, Saint-Quentin-lès-Trôo

Fichier joint : [41-6-243-244.mov](#)



Persistance de trames végétales soulignant les paysages de la plaine, rives du Loir entre Trôo et Saint-Jacques-des-Guérets



Bel arbre isolé au milieu des pâtures, sud de Saint-Jacques-des-Guérets

L'agriculture a profité de la large et fertile plaine pour y développer récemment la céréaliculture intensive. Les parcelles, très vastes, ne laissent que peu de place aux ripisylves. Les champs s'étirent jusqu'à rejoindre le liseré lointain du coteau opposé. Quelques peupleraies viennent occuper d'anciennes prairies trop humides pour être mises en culture. L'ensemble compose un paysage ouvert et vaste qui s'offre largement au regard. Le bocage a disparu en grande partie. Pourtant, certains secteurs demeurent préservés comme à Couture-sur-Loir, près de la confluence avec la Braye, et près de Tréhet, où de nombreux ruisseaux sillonnent la plaine pour rejoindre le Loir ; des haies successives et des arbres y structurent encore largement l'espace agricole, offrant ainsi une belle diversité d'ambiances qui favorise le maintien de la richesse écologique et paysagère.

Une urbanisation de villages et de troglodytes



Le village de Trôo, construit verticalement contre et dans la falaise de tuffeau



Ruelle accrochée au coteau, Trôo



Centre bourg de Ternay, marqué par la présence du tuffeau dans l'architecture

L'urbanisation se répartit pour la plus grande part en petits villages de 300 à 500 habitants. Ils occupent généralement les coteaux ou les piémonts de part et d'autre de la plaine, libérant ainsi les terres les plus fertiles pour l'agriculture, tout en se protégeant des crues. Des hameaux ponctuent en outre la plaine, associés à leurs anciens domaines agricoles. Le positionnement à proximité des coteaux est favorisé par la présence de tuffeau dans les falaises de la vallée, permettant à la fois de construire aisément, le matériau étant facilement exploitable, et de profiter des salles d'excavation comme abris. Les habitations apparaissent donc à demi creusées dans la falaise, seules les façades et quelques pièces venant en saillie des coteaux abrupts. Trôo offre un site particulièrement remarquable ; il s'étage étonnamment sur la falaise, les habitations comme superposées les une au-dessus des autres, desservies par des ruelles qui serpentent à flanc de coteau, l'ensemble étant mis en valeur par le recul offert par la plaine et par le pont qui enjambe le Loir.

Montoire, ville de plaine



Vue panoramique de la ville depuis les ruines de l'ancienne forteresse, Montoire-sur-le-Loir



La ville installée au pied de la forteresse médiévale, aujourd'hui en ruine, Montoire-sur-le-Loir

Comme Vendôme, Montoire fait figure d'exception dans l'organisation urbaine générale. Avec ses 4500 habitants, elle s'est étalée sur la plaine après avoir fondé son centre en piémont du coteau sud, sur les rives du Loir, à la faveur du pont et de la motte castrale qui domine l'ensemble. Depuis les ruines du château médiéval, une vue remarquable est offerte sur la plaine urbanisée : la silhouette de l'église Saint-Laurent jaillit au-dessus la mer de toits de la ville, tenue dans une harmonieuse palette de couleurs offerte par l'ardoise, la tuile plate et le tuffeau des façades. L'ensemble est d'autant plus appréciable que les doux coteaux de la rive opposée restent lisibles, encore préservés de l'urbanisation.

Un territoire sous la pression urbaine de Montoire-sur-le-Loir et de Vendôme



Entrée de ville de Montoire-sur-le-Loir, peu valorisée

Fichier joint : [41-6-144-146.mov](#)



Construction récente isolée dans la plaine agricole, La Billordière, Saint-Jacques-des-Guérets

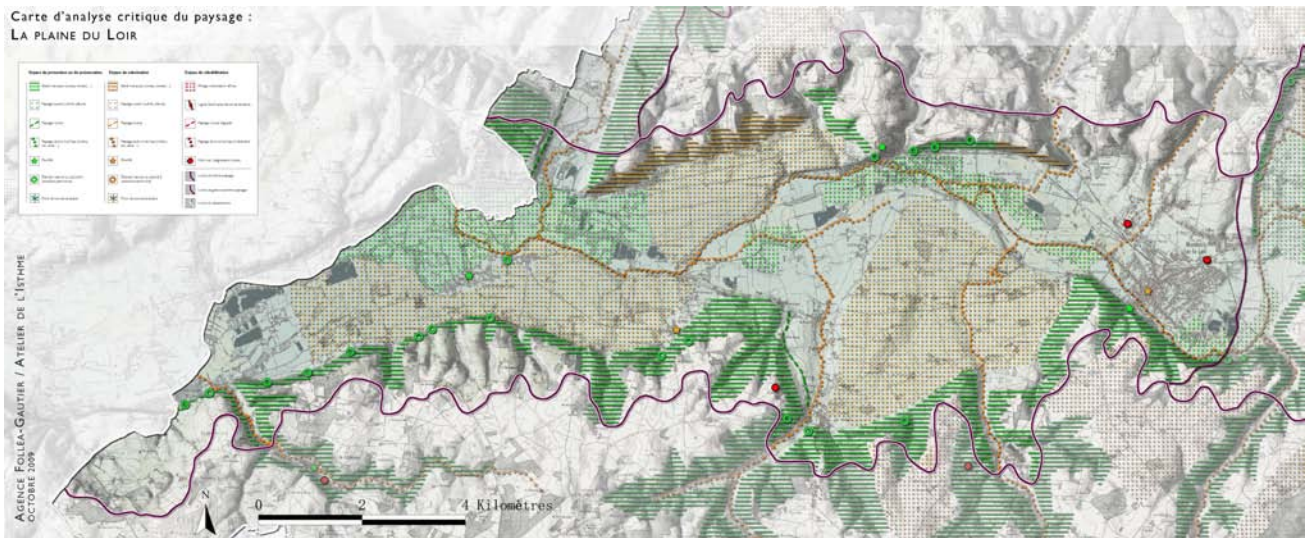


Habitat diffus colonisant progressivement le coteau, Saint-Quentin-lès-Trôo

En périphérie de Montoire se sont développées des extensions urbaines qui ne montrent pas toujours la ville sous son meilleur jour. Elles se présentent sous forme de zones d'activités et de quartiers pavillonnaires qui rendent confuses les limites. Ce phénomène se lit surtout aux entrées de villes (RD 917, RD 108...) et autour du quartier de la gare.

En secteur agricole, des constructions individuelles ont également vu le jour, venant miter la plaine ou occuper les coteaux pour profiter de la vue. Ce paysage sensible, où le relief contraint peu l'urbanisation, est fragilisé : des maisons individuelles s'isolent des centralités urbaines, des pavillons s'amoncellent en piémont du coteau de Chalay, à Saint-Quentin-lès-Trôo et de petites habitations apparaissent au fil de la RD 8 qui traverse la plaine du nord au sud. Les bâtiments d'exploitation, visibles de loin, s'ajoutent encore aux habitations, produisant un paysage désorganisé et banalisé qui trahit la surconsommation de bonnes terres agricoles.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte-enjeux_up11.pdf](#)

Protection / préservation



Coteau préservé, boisé et cultivé, entre Artins et Couture-sur-Loir

- **Les coteaux** : limitation de l'urbanisation linéaire en pied de coteau, choix précis des parcelles à urbaniser, gestion des boisements, préservation des terres agricoles



Site bâti remarquable de Trôo, accroché au coteau de la rive droite du Loir

- **Les sites bâtis** : reconnaissance et identification, prise en compte dans les opérations d'extension, préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels...



Site troglodytique fragilisé par l'usage de matériaux peu qualitatifs

- **Les sites troglodytiques** : choix soigneux de l'implantation des nouvelles constructions, respect des caractéristiques architecturales spécifiques au site (implantations perpendiculaire à la falaise, d'un seul côté de la route, préservation de jardins de l'autre côté de la route)



Eglise de Ternay

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation



Bocage et prairies au bord du Loir, Saint-Quentin-lès-Trôo

- **Les secteurs bocagers et leur trame végétale** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la replantation de haies ou d'arbres, adaptation aux activités agricoles et aux conditions de gestion contemporaines



Rives du Loir et leur dense ripisylve, Montoire-sur-le-Loir

- **Les bords de l'eau** : préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts, création de circulations douces entre les villages, maîtrise qualitative de l'accueil du public

Valorisation / création



Abords de la gare peu mis en valeur, Montoire-sur-le-Loir

- **Les abords de la gare** : reconquête urbaine des friches et délaissés

Réhabilitation / requalification



Quartiers périphérique de Montoire-sur-le-Loir, dont l'espace public est peu traité

- **La périphérie de Montoire** : intégration soignée des nouveaux quartiers, création de transitions douces entre les sites urbanisés et l'espace agricole, maîtrise des implantations d'activités à proximité immédiate des routes ou en limite de ville, maîtrise qualitative de l'architecture contre la banalisation en cours, développement de circulations douces



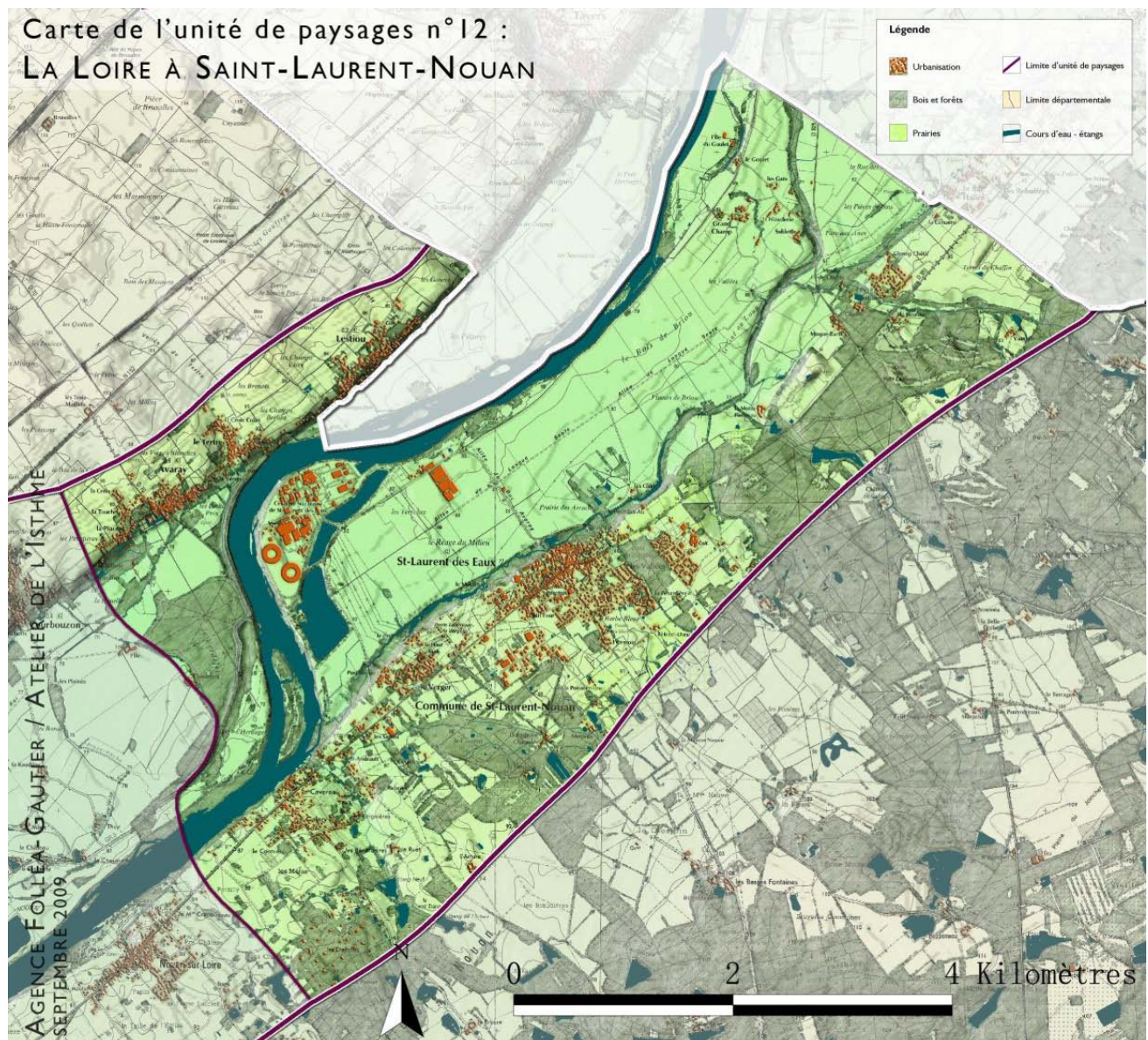
Zone d'activité à l'aménagement sommaire, Montoire-sur-le-Loir

- **Les bâtiments d'exploitation et leurs abords** : traitement architectural, traitement de leurs abords et de leurs relations aux autres éléments du paysage (vues, bâti existant, relief, végétation, ...)

I2/ La Loire à Saint-Laurent-Nouan

Situation

Large de 2 kilomètres en moyenne, la vallée de la Loire trace un axe longitudinal légèrement incliné (nord-est/sud-ouest) et partage le département en son milieu. Elle s'écoule sur une soixantaine de kilomètres et présente plusieurs paysages qui forment en tout 6 unités. Celle de Saint-Laurent-Nouan se distingue par la présence marquante de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, visible depuis plusieurs kilomètres à travers l'espace agricole.



Carte de l'unité I2/ La Loire à Saint-Laurent-Nouan

Fichier joint : [carte_upl2.pdf](#)

Description

Une plaine formée par un méandre de la Loire



La Loire coulant au pied de la monumentale Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux



La centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux installée dans un méandre de la Loire

La Loire possède un cours relativement régulier. Seul un méandre est fortement marqué entre Saint-Laurent-Nouan et Avaray où elle passe rapidement de la rive droite à la rive gauche en traversant perpendiculairement la plaine. Ce méandre était appelé « la Grande Jeanne » par les mariniers. Une légère terrasse alluviale en amont du département maintient la Loire à distance du coteau dont elle se rapproche au Tertre d'Avaray pour ensuite faire un coude et rejoindre l'autre coteau à Saint-Andrault. La vallée atteint ici plus de 2,5 kilomètres de large. Son coteau sud, peu marqué et subtil, est bordé par la zone humide de l'Ardoux, qui vient de Sologne. Le ruisseau creuse alors la plaine et forme une vallée secondaire qui se distingue dans le paysage par des boisements denses de ripisylve. En contraste, le coteau de la rive nord apparaît quant à lui pentu, constituant presque une falaise, mais il reste peu élevé, atteignant une dizaine de mètres.

Des grands espaces cultivés délimités par les ripisylves de la Loire et de l'Ardoux



Paysage ouvert de grande culture, Les Pièces de Fin, Saint-Laurent-Nouan

Fichier joint : [41-9-004-006.mov](#)



Horizon cloisonné par la ripisylve de l'Ardoux depuis l'allée du Bac d'Avaray



La RD 951 à l'orée des bois de Sologne, entrée de Saint-Laurent-Nouan

La vallée est constituée de grands espaces agricoles largement simplifiés. De manière générale, le bocage qui la séquencait a aujourd'hui presque entièrement disparu. Les haies et les pâtures ont été remplacées par des cultures céréalières qui ont étendu la portée du regard vers le lointain mais aussi appauvri le milieu et simplifié le paysage de la vallée.

La complexité du paysage se devine, à des échelles plus fines, aux marges de la plaine : des boisements en pied de coteaux, des prairies et des ripisylves composent des ambiances plus variées. L'Ardoux, l'Îme, le Pisse-Vache, la Noue Gravelle ou le Lien cloisonnent l'espace agricole en relayant les coteaux bordés de taillis qui en dessinent les limites extérieures. La Loire elle-même est ourlée d'un épais manteau de taillis qui tranche avec ses abords : côte à côte, le sauvage et le domestique se côtoient.

Un paysage marqué par la centrale nucléaire



La centrale nucléaire apparaissant au-delà des arbres de la vallée



La centrale nucléaire visible au-dessus de la ripisylve de la Loire, depuis Nouan-sur-Loire



La centrale, objet monumental posé sur la plaine de Loire

La centrale nucléaire marque de sa présence cette séquence de vallée. Depuis l'autoroute A 10, sur le plateau de la Beauce, ses volutes de vapeur sont visibles au loin. Dans la vallée même, elle apparaît souvent au-delà des lignes d'arbres qui parcourent la plaine. De la rive gauche, elle émerge au-dessus des levées de protections des crues. La Loire, pourvue de trois autres centrales nucléaires (Centrale nucléaire de Belleville, de Chinon et de Dampierre), présente ici un méandre qui fut mis à profit par EDF en 1963 pour y installer la seconde centrale électronucléaire de France après Chinon. Elle fut complétée en 1973. Aujourd'hui, les extensions de Mer et Saint-Laurent-des-Eaux attestent de la dynamique générée par cette implantation : plus de 500 logements ont été construits pour loger du personnel d'EDF, et de nombreux employés ont construit leur maison dans la région, notamment en aval près de Vineuil et de Blois, par exemple.



Serres de production florale dont le chauffage est en partie assuré par l'eau de la centrale nucléaire

Au-delà de l'influence directe de la centrale, objet monumental posé sur la plaine de Loire, d'autres effets se font sentir même s'ils marquent peu les paysages de la vallée. Les eaux tièdes qui sont rejetées dans la Loire permettent à une faune et une flore particulière de se développer. D'un point de vue écologique, cela peut perturber l'équilibre des écosystèmes en place : l'introduction de la tortue de Floride, comme d'autres espèces exotiques, s'est faite au détriment des espèces autochtones. D'un point de vue économique, elle a permis le développement de la floriculture en chauffant des serres de production de roses, et de la pisciculture avec l'installation d'un élevage d'anguilles par exemple.

Une urbanisation en retrait de la Loire



*Village perché d'Avaray,
accroché au coteau de la rive gauche*



Centre de Saint-Laurent-Nouan

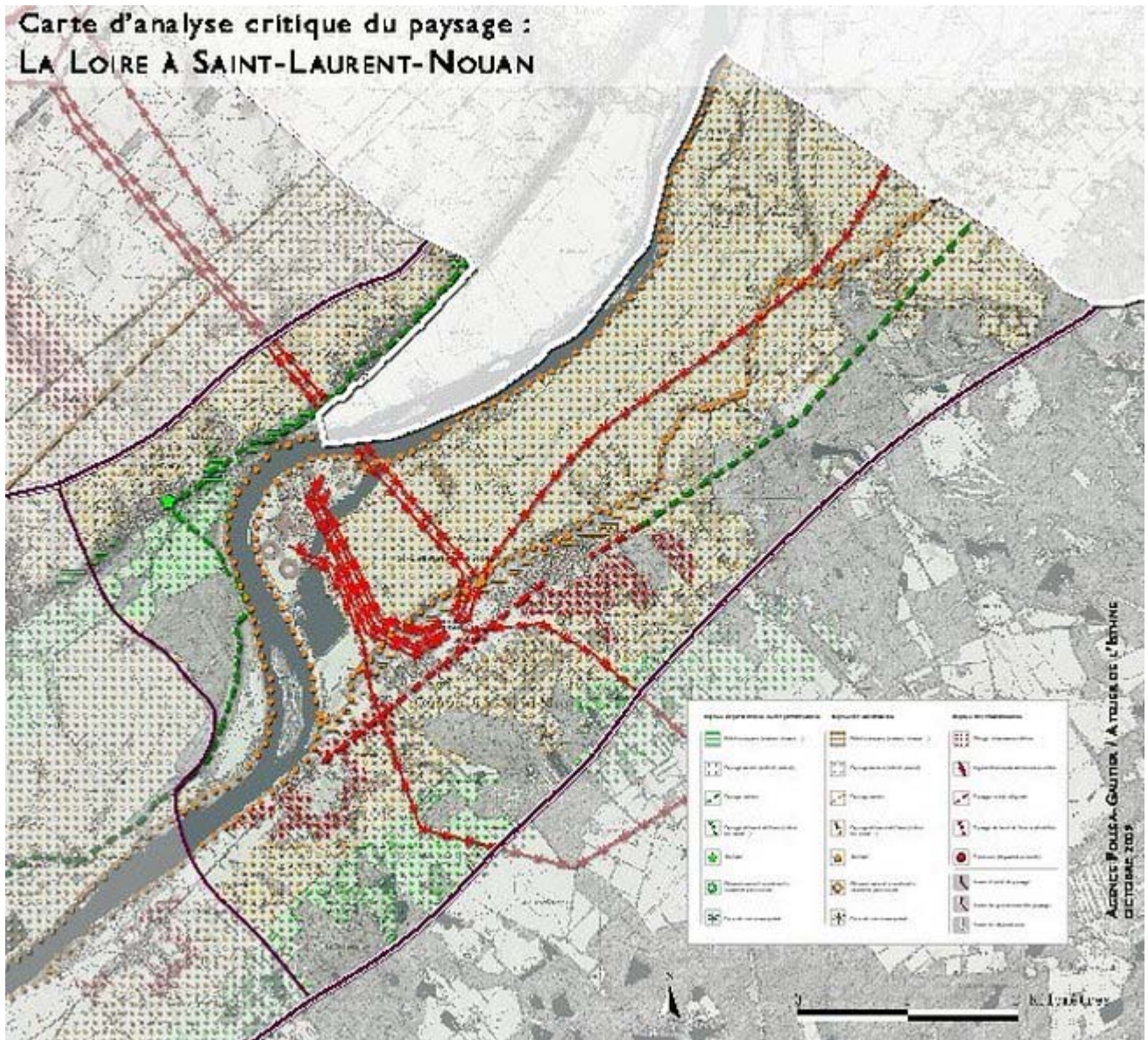


ferme isolée dans la plaine agricole, Grand Champ

Les villages se sont développés à l'abri des principales crues. Les quelques mètres qui séparent le niveau de la Loire du plateau Beauceron ou Solognot suffisent à les mettre hors d'eau. Ainsi, les crêtes ou les coteaux ont été privilégiés : Avaray ou Lestiu s'accrochent à la falaise de la Loire en rive droite tandis que Saint-Laurent-des-Eaux se perche sur le rebord du plateau en rive gauche de la vallée. En contrebas de certains villages, des jardins se déploient en transition avec l'espace agricole. Ils sont destinés à la production légumière ou à l'agrément mais constituent toujours un premier plan qui met en valeur les sites bâtis.

Très peu de constructions se sont installées dans la plaine, même protégées par des levées enherbées. Quelques hameaux agricoles subsistent encore, comme Grand Champ, Sublette ou la Hiauderie.

Analyse critique

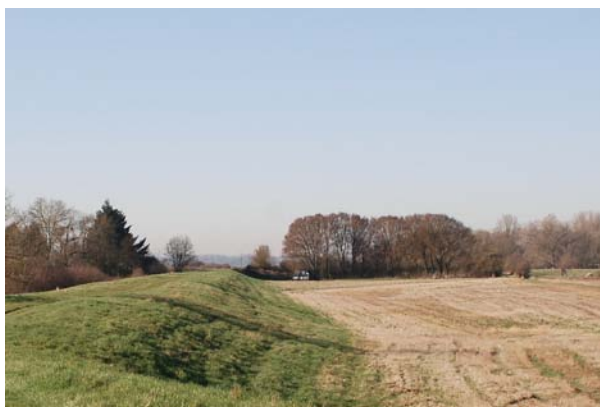


Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up12.pdf](#)

Protection / préservation

- **Les coteaux non urbanisés** : *préservation des espaces non bâtis, choix maîtrisé et soigneux des nouveaux sites d'implantation, mise en place d'opérations de construction alternative à l'habitat diffus*



Ripisylve de la Loire dessinant un horizon boisé, Grand Champ

- **Les espaces boisés et les vestiges de trame végétale** : *identification, entretien et recréation de haies, gestion des ripisylves, création de circulations douces*

Valorisation / Création



L'Îme, dont la ripisylve favorise la richesse biologique et environnementale de la vallée

- **Les bords de l'eau** : *création de circulations douces, entretien et gestion des ripisylves, valorisation des milieux écologiques et de la biodiversité, valorisation et préservation des saulaies et des berges de l'Ardoux*



Chemin au bord de la Loire, amont de la centrale nucléaire

- **Les circulations en bord de Loire** : création d'accès limité et de circulations piétonnes ou cyclables, revalorisation des berges dégradées par le passage d'engins motorisés ou les dépôts sauvages, mise en réseau des circulations existantes
- **Les limites d'urbanisation** : Aménagement et plantation d'arbres en entrée et sortie des aires urbanisées, création et entretien des jardins en pied de village, création de lisières urbaines entre les habitations et l'espace agricole, mise en place de circulations douces reliant les villages aux bords de Loire et aux chemins de promenade existants, plantations d'essences végétales locales en évitant les essences exotiques telles le thuya
- **L'espace agricole simplifié** : enrichissement écologique et paysager par replantation de structures végétales adaptées aux besoins agricoles contemporains
- **Le lac de la centrale nucléaire** : valorisation écologique et paysagère de ses rives

Réhabilitation / requalification



Traversée des Pins, agréablement plantée et enherbée

- **La traversée de Saint-Laurent-Nouan** : requalification dans des dispositions plus urbaines et moins routières



Clôture et abords de locaux techniques constituant un point noir dans le paysage



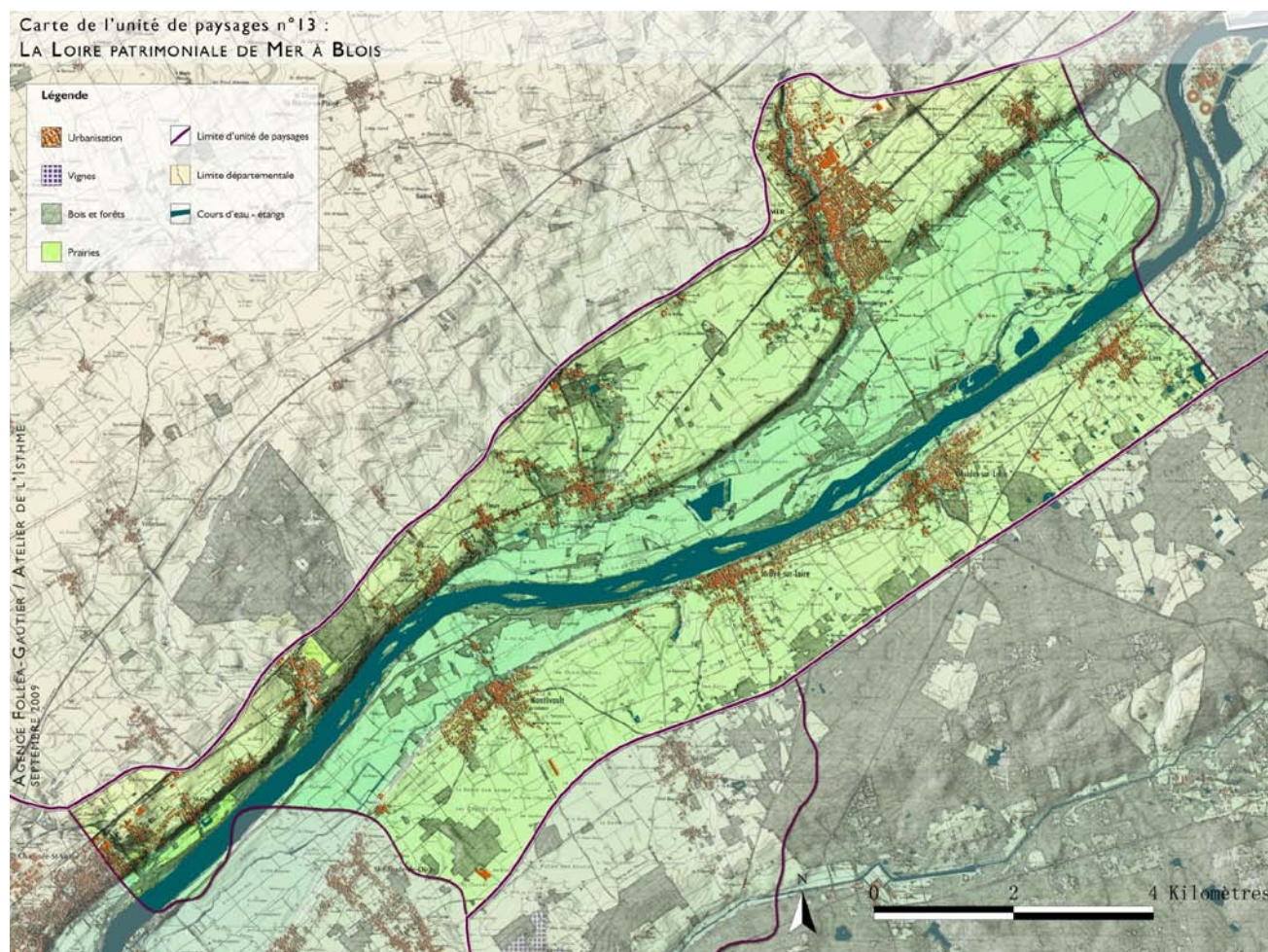
Réseau aérien dont l'enfouissement valoriserait le paysage, la Hiauderie

- **Les réseaux aériens et les points noirs bâtis** : enterrement des réseaux les plus sensibles, traitement des limites des locaux techniques (plantations adaptées au contexte, essences végétales locales en évitant les essences exotiques telles le thuya)

I 3/ La Loire patrimoniale de Mer à Blois

Situation

Depuis l'amont de Mer et jusqu'aux portes de Blois, la Loire voit ses coteaux se rapprocher légèrement et délimiter une vallée large de 1 500 mètres en moyenne. Le couloir régulier ainsi formé entre Beauce et Sologne permet d'offrir des points de vue d'un rebord de terrasse à l'autre, mettant en valeur le patrimoine culturel et naturel de la vallée, particulièrement riche sur cette séquence longue d'une quinzaine de kilomètres.



Carte de l'unité I 3/ La Loire patrimoniale de Mer à Blois

Fichier joint : [carte_upl3.pdf](#)

Description

Une vallée régulière entre Beauce et Sologne, où les vues se répondent d'une rive à l'autre



La Loire coulant au pied du village de Saint-Dyé



Marge nord de la vallée de la Loire, en contact direct avec la Beauce céréalière



Piste cyclable reliant directement Saint-Dyé au château de Chambord à travers la forêt solignote



Coteau de Suèvres, contre lequel vient prendre appui le bâti



Le coteau de la rive gauche et le village de Saint-Dyé

La séquence du Val de Loire à l'amont de Blois s'inscrit entre deux paysages puissants et contrastés : au nord, les immenses et lumineuses étendues céréalières de la Beauce ; au sud, les non moins vastes étendues ombreuses des forêts Solognotes, discrètement parsemées d'étangs. En rive droite, les paysages de Beauce

s'achèvent aux portes des villes et des villages, avant que ceux-ci ne basculent sur le coteau ; depuis la vallée, les étendues Beauceronnes restent ainsi plutôt discrètes. En rive gauche, la Sologne s'annonce par des horizons boisés successifs, quelques bouquets d'arbres cadrant des parcelles cultivées et des carrés de vignes. L'ensemble compose d'élégantes transitions douces et progressives entre vallée de la Loire et plateau Solognot. Les coteaux délimitent de façon régulière la plaine agricole. Bien que modestes, ils suffisent à ouvrir des vues réciproques valorisantes entre les deux rives. Ils atteignent 15 à 20 mètres sur la rive beauceronne pour seulement 10 à 15 mètres sur la rive solognote.

Un espace agricole dominé par la grande culture



Levée de la Loire séparant les terres humides occupées par les pâtures des terres asséchées cultivées, les Prêles, Mer



Plaine agricole dépourvue de toute structure végétale, en vis-à-vis du château de Ménars, Nozieux, Saint-Claude-de-Diray

La fertile plaine de la Loire est globalement vouée à la culture intensive depuis que le drainage des terres est maîtrisé à grande échelle. Les horizons dégagés et l'absence presque totale d'arbres dessinent des paysages très ouverts. Ces étendues permettent une belle lisibilité des coteaux, magnifiés par les sites bâtis que composent les villages ou châteaux, mais peuvent également engendrer des paysages monotones.

Aujourd'hui, les dernières structures végétales séquençant l'espace agricole sont les ripisylves de la Loire et de ses affluents : la Tronne, qui prend sa source à Mer, s'accompagne de boisements qui remontent parfois sur les coteaux ; le ruisseau de Mées, qui longe longtemps le coteau nord, s'ourle également de boisements qui se raccordent à ceux des coteaux ; la Petite Loire, qui correspond à un bras mort du fleuve, est entourée de marais et de bois. Quelques pâtures subsistent à proximité des cours d'eau tandis que les champs derrière les levées restent protégés des eaux. Tous ces cours d'eau participent au maintien d'une diversité des paysages et des milieux qui souffre ailleurs de l'intensification de l'agriculture ; seule la Grande Noue, qui court de Montlivault jusqu'à Vineuil, reste dépourvue de toute végétation : elle est calibrée en fossé de drainage et disparaît dans les vastes étendues cultivées

Fichier joint : [image_vdl_5-73-76.mov](#)

Des villages d'une grande qualité paysagère et architecturale qui se répondent visuellement d'une rive à l'autre



Village perché au bord de l'eau, visible depuis la rive gauche de la Loire, Cour-sur-Loire



Village de Suèvres, installé en vis-à-vis de Saint-Dyé



Route de Blois construite en rampe perpendiculaire au coteau, Montlivault



La RD 84 montant à l'assaut du coteau pour rejoindre Montlivault



Jardins installés en pied de coteau, en contrebas du village de Montlivault



La Tronne, s'écoulant entre les habitations au cœur de Mer

L'urbanisation, comme souvent à proximité des grands cours d'eau, s'est logiquement postée sur les coteaux de la vallée. D'une rive à l'autre, les silhouettes des villages de Muides, Saint-Dyé, Cour-sur-Loire, Montlivault et Saint-Denis-sur-Loire se distinguent et se répondent en écho au fil du fleuve. Le patrimoine architectural et urbain apparaît ainsi lisible, valorisé par une topographie subtile et par le recul majestueux assuré par le fleuve. Installés dans la pente, les villages s'échelonnent autour d'une trame de ruelles serrées. Les centres denses sont aérés par de précieuses parcelles jardinées et encloses de murs.

Mer fait exception à cette typologie bâtie : le vallon de la Tronne, affluent de la Loire, permet à l'urbanisation de se lover à l'abri des vents dominants. Le centre-ville est réparti de part et d'autre du ruisseau qui devient un espace naturel public très précieux.



Château de Saint-Denis-sur-Loire, profitant de la berge pour étendre ses jardins en bord de Loire



Château de Ménars, entièrement tourné vers la Loire



Traversée de Ménard par la RN 152, bordée du mur d'enceinte du Parc du château

Des châteaux, souvent en rebord de terrasse, offrent un premier plan architectural majestueux, généreusement offert au regard. Ménars, Saint-Denis-sur-Loire ou Suèvres en sont l'exemple. En retrait, des petites maisons serrées, un clocher et des arbres imbriqués dans le tissu du village constituent les coulisses des bords de Loire. Cour-sur-Loire, par exemple, présente cette typologie bâtie particulière, de même que Ménars ou Saint-Denis-sur-Loire. Elle est particulièrement représentative de la rive droite, où le fleuve laisse peu de marge pour s'installer.

Le château de Ménars, construit au XVII^e siècle, fait littéralement face à la Loire, construit, selon le style

classique, avec la plus grande symétrie. Il est entouré d'un domaine boisé et jardiné dominant le fleuve. Une ancienne sablière fut aménagée en « désert » et donne accès aux berges du fleuve par des rampes maçonnées. Le village organisé autour du château est traversé par un bel alignement d'arbres et de hauts murs marquent la traversée du parc, de part et d'autre de la RN 152.



Calle de Saint-Dyé et sa grève enherbée



Calle du Vivier, Cour-sur-Loire



Murs d'enceinte des jardins de rive et promenade de bord de Loire, Cour-sur-Loire



Alignement de platanes sur la rive droite de la Loire, Saint-Denis-sur-Loire

En rive gauche, les villages sont plus souvent bâtis en rebord de plateau, à l'aplomb du coteau. Montlivault est ainsi accessible par une rampe perpendiculaire au coteau, mettant en évidence l'aspect protecteur du relief, l'ensemble composant un paysage de grande qualité. A Saint-Dyé, le village descend jusqu'au bord du fleuve, protégé des eaux par les hauts murs des jardins en rive. C'est par la cale qui relie le chemin de halage à l'eau que furent acheminées les pierres de construction du Château de Chambord. Un petit port similaire existe aussi à Cour-sur-Loire.



Maison de village, Saint-Dyé



Maison de village devant la place de l'église, Saint-Dyé



Patrimoine urbain du centre de Muides



*Pont reliant des jardins par-dessus une ruelle,
Montlivault*



Passerelle menant d'un jardin à l'autre par-dessus la sente bordée de hauts murs, Saint-Dyé

Sur cette séquence de la vallée de la Loire, la qualité de l'architecture s'ajoute à celle des formes urbaines et des sites bâtis pour magnifier le paysage. Les constructions mettent à profit le calcaire affleurant sur les coteaux, leur donnant un caractère élégant et harmonieux, à la fois simple et raffiné : à Cour-sur-Loire, à Suèvres ou à Saint-Dyé. Les maisons anciennes arborent des linteaux en accolades, des fenêtres à meneaux et des appuis moulurés tandis que de beaux murs de pierre bordent les rues et délimitent des jardins ou des parcs arborés.

Quelques alignements d'arbres viennent encore ajouter à la majesté des paysages bâtis : à Mer, à Saint-Denis-sur-Loire, une voûte arborée couvre la route qui mène à la Loire.

Un fleuve aux paysages à la fois sauvages et doux



La Loire apparaissant discrètement derrière la ripisylve hivernale, levée de Saint-Denis-sur-Loire



Ripisylve et marais dissimulant la Loire et le village de Muides depuis la levée en rive droite



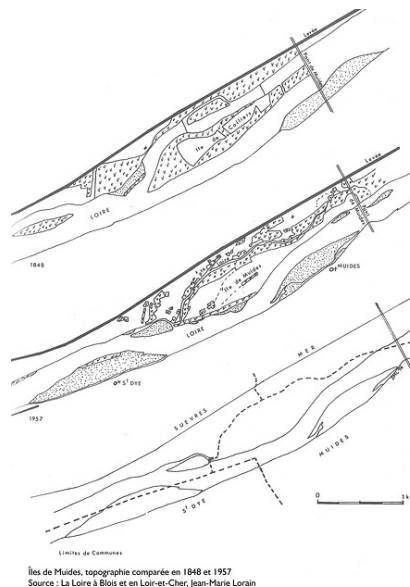
Fichier joint : [41-9-372-376.mov](#)



Îles de la Loire, depuis le chemin de halage entre Muides et Saint-Dyé



Îles de la Loire face à Muides



Île de Muides, topographie comparée entre 1848 et 1957 – source : La Loire à Blois et en Loir-et-Cher, Jean-Marie Lorain, 1981

Au sein de la vallée, riche de son patrimoine architectural et largement dévolue aux grandes cultures, la Loire proprement dite apparaît paradoxalement sauvage et discrète, comme isolée du monde des hommes, bordée de marais, de grèves sableuses et de belles ripisylves. Pour l'admirer, il faut s'en approcher, marcher sur les chemins de halage qui traversent les taillis, ou se poster sur les belvédères offerts par les villages. Les sables et limons, arrachés par l'érosion et transportés par les eaux, se déposent au gré des courants pour former des îles aux couleurs claires, aux formes souples et aux textures douces, qui contribuent de façon prégnante à la qualité des paysages de la Loire. Ces bancs se fixent temporairement grâce à la végétation. Le même phénomène les amène à se rattacher progressivement au pied de coteau par ensablement des bras morts du fleuve. Les îles se transforment alors en longues bandes de terre, couturées aux berges par une dépression humide conquise par une végétation spontanée : les anciens « rios fainéants ». Même rattachées aux berges, elles conservent leur appellation qui rappelle leur origine : île de Saint-Dyé ou île de Nouan. Le couloir fluvial offre ainsi le refuge et la tranquillité nécessaires à la richesse de la faune et de la flore : le Râle des genêts, la Loutre d'Europe, le Castor d'Europe, le Saumon, l'Alose ou la Truite y prospèrent.

Une Loire aux ressources exploitées



Sablière du Domino, aux abords non traités peu valorisants, Suèvres

La Loire a accumulé au fil du temps des couches de matériaux qui composent aujourd'hui des terrasses alluviales. Elles sont souvent exploitées pour en extraire les précieux « sables de Loire ». Des carrières situées en vis-à-vis de Muides et près des Grillons, face à Saint-Dyé sur la rive droite, s'offrent plus particulièrement à voir et nuisent localement à la qualité des paysages par l'absence de traitement de leurs abords.

Des levées propices à la découverte



Route en levée sur la rive droite de la Loire, Suèvres



Route en levée offrant une large perception de la vallée
de la Loire, RD951 à Montlivault



Chemin réservé aux piétons et cyclistes, levée de Blois
à Ménars, Saint-Denis-sur-Loire

Les levées, créées à l'origine pour faciliter la navigation fluviale, sont devenues des lieux privilégiés de découverte de la vallée. Prise par la RD 951 très fréquentée, la levée sud offre surtout des dégagements visuels. La levée de la rive droite est davantage appropriable, parcourue par des petites routes ou des chemins qui relient les villages par la plaine. Certaines séquences sont réservées aux circulations douces et constituent un réseau de promenades très fréquenté par les habitants.

Des extensions urbaines qui progressent au fil de la route

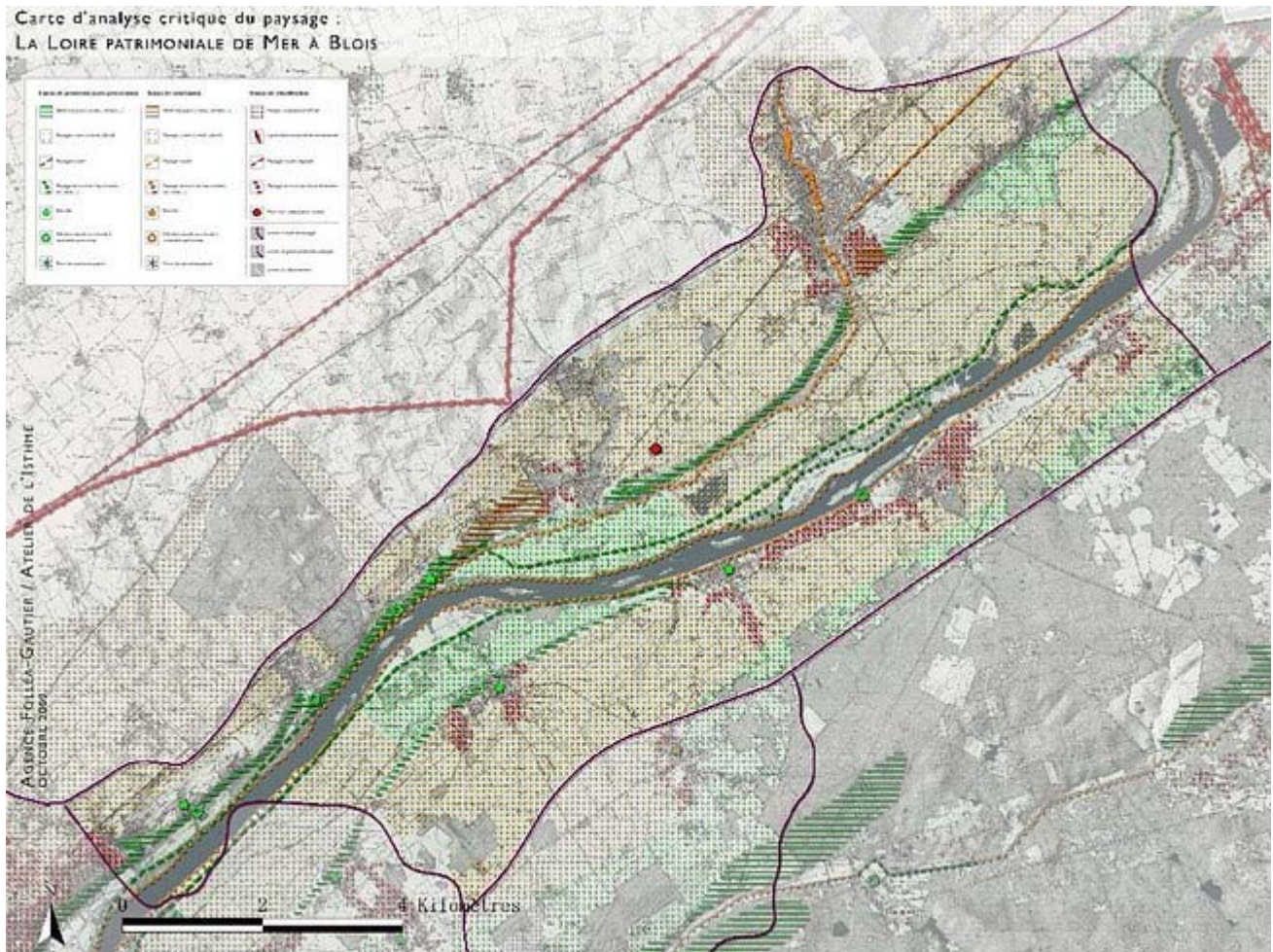


Urbanisation linéaire entre le bourg de Saint-Denis sur Loire et Macé

Les villages, historiquement bien distincts les uns des autres, tendent par facilité à s'allonger au fil de la route, créant des risques de continuités urbaines dommageables : l'individualité de chaque village, marquée par une architecture et une forme urbaine propres, tend à se dissoudre dans l'ensemble de constructions neuves et standardisées des bords de routes ; ainsi, plutôt que de découvrir de loin le village abordé, le regard se porte sur une multitude d'éléments (publicités, panneaux, bâtiments d'activités, maisons isolées...) qui parasitent la perception d'ensemble. Entre Muides et Saint-Dyé, ce processus est avancé au point que les deux villages se rejoignent.

Certains sites urbains tels que Montlivalut ou Suèvres souffrent d'extensions mal maîtrisées : vastes zones d'activités récentes comprenant peu d'aménagements d'espaces publics, zones pavillonnaires dilatées et banales, bâti grignotant les terres agricoles, installations de bâtiments d'exploitation ou d'activités en premier plan de village...

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up13.pdf](#)

Protection / préservation



Site bâti remarquable de Montlivault, situé sur la rive gauche et visible depuis Cours-sur-Loire, en rive droite

- **Les sites bâtis** : reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation



Patrimoine bâti de grande qualité, Saint-Dyé

- **Le patrimoine architectural et urbain** : *inventaire, repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation*



Jardins de rive du château de Saint-Denis-sur-Loire

- **Le patrimoine des jardins** : *préservation de parcelles jardinées contre l'urbanisation, information et animations autour des jardins potagers (marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...), aide à la plantation et à l'entretien d'essences indigènes ou anciennes*



*Île de Saint-Dyé, séparée de Cour-sur-Loire par la Tronne
et rendue accessible au public par une passerelle*

- **Les espaces de nature** : repérage et préservation des espaces d'intérêt écologique ou paysager, valorisation et communication au sujet des paysages spécifiques des bords de Loire

Valorisation / création



Limite de village sans transition avec l'espace agricole environnant, Suèvres



Extension urbaine de Muides, où l'absence de plantation d'accompagnement accentue la confrontation entre le bâti et l'espace agricole

- **Les limites urbaines** : création de transitions douces entre espaces bâtis et agricoles, plantations d'essences locales adaptées au contexte rural de la vallée, accompagnement par des circulations douces, maîtrise des implantations nouvelles, prise en compte des caractéristiques du site pour les nouvelles implantations bâties (position par rapport au relief, taille et forme des parcelles, orientation du bâti...), maîtrise qualitative de l'architecture, contre la banalisation en cours



Coupure d'urbanisation entre Nouan-sur-Loire et le Cavreau menacée par des constructions au fil de la route

- **Les coupures d'urbanisation entre les villages** : identification et protection aux documents d'urbanisme



Berge de Loire dont l'accessibilité aux automobiles a provoqué un compactage du sol et une diminution de la qualité biologique et paysagère

- **Les berges de la Loire** : maîtrise et organisation de l'accès au public et du stationnement, création de circulations douces et de circuits de randonnées complémentaires, mise en réseau des différents chemins existants et à venir



Espace agricole simplifié affaiblissant la qualité des paysages de la vallée de la Loire

- **Les espaces agricoles** : enrichissement par replantation de haies et d'arbres en tenant compte des besoins d'exploitation contemporains et des ouvertures visuelles sur les villages et châteaux



Section de levée peu valorisée, RD95 I, Montlivault

- **Les levées** : mise en valeur touristique et paysagère en favorisant les circulations douces et les points de vue vers la vallée

Réhabilitation / requalification



Sablière de Mer, où sont exploités les sables de Loire

- **Les sites d'exploitation des matériaux alluvionnaires** : aménagement des abords, prise en compte des points de vue et vis-à-vis, création de limites végétales de transition constituées d'essences locales



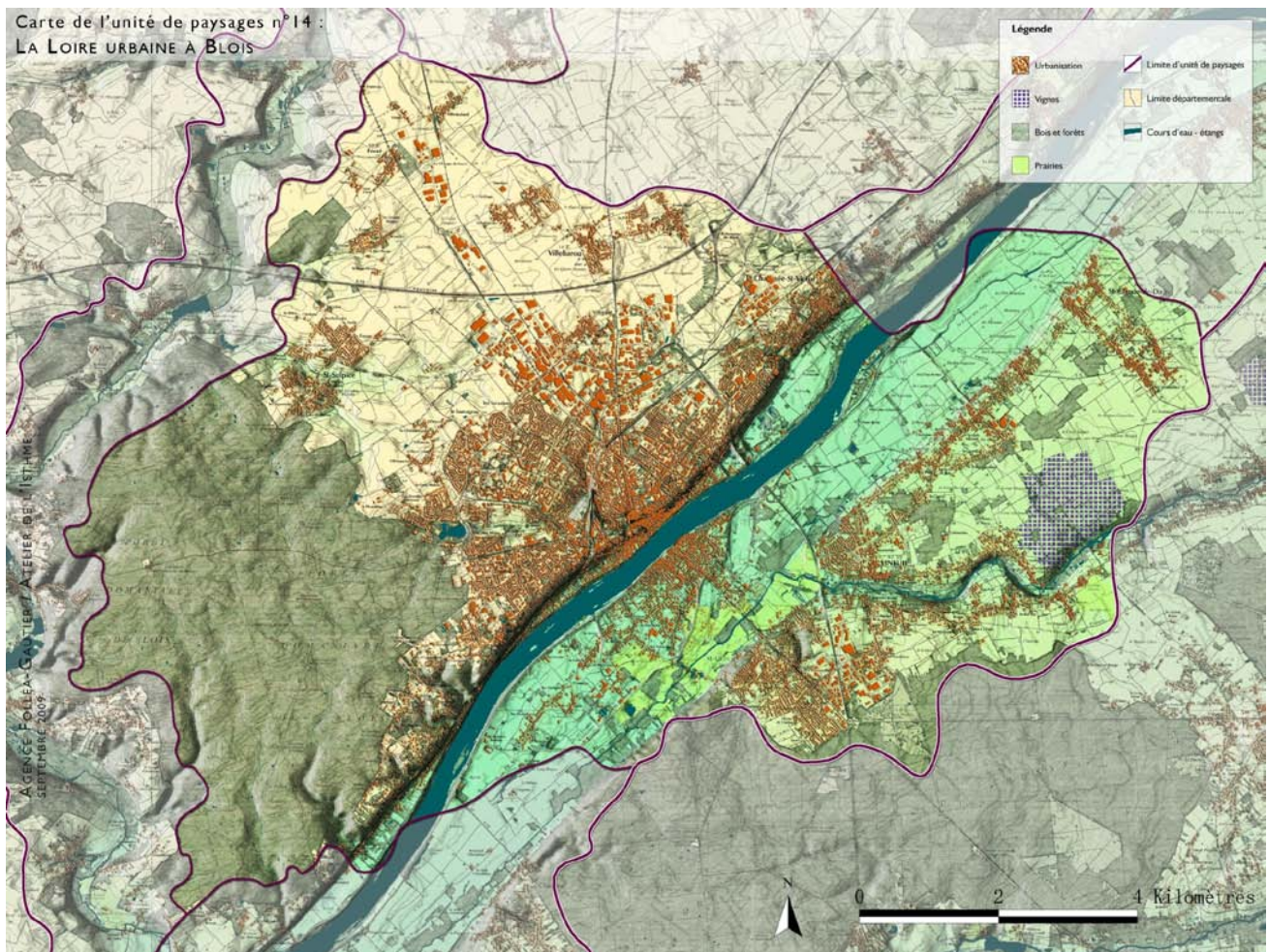
Problème de construction de bâtiment d'activités en plaine, au pied de Montlivault

- **Les zones d'activités et bâtiments d'exploitation** : réhabilitation des bâtiments « points noirs » et de leurs abords, choix soigneux des nouvelles implantation, prise en compte des sites bâtis et des vis-à-vis urbains

I 4/ La Loire urbaine de Blois

Situation

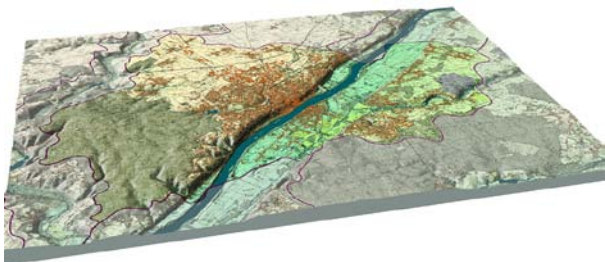
Occupant une position centrale dans le département, Blois marque de sa présence les bords de la Loire. La ville, forte de 50 000 habitants environ, se développe aujourd'hui sur les deux rives du fleuve et dessine un paysage de vallée urbaine unique dans le Loir-et-Cher. Avec les communes de Vineuil, Saint-Gervais-la-Forêt, la Chaussée-Saint-Victor et Saint-Claude-de-Diray, elle compose même une agglomération qui s'allonge au fil du fleuve, gagne sur le plateau Beauceron en rive droite, avec Villebarou qui s'entremêle à Blois, et s'avance dans les confins Solognots en rive gauche.



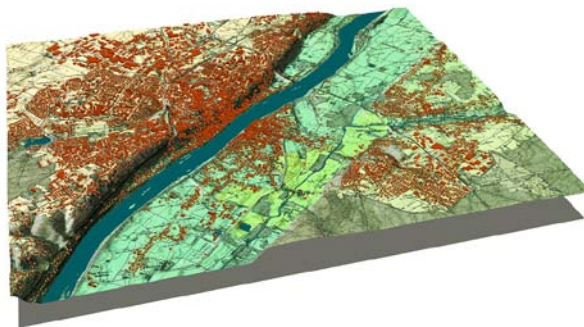
Carte de l'unité I 4/ La Loire urbaine de Blois

Fichier joint : [carte_upl4.pdf](#)

Description



Carte 3D de l'unité 14



Carte 3D zoomée de l'unité 14

Une vallée de la Loire dissymétrique



Remarquable façade bâtie de Blois sur la Loire



*Coteau de la rive droite de la Loire,
depuis le quai Aristide Briand*



La vaste plaine agricole en rive gauche, Chailles



Route en levée, depuis le sud en direction de Blois

A Blois, la Loire poursuit son cours régulier entamé plus à l'amont, dessinant une vallée large de 1,5 à 2,5 kilomètres et maintenue entre deux coteaux raides hauts de 40 mètres environ. Deux vallées viennent cependant enrichir et complexifier le relief : le Cosson en rive gauche, qui vient de Sologne et longe la Loire jusqu'à Candé-sur-Beuvron, et l'Arrou en rive droite, qui naît dans la forêt domaniale de Blois et creuse un vallon aujourd'hui pris dans le cœur historique de la ville. La Loire, qui longe le coteau nord, borde en rive droite le rebord de la vallée en grande partie urbanisé par Blois et la Chaussée-Saint-Victor. Sur la rive opposée, le coteau est occupé par la vaste forêt de Russy et les villes de Vineuil et de Saint-Gervais-la-Forêt. Dans la plaine, une levée préserve partiellement le faubourg de Vienne des crues de la Loire, dégageant ainsi un vaste espace agricole aujourd'hui en recul face à l'urbanisation diffuse.

Une ville visuellement raccordée à son paysage



Silhouette de Blois sur la plaine agricole de Montlivault



Vue de Blois depuis le plateau agricole de Beauce, les Davières, nord de Blois

Depuis la vallée, Blois apparaît comme un « amphithéâtre », selon le mot de Victor Hugo, marqué par les flèches de ses édifices visibles à plusieurs kilomètres. Les plateaux de part et d'autre de la Loire offrent également des points de vue sur la ville : sur le plateau de Beauce, les tours des quartiers récents de la ville se détachent à l'horizon, tandis que depuis l'orée de la Sologne, la silhouette bâtie ancienne se dresse à l'aplomb du coteau. L'ensemble urbain montre finalement une belle cohérence, même après la construction des nouveaux quartiers sur le plateau. Elle se lit toujours comme une ville au cœur de son territoire, à l'articulation du plateau et de la vallée.

Fichier joint : [41-10-179-181.mov](#)

Un centre-ville tout entier tourné sur la Loire, marqué par des silhouettes remarquables



Silhouette bâti de Blois et le pont Jacques Ange Gabriel depuis le Quai Aristide Briand



Escaliers de la Rue Saint-Laumer



Escaliers de la place Etienne Gaudet, adossés aux remparts du Château



Escalier monumental Denis Papin, qui dévale le coteau de la Loire



Les faubourgs de Vienne

Le cœur ancien de Blois est accroché au coteau raide de la rive droite, et l'urbanisation, adaptée à cette topographie, dévale les pentes par de nombreux escaliers pour rejoindre les quais édifiés au milieu du XVIIIe siècle. Il s'enroule autour du château par des ruelles étroites, épousant les moindres mouvements du coteau, chahuté par le creusement de l'Arrou.

Originellement développée sur la rive droite du fleuve, la ville occupe aujourd'hui une bonne partie de la plaine en rive gauche : le faubourg de Vienne, attribué aux pêcheurs, avec le port de la Creusille, les maisons basses des marinières de Loire et l'église Saint-Saturnin, continue de croître aujourd'hui ; de nouvelles infrastructures routières desservent les zones d'activités et les logements qui y sont implantées. En rive droite, la ville est remontée sur le plateau Beauceron, où elle s'avance aujourd'hui jusqu'à jouxter l'autoroute A10.

Fichier joint : [41-4-002-003.mov](#)



Quais de Blois au pied du Château



La Loire urbaine, quais Saint-Jean



Eglise Saint-Nicolas et abbaye Saint-Laumer



Toits de Blois, quartier de la Basilique Notre-Dame de la Trinité



Vue sur les toits de Blois depuis la terrasse de l'Hôtel de Ville

Depuis la Loire, enjambée par le magnifique pont Jacques-Ange Gabriel, la ville déploie amplement ses pentes habitées d'où surgissent les silhouettes aiguës des principaux monuments : flèches de l'abbaye Saint-Laumer, église Saint-Nicolas, château, église Saint-Vincent, cathédrale Saint-Louis... L'ensemble domine le petit peuple des maisons, tenu dans une symphonie rigoureuse à trois notes de couleurs : le blanc des façades de tuffeau, le gris bleu des ardoises en toiture, et les points rouges des cheminées de briques. Au sein de cet ensemble, curieusement, le château de Blois apparaît presque discret. Découvrant la ville depuis la Loire, Victor Hugo la décrit ainsi : « J'ouvris les yeux et je vis mille fenêtres à la fois, un entassement irrégulier et confus de maisons,

des clochers, un château, et sur la colline un couronnement de grands arbres et une rangée de façades aiguës à pignons de pierre au bord de l'eau, toute une vieille ville en amphithéâtre, capricieusement répandue sur les saillies d'un plan incliné [...] »

Inversement depuis la ville, de nombreux points de vue s'ouvrent également sur le lointain. Depuis les terrasses de l'Hôtel de Ville, ou bien depuis l'escalier Denis Papin se distinguent les forêts de Russy, de Boulogne et de Chambord, prolongées par la masse boisée solognote.

Face à la ville très architecturée, la Loire et ses îles offrent un visage naturel en contraste, qui contribue à la valeur du site. Les berges buttent contre les quais de pierre taillée, tandis que la végétation spontanée qui s'y développe, tranche avec la rigueur du bâti.

Un site urbain enrichi par la proximité immédiate de grandes forêts



La lisière de la Forêt de Blois depuis la vallée de la Loire

Fichier joint : [41-10-188-190.mov](#)



Chemin forestier propice aux loisirs des citoyens Blésois Quartiers récents installés au contact de la lisière de la forêt domaniale de Blois

Les forêts à proximité immédiate de Blois participent directement à la qualité de son cadre de vie. Elles constituent une limite d'urbanisation durable qui procure à Blois son écrin. Depuis le centre-ville, en quelques minutes, il est possible de gagner les forêts domaniales de Russy, de Blois, de Boulogne ou encore de Chambord. Percées de grandes allées de chasse faciles à parcourir, elles constituent un cadre de nature dont les habitants profitent largement pour leurs loisirs. Des quartiers se sont développés aux marges des forêts les plus proches (forêt de Blois, forêt de Russy), profitant à la fois de la proximité du centre-ville et du massif au quotidien. En lisière de la forêt de Blois, la relation de l'urbanisation à la forêt est assez douce, grâce au maintien d'un recul des habitations par rapport à la lisière et d'accès aménagés au bénéfice du public. Côté agricole, le paysage de lisière s'enrichit par l'heureuse irrégularité des limites entre champs et forêt.

Une périphérie marquée par une urbanisation diffuse et linéaire



Extension de Blois sur le coteau nord de la Loire, depuis la RN 152



Urbanisation aléatoire, en pied et en sommet de coteau, Les Grouëts, Blois



Coteau sud de la Loire, où s'est développée l'urbanisation dilatée de Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt



Urbanisation sur les rebords du coteau à la Chaussée-Saint-Victor



Traversée du faubourg de Vienne encombrée et peu aménagée, dans le prolongement de la RD 956



Problème d'aménagement de l'espace public dans les quartiers pavillonnaires récents

De grandes extensions urbaines jouxtent le centre historique de Blois, classiquement constituées de grands ensembles de logements, de zones pavillonnaires et de zones d'activités banals. Progressivement, la ville s'est rapprochée des voies de communication existantes puis les a dépassées. Ces extensions sont principalement développées autour de la RN 152, de la voie ferrée et de l'A10 au nord, et de la RD 951 et RD 956 au sud. Désormais, c'est l'autoroute A 10 qui définit la limite nord d'urbanisation de Blois. Au sud, la RD 951 fait office de rocade, contenant l'essentiel de l'urbanisation de plaine. Entre Blois et Saint-Gervais-la-Forêt, le Cosson impose une coupure d'urbanisation en plaine inondable. La pression de Blois se fait d'ailleurs fortement sentir dans les communes voisines : la Chaussée-Saint-Victor est aujourd'hui agglomérée avec Blois, tandis que Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt ont colonisé une grande partie de leur territoire communal par de l'urbanisation diffuse et linéaire, au détriment des terres agricoles et de la lisibilité des sites bâtis.



Entrée nord de Blois, aménagée et plantée



Parc A10, aménagé avec soin à l'entrée nord de Blois

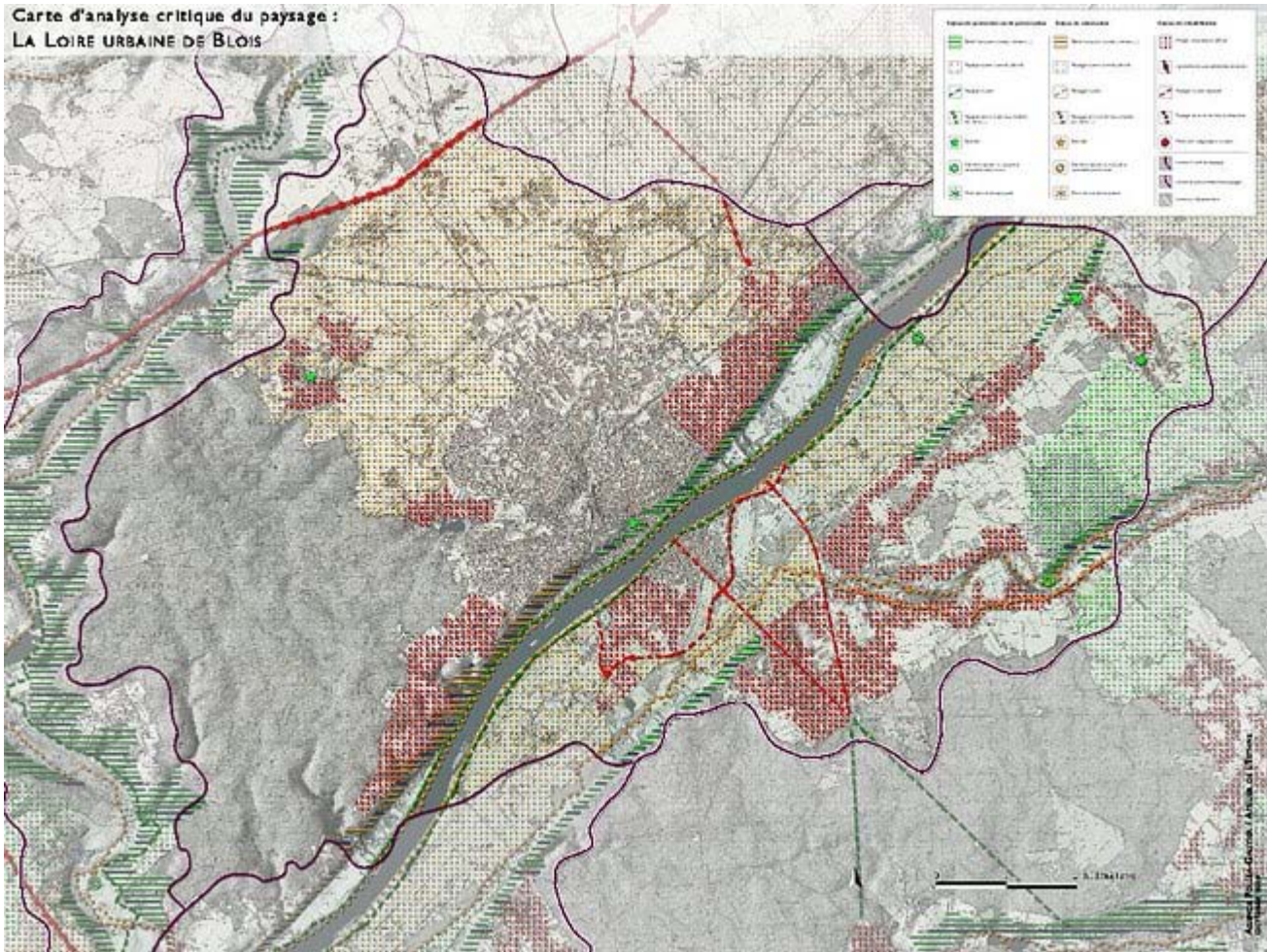


Maintien appréciable d'un grand recul entre la zone d'Activité Parc A10 et la route plantée

Un projet de qualité, cependant, se distingue en matière d'extension urbaine : le préverdissement de la zone d'activités Parc A10, entre Blois et la Chaussée-Saint-Victor, montre qu'une véritable réflexion menée en cohérence avec le territoire, apporte au projet une qualité et une image valorisantes. L'espace public est traité, l'architecture des bâtiments est soignée, les plantations en grand nombre sont constituées d'essences locales, un recul important des bâtiments d'activités vis-à-vis des voies de circulation a été mis en œuvre, évitant le traditionnel problème des entrées de villes banales et médiocres.

Fichier joint : [41-10-230-233.mov](#)

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_upl4.pdf](#)

Protection / préservation



Faubourgs de Vienne



*Patrimoine important des murs et des jardins,
La Chaussée-Saint-Victor*

- **Le patrimoine urbain et architectural** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation



Le coteau de la vallée de la Loire pâturé



*Petit coteau fragile de la rive droite,
cultivé et jardiné, les Noëlès, Vineuil*

- **Les coteaux non urbanisés et les vues ouvertes vers la vallée face à la pression du développement** : lutte contre l'enfrichement, repérage des ouvertures visuelles et mise en valeur



Quartiers de grands ensembles à l'est de Blois, très visibles depuis la plaine de la Loire

- **La silhouette urbaine visible depuis la plaine** : maintien d'ouvertures et de points de vue sur la ville, choix réfléchi des nouveaux sites d'extension urbaine vis-à-vis du grand paysage, mise en place d'opérations de construction favorisant une certaine densité adaptée au contexte urbain de Blois ou aux contextes plus ruraux des communes voisines

Fichier joint : [image_vdl_86-88.mov](#)



Entrée aménagée dans la forêt de Blois, depuis le quartier des Aventures, sud / ouest de Blois

- **Les lisières des forêts** : préservation contre la privatisation, renforcement des liaisons ville/forêt, aménagement paysager des espaces d'accueil du public (stationnement...), enrichissement biologique par des plantations adaptées

Valorisation / création



Quais de la Loire appropriés par les habitants, Blois

- **Les bords de Loire à Blois** : poursuite de la valorisation des quais en promenades urbaines



Extension urbaine en périphérie du faubourg de Vienne

- **La plaine agricole mitée** : arrêt de l'urbanisation, soutien à la revalorisation des limites entre espace

privé et espace public, privilégier l'utilisation d'essences végétales locales; éviter les effets rigides et artificieux du type thuya



Construction dont l'implantation trop visible rompt l'harmonie du coteau

- **Le coteau urbanisé** : *maintien d'une distance inconstructible en rebord de coteau, préservation des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain*



Vue sur Blois à travers la plaine agricole, Saint-Claude-de-Diray

- **Les vues vers Blois depuis les environs** : *identification de secteurs privilégiés, création de circulations douces et de promenade en périphérie de ville afin de donner à voir la ville de loin, valorisation et création de point de vue*

Réhabilitation / requalification



Entrée sud de Blois, par le pont Charles-de-Gaulle, à l'aspect très routier

- **Les entrées de ville** (quartier de Montigny et des Tillières, pont Charles de Gaulle, faubourgs, entrée nord) : qualification des espaces publics et réduction des espaces dévolus à la voiture au bénéfice du piéton, plantation d'arbres à grand développement, réhabilitation des zones d'activités en entrées de villes, traitement des limites avec l'espace agricole ou l'espace public



Urbanisation au fil de la route, Léry, route de Saint-Claude-de-Diray à Vineuil

- **L'urbanisation linéaire sur la rive gauche** : arrêt de l'urbanisation au fil des routes, confortement des centralités et aménagement urbains des traversées, protection des espaces de respiration et coupures d'urbanisation



Limite urbaine de Blois au contact des cultures, plateau de Beauce

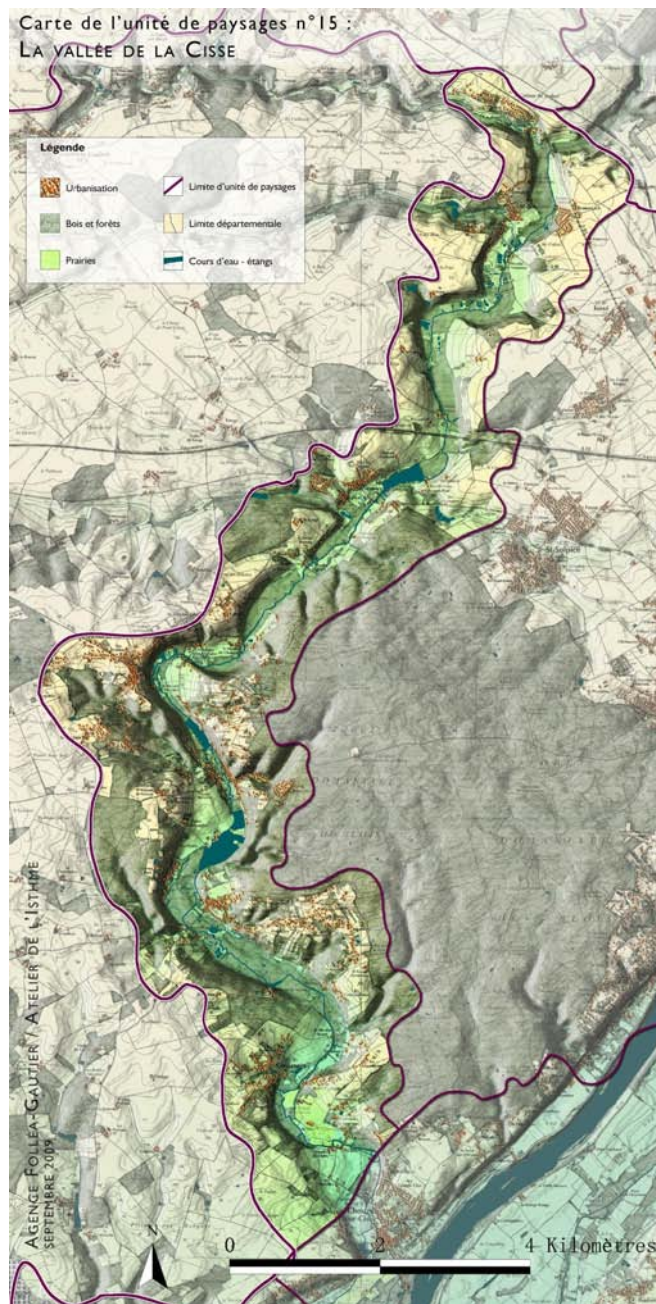
- **Les limites d'urbanisation avec les étendues beauceronnes** : renforcement de la présence forestière, création de « ceinture verte »

Fichier joint : [41-10-184-186.mov](#)

I 5/ La vallée de la Cisse Blésoise

Situation

A l'ouest de la forêt de Blois, la vallée de la Cisse Blésoise correspond au cours moyen de la rivière. Elle s'étend de Saint-Bohaire à Chouzy-sur-Cisse, décrivant de nombreux méandres sur une quinzaine de kilomètres avant de déboucher sur la vallée de la Loire. Elle est large de 500 mètres en moyenne.



Carte de l'unité I 5/ La vallée de la Cisse Blésoise

Fichier joint : [carte_up15.pdf](#)

Description

Une vallée qui se dessine nettement à proximité de Blois



La vallée de la Cisse, à Chouzy-sur-Cisse



Coteau abrupt de la Cisse, face à Coulanges



Vallée encaissée de la Cisse, avec son fond plat et ses coteaux escarpés

La Cisse naît discrètement sur le plateau de Beauce, mais elle ne présente vraiment un profil de vallée qu'à partir de Saint-Bohaire, où les coteaux sont visuellement marqués et s'élèvent à 25 mètres de haut. Plus à l'aval, autour d'Orchaise et de Molineuf, ils atteignent 45 mètres et retrouvent une trentaine de mètres à l'approche de la vallée de la Loire. Le dessin de la vallée est renforcé par la platitude de son fond qui contraste avec la vigueur de ses coteaux. Les nombreux méandres et les boucles d'Orchaise et de Chambon-sur-Cisse enrichissent la morphologie de la Cisse, qui déroule progressivement un paysage tout en souplesse.

Une diversité d'occupation des sols précieuse et fragile



Paysage agricole de bord de l'eau de qualité, Chouzy-sur-Cisse



Marais de Saint-Bohaire, dont les couleurs et les textures tranchent avec les cultures

Le paysage de la vallée de la Cisse bénéficie d'une belle diversité d'occupation des sols. Espaces naturels, agriculture et boisements s'imbriquent étroitement pour dessiner une vallée travaillée et soignée.

Des marais qui prolongent la réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain, occupent les bords de Cisse au pied de Saint-Bohaire et un peu plus en aval, de Saint-Lubin-en-Vergonnois, offrant des ambiances naturelles qui tranchent nettement avec les espaces domestiqués des alentours. Ailleurs, l'agriculture a pris place dans la vallée sur les fonds plats et les piémonts légèrement inclinés : les prairies occupent les bords de l'eau tandis que les cultures profitent des terres les plus drainées et des pentes les plus douces ; quelques haies délimitent les parcelles de pâtures. En contrebas des villages d'Orchaise et de Coulanges, des jardins viennent border la Cisse et constituer un écrin végétal aux sites bâtis.

Cependant, le drainage permet aujourd'hui de cultiver davantage de terres et le fond de vallée s'ouvre à la grande culture. La diversité de l'occupation des sols se réduit tandis que les structures végétales disparaissent peu à peu. Entre Coulanges et Chouzy-sur-Cisse, ainsi qu'entre de Molineuf et Chambon-sur-Cisse, les parcelles sont dilatées en étendues monotones qui ne favorisent pas la qualité des paysages et des milieux.



Boisements en sommet de coteau coiffant Bury, à Chambon-sur-Cisse



Peupleraies fermant la vue sur la vallée, les Îles, Chambon-sur-Cisse

Des boisements denses occupent les flancs de coteaux abrupts ou suivent le cours de la Cisse lorsque celle-ci n'est plus gérée par l'agriculture. Ils forment un cadre végétal au grand paysage de la vallée et contribuent à l'individualiser vis-à-vis des paysages attenants : la vallée est clairement distincte des Gâtines ou du Val de Loire.

Au sommet du coteau, la forêt domaniale de Blois, avec ses 2 800 hectares, est en relation directe avec les villages qui s'y adossent, offrant aux habitants un cadre de vie particulièrement agréable.

Au bord de l'eau, les peupleraies se sont particulièrement développées et couvrent une part considérable des surfaces de production de la vallée. L'échelle de la Cisse souffre de ces grandes productions sylvicoles qui ferment les perspectives et comblent le fond de vallée.

Des villages en balcon sur la vallée qui subissent une pression importante liée à la proximité de Blois



Village de coteau aux toits échelonnés, Coulanges



Beau mur de pierres calcaires participant à la qualité architecturale du village de Saint-Bohaire

La vallée est ponctuée de villages qui s'installent alternativement en rive droite ou en rive gauche. Ils se répartissent au fil de la vallée selon trois typologies bâties :

- **en piémont**, lorsque la vallée est assez large : ils s'installent alors le plus souvent à l'abri d'un vallon affluent de la Cisse comme à Molineuf ;
- **à flanc de coteau**, en profitant d'un éperon ou d'une boucle de la rivière ; c'est le cas de Saint-Lubin-en-Vergonnois ;
- **en sommet de coteau**, bénéficiant alors de la double orientation vers la vallée et vers les plateaux, comme à Orchaise par exemple. Les centres, aux maisons denses et groupées, forment des sites bâtis remarquables.



Ancienne abbaye de la Guiche, installée dans la plaine cultivée de Chouzy-sur-Cisse



Moulin de Champigny, participant à la qualité du patrimoine architectural de la vallée, Orchaise



Eglise de Saint-Secondin, en léger surplomb de la vallée, Molineuf

La présence de patrimoine architectural est en partie liée à la proximité de Blois : les châteaux de Beaujour ou de Rocon, l'église Saint-Secondin ou l'ancienne abbaye de la Guiche contribuent à enrichir le paysage de la vallée.

Dans l'habitat, les maçonneries essentiellement en calcaire recèlent d'élégants détails auxquels s'ajoutent quelques éléments de briques. Des murs de pierres taillées en moellons longent les rues bordées de jardins clos. La tuile et l'ardoise se côtoient.



Nouveau quartier implanté en vue sur le coteau, le Coteau des Vollerants, Saint-Bohaire

L'évolution récente du développement urbain fragilise l'équilibre des paysages de la vallée : une dispersion importante du bâti d'habitation est à l'œuvre, affaiblissant généralement les sites bâtis : des maisons isolées et des lotissements apparaissent sur les coteaux ou en fond de vallée, sans cohérence avec les centres. Parmi eux, les Rochelles (Saint-Lubin-en-Vergonnois), Carelle (Orchaise), les Grands Clos (Chouzy-sur-Cisse)...

Une vallée parcourue de belles routes-paysages



La RD 135, route paysage installée en sommet de coteau et valorisant une vue sur la vallée, la Bouteillerie, Chouzy-sur-Cisse

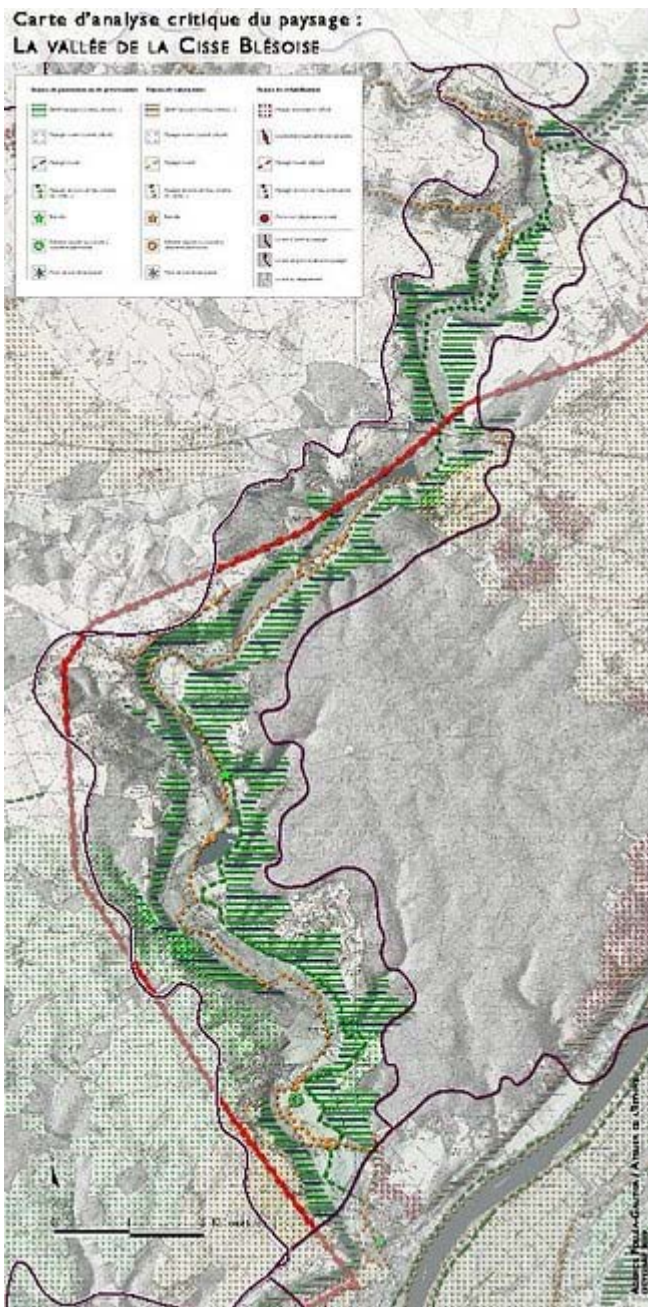


La RD 135 en fond de vallée, au pied du coteau de Molineuf

En fond de vallée, la départementale RD 135 serpente alternativement en rive droite ou en rive gauche de la Cisse. Très sinueuse, elle s'adapte à chaque ondulation du relief et permet d'embrasser du regard de vastes points de vue sur la vallée : elle se positionne généralement en piémont, mais s'élève aussi parfois sur le coteau pour rejoindre la Bouteillerie, à Chouzy-sur-Cisse, ou Carelle, à Orchaise. De là, elle permet au regard d'embrasser l'écrin boisé de la vallée et les villages précisément positionnés par rapport au relief.

Elle est doublée par des petites routes bien implantées à l'appui du coteau, longeant la falaise de Chambon-sur-Cisse ou traversant perpendiculairement les reliefs pour relier les villages aux rives de la rivière. Toutes ces routes sont dans l'ensemble d'une grande qualité paysagère.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up15.pdf](#)

Protection / préservation



*Patrimoine bâti et jardiné de Bury,
Chambon-sur-Cisse*



*Château de Rocon, installé sur le rebord
du coteau, Coulange*

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation



Site bâti de Coulanges

- **Les sites bâtis** : prise en compte du type de site bâti (piémont ou coteau) pour les nouvelles implantations



Extensions urbaines mal maîtrisées sur les coteaux de la Cisse

- **Les coteaux non urbanisés** : arrêt de l'urbanisation diffuse sur les coteaux encore exempts de constructions, lutte contre l'enfrichement, repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain



Limite entre espace public et espace privé banalisant les paysages bâtis de la vallée

- **Les limites de villes et villages** : définition de limites d'urbanisation en accord avec le site bâti, préservation des coteaux non bâtis pour les villages de piémont ou de sommet, aménagement de transitions douces entre espace bâti et espace agricole accompagnées de circulations douces, plantation d'essences végétales variées plutôt que d'essences rigides et banalisantes de type thuya, valorisation des berges pour les villages limités par la rivière, requalification des limites entre espace public et espace privé (clôture, essences végétales...)



Route en pied de village, longeant la Cisse, Molineuf

- **Les routes paysage** : maintien d'ouvertures sur le grand paysage, arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes, valorisation du patrimoine (architecture, murs, jardins...) en place, valorisation paysagère des abords de la route

Valorisation / création



Bords de l'eau non valorisés, Chouzy-sur-Cisse

- **Les bords de l'eau** : valorisation des berges, notamment quand la rivière traverse les villages, aménagement des points de franchissement, aménagement des circulations douces au bord de l'eau, restauration du patrimoine lié à l'eau (moulins, ponts...), gestion de la ripisylve



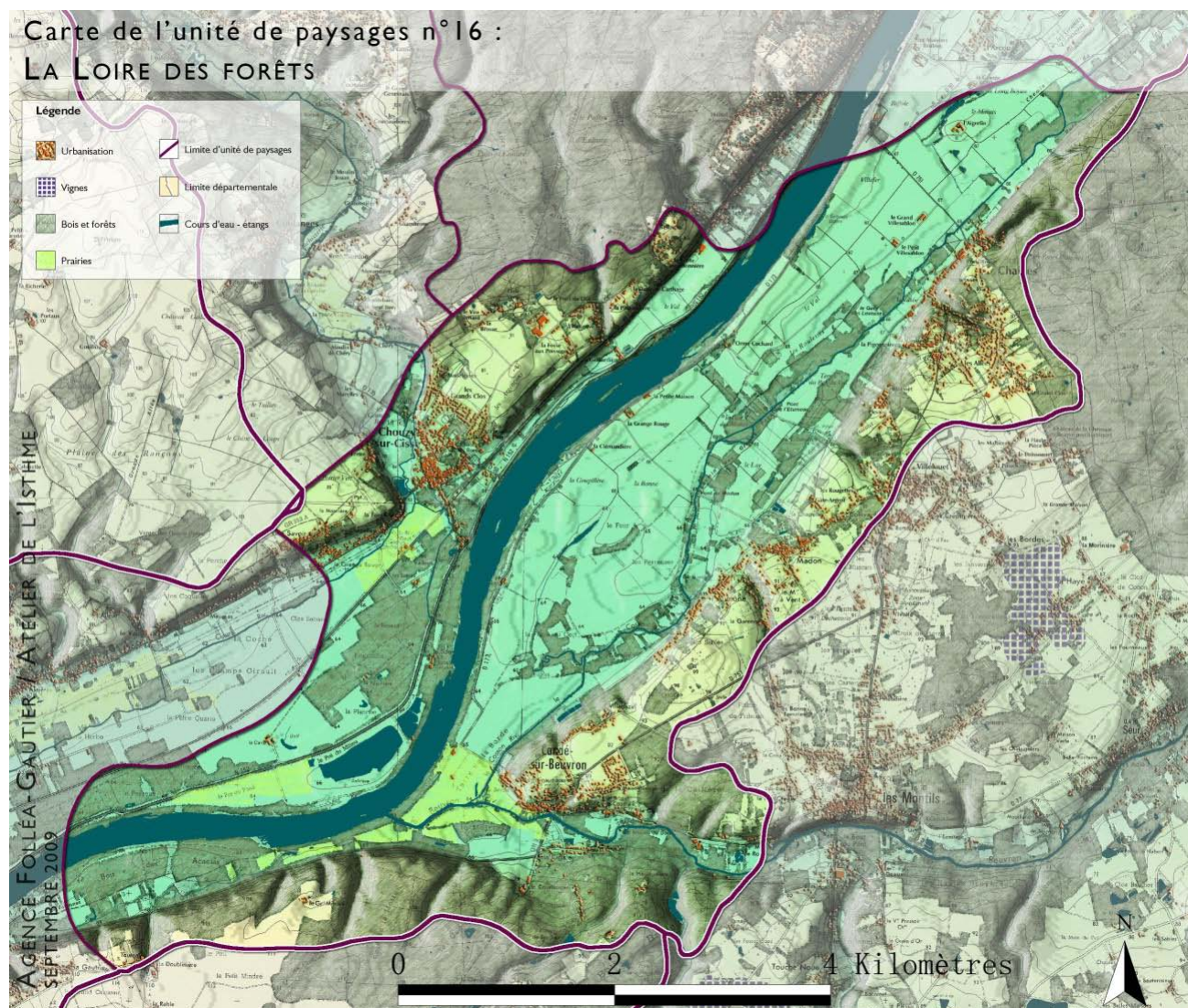
Simplification des paysages du fond de vallée due à la disparition des structures végétales agricoles

- **La diversité d'occupation des sols en fond de vallée** : maîtrise des surfaces occupées par les peupleraies, préservation des structures végétales en place (haies, arbres isolés), plantation d'essences locales à caractère rural, maintien des prairies en bords de rivière.

I 6/ La Loire de Blois aux portes de Chaumont

Situation

A l'aval de Blois, les forêts de Russy et de Blois, le Bois de la Motte et le Bois Brûlé forment de part et d'autre de la Loire un écrin boisé jusqu'à Chaumont-sur-Loire. Cette séquence relativement courte s'étend sur une dizaine de kilomètres pour deux kilomètres de large en moyenne. Elle s'élargit à trois kilomètres à la faveur de l'embouchure de la Cisse et du Beuvron dans la vallée.



Carte de l'unité I 6/ La Loire de Blois à Chaumont

Fichier joint : [carte_upl6.pdf](#)

Description

Une prégnance de boisements bomant les horizons



Coteau de la rive gauche, occupé par la Forêt de Russy



Belle lisière de la Forêt de Russy, occupant le plateau solognot et le coteau



RD 751, élégamment accompagnée de boisements

Dans le prolongement aval de Blois, la vallée de la Loire prend un visage inédit dans le département : très peu urbanisée, elle apparaît principalement cernée de boisements qui cadrent le paysage dans un couloir de coteaux désormais élevés, encore rehaussés par les lisières. Au nord, la forêt de Blois couvre le plateau de Beauce sur une surface de 2 800 hectares et s'avance très près du rebord de coteau. Au sud, c'est la forêt de Russy qui délimite le paysage en occupant à la fois le rebord du plateau solognot et le coteau lui-même. Plus à l'aval, le Beuvron, qui ouvre le coteau pour s'écouler dans la vallée, est lui aussi bordé de boisements qui cadrent la rivière et prolongent l'écrin de végétation en direction de la Sologne. Enfin, les coteaux raides à l'amont de Chaumont-sur-Loire sont à leur tour entièrement coiffés de boisements, tenant la RD 751 dans un long couloir forestier.



Jeune plantation de peupliers près de la Loire, RD 751

Dans la plaine, l'agriculture très présente partage le fond de vallée avec d'autres boisements comme ceux du Renard ou des Vallées, au sud de Chouzy-sur-Cisse, ou ceux de Perreux, à l'est d'Onzain. Majoritairement, il s'agit de peupleraies adaptées aux sols humides des bords du fleuve. La perception d'un paysage boisé est accentuée par leur présence mais elles limitent le champ de vision.



Ripisylve de la Loire, auprès de la levée, RD 152 près du château de la Vicomté



Grande culture en plaine, bordée au sud par la ripisylve du Cosson



Vue de la vallée bordée par la ripisylve de la Loire et celle du Cosson depuis la levée, RD 173

La vallée de la Loire est accompagnée de rivières et de ruisseaux courant en parallèle, souvent sur plusieurs kilomètres, avant de former une confluence. Ce phénomène, bien particulier au paysage ligérien, est lié au bombement de la terrasse du fond de plaine, qui maintient les affluents en pied de coteau et retarde leur confluence. C'est le cas de la Cisse et du Cosson, qui dessinent des paysages bien préservés : alors que la plaine est en grande partie vouée à la grande culture, les affluents s'environnent d'une diversité d'occupation des sols qui enrichit les ambiances : en transition entre l'espace agricole et les boisements, un maillage de bocage et de boisements de zones humides contribue à assurer des continuités végétales entre coteaux, prairies et champs cultivés. Le paysage apparaît tout particulièrement remarquable sur les berges du Cosson, au pied du coteau urbanisé de l'Aumône et de Madon.

Au bord même de la Loire, la ripisylve est également développée et fixe des bancs sableux d'où il est possible d'approcher l'eau. Les vues sur le fleuve restent rares mais sont favorisées par la présence des levées sur lesquelles passent les routes : la RN 152 en rive droite et la RD 173 en rive gauche, plus calme et propice à la découverte du fleuve.

Une urbanisation contrainte qui développe des sites bâtis variés



Site bâti de Chouzy-sur-Cisse, au contact de prairies aménagées pour le public



Site bâti de Chailles, abrité par la lisière boisée de la forêt de Russy



Candé-sur-Beuvron, magnifié par le recul offert par la rivière

Le territoire de confluence entre Loire et Beuvron est également baigné par les eaux de la Cisse et du Cosson. L'ensemble laisse peu d'opportunités à l'urbanisation pour se développer. Sur les coteaux et les rebords de vallée, les forêts anciennes ont constitué un frein efficace au développement de l'urbanisation, malgré la proximité de Blois. Dans cette situation, toujours aux marges de la vallée, les villages se sont développés selon quatre typologies bâties :

- certains ont mis à profit les **coteaux en éperons** formés par l'entrée des affluents dans la vallée de la Loire. C'est le cas de Candé-sur-Beuvron et de Chouzy-sur-Cisse, qui se tournent moins sur la Loire que sur leurs affluents au cours plus serein ; Candé-sur-Beuvron, en particulier, s'organise en strates d'urbanisation historique harmonieusement installées dans la pente, et rejoint le Beuvron qui coule à ses pieds, offrant un dégagement valorisant sur le village. Isolé par rapport au reste du village, le château marque la plaine agricole sur laquelle il s'ouvre par son élégante façade blanche de tuffeau.
- **en appui sur le coteau**, certains hameaux déploient plutôt une urbanisation linéaire qui surplombe légèrement la plaine. C'est le cas de Madon, dont le centre groupé s'étire aujourd'hui le long de la route en descendant le coteau ;
- **sur le rebord du plateau solognot**, Villelouet s'installe à l'interface entre le Val de Loire et la Sologne Viticole ;
- enfin, Chailles se love **au creux d'un vallon sec** en appui contre la lisière de la forêt de Russy.



Village de Candé-sur-Beuvron, accroché au coteau

Fichier joint : [41-7-222-224.mov](#)



Château de Candé-sur-Beuvron, orienté vers la plaine agricole de la Loire

Un urbanisme de qualité fragilisé par des extensions bâties gourmandes en espace



Coteau urbanisé privatisant les vues sur la vallée, Chailles



Vue du coteau des Grouëts, urbanisé anarchiquement, depuis la plaine agricole

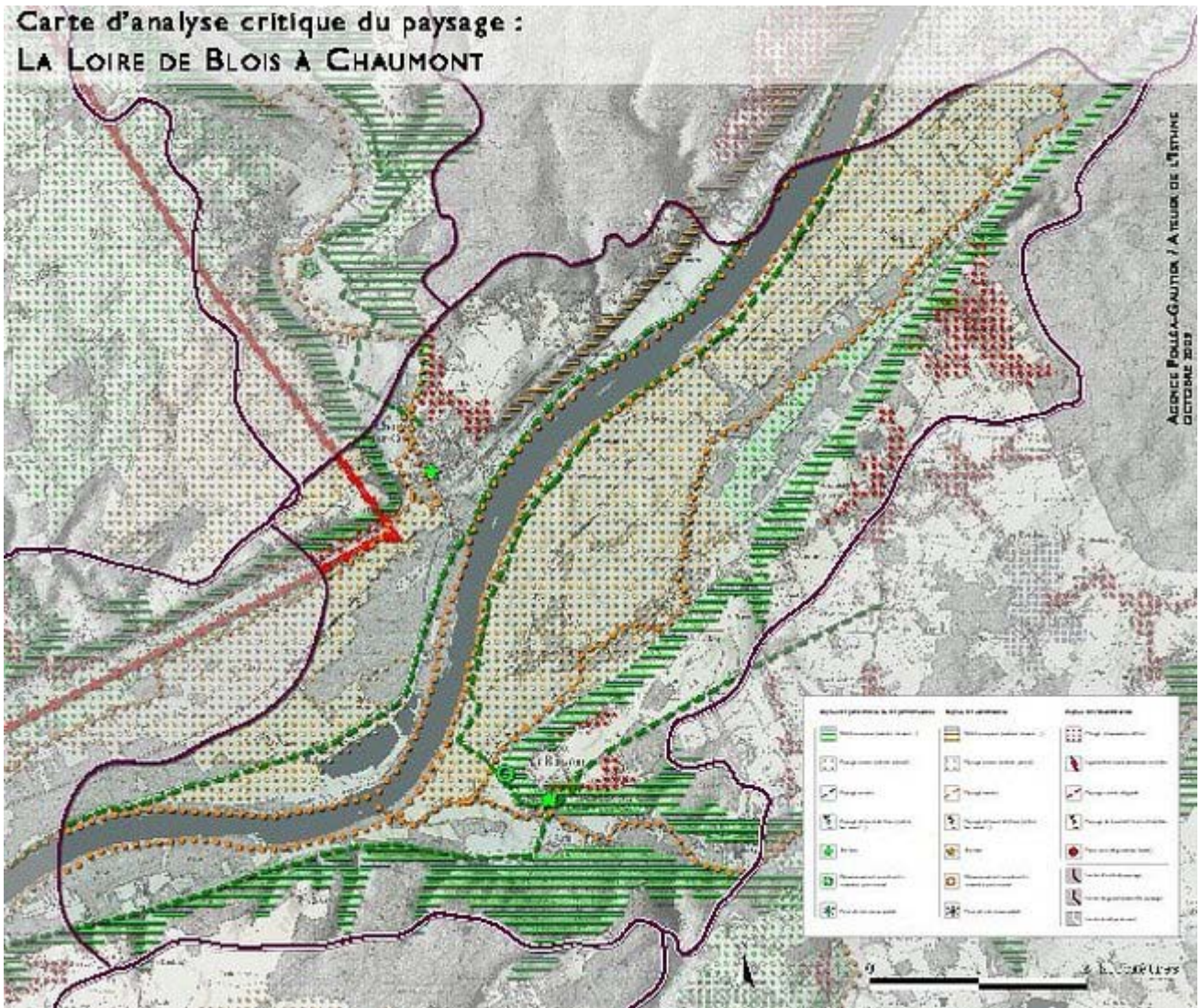


Absence de plantations d'accompagnement en limite d'extension bâtie récente

Les villages étant fortement contraints par l'inondabilité, la vallée donne au premier abord le sentiment d'être peu habitée. Pourtant, elle est soumise à un fort développement bâti : trouvant refuge sur les coteaux et plateaux, les nouvelles constructions, trop systématiques dans leurs formes architecturales et leurs mode d'implantation, se déploient au fil de la route sous forme de maisons individuelles. De Chailles à Candé-sur-Beuvron, les limites urbaines tendent peu à peu à se confondre, provoquant une succession de maisons individuelles sur le plateau.

En rive droite, Chouzy-sur-Cisse se dilate également en zones pavillonnaires qui occupent le rebord du plateau au devant de la forêt de Blois. Jusqu'aux Grouëts, dont l'urbanisation est largement visible depuis la rive gauche, une dernière coupure urbaine est maintenue par le fragile coteau cultivé des Argençons.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up16.pdf](#)

Protection / préservation



Site bâti de Chouzy-sur-Cisse, valorisé par le recul ménagé par l'espace public

- **Les sites bâtis** : reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation, préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels



Château et pont de Candé-sur-Beuvron

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation



Constructions fragilisant le paysage de coteau

- **Les coteaux** : arrêt de l'urbanisation diffuse sur les coteaux encore exempts de constructions, lutte contre l'enfrichement, repérage, préservation et mise en valeur des ouvertures visuelles vers la vallée



Berges du Beuvron, aménagées pour la promenade, Candé-sur-Beuvron

- **Les bords de l'eau** : valorisation des berges, aménagement des points de franchissement, aménagement des circulations douces au bord de l'eau, restauration du patrimoine lié à l'eau, gestion de la ripisylve



Paysage ouvert de grande culture, d'où les structures végétales ont disparu

- **Les structures végétales** : identification, entretien et recréation de haies en limite de parcelles et le long des chemins agricoles afin d'enrichir les milieux et de proposer des paysages agricoles agréables à parcourir dans un contexte d'attractivité touristique intense lié à Blois et à Chaumont-sur-Loire ; cette

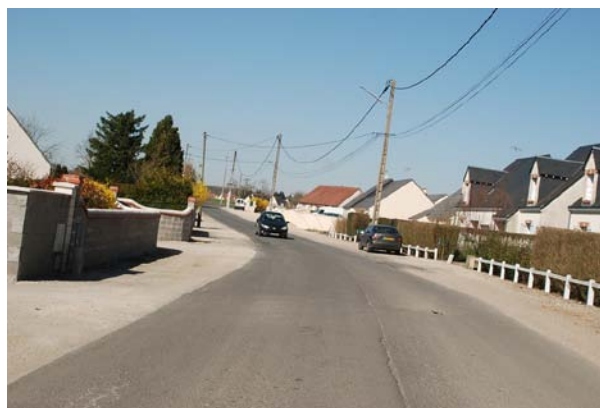
démarche doit être complétée par une gestion des ripisylves et la création de circulations douces

Valorisation / création



Limite d'extension bâtie brutale, Chailles

- **Les limites des villages** : définition de limites d'urbanisation en accord avec le site bâti, préservation des coteaux non bâtis pour les villages de piémont ou de sommet, aménagement de transitions douces entre espace bâti et espace agricole accompagnées de circulations douces,



Continuité bâtie entre Chailles et Villelouet

- **Les extensions urbaines** : requalification des chaussées et espaces publics, plantations d'arbres d'accompagnement, création et entretien de transitions végétales entre l'espace agricole et l'espace bâti



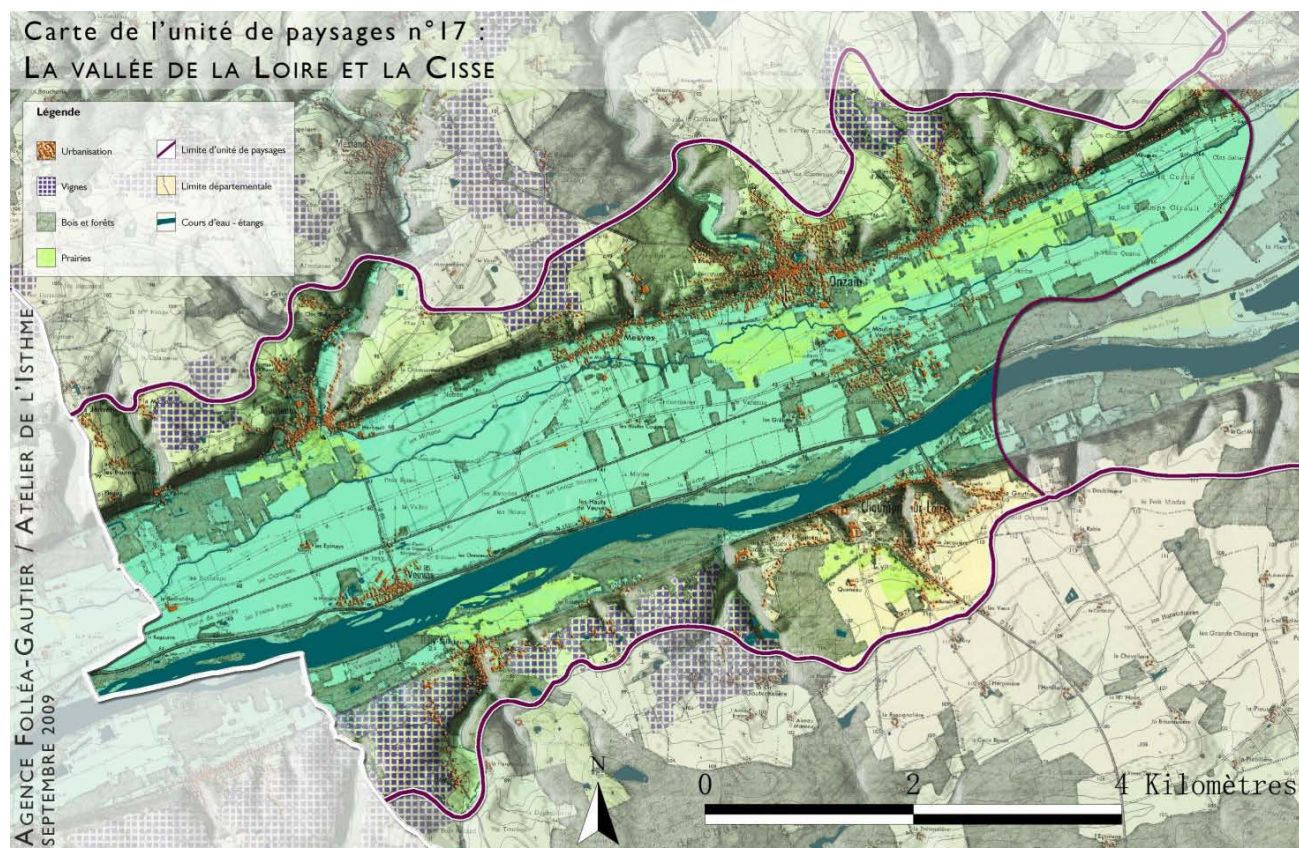
Centre de Chouzy-sur-Cisse

- **Les espaces publics des centres des villages** : réduction des chaussées, revalorisation du patrimoine bâti, aménagement d'espaces publics de qualité
- **Les espaces agricoles simplifiés des grandes cultures** : enrichissement par replantation de structures végétales adaptées aux besoins agricoles contemporains

I7/La Loire et la Cisse

Situation

A l'extrémité ouest du département, la Loire dessine un paysage particulier dicté par la juxtaposition de la Loire et de la Cisse, séparées par une large plaine agricole. Deux kilomètres et demi séparent les deux coteaux dans un couloir régulier long d'une dizaine de kilomètres. Cette séquence de paysage ligérien s'étend de Chaumont-sur-Loire en rive gauche à Monteaux en rive droite.



Carte de l'unité I7/ La Loire et la Cisse

Fichier joint : [carte_upI7.pdf](#)

Description

La Cisse : une vallée dans la vallée



La Cisse s'écoulant en rive droite de la Loire



La Loire largement visible depuis la route en levée sur la berge nord du fleuve, RN 152, aval de Veuves

La vallée de la Loire est parcourue, entre Onzain et Rilly-sur-Loire, par deux cours d'eau : la Loire elle-même, qui se maintient régulièrement auprès du coteau sud, et la Cisse, entrée dans le Val de Loire à Chouzy-sur-Cisse, qui y dessine « une vallée dans la vallée », contrainte de longer le coteau de la rive droite par le bombement médian de la plaine. Cet affluent est particulièrement représentatif de cette originalité propre à la Loire, puisqu'il longe le fleuve sur 40 kilomètres avant d'y mêler ses eaux.

Des paysages linéaires en parallèles



La Loire et ses berges, depuis le pont de Chaumont-sur-Loire



La Cisse coulant paisiblement en rive droite de la Loire

De manière plus flagrante encore que sur l'ensemble du département, la séquence est marquée par la linéarité. La topographie générale, avec ses coteaux hauts d'une quarantaine de mètres, limite de façon franche la vallée taillée au creux des plateaux de la Gâtine Tourangelle et de Pontlevoy. Dans cette morphologie marquée, trois ambiances bien différentes se succèdent en parallèle :



*Village de piémont remarquable,
Chaumont-sur-Loire*



*Centre de Rilly-sur-Loire,
construit au creux d'un vallon*



*Prairies humides protégées par une levée, au pied de
Rilly-sur-Loire*



*Grèves de la Loire, offrant des paysages
ligériens sauvages et remarquables*



*Nouvel aménagement de voies cyclables
sur les bords de Loire, sud de Rilly-sur-Loire*



Pont de Chaumont-sur-Loire, unique point de traversée de la Loire

- **Au sud**, la Loire reste à proximité du coteau de la rive droite, tenue entre deux levées, accompagnée de bois et prairies. Elle développe un paysage remarquable, aussi bien culturel que naturel : à l'amont Chaumont allonge sagement ses maisons en quais, au pied du haut coteau, coiffé de son château spectaculaire ; à l'aval la Loire retrouve ses accents sauvages, doux et magnifiques, glissant entre des bancs de sables clairs partiellement conquis par la végétation spontanée. Les villages desservis par la RD 751 s'abritent en piémont de la falaise sud. Le coteau, lorsqu'il n'est pas urbanisé, est le plus souvent peuplé de denses friches arborées. Le long du fleuve, des chemins de randonnée parfois très récemment créés, tels ceux de « la Loire à vélo », facilitent le parcours des berges.



Coteau urbanisé de Meuves



La vallée de la Cisse et le coteau de la rive droite, vue depuis la plaine agricole, la Chère Herbe, Onzain



Centre de Monteaux, aménagé autour de l'écluse de la Petite Cisse



Prairies en contrebas de la RD58, vue depuis la rive gauche de la Cisse vers Asnières, Onzain



Fenêtre visuelle depuis le coteau urbanisé, Villesavoir, Chouzy-sur-Cisse

- **En rive droite**, la Cisse s'écoule dans un pli formé entre plaine et coteau. Elle est fidèlement suivie par la RD 58, bien positionnée en pied de coteau. L'urbanisation, à l'écart de la Cisse, occupe le pied de coteau et court le long de la route départementale entre Chouzy-sur-Cisse et Meuves en passant par Onzain, créant un continuum bâti d'où les ouvertures visuelles sur la vallée sont devenue rares. Des jardins et petits vergers précieux font face aux habitations, de l'autre côté de la route, et s'allongent parfois jusqu'à la Cisse, lorsqu'elle s'approche du coteau. De Meuves à Monteaux, la falaise préservée du développement urbain, se couvre de taillis enfrichés, surplombés de vignes en sommet. La RD58 parcourt alors la vallée de la Cisse en offrant un

recul permettant de valoriser les vues sur la falaise.



Levée de protection des crues, entre la plaine agricole et la Loire



La plaine agricole traversée par la voie ferrée Orléans/Tours

Fichier joint : [41-9-287-290.mov](#)



La plaine agricole depuis le pont traversant la voie de chemin de fer

- **Entre les deux cours d'eau** se dessine une vaste plaine agricole entièrement dominée par la grande culture. De la rive gauche de la Cisse et jusqu'à la levée en rive droite de la Loire, les champs s'étalent sans partage. Les ripisylves des bras secondaires de la Cisse sont à peu près inexistantes. Seules quelques parcelles boisées ponctuent sporadiquement la large plaine ouverte. Au cœur de la plaine agricole, la voie ferrée accentue le laniérage de la vallée, d'autant qu'elle se révèle difficilement franchissable par un pont et un passage souterrain peu avenants.



Vue du Château de Chaumont-sur-Loire à travers la vallée, depuis les berges de la Cisse, à Meuves

Quelques percées visuelles transversales, d'un coteau à l'autre, permettent d'apprécier l'ampleur de la vallée lorsque la ripisylve de la Loire s'entrouvre. Depuis le pied de Meuves par exemple, à travers la plaine, passant par-dessus les levées, le regard porte jusqu'au château de Chaumont-sur-Loire, faisant face au village.

Des typologies bâties remarquables



Chaumont-sur-Loire, installé sur la levée contre la falaise en rive gauche



La Loire et le remarquable coteau urbanisé de Chaumont-sur-Loire

L'habitat, dans des conditions d'inondabilité importante, a fait le choix de s'implanter aux marges de la vallée. Seul Veuves fait exception à la règle.

Fichier joint : [image_vdl_2-79.mov](#)



*Site bâti de Rilly-sur-Loire,
vu depuis les berges de la Loire*



*Vue sur la vallée privatisée par les habitations
dispersées en sommet de pente
ou masquées par des boisements*

En rive gauche, Chaumont-sur-Loire allonge une longue file bâtie régulière de petites maisons parallèles au fleuve. Elles paraissent d'autant plus modestes, tassées au pied de l'ample coteau qui les domine de toute sa hauteur, que l'ensemble est couronné par l'imposante figure du château qui trône en crête. L'ensemble compose sans doute l'une des scènes bâties de la vallée parmi les plus remarquables du département. On la perçoit aisément depuis le pont qui franchit le fleuve malheureusement de piètre qualité architecturale, ou depuis la levée en rive droite parcourue par la RN 152.

Rilly-sur-Loire profite d'un vallon boisé affluent pour s'élever progressivement vers le plateau de Pontlevoy, coiffé également par son château sur les hauteurs du coteau, en balcon sur la vallée.

L'urbanisation récente, dans les deux cas, prospère principalement sur les rebords des coteaux, privatisant le plus souvent les vues sur la vallée. De brèves fenêtres visuelles percent encore le tissu bâti dispersé, lorsque les falaises enfrichées ne masquent pas la vue par des boisements trop denses.



*Site bâti d'Onzain,
visible depuis la plaine agricole*



Coteau urbanisé d'Onzain

En rive droite, Onzain et Monteaux bénéficient de la protection de petites vallées affluentes de la Cisse : le Cissereau et la Petite Cisse. Alors que Monteaux limite son urbanisation aux piémonts, Onzain se développe à la fois en fond de vallée, sur les coteaux et en rebord de plateau. Cette dilatation du tissu bâti est essentiellement due à une urbanisation linéaire le long de la RN 58, à une urbanisation diffuse en quartiers pavillonnaires avec vue sur la vallée, au détriment du site bâti initial et à la présence de la gare dans la vallée qui a généré le développement d'un quartier spécifique.



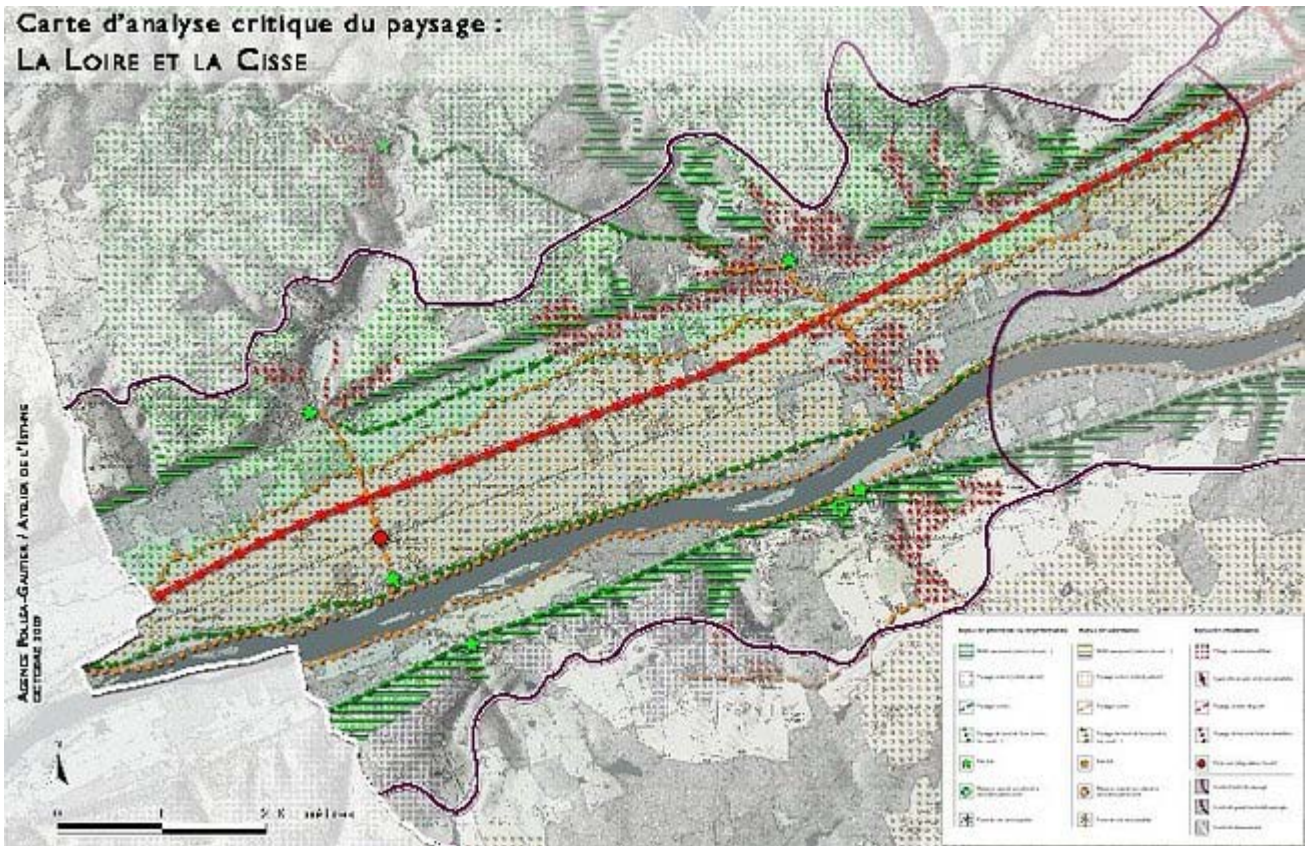
Site bâti de Veuves, installé auprès de la Loire, protégé par une levée



Traversée de Veuves par la RN 152, rehaussée par une levée et un muret maçonné

Au cœur de la vallée, Veuves brave les inondations derrière la levée qui supporte la RN 152. Le village pâtit de cette infrastructure trop "routière" : la circulation piétonne est mal aisée et dangereuse, la vue vers la Loire est masquée, les accès aux bords de l'eau sont difficiles. La gestion de ces espaces de nature associés à des usages publics demeure une question importante : parmi les projets de la commune, une plage ouverte au public qui ne peut voir le jour pour des raisons de responsabilité de gestion et d'entretien.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_upl7.pdf](#)

Protection / préservation



Remarquable site bâti de Chaumont-sur-Loire

- **Les sites bâtis** : reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation, préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels



Patrimoine urbain et architectural, Chaumont-sur-Loire

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation



Coteau non urbanisé dont la vue vers la vallée est masquée par des boisements remontant sur le haut de la falaise

- **Les coteaux non urbanisés** : arrêt de l'urbanisation diffuse sur les coteaux encore exempts de constructions, lutte contre l'enfrichement, repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain



Prairies humides au pied de Rilly-sur-Loire

- **Les prairies, vergers et jardins de berges près de la Cisse** : maîtrise des surfaces occupées par les peupleraies, préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés), maintien des prairies en bords de rivière



Route paysage ouvrant sur la Loire en pied de falaise, Chaumont-sur-Loire

- **Les routes paysage** : maintien d'ouvertures sur le grand paysage, arrêt de l'urbanisation linéaire le long des routes, valorisation du patrimoine (architecture, murs, jardins...) en place, valorisation paysagère des abords de la route

Valorisation / création



Traversée d'Onzain par la route de Mesland

- **Les traversées de village** : requalification des chaussées avec réduction de l'espace dévolu à la voiture au profit du piéton, traitement différencié des revêtements de sols, création et valorisation des espaces publics, plantations d'arbres



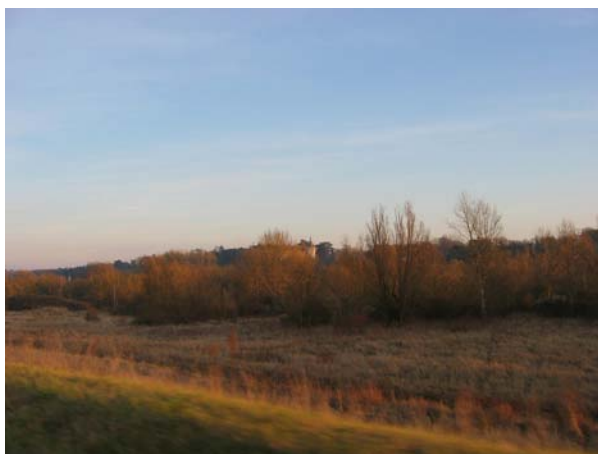
Construction récente en extension d'Asnières, Onzain

- **Les extensions bâties** : arrêt de l'urbanisation au fil de la route, confortement des centralités et aménagement urbains des traversées, protection des espaces de respiration et coupures d'urbanisation ; pour les extensions existantes : requalification des chaussées et espaces publics, plantations d'arbres d'accompagnement, création et entretien de transitions végétales entre l'espace agricole et l'espace bâti



Coteau urbanisé de manière diffuse, privatisant les vues sur la vallée

- **Les coteaux urbanisés** : maintien d'une distance inconstructible en rebord haut de coteau, préservation des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain



Bords de Loire occupés par des prairies humides et une belle ripisylve

- **Les bords de l'eau** : valorisation des berges, aménagement des circulations douces au bord de l'eau, restauration du patrimoine lié à l'eau, gestion des ripisylves et préservation d'ouvertures visuelles sur les coteaux



Plaine agricole ouverte dépourvue de structure végétale

- **L'espace agricole de la plaine** : replantation de haies et d'arbres, gestion et préservation ou recréation de ripisylves, maîtrise des surfaces occupées par les peupleraies

Réhabilitation / requalification



Voie ferrée Orléans/Tours traversant la plaine agricole de la Loire

- **Les abords de la voie ferrée** : plantation de haies et d'arbres à proximité de la voie et le long des routes qui la longent, requalification des traversées, revalorisation des abords des gares d'Onzain et de Veuves, revalorisation des espaces publics et abords des chaussées, plantations d'arbres

I 8/ Le Cher des confins de la Sologne (Châtre/Gièvres)

Situation

Le Cher entre dans le département du Loir-et-Cher à son extrémité sud-est et s'écoule longuement d'est en ouest entre les confins de la Sologne et ceux du Berry.

Dans cette séquence amont de la vallée, les influences Solognotes sont encore marquées, se prolongeant jusqu'aux environs de Selles-sur-Cher, sur une douzaine de kilomètres.



Fichier joint : [carte_up18.pdf](#)

Description

Une séquence de vallée aux ambiances nuancées



Beau point de vue sur le coteau agricole de la rive gauche, depuis l'orée de la Sologne, entrée nord de Châtres-sur-Cher



Vallée du Cher observée depuis le coteau de la rive gauche, à Maray

Fichier joint : [41-2-143-147.mov](#)



Point de vue sur le coteau de la rive droite et la lisière de Sologne à travers la vallée, depuis Maray



Point de vue sur la vallée du Cher depuis la route paysage (RD54), sortie de Villefranche-sur-Cher

De Châtres-sur-Cher à Gièvres, la vallée du Cher présente des nuances liées à sa morphologie : à l'entrée dans le département, la largeur de la vallée libère une grande plaine agricole. Les coteaux, éloignés de 2,5 kilomètres entre Châtres-sur-Cher et Maray, offrent des points de vue remarquables qui se répondent d'une

rive à l'autre : vers le sud, le regard porte sur les doux reliefs cultivés des confins du Berry ; vers le nord, il embrasse l'immense horizon boisé de Sologne. Ces correspondances visuelles se poursuivent en allant vers l'aval, avec le rapprochement des coteaux entre Mennetou-sur-Cher et Gièvres : un couloir régulier d'1,2 km de large en moyenne dessine une courbe qui s'élève pour atteindre Saint-Julien et Villefranche, qui se font face. La vallée s'ouvre à nouveau à l'approche de Gièvres pour former une petite plaine dont la perception est devenue peu sensible visuellement : la vallée très boisée s'avère souvent imperméable au regard ; quelques pentes douces, sur le coteau sud, sont consacrées à l'agriculture et constituent un recul précieux pour apprécier les paysages de la vallée depuis la route-paysage RD35.

Une dissymétrie qui oppose des horizons boisés à des coteaux cultivés



Le coteau de la rive droite coiffé des bois de Sologne et doublé de la ripisylve du Cher, à son pied, l'ouest de Mennetou-sur-Cher

De part et d'autre de la vallée, les sommets de coteaux forment les horizons de la plaine. Chacun apporte aux paysages du Cher les accents des pays voisins : au nord, la Grande Sologne vient hurler le coteau d'un épais manteau feuillu. Les villages s'en détachent visuellement, valorisés par le contraste de l'architecture et de la forêt.

Le coteau de la rive gauche est quant à lui essentiellement voué à l'agriculture. La pente y est plus douce que sur la rive opposée, arrondissant les sommets de coteaux. La trame bocagère encore présente fait apparaître des parcelles irrégulières qui maillent les pentes jusqu'à la plaine. Des parcelles boisées s'insèrent ponctuellement entre les pâtures et les cultures.

Une vallée cultivée dont subsiste un vaste maillage bocager



Paysage agricole semi-ouvert valorisant l'entrée du village de Maray

La plaine agricole, à l'image de la vallée elle-même, ne se présente pas sous un aspect unique : des ambiances

liées à des occupations du sol variées, alternant entre grandes cultures, bocage et boisements, confèrent au fond de vallée une richesse paysagère et écologique liée à la présence récurrente de l'arbre et de la haie sous diverses formes :



Cohabitation de la grande culture avec les haies héritées du bocage ancien, Châtres-sur-Cher



Bocage fragilisé de la plaine de Châtres-sur-Cher

- les secteurs de bocage ouvert : entre Châtre et Mennetou, ainsi que face à la Chapelle-Montmartin, la grande culture cohabite avec des haies formant une trame souple et relativement ouverte. La structure végétale est cependant fragile et tend à disparaître auprès des ruisseaux ;



Bocage serré de la petite plaine de Villefranche-sur-Cher

- les secteurs de bocage dense : face à Villefranche-sur-Cher, au contraire, la plaine agricole en pied de coteau est largement occupée par des petites pâtures cernées de haies serrées. Sur les berges, quelques bancs de sable et des ripisylves viennent parfaire les ambiances de fraîcheur verdoyante ;



Aperçu de la vallée, boisée en grande partie, depuis le petit coteau de Chabris, les Galliers

- les secteurs de bocage en voie de fermeture : entre Gièvres et Chabris, les paysages de la vallée basculent vers les bois qui occupent la plus grande partie du fond plat, depuis le canal de Berry jusqu'au Cher. La persistance de haies se lit encore aux marges des boisements, s'étirant surtout en pied de coteau en rive gauche.

Des bords de l'eau de qualité mais qui demeurent discrets



Le Cher bordé par un chemin de promenade, boucle de Saint-Loup



Le Cher largement visible depuis le pont de Villefranche-sur-Cher

La présence de l'eau dans le grand paysage de la vallée reste discrète : le Cher est souvent bordé d'une dense

ripisylve et le bocage préservé de la plaine étire des rideaux successifs qui le dissimulent. Grâce aux berges boisées, la rivière se repère facilement depuis les coteaux, sans pour autant se montrer réellement. Les points de vue remarquables sont liés aux ponts qui l'enjambent, souvent accompagnés d'un contexte urbain en arrière plan.



Canal de Berry, ponctuellement visible depuis la RD 54



Le Canal de Berry, dont les rives sont aménagées pour la promenade, Villefranche-sur-Cher

Le canal de Berry, quant à lui, s'inscrit subtilement dans la topographie du coteau de la rive droite. Depuis la RN 76 qui le surplombe légèrement, il demeure invisible ; à Villedieu (commune de Gièvres), la RD 54 le longe très rapidement et accorde alors un bel aperçu de la finesse de son implantation et des ouvrages qui l'accompagnent. Bien que déclassé, il est considéré aujourd'hui comme un élément patrimonial fort dans la vallée et ses berges heureusement ouvertes au public permettent de le parcourir.

Un habitat de marge qui cherche la proximité de l'eau



Maray et Châtres-sur-Cher se faisant face à travers la vallée, depuis la RD5

Positionnés à l'appui des coteaux, les principaux bourgs se sont développés auprès du Cher ou du canal de Berry, à la faveur du commerce qu'ils généraient, tandis que quelques villages plus ruraux ont maintenu des implantations isolées en retrait de la vallée.

Deux situations bâties se rencontrent fréquemment :



Site bâti de Châtres-sur-Cher, en appui sur le coteau de la rive droite

- à flanc de coteau, les villages de Châtres, Villefranche et Gièvres sont maintenus en marge de la vallée par le canal de Berry parfois doublé par le Cher qu'ils enjambent d'un pont construit à leur pied. La relation entre l'espace urbain et les rives est souvent soignée, privilégiant l'implantation de jardins et d'espaces publics en transition. Villefranche-sur-Cher, de façon remarquable, affirme cette qualité en prolongeant les bords de canal aménagés et plantés par un espace agricole bocager à l'aspect jardiné ;



Site bâti de Maray, construit dans la pente du coteau de la rive gauche

- en crête, les sites perchés de Maray, Saint-Loup, Saint-Julien, ou la Chapelle-Montmartin profitent de sommets pour dominer la vallée. Ces villages de taille modeste forment chacun un site bâti valorisant d'où émerge un clocher au dessus des toits de tuile imbriqués.



Site bâti de Mennetou-sur-Cher, en léger surplomb de la rivière

Seul Mennetou-sur-Cher semble avoir privilégié une situation de piémont, protégé par le canal de Berry qui fait office de digue contre le Cher. La voie ferrée au nord et le canal au sud cernent le centre historique.



Coteau de Châtres-sur-Cher à Mennetou-sur-Cher, où progresse une urbanisation linéaire qui fragilise les paysages de la vallée.



La Chapelle-Montmartin discrètement installé sur le coteau et fragilisé par l'implantation d'une maison isolée en rupture avec le site bâti et l'architecture



Construction de maisons individuelles en pied de coteau banalisant le paysage de la route et du coteau

Les sites bâtis, largement visibles d'un coteau à l'autre, sont magnifiés par le relief qui permet de les offrir au regard, tantôt enveloppés de forêt, tantôt installés au cœur de grands espaces agricoles. Depuis les villages également, quelques points de vues sont préservés mais l'urbanisation diffuse tend petit à petit à privatiser les vues. Développée sur les coteaux et les crêtes, elle engendre un mitage progressif qui apparaît principalement en rive droite. Bien qu'encore majoritairement individualisés, certains villages tendent à se rejoindre peu à peu pour former des continuités le long des routes comme entre Mennetou et Châtres, ou Saint-Julien et la Chapelle-Montmartin.

Une influence Solognote marquant fortement la forme des bourgs et leur architecture



Développement de l'urbanisation à l'image des « villages-rues » de Sologne, Villefranche-sur-Cher



Architecture composite où apparaît nettement la brique au caractère Solognot, Villefranche-sur-Cher



Beau patrimoine bâti témoignant de l'usage du bois et du calcaire dans l'architecture

La plupart des villes et villages de la rive droite se sont construits au contact des voies de communication, dont la plus ancienne n'est autre que le Cher. Cette disposition particulière, accentuée par l'étroitesse de la vallée, a permis de développer un urbanisme étiré linéairement sur les coteaux, selon une organisation proche des « villages rues » de Sologne : les centres s'allongent en files de petites maisons accolées les unes aux autres. L'architecture conforte cette filiation par la présence importante de la brique, particulièrement marquante en rive droite. Les teintes chaudes se mêlent aux enduits clairs qui illuminent les rues. L'aspect général est cependant plus sec qu'en Sologne, où l'espace public est plus souvent enherbé. La construction fait aussi appel aux ressources locales : le rebord nord de la vallée est marqué par des affleurements d'argiles à silex dans les pentes ; aussi les silex et quelques fragments de poudingues, ramassés dans les champs, se mêlent au moellons de « grès de Maray » extraits sur la rive gauche. Les villages prennent alors des teintes plus claires qui rappellent les sols des terres agricoles.

Des infrastructures et une urbanisation contraintes par le relief



Rupture forte inscrite dans l'urbanisation de Mennetou-sur-Cher, liée à l'implantation de la voie ferrée.



La RN 76 traversant le centre – village de Mennetou-sur-Cher

La vallée est par nature propice à l'installation de voies de communication. Cependant, l'étroitesse des secteurs non inondables a contraint les infrastructures nouvelles à s'installer sur les piémonts ou les coteaux, « comprimant » l'urbanisation de façon parfois intense : Mennetou en est l'exemple le plus frappant, le Cher étant doublé du canal de Berry, de la RN76 et de la voie ferrée. L'urbanisation, pour se développer, a donc progressé sur le plateau, déconnectée du centre, tandis que les activités de loisirs ont été préférentiellement positionnées dans la petite plaine inondable délimitée par la rivière.

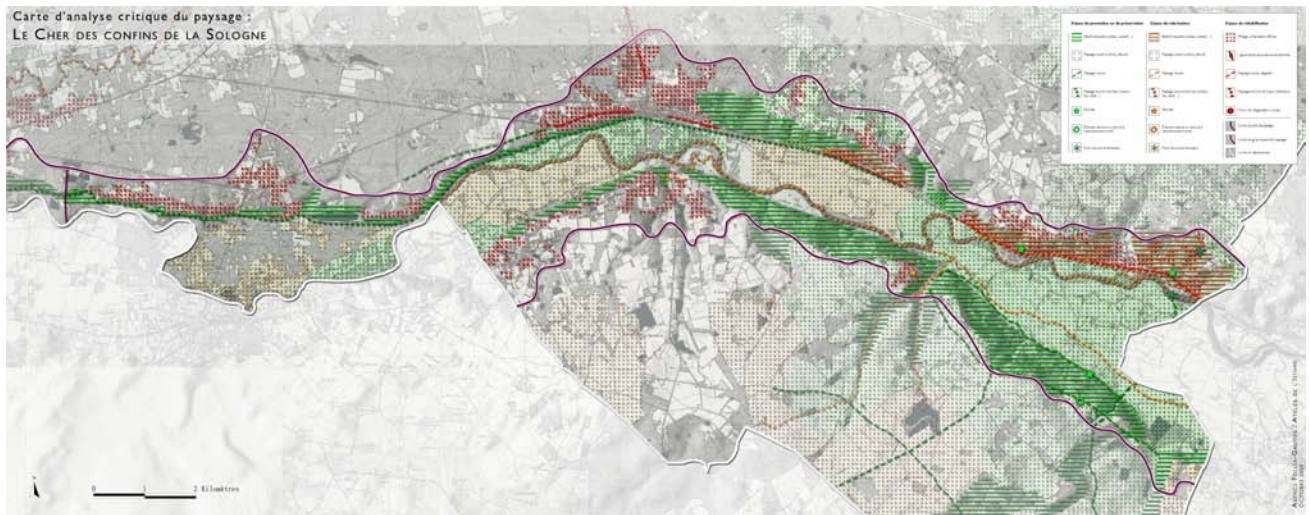
Une transformation lisible du paysage agricole en cours



Paysage agricole en cours de transformation, au pied de Châtres-sur-Cher : les haies en limite de parcelle sont discontinues et les prairies humides ont été retournées pour être mises en culture

Le paysage agricole de la vallée, s'il est encore en partie structuré par des haies, présente régulièrement des formes plus simplifiées : les parcelles larges d'où les haies ont été éradiquées vont parfois jusqu'aux berges du Cher ; les prairies humides sont progressivement retournées pour permettre la mise en culture jusqu'au plus près de la rivière ; l'aspect jardiné et soigné du fond de vallée disparaît petit à petit au profit de paysages ouverts où domine la monoculture. Cette évolution en marche est particulièrement sensible dans la plaine bocagère de Châtres-sur-Cher, où le maillage se délite, autour de nombreuses parcelles, en lambeaux de haies discontinues. Face à Langon ou la Chapelle-Montmartin ou Launay, la grande culture s'est largement développée et contribue à simplifier les paysages du Cher, à appauvrir les ambiances et les milieux.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up18.pdf](#)

Protection / préservation



Site bâti de Maray en étroite relation avec l'espace agricole

- **Les sites bâtis** : prise en compte fine lors des extensions d'urbanisation, maîtrise paysagère, architecturale et urbaine des extensions, définition et respect des capacités d'accueil du site, confortement des centralités, lutte contre le mitage et la consommation des espaces, attention portée aux limites entre bâti et espace "naturel" ou agricole et aux entrées et sorties des villages, diversification des densités proposées pour les futures opérations



Clocher monumental de l'église de Châtres-sur-Cher

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation



Jardin et promenade au bord du Canal de Berry, Villefranche-sur-Cher

- **Les jardins et promenades de front de ville ou de village** : préservation de parcelles jardinées autour des villages et sur les berges, informations et animations autour des jardins potagers (marchés, ventes et trocs de graines, ateliers, sensibilisation scolaire...), aide à la plantation et à l'entretien d'essences majoritairement indigènes dans les aménagements favorisant le caractère rural des rives



Coteau fragilisé par la construction de logements à l'écart des centres urbains

- **Les coteaux boisés et cultivés** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme contre l'urbanisation diffuse, gestion des espaces agricoles et naturels



Bocage préservé au pied du coteau de Maray, en rive gauche

- **Le maillage bocager** : encouragement au maintien des prairies et zones humides, repérage, identification et préservation des haies dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère de la vallée et aux milieux naturels (essences de sols frais, humides, ou gorgés d'eau à proximité du Cher, essences de milieux secs ou calcaires sur les coteaux par exemple)



Route paysage traversant la vallée entre Châtres-sur-Cher et Maray

- **Les routes paysage** : préservation contre l'urbanisation linéaire, création ou valorisation de points de vues, soin porté aux bas-côtés en évitant les surlargeurs de chaussées, préservation ou valorisation du petit patrimoine attenant

Valorisation / création



Urbanisation diffuse sur le coteau de Mennetou-sur-Cher, face au pont sur le Cher

- **L'urbanisation** : arrêt de l'urbanisation linéaire au fil des routes, recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti, mise en place d'opérations favorisant une certaine densité et permettant de conforter les centres, création de circulations douces reliant les nouveaux quartiers aux centres, mise en réseau des nouvelles voies de circulation avec celles existantes, création d'espaces publics appropriables, plantations d'essences indigènes préservant le caractère rural des bourgs



Traversée de Langon, peu valorisée par le caractère routier des espaces publics

- **Les traversées des villes et des villages et les espaces publics** : requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des largeurs de chaussées, plantations d'essences locales, aménagements privilégiant la simplicité et favorisant la souplesse des usages



*Espace public peu valorisant dans le centre de Villefranche-sur-Cher
(imperméabilisation des sol, usage de revêtement de type routier, absence de végétation ...)*

- **Les centres et leurs espaces publics** : valorisation du caractère rural des centres par la présence de l'herbe (trottoirs d'entrées de bourgs, places, petites routes d'accès aux quartiers moins centraux...), création

d'espaces publics simples favorisant une souplesse des usages, plantations d'arbres isolés à grand développement



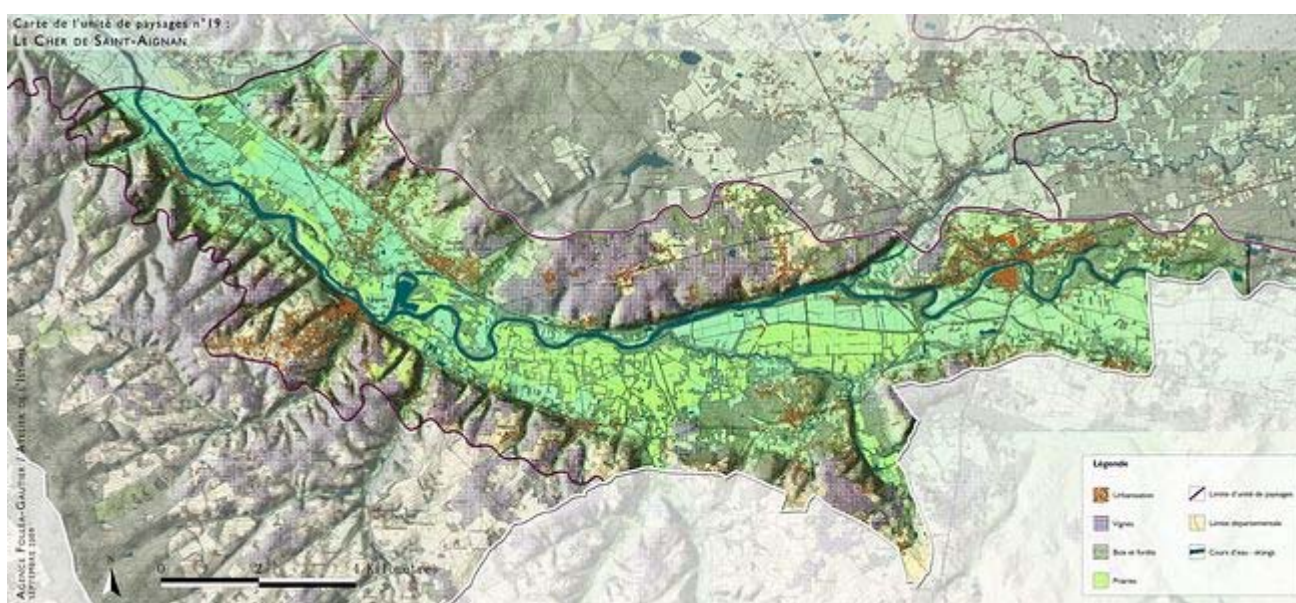
Canal de Berry masqué par des arbrisseaux depuis la promenade plantée de la rue Jean Segretin, Châtres-sur-Cher

- **Les bords de l'eau** : *préservation et gestion des ripisylves, création de circulations douces, entretien et créations d'espaces publics à proximité des villages, maîtrise qualitative de l'accueil du public*

I 9/ Le Cher de Saint-Aignan

Situation

La séquence de paysage du Cher de Saint-Aignan s'allonge sur 25 kilomètres environ pour 2 à 3 kilomètres de large, à mi-chemin entre Villefranche-sur-Cher et Montrichard. C'est une séquence de transition, où les influences solognotes cèdent la place aux accents ligériens, avec l'apparition de la vigne et la généralisation du tuffeau, tandis que l'urbanisation prend davantage d'importance, avec, outre Saint-Aignan : Selles-sur-Cher, Noyers-sur-Cher et Thésée. La Sauldre, qui traverse la Grande Sologne, vient mêler ses eaux au Cher près de Selles-sur-Cher.



Fichier joint : [carte_up19.pdf](#)

Description

Une vallée dont les marges sont travaillées par ses affluents



Le Cher et ses coteaux raides et boisés, Châtillon-sur-Cher

Large de deux à trois kilomètres, la vallée du Cher autour de Saint-Aignan est irrégulièrement bordée de coteaux festonnés, formant des ondulations plus ou moins amples à la manière d'un drapé. Elles apportent une complexité qui enrichit les paysages du Cher :

- en rive droite, la Sauldre et la Rennes entaillent profondément le sol sableux et calcaire des confins de la Sologne Viticole en y imprimant de petites vallées aplanies ; elles dessinent des ouvertures dans la plaine du Cher et guident vers des paysages voisins très contrastés, où dominant la vigne et les bois ;

- en rive gauche, le Fouzon vient également élargir la plaine en pente douce avant de rejoindre le cours du Cher. Des vallons creusés dans les craies à silex et le tuffeau sont parcourus de petits ruisseaux qui rejoignent perpendiculairement le Cher, comme le ruisseau de Seigy, de Civière, de la Puissée ou de la Fontaine. Ces petites sinuosités imprimées dans le coteau forment une dentelle plus fine qu'en rive droite et animent le coteau de quelques ouvertures comme celles du Modon ou du

Traîne Feuille, offrant des ambiances de vallées fraîches et préservées à l'écart du grand couloir du Cher. Sur les deux rives, d'autres vallons secs animent les marges de la vallée, coiffés de bois dans leur partie haute et ouverts et cultivés sur les bas de pentes arrondis.

Une eau présente sous diverses formes



Berges du Cher, valorisées par un espace de nature ouvert au public, Saint-Aignan



Berges et quais mettant en scène la relation entre le site bâti de Selles-sur-Cher et sa rivière



Le Canal de Berry, bordé de jardins et de plantations d'arbres, Châtillon-sur-Cher

Depuis les plus petits ruisseaux jusqu'à la paisible rivière, en passant par le canal, les cours d'eau apportent une part de sa richesse à la vallée. Ils confèrent au paysage une complexité qui se nourrit de leur proximité, de leur diversité et parfois de leur imbrication :

- le Cher, qui dessine des méandres et des boucles à travers la plaine, s'installe en pied de coteau jusqu'aux Martinières, puis traverse la vallée pour rejoindre Saint-Aignan en se contorsionnant et longe enfin le coteau sud avant de s'en éloigner progressivement pour rejoindre Thésée au nord. Il s'accompagne d'une végétation souvent importante qui le rend très discret à la belle saison, mais le laisse entrevoir en hiver ;*
- les deux principaux affluents du Cher, la Sauldre et le Fouzon, dessinent à leur tour des situations et des paysages différents : quand le premier rejoint le Cher directement en creusant un vallée régulière et une*

confluence élargie, le second contourne la vallée pour se loger au pied du coteau de la rive gauche et s'écouler longtemps dans la vallée du Cher avant de le rejoindre. La Sauldre dessine une vallée à part entière qui rompt la continuité du coteau de la rive droite tandis que le Fouzon émousse et lime ses marges, amorçant un parcours en plaine enchâssé dans un couloir boisé quasiment continu ;

- en retrait, construit selon une faible pente sur le coteau de la rive droite, le Canal de Berry vient se jeter dans le Cher entre Saint-Aignan et Noyers-sur-Cher. Un large bassin issu d'un ancien méandre inondé reçoit ses eaux. Sur son chemin, il croise la Sauldre qu'il franchit par un pont-canal de pierres taillées à plusieurs arches, et reprend son cours en pied de coteau à Châtillon-sur-Cher. Il aborde avec une belle élégance des paysages variés, côtoyant plaine, coteaux et vallées, traversant les villes et villages en les prolongeant souvent d'une promenade enherbée, comme entre Noyers-sur-Cher et les Martinières, où il est planté d'un alignement d'arbres.

Une vallée partagée entre céréaliculture et prairies



Ripisylve du Cher, offrant une enveloppe végétale à la petite plaine qui s'étend jusqu'au Fouzon, Selles-Sur-Cher



Petits vergers installés sur les rives du Cher, à l'aval de Saint-Aignan



Grande culture installée dans la vallée, entre Mareuil et Pouillé

Plusieurs paysages agricoles se succèdent tout au long de la vallée, sans jamais se ressembler. Malgré des phénomènes de simplification de la structure agricole, la diversité d'occupation des sols peut produire des paysages de qualité, rythmés et soutenus par une persistance des structures végétales à travers les pratiques agricoles contemporaines :

- A l'amont, au pied de Selles-sur-Cher, les paysages agricoles tranchent franchement avec ceux de Gièvres : les parcelles enrichies cèdent la place à de grandes surfaces céréalières dénuées d'arbres et de haies. A l'inverse, entre le Cher et le canal de Berry, des plantations uniformes de peupleraies occupent massivement le pied de coteau de la rive droite. Ces peuplements monospécifiques accentuent la simplification des paysages à l'oeuvre dans ce secteur et viennent occuper des terres agricoles en comblant visuellement le fond de vallée.

- L'entrée du Fouzon dans la vallée produit un nouveau paysage : une petite plaine céréalière s'ouvre dans le triangle formé par la rencontre du Cher et de son affluent. La disparition progressive des haies bocagères est contrebalancée par des ripisylves, au nord et au sud, qui apportent un peu de douceur et profusion végétale à l'espace agricole.

- En rive droite du Fouzon, un parcellaire encore modeste est identifiable grâce à la présence affirmée de bocage ; les cultures y partagent le fond de vallée avec des prairies largement majoritaires. La qualité de ces paysages champêtres se prolonge longtemps, jusqu'à rejoindre les berges à Saint-Aignan et Noyers-sur-Cher.

- En direction de la confluence avec la Rennes, la vallée présente une structure foncière variée, avec des grandes parcelles carrées sur les marges et des petites parcelles laniérées de prairies et de vergers sur les berges du Cher.

Apparition de la vigne sur le rebord nord de la vallée



Ouverture sur le lointain depuis les vignes de la rive droite, rendu possible grâce à une gestion appropriée de la végétation des coteaux,

Les Martinières, Noyers-sur-Cher



Paysage de vignobles sur les rebords de plateau de la Sologne Viticole, Noyers-sur-Cher

Avec la disparition progressive des bois de Grande Sologne en sommet de coteaux apparaissent les vignes de la Sologne Viticole. Les rebords du plateau sont presque entièrement couverts de vignes qui dessinent un paysage nouveau et valorisant pour la vallée : depuis le sommet des coteaux, le vignoble offre un premier plan soigné qui laisse passer le regard et permet de profiter de larges panoramas sur le Cher et ses rebords. Il signe l'image d'un territoire qualitatif tant sur le plan économique que paysager, ce qui est confirmé par l'AOC Touraine majoritairement planté, dont la valeur ajoutée contribue à la force du territoire. En rive gauche, ce sont les vignobles des Coteaux du Cher qui viennent border le territoire et offrir un paysage tout aussi peignés. Cependant, les ouvertures sont parfois masquées par une végétation de coteau importante, qui demande à être gérée pour maintenir des points de vue sur le lointain.

Une urbanisation qui magnifie les sites bâtis



Urbanisation remontant le long du vallon de Saint-Aignan



Urbanisation de piémont de qualité, Mareuil-sur-Cher



Site bâti spectaculaire de Saint-Aignan, valorisé par le recul de la vallée, pont de Noyers-sur-Cher à Saint-Aignan



Noyers-sur-Cher, dont la silhouette apparaît au-dessus de la végétation de berges

L'implantation du bâti, à l'image de la variété de situations offertes par le relief et l'eau, se manifeste sous des formes très différentes. La proximité du Cher, le festonnement régulier des coteaux, et la présence de tuffeau ont permis aux villages de profiter de situations plus ou moins élevées pour se développer, en rive droite comme en rive gauche :

- l'habitat s'installe volontiers au creux de vallons secs ou de petites vallées, privilégiant une situation surélevée par rapport au Cher et remontant doucement en direction du plateau. Ce sont généralement de petits groupes bâtis, limités dans leur développement par l'étroitesse du site choisi : Trévety, la Rue, les Martinières, l'Aubrière, ou le centre de Seigy par exemple ; quelques bourgs ont choisi de se développer ainsi, ce qui donne parfois lieu à des queues d'urbanisation distendues au fil de la route, comme à Châtillon-sur-Cher ou à Saint-Aignan ;

- d'autres petits sites bâtis profitent des piémonts légèrement surélevés par rapport à la plaine pour développer une urbanisation linéaire groupée. Elles barrent parfois des petits vallons et profitent ainsi de la route qui s'accroche au pied de coteau tel Couffy, Pouillé ou Mareuil-sur-Cher ;

- le relief donne aussi lieu à des situations spectaculaires de construction à flanc de coteau : à Saint-Aignan, la ville surmontée de son château, se présente face au pont qui enjambe le Cher. Le centre est placé dans l'axe du pont et offre un paysage urbain remarquable en venant de Noyers-sur-Cher. La trame urbaine est largement installée dans la pente, en piémont du coteau, tandis que le château s'élève sur un éperon rocheux dominant la vallée.

- quelques villes de plaine se sont également développées, comme Selles-sur-Cher, dont le centre ancien est entièrement tourné sur la rivière, installée en rive gauche dans la plaine agricole.

Une architecture qui met en scène les différentes ressources du sous-sol



Dernières traces de la brique, présente dans la construction du château de Selles-sur-Cher



Beau patrimoine bâti en calcaire, enclos de murs de pierres, Meunes



Centre très lumineux de Mareuil-sur-Cher, dont l'unité est apportée par le calcaire et la tuile plate

L'urbanisation du cœur de la vallée du Cher correspond à une transition entre celle des confins de la Sologne, à

l'amont, et celle de la vallée de Montrichard, à l'aval : l'urbanisation prend dès Selles-sur-Cher une coloration très différente de la séquence amont, qui était influencée par la Sologne. La brique disparaît presque entièrement pour céder la place au calcaire, donnant aux villages des teintes très pâles allant du blanc au gris cendré, rehaussé de touches ocre apportées à l'occasion par le silex et d'un gris profond pour les toitures d'ardoises : on entre dans le pays du tuffeau. Tout ce secteur a fait l'objet d'extractions importantes, profitant du Cher pour exporter ses produits. Localement, le tuffeau a façonné l'image du territoire, caractérisant la belle demeure citadine comme la modeste cabane de vigne. La rive gauche est également marquée par une urbanisation troglodytique ou semi-troglodytique qui apparaît après Saint-Aignan et se manifeste pleinement à Mareuil, où des caves successives bordent le pied de coteau du ruisseau de la Fontaine.

Une urbanisation sous pression



Problème de mitage du coteau Châtillon-sur-Cher



Problème d'urbanisation individuelle auprès du Canal de Berry, sans traitement des limites urbaines ou des espaces publics, ouest de Selles-sur-Cher



Exemple d'urbanisation linéaire au bord de la RD 956, montrant clairement les constructions nouvelles sortant de l'enceinte arborée du village, le Berquin, Selles-sur-Cher



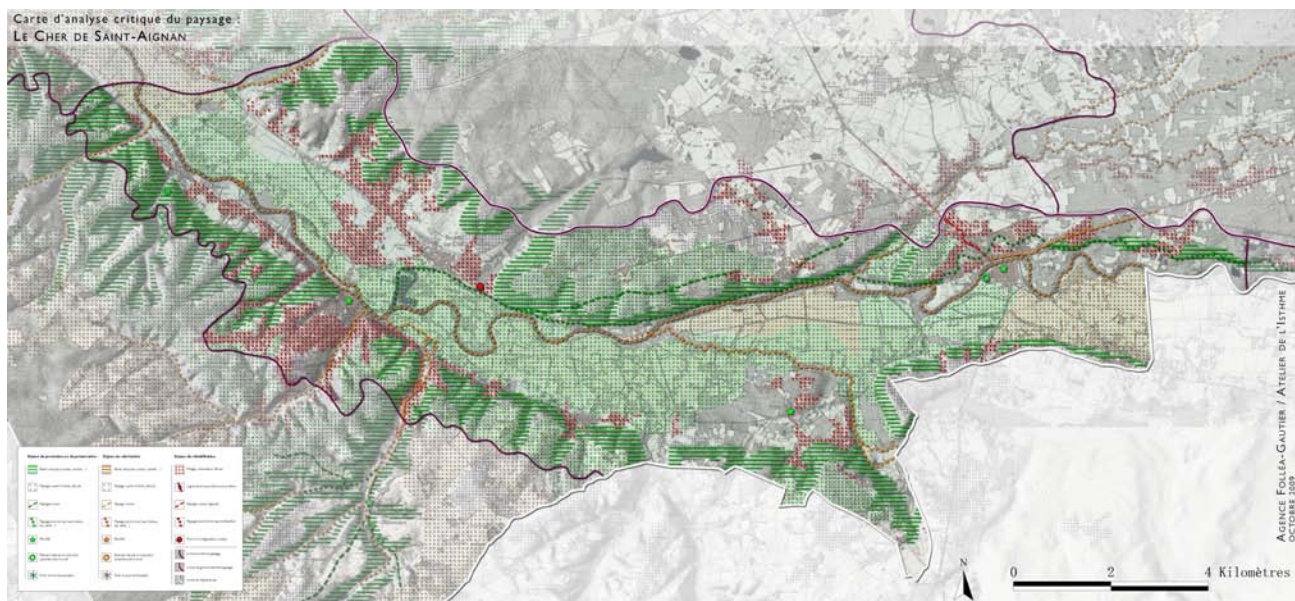
Urbanisation linéaire banale en rebord de plaine agricole, Saint-André, Saint-Aignan

La pression du développement exercée par Saint-Aignan, Noyers et Selles-sur-Cher est nettement lisible dans le paysage de la vallée : ces villes ont suscité un développement important de constructions isolées, généralement à flanc de coteau ou au fil de la route. Leur présence dans la vallée s'affirme et prend le relais de Montrichard à l'aval, ainsi que de Tours, dans le département voisin de l'Indre-et-Loire. Hameaux et villages se rejoignent progressivement aux dépens des paysages de coteaux de plus en plus mités, où les coupures d'urbanisation se font rares.

Les infrastructures, souvent juxtaposées les unes aux autres en pied de coteau, augmentent encore ce phénomène, corsetant les centres anciens qui ne trouvent de solutions de développement que sur les coteaux ou en sommet de pente.

Cette dynamique déjà largement engagée offre une image de la vallée très construite, aux sites bâtis fragilisés par un mitage progressif qui dévalorise à la fois les paysages des abords de routes, des coteaux et des sites urbains.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_upl9.pdf](#)

Protection / préservation



Saint-Aignan et son château formant un site bâti et urbain remarquable

- **Le site bâti de Saint-Aignan** : préservation des quais et de la façade urbaine (maisons de piémont, château, coteau du Parc et de Gâtine...), arrêt de l'urbanisation diffuse sur les coteaux du Traîne-Feuilles, arrêt de l'urbanisation linéaire en piémont le long de la RD 17 et sur les crêtes le long des RD 90 et 675, préservation et valorisation des espaces agricoles et viticoles enclavés ou bordant la ville



Beau patrimoine bâti urbain, Noyers-sur-Cher



Corps de ferme en sortie de Meusnes

- **Le patrimoine bâti** (châteaux, églises, fermes, maisons de bourgs, jardins, murets ...) : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation

- **Les sites troglodytiques** : soutien à l'entretien et à la restauration architecturale, choix précis de l'implantation des nouvelles constructions, respect des caractéristiques architecturales spécifiques au site (implantations perpendiculaires à la falaise, d'un seul côté de la route, préservation des jardins et des prairies de l'autre côté de la route)



Urbanisation diffuse occupant le sommet de pente et progressant lentement jusqu'à faire se rejoindre les hameaux et les villages

- **Les coupures d'urbanisation** : maintien d'espaces de respiration entre les villages, arrêt de l'urbanisation linéaire



Vue obstruée par une végétation persistante arborée en haut coteau, Châtillon-sur-Cher

- **Les coteaux** : préservation des espaces non bâtis, gestion et entretien de la végétation, plantations adaptées au caractère local de la vallée en limites de parcelles bâties existantes



Maigre ripisylve du Cher et absence de structures végétales bocagères dans l'espace agricole, Pouillé

- **Les structures végétales dans l'espace agricole** : identification et préservation des haies et arbres dans les documents d'urbanisme, repérage et soutien à l'entretien et à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère des plateaux ou des vallées

Valorisation / création



Traversée de Noyers-sur-Cher, récemment réaménagée

- **Les traversées des villes et des villages et leurs espaces publics** : requalification des traversées de villages au

bénéfice du piéton, réduction des largeurs de chaussées, plantations d'accompagnement, aménagements privilégiant la simplicité et favorisant la souplesse des usages



Relation difficile entre une urbanisation récente peu qualitative et un espace de nature au potentiel important en milieu urbain, Selles-sur-Cher



Berges du Cher occupées par une urbanisation dont le recul est assuré par des jardins, Châtillon-sur-Cher

- **Les bords de l'eau et les quais urbains** : maîtrise et organisation de l'accès du public et du stationnement, création de circulations douces et de circuits de randonnées, entretien et création d'espaces publics de proximité, préservation et gestion des ripisylves

Réhabilitation / requalification



Banalisation des extensions urbaines, périphérie de Selles-sur-Cher

- **L'urbanisation** : arrêt de l'urbanisation linéaire au fil des routes, recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti, mise en place d'opérations favorisant une certaine densité et permettant de conforter

les centres, création de circulations douces reliant les nouveaux quartiers aux centres, mise en réseau des nouvelles voies de circulation avec celles existantes, création d'espaces publics appropriables



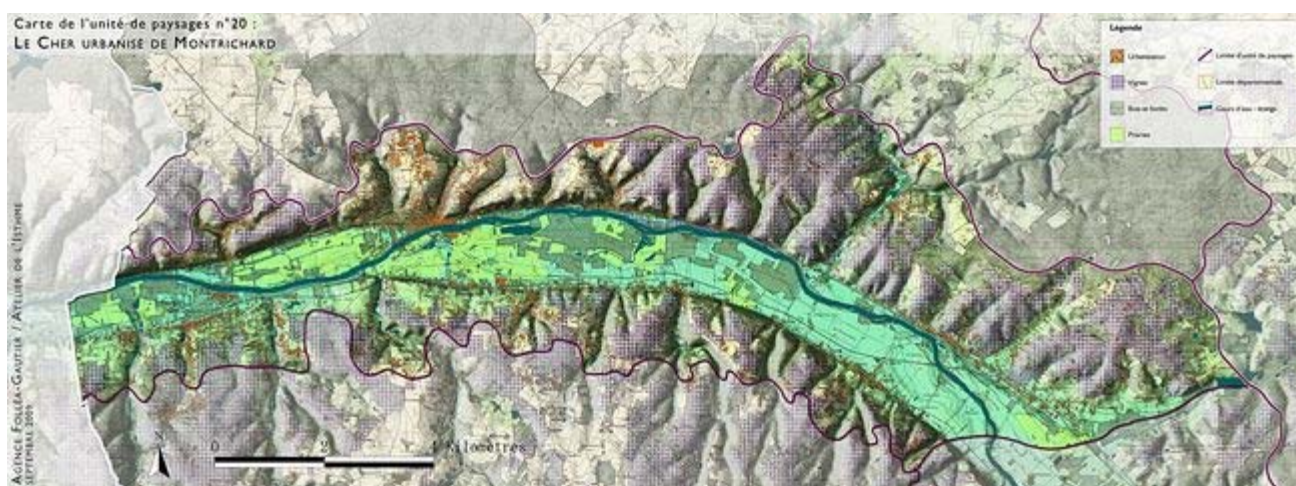
Banalisation de l'espace public due à par une standardisation des plantations décoratives en limites de parcelles privées, le Gaillard, Thésée

- **Les bords de routes** : maîtrise des implantations urbaines à proximité immédiate des routes grâce à l'instauration d'une veille foncière, arrêt de l'urbanisation linéaire, requalification de la chaussée et de l'espace public associé, maintien d'ouvertures visuelles sur les paysages de la vallée.

20/ Le Cher urbanisé de Montrichard

Situation

Dans sa partie aval, la vallée du Cher autour de Montrichard apparaît directement sous l'influence de Tours, à la fois marquée par la progression de l'urbanisation et par la présence des vignes AOC Touraine. Accompagnée de la forêt de Montrichard au nord et des coteaux du Cher au sud, elle marque la rupture entre le plateau de Pontlevoy et la Champagne Berrichonne sur une dizaine de kilomètres.



Fichier joint : [carte_up20.pdf](#)

Description



La vallée du Cher depuis les ruines de la forteresse médiévale de Montrichard



Le paisible Cher longeant le quartier du Port, Saint-Georges-sur-Cher

Autour de Montrichard, la vallée du Cher présente un fond relativement plat et régulier, ondulant légèrement en vis-à-vis de la ville. La rivière s'écoule lentement, formant quelques îles comme l'Île Picard ou l'Île de la Salle, toujours verdoyantes. Les berges restent assez difficiles à longer bien que quelques chemins donnent accès au bord de l'eau.

De part et d'autre de la vallée, les coteaux montrent une morphologie dissymétrique : très raides et enfrichés en rive droite, ils s'élèvent plus progressivement en rive gauche, annonçant les paysages des Coteaux du Cher (voir unité n°21). La présence dans le sous-sol de matériaux tendres (craie à silex et tuffeau) a favorisé le creusement de vallons entaillant les coteaux, formant des niches en retrait de la plaine au creux desquelles l'urbanisation a pu se développer à l'écart des crues.

Une agriculture mixte où perdurent élevage et prairies associées



Paysage ouvert de grandes cultures en amont de la vallée



Prairies pâturées au pied du coteau d'Angé, la Rouchère



Prairies et maillage bocager dans la plaine, Angé

Délimitée par de francs coteaux, la plaine agricole forme un bandeau régulier auprès du Cher, déroulé surtout au pied de la falaise de la rive droite. Deux séquences se lisent aisément dans les paysages agricoles, délimitées par la confluence des ruisseaux du Bavet et de la Fontaine : à l'amont, en l'absence de structures végétales, les paysages nus et ouverts de grandes cultures exposent les coteaux au regard, tandis qu'à l'aval, les haies et les ripisylves constituent des premiers plans qui animent la plaine et adoucissent la présence visuelle des coteaux. Entre Bourré, Montrichard et l'Ormeau, des marais et d'anciennes îles, enfrichés ou boisés, occupent les terres spongieuses des bords du Cher.

Une occupation dominante des coteaux par le vignoble



Large vue ouverte sur la vallée depuis les vignobles de la rive gauche, le Perchas, Angé

Fichier joint : [41-8-182-186.mov](#)



Vigne occupant le rebord du plateau à l'orée de la Forêt de Montrichard, Bourré

La vallée du Cher, dans le prolongement du plateau de la Sologne Viticole, présente des coteaux calcaires propices à la viticulture. L'AOC Touraine y est le plus répandu et donnent des Sauvignons, des Gamays et des Cabernets-Cots. En rive droite, la vigne s'avance jusqu'au sommet des pentes boisées, trop raides pour être cultivées. L'ensemble ainsi composé ne s'interrompt qu'à proximité de Montrichard. En rive gauche, le relief plus doux accueille la vigne directement sur les pentes. Les croupes, sculptées à travers le coteau par des vallons appelés rouergues, portent de petites parcelles à l'aspect soigné et peigné. Elles offrent également un premier plan très valorisant depuis les sommets vers la vallée.

Des sites urbains très liés aux coteaux



Falaise occupée par un habitat troglodytique, la Rolanderie, Bourré



Village troglodytique remarquable de Bourré

Historiquement, l'urbanisation s'est développée en rive droite, avec Thésée, Bourré et Montrichard, desservies par la RD 176 et la voie ferrée. En rive gauche, le coteau est resté essentiellement voué à la vigne, les villages installés restant de taille modeste.

Les crues du Cher, depuis toujours, ont interdit toute implantation de village dans la plaine. Les sites légèrement surélevés ont été préférés, comme les vallons affluents en pentes douces creusés dans les coteaux festonnés, qui forment des dégagements abrités. Généralement présent dans le sous-sol, le tuffeau tendre a facilité cette implantation du bâti dans les coteaux. Comme dans la vallée du Loir, l'exploitation de la roche a généré une architecture troglodytique pittoresque et originale. Bourré, lové au sein d'un vallon et agrippé à la falaise, en est l'exemple le plus marquant mais d'autres sites existent comme les Caves, sur la rive opposée à Montrichard, ou le Perrin à Angé : la falaise, couverte de végétation, laisse apparaître des portes et des façades enkystées dans la roche.

Une urbanisation linéaire qui colonise les coteaux



Coteau urbanisé de Montrichard, depuis la Motte en rive gauche



Grands ensembles construits en sommet de coteau, Montrichard



Coteau urbanisé anarchiquement, la Graffinière, Chissay-en-Touraine



Queue d'urbanisation de Saint-Georges-sur-Cher remontant sur le coteau par la vallée du Merderon

La pression urbaine exercée par Tours, à 45 kilomètres de Montrichard, a généré une extension récente désorganisée des villes et des villages tels que Thésée, Pouillé, Saint-Georges-sur-Cher, Chissay-en-Touraine ou Angé. Souvent limités dans leur développement par la proximité immédiate du Cher et de la voie ferrée en pied de coteau, ils se sont étendus aussi bien à l'intérieur des vallons que le long de la Route Nationale et en sommet de coteau. La logique urbaine initiale des sites bâtis, tenus en pied de coteau, s'est progressivement affaibli faute de choix : privilégiant le logement individuel, les nouveaux quartiers se sont distendus pour se rejoindre les uns les autres et former des ensembles urbanisés continus, notamment au fil des routes.

Montrichard, du village médiéval à la ville dilatée



Centre ancien de Montrichard, construit en pied de falaise et surmonté des ruines du donjon médiéval



Façade urbaine de Montrichard, valorisée par des quais et un pont remarquable



Montrichard installé en piémont et dominé par le donjon



Vue sur la vallée depuis la forteresse de Montrichard

Au cœur de la vallée, bien visible depuis la plaine comme depuis les coteaux, Montrichard est la ville « centre » du territoire. Sa silhouette, postée au dessus du Cher, est prolongée par un très beau pont supporté par d'élégantes arches. Depuis les quais, la ville expose une façade bâtie remarquable héritée du Moyen-Âge et de la Renaissance.

Elle s'installe de façon resserrée à flanc de coteau, surmontée du donjon de l'ancien château aujourd'hui disparu, depuis lequel une large vue est offerte sur la vallée.



Entrée ouest de Montrichard, banalisée par une urbanisation linéaire



Nouveaux quartiers construits sur le rebord du plateau, les Monts Garnis, Montrichard

Le site bâti de Montrichard, influencé à la fois par la proximité de Tours et par le tourisme lié à Amboise, est aujourd'hui déstabilisé par le développement de la ville : sans réelle cohérence urbaine, les quartiers de Touraine I, des Lièvreries, ou les Demeures de la Tour, ont fleuri au sommet des coteaux. Plus au nord encore s'installent des zones d'activités que la Forêt de Montrichard, assurant la transition entre les paysages du Plateau de Pontlevoy et la vallée, limite dans leur développement.

Une congestion des réseaux en rive droite



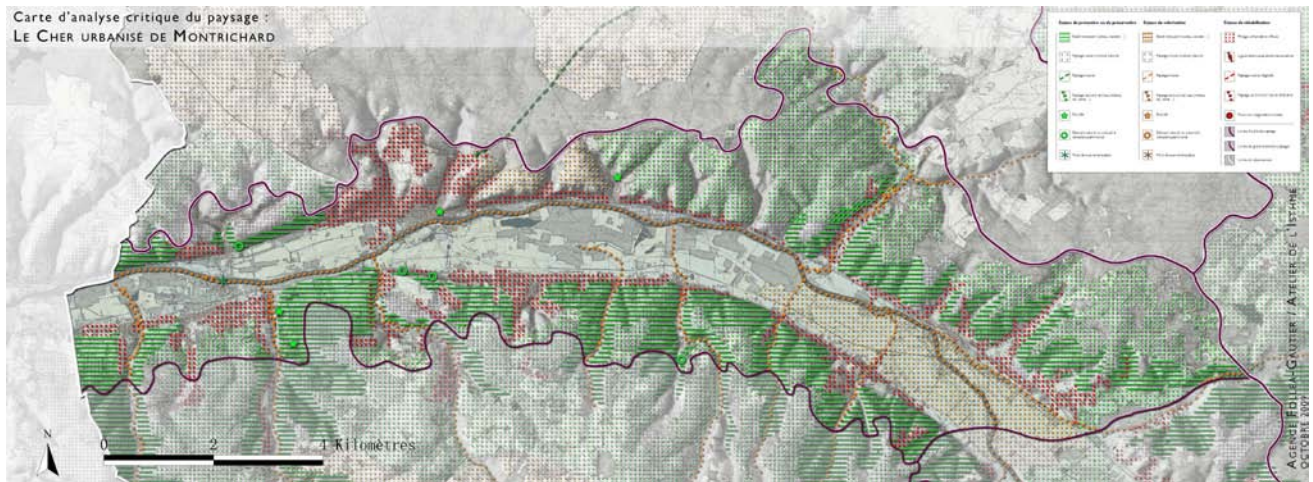
Juxtaposition confuse de la route, de la voie ferrée et du Cher, entrée de Bourré



Pied de coteau étroit occupé par la RD 176, la voie ferrée et bordé par le Cher, Vineuil, Monthou-sur-cher

Comme à l'amont, la vallée est parcourue par des réseaux de circulations difficilement franchissables. La voie ferrée, installée au contact des centres anciens, a généralement contraint les nouvelles constructions à s'implanter à l'écart : ponts, caténaires, remblais et barrières marquent ainsi l'urbanisation liée à cet axe. S'ajoutant à la RD 176 et au Cher, elle fragmente un peu plus l'espace du pied de coteau au long duquel les habitations progressent tant bien que mal, créant des paysages confus.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up20.pdf](#)

Protection / préservation



Patrimoine des maisons et des murs en pierre, les Raimbaudières, Saint-Georges-sur-Cher

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, mise en valeur du patrimoine construit de pays, soutien à son entretien et à sa réhabilitation



Habitat troglodytique positionné perpendiculairement à la falaise, à Bourré

- **Les sites troglodytiques** : choix précis de l'implantation des nouvelles constructions dans le respect des caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales spécifiques au site : implantations globalement perpendiculaire à la falaise, d'un seul côté de la route, préservation des jardins de l'autre côté de la route



Coteau non urbanisé valorisant le château de Chissay-en-Touraine

- **Les coteaux non urbanisés** : préservation des espaces non bâtis stratégiques pour des raisons urbaines ou paysagères : coupures d'urbanisation, espaces de respiration, corridors écologiques, préservation des ambiances intimes et végétales de rouergues, ; choix maîtrisé et soigneux des nouveaux sites d'implantation, mise en place d'opérations de construction alternatives à l'habitat diffus



Bocage et arbres isolés dans les pâtures, Angé

- **Les structures végétales agricoles** : encouragement au maintien des prairies et zones humides, repérage, identification et préservation des haies et arbres isolés dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et

à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère de la vallée (essences de sols frais, humides, ou gorgés d'eau à proximité du Cher, essences de milieux secs ou calcaires sur les coteaux par exemple)



Problème d'urbanisation linéaire à Chissay-en-Touraine

- **Les coupures d'urbanisation** : maintien d'espaces de respiration entre les villages, arrêt de l'urbanisation linéaire

Valorisation / création



Absence de limite d'urbanisation à Montrichard sur les coteaux

- **Les limites d'urbanisation** : Aménagement et plantation d'arbres en entrée et sortie des aires urbanisées, création et entretien des jardins en pied de villages, création de lisières urbaines plantées entre les habitations et l'espace agricole, mise en place de circulations douces reliant les villages aux bords du Cher (chemins de promenade existants), plantations d'essences végétales locales dominantes, en évitant les essences exotiques à caractère excessivement décoratifs et banals telles le thuya



Problème d'entrée de ville banalisée par des zones d'activités et une urbanisation en sommet de coteau, Montrichard

- **Les entrées et sorties de ville** : revalorisation paysagère et architecturale des zones d'activités, création d'espaces publics plantés en transition avec l'espace agricole, implantation de nouveaux quartiers de qualité (architecture, matériaux, espaces publics)



Espace public peu valorisant au pied de l'église de Saint-Georges-sur-Cher

- **Les traversées des villes et des villages et les espaces publics** : requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des largeurs de chaussées, plantations d'essences indigènes, aménagements privilégiant la simplicité et favorisant la souplesse des usages



Espace agricole simplifié au pied du coteau de Pouillé

- **L'espace agricole simplifié** : enrichissement écologique et paysager par replantation de structures végétales adaptées aux besoins agricoles contemporains



Constructions en sommet de coteau face au coteau troglodytique de Bourré

- **Les coteaux urbanisés** : maintien d'une distance inconstructible en rebord haut de coteau, préservation d'ouvertures vers la vallée et de vues sur le lointain



Berges du Cher parcourues par le chemin du Grand Moulin d'Angé

- **Les bords du Cher à Montrichard** : poursuite des efforts de valorisation des quais urbains, création d'accès aux véhicules limités et de circulations piétonnes ou cyclables, valorisation des berges, mise en réseau des circulations existantes



Quais de Montrichard, en partie destinés à la circulation automobile

- **Les bords de l'eau** : préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts, création de circulations douces entre les villages, maîtrise qualitative de l'accueil du public

Réhabilitation / requalification



Site bâti de Parçay en rebord de vallon affluent du Cher, Saint-Georges-sur-Cher

- **Les sites bâtis** : arrêt de l'urbanisation diffuse et linéaire, requalification des limites urbaines et des entrées et sorties de bourgs, préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels



Traversée de Thésée par la RD 176

- **Les abords de la RN 76 et de la RD176** : arrêt de l'urbanisation linéaire, requalification paysagère des emprises au bénéfice de la vie locale



Abords de la voie ferrée entre Bourré et Monthou-sur-Cher

- **Les abords de la voie ferrée** : requalification des accès aux gares, des traversées et des abords



Carrière de sable, les Potences, Angé

- **Les sites d'exploitation des matériaux alluvionnaires** : *valorisation paysagère et écologique, création de limites végétales de transition constituées d'essences locales dominantes*

Description

Un relief aux amples ondulations



Vallée du ruisseau de Seigy, aménagé en espace public à Châteauneuf et bordé de raides coteaux boisés



Coteaux du Cher planté de vignes, donnant au loin sur le coteau de la rive droite, sud de Meunes



Vaste point de vue ouvert sur la vallée depuis les coteaux du Cher, La Poterie, Saint-Georges-sur-Cher

Les coteaux du Cher, plus vastes que la simple marge de la vallée, s'étendent sur une épaisseur de 4 à 8 kilomètres en moyenne pour une longueur totale de 25 kilomètres environ. Ils s'organisent en une succession de rouergues et de vallées qui prennent leurs sources sur la crête dessinée par la confluence de l'Indre et du Cher : la forêt de Brouard l'occupe, marquant la limite du bassin versant du Cher à l'extrémité sud du département. Les ruisseaux de Seigy, de Civière, de Senelles, de Chézelles et le Traîne Feuille, creusent le calcaire du sous sol pour y imprimer de profonds vallons, resserrés, bordés de coteaux boisés et de roche à nu. Les hauteurs, à l'inverse, forment des croupes aplanies qui dominent la vallée, ouvrant des vues largement dégagées vers le coteau nord du Cher et au loin la Sologne.

Fichier joint : [41-8-212-216.mov](#)

Un paysage agricole partagé entre la vigne et un bocage qui s'ouvre à la grande culture



Vignoble ouvrant de larges vues sur le coteau de la rive droite et sur la Sologne



Secteur de transition entre vigne et grandes cultures, les Vouillons, Châteauneuf



Secteur de bocage parsemé de petits bois, sud de Saint-Aignan



Grande culture progressant sur le bocage, le Chaillou, Châteauneuf

La plus grande partie du territoire est destinée au vignoble qui peigne les reliefs de ses rangs serrés. La faible hauteur de la vigne permet au regard de porter loin et d'apprécier un paysage ouvert remarquable. Une bande irrégulière de un à trois kilomètres de profondeur est ainsi plantée de vigne en rebord de vallée du Cher, avant de céder la place aux cultures. Sur les terres les plus hautes, installée entre les nombreuses parcelles boisées, la grande culture cohabite avec ce qu'il reste d'un ancien maillage bocager où subsistent quelques pâtures. Les paysages sont alors davantage séquencés par les bois qui limitent la profondeur de vision et cadrent les vues.

Fichier joint : [41-8-152-154.mov](#)

Une lisière boisée en appui sur le Berry



*Petit bois de châtaigniers
en bordure de la forêt de Brouard*



*Vallons boisés où le vert foncé des pins
anime le paysage de lisière, Peumen, Pouillé*

Les bois sont omniprésents sur l'ensemble des coteaux, sous forme de petits bosquets, de boisements spontanés sur coteaux des vallées et vallons, ou bien encore de forêts. Le paysage apparaît ainsi marqué par des silhouettes arborées. Quelques massifs se détachent particulièrement, constituant de façon presque continue la limite visuelle des coteaux vers le sud : les forêts d'Aiguevives et de Brouard, les bois de la Juperie et des Tailles. Constitués en grande partie de feuillus, ils sont occasionnellement rehaussés de bouquets de conifères qui enrichissent les ambiances de lisière.

Une faible occupation humaine installée principalement dans les vallons

Les hauts coteaux du Cher, au relief chahuté et cultivé, apparaissent assez peu habités. Hormis lors du passage de l'A85 en marge sud, la présence de l'homme est assez peu perceptible. Les villages, rares et modestes, sont principalement installés près des ruisseaux, dans les vallées des affluents du Cher, déjà occupées en pied de coteau par les villages de la vallée comme Saint-Georges-sur-Cher, Angé ou Pouillé. L'urbanisation se répartit en plusieurs noyaux dont le principal se situe dans la vallée, les autres se répartissant sur les hauts de coteaux. Des fermes isolées ponctuent enfin le territoire agricole, occupant un paysage ouvert et vaste, où le regard est libre de se déployer vers le lointain sans contraintes.



*Patrimoine bâti aux volumes simples de calcaire et de
tuiles plates, Parçay,
Saint-Georges-sur-Cher*



*Caves troglodytique de Beauval, nord de Saint-Aignan,
sur les rives du Traîne Feuille*

L'architecture donne une belle unité à l'ensemble du paysage bâti : le calcaire très présent constitue le matériau principal de construction tandis que les petits toits de tuiles plates coiffent des volumes simples. Les

jardins et les murs d'enceinte viennent précieusement s'imbriquer dans le tissu plutôt dense des centres. Toutes ces caractéristiques garantissent la qualité du patrimoine bâti et paysager de ce territoire dominé par l'agriculture.



Silhouette perchée de Châteaueux



*Quartier troglodytique de Madelon,
installé au pied de la falaise, Châteaueux*



Façade troglodytique du village de Châteaueux

Le site de Châteaueux (site inscrit) se démarque particulièrement par sa situation géographique spectaculaire : le village s'installe à flanc de coteau et perche son château et son église. Un habitat troglodytique et des caves viennent s'imbriquer dans un tissu urbain plus classique. Selon l'endroit d'où il est observé, le site offre l'aspect d'un village dense de piémont, d'une file de maisons organisées en peigne perpendiculairement à la falaise ou d'un jardin ponctué, ici et là, de maisons incrustées dans la falaise.

Des extensions urbaines qui remontent sur les rebords des vallées



Urbanisation remontant en sommet de coteau et masquant les vues sur la vallée depuis les hauteurs, le Pernas, Angé



Urbanisation et plantations en sommet de coteau banalisant le paysage des coteau, la Vallée Pitrou, Saint-Georges-sur-Cher

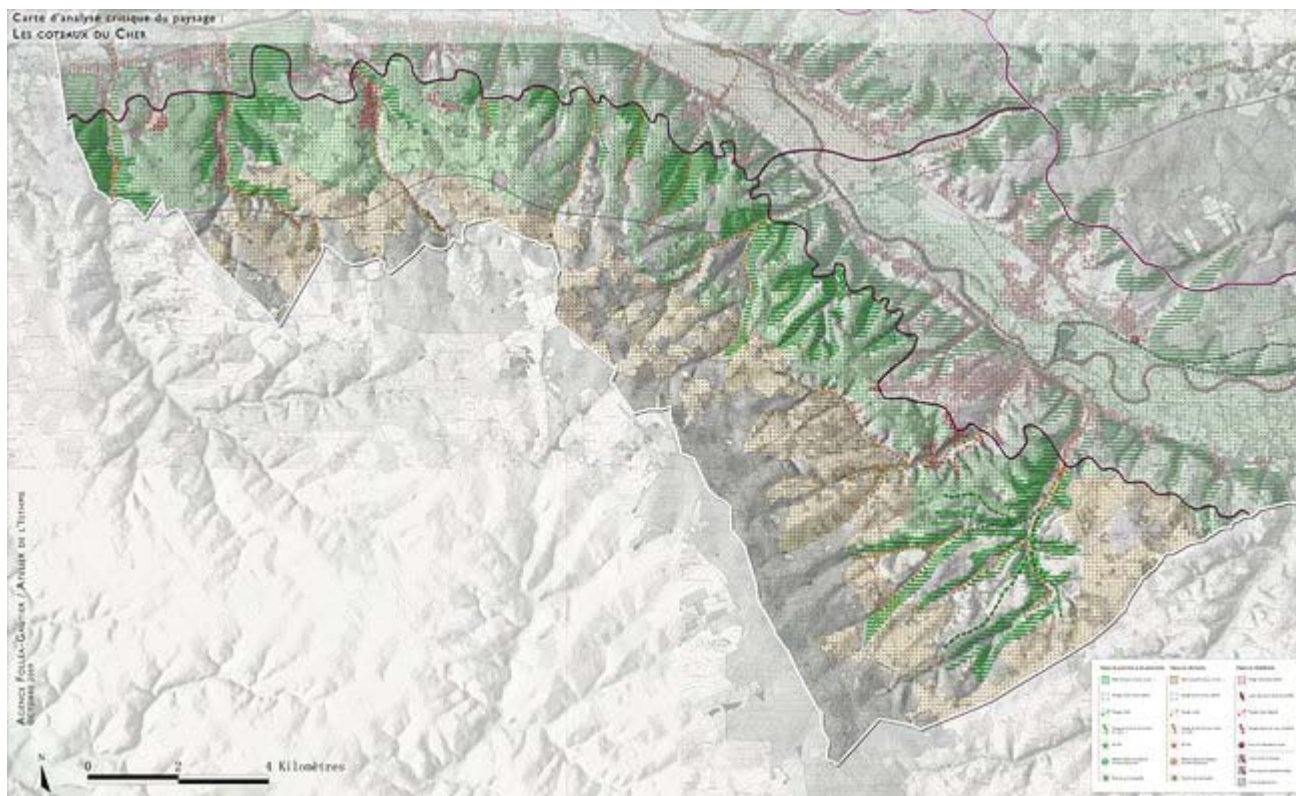
Les extensions urbaines, bien que relativement localisées près de la vallée du Cher, remontent par endroits dans l'épaisseur du paysage des coteaux. Leur visibilité à travers le paysage largement ouvert tend à affaiblir leur qualité d'ensemble, notamment à l'approche des villages.

Deux phénomènes de conjuguent pour créer des limites floues et incertaines :

- une urbanisation diffuse de maisons isolées, essaimées sur les pentes et les sommets de coteau, consomme l'espace agricole au contact des villages ;*
- une urbanisation linéaire progresse le long des routes de fond de vallée et sur les replats, faisant se rejoindre les villages entre eux.*

Ces dilatations du bâti sont particulièrement sensibles à l'approche de Saint-Aignan et sur la rive qui fait face à Montrichard : les hameaux isolés s'étirent peu à peu pour rejoindre les centres de Saint-Julien-de-Chédon ou de Saint-Georges-sur-Cher, plus bas dans les vallées.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up21.pdf](#)

Protection / préservation



Remarquable site bâti de Châteauneuf, perché sur le coteau du ruisseau de Seigy

- **Le site bâti de Châteauneuf** : préservation du patrimoine bâti, du front urbain installé sur le coteau et de l'habitat troglodytique en pied de falaise, poursuite de la valorisation du fond de vallée par des espaces publics sur les berges des ruisseaux de la Place et de la Chapinière, préservation et valorisation des jardins et espaces cultivés imbriqués dans le tissu urbain, reconnaissance et préservation des espaces agricoles offrant un recul valorisant sur le village



Patrimoine de pays associé à la viticulture, coteaux sud de Saint-Georges-sur-Cher

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, mise en valeur du patrimoine construit de pays, soutien à l'entretien et à la réhabilitation



Cave troglodytique restaurée en tuffeau en 2005 et habillée par trois rangs de vigne, Châteaueux

- **Les sites troglodytiques** : choix précis de l'implantation des nouvelles constructions dans le respect des caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales spécifiques au site : implantations perpendiculaire à la falaise, d'un seul côté de la route, préservation des jardins de l'autre côté de la route



problème de continuités urbaines sur les sommets de coteaux, La Chaise, Saint-Georges-sur-Cher

- **Les coupures d'urbanisation** : maintien d'espaces de respiration entre les villages, arrêt de l'urbanisation linéaire

- **Les coteaux non urbanisés** : préservation d'espaces non bâtis stratégiques, choix maîtrisé et soigneux des nouveaux sites d'implantation, mise en place d'opérations de construction alternative à l'habitat diffus



Structures végétales fragiles, sud de Saint-Aignan

- **Les structures végétales agricoles** : encouragement au maintien des prairies et zones humides, repérage, identification et préservation des haies dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère des vallées (essences de sols frais, humides, ou gorgés d'eau à proximité du Cher, essences de milieux secs ou calcaires sur les coteaux par exemple)
- **Les lisières boisées** : maintien de structures végétales en transition entre espace boisé et espace cultivé, de bandes enherbées et de prairies

Valorisation / création



*Limite d'urbanisation
(positionnement, architecture et plantation)
banalisant le paysage des coteaux*



*Entrée de Pernas, fragilisés par des bâtiments
d'exploitation très visibles,
en l'absence de plantations*

- **Les limites d'urbanisation** : Aménagement et plantation d'arbres en entrée et sortie des aires urbanisées, création et entretien des jardins en pied de villages, création de lisières urbaines plantées entre les habitations et l'espace agricole, mise en place de circulations douces reliant les villages aux bords du Cher (chemins de promenade existants), plantations d'essences végétales locales dominantes, en évitant les essences exotiques à caractère excessivement décoratifs et banals telles le thuya
- **Les traversées des villages et les espaces publics** : requalification des traversées de villages au bénéfice du piéton, réduction des largeurs de chaussées, plantations d'essences locales dominantes, aménagements privilégiant la simplicité et favorisant la souplesse des usages



Espace agricole en voie de simplification, avec abandon et disparition des haies bocagères, la Chaillou, Châteauneuf

- **L'espace agricole simplifié** : enrichissement écologique et paysager par replantation de structures végétales adaptées aux besoins agricoles contemporains

- **Les coteaux urbanisés des ruisseaux affluents du Cher (Seigy, Merderon, Sennelles, Angé...)** : arrêt de l'urbanisation linéaire remontant le long de la vallée depuis les centres urbains principaux (Saint-Georges-sur-Cher, Faverolles, Angé...), maintien d'une distance inconstructible en rebord haut de coteau, préservation des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain



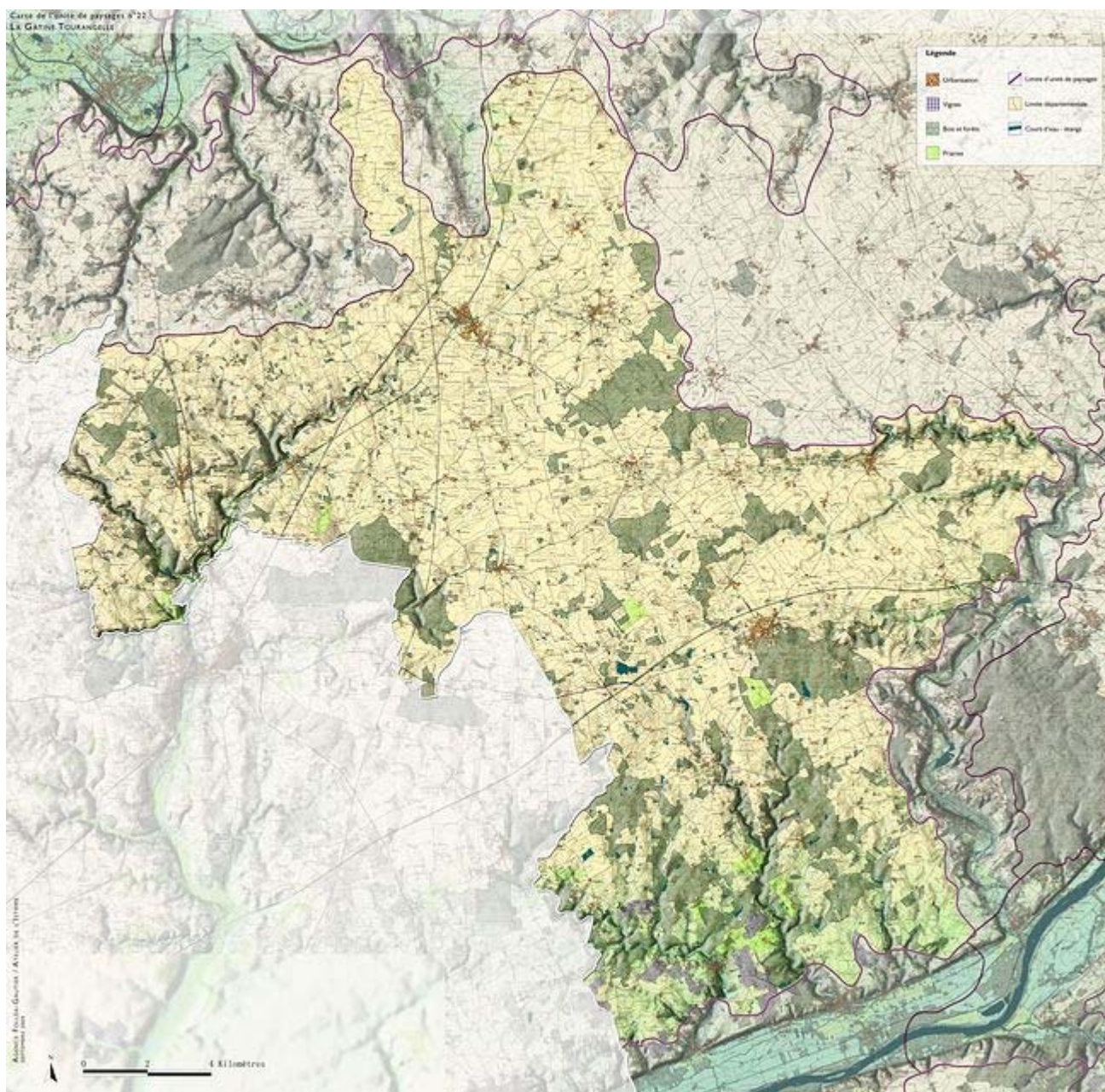
Berges du ruisseau des Blottières, aménagées en promenade publique, Châteauneuf

- **Les bords de l'eau** : préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts, création de circulations douces entre les villages au creux des vallées ou à travers les vignobles, maîtrise qualitative de l'accueil du public

22/ La Gâtine Tourangelle

Situation

La Gâtine Tourangelle s'étend sur la frange ouest du département, en prolongement de la Beauce, depuis Onzain jusqu'à Saint-Amand-Longpré. Elle correspond aux confins de la Gâtine de Touraine, présente essentiellement dans le département voisin d'Indre-et-Loire. Elle occupe plus de 30 000 hectares dans le Loir-et-Cher.



Fichier joint : [carte_up22.pdf](#)

Description

Un vaste plateau agricole piqué de bois



Paysage de grande culture et de bois, Gâtine Tourangelle, Herbault



Vaste horizon dégagé limité par des lisières forestières lointaines, Beaulieu, Orchaie



Plateau de Gâtine Tourangelle ondulé à l'approche de la vallée de l'Orme et du Cissereau, Santenay



Traversée de petits bois bordant le vallon de la Petite Cisse, Bois de la Queue, Santenay



Exploitation entourée d'arbres et de fruitiers, la Fontaine, Santenay

La Gâtine se présente sur un plateau agricole aux paysages ouverts marqués par de grands massifs boisés et des boqueteaux épars et de tailles variées. Les horizons lointains sont ponctués de villages ou d'exploitations agricoles isolées. C'est le plateau de Beauce, constitué d'un socle de calcaire lacustre, qui se prolonge vers la Touraine, surmonté d'un nappage d'argiles à silex. Sur ces terres à la fois lourdes et plus caillouteuses qu'en Beauce, l'agriculture laisse par endroits la place à des bois qui occupent les moins bonnes terres.

Globalement aplani, le relief s'anime par endroits de légères ondulations en rebord de la vallée de la Cisse, de la Loire, ou de la Brenne. Ces trois vallées drainent les eaux de surface du plateau à travers des micros vallons qui se creusent petit à petit en atteignant la couche calcaire sous-jacente. Ces entailles dans le plateau constituent des paysages particuliers, plus verdoyants et intimistes, bornés par les coteaux boisés.

Quelques rares haies sont par endroits encore visibles à proximité des villages et des fermes isolées, délimitant quelques pâtures ; ailleurs, sous l'influence de la Beauce voisine, elles ont aujourd'hui reculé avec la progression de la grande culture au détriment du système traditionnel de polyculture où s'ajoutaient l'élevage et la vigne. Aujourd'hui, les paysages sont davantage marqués par une juxtaposition de forêts et d'espaces ouverts dominés par les céréales et les oléagineux. Quelques grands massifs se distinguent : la Forêt de Prunay et d'Herbault ou les Bois de la Fuselière et de la Bande Blanche forment d'épaisses lisières qui cernent de vastes surfaces agricoles ouvertes et limitent les horizons de la Gâtine vers la Touraine ou vers la Beauce. Ailleurs, de petites parcelles boisées privées constellent le plateau jusqu'à donner des impressions de vastes clairières.

Des paysages plus complexes aux abords de la vallée de la Loire



Paysage de vignes et de bois le long de la RD 43, Entre Mesland, sur le plateau, et Meuves, dans le Val de Loire



Ouverture visuelle vers la vallée de la Loire grâce aux vignes, la Poterie, Meuves

Les paysages du sud de la Gâtine Tourangelle sont davantage festonnés par le creusement des vallons affluents de la Loire. Les bois, plus nombreux à l'approche des rebords de vallées, forment des clairières à l'échelle des exploitations. La grande culture domine toujours dans l'espace productif, mais la présence des lisières forestières plus proches et les ondulations franches du sol permettent de rompre avec la monotonie parfois sensible au cœur du plateau.

L'occupation du sol est également plus variée, laissant s'installer en rebord de la vallée de la Loire les premières vignes de Touraine : un vignoble important d'appellation Touraine-Mesland s'étire ainsi au nord de Monteaux et d'Onzain.

Des fermes isolées qui constellent le territoire



Ferme de la Pelleterie, associée à sa mare, Santenay



Ferme de Laurière, dont les matériaux de construction ont été extraits du sol en place, comme en témoigne la mare, Saint-Cyr-du-Gault





Ferme de Bonin, dont le site d'extraction des matériaux de construction est transformé en mare, Santenay

Les exploitations agricoles, bien que plus modestes en taille que celle de Beauce, marquent néanmoins le paysage de leur présence, étant isolées. Auprès de l'habitation ancienne, une mare témoigne souvent du site d'extraction des matériaux ayant servi à sa construction.



Exploitation de grande taille, apparaissant au dessus des cultures, le Châtelier, Santenay



Bâtiment d'exploitation affaiblissant la qualité des paysages par sa couleur et son implantation, le Grand Rouillis

Les bâtiments d'exploitation, le plus souvent en appui sur une lisière boisée, émergent des cultures pour former des îlots bâtis entourés de quelques arbres, d'un verger et de petites pâtures. Des silos et hangars de tôle ont permis l'extension de la ferme et son adaptation aux besoins agricoles contemporains. Leurs tailles souvent imposantes, leurs couleurs trop claires et l'absence d'appui végétal les rendent généralement trop présents dans les paysages.

Des villages à proximité de l'eau et visibles de loin



Landes-le-Gaulois, dont l'urbanisation glisse le long de la pente de la Cisse Landaise



Village de Landes-le-Gaulois, dont les rues pentues parcourent les coteaux de la Cisse Landaise



Mesland, bordant les berges de la Petite Cisse de ses jardins



Villeporcher, construit sur les pentes raides de la Brenne



Site bâti de Lancé, presque dissimulé derrière la ripisylve de la Brenne

Les paysages ouverts de la Gâtine sont ponctués de villages installés le plus souvent auprès de modestes cours d'eau, occupant les hauts de pentes ou les coteaux ; le plateau reste quant à lui destiné à la production agricole avant tout. Les centres profitent généralement d'une petite boucle ou d'un coteau adouci, comme Meslay, Santenay ou Villechauve ; ils s'installent parfois à la naissance de plusieurs ruisseaux, comme Villeporcher ou Saint-Etienne-des-Gérets ; Saint-Amand-Longpré traverse la Brenne et occupe les deux rives, s'étirant au fil de la D 108. Seul Herbault s'installe sur une sommité en lisière de forêt, à l'écart des principaux

cours d'eau. Ces situations permettent de voir s'affirmer les silhouettes bâties au loin, caractérisant ainsi les villages les uns par rapport aux autres. Ces sites sont cependant fragiles : le relief peu marqué et la faiblesse des transitions entre bâti et grandes cultures les rendent très sensibles aux extensions bâties mal implantées.

Une architecture qui valorise la diversité des matériaux



Utilisation du calcaire pour la construction des communs du Château du Fresne, Authon



Architecture mixte de Villeporcher : pans de bois, torchis, briques...



Centre d'Authon, marqué par la belle régularité des volumes bâtis et par l'harmonie colorée de calcaire et de briques

La Gâtine Tourangelle recèle un grand nombre de matériaux de construction. L'architecture à pans de bois et torchis joute celle en briques ; certaines habitations font apparaître une structure en moellons de calcaire ; d'autres mêlent silex et poudingues dans la fabrication des murs. Tous ces matériaux sont issus d'un sol constitué d'argile à silex en surface et de roche calcaire en profondeur. L'architecture de Gâtine Tourangelle apparaît ainsi comme une sorte de patchwork géologique dont les tons et la diversité permettent à chaque village d'affirmer une qualité propre, en accord avec son site bâti : topographie, matériaux du sous-sol, proximité de l'eau, toutes ces caractéristiques marquent les constructions et l'atmosphère qui se dégage de chaque village.

Des extensions qui ne prennent pas en compte les sites bâtis



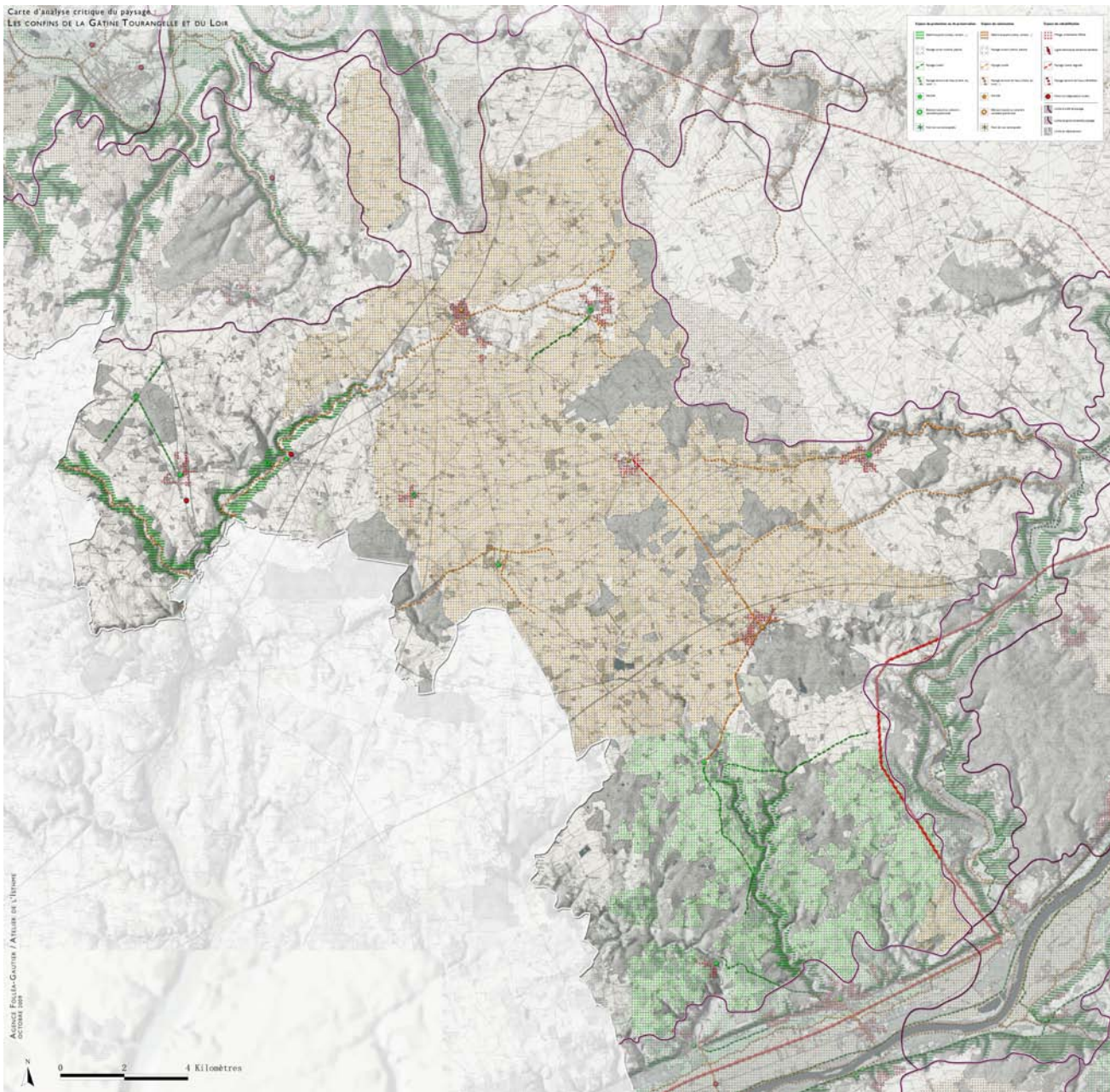
Zone d'activités de qualité médiocre en entrée de ville, Authon, RD9



Site bâti de Santenay surplombant le Cissereau, affaibli par la présence dispersée de bâtiments agricoles et de maisons individuelles descendant auprès de l'eau

A l'inverse des centres constitués, les extensions récentes d'urbanisation telles celles de Saint-Amand-Longpré par exemple, s'installent le plus souvent sur des terrains plats, consommant ainsi une part des terres agricoles en périphérie de village. Les nouvelles habitations et les zones d'activités, implantées le long de la route, se marginalisent par rapport aux anciens quartiers en ne tenant pas compte de la pente, de la présence de l'eau ou des vents dominants : les habitations sont disposées les unes à côté des autres, sans transition ni relation avec l'espace agricole ; l'architecture banale n'est pas révélatrice des matériaux constitutifs des sols sur lesquels elle s'implante. L'unicité de chaque village disparaît peu à peu derrière des constructions identiques les unes aux autres à travers tout le territoire.

Analyse critique



Fichier joint : [carte_enjeux_up22.pdf](#)

Protection / préservation



Restauration du Château du Fresne, Authon

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, mise en valeur du patrimoine construit de pays, soutien à l'entretien et à la réhabilitation



Site bâti de Saint-Cyr-du-Gault, installé sur les berges du Gault

- **Les sites bâtis** : reconnaissance et identification, prise en compte dans les opérations d'extension, préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur : reculs, dégagements visuels



Une mare et sa petite zone humide, entre Bonin et le Bois Gaulier, Seillac

- **Les mares, les vergers et les plantations d'arbres fruitiers d'alignement** : identification et préservation dans les documents d'urbanisme, repérage et soutien à l'entretien et à la replantation en limites de parcelles ou aux abords des fermes

Valorisation / création



Fossé agricole dépourvu de toute végétation, appauvrissant les paysages et la diversité écologique

- **Les bords de l'eau** : préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts, maintien d'une végétation basse auprès des fossés, création de circulations douces entre les villages, au creux des vallées ou à travers les vignobles, maîtrise qualitative de l'accueil du public



Limite urbaine mal maîtrisée, Herbault

- **Les limites d'urbanisation** : aménagement et plantation d'arbres en entrée et sortie des espaces urbanisés, création et entretien des jardins de berges ou en périphérie des villages, création de transitions douces entre les habitations et l'espace agricole, mise en place de circulations douces reliant les villages aux promenades existantes, plantations d'essences locales dont des fruitiers en limites de parcelles



Arbres fruitiers issus d'un ancien alignement, entrée d'Authon

- **Les structures végétales agricoles** : identification et préservation des haies dans les documents d'urbanisme, repérage et soutien à l'entretien et à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère des lieux, encouragement au maintien des prairies et zones humides dans les vallées ou aux abords des mares



Monotonie de la grande culture, Seillac

- **Les espaces agricoles simplifiés** : enrichissement écologique et paysager par replantation de structures végétales adaptées aux besoins agricoles contemporains, enrichissement écologique et paysager des lisières forestières, création de bandes enherbées

Réhabilitation / requalification



Réseaux aériens perturbant le grand paysage plat et ouvert de Gâtine, Seillac

- **Les réseaux aériens et les points noirs bâtis** : enterrement des réseaux les plus sensibles, traitement paysager des limites des zones d'activités ou des abords des bâtiments (plantations adaptées au contexte, essences végétales locales dominantes...)



Entrée de Saint-Amand-Longpré, bordée de vieux arbres fruitiers

- **Les entrées et sorties de villes** : revalorisation des zones d'activités, création d'espaces publics plantés en transition avec l'espace agricole (promenades, vergers collectifs ou associatifs, prairies de jeux...), implantation de nouveaux quartiers de qualité (architecture, matériaux, espaces publics)



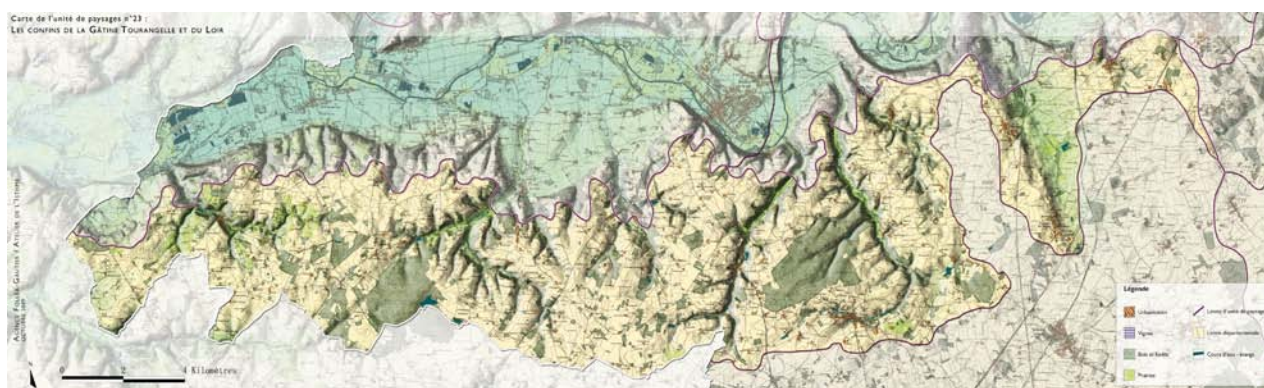
*Bâtiment d'exploitation fragilisant les paysages
par l'absence de plantations d'arbres et des couleurs trop voyantes,
les Hayes, Saint-Cyr-du-Gault*

- **Les bâtiments agricoles récents** : requalification des abords, plantation d'arbres avec une palette d'essences indigènes adaptées au contexte rural, choix de couleurs adaptées aux tonalités denses des sols agricoles (en supprimant les blancs, beiges et « tons pierre » non adaptés), promotion de matériaux naturels comme le bois

23/ Les confins de la Gâtine Tourangelle et du Loir

Situation

Entre le plateau de Gâtine Tourangelle et les coteaux du Loir s'organise un paysage particulier de vallées qui creusent le socle calcaire pour rejoindre le Loir. Il occupe en moyenne un territoire large de 5 kilomètres sur une longueur totale de 35 kilomètres, à partir du sud de Vendôme jusqu'à la limite du département. Il se prolonge en Indre-et-Loire au-delà de Tours.



Fichier joint : [carte_up23.pdf](#)

Description

Un rebord de plateau entaillé de vallées faisant la diversité des paysages



*Paysage ouvert du plateau
entre Sasnières et Houssay*



*Paysage intimiste de la vallée du Niclos, Villedieu-le-
Château,*

La Gâtine Tourangelle s'achève auprès du Loir par un relief de plateau sillonné de vallées. Des petites rivières creusent le calcaire sous-jacent et font apparaître des coteaux alternativement raides et boisés ou souples et cultivés. Chacun des vallons offre un visage particulier : certains doux et bordés de coteaux émoussés, comme le long de la Brisse ; d'autres, plus marqués, dessinant un réseau de

petits ruisseaux aux pentes douces et progressives, comme autour de Saint-Martin-des-Bois ; enfin, certains ruisseaux ont un gabarit plus régulier avec un fond de vallée atteignant à peine 200 mètres de large, souvent bordés de bois accrochés aux pentes raides, tels le Langeron, la Fontaine de Sasnières ou le Gondré, au sud est de Montoire-sur-le-Loir.

Cette morphologie contrastée est créatrice de paysages complexes, étroitement liés au relief et à l'eau : les éléments constitutifs du paysage - l'agriculture, les boisements, les villes et les villages - s'adaptent précisément aux conditions diversifiées des milieux et apportent toute leur richesse aux confins nord de la Gâtine : zones humides, coteaux calcaires pentus, langues de terres aplanies, souples sommets de pentes...

Des paysages agricoles contrastés



Grande culture sur une langue de plateau entre les vallées du Langeron et de la Fontaine de Sasnières, le Temple, Langeron



Paysage de vallée à l'occupation du sol mixte, partagée entre prairies de fauche, pâtures et boisement, séquencé par des haies, La Billerie, Villedieu-le-Château



Exemples de lisière forestière complexes où s'entremêlent les prairies, le bocage et des petits bosquets, les Flotteries, Prunay-Cassereau

Au contact du Loir, les plates étendues céréalières de la Gâtine entrecoupées de petits bois cèdent progressivement la place à des parcelles plus modestes, à des horizons moins profonds et à des ambiances plus intimistes. En fond de vallée, l'agriculture s'enrichit de prairies de fauches et de pâtures, imbriquées dans un entremêlement de boisements et de ripisylves. Des paysages d'une grande fraîcheur s'offrent au regard, à la manière de ceux des confins de la Beauce, plus à l'est. Les abords des villages s'environnent d'un bocage préservé qui souligne la traditionnelle présence de pâtures à proximités de l'habitat. Autour, selon l'orientation des pentes, des boisements ou des cultures se relaient pour former des terroirs agricoles complets liés à chaque site bâti.



*Prairie pâturée récemment retournée pour être mise en culture,
vallée de la Fontaine de Sasnières, les Grands Prés*

Cependant, les cultures occupent de grandes surfaces : elles s'épanouissent principalement sur les sols plans du plateau, s'aventurent sur les pentes les plus douces des sommets de coteaux. Les céréales réapparaissent parfois en fond de vallée, au détriment des zones humides, drainées pour assainir les sols mis en culture. Cette tendance, bien que peu développée ici, conduit à une simplification des paysages et à un appauvrissement des milieux écologiques.

Des sites bâtis variés



Centre de Villedieu-le-Château, bâti en piémont et dont le château trône au centre de la vallée

Fichier joint : [41-6-289-292.mov](#)



Houssay, confortablement installé sur le coteau exposé au sud, face au Gondré



Ferme isolée bien installée au cœur d'un écrin douillet de végétation, le Temple, Langeron

La complexité des reliefs et des milieux est favorable à une grande diversité d'implantations bâties. Des fermes

isolées ponctuent régulièrement l'espace agricole, bordées de vergers ou de grands arbres qui leur donnent une assise dans le territoire. Les villages de taille modeste sont principalement constitués d'anciennes exploitations agricoles, renforcés par des constructions denses du XIXe siècle en centre bourg, autour d'une église et d'une place.

Trois types de sites bâtis se rencontrent principalement :

- les villages de piémonts : ils s'installent en bandes serrées au pied des coteaux, souvent complétés par de l'habitat troglodytique creusé dans le tendre tuffeau mis au jour par le creusement des ruisseaux. Les centres s'implantent légèrement à l'écart des cours d'eau, adossés au coteau et ouverts sur la vallée, tels Saint-Arnoult, Sasnières ou Saint-Rimay. Ils profitent parfois du fond de vallée pour dérouler des jardins et des prés comme à Villedieu-le-Château, où l'ancienne forteresse fièrement installée au cœur de la vallée s'entoure de deux ceintures successives de prairies et de petites maisons.

- les villages de coteaux : ils grimpent à flanc de coteaux pour éviter la proximité immédiate de l'eau. Ils se postent à la confluence de deux rus, à la manière de Prunay-Cassereau ou de Saint-Martin-des-Bois, ou bien profitent d'un vallon abrité, comme Houssay, dominant ainsi la vallée et accédant en même temps au plateau.

- les villages de sommets de coteau, en balcon : Villiersfaux est l'exemple le plus marquant de cette typologie bâtie, en équilibre entre le plateau et la vallée. Le village profite d'une pente douce et arrondie en sommet de coteau pour s'installer au milieu de l'espace cultivé, à mi-pente, évitant ainsi les difficultés liées à l'accumulation de l'eau en bas de pente, sans pour autant tourner le dos à la vallée et à ses ressources.

Une architecture à la double influence

L'habitat est marqué par la nature des sols et par l'influence des régions voisines de Gâtine et du Loir. Les matériaux et les formes architecturales diffèrent selon que les constructions se trouvent sur le plateau ou dans les vallées :



Ferme construite progressivement en juxtaposant des extensions aux bâtiments principaux, sortie nord-est de Sasnières

- sur le plateau, les argiles à silex, présentes en nappage régulier sur le plateau, font écho à ceux du Perche, sur la rive opposée du Loir ; elles forment le matériau principal des constructions, alliant la brique, le torchis et les rognons de silex à des chaînages de calcaires dans des compositions complexes coiffées de tuiles. Les volumes sont très particuliers : les fermes se sont construites progressivement, en fonction des besoins des exploitants, en successions de petits bâtiments et d'appentis échelonnés : les pièces d'habitations sont joutées par les étables, les écuries, le poulailler, selon une taille décroissante qui dessine un faitage anguleux s'abaissant progressivement.



*Bâti calcaire coiffé d'ardoise
dans la vallée du Gondré, Houssay*



*Caves troglodytiques creusées dans le tuffeau
des coteaux, Saint-Arnoult*

- dans les vallées, le calcaire affleurant sur les coteaux est souvent mis en valeur dans des constructions aux volumes simples, dont l'harmonie colorée oscille entre le blanc, le gris cendré et l'ocre pâle, le tout rehaussé du gris sombre des ardoises des toitures. Les habitations sont souvent complétées de caves troglodytiques, généralement issues de l'excavation du matériau de construction de la maison.

Une harmonie urbaine parfois déstabilisée par des constructions récentes dispersées



*Entrée ouest de Houssay déstructurée par des constructions de bâtiments d'exploitation
mal positionnés par rapport au site bâti*

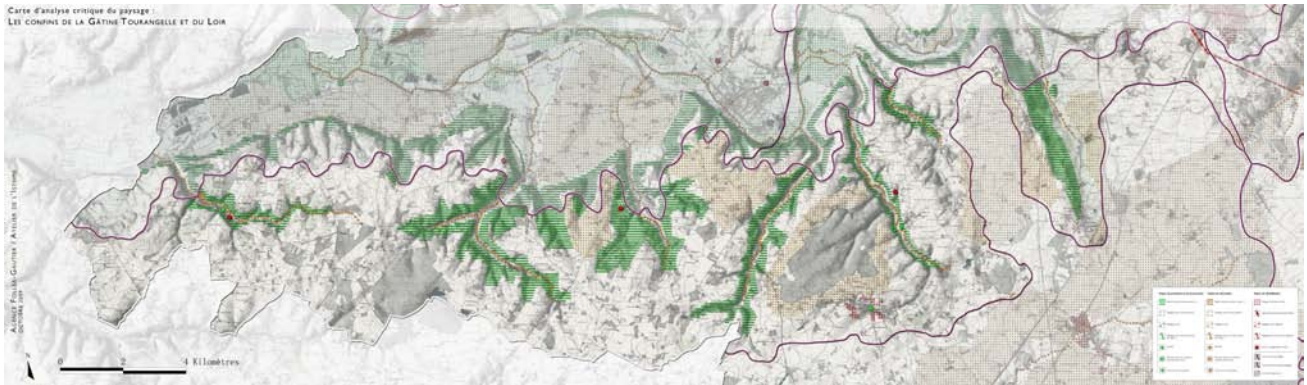


Constructions sur le coteau en rebord de vallée de la Fontaines de Sasnières

Les sites bâtis sont dans l'ensemble bien préservés. Les villages demeurent individualisés les uns par rapport aux autres, sans se rejoindre. Le relief donne souvent naissance à de belles routes paysages, comme celles qui longent le fond de vallée (RD 108 ou RD 80), ou bien encore celles qui traversent le plateau, notamment celles entre Sasnières et Houssay.

Cependant, les villages sont de plus en plus soumis à la pression de la demande en habitat individuel. Les vallées sont principalement touchées, comme à Saint-Arnoult par exemple. Les nouvelles constructions, issues des quarante dernières années, se disséminent au gré des opportunités individuelles, au détriment des sites bâtis, dont l'implantation précise est fragilisée ; des maisons s'implantent dans les fonds de vallées, sans cohérence par rapport au centre, uniquement guidées par une logique de réseau au fil de la route. Les paysages des vallées, caractérisés par des sites bâtis forts et un espace agricole de qualité, perdent leur lisibilité et se banalisent.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up23.pdf](#)

Protection / préservation



Houssay, construit perpendiculairement au coteau

- **Les sites bâtis** : reconnaissance et identification, prise en compte dans les opérations d'extension, préservation des espaces non bâtis qui les mettent en valeur (reculs, dégagements visuels...)



Fond de vallée du Niclos, partagé entre cultures, pâtures et jardins, Villedieu-le-Château

- **Les fonds de vallée** : préservation contre l'urbanisation, mise en valeur agricole par des prairies et un parcellaire fin, entretien et gestion des structures végétales (bocage, ripisylves...)



Coteau non urbanisé et pâturé dont la qualité est préservée par l'implantation de bâti en sommet de pente, Beaugard, Sasnières

- **Les coteaux non urbanisés** : arrêt de l'urbanisation diffuse sur les coteaux encore exempts de constructions, lutte contre l'enfrichement, repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain



Vestiges d'une trame végétale dense sur le plateau de Gâtine, entre Villedieu-le-Château au sud est et le château de la Poissonnière au nord est



Alignement de peupliers à l'entrée du château de Sasnières

- **Les structures végétales issues du bocage ancien** : encouragement au maintien des prairies et zones humides, repérage, identification et préservation des haies dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère du plateau et des vallées (essences de sols frais, humides, ou gorgés d'eau à proximité des cours d'eau, essences de milieux secs ou calcaires sur les coteaux par exemple)



Route paysage dont l'urbanisation discrète permet de laisser passer le regard, RD 108, Langeron

- **Les routes paysages** : préservation contre l'urbanisation linéaire, création ou valorisation de points de vues, soin porté aux bas-côtés en évitant les surlargeurs de chaussées, préservation ou valorisation du petit patrimoine attenant

Valorisation / création



Extension lâche d'urbanisation sur le coteau générant une confusion dans le paysage qui n'est plus vraiment ni agricole ni urbain, l'Oisellerie, Sasnières

- **Les extensions d'urbanisation diffuse** : revalorisation des transitions entre espace public et espace privé, traitement des limites de parcelles adaptées au contexte rural (haies végétales d'essences locales et non exotiques, clôtures de qualité : murs en pierre et non en parpaing, hauteur limitée pour laisser filtrer le regard...), maintien d'un recul important par rapport à la route



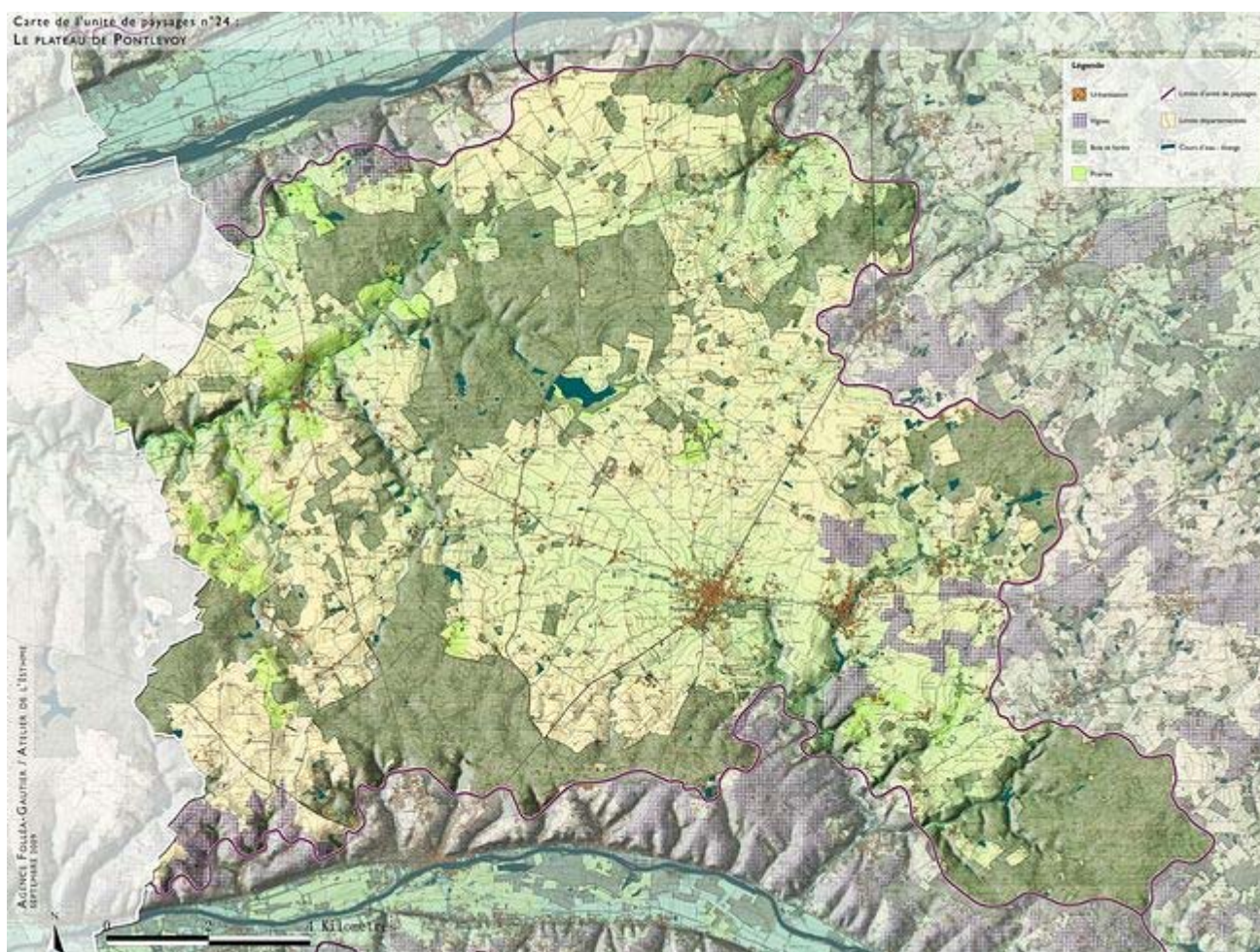
Paysage appauvri par la suppression des structures végétales laissant place à la monotonie de la grande culture

- **Les espaces agricoles simplifiés** : sur le plateau ou en fond de vallée, préservation des structures végétales encore présentes, création de haies en limites de parcelles en accord avec les besoins contemporains agricoles, diversification de l'occupation des sols en lisière de boisements (bandes enherbées, prairies, haies, plantations d'arbres isolés...)

24/ Le plateau de Pontlevoy

Situation

A la pointe occidentale du plateau solognot, Pontlevoy occupe le cœur d'un vaste territoire agricole ouvert, bordé à l'est par la Sologne Viticole et à l'ouest les Gâtines de Touraine. Il constitue la limite ouest du département compris entre la Loire au nord et le Cher au sud, couvrant en moyenne une surface de 200 km².



Fichier joint : [carte_up24.pdf](#)

Description

Un plateau qui prolonge la Sologne en direction de la Touraine



Le plateau de Pontlevoy est constitué d'une mosaïque de sols : le calcaire de Beauce en profondeur est recouvert de sables éoliens et de faluns, mais aussi partiellement nappé d'argiles à silex. Ces sols, s'ils sont moins variés que ceux de la Sologne viticole, prolongent et confirment les changements radicaux de paysages entre l'est et l'ouest du territoire départemental: les vignes s'étiolent pour faire place à la grande culture et les forêts, bien délimitées, constituent désormais des massifs boisés isolés les uns des autres sans que le relais soit pris par des boqueteaux épars. Bien que bornées au loin par les lisières, les vues dégagées très ouvertes, donnent une lecture très globale des paysages du plateau.



La vallée de la Masse apportant des nuances paysagères dans les étendues planes du plateau

Seule l'extrémité tournée vers la Touraine, à Vallières-les-Grandes, se nuance légèrement, organisée autour de la petite vallée de la Masse, qui fait onduler la surface du plateau et apporte une complexité au relief et à l'occupation des sols.

Deux vastes clairières agricoles cernées de grandes forêts

Le plateau est organisé en deux clairières qui partagent des caractéristiques communes mais présentent également des oppositions qui font la richesse du plateau :



Vaste vue sur le plateau de Pontlevoy cerné par la forêt de Montrichard et le Bois de Sudais, depuis la RD 764, la Naudinière

- la plus vaste, dessinant un grand espace ouvert autour de Pontlevoy, est bornée par les Bois de Saint-Lomer et de Sudais et les forêts de Choussy et de Montrichard. La qualité agronomique moyenne des sols a longtemps destiné ces terres à une combinaison de culture, de vergers et de prairies, mais ce sont aujourd'hui les grandes cultures qui dominent, montrant à peine quelques traces de haies anciennes presque entièrement disparues. Le parcellaire est bien moins morcelé qu'en Sologne viticole et correspond à des tailles importantes, proches de celles de Gâtine Tourangelle ou de Beauce.

Fichier joint : [41-8-010-012.mov](#)



Paysage agricole simplifié au sud-est de Vallières-les-Grandes



Paysage ouvert mais séquencé du plateau de Pontlevoy, près de la Gougonnerie, à l'est de Vallières-les-Grandes

- la seconde s'inscrit autour de Vallières-les-Grandes et forme également une ouverture cernée par les confins de la forêt d'Amboise, à l'ouest, la forêt de Montrichard au sud et les Bois de Chassepaille et de Sudais au nord/ nord-est. L'occupation du sol, conditionnée par un relief plus accidenté que près de Pontlevoy, est également plus variée : des vergers cernent le village, tandis que des prairies occupent le fond de vallée de la Masse. Un bocage ponctuel, associé à des petits bois dispersés, donne une profondeur aux paysages qui s'ouvrent et se referment alternativement. Une simplification des paysages s'opère tout de même de façon sensible en lisière des forêts les plus à l'est, sous l'influence de Pontlevoy.

Une précieuse qualité urbaine et architecturale de Pontlevoy, micro-capitale du plateau



Entrée sud de Pontlevoy, bordée d'un alignement d'arbres et d'accotements enherbés



Petits jardins enclos de murs dans les faubourgs de Pontlevoy



Ruisseau des Anguilleuses, traversant le Pontlevoy



Abbaye de Pontlevoy, inscrite dans le tissu urbain du village

Pontlevoy correspond au centre névralgique du plateau, centralisant les équipements, les services et l'essentiel de l'industrie liée à la production agricole. C'est également le cœur historique du plateau : l'urbanisme et l'architecture y sont d'une grande qualité ; le centre s'organise en ruelles courbes, autour de beaux monuments tels l'ancienne abbaye, fondée en 1034 et reprise au fil des siècles, du XIV^e au XVIII^e siècle. Les faubourgs forment une enceinte moins dense, ajourée de coquets jardins qui glissent jusqu'aux berges du ruisseau des Anguilleuses. Des murs de pierre accompagnent l'espace de la rue avec élégance, délimitant avec soin les différents espaces de vie du bourg. En périphérie de Pontlevoy, à l'inverse, la transition avec l'espace agricole est mal définie malgré le traitement qualitatif des entrées de ville, ce qui donne à la ville, visible de loin depuis les environs, une image plus dure, en contradiction avec la qualité de son intérieur.



Village groupé de Vallières-les-Grandes, installé sur les coteaux de la Masse

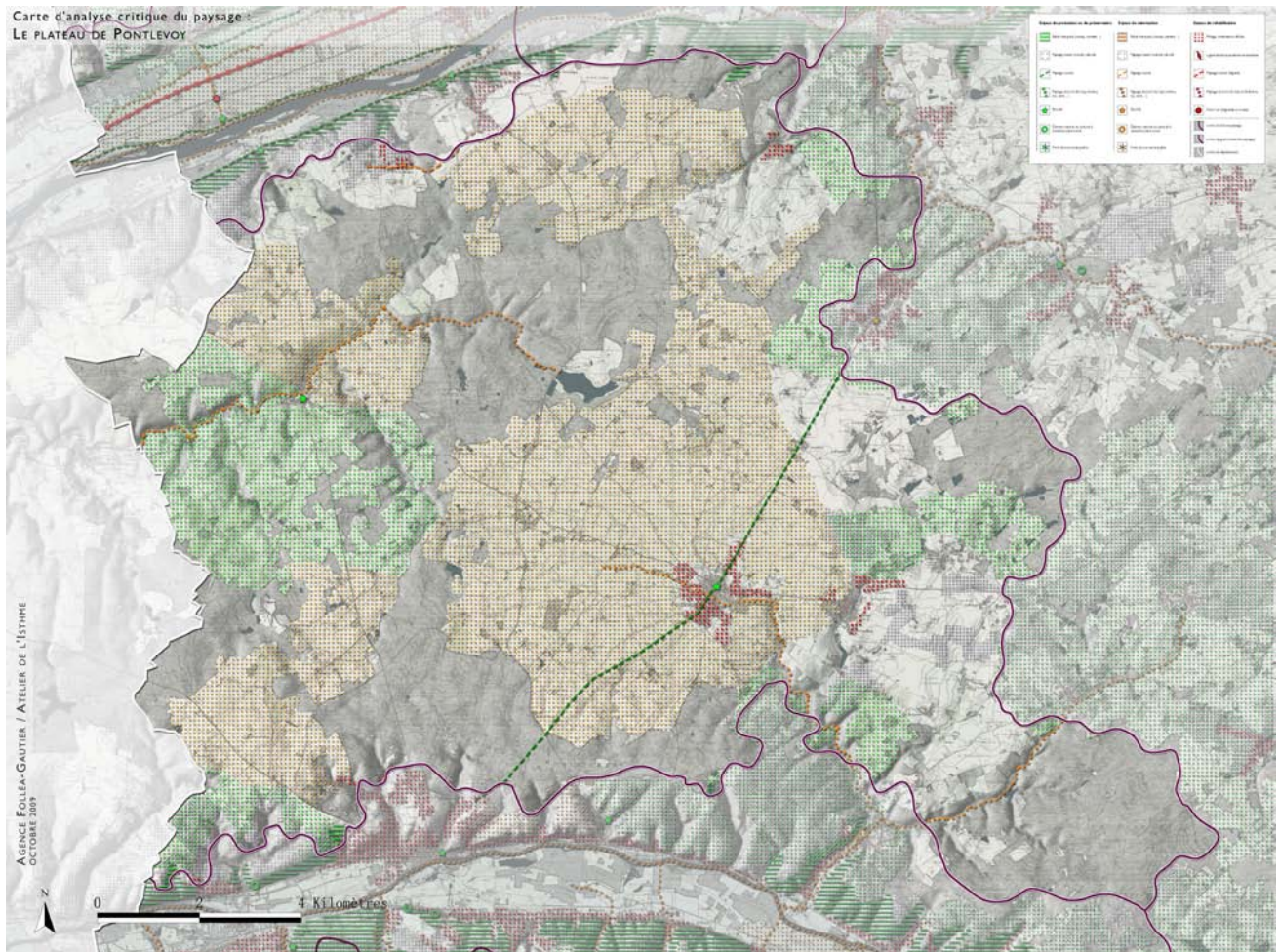


Ferme isolée constituée d'une juxtaposition de petits bâtiments en calcaire et tuiles plates, agrémentée par la présence de quelques arbres à grand développement, la Pieuse, Valaire

A une moindre échelle, Vallières-les-Grandes constitue un second centre du plateau. Autour de ces deux bourgs principaux, quelques noyaux bâtis s'organisent en hameaux, tels la Hutterie ou la Billetterie, issus de regroupements d'exploitations agricoles.

Seul Thenay constitue un village à part entière, placé tel un satellite à l'est de Pontlevoy : en surplomb du ruisseau de Beugnon, le village s'installe à cheval sur le cours d'eau et demeure densément construit. Quelques extensions bâties filent cependant le long des routes en rupture avec le parcellaire du centre, organisées en lanières dans la pente. En direction de Pontlevoy, notamment, une rupture d'urbanisation précieuse pour chacun des villages, le long de la RD 30, est fragilisée par un manque de fermeté des limites urbaines.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up24.pdf](#)

Protection / préservation



Patrimoine bâti du centre de Pontlevoy

- **Le patrimoine bâti** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, mise en valeur du patrimoine construit de pays, soutien à l'entretien et à la réhabilitation, valorisation des centres anciens, enterrement des réseaux aériens et restauration des façades



Vestige de haie séquençant l'espace agricole, lisière du Bois de Sudais, Sambin

- **Les vestiges de structures végétales** : repérage, identification et préservation des haies dans les documents d'urbanisme, soutien à l'entretien et à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère du plateau



Lisière forestière manquant de complexité : les culture viennent au plus près des bois, limitant ainsi la richesse biologique et paysagère, le Petit Sudais, Sambin

- **Les lisières forestières** : mise en valeur des espaces agricoles en limite de forêt par des plantations d'arbres et de haies, la création de bandes enherbées et de parcelles pâturées, diversification de l'occupation du sol

Valorisation / création



Espace agricole monopolisé par la grande culture, sud de Pontlevoy

- **Les espaces agricoles simplifiés** : replantation d'arbres et de haies en limites de parcelles en accord avec les besoins contemporains agricoles, diversification de l'occupation du sol



Constructions récentes à l'extérieur des limites d'urbanisation et sans relation avec la structure urbaine de Vallières-les-Grandes

- **Les limites d'urbanisation** : aménagement et plantation d'arbres en entrée et sortie des espaces urbanisés, création et entretien des jardins de berges ou en périphérie des villages, création de transitions douces entre les habitations et l'espace agricole, mise en place de circulations douces reliant les villages aux promenades existantes, plantations d'essences locales dont des fruitiers en limite de parcelles



Entrée de Pontlevoy, réaménagée récemment



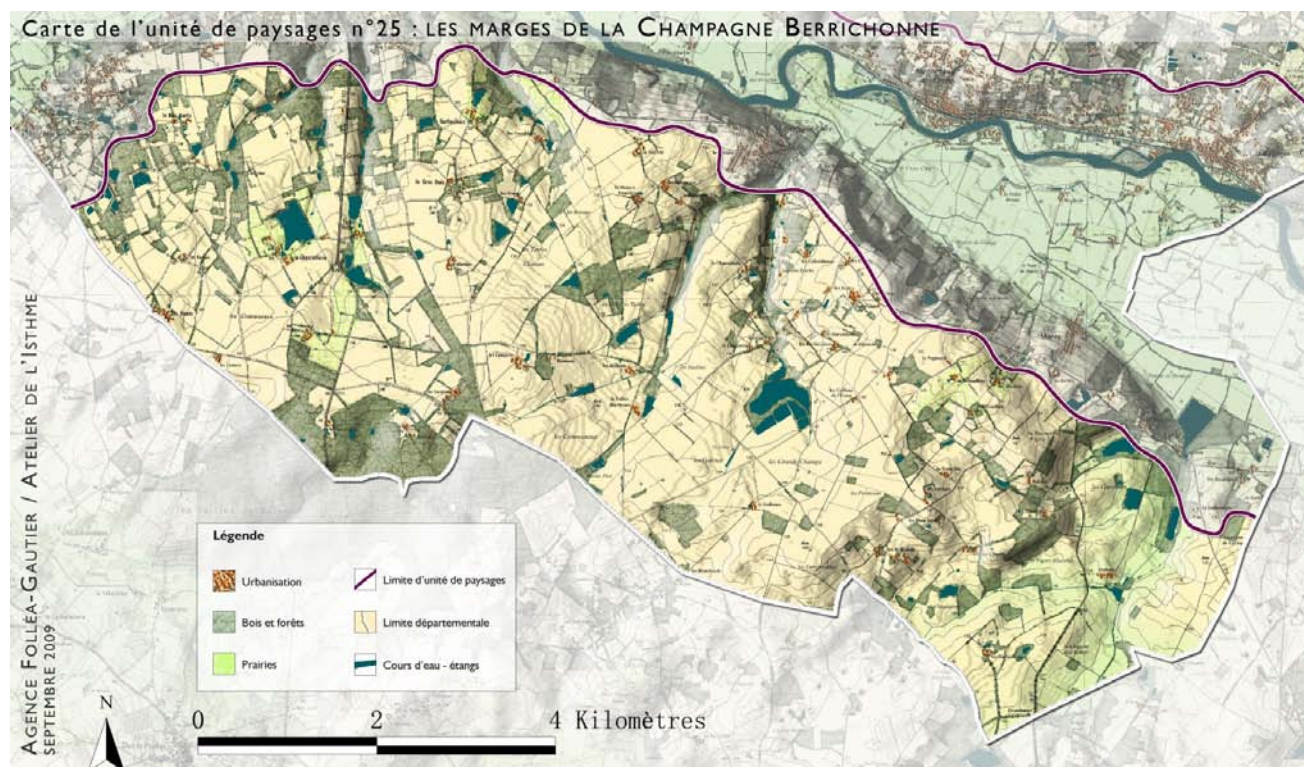
Silhouette urbaine de Pontlevoy, marquée par une image agro-industrielle et des extensions d'urbanisation

- **Les limites urbaines de Pontlevoy** : poursuite de la valorisation des entrées de villes, valorisation de la silhouette bâtie du bourg, création de transitions douces entre l'espace bâti et l'espace agricole par des plantations, création de circulations piétonnes et cyclables en relation avec le réseau de chemins existants, préservation des bords de route contre l'urbanisation linéaire inscrite aux documents d'urbanisme

25/ Les marges de la Champagne Berrichonne

Situation

Les marges de la Champagne Berrichonne ne représentent en Loir-et-Cher qu'une petite partie d'un vaste territoire qui s'étend majoritairement sur les départements de l'Indre et du Cher. Elle représente une portion des territoires agricoles de Saint-Julien-sur-Cher, de Saint-Loup-sur-Cher et de Maray, sur environ 40 km².



Fichier joint : [carte_up25.jpg](#)

Description

Le basculement du plateau de la Champagne Berrichonne sur la vallée du Cher



Grandes ouvertures sur les cultures, sortie du Bois des Tailles de Ruines, Saint-Julien-sur-Cher



Grand paysage ouvert sur le rebord du coteau sud du Cher, vu depuis la RD 51, les Barres, Maray

Les marges de la Champagne Berrichonne sont constituées d'un plateau calcaire légèrement festonné par le Cher et ses affluents : le relief s'assouplit doucement en suivant une pente légère avant de basculer plus brutalement sur les coteaux proprement dits, formant des croupes aplanies qui s'avancent en doigts de gant vers la vallée.

Un paysage d'élevage résiduel au milieu des grandes cultures



Persistance d'un paysage de qualité associé à l'élevage, les Brillants, Saint-Loup-sur-Cher



Prairie pâturée auprès de l'exploitation de la Berveuse, Maray



Route bordée de haies résiduelles du bocage ancien aux environs de la ferme des Goujons, Saint-Loup-sur-Cher



Paysage ouvert de grande culture où subsiste la trace d'un bocage en grande partie disparu, route des Cailloux de l'Etang, Maray



Paysage ouvert pouvant devenir monotone lorsqu'ils recouvre une trop grande échelle, les Goujons, Saint-Loup-sur-Cher

Les marges nord de la Champagne Berrichonne sont constituées de vallons et de plateaux accueillant céréaliculture et pâturages. Le sol formé d'argile à silex, de marnes et de sables, peut être fertile. Les paysages ouverts sont d'ailleurs en grande partie voués à la grande culture. Mais la présence sporadique d'un bocage aujourd'hui déliquescents atteste l'existence passée d'un maillage plus important. Si le terme de Champagne ou

Champagne désigne des terroirs agricoles au paysage ouvert, la coexistence de l'arbre, de la haie et des bosquets n'en est pas moins encore sensible dans ce secteur. Au sud de Maray se rencontrent des paysages de qualité, où de très beaux arbres isolés et des haies entretenues accompagnent des prairies : l'élevage y est encore présent jusqu'à Saint-Loup-sur-Cher. Ces paysages sont toutefois fragiles, ne tenant qu'à la présence de quelques exploitants éleveurs. Ailleurs, les cultures s'étendent jusqu'au lisières boisées avec une grande régularité, produisant des paysages proches des gâtines, parfois monotones.



Étang de la Pointe, au sud de Saint-Loup-sur-Cher

Les vallons sont souvent accompagnés de chapelets d'étangs artificiels, drainant les sols lourds d'argiles à silex et de marnes, à la manière des étangs de Sologne : une digue barre les ruisseaux qui s'élargissent pour former des petits triangles d'eau se succédant, souvent discrets en s'environnant de boisements. Quelques mares ponctuent également le plateau cultivé.

Des fermes isolées massives



Ferme isolée formant une cour ouverte, cernées par des bâtiments d'exploitation massifs, les Goujons, Saint-Loup-sur-Cher



Exploitation agricole magnifiée par un beau patrimoine arboré protégeant les pâtures, les Brillants, Saint-Loup-sur-Cher

Au cœur de ce territoire agricole, les fermes s'isolent dans les champs, desservies par d'élégantes routes-paysages. Elles sont souvent composées de plusieurs bâtiments dissociés les uns des autres, organisés autour d'une cour carrée ouverte. S'y ajoutent des hangars et abris de tôles répondant aux besoins d'extensions des exploitations contemporaines. Les murs sont souvent composés de silex, adjoints de briques ou de moellons de calcaire puisés dans le sous-sol dont l'extraction laisse souvent place à une mare agricole ; ils sont ensuite recouverts d'un enduit coloré aux tonalités ocre chaudes qui rappellent les tuiles plates des toitures. Autour de l'exploitation se trouvent souvent les pâtures ombragées et un point d'eau remarquable à la végétation qui le borde.

Des routes qui valorisent les paysages



la RD 51 bordant le rebord du plateau en balcon sur la vallée du Cher, les Barres, Maray

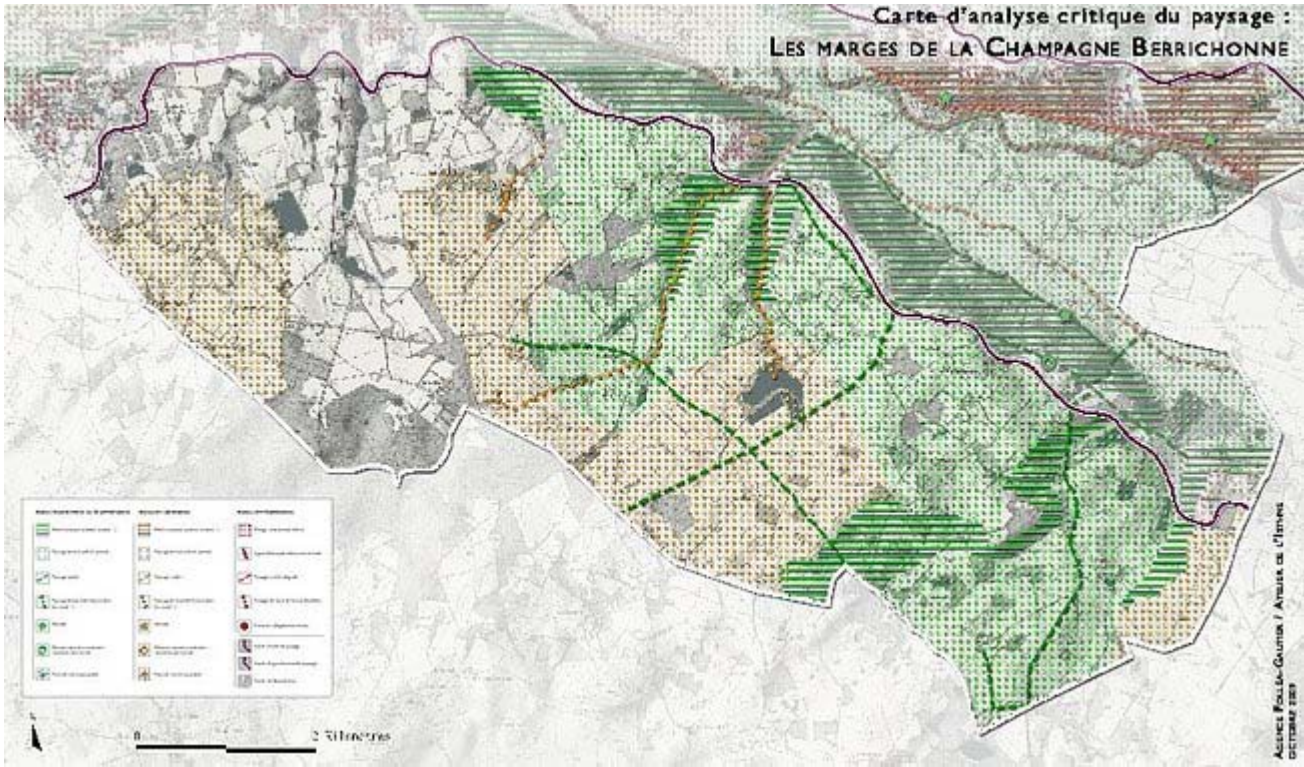


Route paysage ouverte sur le vaste plateau agricole, en direction de la Sodieuse, Maray

A travers l'ensemble de ce petit territoire, un réseau de routes et de chemins permet d'apprécier les paysages agricoles. La RD 51 qui longe le sommet de coteau du Cher offre un point de vue toujours remarquable sur la vallée et les petits villages installés sur son rebord : le coteau opposé, coiffé de la forêt de Sologne, est largement visible et s'étire comme un océan végétal à l'horizon. De même la RD 922, qui traverse le bois des Tailles de Ruines en direction de Saint-Julien-sur-Cher, offre des points de vues alternativement orientés vers les bois ou vers les cultures.

D'autres routes, plus modestes, sillonnent le plateau en soulignant les subtilités du relief tout en révélant les étangs secrets et les belles fermes isolées.

Analyse critique



Carte d'analyse critique

Fichier joint : [carte_enjeux_up25.pdf](#)

Protection / préservation



Beau patrimoine bâti agricole, les Brillants, Saint-Loup-sur-Cher

- **Le patrimoine des fermes isolées** : repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme, encouragement à l'entretien et à la réhabilitation des bâtiments traditionnels, travail soigneux de construction des nouveaux bâtiments agricoles en accord avec le bâti existant, mise en valeur des abords des exploitations par des plantations et une diversification de l'occupation du sol



Haies bocagères structurant l'espace agricole, les Goujons, Saint-Loup-sur-Cher

- **Les structures végétales de type bocager** : identification et préservation dans les documents d'urbanisme, repérage et soutien à l'entretien et à la plantation de haies ou d'arbres isolés adaptés au caractère des plateaux ou des vallées



Route paysage dont la visibilité sur la vallée du Cher nécessite une gestion des boisements de coteaux, RD 51, Maray

- **Les routes paysages** : préservation contre l'urbanisation linéaire, création ou valorisation de points de vues, soin porté aux bas-côtés en évitant les surlargeurs de chaussées, préservation ou valorisation du patrimoine attenant

Valorisation / création



Retenue d'eau sur un petit affluent du Cher, en rebord de coteau, le Tertre aux Morts, Maray

- **Les bords de l'eau** : encouragement au maintien des prairies et zones humides dans les vallées ou aux abords des mares, création de circulations douces aux abords des étangs en relation avec le réseau de chemins existants, gestion et enrichissement des ripisylves, diversification de l'occupation du sol auprès des berges (bandes enherbées, pâtures, haies, pelouses de détente...)

Évolution, enjeux et orientations

Cette partie de l'atlas a vocation à alimenter la réflexion du choix d'orientations pour le devenir des paysages : ce que la Convention Européenne du Paysage appelle « les objectifs de qualité paysagère ».

Elle met en évidence les éléments suivants :

- **Les valeurs paysagères-clefs du Loir-et-Cher :**

Il s'agit d'une synthèse sur ce qui fait la personnalité des paysages du Loir-et-Cher, ce qui peut nourrir les politiques d'aménagement pour poursuivre la construction de cette personnalité. Elle constitue une étape indispensable avant de porter un regard critique sur les évolutions en cours (valorisent-elles ou dévalorisent-elles ?), mais aussi une source d'inspiration pour agir de façon juste sur le territoire (comment valoriser les paysages au travers des grandes décisions stratégiques et au travers des façons de faire concrètes et opérationnelles).

- **Les dynamiques d'évolution récentes, en cours ou à venir**
- **Les opportunités, les risques et les problèmes liés à ces dynamiques**

Les dynamiques d'évolution perceptibles (les stigmates) sont identifiées par le travail de terrain, et les dynamiques d'évolution probables (grands projets et dynamiques à venir), par les rencontres et les avis du comité de pilotage.

Les dynamiques d'évolution sont mises en évidence par cartes postales anciennes reconduites avec le même cadrage, par cartes ou photos aériennes successives (diachroniques) interprétées en dessins, par photos.

Au regard des valeurs paysagères identifiées, ces dynamiques sont analysées de façon critique pour les considérer comme « valorisantes » ou dévalorisantes » pour les paysages. Émergent ainsi les opportunités, les risques et les problèmes en matière de paysage, liés à ces dynamiques.

- **Les orientations et recommandations pour les paysages du Loir-et-Cher**

Des « objectifs » sont dégagés, en nombre restreint, qui constituent chacun un axe possible pour une politique de paysage à l'échelle départementale.

*Ces objectifs sont précisés par l'identification **d'actions possibles** et de principes d'actions possibles, qui permettent de les rendre plus concrets et de nourrir un regard partagé sur les façons de faire.*

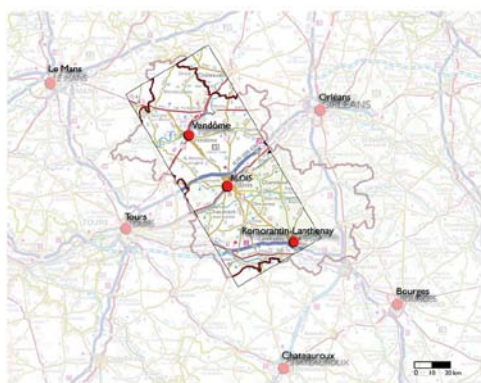
L'ensemble de cette matière doit être travaillée au-delà de l'atlas. Plusieurs directions pourront être suivies :

- *Préciser les objectifs et les actions possibles,*
- *Faire partager les principes d'actions entre les acteurs,*
- *Identifier les outils, démarches et leviers d'actions existants ou à engager.*
- *Évaluer la capacité de ces outils à répondre à l'objectif*
- *Mettre en place un suivi de l'évolution des paysages : observatoire photographique, indicateurs adaptés.*
- *Ce travail pourrait notamment se concrétiser au travers de plans de paysage partagés, ou chartes paysagères, à mener à l'échelle intercommunale*

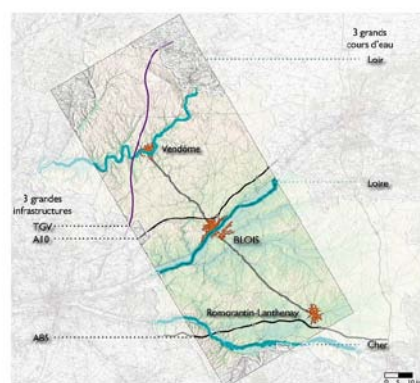
Les sept valeurs paysagères clefs du Loir-et-Cher

L'identification des paysages du Loir-et-Cher et la mise en évidence de leurs caractéristiques permettent en synthèse de faire émerger sept valeurs paysagères clefs : sept traits de caractères majeurs qui font la valeur du cadre de vie départemental.

I / Un territoire équilibré, composé en tryptique, qui favorise des relations de qualité entre ville et «nature»



Une position équilibrée de Blois dans son territoire, à distance équivalente des grandes villes des départements voisins



Une organisation spatiale en « trois fois trois » : trois grands cours d'eau, trois grandes villes, trois grandes infrastructures

Le Loir-et-Cher échappe au scénario classique de la ville-préfecture « ogresse », qui aspire tous les pays adjacents en concentrant à l'excès les formes du développement, jusqu'à pâtir de cette hypertrophie par surconcentration des emplois, des services, mais aussi du chômage et de l'étalement urbain.

L'organisation du territoire départemental apparaît au contraire équilibrée, sous forme de triptyque : trois vallées principales, trois villes principales, trois infrastructures principales :

- Blois au centre du département, sur la Loire, desservie par l'A10,
- Vendôme au nord, sur le Loir desservie par le TGV Atlantique,
- Romorantin-Lanthenay au sud, à proximité du Cher et de l'autoroute A85.

Resitué à une échelle plus large, le département contribue à un maillage régulier du territoire interrégional, à égale distance d'Orléans et de Tours d'une part, du Mans et de Bourges d'autre part.

Cette organisation est un préalable favorable à la composition de paysages urbains équilibrés, en dialogue avec les espaces agricoles et naturels adjacents, immédiatement perceptibles et accessibles pour les habitants :

- ainsi Blois reste essentiellement attachée à la vallée de la Loire, aménage qualitativement sa relation avec l'A10 (Parc A10), s'ouvre sur les horizons boisés qui font son écrin : forêt de Blois et de Russy notamment ;

- **Vendôme de même** réinvente sa relation au vignoble, par la reconquête de son coteau des Coutis, offre un accès immédiat à sa forêt communale sur le plateau et soigne le passage du Loir dans la ville ;
- **Pour Romorantin-Lanthenay**, les relations directes ville-nature s'établissent avec la Sauldre et la Sologne (boisée ou agricole) ; mais le tropisme de la vallée du Cher toute proche (à laquelle la ville est rattachée dans la Communauté de Communes de la « vallée du Cher et Romorantinais ») rend pertinente - et urgente - la réflexion paysagère sur les liaisons Romorantin-Cher, pour organiser le développement, notamment autour de toutes les infrastructures : RD 922, RD 724, abords de l'échangeur de l'A85, voies ferrées vers Tours et Vierzon, aérodrome, liaisons douces à créer (notamment pistes cyclables).

Cet équilibre à trois mérite d'être reconnu dans les politiques de développement, pour que les choix de positionnement d'équipements structurants le préservent et le confortent. Dans cette logique, l'axe D957/D765, qui traverse le cœur du département en reliant les trois villes de Vendôme, Blois et Romorantin, joue à l'évidence un rôle stratégique, mais aussi symbolique de cet équilibre à trois. Il mérite des dispositions d'aménagement ambitieuses en matière de paysage, dans ses emprises pour la magnifier, mais aussi hors de ses emprises pour maîtriser les dynamiques d'évolution -notamment d'urbanisation- à ses abords.

2/ Un territoire de rencontre entre grands paysages contrastés



Vaste espace agricole de Beauce



Paysage forestier de Sologne

Au sein de son organisation urbaine et naturelle équilibrée, le Loir-et-Cher apparaît comme un creuset au sein duquel convergent de grands paysages contrastés. Le plus spectaculaire de ces contrastes s'opère de part et d'autre de la vallée de la Loire, avec en rive droite la Beauce et ses lumineuses étendues cultivées largement ouvertes sur le ciel, et en rive gauche les non moins vastes étendues forestières de la Sologne, qui cernent les villages en clairières isolées et masquent discrètement la myriade de ses étangs. Au sud, le même contraste s'esquisse en marge du département, avec, autour du Cher, la rencontre de cette même Grande Sologne avec un nouveau paysage de grandes cultures : la Champagne Berrichonne.



Relief étiré du plateau de Beauce



Paysage des collines du Perche

Au nord, le Perche s'immisce dans le département jusqu'en lisière du Loir. Là encore seule la vallée vient séparer ce pays traditionnellement d'herbage et de bocage de la Beauce céréalière d'openfield. A l'ouest, la Gâtine tourangelle pénètre dans le département jusqu'à proximité de Vendôme, de Blois et de Pontlevoy.



Paysage original de la Sologne viticole, glissant doucement entre bosquets et cultures mixtes

Plus originale dans ses paysages, la Sologne viticole prend son caractère propre, ni grande Sologne ni Gâtine, en mêlant subtilement une occupation du sol diverse, faite de bois de pins et de feuillus, vignes, cultures spécialisées, pâtures et champs.



Coteau calcaire sec propice à la viticulture sur les rebords de la vallée de la Loire



Paysage frais et humide de bocage sur les rives du Cher



*Vue sur la vallée du Loir depuis le sommet des coteaux nord,
ouverte à la faveur du ruisseau la Gouffrande*

C'est autour des trois grandes vallées du département que s'opèrent ces rencontres contrastées, Loir, Loire et Cher. Mais si les paysages contrastent de part et d'autre de leurs rives, l'espace même de ces vallées développe des ambiances bien différentes de celles des paysages adjacents : paysages de vallées et non plus de plateaux ou de collines, paysages plus accidentés, marqués par des coteaux, voire des pans de falaises, ouvrant des vues dominantes plus spectaculaires, paysages plus verts et plus frais, paysages plus habités et plus circulés, plus vivants.

Les villes principales du département, en étant inféodées aux vallées, offrent ainsi un cadre de vie diversifié immédiatement accessible à leurs habitants : aux Vendômois, aux Blésois, mais également aux Romorantinois, à proximité immédiate de la vallée du Cher.

Cette richesse, héritée de dispositions naturelles variées et révélées par les hommes au travers des modes de mise en valeur, ne constitue malheureusement pas une rente éternelle. On verra dans le chapitre sur les dynamiques d'évolution que plusieurs processus affaiblissent les contrastes, unifient les paysages et appauvrissent en définitive le cadre de vie départemental : l'agriculture intensive d'une part, l'urbanisation indifférenciée d'autre part.

3/ Loire, Loir et Cher : des vallées creusets d'un riche patrimoine culturel et naturel



Paysage alliant patrimoine naturel et culturel, Château de Ménéars



Façade urbaine de Blois sur la Loire



Ruines du donjon de Montoire-sur-le-Loir, dominant la ville



Site troglodytique discret d'Asnières, dans la vallée du Loir



Paysage de nature sur les berges de la Loire, Saint-Dyé-sur-Loire



Berges du Loir, intimes et jardinées, Fréteval

Les trois vallées maîtresses du département contribuent de façon majeure à l'animation des paysages du Loir-et-Cher et à leur valeur :

- les vues se dégagent, par endroits en panoramas spectaculaires ; les milieux naturels et les ambiances s'additionnent dans toute leur diversité, entre zones humides foisonnantes, bancs sableux lascifs, ripisylves et prairies fraîches, coteaux secs aux calcaires lumineux par endroits à vif ;
- les « événements » se multiplient, avec la présence des châteaux qui se succèdent, souvent spectaculaires, des villes et des villages, soigneusement postés près de l'eau, des falaises troglodytiques ;
- des paysages intimes de vallons ou de rivières affluentes bordée de ripisylves succèdent à des paysages grandioses largement ouverts.

Les vallées apparaissent ainsi comme **les jardins du département**, qui demandent une attention de tous les instants. En cristallisant à la fois la plus grande diversité paysagère et la plus grande part du développement, elles méritent des dispositions particulières pour accompagner leur évolution de façon permanente. Si la vallée de la Loire a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 30 novembre 2000, au titre des paysages culturels évolutifs, sa reconnaissance internationale ne suffit pas à préserver ses traits de caractère majeurs. C'est vrai à fortiori pour les vallées du Cher et du Loir, qui ne bénéficient même pas de ce coup de projecteur.

4/ Une architecture riche de matériaux et de couleurs diversifiés

L'architecture traditionnelle, où que l'on circule dans le département, est toujours partie prenante de la diversité et de la richesse paysagère du Loir-et-Cher. En portant sur elles les matériaux constitutifs du territoire en place, les maisons, les fermes, les villes, font une part essentielle de la personnalité des paysages et, au total, de leur diversité.



Ferme fortifiée en calcaire de la Beauce



Détail de façade beauceronne, dont l'aspect texturé est donné par les moellons calcaires jointoyés à pierre vue



Briques de Sologne



Détail de façade solognote où se mêlent élégamment le pan de bois et la brique



Camaiëux de tons chauds dans l'architecture percheronne



Mélange de matériaux variés dans la construction percheronne : torchis, pans de bois, ragnons de silex, roussard, moellons calcaires...



Tuffeau coloré du Loir, dans le Pays de Ronsard



Habitations troglodytiques creusées à même la falaise de tuffeau

Le Loir-et-Cher offre un kaléidoscope étonnant de cette richesse architecturale : les magnifiques fermes fortifiées Beauceronnes, massives, solides, faites de calcaires lacustre gris et dur, succèdent aux maisonnettes délicates de Sologne, à la fois coquettes et sobres, parées de briques chaudes aux motifs décoratifs toujours renouvelés ; le Perche n'est pas en reste, avec une palette de matériaux plus riche que partout ailleurs : grison et roussard sombres, sable jaune lumineux pour les enduits, brique rouge et calcaire blanc, silex et pans de bois. Les vallées arborent fièrement le tuffeau blanc et tendre sur leurs bâtiments, nobles ou modestes, utilisé seul ou savamment mêlé à la brique, coiffé d'ardoise grise ou de tuile brune. Sur chacune des trois vallées principales, les flancs des coteaux de tuffeau sont par endroits creusés en troglodytes, jusqu'à offrir de curieuses configurations urbaines où les maisons se fondent à la falaise dans un troublant mélange de nature et d'artifice, d'organique et de construit.

Là encore, cet héritage si précieux, décliné du plus orgueilleux château à la plus humble maisonnette, apparaît éminemment fragile. Les dynamiques d'évolution, développées dans un autre chapitre du présent atlas, montrent les processus de banalisation de l'architecture à l'œuvre. On ne construit plus avec les matériaux pris sur place : cela rend d'autant plus précieux l'identification, la préservation, l'entretien et la valorisation d'un patrimoine qui contribue à signer la personnalité d'un paysage ; et cela rend cruciale la qualité architecturale contemporaine pour que, à l'occasion notamment des immenses efforts à entreprendre en matière de développement durable, elle réinvente ses relations avec l'existant dans des dispositions plus douces.

5/ Des sites bâtis précis et parfois spectaculaires



Le site spectaculaire de Saint-Aignan, château coiffant le coteau du Cher et dominant la ville



Le site étonnant de Chaumont-sur-Loire, village aligné sur les quais de Loire et dominé par le château



Site bâti remarquable de Trôo, village troglodytique accroché au coteau du Loir



Ferme fortifiée, positionnée en sommet de pente et surplombant un vallon, site bâti de qualité, Château de Chauvigny, Cellé

Les sites bâtis contribuent à la valeur des paysages du Loir-et-Cher de façon plus large qu'on ne croit : les sites bâtis remarquables sont connus et reconnus. Ce sont ceux où la relation du bâti au contexte naturel est évidente et spectaculaire : par exemple Trôo et Lavardin sur le Loir, Blois et Chaumont sur la Loire, Saint-Aignan et Montrichard sur le Cher. Mais, de façon beaucoup plus globale, chaque situation bâtie établit des relations précises avec son contexte, qui contribue à la qualité de l'organisation du territoire : relation avec la topographie, même ténue, avec l'orientation et l'ensoleillement, avec l'eau, avec l'espace agricole, avec le végétal.

Cette précision du positionnement du bâti dans l'espace, ces articulations entre espaces construits et espaces agricoles boisés ou naturels, dessinent le paysage de façon majeure. Plusieurs exemples sont illustrés ici par photographies et schémas.

Les dynamiques d'évolution développées par ailleurs montrent que cette valeur du « site bâti » apparaît trop souvent bafouée par des processus d'urbanisation opportunistes, liés aux déblocages fonciers ou aux réseaux.

6/ Une image de grande nature sauvage

Une part du Loir-et-Cher porte l'image de grands espaces de nature « sauvage ». Dans un contexte européen largement et densément urbanisé, cette image est une valeur précieuse. Elle concerne en particulier deux territoires : la Grande Sologne d'une part, et la Loire dans une certaine mesure d'autre part.



La belle variété des peuplements forestiers en Sologne : ici sous-bois de châtaigniers, de bouleaux, de chênes, et de pins



Lisière forestière gérée pour la chasse, Souvigny-en-Sologne



Discrets étang de Sologne, Chaumont-sur-Tharonne

L'image sauvage de la Sologne est liée à la dimension même du massif boisé, à la prédominance de la forêt, à la diversité des essences, à l'abondance de gibier, à la chasse, à la présence des étangs, à la relative faiblesse de l'occupation humaine, avec moins de routes et moins de villages ou de bourgs que partout ailleurs.



Bois privé dont la vocation première est la chasse : le grillage est là pour maintenir les populations de gibiers et éviter l'intrusion de personnes extérieures (chasseurs ou promeneurs)



Mirador posté en lisière de forêt pour la chasse



Peuplement de châtaigniers, gèrer et entretenu pour la production de bois

Il s'agit bien d'une image sauvage construite, fabriquée, artificielle, puisque les forêts sont gérées, les chasses organisées, le gibier introduit et favorisé, les étangs creusés de main d'homme. Mais cette construction du sauvage est bien une base de projet de territoire, qui lui donne du sens, produit une part de sa richesse économique et touristique, et contribue à la forte personnalité de ses paysages.



Îles végétales entres Saint-Dyé-sur-Loire et Suèvres



Île de la Loire accueillant des populations de mouettes rieuses



Paysage de grande nature sauvage à Veuves, sur les bords de Loire



Même au pied de l'amphithéâtre urbain de Blois, la Loire développe des espaces de nature, comme ici ces jeunes saules vigoureux sur un atterrissement

La Loire, dans une moindre mesure, charrie aussi une image de nature. Un peu moins domestiquée que les autres fleuves par les travaux de « canalisation » engagés sur le territoire national à partir du XIXe siècle, elle est « le dernier fleuve sauvage d'Europe ».

Cette image sauvage positive se cristallise tout particulièrement autour des îles et des bancs de sables qui se forment et se déforment dans son lit, au gré des caprices du fleuve, de ses crues et de ses courants : autant d'attributs précieux, ailleurs éliminés pour les besoins de la navigation, du développement industriel ou de la protection des rives contre l'érosion et les crues. Ces îles de sables plus ou moins tressées par les courants offrent de très grandes qualités paysagères et environnementales : elles enrichissent les paysages du fleuve en les complexifiant, elles approfondissent les vues, elles diversifient les échelles de perception, elles accrochent la lumière par leur blancheur immaculée, elles prennent des formes douces et allongées presque sensuelles ; en termes d'environnement, leurs bienfaits sont connus : en démultipliant les échanges entre terres et eaux, elles augmentent les possibilités de niches écologiques et, partant, la biodiversité.

Ces ambiances ne se rencontrent pas partout ; à l'échelle de la vallée, il s'agit même de secteurs plutôt rares, largement minoritaires en surface, plutôt difficiles à percevoir. Cette confidentialité de la Loire sauvage s'est accentuée avec son rétrécissement au lit mineur et la raréfaction des paysages de l'eau, associant, outre l'eau, une épaisseur, offerte par les ripisylves et surtout par les pâtures et les prairies de fauche, avec leur cortège d'arbres et de haies.

7/ Une agriculture créatrice de paysages à la fois forts et subtils

L'agriculture, en gérant la moitié du territoire départemental, contribue de façon majeure à la qualité paysagère du Loir-et-Cher. De façon globale, elle révèle les terroirs et construit la diversité paysagère en adaptant ses productions aux potentialités des sols : l'herbe dans les sols lourds d'argile à silex du Perche, l'herbe à nouveau dans les fonds de vallées humides, la vigne sur les coteaux calcaires secs et ensoleillés en marge du Loir, de la Loire et du Cher, la vigne encore et les cultures spécialisées sur les sols sableux et drainants de la Sologne viticole.



Paysage radical des grandes étendues beauceronnes



Cultures céréalières offrant des paysages abstraits au coeur de la Beauce



Paysage composé du bocage percheron, largement appréciable depuis les hauteurs de Saint-Avit

Elle a créé des paysages fortement identitaires, à l'image de la Beauce, qui peut déconcerter par sa radicalité, mais qui prend des accents de beauté abstraite remarquables lorsque l'espace agricole prend tout l'espace, jusqu'au ciel, sans offrir d'élément risquant de casser l'échelle de sa démesure. Cette pureté paysagère est en fait fragile, perturbée en particulier par les réseaux aériens, électriques ou téléphoniques, particulièrement sensibles dans les immensités Beauceronnes. En termes de cadre de vie, elle ne peut être acceptable que si l'espace habité du village, de la ferme et de leurs abords, vient constituer un oasis en offrant tout ce que l'espace agricole n'offre pas : l'arbre, l'arbuste et les fleurs, l'intimité et la protection.



Arbre isolé préservé au coeur des espaces cultivés



Clairière pâturée en Grande Sologne, appuyée d'épaisses lisières forestières



Coteau pâturé de la Braye, où les haies cohabitent avec les cultures



Alignement d'arbres fruitiers au bord des routes de Gâtine, aujourd'hui devenus rares et fragiles

Elle est aussi créatrice de paysages subtils, où différents types de cultures s'imbriquent et laissent même place à des bouquets d'arbres, comme en Sologne viticole, tout particulièrement originale en termes de paysage.

Cette subtilité se retrouve dans les secteurs préservés du Perche Gouët, où les haies et les arbres isolés, historiquement liés aux pâtures et aux prairies de fauche, perdurent et enrichissent le paysage en accentuant les profondeurs, en diversifiant les ambiances, en enrichissant les milieux et la biodiversité, en préservant les sols de l'érosion.



Fond de vallon pâturé contrastant avec les coteaux raides et boisés



Paysage tout en souplesse et en douceur, dans la vallée du Langeron

On la retrouve enfin dans les fonds de vallées, lorsque l'agriculture est créatrice de paysages de l'eau, avec une occupation et une mise en valeur du sol adaptée à la nature humide et inondable des terres : ripisylves, prairies et pâtures, bocage et arbres isolés.

Cette richesse paysagère apparaît tout particulièrement sensible et précieuse dans les vallons affluents des vallées principales, notamment ceux qui alimentent le Loir, où la souplesse des reliefs, leur proportion heureuse des vallons et la diversité des micro-terroirs sont révélés par l'occupation agricole des sols et la gestion des espaces ouverts.

Synthèse spatiale des valeurs paysagères départementales

Les valeurs paysagères identifiées et partagées à l'échelle du département, ainsi que les dynamiques observées sur l'ensemble du territoire, ont permis de faire émerger les points forts et points faibles qui caractérisent l'état actuel des paysages loir-et-chériens.

- En synthèse, certains paysages apparaissent comme particulièrement remarquables, en cumulant des valeurs qui font la personnalité des paysages du département :

Il s'agit en particulier :

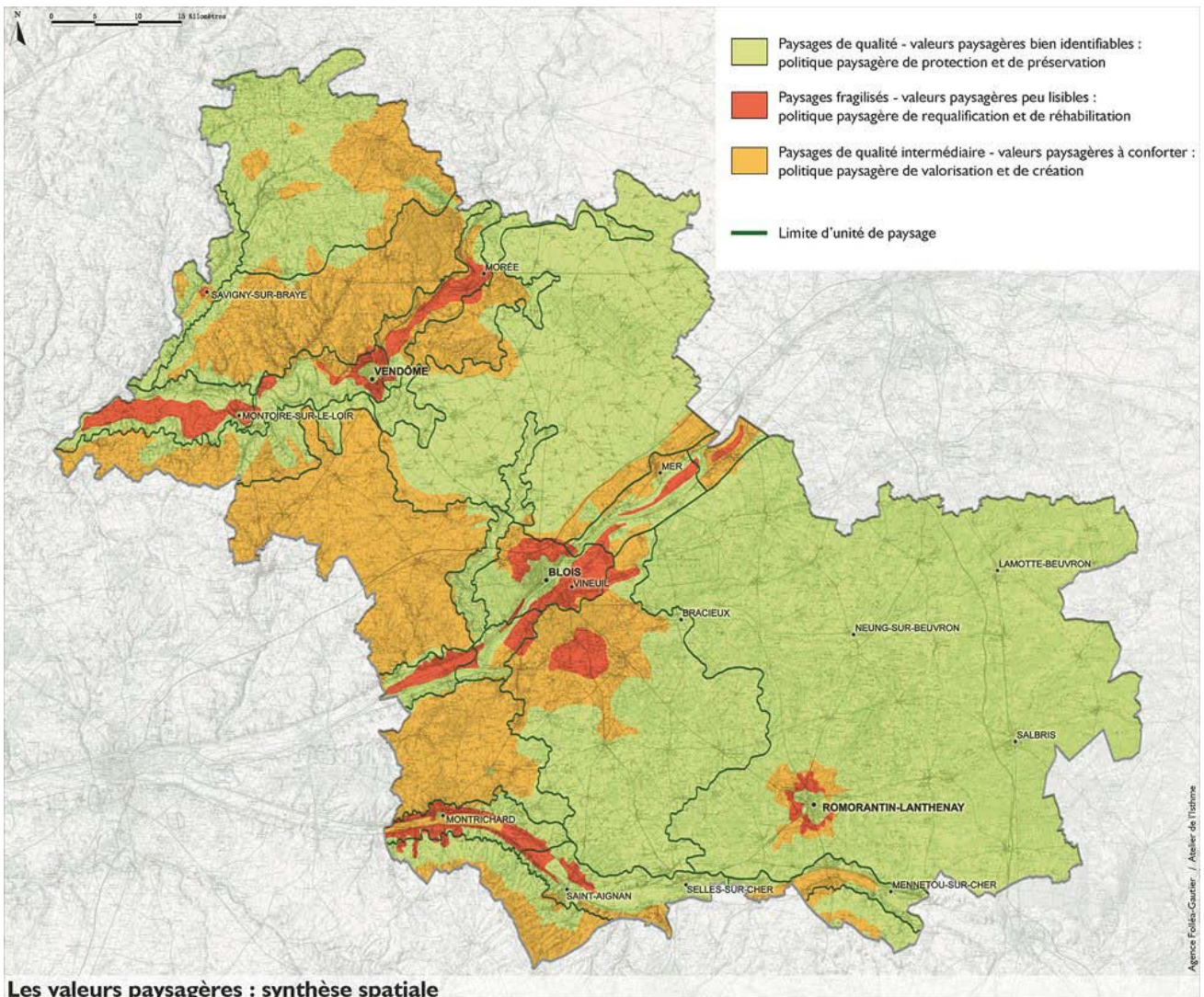
- du Perche Gouët et de certains secteurs du Perche Vendômois,
- de la Beauce,
- de la Grande Sologne et de la Sologne viticole
- des vallées affluentes du Loir aval et de la Braye,
- des coteaux viticoles du Cher et de larges secteurs de fond de vallée
- des coteaux de la Loire et du fleuve endigué

Pour ces paysages, les politiques à mener consisteront principalement à la mise en œuvre de dispositions de protection, de préservation et de gestion.

- A l'inverse, certains secteurs présentent des paysages fragilisés (en rouge sur la carte) :
 - soit parce que les dynamiques d'évolution y ont été plus fortes : périphérie de Blois ou de Vendôme par exemple,
 - soit parce que leur géographie les a rendus vulnérables aux processus de banalisation : il s'agit principalement des trois grandes vallées, dont les fonds plats sont destinés à la production agro-industrielle et dont les coteaux sont largement en voie d'urbanisation.

Pour eux, les politiques paysagères à conduire seront plutôt liées aux opérations de réaménagement, de réhabilitation et de requalification.

- Enfin, certains secteurs apparaissent intermédiaires, offrant des qualités à mettre en évidence, et pour lesquels les politiques d'aménagement sont plutôt liées à des actions de valorisation et de création (en orange sur la carte) :
 - plateaux de Gâtine Tourangelle et de Pontlevoy,
 - Perche Vendômois dans les secteurs les plus simplifiés par l'agriculture
 - marges de la Beauce,
 - périphéries des grandes villes
 - certains secteurs de fonds des grandes vallées



Les valeurs paysagères : synthèse spatiale

Carte de synthèse des valeurs paysagères départementales

Fichier joint : [synthese-spatiale-valeurs-paysageres-mai2010.pdf](#)

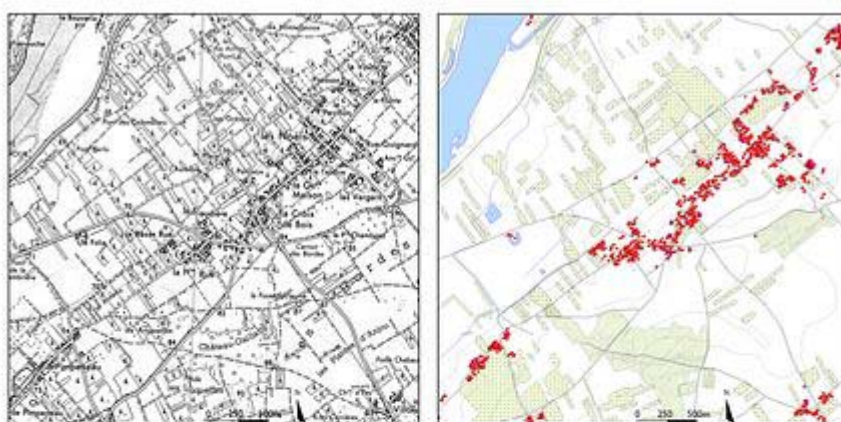
Les dynamiques d'évolutions récentes

I/Une urbanisation marquante, indifférente aux contextes

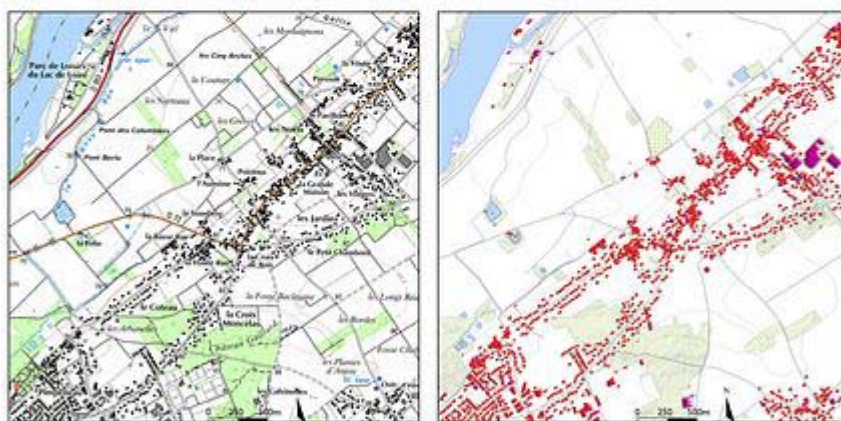
Cinq exemples d'évolutions urbaines dans le Loir-et-Cher :

I - Evolution urbaine d'un village de périphérie : Vineuil

Evolution urbaine d'un village de périphérie :
Vineuil



1957



2002



L'urbanisation de Vineuil, en rive gauche de Loire, est largement soumise à l'influence de Blois, toute proche. La pression exercée sur le village a exacerbé des processus d'urbanisation jusqu'alors mesurés, les rendant nettement sensibles dans le paysage.

Sur la carte de 1949, l'urbanisation linéaire, souvent de mise le long des vallées, est déjà observable. Le lieu-dit Les Noëls forme un centre étiré sur 1 km le long de la RD 98, à la faveur du rebord de coteau qui domine la plaine alluviale inondable. Cette constitution linéaire est limitée en longueur et conserve une échelle praticable à pied (soit 10 à 15 minutes de bout en bout) ; le tissu reste ouvert sur un paysage de vallée aux usages agricoles mixtes, largement consacré au vignoble, développé en fines parcelles imbriquées aux cultures et aux pâtures sur une trame orthogonale. Entre Pimpeneau et la Haute Rue, une respiration non bâtie dissocie les Noëls de Vineuil, ouvrant de larges vues sur la vallée de la Loire ; de même entre Les Noëls et Léry.

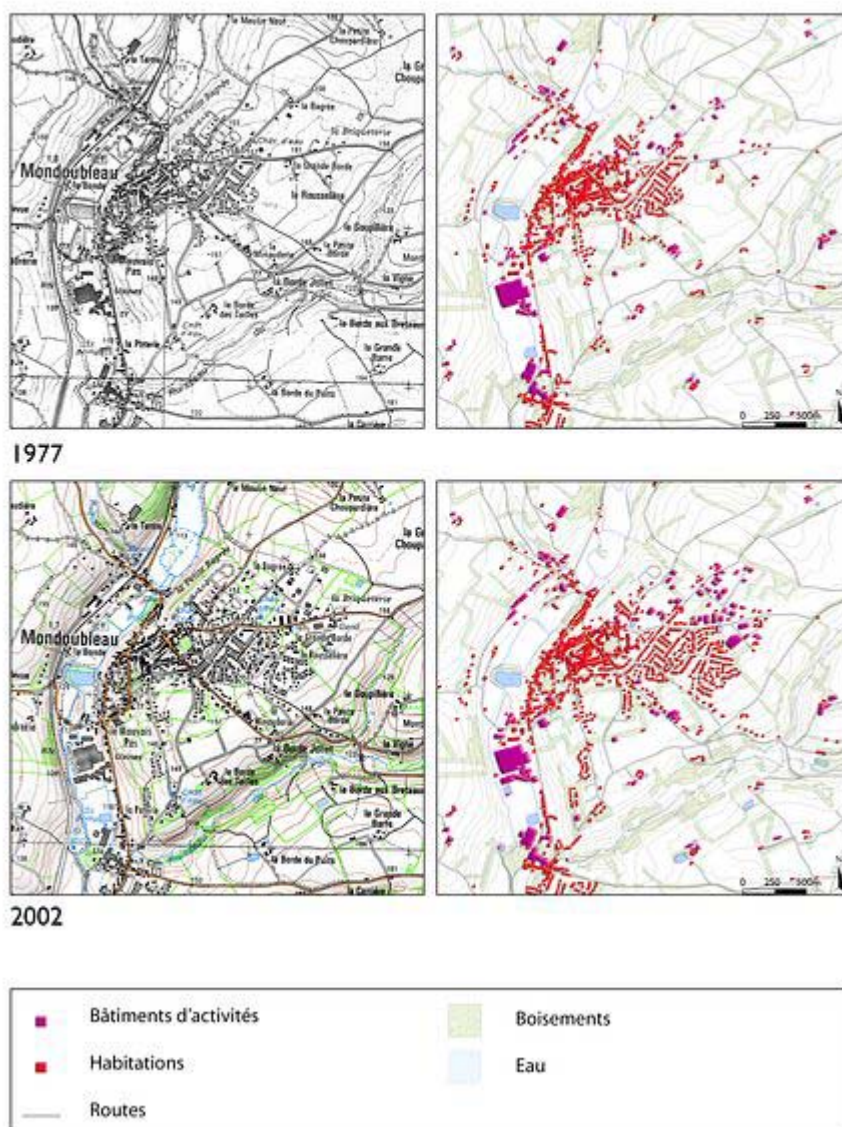
La carte de 2002 fait apparaître un spectaculaire processus d'urbanisation linéaire. Si la zone inondable de la plaine est restée préservée, à 70 m d'altitude, les voies sur le rebord et sur le plateau Solognot, à 80-90m d'altitude, ont été colonisées par un semis d'habitations individuelles continu. Même les bois de Château Gaillard n'ont pas constitué de coupure d'urbanisation pérenne, colonisés au fil de la route par les maisons. Les continuités urbanisées s'allongent désormais sur plus de 2,5Km.

En termes de paysage et de qualité du territoire, cette évolution a pour conséquences :

- la disparition des coupures d'urbanisation et espaces de respiration, qui participent de façon essentielle à l'organisation du territoire ;
- la disparition des corridors écologiques entre le fleuve, la plaine et la forêt du plateau ;
- la dissolution de la personnalité des hameaux, des villages et des bourgs, noyés dans une urbanisation continue indifférenciée ;
- l'affaiblissement des centralités et l'aggravation de la dépendance à la voiture, avec les incidences sociales et environnementales que l'on connaît ;
- la disparition du paysage de la Loire : effacement des points de vues, ou privatisation des vues ;
- l'appauvrissement du paysage habité, avec des espaces publics réduits à des routes de desserte ;
- des conflits d'usages et des problèmes de circulation et de sécurité, avec des fonctions contradictoires de routes et de rues.

2- Evolution urbaine d'un village de coteau : Mondoubleau

Evolution urbaine d'un village de coteau : Mondoubleau



Le cœur ancien de Mondoubleau, accroché aux pentes est de la vallée de la Grenne, constitue un site bâti remarquable. Il domine la vallée de la Grenne et s'ouvre visuellement sur le coteau opposé de la rive droite.

En 1977, l'urbanisation récente a déjà partiellement colonisé le plateau agricole, jusqu'au stade, cimetière et château d'eau. En rive droite, le faubourg lié à la voie de chemin de fer est resté en piémont du coteau.

En 2002, l'urbanisation a largement gagné le plateau, jusqu'à rejoindre une nouvelle vallée plus à l'est, creusée par le ruisseau du Parc. Quantitativement, en termes de surface, Mondoubleau est désormais davantage un bourg de plateau qu'un bourg de vallée. Cette urbanisation a pris plusieurs formes :

- des quartiers d'habitation nouveaux sont apparus, peu maillés avec l'urbanisation préexistante, sous forme d'un "arbre" dont chaque branche constitue un cul-de-sac ;
- l'urbanisation linéaire autour des voies est particulièrement marquée ;
- l'urbanisation d'activités s'étend au nord-est, toujours à la faveur des voies et de façon éclatée.

Enfin des habitations ont commencé à coloniser de façon diffuse le coteau de la rive droite face à Mondoubleau, au-dessus du quartier de la gare.

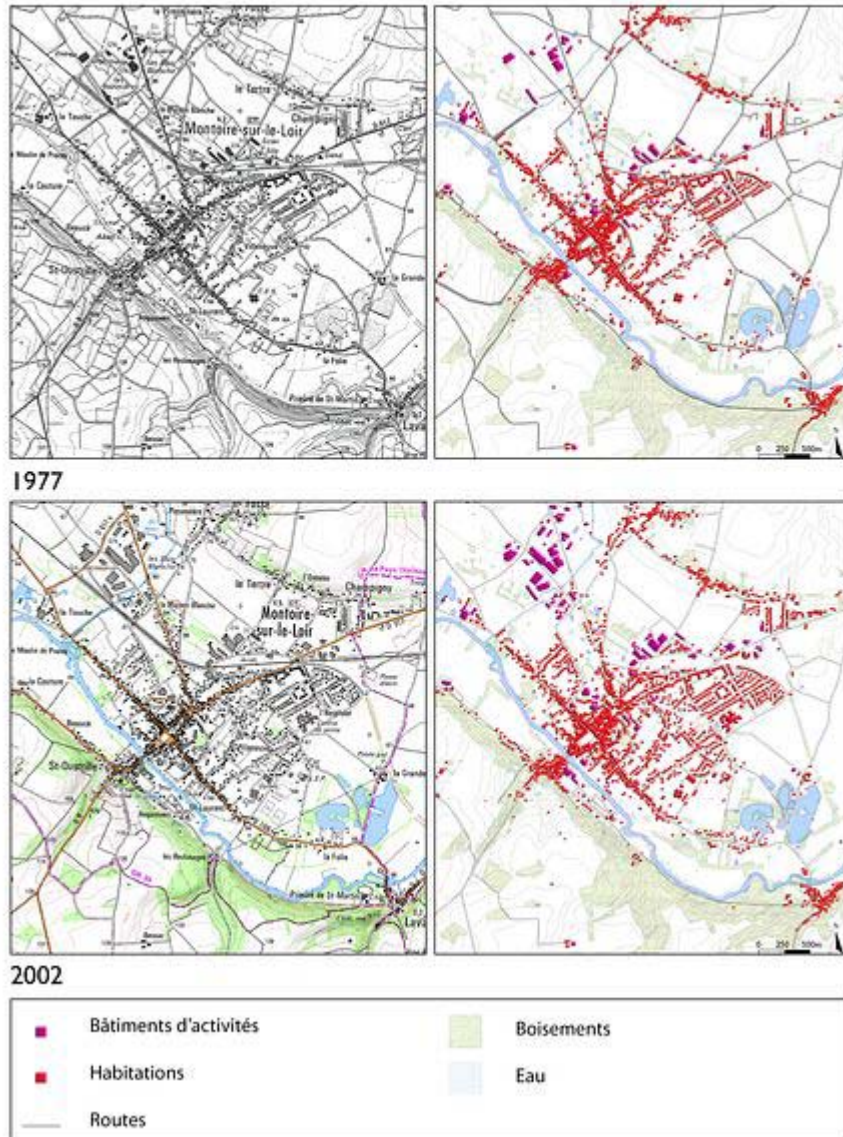
En termes de paysage, les conséquences de cette dynamique sont :

- *une consommation des terres agricoles par une urbanisation peu dense ;*
- *une augmentation de la dépendance à la voiture ;*
- *un affaiblissement du centre bourg par éclatement du bâti dans l'espace ;*
- *un risque d'affaiblissement de cohésion sociale et urbaine ;*
- *une dégradation des entrées de bourgs par l'urbanisation linéaire, qu'elle soit d'habitation ou commerciale ;*
- *un affaiblissement du site bâti originel ;*
- *une banalisation de la vue sur le coteau opposé de la rive droite, colonisé par quelques habitations récentes éparses ;*
- *une fragilisation des espaces agricoles du plateau, en partie enclavés par le développement linéaire de l'urbanisation autour des routes, et donc en voie de phagocytage ;*
- *une absence de transition douce entre urbanisation récente et espaces agricoles ouverts du plateau, en forte covisibilité ;*
- *un risque de conflit entre habitat et exploitation agricole des terres.*

En définitive, l'absence de plan de paysage et d'urbanisme d'ensemble pour le plateau provoque sa consommation excessive sous forme éclatée, au gré des opérations et des opportunités foncières ponctuelles, qui obère les possibilités de constituer un cadre de vie urbain mesuré, cohérent, harmonieux et durable.

3- Evolution urbaine d'une ville de plaine : Montoire-sur-le-Loir

Evolution urbaine d'une ville de plaine : Montoire-sur-le-Loir



Montoire-sur-le-Loir s'est développée à la faveur d'un pont sur le Loir, autour du croisement perpendiculaire entre la RD 108 (qui suit la rivière) et la RD 917 (qui la traverse).

Au fil du temps, cette urbanisation s'est largement allongée autour de ces deux voies principales. Plus récemment, un maillage large, notamment par des voies perpendiculaires à la RD 108, montre une prise de possession de la plaine sur une vaste échelle, qui se traduit par une urbanisation encore linéaire et peu dense, largement consommatrice d'espace. De 1977 à 2002, ce maillage se confirme, avec une ébauche de densification. Le processus de densification reste néanmoins ténu, fragilisé par une insuffisance de maillage fin intra-urbain, notamment à proximité immédiate du centre, et par la poursuite de l'éclatement de la ville dans l'espace de la plaine : par l'urbanisation linéaire, qui continue à s'allonger autour des voies, toujours plus loin du centre ; et par le large développement de la zone d'activités au nord-ouest.

En termes de paysage, ces processus récents tendent à :

- surconsommer l'espace agricole, à la fois par l'urbanisation développée et par la fragilisation des

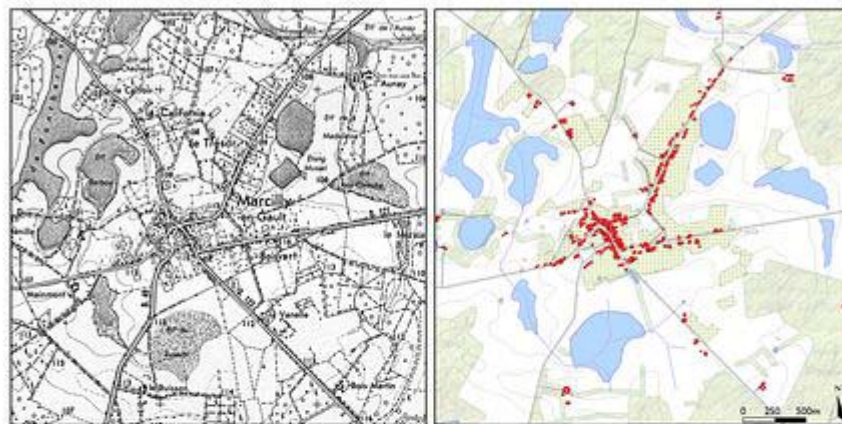
espaces agricoles restants enclavés ;

- *dévaloriser les entrées de ville ;*
- *provoquer des contrastes forts entre urbanisation nouvelle et espaces agricoles, sans transition douce ;*
- *développer les risques de conflit entre exploitation agricole et habitat.*

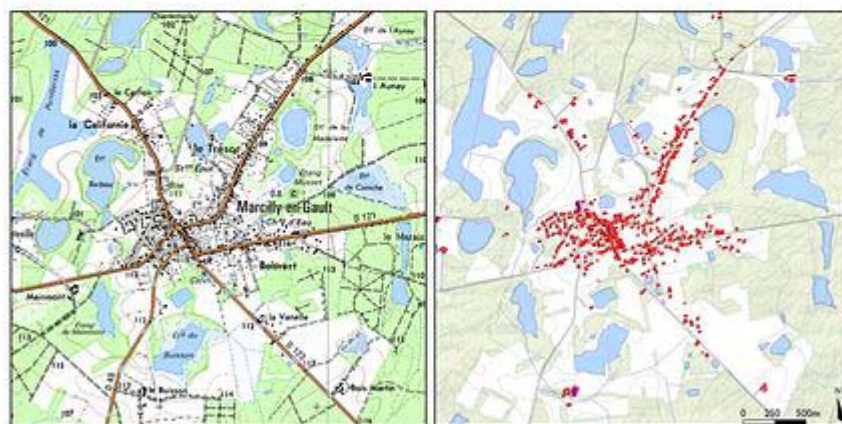
Le maillage fin intra urbain et l'arrêt de tout allongement linéaire de l'urbanisation au fil des routes départementales pourraient être de nature à conforter l'esquisse de densification amorcée au cours des dernières années.

4- Evolution urbaine d'un village en clairière : Marcilly-en-Gault

Evolution urbaine d'un village en clairière : Marcilly-en-Gault



1949



2002



L'analyse des cartes Marcilly-en-Gault en 1949 et 1978 met en évidence quatre processus d'évolution du village liés les uns aux autres, concourant à des modifications importantes du paysage habité : un accroissement des surfaces bâties, une augmentation des surface boisées, une diminution des surfaces agricoles, une disparition des surfaces de jardins et vergers.

En 1949, l'occupation bâtie s'organise au cœur d'une clairière forestière, selon deux dispositions :

- un site de développement initial centré autour de l'église ; l'urbanisation est densément implantée de part et d'autre de la rue principale ;
- une seconde partie du village se déploie au fil de la route, selon un processus linéaire, dans la direction est-nord-est ; les habitations sont moins densément réparties, laissant apparaître quelques fenêtres sur le paysage agricole et forestier.

L'ensemble est installé au cœur de jardins, de petites vignes et de vergers qui constituent une enveloppe végétale en transition douce avec l'espace agricole ouvert cultivé de la clairière.

En 2002, le village montre une configuration urbaine relativement similaire, avec :

- *un accroissement bâti autour du centre, qui fait apparaître une urbanisation moins dense de logements individuels, sans développement notable du réseau des rues pour mailler l'ensemble ;*
- *une densification de l'urbanisation linéaire, et un allongement relatif vers l'est.*

*Mais c'est surtout le cadre cultivé, naturel et forestier du village qui évolue :
disparition de la ceinture des jardins, vignes et vergers qui accompagnait le bâti ;*

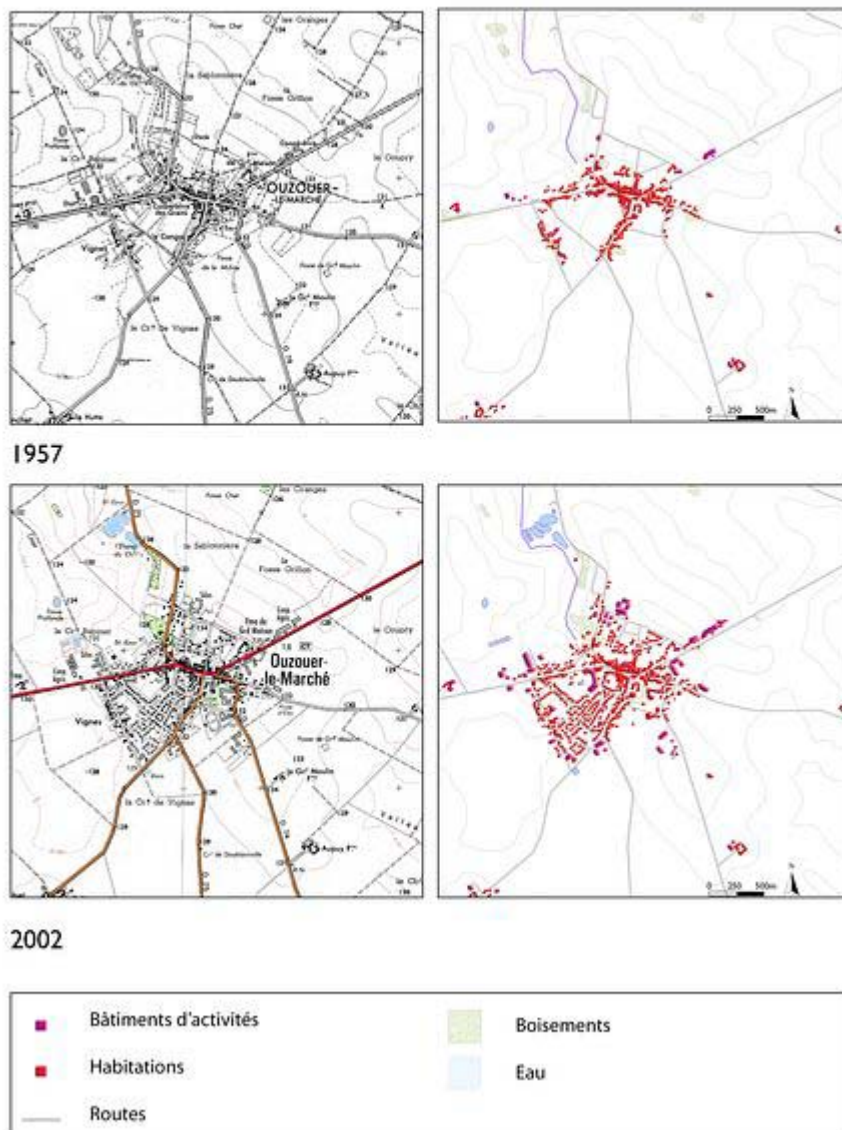
- *resserrement de la clairière autour du village, avec une augmentation des surfaces boisées et une diminution des surfaces cultivées ;*
- *développement de ceintures de végétation autour des étangs, jusqu'à les cerner entièrement.*

En termes de paysage, ces évolutions ont pour conséquences :

- *des entrées de villages plus longues et plus minéralisées, devenant des rues disproportionnées vis-à-vis du centre ;*
- *une centralité qui reste fragile ;*
- *une ambiance plus refermée, plus forestière et moins « riante » du village ;*
- *une disparition visuelle des étangs dans le paysage large du village ;*
- *une confrontation plus brutale du bâti avec les espaces naturels et cultivés, du fait de la disparition de la ceinture de vergers ;*
- *un appauvrissement des motifs de paysage, toujours avec la disparition des vergers.*

5- Evolution urbaine d'un village de plateau : Ouzouer-le-Marché

Evolution urbaine d'un village de plateau : Ouzouer-le-Marché



Le cas de l'urbanisation en Beauce est un peu particulier dans le département du Loir-et-Cher : les phénomènes de développement par l'urbanisation diffuse et linéaire sont moins fréquents et moins marqués qu'ailleurs, préservant le plus souvent l'aspect groupé des villages.

En comparant la carte de 1949 et celle de 2002, on constate que le village d'Ouzouer-le-Marché n'a presque pas repoussé ses limites : les nouvelles habitations, plutôt que de coloniser l'espace agricole fertile, se sont développées dans l'épaisseur de la trame préexistante des routes qui convergent vers le village. Elles occupent généralement les espaces ouverts des jardins productifs en limite d'urbanisation. Le toponyme du lieu-dit « les Vignes », au sud-ouest du village, en témoigne, aujourd'hui rejoint par de nouveaux quartiers depuis le centre.

En termes de paysage, le problème porte plutôt sur l'interface entre l'urbanisation et l'espace agricole, fragilisée.

- La consommation par l'urbanisation des franges de jardins ou vergers provoque la confrontation brutale entre espaces nouvellement construits et espaces agricoles, sans transition. Il en résulte :



Site bâti de Morée affaibli par des constructions sans qualité sur le coteau et au fil de la route



Site bâti de Montrichard, fragilisé par des extensions à la fois en pied, sur les pentes et en sommet de coteau

- *Des sites bâtis fragilisés par des dynamiques d'urbanisation fortes qui se manifestent généralement de trois manières :*
 - *par une urbanisation linéaire qui s'implante graduellement au fil des routes ; c'est particulièrement le cas dans les vallées et en Sologne viticole,*
 - *par une urbanisation diffuse, qui profite de sites de choix, comme les pentes ou les sommets de coteaux, comme à l'aval de Blois, par exemple*
 - *par de l'étalement urbain à la périphérie des villes et des villages*

- Une urbanisation indifférenciée des coteaux, des piémonts ou des crêtes



Coteau urbanisé de façon indifférenciée, faisant nettement apparaître la dispersion des maisons individuelles et la végétation décorative



Maisons individuelles sur le rebord du coteau, cherchant à profiter de la vue

Les dynamiques constatées :

Des extensions nouvelles souvent déconnectées des logiques d'implantation préexistantes : l'isolement et le calme, la vue offerte et les opportunités foncières ont peu à peu conduits à urbaniser indifféremment les piémont, les pentes et les sommets de coteaux, sans prendre en compte la relation aux centralités préexistantes. Les villes et les villages s'étalent, s'étirent, se dilatent pour se ressembler de plus en plus, en faisant disparaître les particularités et les qualités du site (sommets de pente cultivés, coteaux et pieds de pentes pâturés ou jardinés, ouvertures visuelles depuis les routes sur les fonds de vallées...). C'est le cas notamment de plusieurs villages de la vallée du Cher comme Chissay-en-Touraine ou bien de la vallée de la Loire, comme la Chaussée-Saint-Victor ou Onzain.

- Une privatisation des vues



Masque végétal privatisant la vue sur la Loire depuis les coteaux de Chaumont-sur-Loire



Fermeture visuelle par les clôtures de jardin en sommet de coteau, Langon

Les dynamiques constatées :



En 1908, l'ouverture des espaces agricoles offre un beau point de vue sur le village d'Averdon



En 2009, les constructions récentes qui ont progressé en dehors du site bâti initial privatisent les vues sur le village

Des constructions colonisant les pentes et les crêtes, chacune cherchant à bénéficier de panoramas depuis le jardin, et conduisant peu à peu à une fermeture visuelle depuis les points hauts : le regard est borné par le bâti, mais aussi par les haies et les clôtures qui préservent les habitants des observateurs indiscrets.

- Des limites entre espace urbain et espace agricole mal maîtrisées

Les dynamiques constatées :



Enclavement de parcelle agricole par les constructions individuelles, favorisant la spéculation foncière en périphérie de village, Millançay



Occupation progressive de l'espace agricole par l'habitat, Seur



Absence de transition entre les extensions du village et les cultures, Feings



Dispersion de pavillons dans l'espace agricole, sans souci de transition entre espace privé et espace productif, Fougères-sur-Bièvre

- Une disparition et une banalisation du paysage de l'eau en milieu urbain



Cours d'eau devenu presque invisible par des aménagements peu valorisants, Droué



Espace public ne mettant pas en valeur les bords de l'eau, Saint-Amand-Longpré

Les dynamiques constatées :

Généralement, une sous-estimation de l'importance de l'eau dans l'espace urbain : traitement réduit à un fossé ou à une canalisation enfouie, aménagements trop "urbains" (sols enrobés, mobiliers de catalogue, plantations d'essences végétales décoratives...) dénaturant l'espace public et lui faisant perdre son caractère "naturel". Ces espaces précieux, qui offrent une présence de "nature" en ville, et assurent la continuité champêtre entre le village et son territoire, sont encore trop souvent mésestimés et traités de manière banale. En Sologne toutefois, des aménagements de qualité des bords de l'eau sont visibles et peuvent faire exemple.

2/ Une banalisation du bâti d'habitation, d'activités et d'exploitation

- Une banalisation du bâti d'habitation



Constructions contemporaines de style similaire dans les vallées du Loir et de la Loire



Site bâti de piémont fragilisé par une juxtaposition de constructions et de matériaux sans charme

Les dynamiques constatées :



Cave troglodyte au charme détérioré par l'emploi de parpaing



Construction troglodyte aux allures de hangar, fragilisant grandement la qualité du site

Des choix de matériaux peu qualitatifs ne signant pas la personnalité des villes et des villages du Loir-et-Cher et se retrouvant indifféremment dans le Perche, en Beauce ou en Sologne, sur les plateaux comme dans les vallées, sans rapport avec les savoir-faire et les matériaux locaux. Ce problème est encore plus sensible sur les sites troglodytiques : l'emploi de la tôle, du béton et du parpaing sont fréquents alors même que la qualité des matériaux (tuile plates, tuffeau...) est d'une importance cruciale pour affirmer la cohérence et la qualité du site. Pour les troglodytes, le problème de la forme urbaine s'ajoute à celui des matériaux : tendance au développement parallèle à la falaise, en contradiction avec l'urbanisme troglodytique "en peigne", perpendiculairement à la falaise.

- Une simplification de l'architecture :

Les dynamiques constatées :



Dans cette rue d'Ambloy, au début du XXème siècle, les toits sont rehaussés de chiens assis et de cheminées en briques et les murs de chaînages de tuffeau



En 2009, l'architecture s'est largement simplifiée par la suppression des cheminées mais surtout par la disparition des chiens assis et leur remplacement par des velux : la complexité du volume bâti est gommée ce qui lui donne un aspect plus



Extension de village affichant un caractère systématique de construction



Constructions "clonées" : les volumes, les pentes des toits, les matériaux, les couleurs, les espacements entre les maisons sont toujours les mêmes

- "érosion architecturale" avec des constructions traditionnelles qui s'appauvrissent en perdant leurs détails architecturaux (lucarnes, petites portes, cheminées...)
- "clonage architectural" avec des extensions récentes qui proposent des constructions aux modèles systématiques et récurrents.

- Une banalisation du bâti d'activité



Bâtiment d'activités manquant d'une enveloppe végétale et dévalorisant l'entrée de village



Hangar agricole disproportionné par rapport aux constructions existantes : si le bâtiment nouveau est construit sur une longueur approximativement similaire à celle de la ferme d'origine, il est construit d'un seul tenant, sans nuance dans l'architecture

Les dynamiques constatées :

- *Un positionnement fréquent des bâtiments industriels, artisanaux ou agricoles au fil de la route, avec surenchère de vitrines commerciales*
- *Une architecture de médiocre qualité et vieillissant souvent mal*
- *L'absence de plantations (haies champêtres, arbres à grand développement...) aux abords et en appui des bâtiments les rendant d'autant plus présents.*

- Une banalisation par les végétaux



Haies de conifères banal dans un site pas banal : en limite d'un chemin sur les berges du canal de Berry.



Collection de plantes décoratives dans un jardin privé sans ménagement de transition avec l'espace agricole.

Les dynamiques constatées :



En 1912, la place du végétal donne une intériorité à Saint-Arnoult : traversé par un chemin aux accotements enherbés, le village apparaît constitué par une imbrication étroite d'habitations. Tout autour, les arbres créent une enveloppe au villa



En 2009, la végétation donne une nouvelle apparence au village : les jardins, limités par des haies taillées et opaques, tournent le dos à la route. Accentuée par la suppression des grands arbres autour du village, la perte d'intériorité est frapp

Dans l'espace privé, une plantation très fréquente de haies de conifères en clôture de jardins pour préserver l'espace privé des regards.

Dans l'espace privé comme dans l'espace public, un choix d'essences végétales "exotiques" aujourd'hui largement répandues : ces plantations, préférées aux essences locales jugées trop communes, sont aujourd'hui si communes qu'elles sont vecteurs de banalité plutôt que d'originalité.

Dans l'espace public, un recul de la place de l'arbre et de l'herbe, principalement le long des routes, sur les accotements.

- Une banalisation des espaces publics

Les dynamiques constatées :



En 1924, la traversée de village est stabilisée, permettant une continuité entre l'espace de circulation et la place de la pompe. Cette configuration est facilitée par le flux très modeste de circulation.



En 2009, malgré une adaptation à la circulation automobile, cette rue privilégie toujours la place du piéton en limitant la surface enrobée aux voies de circulation.



Place de l'église, où la place de l'automobile prédomine sur celle du piéton par le traitement de sol en enrobé



Vaste espace public en centre-village ayant pour principale fonction la circulation et le stationnement automobile

- Une adaptation des espaces publics préexistants à la circulation et au stationnement automobiles, appuyée sur des logiques fonctionnelles et non qualitatives
- Des aménagements parfois trop chargés en matériaux et en mobilier urbain au détriment de la sobriété de l'espace public : respect du vide qui met en valeur les qualités structurantes de l'espace urbain et architectural.

3/ Une relation ambivalente des grandes infrastructures au territoire

-Des routes à la fois attirantes et repoussantes

Les dynamiques constatées :



En 1910, l'entrée de village de Gièvres est élégamment accompagnée d'arbres d'alignement qui forment un beau premier plan pour la bâtisse en recul de la route



En 2009, la suppression des arbres d'alignement change radicalement le visage de l'entrée de village : elle aplatit la perspective et renvoie le regard sur la haie qui cherche à isoler la bâtisse.



En 1958, l'homogénéité et la simplicité du sol en stabilisé donne au village de Lancôme une



En 2009, le traitement du sol en enrobé uniforme, sans traitement doux des bas-côtés (stabilisé, enherbement...) transforme l'aspect global de Lancôme : il donne plus d'importance visuelle et fonctionnelle à la route qu'au village qui prend désormais



Urbanisation linéaire installée au fil de la route et créant des couloirs bâtis au sein de l'espace agricole

- *Des routes qui attirent l'urbanisation linéaire auprès d'elles : en général dans le département, et de façon encore plus marquante dans les vallées et en Sologne viticole, l'urbanisation s'étire au coup par coup en se "branchant" le long des routes. Ces continuums bâtis allongent les entrées de villes et de villages en longs couloirs sans qualités urbaines, et sont très consommateurs d'espace. Les bâtiments d'activités profitent d'un "effet vitrine" tandis que les habitations profitent de la desserte en réseaux (voirie, électricité, assainissement...). Mais l'économie pour le privé coûte cher en déplacement (voiture) et très cher au services publics : aménagement et entretien d'un réseau routier toujours plus long, collecte des ordures ménagères et ramassage scolaire, distribution du courrier... sur des linéaires toujours plus importants.*



Urbanisation linéaire installée sans transition avec la route et offrant un paysage peu valorisant

- *Des bords de route souvent peu qualifiés, offrant un cadre de vie médiocre : les coûts croissants d'entretien des voiries communales et départementales qui s'allongent ne permettent pas de traiter avec soin l'espace public de circulation ; absence de transitions entre la route et les jardins, espaces publics réduits à leur plus simple expression (une bande d'enrobé), linéaires de clôtures et haies opaques hétéroclites et peu avenantes, routes ponctuées d'enseignes publicitaires, absence de circulations piétonnes confortables et sécurisées.*



La RN10, infrastructure déconnectée de son contexte



L'A85, une autoroute parfois très sensible dans les paysages des coteaux du Cher - ici à Saint-Romain-sur-Cher.

- Des aménagements routiers, isolant l'infrastructure de son contexte (RN10, nord et est de Blois, A85 dans les coteaux du Cher...), échangeurs complexes et démesurés, puissance banalisante des "normes" et des "recettes", forte présence visuelle des équipements de sécurité et de service (panneaux, glissières, éclairage, bandes d'arrêt d'urgence, signalisation horizontale, merlons sans ouverture visuelles, tracé encaissé en déblais ... Ces routes sont souvent assez monotones pour l'utilisateur et créent des ruptures fortes dans les paysages vécus (traversées difficiles, présence visuelle importante, nombreux ouvrages de franchissement des vallées et vallons, canalisation de l'eau par des buses...)



Mise en valeur de la RN957 par la plantation de platanes en alignement

- Des aménagements récents et valorisants sur la RD 957, en direction de Vendôme : double alignement de platanes préservé et complété par une plantation récente lors de l'élargissement de la route.



Traversée de village constituant une fracture dans le tissu urbain qui subit le trafic routier



Traversée de village où le stationnement et la circulation sont largement privilégiés, au détriment du confort du piéton et de la qualité de l'espace public

- *Des traversées de villes et de villages encore parfois excessivement routières, "fractures" dominées par le passage des voitures et poids lourds au détriment des habitants, comme à Danzé par exemple.*



Route en levée offrant un beau panorama sur Chaumont-sur-Loire et le fleuve, mais ne proposant aucune halte pour en profiter

- *Une faible prise en compte des paysages depuis les routes en levée : occupation exclusive par la voiture, absence de circulations douces, rareté des haltes, voies d'accès mal définies, remblais...*

- Des réseaux ferrés à revaloriser



Traversée de la voie ferrée peu mise en valeur dans le village



Voie ferrée traversant Mennetou-sur-Cher : coupure physique violente et difficile à franchir

Les dynamiques constatées :

- Les dynamiques constatées :
 - Un impact fort des réseaux ferrés à l'intérieur des sites urbains traversés ;
 - les voies sont franchissables à quelques points de passages uniquement ;
 - les traversées sont peu aménagées ou valorisées vers l'intérieur des quartiers d'habitation et sont relativement inconfortables.



Espaces vacants aux abords de la gare de Montoire-sur-le-Loir



Abords de la Gare de Droué



Quartier de la gare de Mondoubleau, peu investi par l'urbanisation

- *Un manque d'appropriation des espaces non bâtis à proximité des gares, souvent délaissés*

- Des réseaux aériens encore très présents dans les grands espaces ouverts



Façade bâtie valorisée par un enterrement des réseaux

Les dynamiques constatées :

- *Un effort important d'enterrement des réseaux dans les villes et les villages*



Lignes à haute tension très marquantes sur le plateau de Beauce

- *De grands réseaux très visibles dans l'espace agricole, sensibles tout particulièrement dans les grands espaces ouverts agricoles (Beauce)*



Implantation d'éoliennes pouvant bouleverser les rapports d'échelles des paysages : ici, le village semble minuscule, dominé par la silhouette de l'éolienne



Vastes dimensions du plateau de Beauce et des éoliennes, offrant un paysage hors d'échelle étonnant

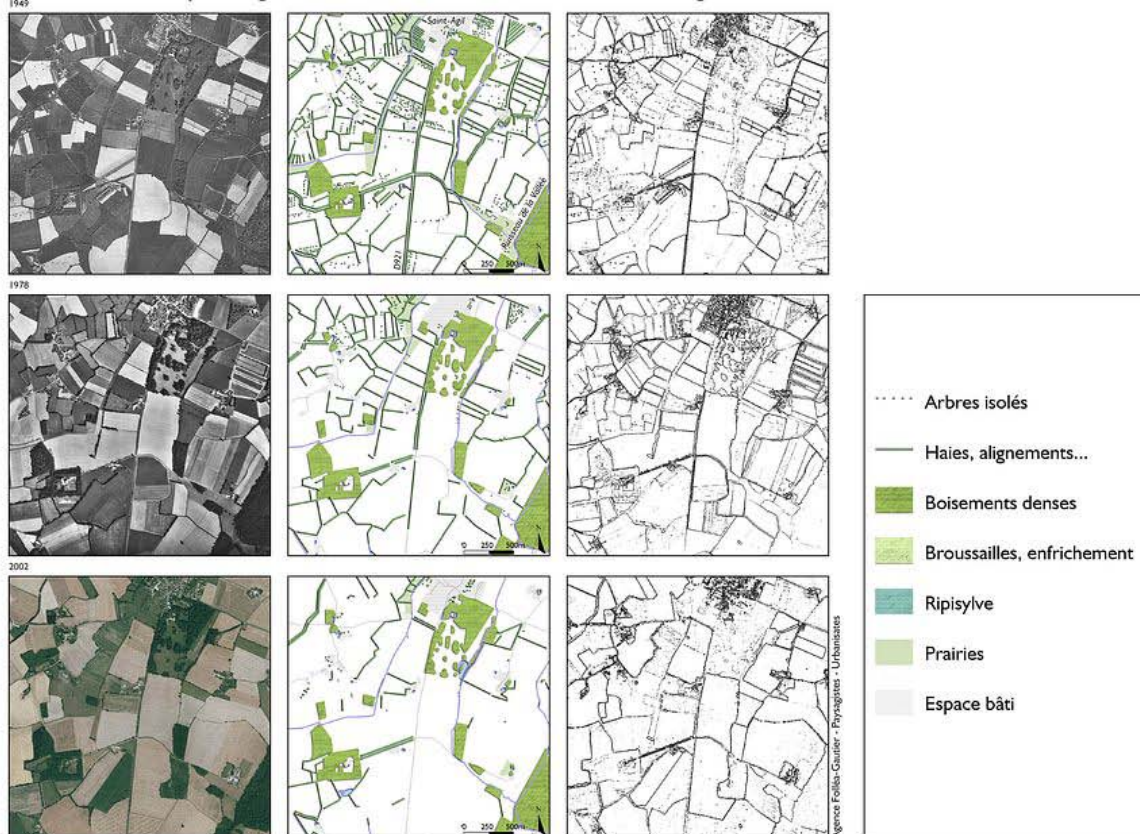
- *Un schéma régional des énergies renouvelables en cours de réalisation : validé à la fin de l'année 2009, il indiquera précisément les secteurs les plus favorables à l'implantation d'éoliennes et ceux où elles seront proscrites. Trois sites sont déjà ouverts dans le département, au nord-est de la forêt de Marchenoir. En attendant, un guide de recommandations et de contraintes existe, présentant les orientations souhaitées par l'état, mais sans valeur juridique.*

4/ Une simplification des espaces agricoles et forestiers qui tend à uniformiser et appauvrir les paysages

Six exemples d'évolutions des paysages agricoles dans le Loir-et-Cher :

I - Evolution du paysage agricole dans le Perche : exemple de Saint-Agil

Evolution de l'espace agricole dans le Perche, au sud de Saint-Agil :



Analyse des dynamiques d'évolution de l'espace agricole dans le Perche : exemple de Saint-Agil

Au nord de Mondoubleau, Saint-Agil est un exemple révélateur des processus d'évolution du paysage Percheron au cours des dernières décennies.

En 1949, l'arbre est largement présent dans le paysage agricole, sous des formes diversifiées : haies bordant les prairies, les champs cultivés et les routes, ripisylves accompagnant l'eau, vergers, arbres isolés épars, dans les pâtures comme dans les champs cultivés. Le modeste cours d'eau affluent de la Dronne au sud du parc de château est révélé par l'épaisseur de parcelles en herbe qui l'accompagnent.

En 1978, ces structures végétales arborées se sont raréfiées, par l'augmentation de la taille des parcelles (remembrement, baisse du nombre d'exploitants), le développement des cultures au détriment des autres modes d'occupation du sol (herbe, vergers) et la mécanisation.

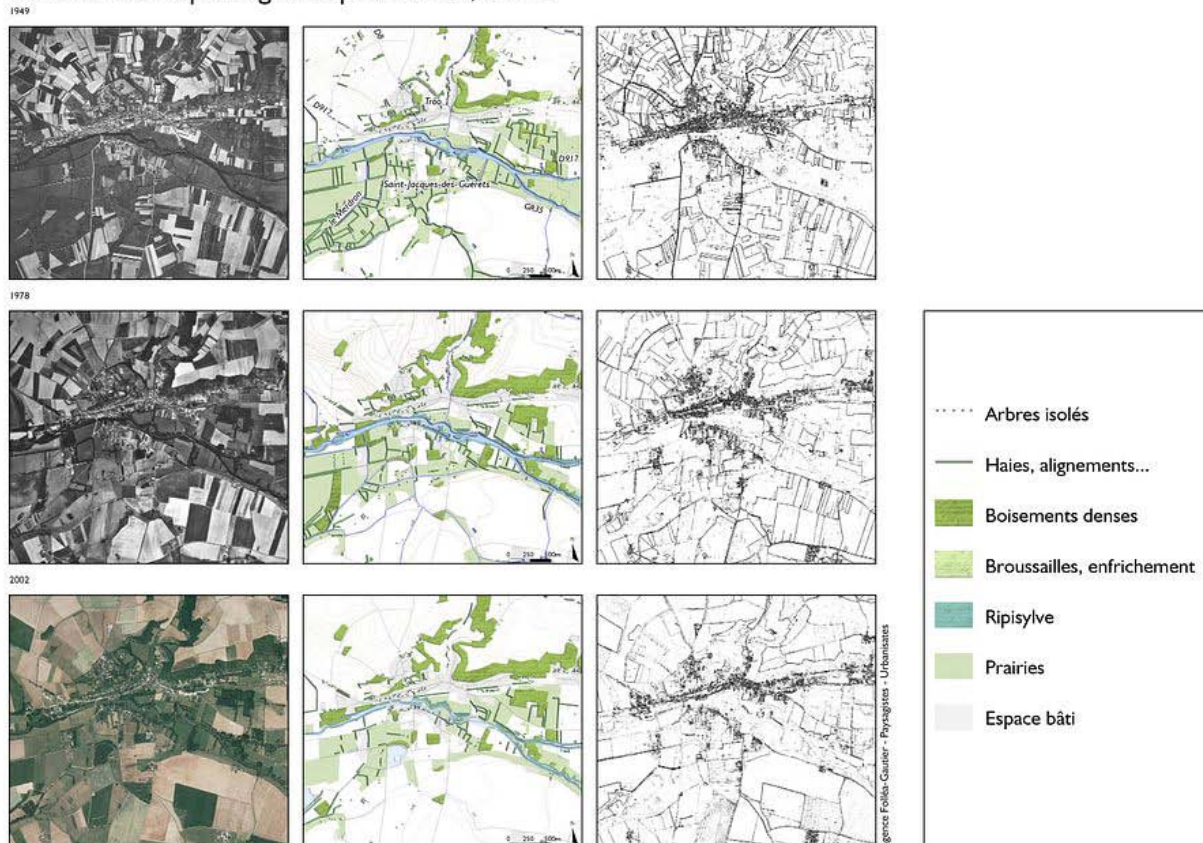
En 2002, le processus s'est accentué : un paysage d'openfield se dessine progressivement, ponctués par quelques bois ou bosquets pérennes au fil du temps. Le petit fond du ruisseau affluent de la Dronne est devenu simple fossé au milieu des parcelles cultivées. Les bois n'ont pas augmenté ni les friches : il n'y a pas eu de déprise.

En termes de paysage, les conséquences sont :

- une ouverture des vues, plus larges et plus lointaines ;
- une visibilité accrue du bâti dans le paysage, notamment du bâti d'exploitation ;
- un appauvrissement de la richesse paysagère, par disparition des différentes formes de structures arborées ;
- un appauvrissement écologique par la disparition de milieux favorables à la biodiversité.

2- Evolution du paysage agricole de la vallée du Loir : exemple de Trôo

Evolution de l'espace agricole près du Loir, à Trôo



Analyse des dynamiques d'évolution de l'espace agricole près du Loir : exemple de Trôo

Trôo compose un site bâti spectaculaire, accroché sur le coteau du Loir en rive droite, s'ouvrant sur la large plaine alluviale en rive gauche.

En 1949, le système hydraulique du Loir et de ses affluents dessine un véritable "paysage de l'eau", marqué à la fois par les structures végétales arborées qui l'accompagnent (haies, ripisylves, arbres isolés) et par une occupation du sol particulière, dévolue aux pâtures et prairies de fauche. C'est ainsi que le village de Saint-Jacques-des-Guérets, avec ses maisons et ses quelques parcelles cultivées, apparaît presque comme une île, isolée de la plaine agricole plus au sud par l'épaisseur de ce paysage de l'eau, autour du Loir, du Merdron et autres affluents.

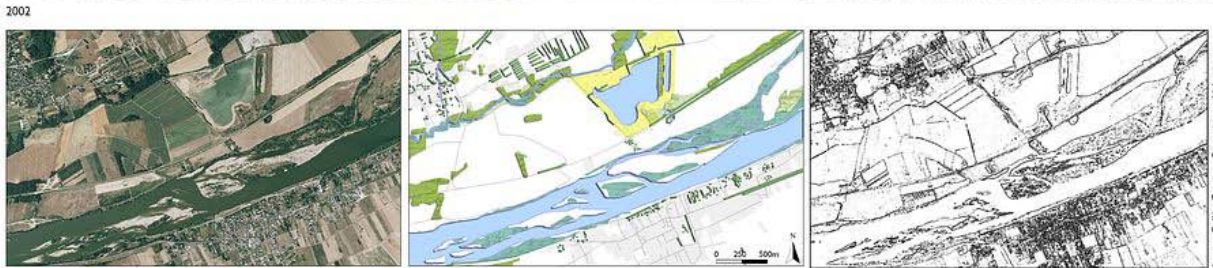
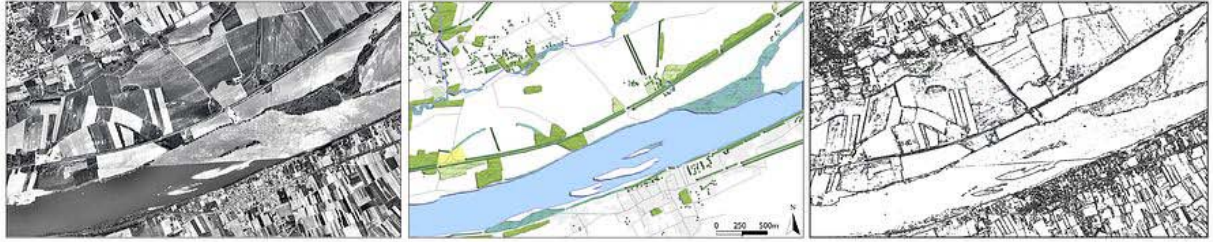
En 1978, ce "paysage de l'eau" tend à disparaître, avec la raréfaction des haies, des pâtures et prairies de fauche.

En 2002, le paysage s'est globalement maintenu autour du Loir, mais il a disparu des affluents, réduits à des fossés isolés dans les champs cultivés. Saint-Jacques-des-Guérets a perdu sa situation « insulaire » et son cadre faisant une part de son originalité.

3- Evolution du paysage agricole dans le Val de Loire : exemple de Saint-Dyé-sur-Loire et de Suèvres

Evolution de l'espace agricole dans le Val de Loire entre Saint-Dyé-sur-Loire et Suèvres

1949



..... Arbres isolés	■ Broussailles, enrichissement	■ Espace bâti
— Haies, alignements...	■ Ripisylve	■ Site d'extraction de matériaux alluvionnaires
■ Boisements denses		

Agence Folia-Gaumer - Paysagistes - Urbanistes

En 1949, le parcellaire du fond de vallée est déjà plus large que celui des terrasses adjacentes, en fine marqueterie. Il révèle, tenace, le passage des anciens bras du fleuve et la place des îles avant l'édification des digues, notamment au sud de Suèvres avec la courbe qui se dessine largement autour du ruisseau de la Boire. Le passage de l'eau est révélé à la fois par les ripisylves et par l'épaisseur du fond humide offerte par les pâtures et prairies de fauche, lisible notamment autour de la Tronne ;

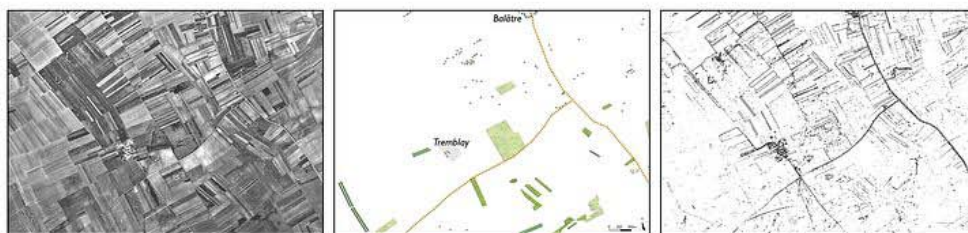
En 1978, le parcellaire du fond de vallée s'est agrandi, et les cultures ont gagné les rives du fleuve. De grandes parcelles cultivées bordent désormais la Loire, étendues entre fleuve et levée ; la présence de la Tronne s'affaiblit dans le paysage de la vallée avec la raréfaction des pâtures qui l'accompagnaient et contribuent à la révéler.

En 2002, les alignements qui soulignaient la présence de la levée dans le paysage de la vallée ont en partie disparu ; une carrière d'extraction de granulats s'étend désormais sur toute la largeur de la plaine, entre Tronne et levée. L'accès principal à la Loire longe désormais la carrière. Un projet de valorisation écologique est actuellement à l'étude afin de proposer un "parcours nature" et de proposer des activités de loisirs (pêche, baignade...).

4- Evolution du paysage agricole en Beauce : exemple du nord de Mer

Evolution de l'espace agricole en Beauce, nord de Mer :

1949



1978



2002



.....	Arbres isolés
—	Haies, alignements...
■	Boisements
■	Broussailles, enrichement
■	Espace urbanisé
—	Routes et chemins
—	Autoroute A10
■	Réseau aérien à poteaux en bois
■	Réseau aérien à pylônes

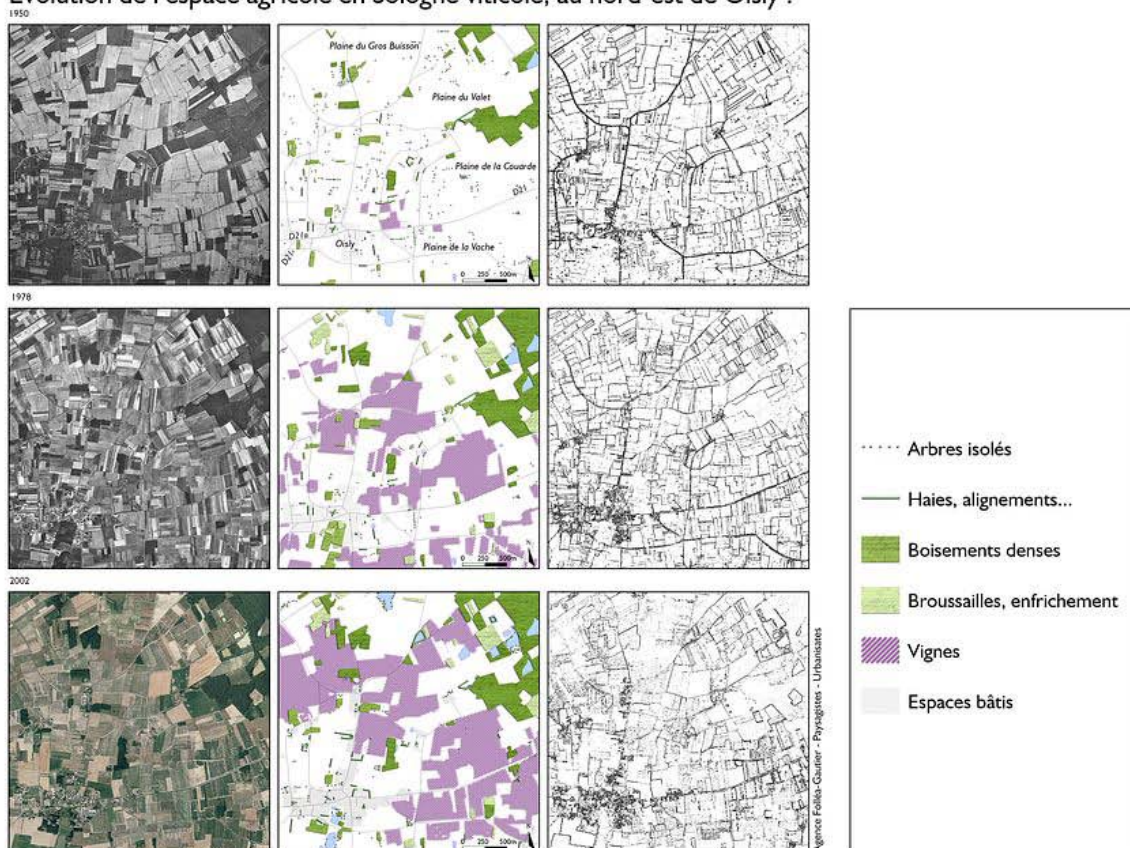
Agence Follis-Gautier - Paysagistes - Urbanistes

A l'inverse des autres secteurs du département, la Beauce montre une certaine pérennité dans ses paysages, sans bouleversement majeur. De 1949 à 2002, l'autoroute A10 apparaît sans que le parcellaire en paraisse bouleversé, tout juste accompagnée de minces friches développées dans les espaces résiduels entre autoroute et voies locales de desserte. Les garennes ou friches plus ou moins boisées, présentes à la faveur d'affleurements calcaires ou d'extraction de matériau, restent stables dans le temps. Trois évolutions apparaissent néanmoins notables :

- le parcellaire en marqueterie en 1950 est passé à un parcellaire en damier, aux dimensions nettement plus vastes ;
- les arbres de plein champ, encore présents à l'aube des années 1950, disparaissent avec la généralisation de la mécanisation ; il n'y en a plus en 1978 ;
- enfin, dans ces grands espaces ouverts et cultivés, ce sont surtout les réseaux aériens qui apparaissent et qui marquent le paysage : de simples poteaux de bois en 1978, ils sont devenus pylônes métalliques en 2002.

5- Evolution du paysage agricole en Sologne viticole : exemple de Oisly

Evolution de l'espace agricole en Sologne viticole, au nord-est de Oisly :



En 1950, l'occupation du sol révèle des transitions épaisses, sous forme de pâtures, prairies ou jardins, entre l'espace cultivé et le village, ainsi qu'entre l'espace cultivé et la forêt (parcelles sombres sur la photo aérienne). Le parcellaire apparaît en fine marqueterie. Les arbres isolés, par endroits en ligne, sont très présents dans l'espace agricole, y compris dans les parcelles cultivées. La vigne est presque inexistante.

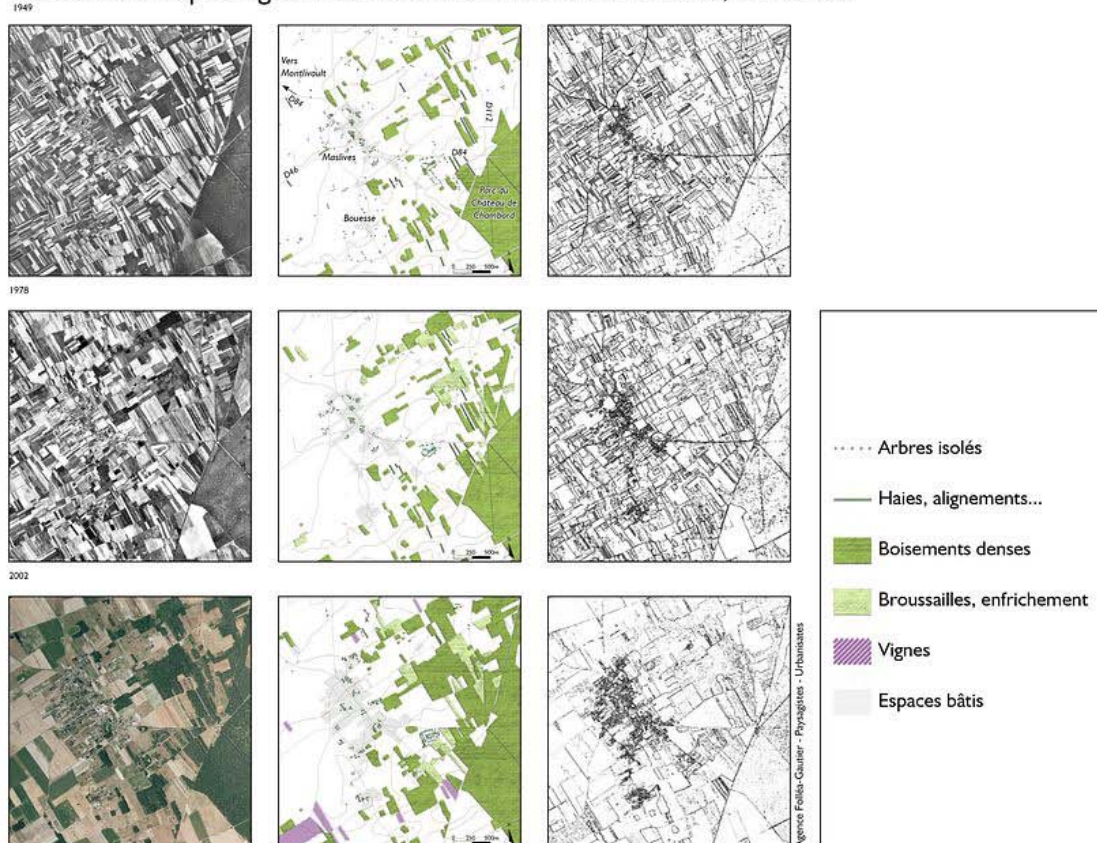
En 1978, la vigne s'est largement développée, tandis que les « arbres agricoles » ont à peu près disparu. Les jardins, prairies et pâtures ont régressé ; les bois restent stables ; quelques rares friches apparaissent.

En 2002, la vigne a encore gagné du terrain, désormais dominante dans l'occupation du sol. Le parcellaire reste relativement serré, même si des agrandissements de parcelles sont lisibles, notamment les parcelles cultivées.

Au fil du temps, cette partie de Sologne est devenue viticole à une époque finalement récente, préservant sa diversité d'occupations des sols qui fait sa caractéristique, même si certaines occupation du sol se sont substituées à d'autres. Globalement, le paysage a eu tendance à s'ouvrir, avec la raréfaction des structures végétales arborées, rendant plus sensible la présence bâtie dans le paysage, notamment le bâti d'habitations et d'activités récent, directement au contact des espaces cultivés ouverts.

6- Evolution du paysage agricole en lisière de la forêt de Chambord : exemple de Maslives

Evolution de l'espace agricole en lisière de la Forêt de Chambord, à Maslives



A proximité du Parc forestier du Château de Chambord, le village de Maslives voit son paysage évoluer sous l'influence de plusieurs phénomènes :

- en 1949, les champs occupent tout l'espace autour du village, dessinant une marqueterie extraordinairement fine, organisée sur une trame orthogonale Nord-ouest/Sud-est ; quelques parcelles sont boisées, sans friches ; des arbres isolés ponctuent l'espace agricole, valorisant le paysage en constituant un motif complémentaire à celui des bois ;
- en 1978, le parcellaire est toujours aussi fin, mais les parcelles boisées ou en friches ont gagné du terrain, notamment à l'est du village, à proximité du Parc de Chambord ; les arbres isolés ont disparu des champs, victimes de leur vieillissement (fruitiers) et de la mécanisation ;
- en 2002, le phénomène s'est accentué : la forêt de Chambord s'avance à proximité du village, les espaces agricoles s'enclavent progressivement entre bois et urbanisation ; à l'ouest du village, les parcelles cultivées se maintiennent, agrandies par remembrement.

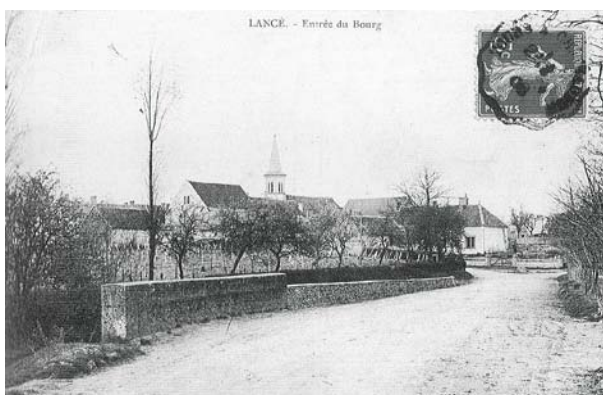
Au final, Maslives passe progressivement de village agricole à village de lisière. Au stade actuel, cette lisière reste riche en termes de paysages et de milieux, grâce à l'imbrication fine des bois, friches et espaces agricoles héritée du parcellaire en marqueterie. A l'avenir, la poursuite du boisement et de l'abandon des parcelles agricoles peut générer une forme de simplification de la lisière, avec appauvrissement des ambiances et des milieux naturels d'échanges, favorables à la biodiversité. Des mesures de gestion spécifiques doivent permettre de pérenniser le fragile équilibre entre espaces ouverts et espaces fermés, dans l'objectif d'une richesse paysagère et écologique.

- Une disparition des structures végétales et une uniformisation des cultures



Paysage percheron en voie d'ouverture, où les haies et les bosquets d'arbres deviennent rares

Les dynamiques constatées :



En 1908, les vergers qui entourent le village de Lancé constituent un premier plan valorisant pour le village qui en émerge. Ils constituent une des caractéristiques principales des villages de Gâtine qui s'entourent de prairies et d'arbres fruitiers



En 2009, l'ensemble du village est masqué par des haies persistantes et des arbres dont l'aspect quelconque ne permet plus de le caractériser. Les vergers ont disparu, livrés à l'urbanisation et à l'extension du bourg.

- Une simplification des espaces exploités par suppression des structures végétales et par extension parcelles et des surfaces cultivées : les agriculteurs, de moins en moins nombreux et généralement à la tête d'exploitations de plus en plus grandes, manquent de temps pour gérer des trames végétales associées à l'espace agricole. Par souci de simplicité et de rentabilité, les haies, arbres isolés et ripisylves ont largement disparu, même dans le Perche. Les trames végétales subsistantes sont aujourd'hui vieillissantes, et il n'existe que de rares expériences de replantations (trognons, vergers...).



Paysage agricole de la vallée du Loir, dans la plaine de Saint-Firmin-des-Prés, où la place de l'arbre se réduit à une mince ripisylve

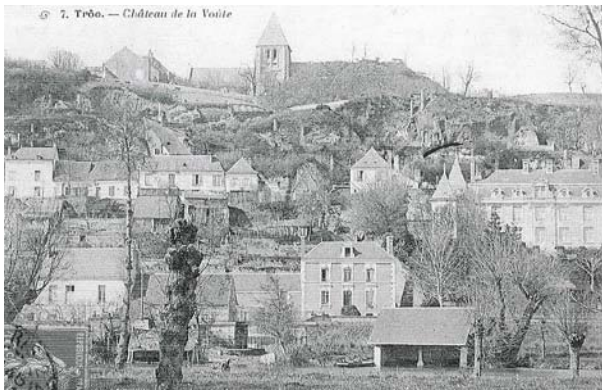


Rebord du plateau de Gâtine, rendu monotone par l'uniformité des plantations de vignes

- *une simplification des paysages et des milieux écologiques par l'agriculture intensive : les grandes cultures tendent à occuper indifféremment l'espace, quels que soient les reliefs et les sols, grâce aux progrès en matière de mécanisation et d'intrants, et par la logique des marchés mondiaux et des aides européennes. Elles uniformisent les paysages agricoles en amenant progressivement le Perche, la Gâtine, les vallées et la Beauce à se ressembler. Elles entraînent notamment la disparition du "paysage de l'eau", en occupant la place des prairies humides, des marais, des ripisylves, etc. Ce travers de la production intensive peut concerner également la sylviculture (peupleraies dans la vallée de la Loire ou de la Cisse, enrésinement dans certains secteurs de Grande Sologne), voir la viticulture (dans certains secteurs des coteaux du Cher).*



Plantations massives de peupleraies dans le fond de vallée de la Cisse



En 1908, le coteau habité très caractéristique de Trôo est largement visible depuis la rive gauche du Loir.



En 2009, la plantation de peupleraies dans le fond de vallée, et en particulier en pied de coteau, vient fermer la vue sur Trôo depuis Saint-Jacques-des-Guérets.

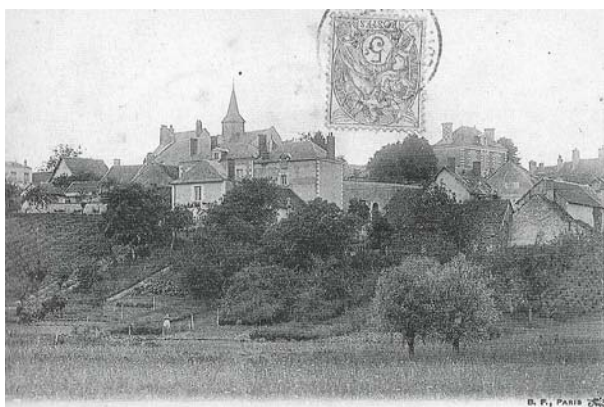
Une occupation des fonds humides par les peupleraies, notamment dans les trois grandes vallées (Loir, Loire et Cher), dans la vallée de la Cisse et de la Braye.

- Un problème de gestion des coteaux



Coteau enrichi de la Cisse, entraînant la fermeture des points de vue vers Saint-Bohaire

Les dynamiques constatées :



En 1907, le coteau jardiné met en scène le village perché de Coulanges, dans la vallée de la Cisse



En 2009, si la structure foncière semble être restée stable, le paysage a nettement évolué : les jardins d'agrément qui remplacent les jardins potagers productifs conduisent à une fermeture du paysage du coteau et au masquage progressif du

- Une disparition progressive des paysages des vallées et de certains sites bâtis par boisement progressif des coteaux : les pentes jardinées ou pâturées qui mettent en valeur les sites bâtis perchés en bord de terrasse, sommet de coteau ou de colline, et qui diversifient les paysages et les milieux des vallées sont souvent difficiles à exploiter et délaissés au profit des fonds plats et des plateaux. Leur abandon a pour effet la fermeture visuelle des coteaux, dissimulant le modelé des reliefs et noyant les silhouettes urbaines dans des masses boisées. C'est notamment le cas de Saint-Bohaire, dans la vallée de la Cisse, et de Sasnières, près du Loir. Ces coteaux contribuent également à l'appauvrissement de la biodiversité, notamment par disparition des pelouses calcaires.



Paysage de coteau simplifié par la grande culture sur les pentes de la confluence du Boulon et du Loir



Vallonnements dont les pentes sont largement dénudées au profit de la grande culture, coteaux de la Bray

- Une progression des grandes cultures qui descendent des plateaux vers les fonds de vallée : lorsque les pentes des coteaux s'adoucissent, elles sont exploitées à la manière des grandes plaines et des plateaux ; les prairies sont retournées, les structures végétales supprimées, et les parcelles élargies. L'ensemble forme une vague cultivée qui déferle depuis le plateau vers le fond humide des vallées, sans

discontinuer. Ce phénomène contribue à l'uniformisation des paysages agricoles et à l'appauvrissement des milieux.



Coteaux doux de la Cisse près de la Réserve Naturelle de Grand Pierre et Vitain, où des expériences de gestion des milieux ouverts par le pâturage ont lieu

- *Des tentatives de gestion encourageantes pour revaloriser les paysages des coteaux : certains coteaux, comme ceux de la Cisse, sont ponctuellement gérés par pâturage dans le but de maintenir des espaces ouverts. L'élevage, de moins en moins présent dans le département, est encore garant de quelques beaux paysages de coteaux, comme dans les vallées des affluents du Loir ou de la Braye, ou sur les coteaux du Cher, aux confins du Berry.*

- La raréfaction des paysages ouverts des clairières de Grande Sologne



Clairière en voie de fermeture suite à l'abandon des pratiques agricoles



Fermeture visuelle des grandes propriétés de chasse par des haies de conifères sans rapport avec la diversité et la nature des boisements solognots



Perspective sur un château aujourd'hui devenu presque invisible, caché derrière les arbres

Les dynamiques constatées :

- *Une forte régression des pâtures liées au recul de l'élevage*
- *Une fermeture des paysages par boisement*
- *Des limites de propriétés de plus en plus marquées (plantation de résineux, clôtures...)*
- *La disparition visuelle des châteaux et domaines, qui se protègent visuellement*

- Un paysage particulier : la Sologne viticole



Paysage aux multiples facettes, en Sologne viticole

- *Une diversité de production qui perdure et donne un paysage mixte et valorisant*



Des extensions d'urbanisation qui mettent en péril le devenir des parcelles agricoles proches

- *Une multiplication du bâti dans l'espace agricole lié aux exploitations ou à la pression d'urbanisation blésoise qui fragilise la vocation productive des sols*

5/ Une prise en compte croissante du patrimoine



Site bâti de Morée affaibli par des constructions sans qualité sur le coteau et au fil de la route



Site bâti de Montrichard, fragilisé par des extensions à la fois en pied, sur les pentes et en sommet de coteau

- Des sites bâtis fragilisés par des dynamiques d'urbanisation fortes qui se manifestent généralement de trois manières :

- par une urbanisation linéaire qui s'implante graduellement au fil des routes ; c'est particulièrement le cas dans les vallées et en Sologne viticole,
- par une urbanisation diffuse, qui profite de sites de choix, comme les pentes ou les sommets de coteaux, comme à l'aval de Blois, par exemple
- par de l'étalement urbain à la périphérie des villes et des villages...

- Un large panel de protections mises en place pour préserver les paysages et les milieux



Eglise à caquetoire de Souvigny-en-Sologne (12ème siècle), classée monument historique

Les dynamiques constatées :



Allée plantée de tilleuls dans le parc du Châteaux du Fresnes à Authon, Gâtine Tourangelle : site classé avec son château



Importance du patrimoine des murs dans les villages de terrasse comme Saint-Dyé-sur-Loire



En 1910, la traversée de Saint-Bohaire est accompagnée de beaux murs de pierre qui viennent enclore des jardins



En 2009, la préservation des murs en pierres entourant les jardins ainsi que la sobriété du traitement de la route et des trottoirs perpétuent le charme de la traversée de Saint-Bohaire et mettent en valeur le patrimoine local

- *Le patrimoine bâti, une valeur reconnue et partagée sur l'ensemble du département : Bien que les monuments historiques soient répartis de façon homogène sur l'ensemble du territoire du département, les principaux monuments et sites architecturaux classés et inscrits sont particulièrement abondants dans les vallées, qui composent des creusets culturels au sein du territoire départemental. Le patrimoine bâti ne se limite cependant pas qu'à ces sites : une réelle prise en compte de la valeur architecturale, urbaine et paysagère du patrimoine des villages est lisible notamment en Sologne.*



Sous-bois de la forêt de Chambord



Forêts de Sologne, accueillant des usages de loisirs



*espace naturel géré en faveur de la biodiversité,
Réserve Naturelle de Grand Pierre et Vitain*



Bancs de sables de la Loire

- *Le patrimoine naturel : une prise en compte de la richesse des milieux du Loir-et-Cher :*
- *Des espaces naturels protégés, principalement localisés dans les forêts et les vallées (plus quelques étangs du cœur de la Sologne)*
- *Une politique des espaces naturels sensibles en cours d'élaboration*
- *Une faible proportion de forêt protégées par un statut public : quelques grandes forêts domaniales comme la forêt de Russy, de Blois, de Citeaux, de Montrichard ou de Boulogne et de très rares forêts communales. De très nombreuses forêts privées gérées par la chasse.*



*Espace public qualitatif à l'entrée
de Chaumont-sur-Tharonne*

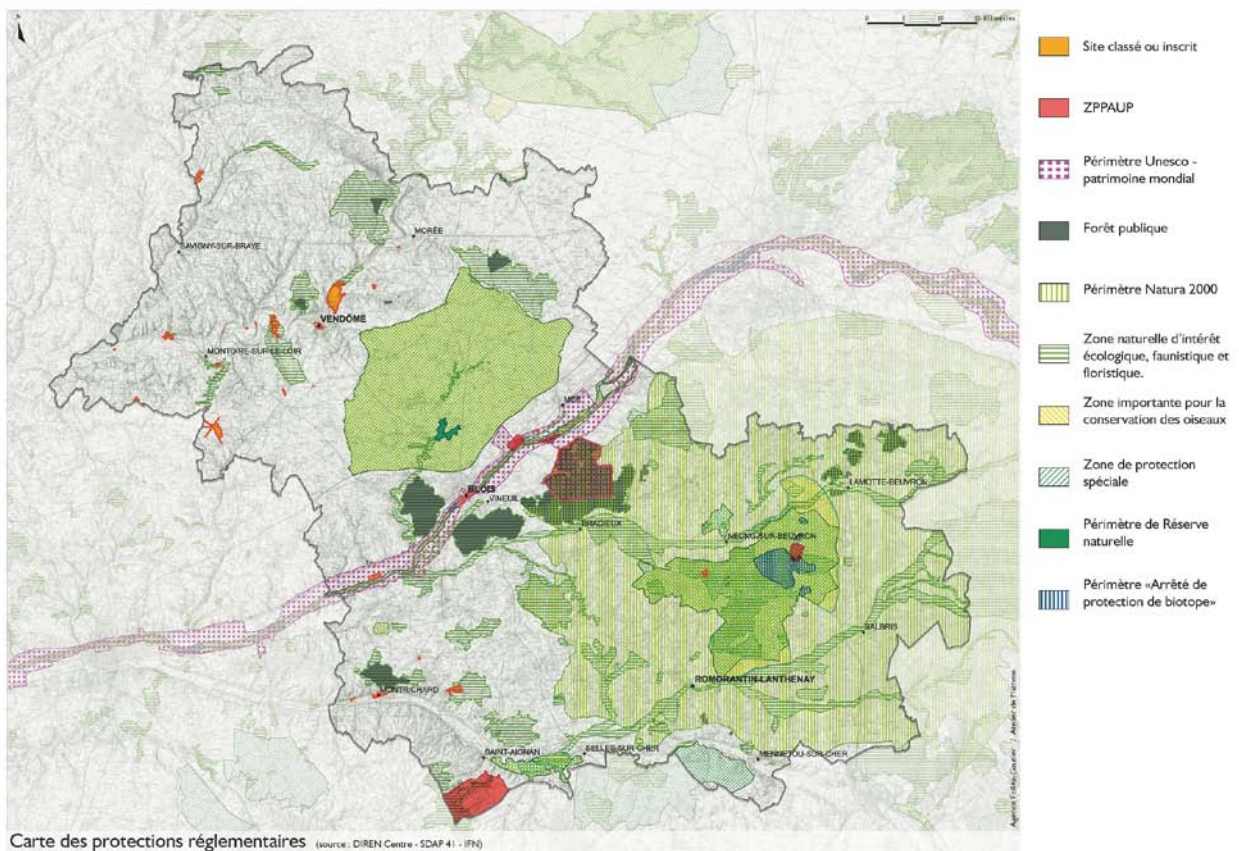


*Espace public requalifié dans un souci de sobriété et
d'authenticité, à Cheverny*



Coteaux colonisés par l'habitat diffus en front de Cher, à Montrichard

- Des répercussions lisibles de la patrimonialisation sur les paysages :
- Une valorisation des centres-bourgs souvent réussie autour de Chambord et en Grande Sologne
- Une orientation économique vers l'accueil touristique : golf, chambres d'hôtes, restauration, musées, visites guidées...
- Une pression particulièrement sensible à Montrichard : à mi-chemin entre Chambord et Amboise, la ville est idéalement placée pour développer un accueil touristique, mais son développement, sous l'influence de l'agglomération tourangelle, lui donne aujourd'hui l'apparence d'une ville diffusée au fil de la vallée
- Des itinéraires de promenade qui empruntent les berges des grands cours d'eau : avec la "Loire à vélo", un itinéraire pédestre et cyclable permet de suivre la Loire et de découvrir les sites qui la bordent (châteaux, villages...). D'autres itinéraires de ce type sont en cours de réflexion, comme le "Cher à vélo", par exemple.



Carte des protections réglementaires

Fichier joint : [carte_protections_reglementaires.pdf](#)

Les enjeux, orientations et recommandations

Orientation I : Construire autrement

Fichier joint : [cartes_orientations.pdf](#)

Le constat issu des dynamiques d'évolution observées :

- *Des sites bâtis précis hérités de l'histoire et de la géographie*
- *Des extensions globalement déconnectées de leur contexte, offrant un visage peu qualitatif et standardisé, ne favorisant pas la qualité du cadre de vie quotidien*

Les objectifs :

- *Gérer l'espace de la croissance urbaine de façon économe*
- *Lutter contre la banalité des paysages bâtis*
- *Prendre en compte le contexte géographique (topographie, ensoleillement, type de milieu, relations aux centralités bâties...) et culturel dans les démarches d'extension urbaine et de construction*
- *Accorder le développement urbain aux espaces de nature*
- *Développer la créativité urbaine et architecturale*

Les principes d'actions possibles :

1 . Construire en favorisant l'économie de l'espace :

- *Stopper l'urbanisation linéaire le long des routes, tout particulièrement sensible dans les trois grandes vallées et en Sologne viticole*
- *Identifier, préserver et qualifier les espaces non bâtis proches de l'urbanisation (agriculture urbaine), lutter contre l'urbanisation diffuse*
- *Conforter les centralités (voir action ci-dessous)*
- *Éviter l'enclavement de surfaces agricoles par l'urbanisation*

2 . Identifier les sites bâtis et s'inscrire dans leur logique



Maray, implanté sur une pente des coteaux du Cher, et regroupé autour d'un noyau urbain resserré



Trôo



Chaumont-sur-Loire

- *Alimenter les choix de constructibilité des terrains par une étude paysagère des sites bâtis : logiques d'implantation du bâti dans le paysage (relation à la pente, à l'exposition, à la route, au végétal, au bâti déjà existant...) en cherchant à économiser l'espace et à conforter les centralités ; réalisation de simulations d'implantations en intégrant l'économie du foncier*
- *Pour tout projet d'aménagement ou de construction, faire appel à des concepteurs hommes de l'art (architectes, paysagistes, urbanistes)*
- *Promouvoir la réalisation d'opérations exemplaires en suscitant et soutenant des projets innovants en matière d'urbanisme*



Beau site troglodytique de Montrieux, près de Vendôme

- *Pour les sites troglodytiques, développer des plans et chartes architecturales et paysagères spécifiques,*



Verdes, mise en valeur du village par les pâtures en premier plan

- *Préserver les espaces ouverts agricoles ou naturels qui valorisent le territoire et sont vecteurs d'ouvertures visuelles et d'attractivité pour les habitants*
- *Associer aux réflexions de programmation et de réalisation les différents acteurs et décisionnaires, et ceci en amont des projets*
- *Considérer les coteaux comme des espaces rares et précieux, en les gérant de façon économe, « en bon père de famille » :*
- *ils correspondent aux rares terres constructibles dans les vallées, les fonds plats étant inondables et d'avantage propices à l'agriculture ;*
- *ils offrent des milieux naturels riches : biotopes secs, à la faune et à la flore spécifiques, contigus avec les milieux humides de fond de vallée ;*
- *ils représentent des vitrines du territoire, largement visibles par leur « redressement », formant les horizons et toiles de fond de la vallée ;*
- *ils constituent des balcons privilégiés, d'où l'on embrasse largement le paysage.*



Jardin en entrée de villages, Célé

- *Identifier et préserver les espaces jardinés tels les potagers, vergers ou jardins de berges, avec leurs murs et murets associés, en ne construisant pas systématiquement tous les espaces ouverts à l'intérieur du tissu urbain. Ces espaces seront inscrits dans les « corridors écologiques » et « trames vertes et bleues », et pourront avoir aussi une vocation de loisir, de coulées vertes, etc. Les faire apparaître sur les documents d'urbanisme.*

3 . Conforter les centralités existantes

- Développer l'attractivité des centralités constituées : tissu bâti ancien adapté aux besoins contemporains, présence des commerces et des services, offre de logements diversifiés, aménagement d'espaces publics attractifs (voir action ci-dessous)
- Permettre aux espaces urbanisés de se renouveler sur eux-mêmes : mutabilité du foncier, incitation à la construction des espaces délaissés proches des centres, à la division des grandes parcelles, à la résorption des friches bâties, au rehaussement des constructions basses existantes, à la création d'espaces privés de respiration (jardins, cours, terrasses..)

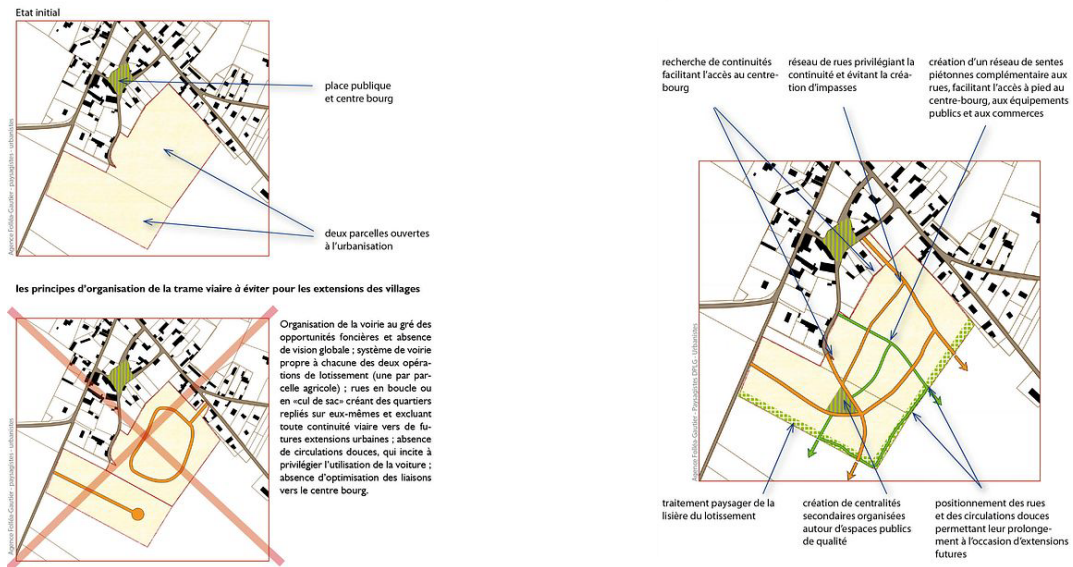


Schéma de principe de création de nouveaux quartier en lien avec les centralités existantes - état initial et contre-exemple

Schéma de principe de création de nouveaux quartier en lien avec les centralités existantes : proposition d'aménagement

- Positionner et concevoir les lotissements et nouveaux quartiers dans la continuité des centralités constituées et accessibles à pied par des circulations douces
- Anticiper sur les transformations du tissu bâti en développant des trames viaires continues facilitant les échanges sociaux et le dynamisme économique



Gare de Droué



Gare de Mondoubleau



Gare de Montoire-sur-le Loir

- *Requalifier les abords des gares, terrains potentiels d'une modernité urbaine renouvelée dans les villes et les villages*
- *Favoriser l'ouverture ou la réouverture de petites lignes locales pour redynamiser les villages*

4 . Aménager des transitions plantées entre les espaces bâtis et les espaces non bâtis : les lisières agro-urbaines



Sambin

Etat initial

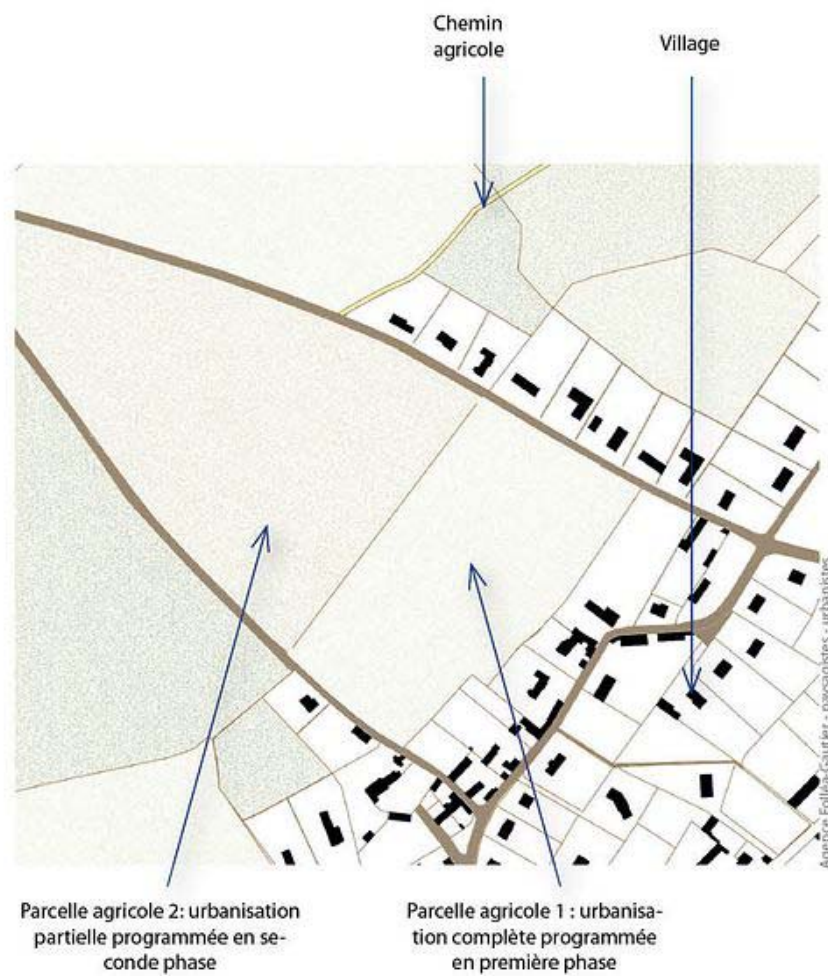


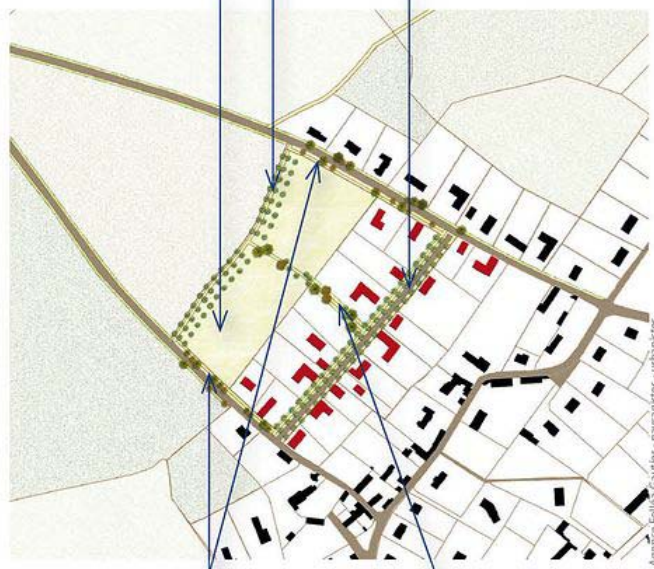
Schéma de principe d'une lisière agro-urbaine : état initial

état projeté à court terme

Parcelle agricole 2 : préverdissement et création d'une circulation douce le long de la voie à créer en phase 2

Parcelle agricole 2 : contractualisation avec un agriculteur de la gestion en prairie de fauche de la partie de la parcelle à urbaniser en phase 2

Parcelle agricole 1 : urbanisation organisée autour d'une voie nouvelle (arborée et doublée d'une circulation douce)



Valorisation paysagère des voies existantes encadrant le secteur urbanisé : bandes enherbées plantées d'arbres

Création d'une circulation douce reliant la parcelle urbanisée aux espaces de la lisière paysagère

Schéma de principe d'une lisière agro-urbaine : état projeté à court terme

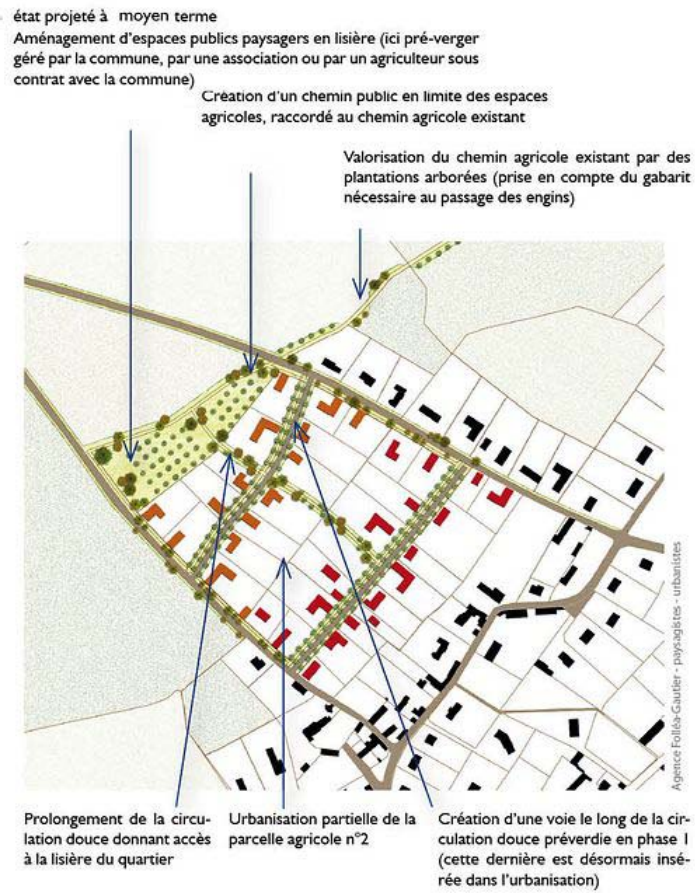


Schéma de principe d'une lisière agro-urbaine : état projeté à moyen terme

Lisière urbaine : cas particulier d'une zone constructible d'habitations

Etat Actuel

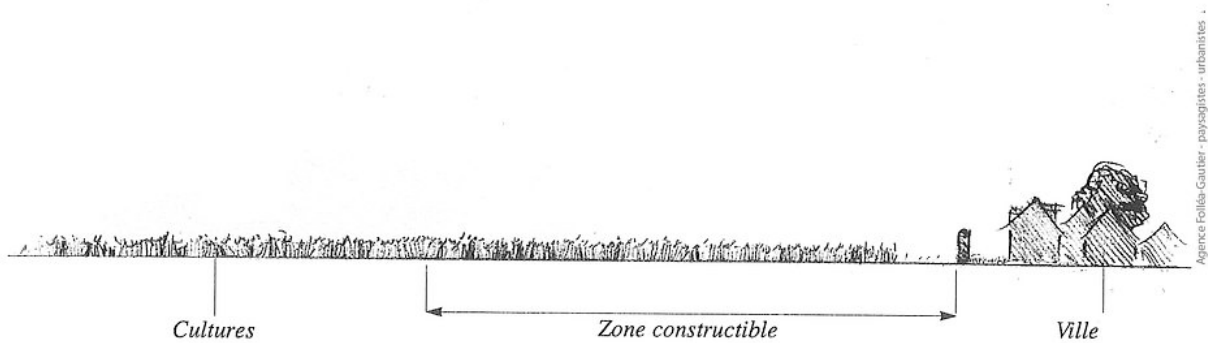


Schéma de principe d'une lisière agro-urbaine : état actuel

Etat possible transitoire

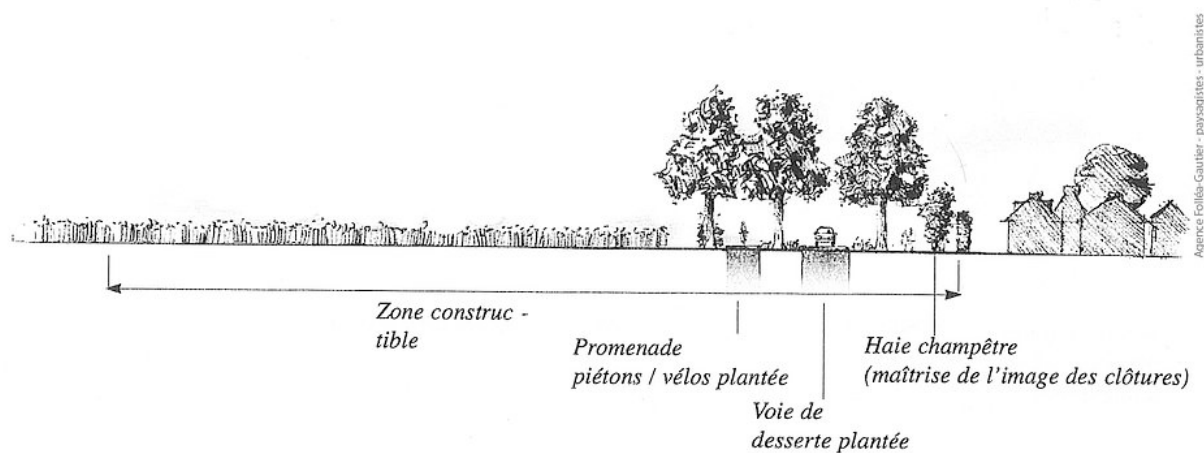


Schéma de principe d'une lisière agro-urbaine : état possible transitoire

Etat possible définitif

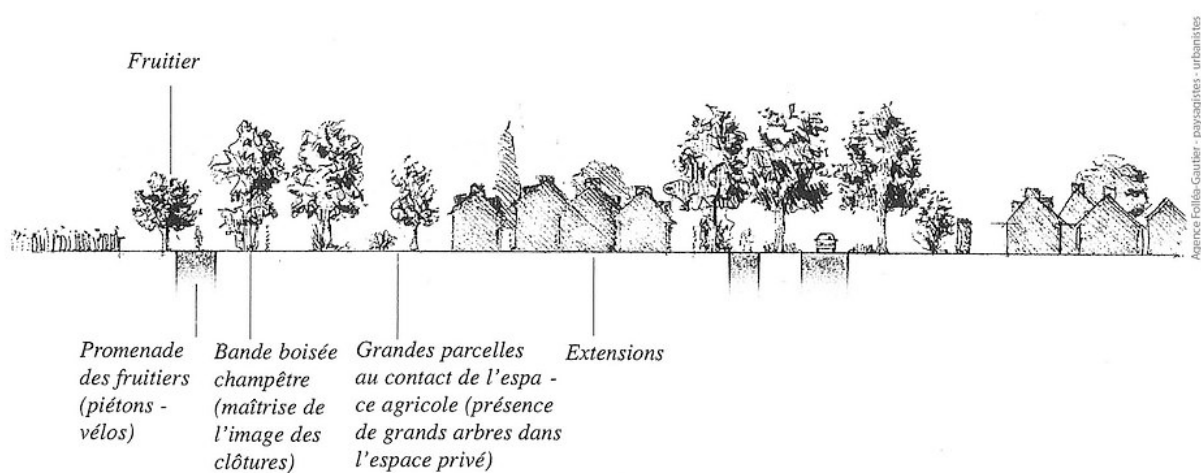


Schéma de principe d'une lisière agro-urbaine : état possible définitif

- Créer des lisières agro-urbaines autour des villes et villages existants et à l'occasion de nouvelles extensions : espaces plantés entre villes/villages et grandes cultures, pouvant accueillir selon les cas des circulations douces arborées, des voies de desserte locale, des vergers et des jardins familiaux, des bassins de rétention accessibles, des prairies de jeux, des haies bocagères (arbres ou arbustes à fruits, espèces indigènes majoritaires, favorables à la richesse de l'avifaune et adaptées au contexte), des

chemins de desserte des parcelles, des mails publics, etc. Ces espaces ont à la fois pour but de proposer des espaces de détente et de loisir, de limiter les conflits occasionnés par les activités agricoles à proximité des habitations (dérangement par le bruit, nocivité des traitements des cultures...), de permettre aux agriculteurs de travailler dans de meilleures conditions, de gérer dans l'espace et dans le temps les extensions successives du bâti, d'offrir des espaces de vie plus confortables pour les habitants (protection contre le vent)... Les effets positifs sont à la fois sanitaires, écologiques, environnementaux et sociaux.

- *Adapter les dispositions d'urbanisme pour les secteurs construits ou constructibles au contact des lisières agro-urbaines définies : adaptation des densités, des formes parcellaires, des programmes d'aménagements, etc.*

5 . Promouvoir une architecture et un urbanisme contemporains de qualité :



Architecture contemporaine individuelle



Architecture contemporaine collective



Architecture contemporaine d'activités

- *Initier des projets d'architecture et d'urbanisme contemporains exemplaires dans le cadre de commandes publiques*
- *Faire une place au développement durable et aux énergies renouvelables dans l'architecture :*
 - *En adaptant les documents d'urbanisme*
 - *En définissant les secteurs plus ou moins propices à leur développement*
 - *En définissant les conditions d'implantation des équipements*
 - *A partir d'études spécifiques menées par des hommes de l'art (architectes...)*
- *Développer une architecture contemporaine alimentant la richesse des matériaux et des couleurs du département*
- *Travailler l'inscription des constructions contemporaines par l'implantation, les volumes et les couleurs*
- *Favoriser le développement de filières de construction bois, notamment pour la Sologne et le Perche*
- *Favoriser le développement et le maintien de filières de production de matériaux locaux (bois, brique, tuffeau, calcaire de Pontijou, roussard de Sargé-sur-Braye...)*

6 . Valoriser l'espace public



Large place faite au végétal

- *Mener des réflexions à l'échelle des villes et des villages sur la place et la nature du végétal, menées par des hommes de l'art (paysagistes ...) ; décliner le projet pour les espaces publics, leur gestion (notamment environnementale) et pour les limites d'espaces privés (clôtures)*



Limites d'urbanisation adoucies par l'emploi d'une végétation indigène

- *En milieu rural, privilégier les essences indigènes pour s'inscrire de façon adaptée au cadre et éviter les plantations monospécifiques et persistantes (type thuya)*
- *Promouvoir les filières de production d'essences végétales indigènes*
- *Dans les opérations d'aménagement, maîtriser les plantations et les clôtures en limite d'espace public et d'espace privé*



Entrée de village soignée, bien délimitée par une lisière arborée Sortie de village adoucie par des enherbements et des plantations

- Soigner l'aménagement des entrées de ville et de village
 - par des plantations d'arbres lorsque c'est possible, et en fonction du contexte local
 - en stoppant l'urbanisation linéaire au bord des routes d'entrées de village, ou de bourg



Espace public requalifié avec soin

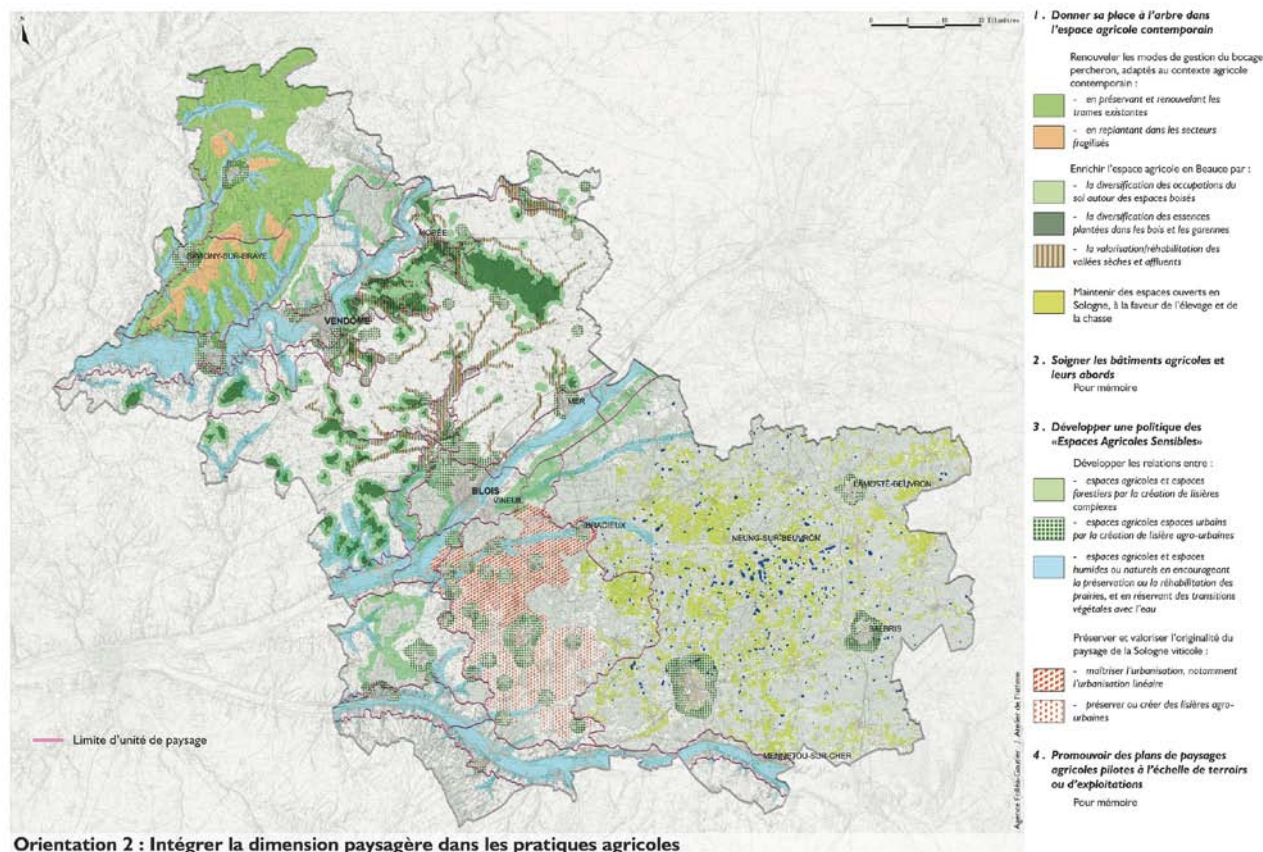
- Requalifier les places et les rues principales en menant une réflexion préalable sur la place de la voiture dans les villes et villages en privilégiant le cadre de vie et le confort à la simple fonctionnalité :
 - priorité aux piétons et aux circulations douces plutôt qu'à la circulation automobile et au stationnement
 - préservation de la souplesse des usages dans l'espace public
 - réorganisation ou « délocalisation » des espaces de stationnement
 - réfection des sols en privilégiant des matériaux naturels de qualité
 - réintroduction de l'arbre et de l'herbe dans les espaces publics où ils font défaut en privilégiant les espèces indigènes adaptées au contexte rural
 - limitation des surfaces imperméabilisées
 - gestion différenciée des espaces végétalisés et limitation de l'usage d'intrants



Espace public enherbé qui limite l'importance visuelle de la route

- *Préserver le patrimoine des espaces publics « ruraux », enherbés et arborés, aujourd'hui visibles dans de nombreux villages : trottoirs enherbés, abords des places d'église, bords de l'eau aménagés et gérés*
- *Encourager la mise en valeur des façades bâties accompagnant les places publiques et les rues principales*
- *Favoriser la mise en place de circulations douces*
- *Enfouir les réseaux aériens*

Orientation 2 : Intégrer la dimension paysagère dans les pratiques agricoles



Fichier joint : [cartes_orientations.pdf](#)

Le constat issu des dynamiques d'évolution observées :

- des paysages agricoles uniformisés, qui gommant peu à peu la personnalité des territoires par l'ouverture des espaces
- une double simplification des espaces agricoles :
 - par ouverture des paysages et suppression des trames végétales
 - par enrichissement sur les terres les plus délicates à mettre en valeur
- des vestiges de trames végétales aujourd'hui grandement fragilisés
- une sous-estimation du rôle des structures végétales pour la gestion durable du territoire : lutte contre érosion, biodiversité, auxiliaires de cultures, chasse...
- des bâtiments agricoles récents sans qualités particulières et plus visibles dans le territoire du fait de l'ouverture et des matériaux

Les objectifs :

- Préserver et affirmer la diversité et la richesse des milieux et des paysages agricoles loir-et-chériens

Les principes d'actions possibles :

I . Donner sa place à l'arbre dans l'espace agricole contemporain



bocage de fond de vallée humide



plantation de fruitiers en alignement



coteau structuré par des haies mixtes



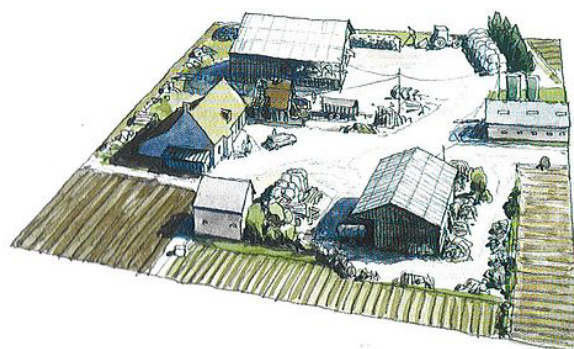
Paysage ouvert de clairière pâturée

- identifier, inventorier et préserver l'existant :
 - Plantations : secteurs clés, sous des formes différentes selon les territoires (garences en Beauce, haies dans le Perche, clairières en Sologne, fruitiers en Gâtine...)
 - Renouveler les modes de gestion du bocage, adaptés au contexte agricole contemporain, et qui permettent son renouvellement progressif. Mettre à profit la production de bois pour le chauffage par exemple (spécial Perche)
 - Enrichir l'espace agricole en Beauce, par la diversification des occupations du sol, des essence plantées dans les garences, et des vallées sèches (spécial Beauce)
 - Maintenir des espaces ouverts en Sologne, à la faveur de l'élevage et de la chasse, permettant de diversifier les ambiances forestières et de développer des milieux écologiques variés (spécial Sologne)
 - Valorisation économique du bois (bois de chauffage, bois d'œuvre...)
 - Plantations aux entrées et dans les bourgs

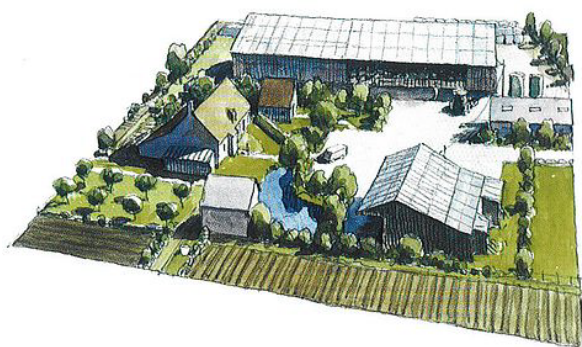
2 . Soigner les bâtiments agricoles et leurs abords

Aujourd'hui

La plupart des arbres qui entouraient autrefois les bâtiments d'exploitation et parfois les haies qui découpaient le paysage environnant, ont été abattus. Les fermes, si discrètement intégrées dans un cadre boisé et vallonné, découvrent maintenant leurs masses bâties, érigées au milieu d'un paysage dénudé, ouvert aux vents dominants. L'implantation de nouveaux bâtiments, généralement imposants par leur taille et leurs matériaux industriels, a aussi fortement transformé l'aspect des exploitations agricoles.



Ces interventions font disparaître un paysage patrimonial d'une grande qualité, témoignage d'un mode de vie passé.



Demain

Certains agriculteurs repensent l'intégration des nouveaux bâtiments : la séparation est établie entre un espace privé accueillant, devant la maison d'habitation, et une cour réservée aux activités agricoles.

Les constructions industrielles s'intègrent désormais mieux dans le paysage avec des formes et des matériaux plus neutres, comme le bois.

Des haies, composées d'essences locales, plantées aux abords de leurs fermes, reconstituent un cadre végétal plus agréable et protègent du vent.

Source : CAUE 41, Le Perche vendômois, illustration Denis Clavreuil

Exemple de revalorisation d'une exploitation adaptée aux besoins agricoles contemporains



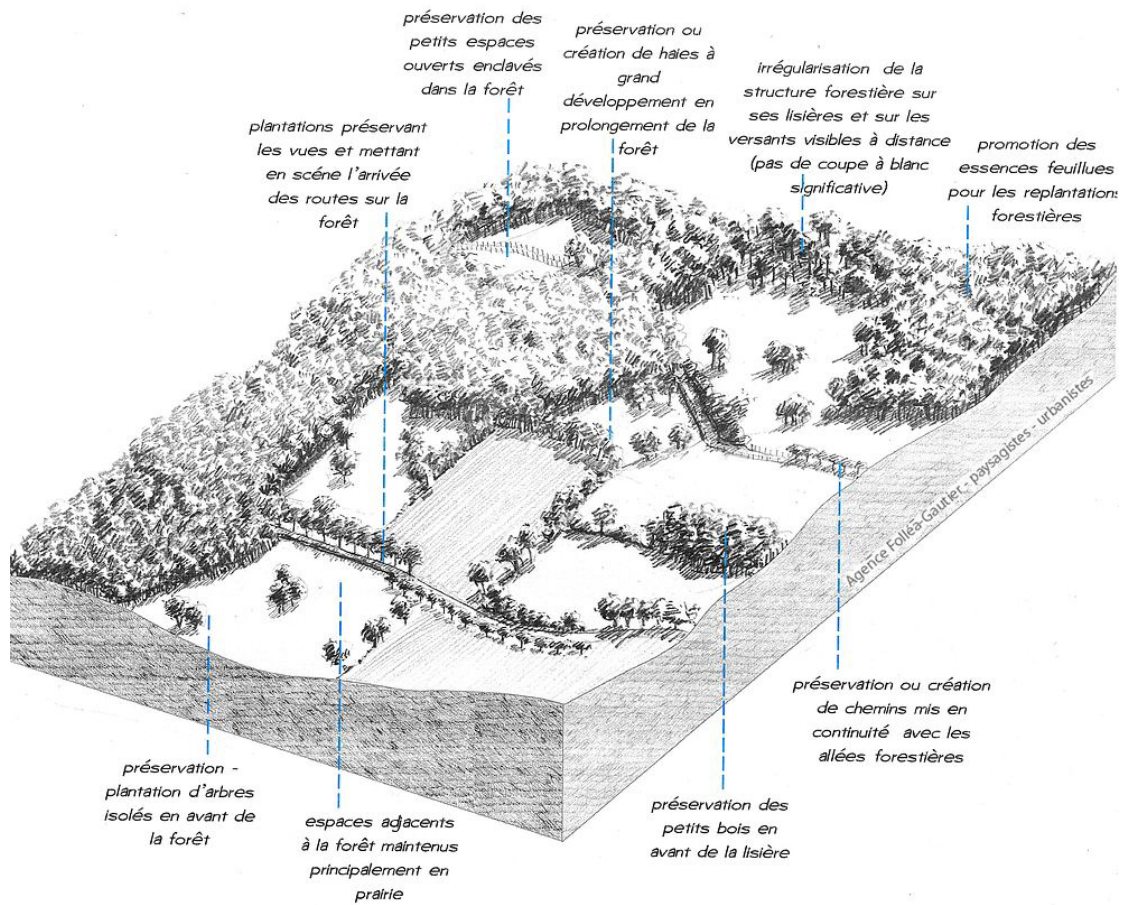
Exemple de bâtiments agricoles contemporains aux couleurs discrètes et appuyés par la végétation

Utiliser des couleurs denses plutôt proches des couleurs de terre :

- Planter des arbres d'accompagnement adaptés au contexte rural

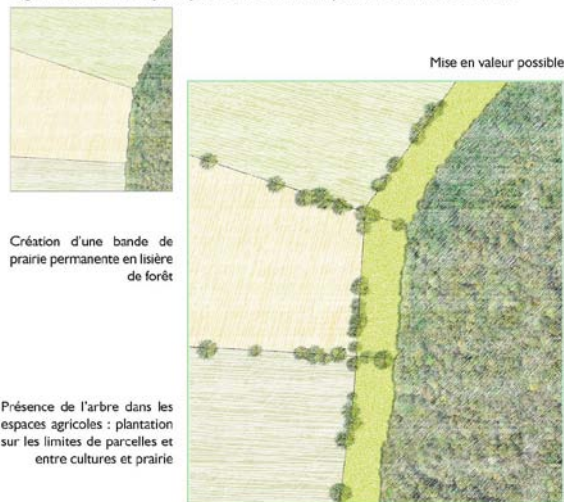
- Réaliser une charte architecturale et paysagère des bâtiments agricoles en concertation avec la chambre d'agriculture

3 . Développer une politique des "Espaces Agricoles Sensibles" :



Principes de valorisation des lisières forestières au contact de l'espace agricole

Agriculture et forêt : principes de mise en valeur possibles des lisières boisées



Complexification d'une lisière forestière au contact de l'espace agricole

- Développer les relations entre l'espace agricole et les autres milieux :
 - relations entre espaces agricoles et espaces forestiers par la création de lisières complexes, favorables à de nouvelles pratiques, mixtes et partagées (accessibilité, transitions douces, diversité d'occupation des sols en périphérie, valorisation pour des usages publics de loisir et de découverte)
 - relation entre espaces agricoles espaces urbains par la création de lisière agro-urbaines (voir ci-dessus Orientation 1 - Principe d'action 4 : Aménager des transitions plantées entre les espaces bâtis et les espaces non bâtis : les lisières agro-urbaines) et par le développement d'une agriculture urbaine ou périurbaine (protection des espaces, circuits courts, vente directe...)
 - relation entre espaces agricoles et espaces humides ou naturels en encourageant la préservation ou la réhabilitation des prairies, et en réservant des transitions végétales avec l'eau : bandes enherbées, gestion écologique et paysagère des ripisylves et des berges...
 - Intégrer les espaces identifiés dans les "trames vertes et bleues"

4 . Promouvoir des plans de paysages agricoles pilotes

Réaliser des plans de paysages agricoles à l'échelle de terroirs ou d'exploitations

- Développer les réseaux de productions locales mettant en relation agriculteurs et commerçants/grandes surfaces

Exemples intéressants sur le territoire :

- Concernant la plantation de haies champêtres, une opération a été menée à Azé : « la mémoire en plantant » ; un linéaire a été planté en sortie de bourg avec un choix d'essences locales champêtres. D'autres haies champêtres ont été plantées spontanément depuis dans le prolongement.

Orientation 3 : Promouvoir la richesse des espaces de nature

Fichier joint : [cartes_orientations.pdf](#)

Le constat issu des dynamiques d'évolution observées :

- Des espaces de nature à l'image sauvage portés principalement par Grande Sologne et la Loire
- Des espaces naturels fortement influencés par les mutations agricoles : diminution de la biodiversité, disparition de milieux naturels (pelouses calcaires, marais...), enfrichement...
- De grands espaces de nature gérés par les activités cynégétiques, en Sologne particulièrement
- Des grands territoires Natura 2000 (Loire endiguée, Grande Sologne)

Les objectifs :

- Mettre en place une gestion des espaces de nature qui favorise leur diversité et leur richesse

Les principes d'actions possibles :

I . Renforcer l'image sauvage et naturelle des fonds grandes vallées (Loir, Loire et Cher) et de leurs affluents

- Soutenir la préservation, la gestion et la récréation de prairies et pâtures
- Identifier, préserver et conforter le maillage bocager



Circulation douce réservée sur une levée

- Repenser la place des levées dans la Loire patrimoine mondial UNESCO : arrêter de les aménager trop systématiquement en "voies sur berge" uniquement dédiées à la voiture, remettre en évidence leur rôle principalement dédié à la navigation plutôt qu'à la protection des crues, développer une politique interrégionale d'aménagement et de gestion des berges et des levées à l'échelle de la Loire, donner priorité à l'aménagement de voies piétonnes sécurisées sur les levées et à leur pied, ouvrir des vues sur la Loire et ménager des arrêts possibles en voiture pour en profiter ou accéder aux berges...



Site de bord de Loire fragilisé par le passage de voitures et des dépôts sauvages

- *Réhabiliter les anciens sites d'exploitation, remblais, zones de dépôts de matériaux, ... dans des dispositions paysagères et environnementales.*



Ripisylve dense et variée auprès du Cher

- *Gérer les ripisylves et les berges en favorisant leur biodiversité et l'existence de perméabilités visuelles de rive à rive*



Chemin de halage ouvert à la circulation piétonne

- *Réhabiliter les chemins de halage*
- *Mailler l'itinéraire Loire à vélo en accroche avec les bourgs proches, les sites patrimoniaux, les vallées affluentes*
- *Créer un itinéraire le Cher à vélo, le Loir à vélo...*

- *Mettre en valeur les vues de rive à rive vers les coteaux*

2 . Reconquérir les paysages et les milieux naturels des coteaux



Coteau enfriché à proximité du bâti



Vue sur la vallée de la Loire depuis le sommet des coteaux de Trôo

- *Protéger les paysages et les milieux naturels des coteaux contre l'urbanisation diffuse (voir Orientation 1 - Principe d'action 3 : Construire en favorisant l'économie de l'espace)*
- *Identifier les espaces et les espèces à valeur écologique patrimoniale*
- *Réaliser un diagnostic des paysages de coteaux construits ou non construits à l'échelle intercommunale*
- *Créer de circulations douces alternatives aux routes, permettant de parcourir les pentes ou les crêtes tout en valorisant les paysages et les villages rencontrés*
- *Valoriser et gérer les ouvertures visuelles sur la vallée*

3 . Mettre en valeur les étangs solognots



Point de vue valorisant sur un étang solognot

- *Développer un réseau de circulations douces susceptible de révéler et de rendre accessibles les étangs*
- *Identifier, mettre en scène et gérer les ouvertures visuelles sur les étangs depuis les routes*
- *Créer un "Marquenterre Solognot" : site dédié à l'observation des oiseaux et à la sensibilisation du public (platelages, observatoires...)?*



Grève exondées autour d'un étang favorisant la biodiversité

- *Gérer les étangs en faveur de la biodiversité notamment par assèchements temporaires permettant le développement d'espèces végétales rares sur les grèves exondées*



Fermeture des paysages environnant les étangs

- *Promouvoir l'existence de prairies humides riveraines des étangs (ouvertures, diversification des milieux, "éloignement" de la forêt)*

4 . Conforter la diversité des ambiances et des milieux forestiers solognots



Enrésinement des limites des grandes chasses

- *Pérenniser la diversité des essences forestières en limitant la plantation de résineux monospécifiques*
- *Promouvoir la gestion forestière par le développement de filières de valorisation des produits ligneux, en complément de la gestion cynégétique*
- *Favoriser la gestion des milieux ouverts par l'élevage : encouragement et soutien au filières de*

production ovines, bovines et équines, diversification des milieux et des ambiances forestières, mise en valeur de l'architecture par l'ouverture de points de vue sur les châteaux et les communs

- *Favoriser la récréation et la gestion des landes à bruyères*
- *Stopper le processus de clôture des propriétés forestières privées nuisibles à l'attractivité des grandes chasses, au renouvellement des populations cynégétiques et à l'attractivité touristique du massif*



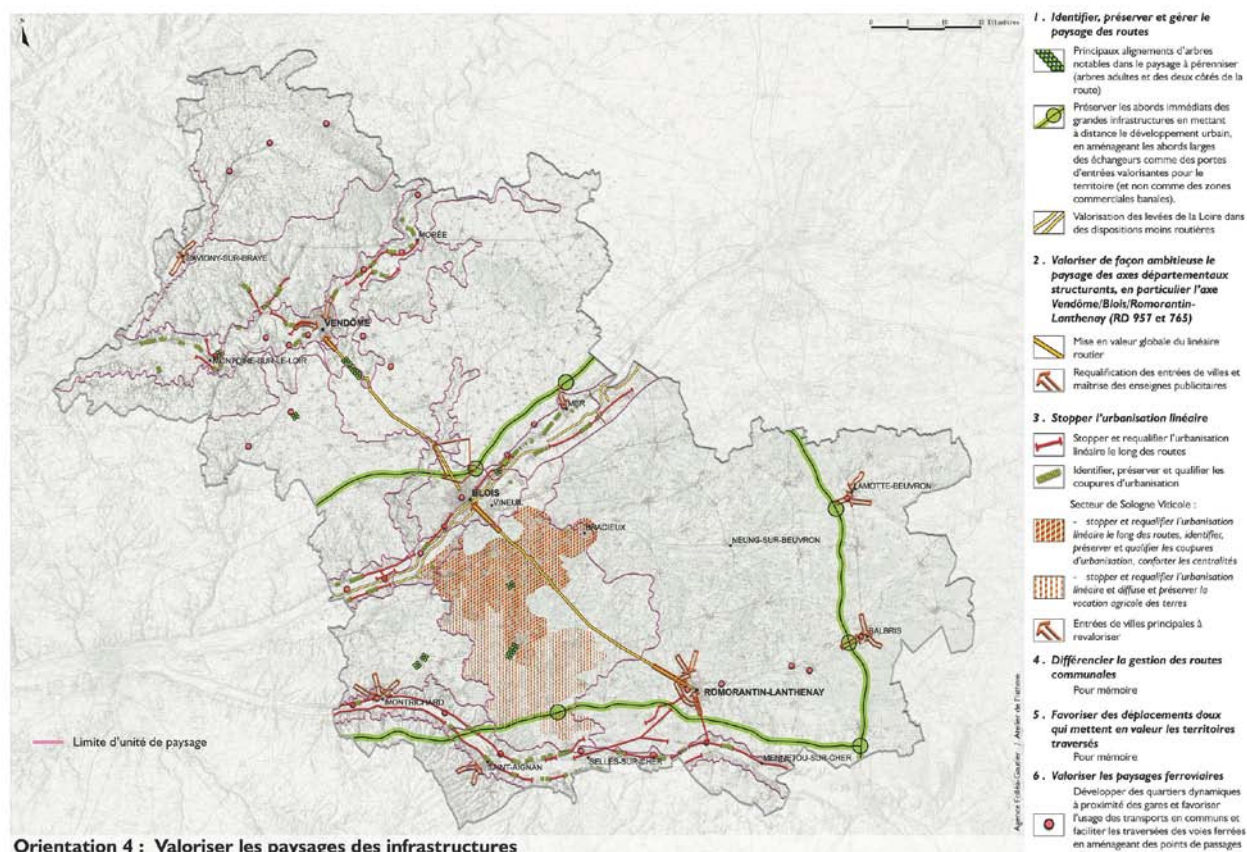
Lisière forestière gérée par la chasse

- *Sensibiliser le public à la gestion par la chasse des paysages et des milieux de Sologne (friches et cultures à gibier, aménagement des forêts et des lisières...)*

Exemples intéressants sur le territoire :

- *Prairies du Fouzon : territoire agricole délaissé, enfriché, qui représente un intérêt écologique et social (accès, promenade, pêche) grâce à une gestion raisonnée et un entretien de la strate herbacée par le CDPNE.*
- *Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain : gestion de prairies sur les coteaux de la Cisse par un agriculteur qui réalise une prestation de gestion en faisant pâturer ses moutons. Ce type d'actions existe également en Bourgogne et dans les Vosges, par exemple.*
- *La carrière du Domino, à Suèvres, va être réhabilitée par la communauté de Communes de Beauce Ligérienne en allant au-delà de ce qui est proposé par le carrier, afin de développer des activités de loisirs (voile, pêche, baignade...) et un parcours naturel en relation avec les berges de la Loire.*

Orientation 4 : Valoriser les paysages des infrastructures



Fichier joint : [cartes_orientations.pdf](#)

Le constat issu des dynamiques d'évolution observées :

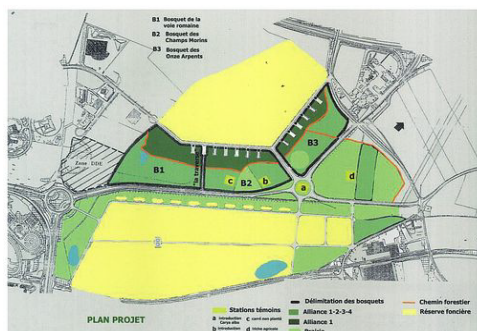
- De belles "routes paysage" qui valorisent largement les territoires qu'elles traversent par les vues qu'elles offrent (route de crête du Gault-Perche au Pléssis-Dorin, RD51 de Maray à Saint-Loup, route en levée RN152 entre Veuves et Blois...)
- Des routes souvent déconnectées de leur contexte, n'offrant pas de point de vue, et dont l'aménagement est banalisant (RN10 par exemple)
- Une collusion excessive entre routes et urbanisation (dans les grandes vallées, auprès des échangeurs autoroutiers...)
- Des réseaux aériens sensibles dans les paysages agricoles ouverts (Beauce en particulier) et parfois encore dans les bourgs
- Des sites éoliens rares mais marquants (environs de Moisy, en Beauce)

Les objectifs :

- Contrer la banalisation des abords des routes et des entrées de villes et de villages
- Proposer des aménagements simples et discrets des emprises des routes
- Contribuer à la limitation de l'usage de la voiture individuelle
- Réduire les coupures générées par les infrastructures et faciliter leur franchissement, en particulier dans les vallées ;
- Réduire la présence des lignes aériennes dans les paysages ouverts et urbains

Les principes d'actions possibles :

I . Identifier, préserver et gérer le paysage des routes



La zone d'activités Parc A10, située aux portes de Blois, a fait l'objet d'un travail approfondi d'aménagement. Elle répond à deux besoins fondamentaux : d'une part l'implantation des entreprises dans les meilleures conditions de développement pour favoriser leur capacité de travail et leur compétitivité commerciale, et d'autre part un aménagement qui établit le lien entre deux entités distinctes : d'un côté l'image architecturale de la ville, et de l'autre, l'image agricoles de la campagne. Pour répondre à cet objectif, Michel Boulcourt, paysagiste, propose la création d'une forêt (coûts mesurés de création et d'entretien) dont les limites sont formées par les routes existantes. La plantation est protégée pendant 10 à 15 ans par une clôture forestière, puis sera entièrement ouvert et rendu accessible au public. Les bosquets et prairies ainsi formés s'étendent sur un tiers de la surface totale du parc, le reste étant divisé en lots destinés aux entreprises. Les prairies sont fauchées une fois par an. La méthode développée dans le cadre de ce projet est expliquée dans un «manuel de paysage» qui constitue le guide d'application où chaque détail fait l'objet d'un plan schématique adapté aux caractéristiques précises du site (palette végétale, matériaux...). Ce guide applique des techniques forestières et agricoles réduisant considérablement les coûts de maintenance et assurant l'unité et la continuité des paysages en place.

Plan de la zone d'activités Parc A10, au nord de Blois



Exemple de parc d'activités réalisé avec soin, en relation avec l'espace agricole dans lequel il s'implante

- Réaliser un Plan de gestion, de préservation et de valorisation des routes établissant :
 - les abords à protéger de l'urbanisation (zones non aedificandi)
 - les principes d'aménagement et de gestion des emprises :
 - l'adaptation des équipements routiers au caractère patrimonial de ces itinéraires
 - la gestion du végétal d'accompagnement de la route
 - l'application des principes de gestion différenciée et écologique
 - la mise en scène des parcours, des ouvertures visuelles et des points de vue.
 - la mise en valeur des villages qui ponctuent les itinéraires : entrées de villages, traversées et espaces publics, patrimoine architectural...
 - le repérage et la gestion patrimoniale particulière des "routes-paysage"
- Enterrer les réseaux aériens dans les secteurs les plus sensibles : paysages agricoles ouverts et traversées de bourgs

- Pérenniser et replanter des alignements d'arbres en lien avec la sécurité routière grâce à une politique foncière

2. Valoriser de façon ambitieuse le paysage des axes départementaux structurants, en particulier l'axe Vendôme/Blois/Romorantin-Lanthenay (RD 957 et 765)



Axe Blois Vendôme valorisé par un très bel alignement qui a récemment été doublé



Entrée de Blois plantée

- Voir principes ci-dessus et aussi :
 - Plantations et gestion d'alignements d'arbres aux endroits clés du parcours
 - Requalification des entrées de villes et maîtrise des enseignes publicitaires
 - Renforcement de la lisibilité de l'entrée de Blois sur le plateau de Beauce aujourd'hui complexifiée par des nœuds routiers alambiqués

3 . Stopper l'urbanisation linéaire :



Entrée de ville mise en valeur par un alignement et une large ouverture visuelle sur l'espace agricole à droite

- Identifier, protéger (inscription aux documents d'urbanisme) et définir des objectifs de gestion des coupures d'urbanisation, des espaces de respiration et des fenêtres visuelles : urgent dans les trois grandes vallées et en Sologne Viticole
- Concrétiser sur le terrain des limites durables d'urbanisation inscrites aux documents d'urbanisme : création de lisières urbaines, marquage et mise en scène des entrées de bourgs
- Implanter les constructions (habitat et zones d'activités) nouvelles « en épaisseur », favorisant le

développement des centralités et limitant du même fait l'étirement des bourgs en longs couloirs urbanisés

- Marquer de façon valorisante les entrées /sorties des bourgs, notamment par des alignements d'arbres



Village-rue caractéristique de Grande Sologne, Saint-Viâtre

- Cas particulier de la Grande Sologne : les routes sont souvent construites sur les terrains les moins humides et les mieux drainés, terrains également favorables à l'urbanisation. Dans cette situation :
 - Promouvoir un urbanisme adapté, qui peut prendre une forme linéaire de type village-rue, sans pour autant devenir une « ville-route » ;
 - Limiter le développement en longueur sur une distance aisément parcourable à pied et ne nécessitant pas nécessairement l'usage de la voiture (moins d'un kilomètre)
 - Prioriser les circulations piétonnes et vélo
 - Soigner les transitions entre espace public et espace privé, par exemple en favorisant le "débordement" des jardins sur la rue, ou en alternant espaces construits et espaces jardinés...
 - Pour les traversées de bourgs, utiliser des matériaux et un mobilier simples et de qualité (pierre, stabilisés, enherbement...) réduisant l'emprise visuelle de la route
 - Expérimenter des quartiers contemporains adaptés aux zones humides.

4 . Différencier la gestion des routes communales dans les secteurs périurbains ou urbains:



Route très discrète et élégante, bordée par un enherbement et des jardins humides



Exemple de voie de desserte en stabilisé nécessitent une gestion raisonnée et peu coûteuse adaptée à une faible fréquentation

- *Stopper l'urbanisation linéaire (voir Orientation 4 - Principe d'action 3 : Stopper l'urbanisation linéaire)*
- *Recréer des chemins stabilisés, à la gestion plus rustique et moins coûteuse, et au paysage plus doux et moins routier que les routes enrobées*
- *Faire une place aux circulations douces, notamment le vélo*
- *Réduire les largeurs en prévoyant des élargissements ponctuels pour les croisements des véhicules*
- *Promouvoir des accotements enherbés avec une gestion différenciée*
- *Maîtriser le paysage des clôtures et des haies le long des routes avec un objectif de simplicité, de sobriété et d'adaptation au contexte rural*
- *Assurer des circulations piétonnes sans nécessairement réaliser de trottoirs minéralisés banals : bandes béton ou stabilisées dans des bandes enherbées...*

5 . Favoriser des déplacements doux qui mettent en valeur les territoires traversés



Chemin sur berge

- *Développer des cheminements doux à l'intérieur des villes et des villages en connexion avec leur territoire (forêts, promenades sur berges, pistes cyclables...)*
- *Mettre en valeur les itinéraires de randonnée, notamment dans la traversée de secteurs de grandes cultures : plantations d'alignements d'arbres fruitiers, de haies à petits fruits, d'arbres isolés à grand développement, etc.*
- *Développer un itinéraire du « Cher à vélo » et du « Loir à vélo », sur le modèle de la « Loire à vélo »*
- *Mailler la Loire à vélo avec les vallées affluentes, les bourgs et les sites culturels proches*
- *Promouvoir les circulations douces liées aux levées et aux bords de rivières.*

6 . Valoriser les paysages ferroviaires

- *Développer des quartiers dynamiques à proximité des gares et favoriser l'usage des transports en communs (Orientation 1 – Principe d'action 3 : Conforter les centralités existantes)*



Problème de traversée des voies ferrées



Juxtaposition de voies de circulation dans l'axe de la vallée du Cher



privatisation de l'emprise d'une ancienne voie de chemin de fer

- *Requalifier les abords des gares, terrains potentiels d'une modernité urbaine renouvelée dans les villes et les villages*
- *Faciliter les traversées des voies ferrées en aménageant des points de passages réguliers en sites urbains dans un souci de qualité à l'échelle du piéton et des circulations locales*
- *Préserver et valoriser le patrimoine des anciennes lignes ferroviaires aujourd'hui fermées : aménager leurs abords, favoriser leur rôle de corridors écologiques, encourager le développement de projets de voies cyclables ou de sentiers de découverte*
- *Envisager l'ouverture ou la réouverture de petites lignes locales pour redynamiser les villages*